
cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

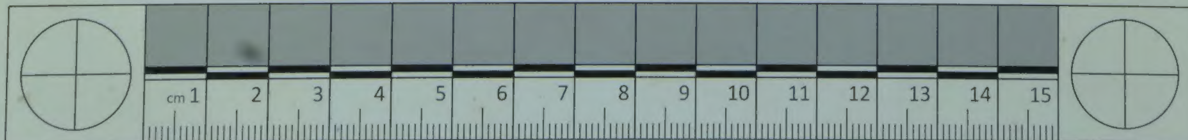

1

Kurunegala le 30 juillet 1880

27 lettres
relatives à des
Sœurs de la Ste Famille
de 1880 à 1887
adressées à Mgr Mélizan

voir la liste du catalogue. vol. II p. 63

pour qu'elle vous parvint sûrement

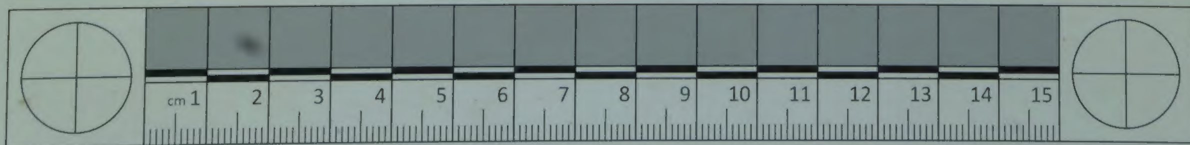


1

Kurunegala le 30 juillet 1880

Monseigneur

Je suis confuse de venir si tard remercier votre Grandeur de sa bonne lettre, datée de Rome le 19 Mai laquelle nous avait fait si grand plaisir. La persécution que l'on fait subir, en ce moment, aux Congrégations religieuses en France est le vrai motif de mon retard. je ne savais où adresser ma lettre pour qu'elle vous parvint à ce moment



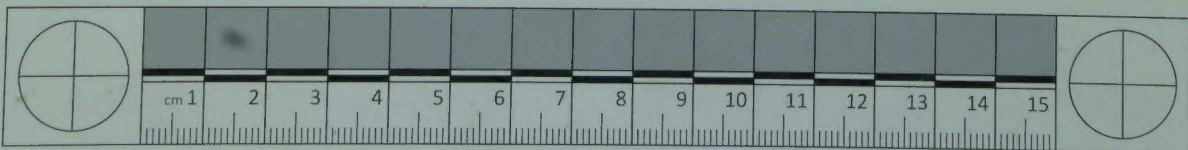


Je l'adresse aujourd'hui au Révérend Père Pinet, qui sans nul doute vous la fera parvenir.

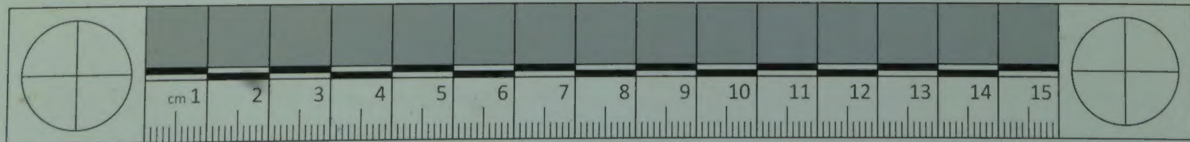
Les derniers journaux nous apprenaient l'expulsion des Jésuites et nous craignons qu'il en soit bientôt de même des autres ordres religieux. Les choses sont allées trop loin pour que la fin n'en soit pas bien triste.

Nous avons vu dans le dernier "Gardien" que le retour de Monseigneur Bonjean était fixé au 19 Septembre et que votre Grandeur ne devait quitter la France qu'un mois plus tard.

Nous sommes tous heureux de voir arriver une aussi nombreuse



caravane; mais nous le serons
bien davantage à la pensée de vous
revoir bientôt avec notre vénéré Père et
Vic. apostolique. Cette absence de 18
mois nous paraît bien longue et
nous demandons bien au bon Dieu
de ne pas la prolonger davantage.
Nous sommes toutes assez sages;
quoique les chaleurs nous est, en
général, plus fatiguées que les années
précédentes; cependant nous ne sommes
pas malades. Nos écoles vont assez
bien; le nombre des enfants augmente
peu à peu à la classe anglaise.
Les pensionnaires sont à peu près au
même nombre. Cecily Cassie Chetty
est retournée chez elle; mais nous
avons toujours E. Jeronimus. Les



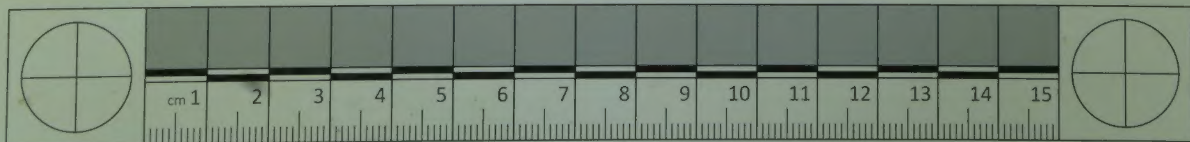


petites orphelines vont bien et nous regrettons que la Ste Enfance ne puisse pas nous permettre d'en augmenter le nombre.

Nous nous occupons activement des préparatifs de notre loterie qui nous promet un plus joli résultat que la première.

Veuillez agréer Monseigneur, l'assurance de mon profond respect et de mon religieux dévouement en J. M. J.

Sr M. Joséphine



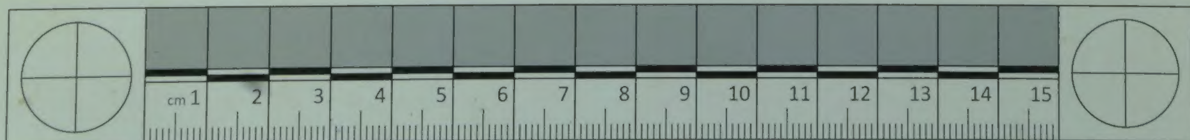


J. M. J. Jaffna 12 avril/82

Alleluia!!!

Monseigneur et bien bon Père

Depuis sa retraite annuelle Sr Elizabeth s'est montrée plus religieuse et elle paraît vraiment désireuse de travailler plus sérieusement à sa perfection. Permettez-moi donc, Monseigneur, de vous demander pour elle la faveur de reprendre son voile noir demain





Je vous demande aussi
que ses communions de
semaines lui soient rendues,
si Votre Grandeur n'y voit
pas d'inconvénients.

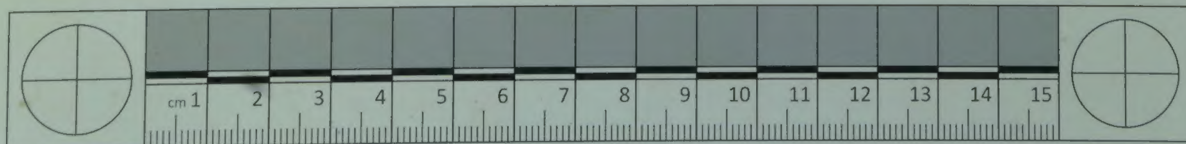
Veuillez agréer, Monseigneur
et bien bon Père, avec
mon profond respect,
l'assurance de mon
filial dévouement en D. S.

Sr M. Joséphine

Accordé le 12 Avril 1884.

Samedi-Saint

+ Th. And. Mélizan
Ev. d'Ad. V. A. Jaffna o.m.i.





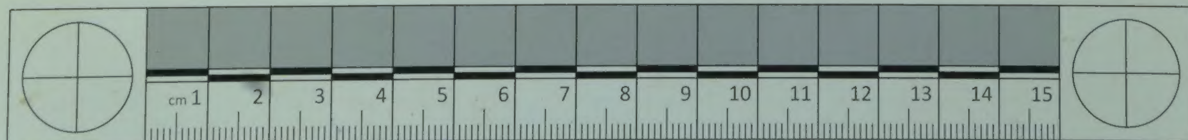
3

J. M. J. Jaffna le 21 Janvier 1884

Monseigneur et bien cher Père

Il me tarde de savoir si le climat de Point-Pedro est salutaire à Votre Grandeur et si le voyage fait à petite journée ne vous a pas trop fatigué.

J'espère que la fièvre cette si peu aimable compagne vous a quitté pour ne plus revenir. Ici, Monseigneur, toutes les santés sont bonnes, sauf une de nos enfants de l'orphelinat qui avait eu quelques jours de





fièvre la semaine dernière et
qui se remet lentement.

Depuis le départ de nos
quatre grandes filles, tout va un
peu mieux et j'espère que tout
finira par rentrer dans l'ordre.
[illegible] igneur,
que nous avons gracié Suzanne
à condition qu'elle serait mariée
sans retard. Le mariage
projeté est accepté mais son
[illegible] père entendant que
nous voulions le renvoyer, est
venu de je ne sais quelle
distance pour lui donner de
[illegible] et si la pauvre enfant
[illegible] de l'iniquité, elle
ne pourra pas reprocher
à son père de l'avoir favorisée

[illegible] plus

de bien que tout [illegible]

[illegible]

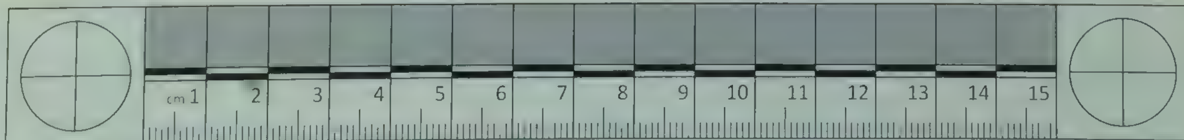
[illegible] Supérieure

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]





[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] lettre qui m'a [illegible]

[illegible]

[illegible] Saint Père [illegible]

[illegible]

[illegible] Monseigneur [illegible] profond respect [illegible]

Votre fidèle [illegible]

[illegible]

[illegible] 1864

[illegible]

[illegible] que nous donner

contenus hier, j'envoie à votre

Grandeur toutes mes demandes

pour les permissions de carême,

en vous priant, [illegible]

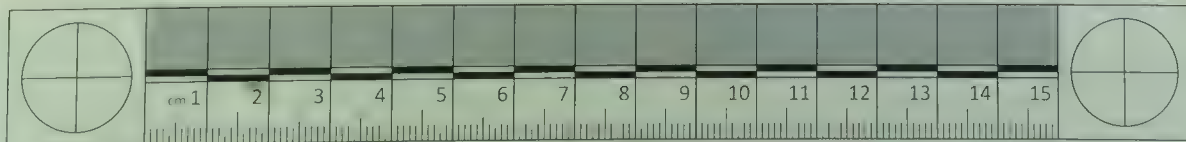
de vouloir bien nous dire ce

que nous devrons faire, comme

pénitence, à la place du

jeûne et de l'abstinence.

J'ai reçu ce matin...





[illegible]

en [illegible] de [illegible].

Je ne saurais pas [illegible]

que [illegible] le [illegible]

[illegible]

[illegible] pour [illegible]

[illegible]

[illegible] et nous n'

avons [illegible] personne.

Cependant je serai trop

[illegible] de ses travaux [illegible]

[illegible] avec le [illegible]

Père Joseph qui [illegible]

[illegible]. Je

regrette de vous écrire

[illegible] Déplaisir. [illegible]

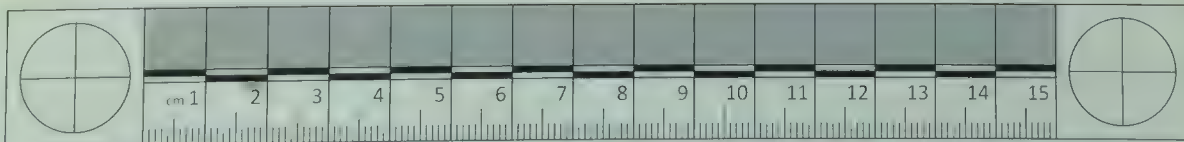
[illegible] de [illegible]

[illegible] de la [illegible]

ces Deux [illegible]

Monseigneur [illegible]

[illegible] de [illegible]





[illegible] par

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] M.me

[illegible] la 1.ère Assistante

de la bonne Mère. Toutes

ces Dames me chargent,

Monseigneur, de présenter

à votre Grandeur l'hommage

de leur profond respect

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

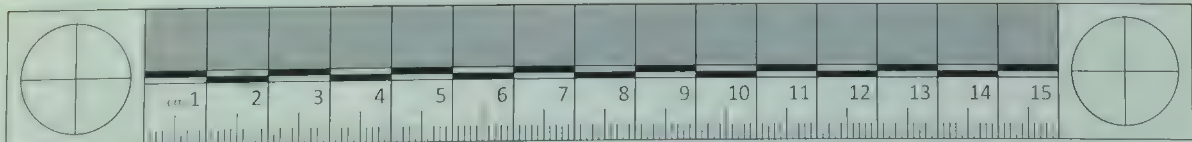
[illegible]

[illegible] Monseigneur

et bon Père, la nouvelle

[illegible] filles

[illegible]





[illegible] 1884

[illegible]

[illegible] la première

[illegible] que j'ai faite [illegible] à votre

[illegible] dire ce que

[illegible]

[illegible] dans la conduite

[illegible] de

[illegible]

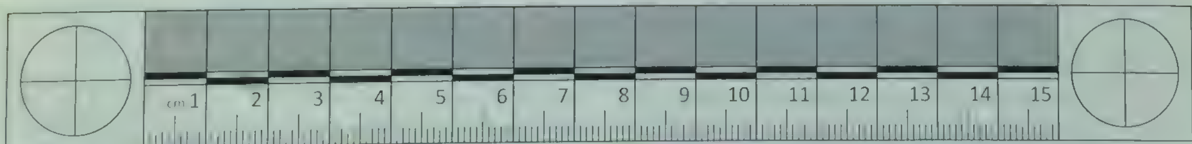
[illegible]

[illegible] vieilles [illegible]

[illegible]

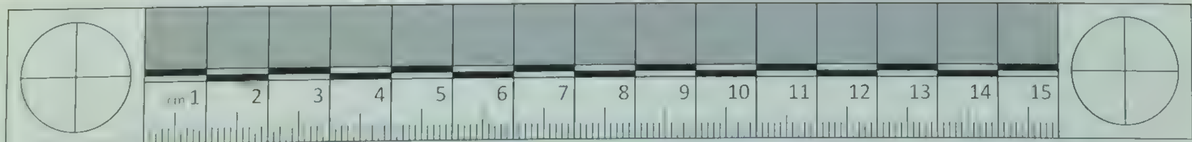
[illegible]

[illegible]





intérieur. Elles parlent
sans scrupule et sans
[illegible] aux personnes
du dehors partout où
elles peuvent les rencontrer
et ne se gênent pas pour
[illegible] la [illegible]
qui n'est pas toujours
suffisamment discrète.
De son côté elle [illegible]
[illegible] à la porte
[illegible]
[illegible]
dans un [illegible]
[illegible]
[illegible] n'est pas [illegible]
[illegible]
[illegible] qui lui
[illegible]





… Elles parlent
… ent et sans
… à personne
… j'ai tout [illegible]
… les remarques
… pas pour
… le bien
… sont toujours
… discrète.
… elle s'occupe
… qu'on lui parle
… du monde
… de jeunes
… qu'elle [illegible]
… et vraiment
… pas non plus
… tout
… jusqu'à la
… autres

[illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
faire des choses différentes.
Il en résulte que tout se
fait par petites volontés [illegible]
[illegible]; les enfants [illegible]
[illegible] qu'elles sont contre
[illegible] et on les entend
[illegible] leur obéissent comme
elles devraient [illegible]
faire. Il y a des sœurs qui
battent les enfants et les
laissent manger plus ou
moins [illegible] et qu'on cite
[illegible]
[illegible] ne [illegible] pas assez

[illegible] autres [illegible]

[illegible] fait [illegible]

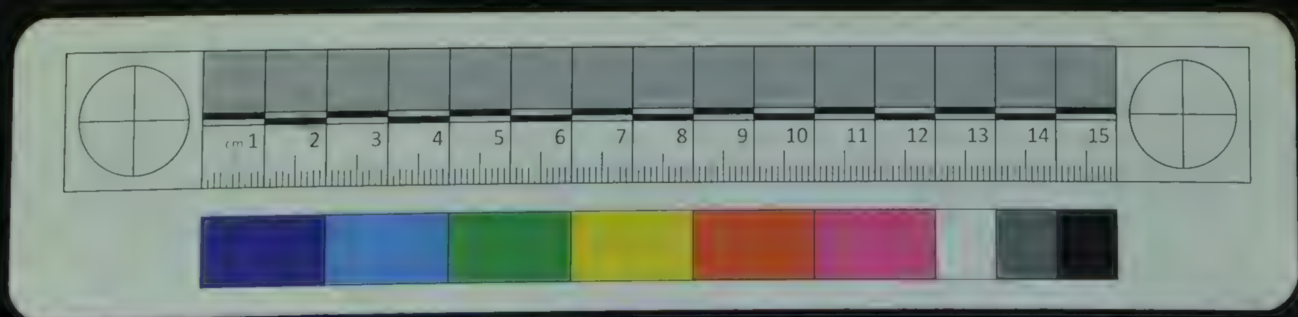
[illegible]

[illegible] toute [illegible]

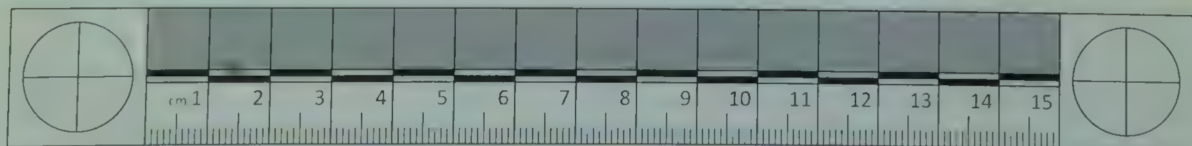
[illegible]

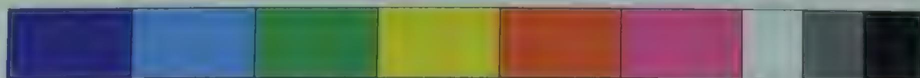
profond respect. Votre [illegible]

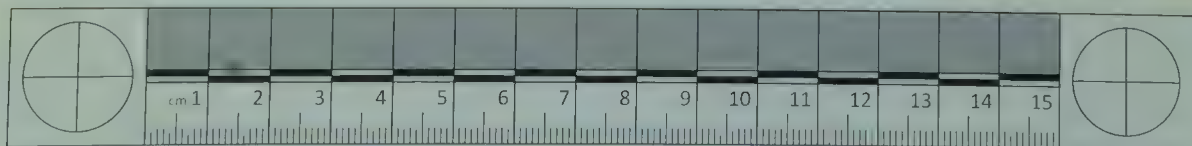

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15





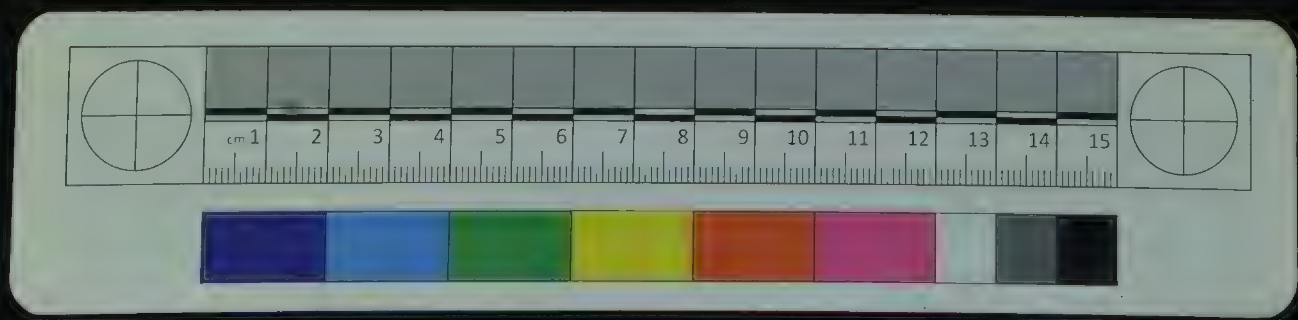

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

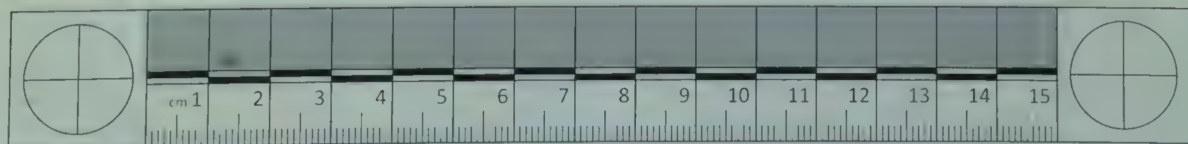



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

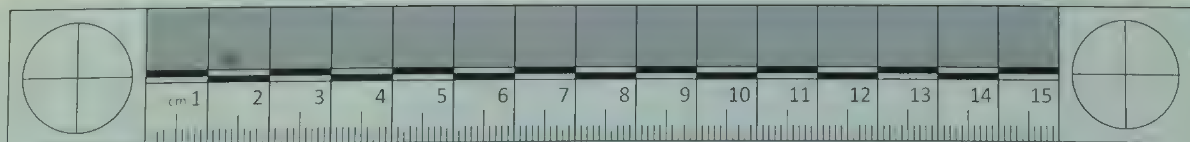


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

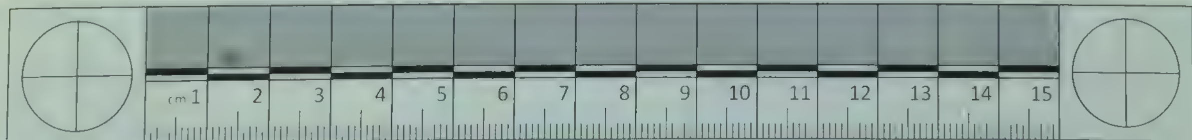




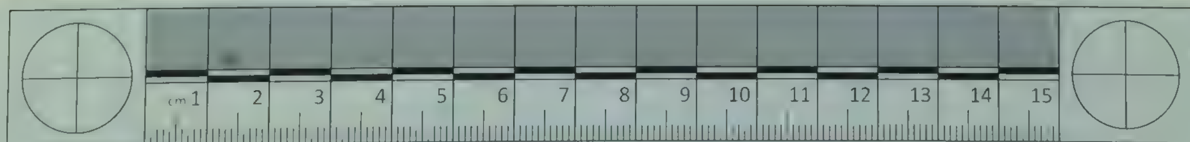



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

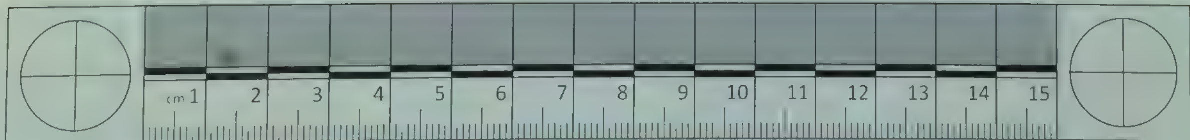


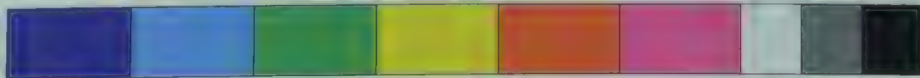

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

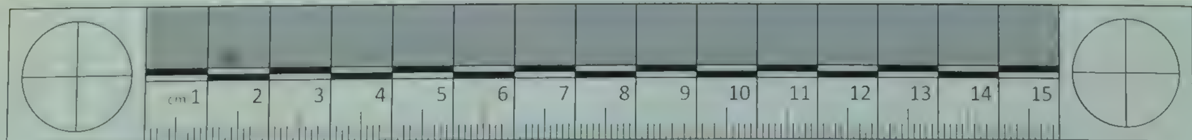



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

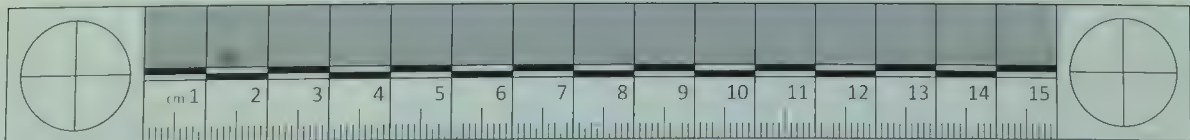




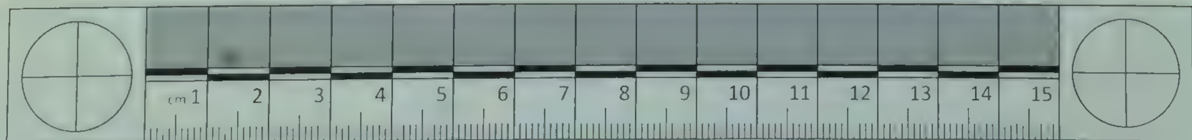



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

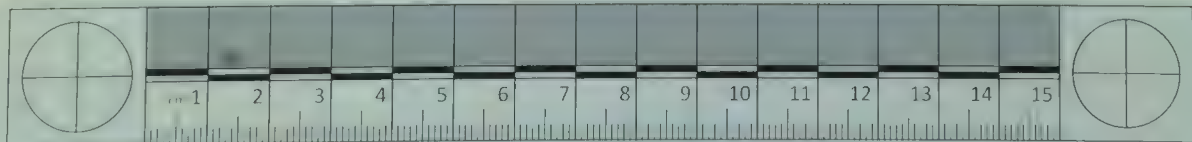



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

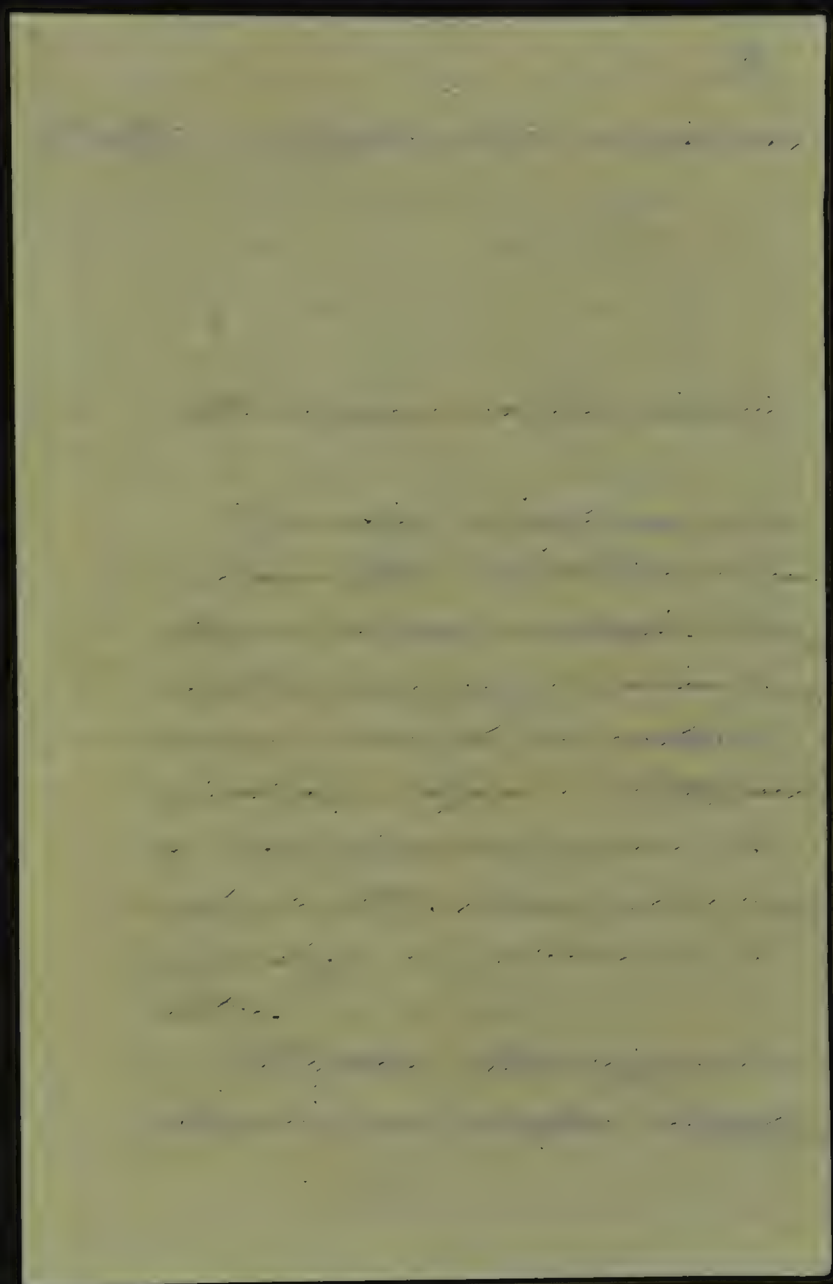


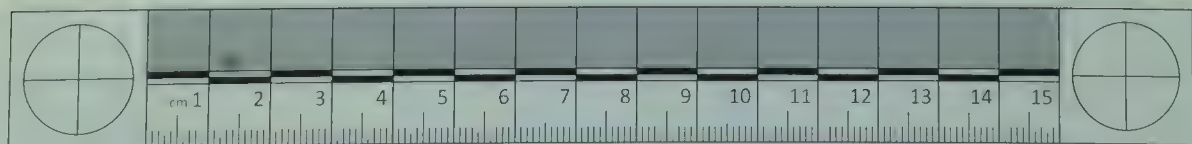

cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15



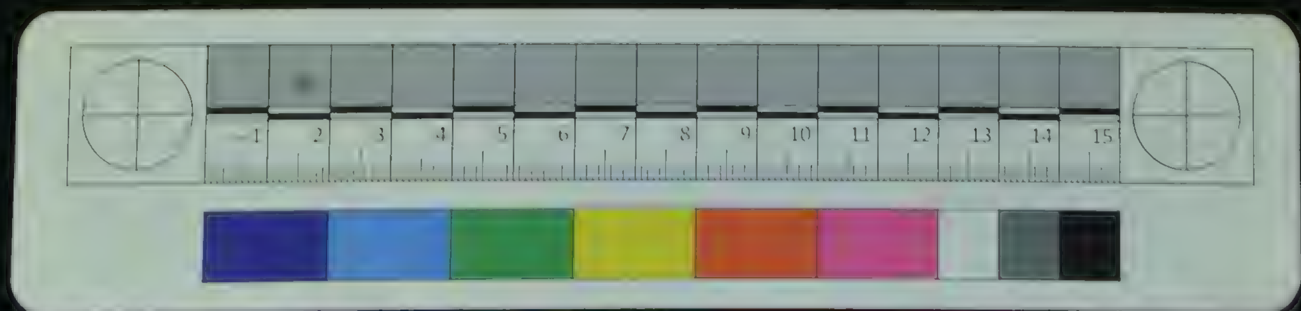

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

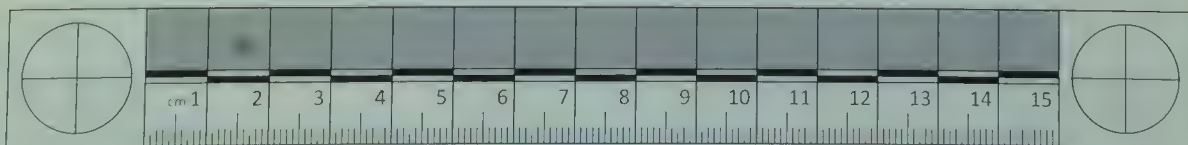


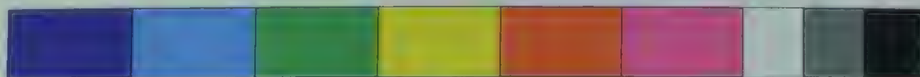


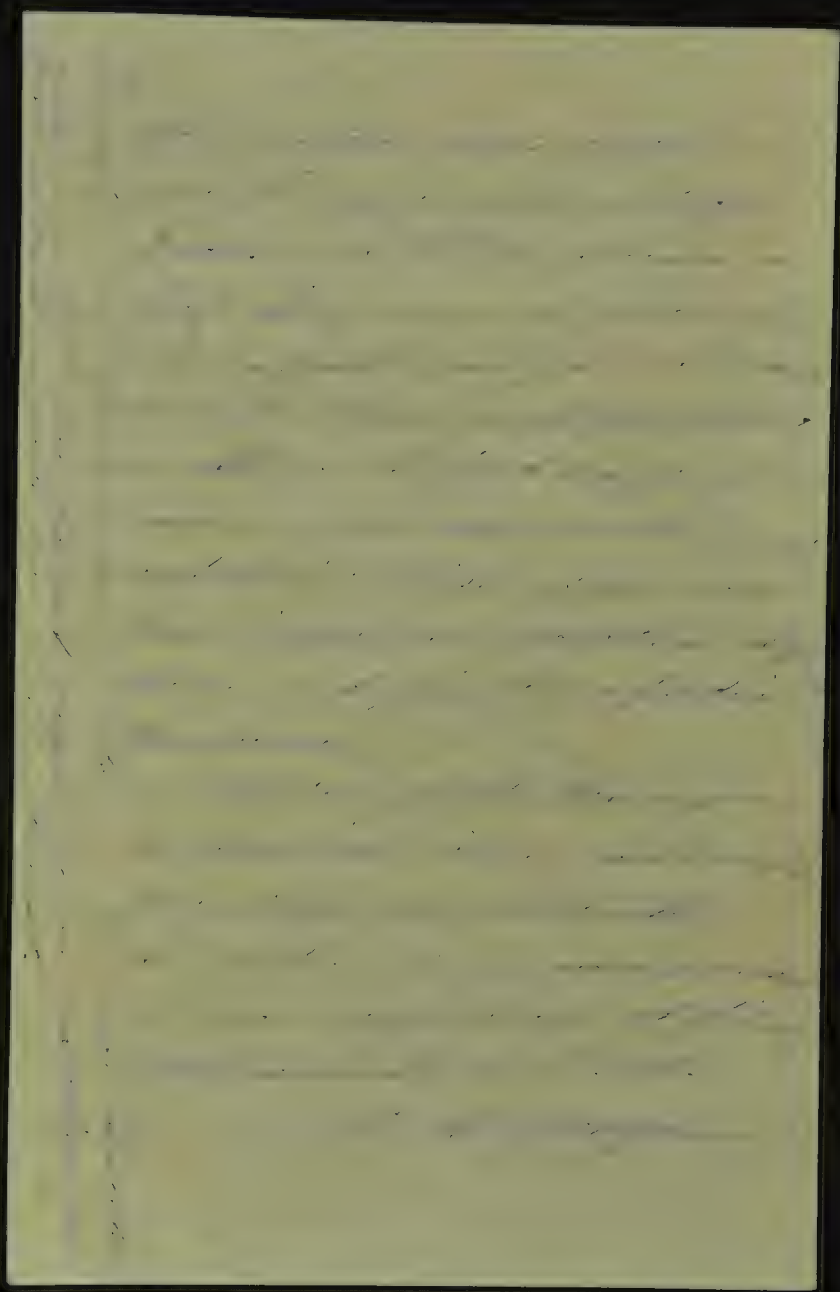

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



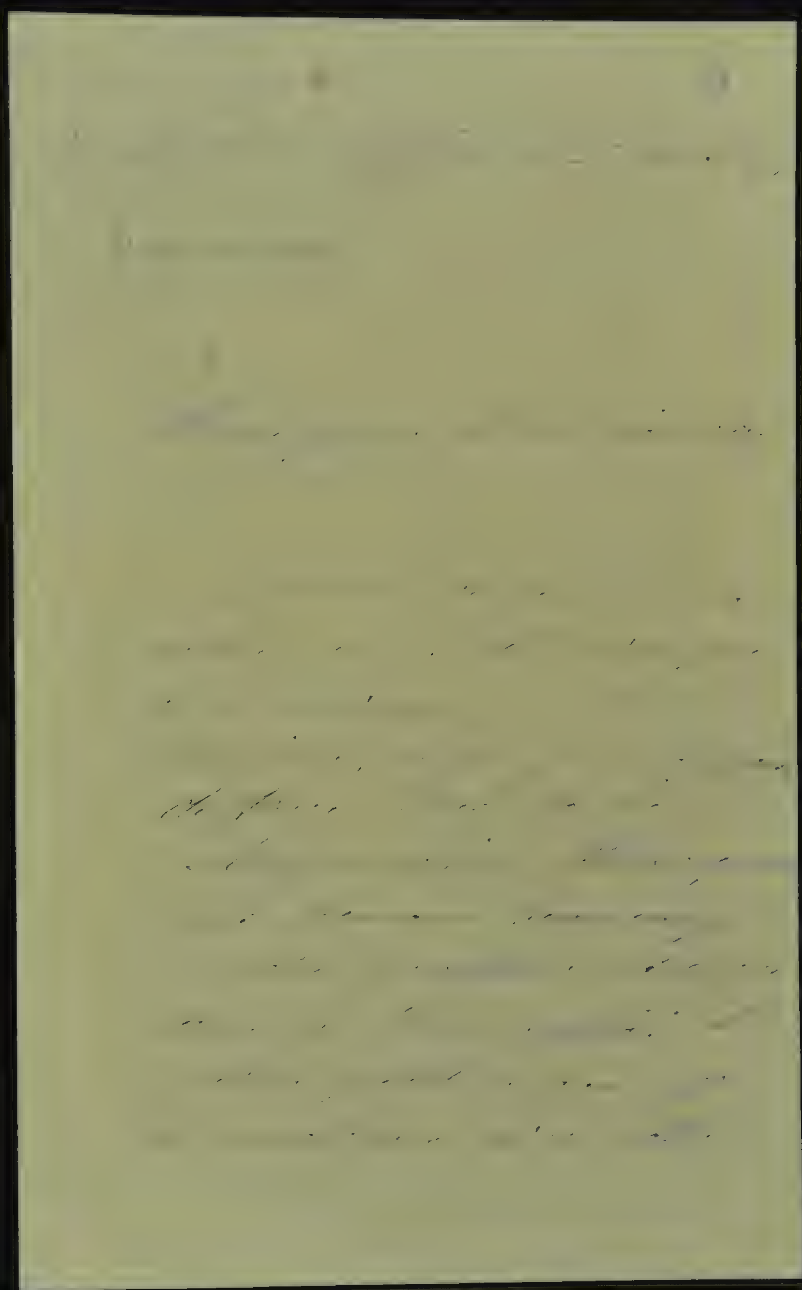


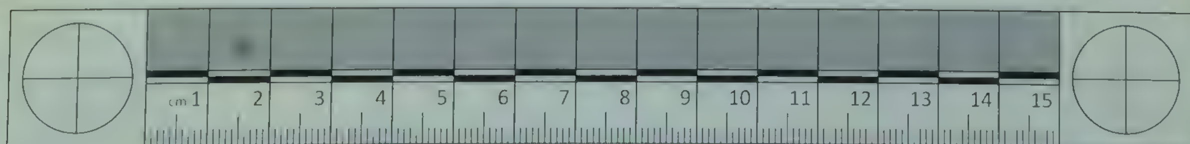

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15






cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

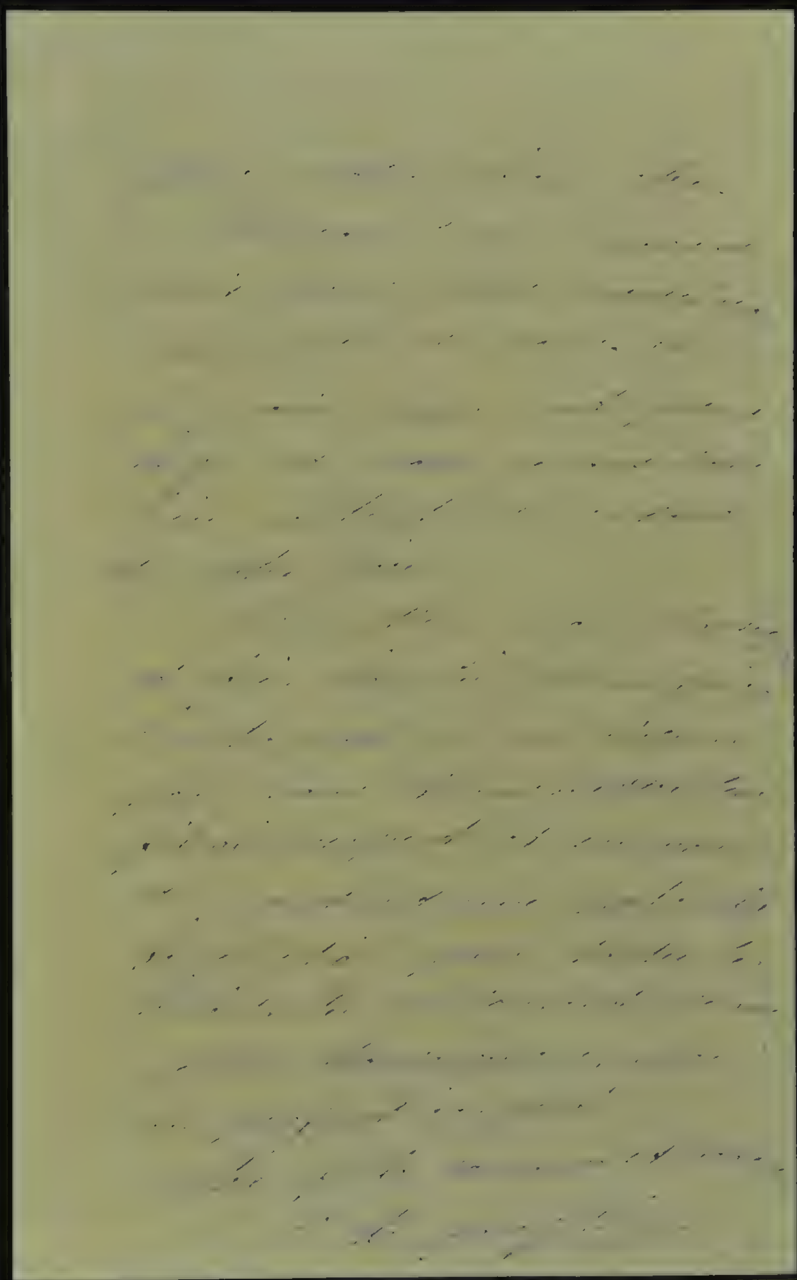


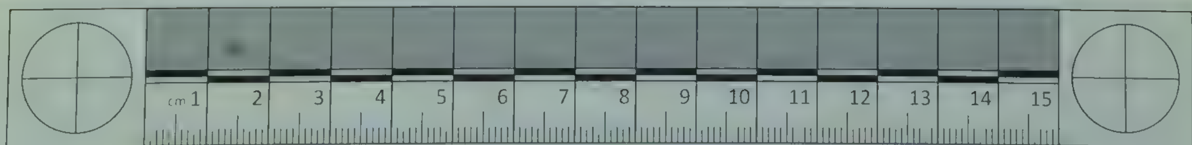

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

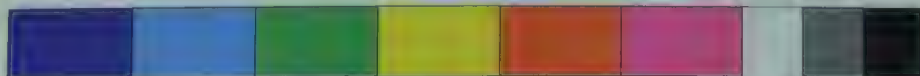


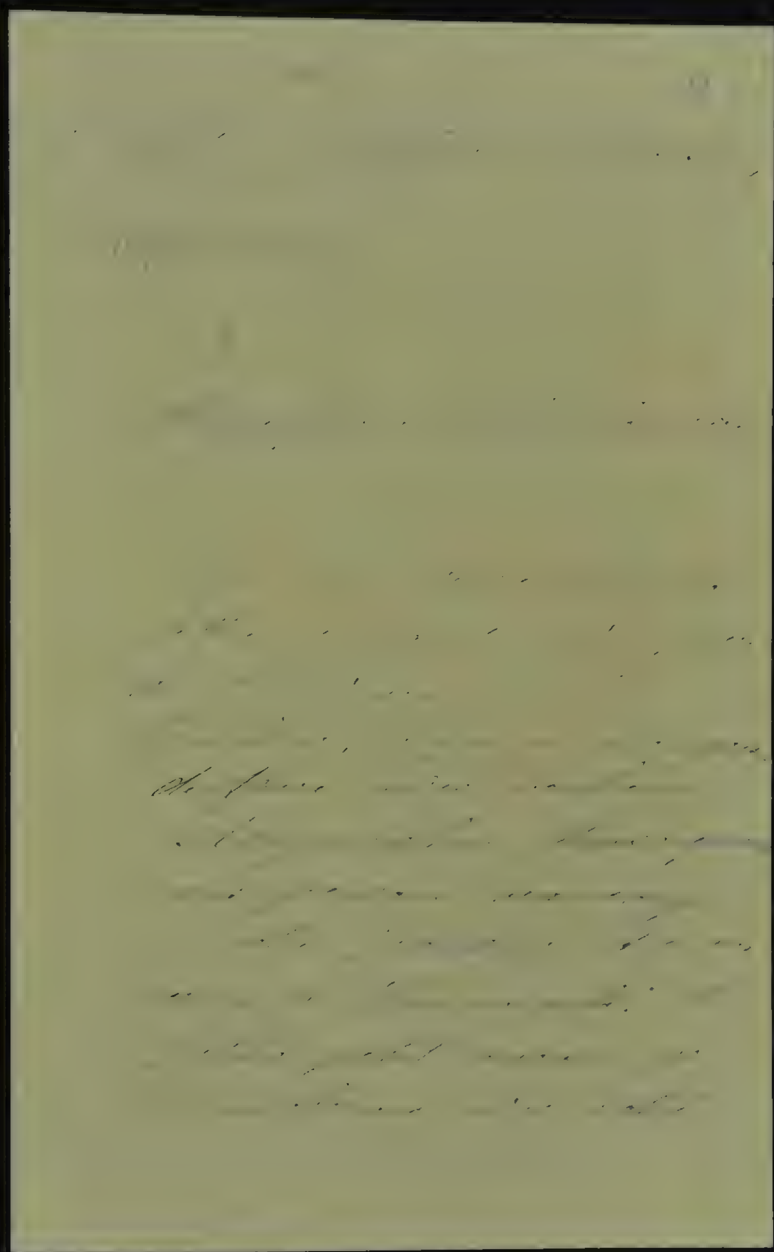

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



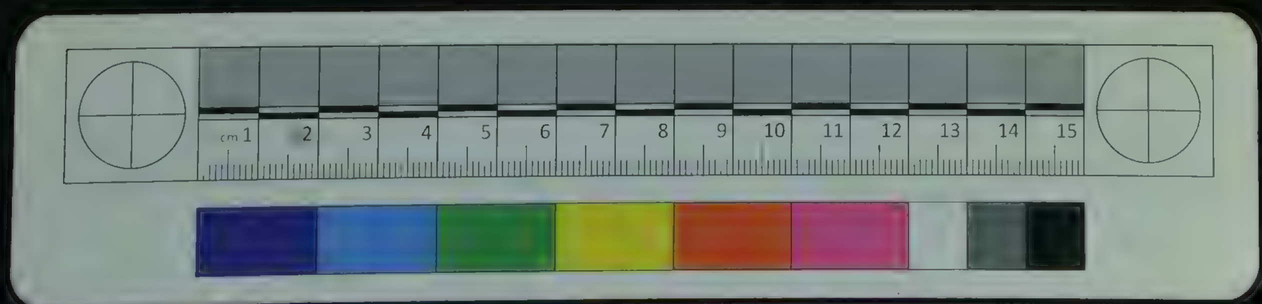

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

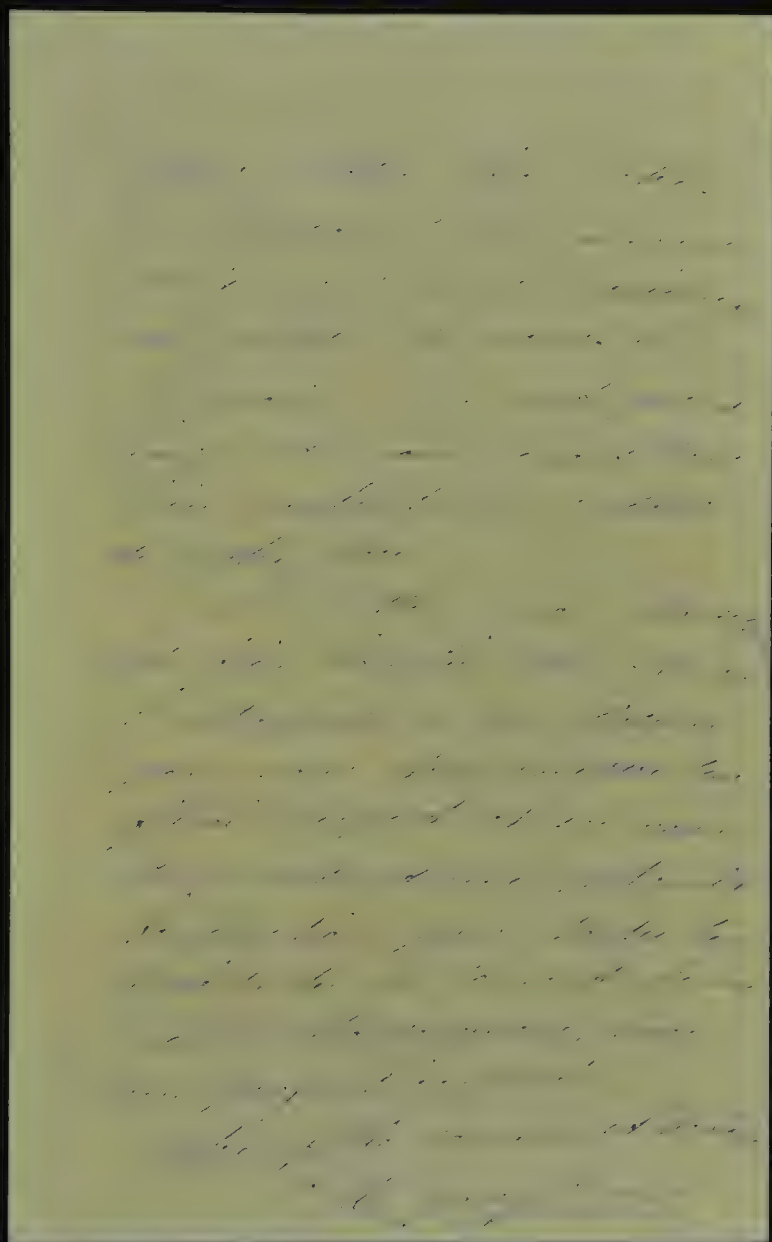


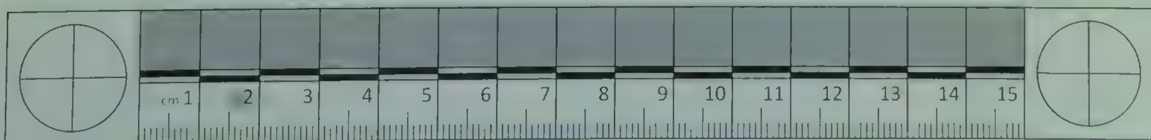


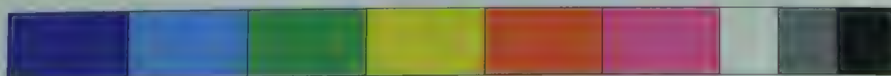

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

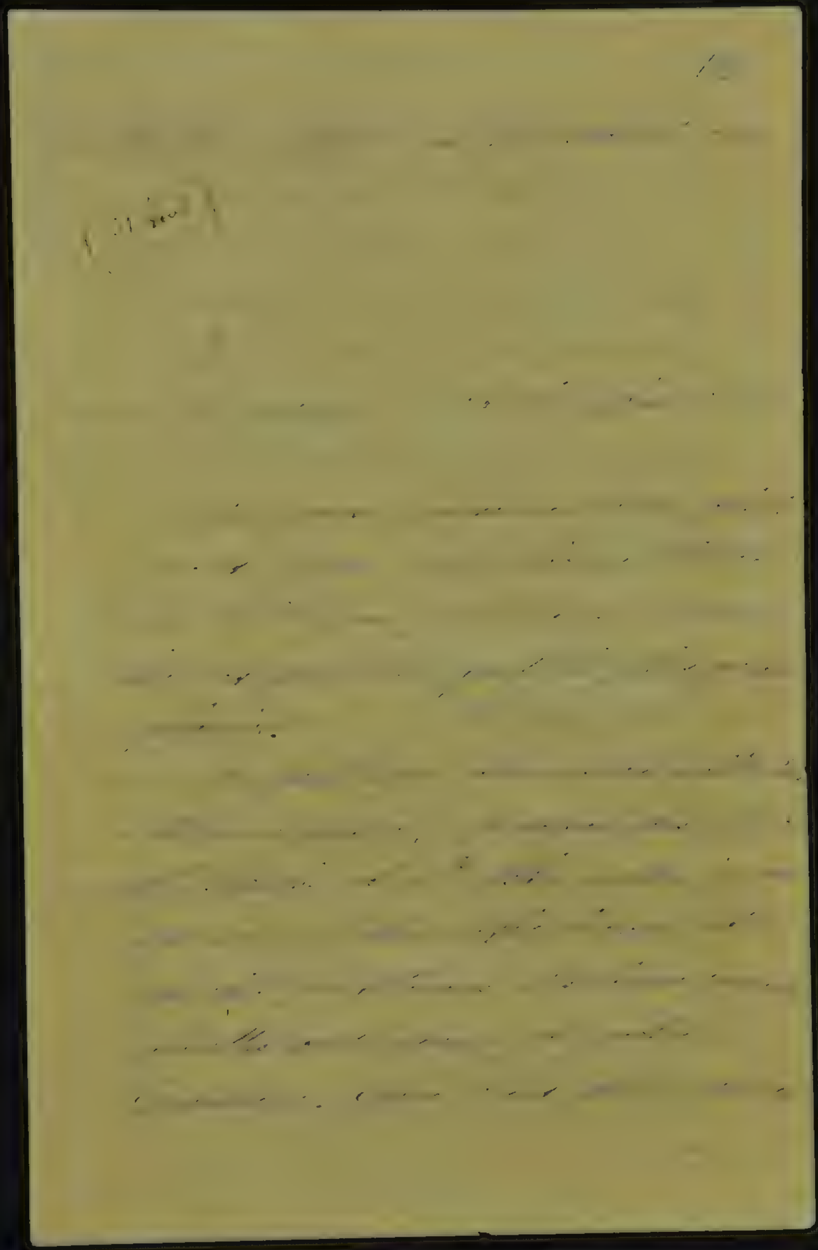

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

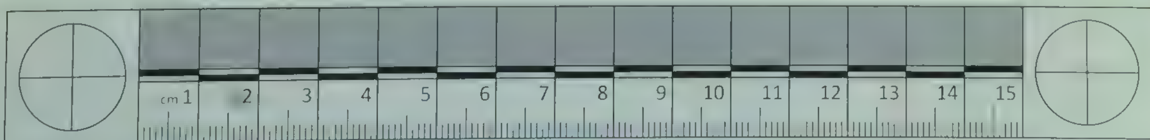


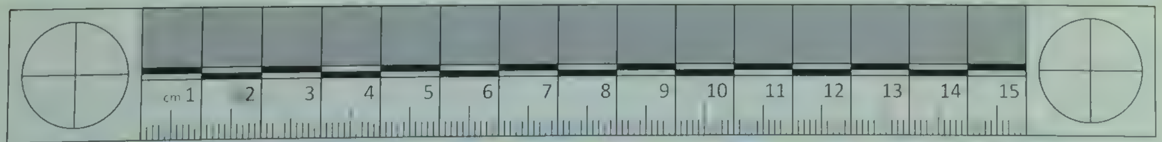

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

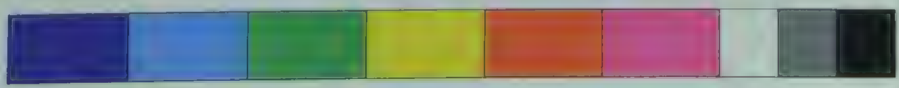


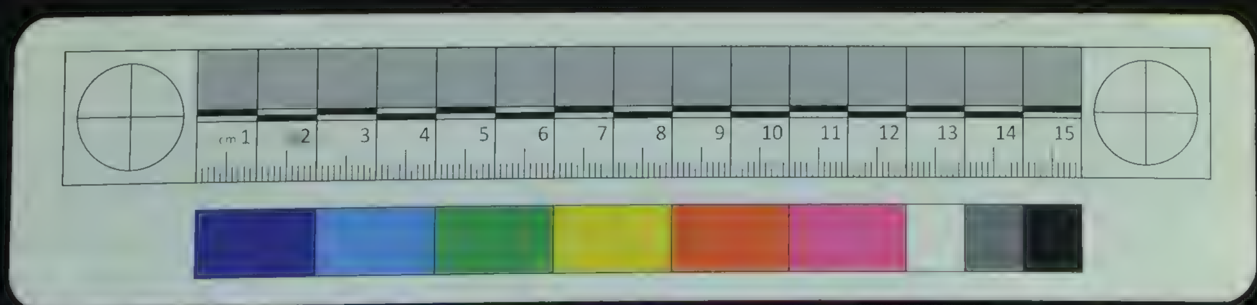




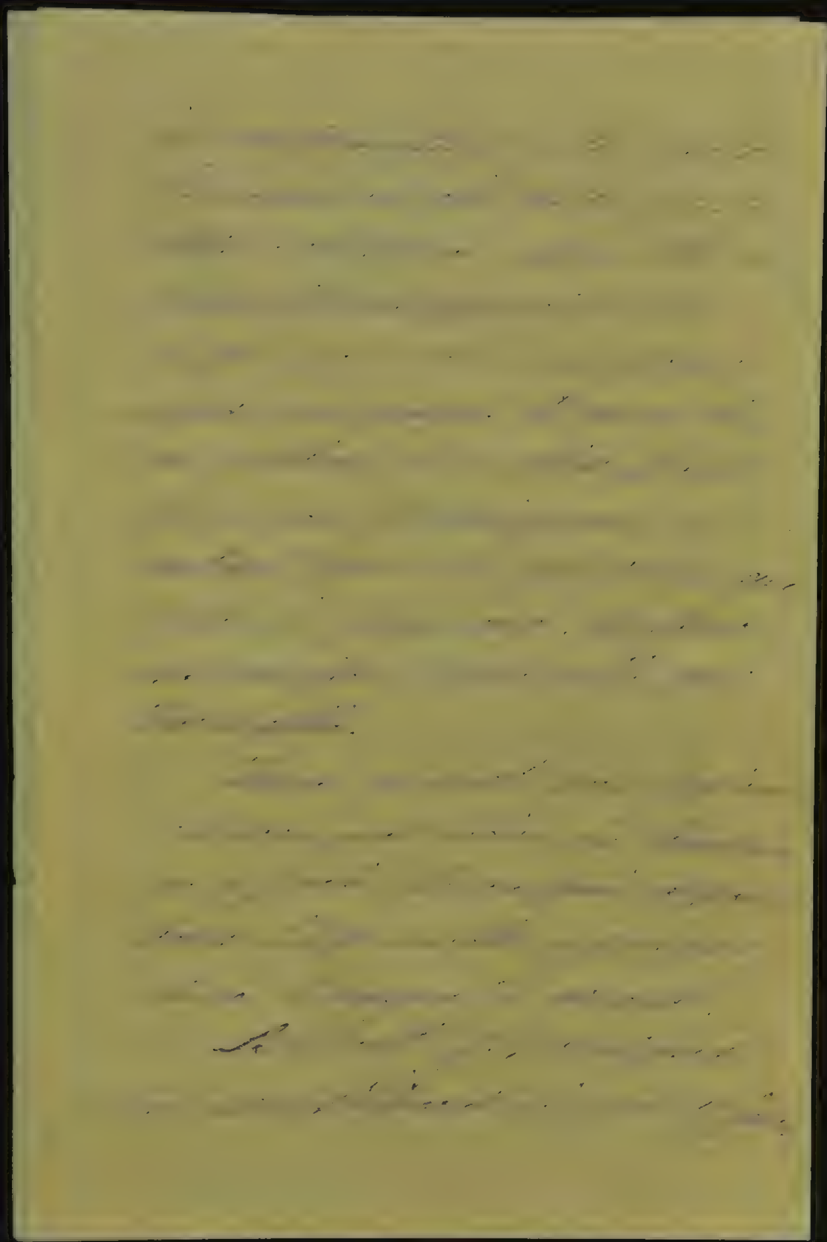

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

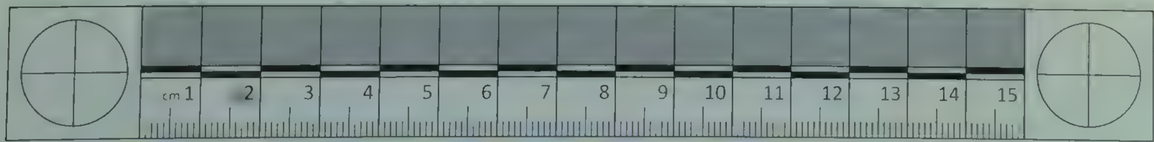


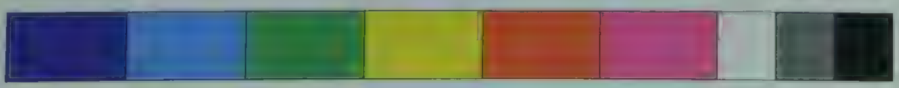

cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

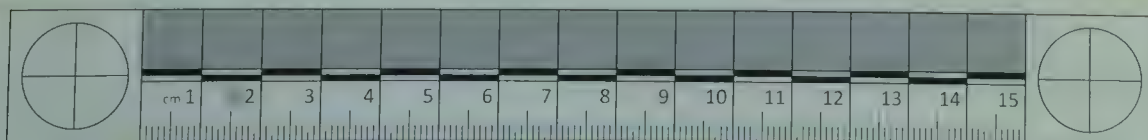
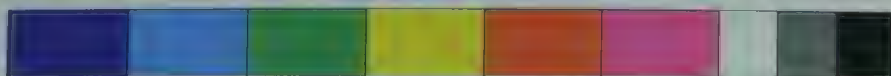

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

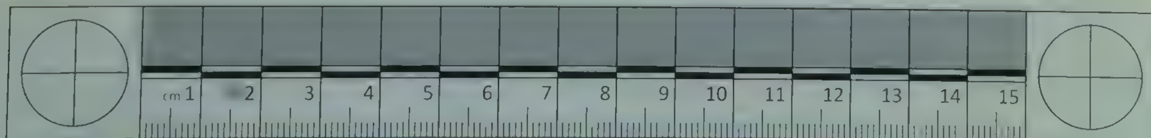


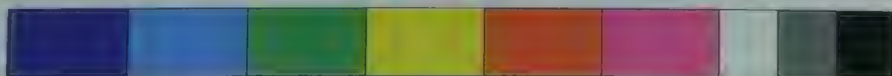

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

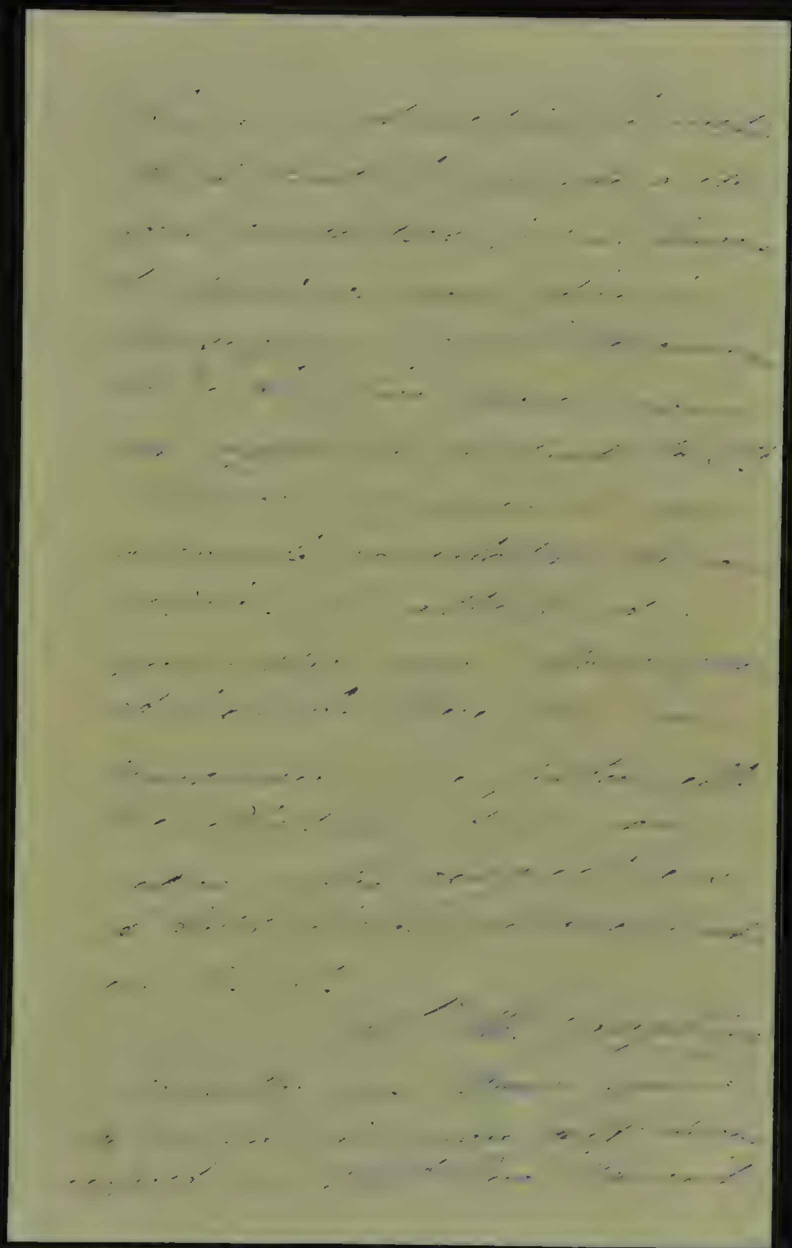

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

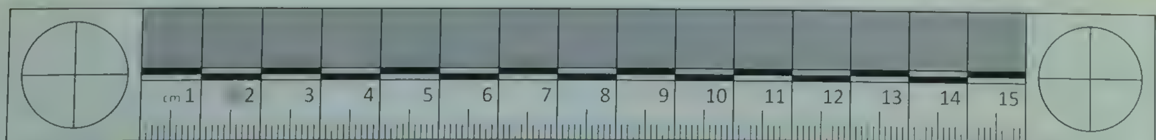


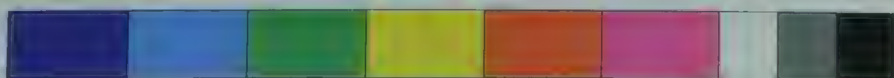

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15


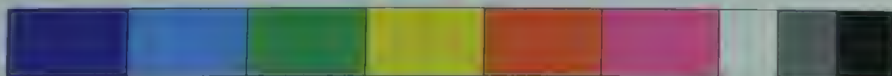

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

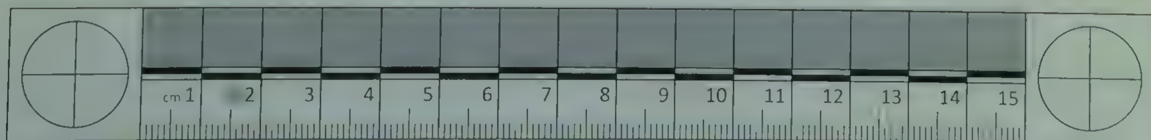


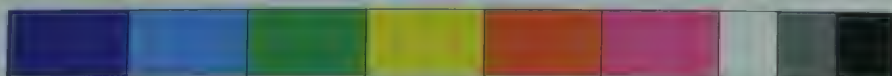


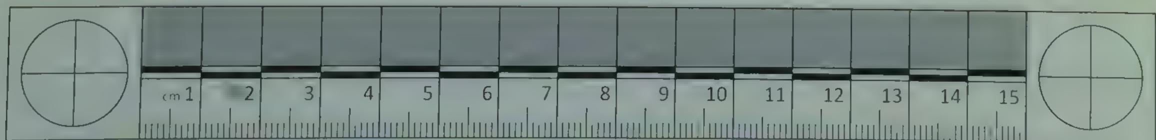

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

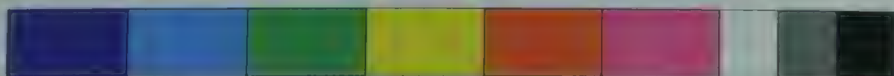


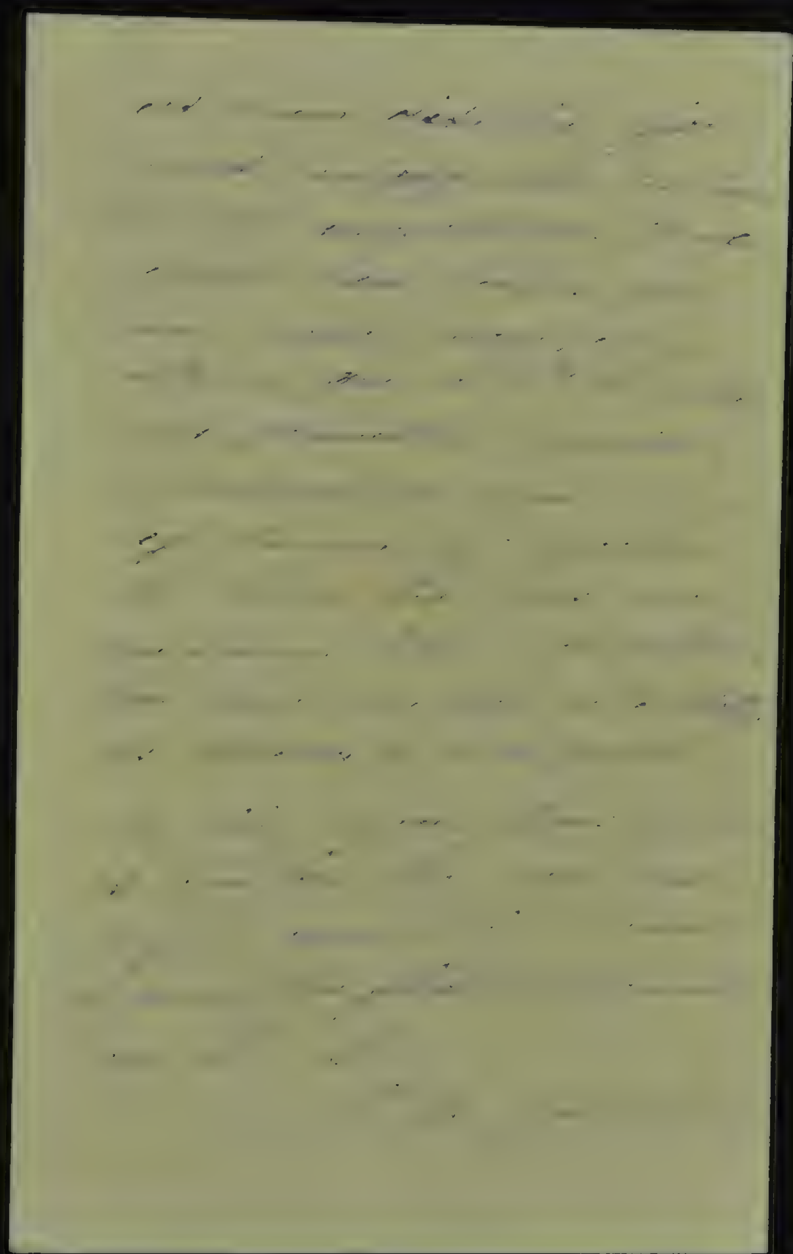


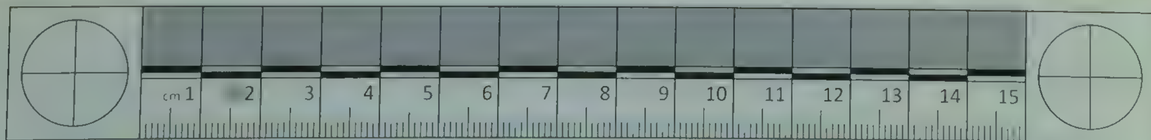


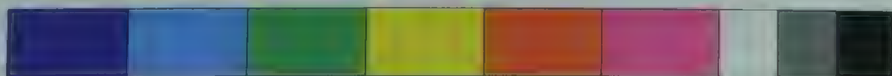


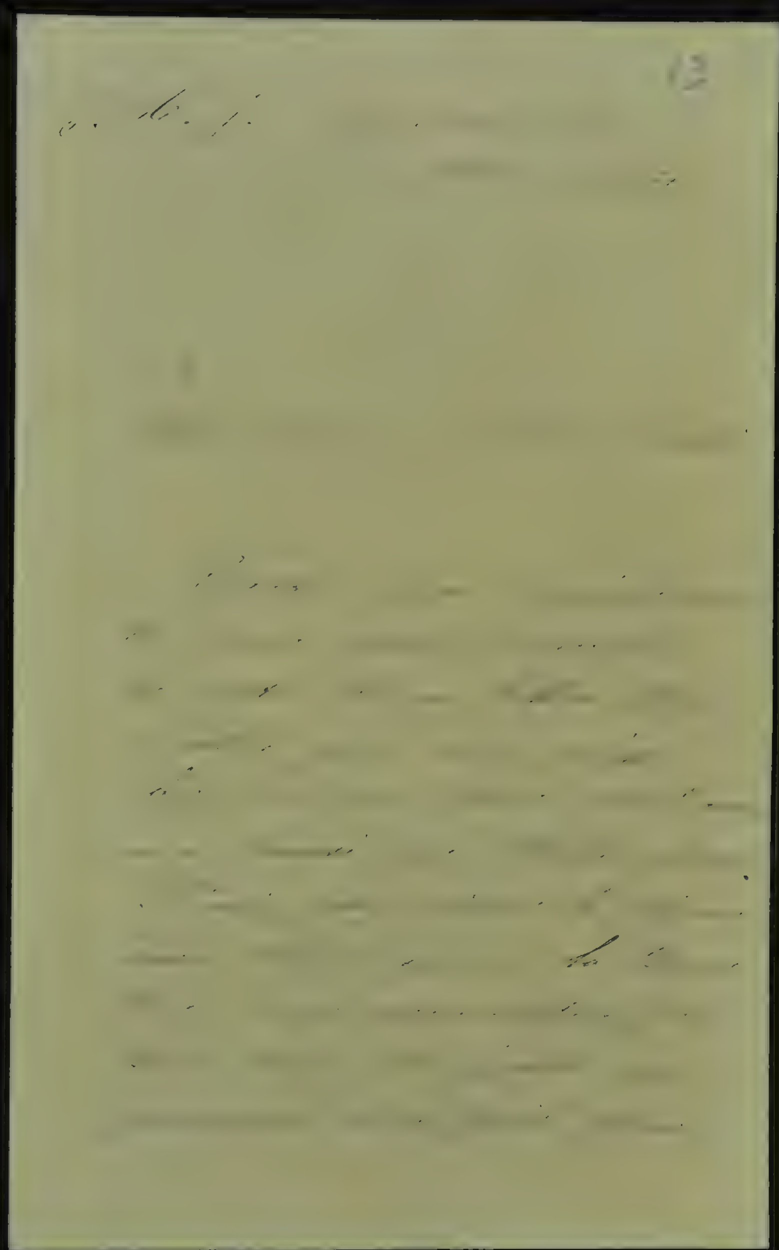


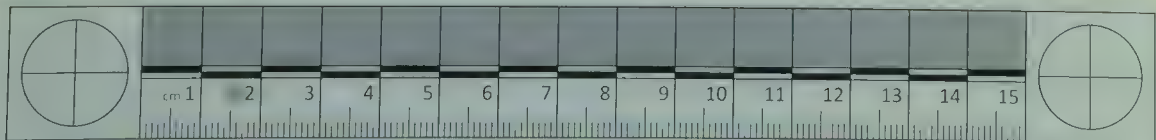




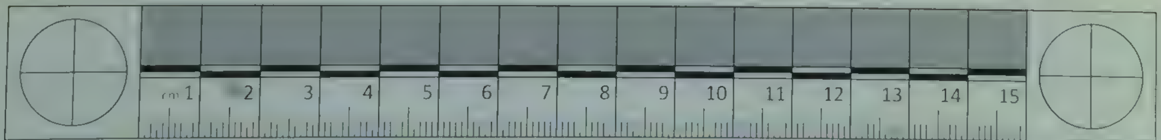

cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15






cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15




cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



[illegible]

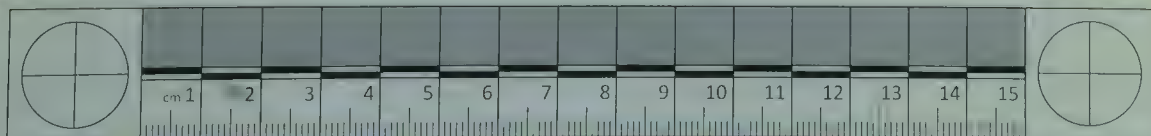
et je [illegible]

[illegible] pour du temps [illegible]

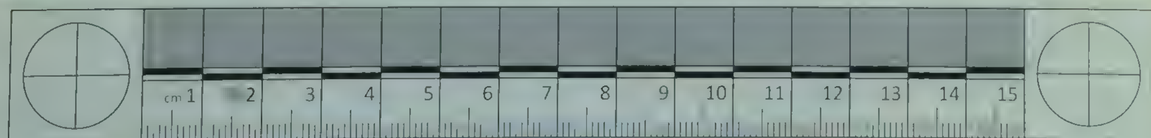
[illegible] respect

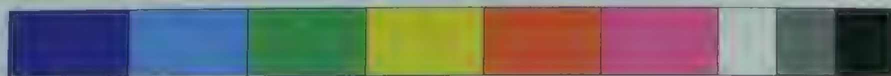
votre fille soumise et [illegible]

[illegible]



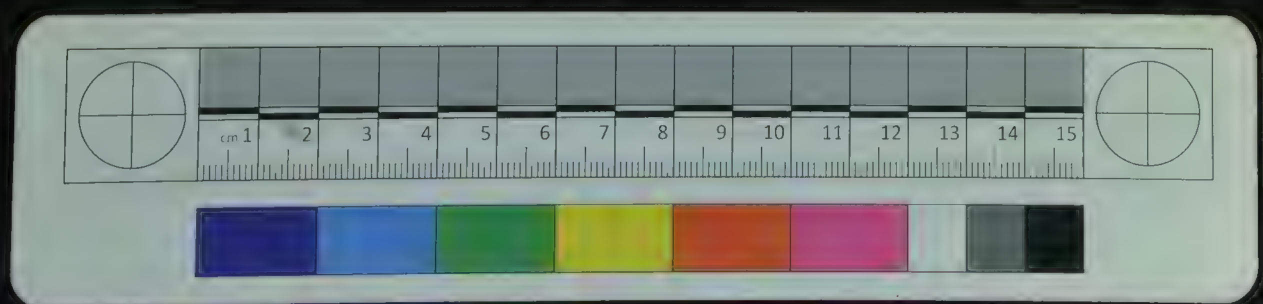


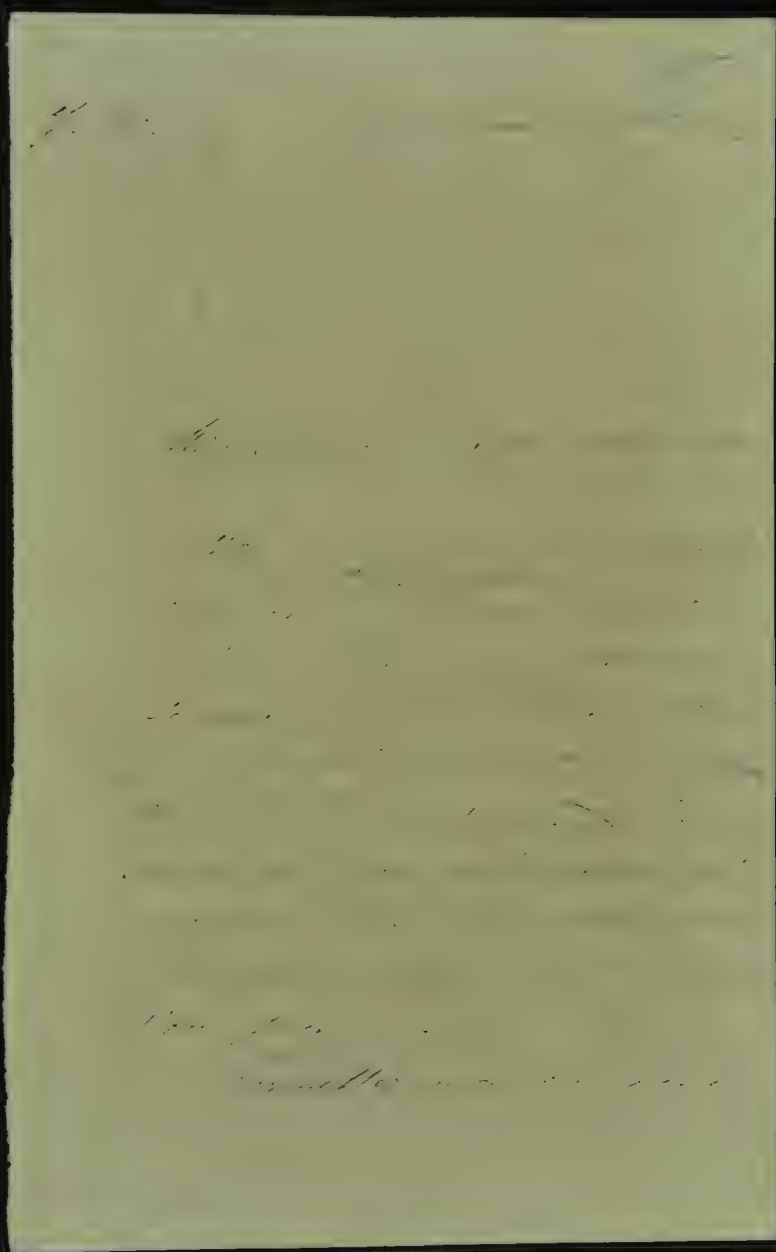

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

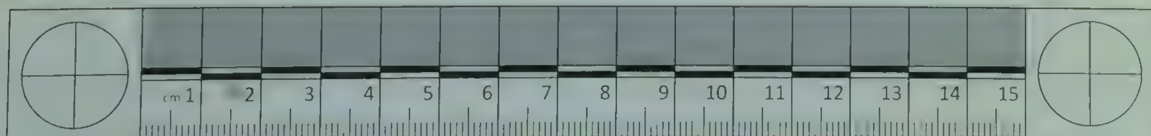


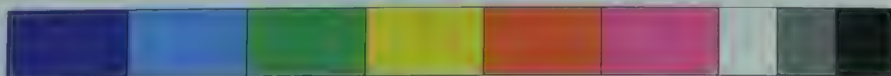


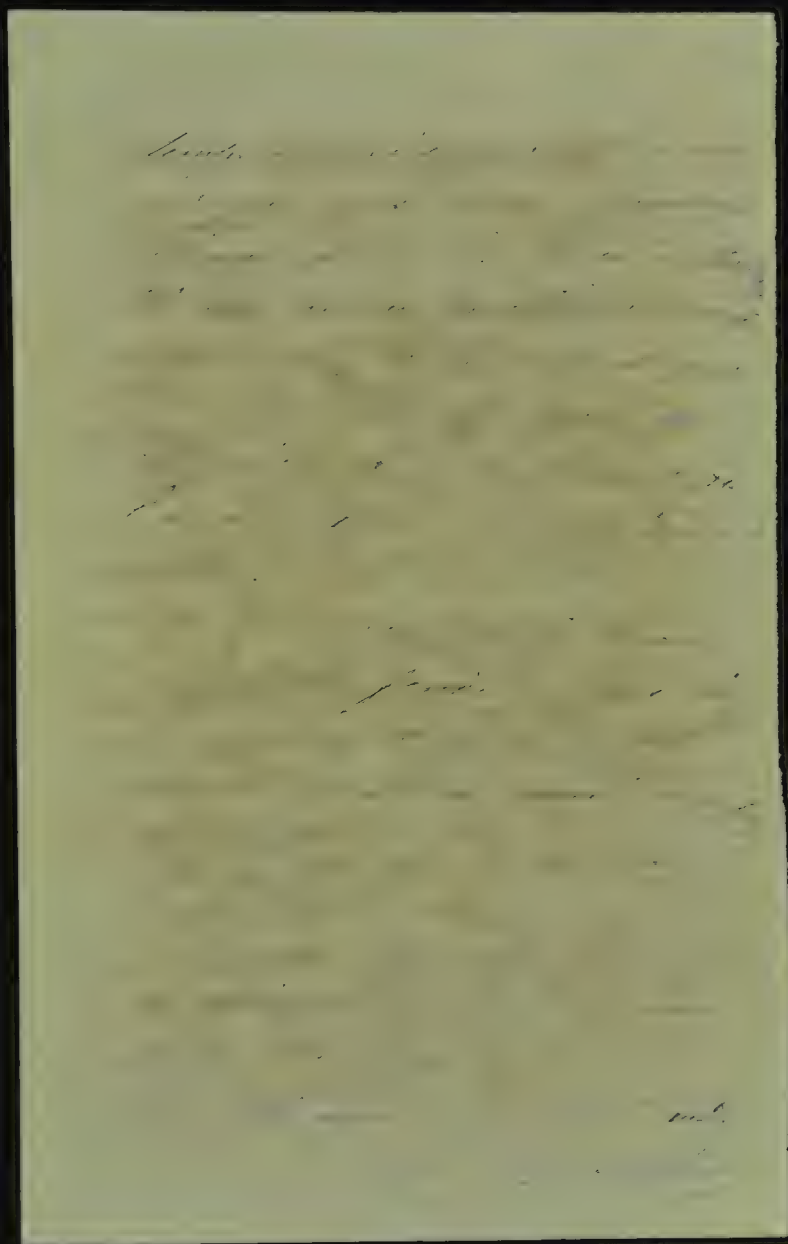


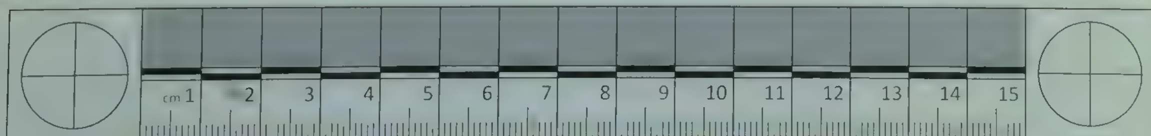

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

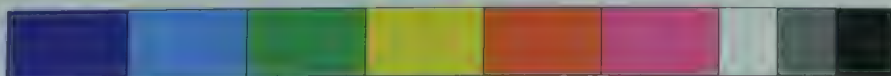



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15






cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



J. M. J.

[illegible]

[illegible] ayant continué toute la [illegible]

[illegible]

de [illegible] en [illegible]

[illegible] l'hôpital, les [illegible] disant

chacune en leur particulier [illegible]

[illegible] craindre

[illegible] que [illegible]

en Europe lui semblait indispensable

pour le maintien de sa santé, vu

que la chaleur du climat est très

nuisible à son caractère excessivement

irritable; [illegible] la

[illegible]

[illegible] départ [illegible]

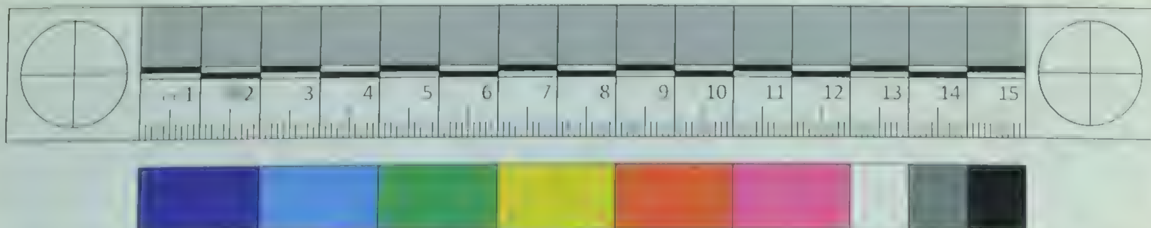
9e. Mme [illegible] pensait
que [illegible] était [illegible]
[illegible] l'orgueil [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] elle a [illegible]
[illegible]
[illegible] qu'il
[illegible] [illegible]
[illegible] maître
de [illegible].
[illegible] a dit qu'elle avait
[illegible] marque
de [illegible]
[illegible] souvent [illegible]
[illegible] comme
[illegible] mais que la [illegible]
[illegible] était celle d'une furieuse.
[illegible] était grande [illegible] son
départ de l'Europe était [illegible],
[illegible] une [illegible]
et [illegible].

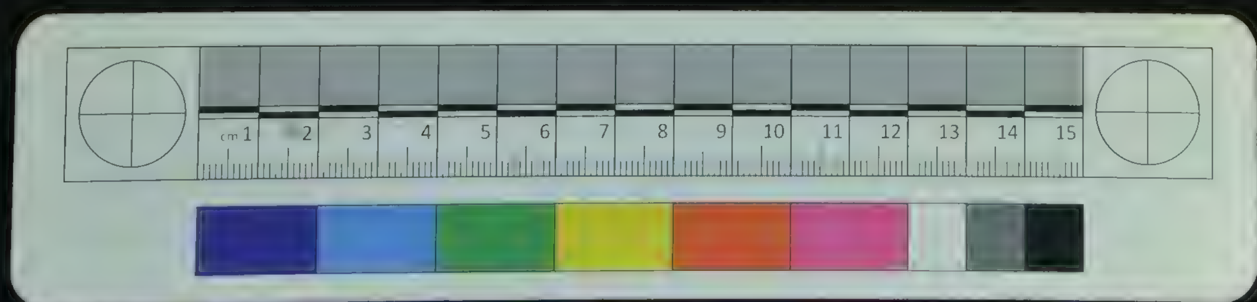
[illegible]
sécurité [illegible]
notre [illegible] par [illegible]
dont le climat [illegible]
maintenir [illegible]
[illegible]
c'était l'orgueil [illegible]
et avec l'[illegible]
et son organis[illegible]
peu à [illegible]
longtemps elle [illegible]

[illegible] a dit qu'elle pensait [illegible]
[illegible] l'orgueil et la jalousie [illegible]
[illegible]
[illegible] en craignant qu'il [illegible]
[illegible] maître [illegible]
[illegible] a dit qu'elle avait [illegible]
[illegible] marque [illegible]
[illegible] plus si [illegible] en commu[illegible]
[illegible] d'une furieuse [illegible]
[illegible]

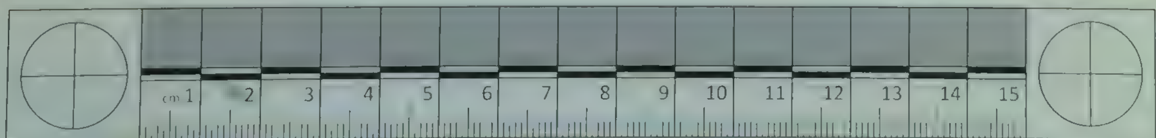
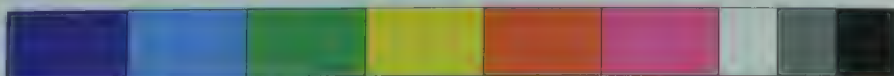
[illegible] a dit qu'elle avait [illegible] la faible[illegible] [illegible] pendant la [illegible] [illegible] la mère Marie [illegible] pendant [illegible] [illegible] elle avait [illegible] [illegible] qu'elle s'était laissé [illegible] l'orgueil et la jalousie et que notre Mère ne pouvant [illegible], elle [illegible] que pour l'[illegible] et notre [illegible] il était très urgent que notre sœur partît vite en Europe dont le climat tempéré pourrait maintenir plus longtemps sa santé.

[illegible] a dit que c'était l'orgueil qui la perdait et qu'avec l'étroitesse de son jugement et son organisation il y avait bien peu à espérer ; que depuis quelque temps elle [illegible] de plus en plus


1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

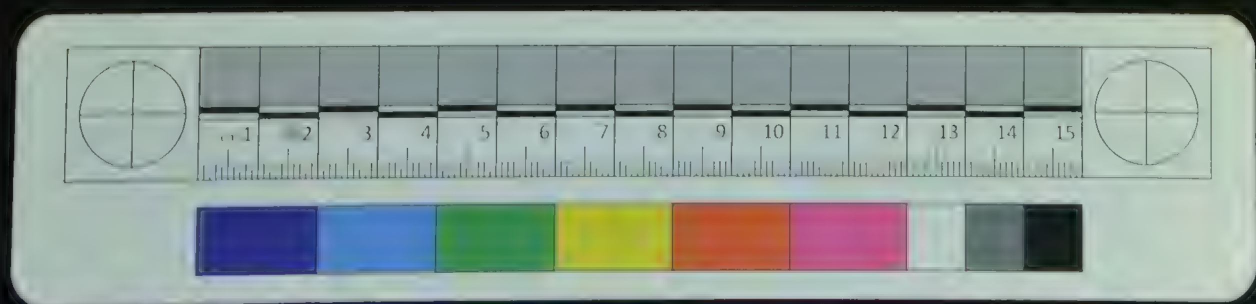

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

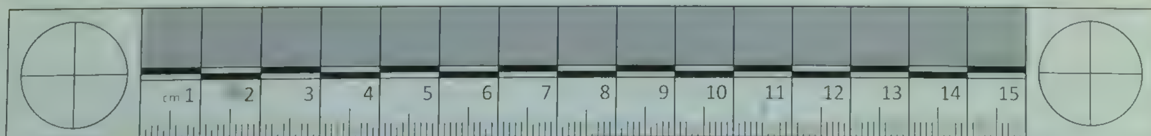

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15


cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15






cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



J. M. J.

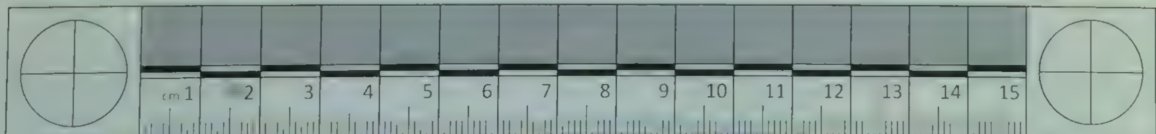
Jaffna 25 Octobre [illegible]

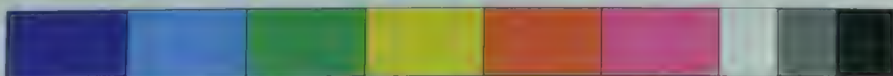
Monseigneur

[illegible]

[illegible] dans l'intérêt de notre vicariat; [illegible]

[illegible] quelques [illegible] à faire; [illegible] nécessaires pour [illegible]





[illegible] 25 [illegible]

Sud-Est du bâtiment. Sans cela le soleil pénétrant dans les chambres, les rend presque insupportables au milieu du jour, durant la plus grande partie de l'année.

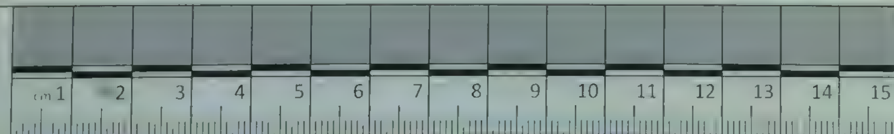
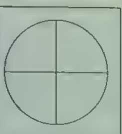
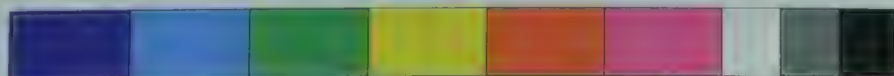
[illegible] les [illegible] nous n'avons pas eu à déplorer parmi nos enfants, tant de maladies, qui [illegible] presque à l'état [illegible] par la [illegible] connaissant, [illegible] maladies et [illegible]

[illegible] 1er [illegible] étaient [illegible] reçues [illegible] ont été [illegible]

bâtiment : Sans cela le [illegible] dans les chambres, [illegible] incomptables au [illegible] plus [illegible] année.

[illegible] les [illegible] sont meilleu[illegible] pas ne à déplorer [illegible] enfants, tant de mala[illegible] presque à l'état [illegible] par la [illegible] mécontents et [illegible] leurs [illegible] étaient [illegible] reçues [illegible] ont été [illegible] 11 [illegible]

[illegible] quelle [illegible] elle ne [illegible] cette [illegible] les [illegible]

[illegible] mes mi-
[illegible] les
[illegible]
[illegible] devait
[illegible] lui
[illegible]
[illegible]
[illegible] la
[illegible] filles [illegible].

[illegible] nous perdions
une autre de nos petites orphelines,
[illegible] Cette
enfant [illegible] première
[illegible]
[illegible] dans
[illegible]
[illegible] en [illegible]
[illegible]
[illegible] elle
[illegible] de faire
[illegible] la
[illegible] fut

[illegible]

Pierre [illegible]

[illegible]

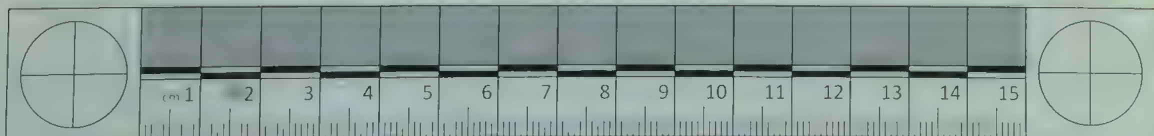
enfant recevait [illegible]

son action [illegible]

[illegible] nous m'en
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] nous perdions
[illegible]
[illegible]
[illegible] première
[illegible] en plus
[illegible] dans
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] fut

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Dieu [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] flambeaux,
[illegible]
[illegible] édifications [illegible]
[illegible] enfant recevait son Dieu pour la premiè[re]
[illegible] cette heure elle fit
son action de grâce avec un recueillem[ent]

[illegible] nous [illegible]; [illegible] pièce; [illegible] fidèles [illegible] elles [illegible] mois [illegible] nous [illegible] les [illegible]; il suffit [illegible] elles [illegible] conduite [illegible] faire [illegible] général


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



J. M. J. 19 [illegible], 5 Juin [illegible]

Monseigneur et Bon Père,

Depuis que j'ai reçu votre dernière lettre, j'ai appris avec peine que vous aviez été souffrant et alité par [illegible], vous avez été condamné à [illegible] pour le repos; j'ai demandé au Bon Dieu de vouloir bien vous rendre vos forces pour travailler [illegible] [illegible] de ceux qui l'aiment tant. Que vous jouissiez d'une bonne santé.

[illegible]

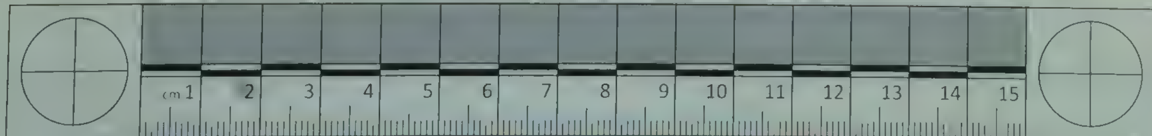
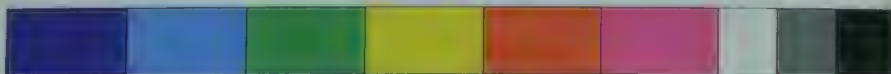
un peu moins [illegible] nous
[illegible], [illegible]
[illegible] cet [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]. [illegible]
et [illegible], [illegible]
[illegible] qui [illegible]
[illegible], [illegible] celui qui [illegible]
[illegible] nous [illegible]
plus [illegible]...
Monsieur, [illegible]
[illegible]
[illegible] immédiatement!
[illegible] l'école [illegible], [illegible]
[illegible] nous [illegible]
[illegible] au [illegible] les Pro-
testants.
[illegible] mois, nous avions [illegible]
[illegible]
[illegible] plus, nous
[illegible]
[illegible]...

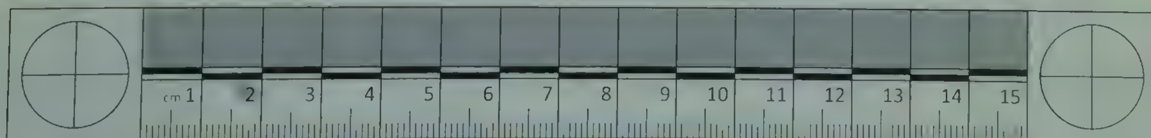
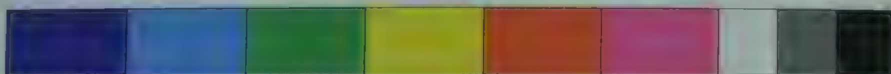
[illegible] je [illegible] pour
[illegible] votre
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]. Monseigneur
[illegible]
[illegible]
[illegible] était [illegible] vous [illegible]
[illegible] vous [illegible]
[illegible]
[illegible], [illegible] vous [illegible]
[illegible] les [illegible]
[illegible] à Cincinnati!
[illegible] petite [illegible],
[illegible] nous [illegible]
[illegible]
[illegible].

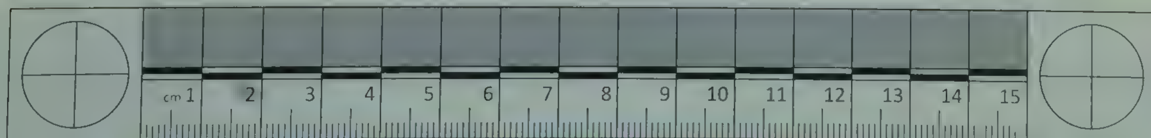
[illegible] nous avions un
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] . . .

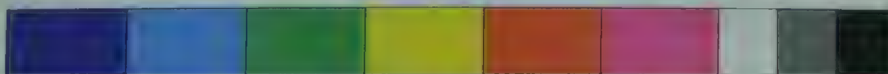
[illegible] vous [illegible]
[illegible]
[illegible] tous [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] voulais [illegible]
[illegible] je pourrais assurer la maison
[illegible] Cincinnati, qui [illegible]
[illegible]
[illegible] j'aurai le bonheur
[illegible] fois, je vous écrirai tout ce qui
était . . .
Puis, Monseigneur, [illegible]
[illegible] n'ont pas [illegible]
[illegible] Cincinnati . . .
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

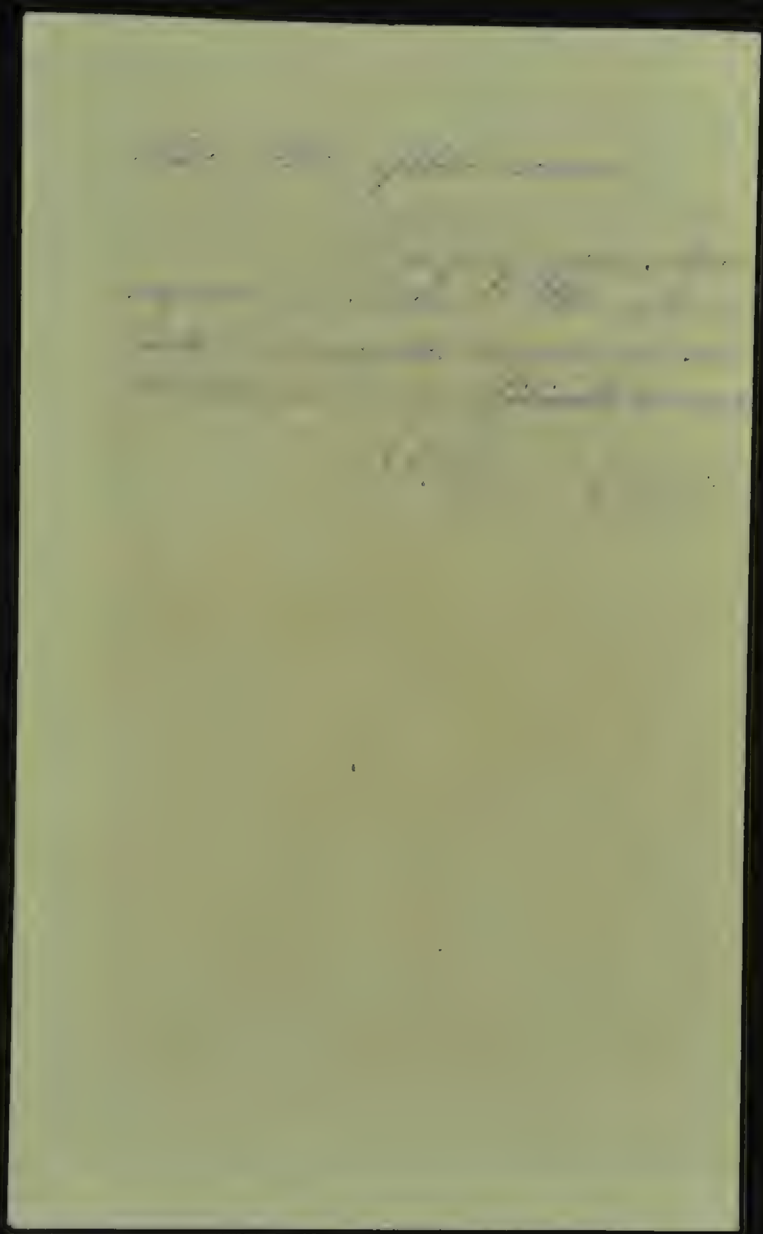


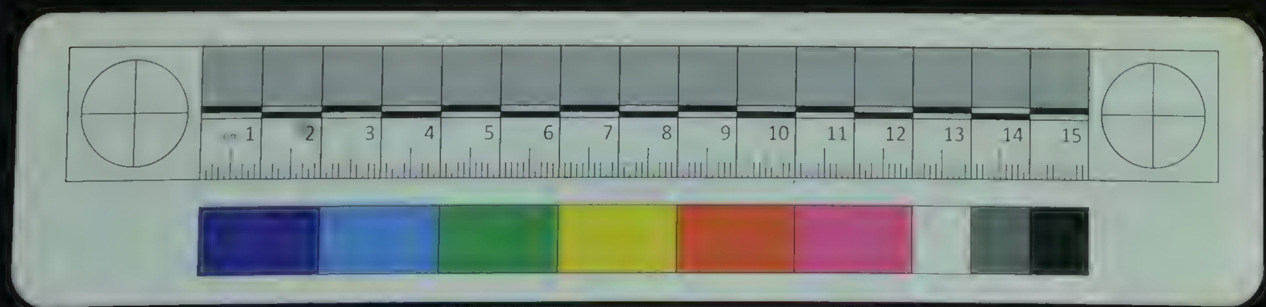

cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15






1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

J. M. J. Trincomalie, 25 av. 84.

21

Monseigneur [illegible],

[illegible]

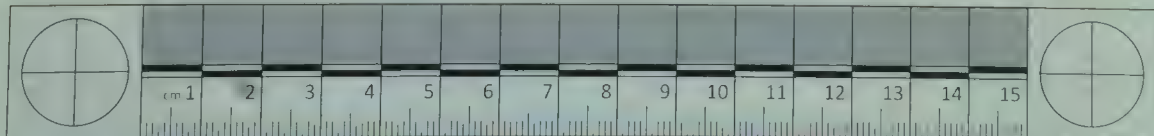
Jugez, Monseigneur, comme j'ai ri de bon cœur à la perspective de ce voyage d'agrément.

Aussi, Monseigneur, je ne viens pas vous demander la permission d'aller à Nancy; mais je vous prie, Monseigneur et Père, de vouloir bien me donner le plus tôt possible une sœur française pour m'aider et aussi pour être chargée de la leçon de Travail Manuel à l'école Anglaise. Je vous assure, Monseigneur, que je suis souvent exténuée et que la présence de cette chère Sœur ne serait pas inutile ici...

Le frère de Sr Gertrude qui fut l'élève à l'athénaeum, écrit à sa sœur pour lui dire de me demander

de prendre en pe[illegible]
lui sous [illegible]
jurait qu'il [illegible]
que son père e[illegible]
[illegible]
[illegible]
sans savoir, M[illegible]
juge à propos [illegible]
que je suis sous [illegible]
devra être [illegible]
Siciens ne sont [illegible]
à Gibraltar.

Peut-être aussi, M[illegible]
trouverez de grand[illegible]
que j'étais dans [illegible]
parents de nos en[illegible]
s'agiraient peut-ê[illegible]
piété, intention[illegible]
éclaireront de leur [illegible]
bon esprit de [illegible]



...onseigneur, comme
... Mon cours à la
... de ce voyage l'âgé
...onseigneur, ne viens
...emandes la première
...Nancy; mais je ...
... Monseigneur et Bon ...
...rien m'est connu le plus
... une sœur française
... et aussi j'étais chargé
... de travail Manuel
... Anglaise. Je vous assure
... que je suis ...
... et que la présence
... Sœur ne serait pas
...
... de St Gertrude qui fit
... cette femme ... de lui
... de me devenir.

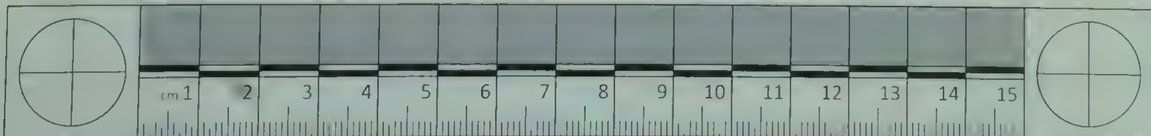
de prendre en pension la fille
... sœur aîné âgé de 5 ans. Il
paraît qu'elle s'est baptisée quoique
que son père et sa mère sont
encore païens.
Je ne crois pas accepter cette ...
sans savoir, Monseigneur, si vous
jugez à propos et d'autant plus
que je suis sous l'impression que
devra être ... l'œuvre de Dieu, car les
Païens ne sont jamais ... ...
à débourser.
Peut-être aussi, Monseigneur, vous
trouverez de grands inconvénients à ce
que l'élève dans la maison les jeunes
parents de nos sœurs indigènes qui
n'agiraient peut-être pas avec assez de
pureté d'intention avec ces enfants, au
détriment de leur perfection et ...
bon esprit de ...

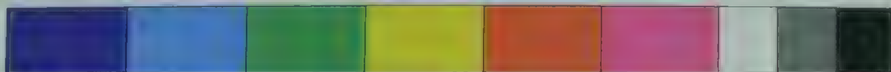
vous baise, Monseigneur, les
pieds de toute [illegible]
[illegible]
des vos Décisions.
Monseigneur, [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] Juillet ?
[illegible] Monseigneur [illegible]
[illegible], que vous n'êtes pas trop
fatigué dans ce long [illegible]
[illegible] et qu'il [illegible]
[illegible]
[illegible].
Chaque jour je demande au
bon Dieu de vouloir bien ac-
[illegible]
De [illegible] Monseigneur
et Bon Père, [illegible]
très respectueux [illegible]

J. M. J. Trincomalie 3 mai 84

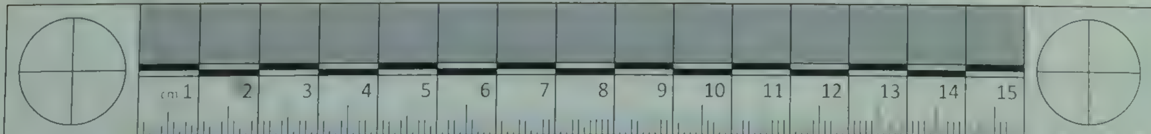
Monseigneur et Bon Père,

Votre lettre du 26 que j'ai reçue avant-hier m'a causé une bien agréable surprise et je viens aujourd'hui vous remercier de tout cœur pr votre sollicitude paternelle. Mais, Monseigneur, je vois avec peine que vous êtes inquiet sur ma santé, tandis que je ne suis pas du tout malade; seulement un peu fatigué. Je regrette beaucoup la Reprise. Que votre grâce





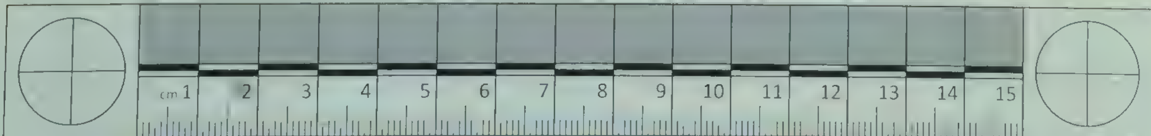
bonté vous impose, Monseigneur
Si je l'avais su plus tôt,
je vous aurais prié, Monsei-
gneur, de ne faire aucune dépen-
se pr ma santé qui n'est
pas du tout mauvaise.
Cependant, Monseigneur, je suis
heureuse à la pensée de revoir bientôt
votre Grandeur, la chère Mère Joséphine
et nos sœurs de Jaffna!
Je vous remercie, Monseigneur et bon
Père de cette faveur et j'espère qu'elle
sera pr moi un encouragement à
devenir plus fervente et plus géné-
reuse au service du bon Dieu.
Daignez agréer, Mon-
seigneur et bien cher Père, l'assu-
rance de mes très respectueux
sentiments et de ma sincère
gratitude.
Sr Marie Emilie



J. M. J. [illegible], le 17 avril 18[illegible]

Monseigneur et Bon Père,

Je suis encore à [illegible] comme vous le savez et je serai obligé d'attendre jusqu'au mois prochain l'arrivée [illegible] qui se dirige [illegible] vers [illegible].
[illegible] qui me [illegible] de manière à [illegible] je devrais partir par [illegible] plutôt que d'attendre le [illegible] en réponse je recevrai en tous points vos ordres, persuadé, Monseigneur, qu'ils ne sont que l'expression de votre volonté.
J'ai reçu [illegible] après la [illegible]



[illegible] (1-38)

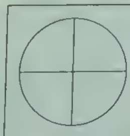
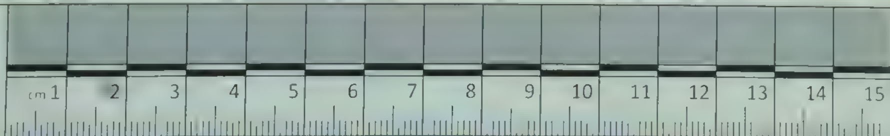
affaire de la Banque, j'ai [illegible] [illegible] à vous, Monseigneur, et j'ai supplié le Bon Dieu de venir à votre [illegible] afin que vous [illegible] [illegible] moins pénible [illegible] [illegible] vous avez confié [illegible] [illegible] ... [illegible] charges [illegible] nombreuses !...

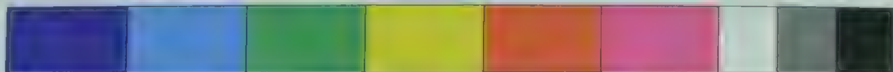
Monseigneur, [illegible] votre lettre du 18 [illegible] [illegible] [illegible] de votre [illegible] paternelle [illegible] reconnaissance [illegible] tellement [illegible] la peine que j'[illegible] [illegible] à la pensée [illegible] être [illegible] maison, qui [illegible] [illegible] qui me rappelle de si [illegible] moments.

Depuis que [illegible] Piquet est ici j'ai eu [illegible] [illegible]

ces petites cir[illegible]
[illegible] bien arrivé[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
pas [illegible]
que [illegible]
Ainsi que [illegible]
me permettre [illegible]
petite visite [illegible]
de vous [illegible]

[illegible], je viendrai [illegible]
j'aspire [illegible]
revenir très [illegible]
vous [illegible]
soit ! [illegible]
[illegible] avec [illegible]
de Jaffna.

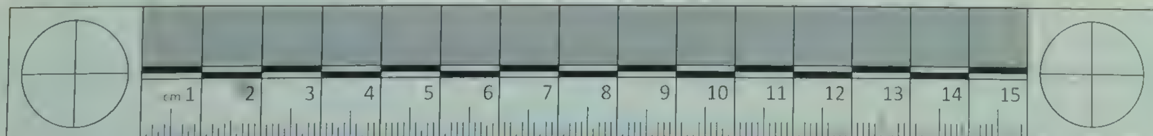



[illegible] [illegible]

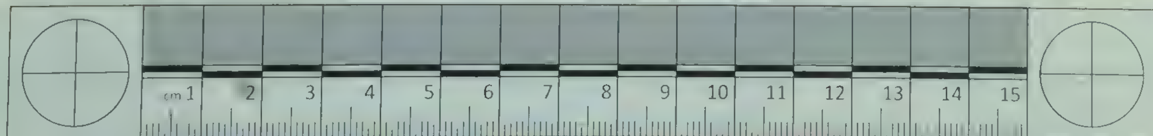
... la Banque, j'ai [illegible]
... Monseigneur, et j'ai [illegible]
... Dieu ce mois à votre
... que vous [illegible]
... [illegible] et l'enfant
... avez confié à cette bon[ne]
... Vos charges sont si
...
... [illegible]
... [illegible] que vous m'[illegible]
... [illegible]
... [illegible]
... [illegible]
... [illegible]
... [illegible] la peine que j'[illegible]
... [illegible]
... [illegible]
... qui [illegible] de ci-
... [illegible]
... [illegible] est
... [illegible]

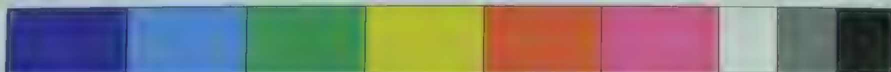
[illegible] petites [illegible] qui et pour-
rait [illegible] que [illegible]
fut [illegible] et que votre Grandeur
ait la bonté de me [illegible] à
Jaffna.
[illegible] vous [illegible] une
[illegible] je ne [illegible]
pas aujourd'hui, mais il paraît
que [illegible] pour
ainsi dire. Monseigneur, veuillez
me permettre de vous faire une
petite visite [illegible] et
de vous ouvrir mon cœur.
Monseigneur et Bon
Père, je [illegible] la [illegible]
[illegible] et je suis [illegible] que je
vivrai très heureuse avec
[illegible] position que ce
soit! [illegible] de
[illegible] avec [illegible]
de Jaffna.





Elle ne pésait pas [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
le plus important [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
nous n'avons [illegible]
[illegible] je ne puis [illegible]
[illegible]
[illegible] je suis resté à
[illegible] tout mon possible
[illegible] d'autre ambition
que d'entrer dans les vues de mes
[illegible]
[illegible] ne [illegible]
[illegible] dans le
[illegible]





je [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible]

une [illegible] [illegible] je ne suis

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] et [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] que

je [illegible] dans [illegible]

[illegible] obligé de vivre [illegible] par

[illegible] [illegible] [illegible] et

Bon Dieu, je [illegible] [illegible]

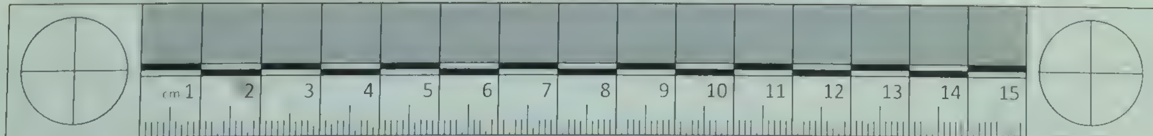
[illegible] [illegible] [illegible]

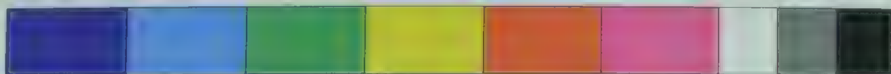
[illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] . . .



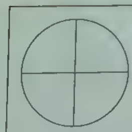
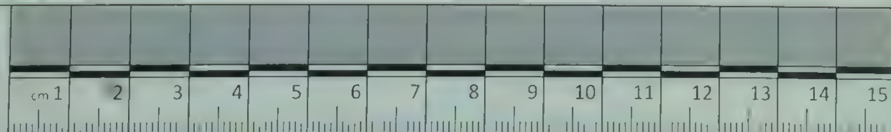


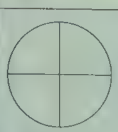
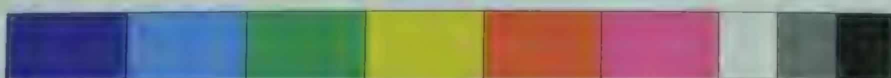
[illegible] point [illegible]

Mais, je demande une position bien plus laborieuse, bien plus [illegible] que celle [illegible] [illegible] [illegible]. Mais je vous assure, Monseigneur, que je serai heureux de me rendre encore utile dans une position plus pénible pour la nature sous certains rapports, mais sur la [illegible] moins de [illegible] [illegible].

Puis donc ne pourriez, Monseigneur, faire tout [illegible] à St Stanislas qui a été [illegible] [illegible], [illegible] Dames une sœur Française pour aider et [illegible] une de sa nation [illegible]. Par ces modifications, l'Œuvre gagnerait beaucoup, etc.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
que [illegible]
[illegible]
[illegible] Mais [illegible]
beaucoup [illegible]
[illegible]
[illegible] je vous [illegible]
que je vous ai [illegible]
Lorsque [illegible]
[illegible]
[illegible]
que vous ne [illegible]
[illegible] de [illegible]
[illegible] d'entr[illegible]
vent la charit[illegible]
[illegible]
Aussitôt que vous [illegible]
seigneur et [illegible]

[illegible] peu et plus je [illegible]
[illegible] le [illegible] à
[illegible] qui pourra
[illegible] ce que je n'aurai
[illegible]
Je [illegible], Monseigneur, que vous avez
beaucoup [illegible], beaucoup de
[illegible] aussi [illegible]
[illegible]
que je vous ai déjà [illegible]
[illegible] la [illegible] du person-
nel [illegible] à notre [illegible], je
[illegible], puisque [illegible]
que nous ne puissions pas faire
une œuvre de piété [illegible] que
le manque d'entente blesse sou-
vent la charité dans notre pe-
tite communauté.
Aussitôt que vous pourrez, Mon-
seigneur et Bon [illegible] à

à mes demandes, plus longues peut-être que vous aviez entreprises [illegible] de [illegible] et vous ai demandé d'autres grâces à la Mission que vous [illegible] de ma part.

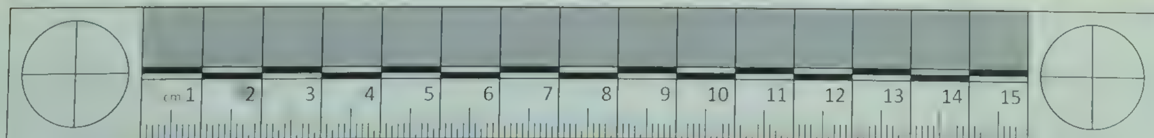
Sr Marie [illegible]

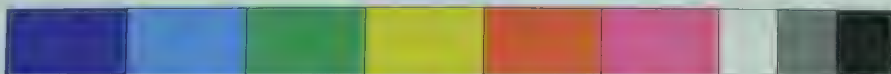
qui vous aide beaucoup, vous prie, Monseigneur, de vouloir bien agréer ses souvenirs très respectueux.

Daignez accueillir, Monseigneur et Bien Père, l'assurance de mes respectueux sentiments et de ma soumission toute filiale.

Sr Marie Emilie

[illegible]

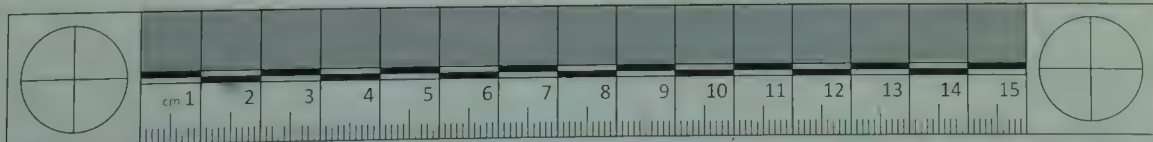




[illegible] Monsieur [illegible]

Je crois avoir remarqué que les [illegible] de l'Exposition [illegible] [illegible] tout [illegible] [illegible]

[illegible]


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



[illegible] 16 juin 188[illegible]

[illegible]

[illegible] bien bon Père,

[illegible]

[illegible] devant [illegible] qui [illegible] de vous [illegible] Monseigneur, [illegible] tout ce [illegible] avec [illegible] toute [illegible].

[illegible] pas c'est [illegible] que [illegible] qui occupe un [illegible] qui [illegible] n'est pas légitimement [illegible]. Je vous [illegible] M. [illegible] de [illegible] autre [illegible] que [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] mon [illegible]

[illegible] grâce [illegible] qui [illegible] me [illegible]

[illegible] et je [illegible]

grâce [illegible]

[illegible] envoyé.

[illegible] on arrive [illegible] j'ai trouvé la maison bien [illegible] et bien noire, [illegible] en revanche [illegible] qui trouvent notre [illegible] maison [illegible] incommode feraient bien de venir passer quelque temps ici . . .

Notre pauvre maison m'a fait l'effet d'une maison [illegible] qu'on [illegible] comme nous avons [illegible] dans nos maisons

J'ai cru [illegible] avoir une cloche pour [illegible] depuis 5 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir.

Il me semble qu'une cloche m'aurait [illegible] la régularité qui [illegible] elle rappellerait un [illegible] personne. [illegible]

[illegible]

[illegible] je crois [illegible]

[illegible] ses [illegible]

L'école [illegible]

9 [illegible]

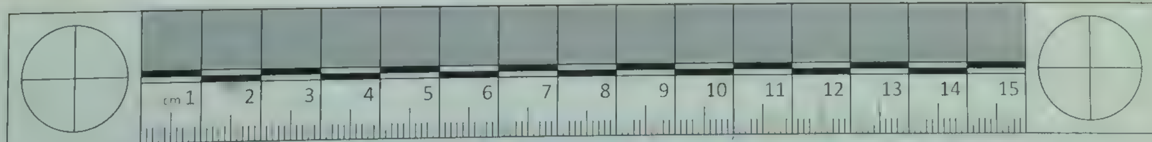
[illegible] 40 [illegible]

7 [illegible] 7 [illegible]

9

J'ai [illegible]

[illegible]





[illegible] grâce [illegible]
[illegible]
[illegible] raisonné [illegible]
voire, [illegible]
[illegible] raison [illegible]
[illegible] bien de venir pas
[illegible]
[illegible] comme [illegible]
[illegible]
[illegible] depuis 5 heures
à 9 heures du soir.
[illegible] m'aidait
[illegible] qui [illegible] à désirer
[illegible] sans [illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible] toutes vos 8 [illegible].
Je [illegible] mes [illegible] tiens.
[illegible] approche [illegible]
autant que possible du régime [illegible]
maison de [illegible].
[illegible] expérience [illegible]
ses [illegible] régimes et ses bonnes [illegible]
[illegible] sont
pas [illegible].
L'école [illegible] a été très [illegible] que je [illegible]
[illegible] nous [illegible]
[illegible] la [illegible]
[illegible] a été [illegible] 40. Celle [illegible] 26
[illegible] 7 [illegible]
[illegible]
J'ai [illegible] que je crois [illegible] 3e
[illegible] Pierre [illegible]
[illegible] 211 [illegible]
Je lui [illegible] 8e
[illegible] pas ce [illegible] remarqué qu'elle
[illegible] qu'elle ne soit pas
[illegible]. Je [illegible] m'envoyer ma
[illegible] vous dans la [illegible] c'est
un enfant que j'ai [illegible]
je [illegible] mai.

[illegible] nos [illegible]

[illegible]

elles ne [illegible] pas [illegible]

[illegible] elles [illegible]

[illegible]

[illegible] d'elles [illegible]

[illegible]

c'est la [illegible] de [illegible]. je ne [illegible]

ces [illegible] ont [illegible]

[illegible] de plus [illegible] je [illegible]

[illegible]

l'autrefois [illegible]

[illegible] pas [illegible] qu'elle [illegible] ?

[illegible] une [illegible]

[illegible] si [illegible]

[illegible]

[illegible] dans [illegible]

[illegible]

[illegible] côté [illegible]

25 [illegible] 40 [illegible]

[illegible] Pères, je [illegible]

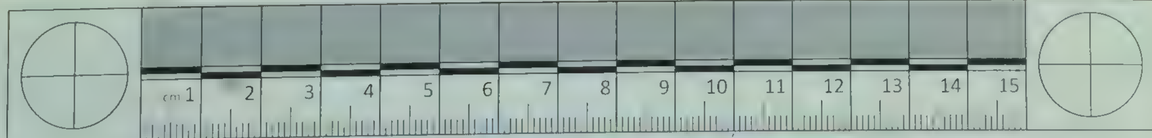
[illegible]

[illegible]

[illegible] ce n'est [illegible] le moment

[illegible]

[illegible]





[illegible] ... Je me [illegible] ... je ne [illegible] ... [illegible]

[illegible] ... le [illegible] 40 [illegible] ... [illegible]

[illegible] ... le moment [illegible]

[illegible] ... [illegible] mes [illegible] nous [illegible]

[illegible] ... [illegible] pour le [illegible] mais elles

ne [illegible] que [illegible] comme

[illegible] que cela [illegible] les

[illegible] de [illegible] le pays. [illegible]

[illegible]

je [illegible] mais [illegible]

je ne [illegible] pas [illegible] que [illegible]

je ne [illegible] jamais [illegible]

ce que nous [illegible].

[illegible] sous [illegible]

Si je pouvais [illegible] nous [illegible]

avec bonheur mais [illegible] puis [illegible]

[illegible] temps il est [illegible]

[illegible]

[illegible] à ce que [illegible]

[illegible] leur [illegible].

J'ai [illegible] elles se [illegible]

[illegible] la

[illegible] les

trois [illegible]

[illegible] plus grande [illegible]

est [illegible] à la cuisine [illegible]

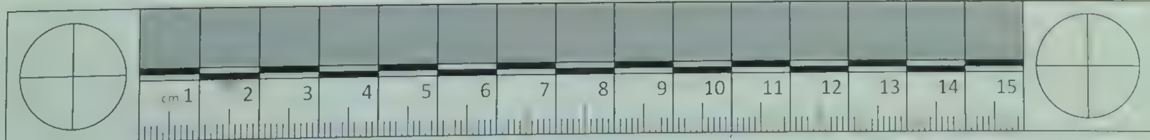
[illegible] les choses [illegible]

[illegible] meilleure [illegible]

[illegible]

A la classe [illegible] il y a 30 [illegible]
[illegible]
[illegible] 17. Les petits garçons [illegible] les
classes [illegible] très [illegible]
les 4 autres sont plus jeunes. Depuis que [illegible]
mais il y en a 3 qui ne viennent pas [illegible]
[illegible] Merci Monseigneur de
m'avoir fait remarquer ce petit manque
j'y veillerai avec soin sur ce qui le pourra [illegible]
Voici Monseigneur [illegible]
[illegible]itation que j'ai trouvée [illegible]
en arrivant ici. [illegible]
5 heures à 5h½ nous faisons notre
prière, nous faisons le point [illegible]-
tation, nous récitons l'Angelus
au son d'une petite cloche et nous
[illegible]
[illegible] le sacristain comme le M[illegible]
[illegible] pour dire la Messe
pendant le temps [illegible] depuis
[illegible] jusqu'à la fin
Messe nous faisons notre médita-
[tion] nous pouvons [illegible]
Je ne crois pas qu'[illegible] mais
[illegible] beaucoup [illegible] je pense
qu'[illegible]

[illegible]
Dans [illegible] le temps
[illegible]
j'y assiste [illegible]
un sujet de [illegible]
temps que [illegible]
un grand [illegible]
[illegible]
vous ne pou[illegible]
plus conven[illegible]
pense et que [illegible]
recommander [illegible]
[illegible]

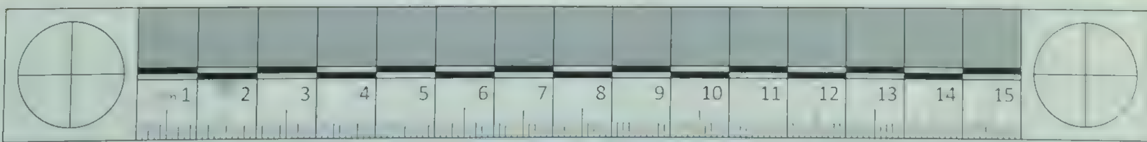



[illegible] garçons [illegible]
[illegible] femmes. [illegible]
qui ne viennent pas [illegible]
Monseigneur de [illegible]
[illegible] ce petit monde
[illegible] ce qui se passe [illegible]
[illegible] j'ai [illegible]
[illegible] nous faisons notre
[illegible] le [illegible]
[illegible] tous [illegible]
[illegible] et nous
[illegible] comme le M [illegible]
[illegible] pour dire la Messe
[illegible] qui [illegible] depuis
[illegible]
[illegible] notre [illegible]
[illegible]

[illegible] je [illegible]
[illegible] la Ste Messe pour vos
[illegible] le temps [illegible] notre [illegible]
[illegible] les personnes [illegible] qui
y assistent, pour nos [illegible] et pour nous
un sujet de [illegible], [illegible] pour
[illegible] que [illegible] à [illegible] chez vous
un grand [illegible]. Nos [illegible]
[illegible]. Je me [illegible] qu'il
[illegible]
[illegible] la Ste Messe [illegible]
Monseigneur, que celle que nous [illegible]
ne suffira pas. Je [illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible] Monseigneur, [illegible]
vous ne [illegible] nous donner
plus [illegible] la Ste Messe [illegible]
[illegible] que vous [illegible] deux fois [illegible]
[illegible] Quand [illegible]
[illegible]
[illegible], nous [illegible]
[illegible] pour [illegible] que
la Ste Messe chez nous ne nous est
pas [illegible] qu'elle est [illegible]
[illegible] gratuit [illegible] votre [illegible] belle [illegible]

[illegible]





J. M. J. Trincomalee 12 Octobre 1884

[illegible]

Monseigneur et bien aimé Père,

[illegible]

J'espère que vous êtes rentré [illegible] en bonne santé et que le plus [illegible] de vos affaires [illegible] quand ma lettre vous arrivera.

J'ai reçu votre paternelle lettre du [illegible] juillet, elle m'a fait du bien et m'a bien encouragé. J'ai eu le [illegible] que j'aurais dû vous remercier plus tôt. Monseigneur, je prie très humblement votre Grandeur Monseigneur, de pardonner un si long silence [illegible] vous si bonne

lettres elles m'aident à porter ma croix.

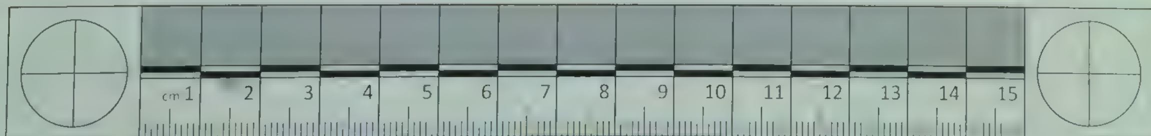
Depuis le 14 juin date de ma dernière lettre à votre [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], je vais tacher de me les rappeler afin de vous les écrire le mieux qu'il me sera possible.

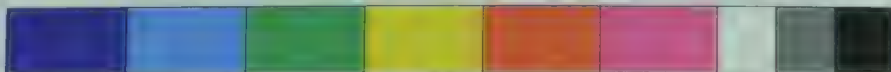
Le [illegible] juin [illegible] [illegible] [illegible] malade [illegible]

[illegible]

renvoya sa voi[illegible]

[illegible]

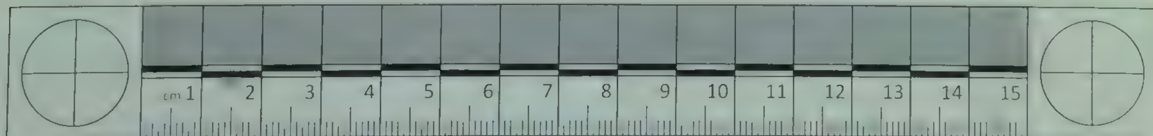


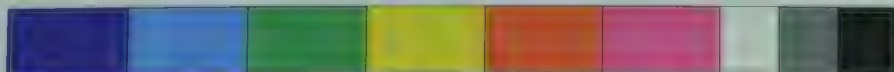


…dent à porter ma …
… juin daté de ma
… votre Grandeur, bien
… passés ici, je vais
… rappeler afin de
… le mieux qu'il me

… Mme Little ministre pro-
… priée d'aller voir
… grièvement malade
… la porte lui et
… espérait que le Mr
… ferait du bien mais
… autres il avait pensé
… pendant le temps
… un peu trop
… je joindrai à Mme Little
… quand la chaleur serait
… Mr Major apprit que
… son Epouse il nous

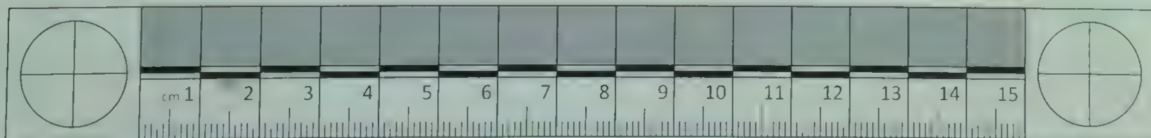
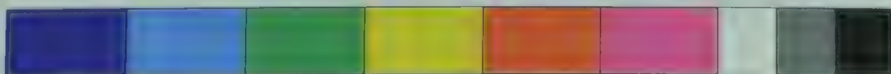
envoya sa voiture; nous partîmes
ma Sr Stanislas et moi à notre arrivée
Mr Major vint nous recevoir, nous
exprima toute sa gratitude, nous fit
part de la peine et des craintes que lui
inspirait la maladie de son Epouse
atteinte de [illegible] depuis quelques jours
Mr Major voulut lui faire prendre
une potion pour la calmer mais
~~depuis~~ la veille elle lui avait défendu
l'entrée de sa chambre il espérait que
notre visite lui ferait du bien, et que nous
pourrions lui faire prendre la potion,
c'est pour cela qu'il desirait notre visite
La malade nous reçut très bien au
grand étonnement de toutes les personnes
du Ministre et de la ministresse
qui étaient là, ainsi que Mr l'Agent
qui était venu consoler son ami Mr Major.
Pendant que nous étions avec elle elle





[illegible] prière de [illegible]
[illegible] elle demanda qui [illegible]
le lui apporta lui même [illegible]
comme elle est [illegible].
quand elle a fini elle [illegible]
[illegible] comme
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] à la prière de
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Mais elle n'a pas été [illegible] un
moment après notre départ elle
s'endormait et reposait pendant 8 heures
M. le P. Marcel a [illegible]
notre visite et nous remplaça dans
cette œuvre de charité. La malade a
fait depuis de grands progrès Mlle Mijon
est tout à fait folle.

(2)
[illegible] protestante [illegible]
[illegible]
vous n'en pas [illegible]
[illegible]
lui fait et Mlle [illegible]

...vider du bouillon avec
...[illegible] que son Mari
...lui-même [illegible]
...[illegible]
...fini elle [illegible] la main
...avec affection comme
...[illegible] peine
...[illegible]
...[illegible]
...[illegible] elle comprit
...Mari [illegible]
...[illegible]
...[illegible]
...[illegible] la quand
...[illegible]
...notre départ elle
...pendant 2 heures
...à notre retour [illegible]
...et nous remplaça dans
...charité. [illegible] a
...grands progrès Mme M. je
...bole.

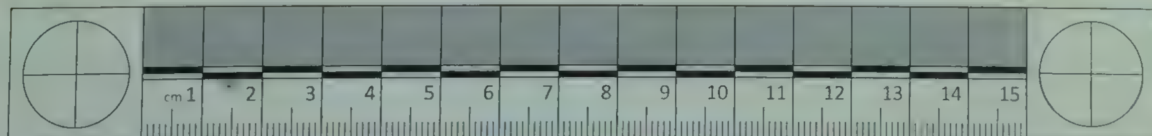
A quelques [illegible] de [illegible]
[illegible] parlé à une
[illegible] elle [illegible]
de [illegible] elle désirait quitter la
[illegible] faire
une position. Je lui fis dire de m'en
[illegible]
comme [illegible]
je lui dis d'être [illegible]
elle [illegible] dit [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
vous n'en parlerez à personne [illegible]
Elle est [illegible] plusieurs fois [illegible]
[illegible] à la
femme du ministre [illegible] en
même de lui trouver une place de
gouvernante chez ses [illegible]. Elle
la fait et Madame [illegible] lui a promis
sa protection.

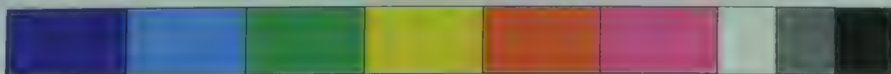
Le 26 juillet le R. P. [illegible] [illegible] à [illegible] me fit cadeau d'un petit [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] il me fit [illegible] les [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de piété.

Le 18 juillet [illegible] [illegible] l'examen de l'inspecteur à [illegible] [illegible] nous avons eu 81 pour cent et le 20 à la classe anglaise 78 pour cent. Les deux [illegible] [illegible] ont été de 315 Roupies.

J'ai reçu cet argent les premiers jours d'octob. ; une première dette a été de payer les dettes d'une [illegible] mais il m'est resté 50 Roupies avec lesquelles je vais faire cimenter la classe anglaise qui en a grand besoin. Je remercie le

bon Dieu de nous [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
Le 1er septembre [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] la visite, [illegible]
mois quatre jours. [illegible]
profitèrent pour la [illegible]
[illegible] [illegible]
de nous [illegible]
Nous avons donné [illegible]
promis [illegible] [illegible]
le bon Dieu permette [illegible]
un peu [illegible] [illegible]
ma reconnaissance [illegible]





... le R. P. [illegible] [illegible]
[illegible] fille [illegible] Dieu
... du [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible], le plus [illegible] que
... [illegible] les plus [illegible] le
... [illegible] [illegible] jours [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
... [illegible].

[illegible] [illegible] [illegible] l'[illegible]
... [illegible] [illegible]
... 44 [illegible] [illegible] [illegible]
... anglaise [illegible] 48 pour
... [illegible] [illegible] ont été [illegible]
...

... [illegible] [illegible] les premiers
... [illegible] première [illegible]
... les [illegible] [illegible] [illegible]
50 [illegible] avec lesquelles
... [illegible] la chaîne anglaise
... [illegible] [illegible] jusqu'au [illegible]

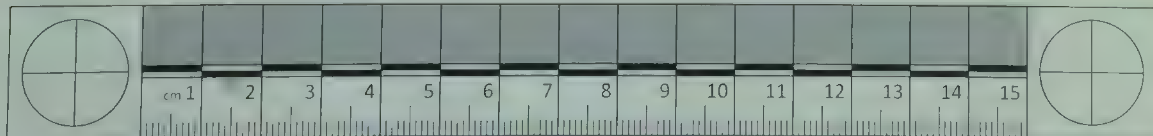
bon Dieu de nous avoir donné [illegible] qui
[illegible] [illegible] [illegible]

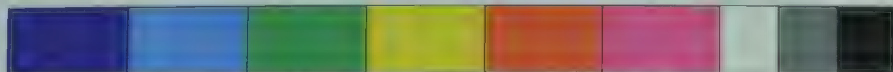
Le [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] premiers [illegible]
[illegible] [illegible] les [illegible] par [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] jamais [illegible].
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] quatre jours. [illegible] [illegible]
profitèrent pour la première fois de
ce [illegible] [illegible], [illegible] Père [illegible]
de [illegible] [illegible] fait du bien [illegible].
[illegible] devinez cette grâce [illegible]
[illegible] [illegible] bien souvent [illegible]
le bon Dieu, permettez-moi quoique
un peu [illegible] [illegible] [illegible] toute
ma reconnaissance. [illegible]

partîmes pour aller passer 8 jours à Marguerny petit village dans les jungles à une petite distance de la côte du sud de Pimasmidi. Le R. P. Batiste nous y devança de quelques jours [illegible] nous accompagnâmes notre bagage [illegible] Le R. P. [illegible] [illegible] Tous les jours le R. P. [illegible] à Marguerny [illegible] [illegible] trois fois tous les jours, nous fûmes bien édifiés [illegible] puisque tous les habitants hommes et femmes [illegible] Le 25 fête de St Louis le R. P. donna le baptême à un enfant [illegible] nous retournâmes tous le soir à [illegible] heureux du bien que notre [illegible] avait procuré à cette petite chrétienté.

Le 1er septembre nous avons repris ma[illegible]

Nous n'avons pas [illegible]





... cette pensée [illegible] jamais [illegible]
... petit village [illegible]
[illegible]
[illegible]

pour correction. je crois que le départ du Père [illegible] et de la Sr [illegible] lui ont fait du mal. elle aime beaucoup le monde et pour la retraite [illegible] on ne la trouve pas sérieuse.

[illegible]

Depuis [illegible] l'école [illegible] catholiques et [illegible] 7me [illegible] 5me standard [illegible] 10 [illegible] 3me [illegible] 1re [illegible]

[illegible] Nous n'avons pas de 4me standard.

[illegible]

[illegible]

Vers la fin de septembre après avoir [illegible]
[illegible] du R. P. [illegible] j'ai fait [illegible]
[illegible]
[illegible] afin [illegible] particulièrement tout [illegible]
[illegible], j'espère Monseigneur
que je n'ai [illegible]
[illegible]. [illegible]
[illegible] : [illegible]
[illegible], [illegible]
ont donné [illegible]
[illegible]. Le plus [illegible]
[illegible] Monseigneur [illegible], du
[illegible], du R. Père [illegible]
[illegible], [illegible] la Mère [illegible]
[illegible]. C'est je crois [illegible]
[illegible]), [illegible]
[illegible]
Le 8 octobre nous avons eu la visite
de M. [illegible] Ministre de l'instruction
publique; il a paru content [illegible]

Monseigneur [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
je [illegible]
[illegible]
[illegible]
Vous dans [illegible]
je puis bien [illegible]
Francis [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Mère [illegible] Stanislas [illegible]
religieuse [illegible]
Monseigneur [illegible]
je ne [illegible]
je ne puis [illegible]

[illegible]

Monseigneur, quand je vous écris dans ma lettre [illegible] que j'avais [illegible]

[illegible]

[illegible] Ste Philomène [illegible]

Mes dames Ste [illegible] Pierre [illegible]

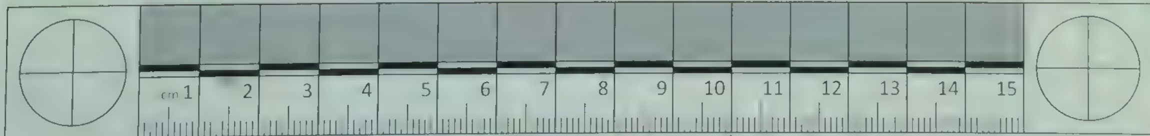
je puis bien faire du bien. Ma Ste Françoise est bonne elle fait [illegible] faire plaisir je puis lui faire [illegible] elle [illegible]

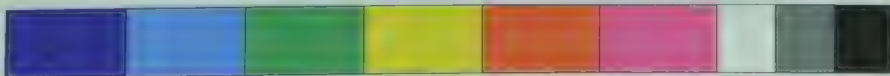
[illegible]

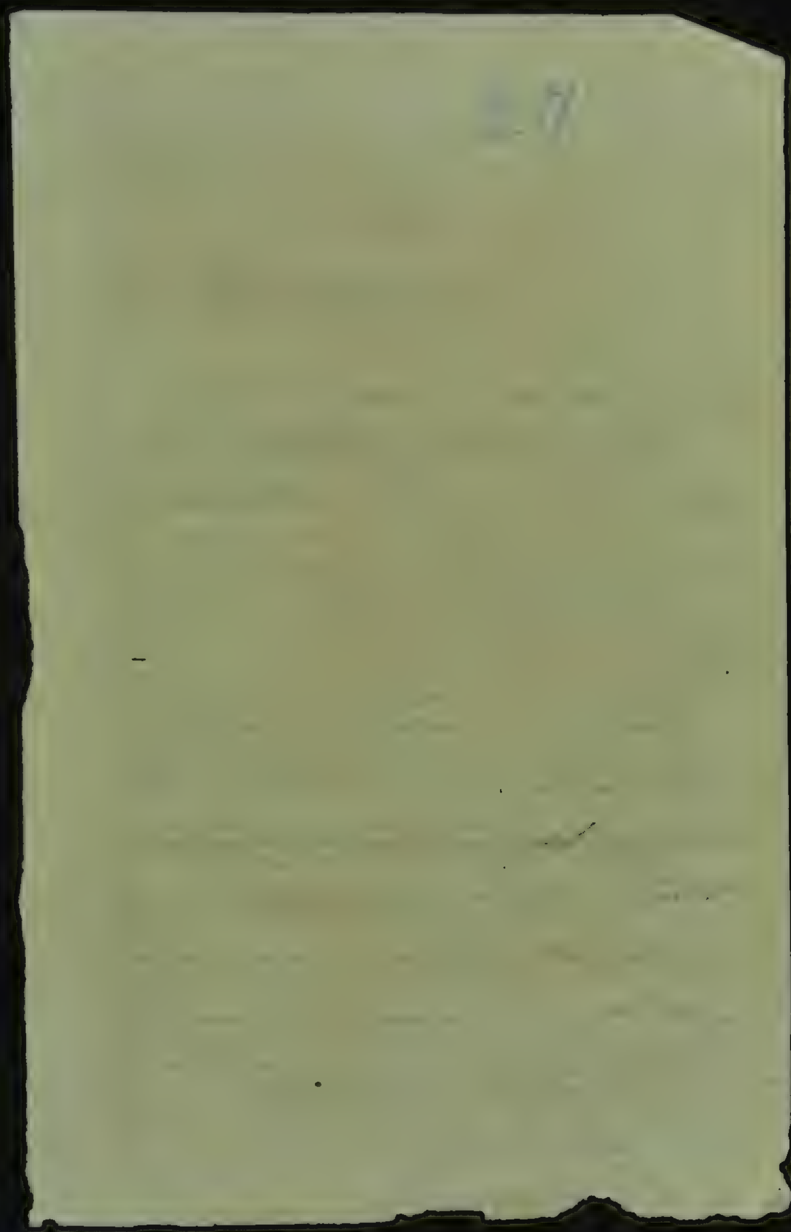
Monseigneur, pardonnez [illegible]

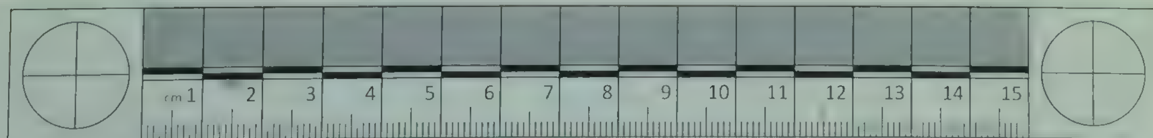
je ne crois pas [illegible]

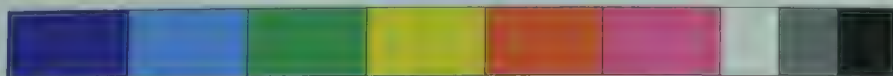
je ne puis lui faire aucun bien.

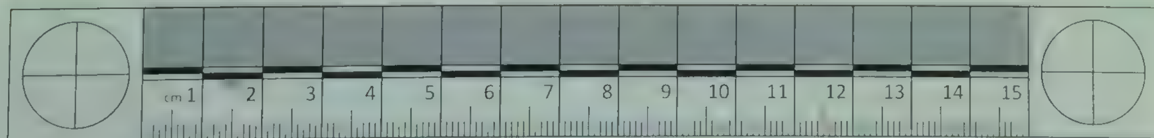

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

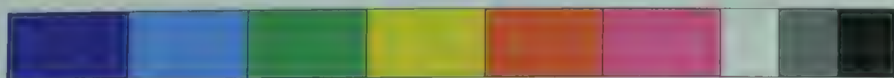




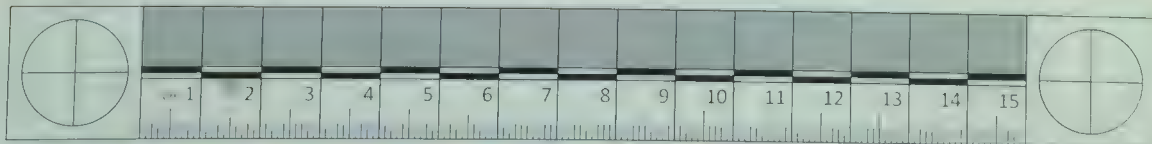

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15




cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



Pontificat de Mr. Mélizan, à Jaffna





Pontificat de Mr. Melijan [illegible]

[illegible]

The collection [illegible]

[illegible]

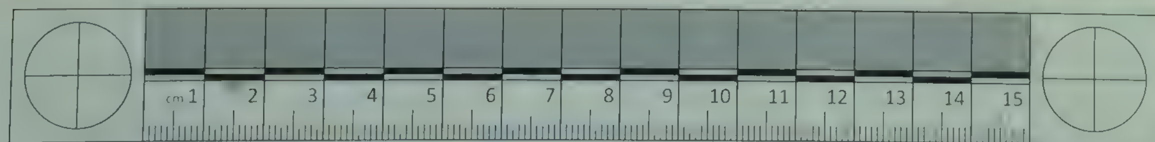
Le présent catalogue se trouve encore au vol. II. du grand catalogue des archives du Diocèse. (p. 60 [illegible]

[illegible]

1 [illegible]
2 [illegible]
3 [illegible]
4 [illegible]
5 [illegible]
6 [illegible]
7 [illegible]
8 [illegible]
9 [illegible]
10 [illegible]
11 [illegible]
12 [illegible]
13 [illegible]
14 [illegible]
15 [illegible]
16 [illegible]
17 [illegible]

28.10.83.
22.5.88 [illegible]

{rapports [illegible]
{[illegible]





[illegible]

[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible] Genga ... [illegible]	P. S'Genga [illegible]

[illegible] Cacis [illegible] Cacic.

[illegible]

[illegible] { rapports avec [illegible] ;
[illegible] { manque de dépôts.

[illegible]

[illegible] avec Mr Bonjean.

[illegible] de Mr [illegible] { difficultés financières avec le Fr. Brown et avec le P. Batayron : concessions au premier [illegible] au second.

[illegible]

[illegible]

{ [illegible]) [illegible]
{ P. [illegible], proc. [illegible])

[illegible]

S. J. [illegible] et [illegible]

[illegible]

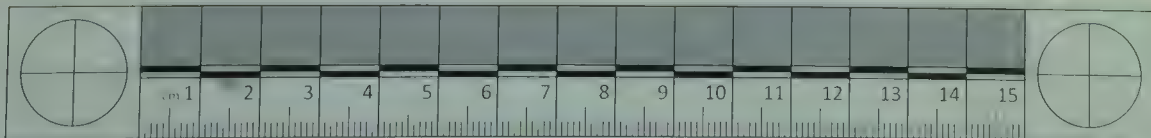
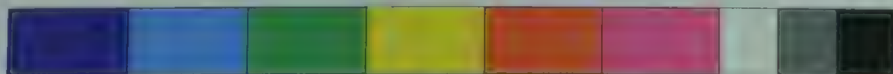
[illegible]

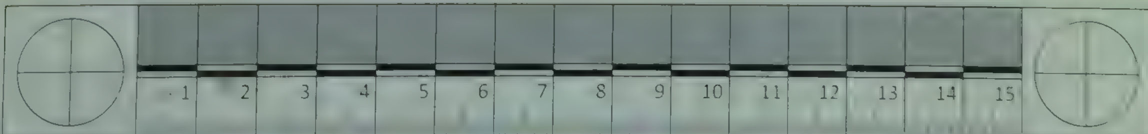
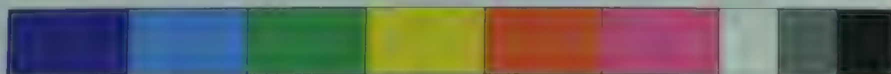
[illegible]

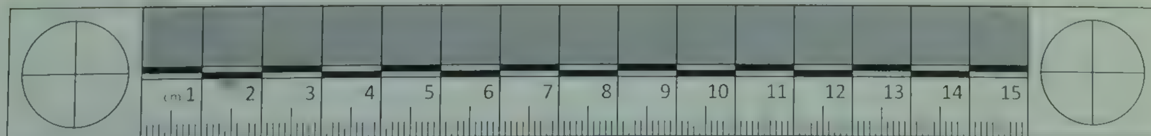
Visite de Cl. Le [illegible]

[illegible] = Mgr Pouleau [illegible]

Succès : Mr Bonjean ; séminaire [illegible] ; élection de [illegible]
Bons conseils et vicaire — différ. des cingalais et Tamouls.
affaires du schisme


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

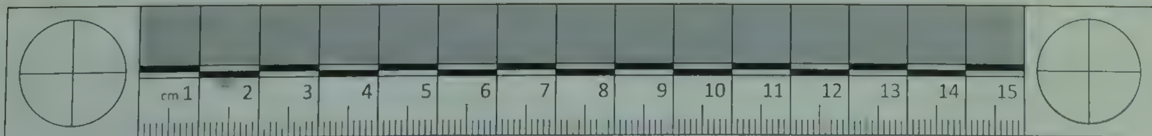
4e [illegible]

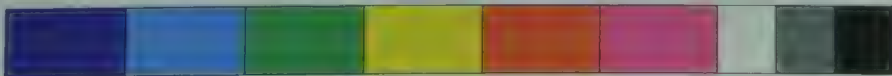
N° [illegible]

1 [illegible]

[illegible]

persécution religieuse [illegible]
S.r Elizabeth repré[illegible]
confessions des S[illegible]
travaux de construct[illegible]
défauts des Sœurs [illegible]
retour de S.r Emilie ; [illegible]
Sœurs Emilie et Ligori [illegible]
le Jour ; manque [illegible]
Constructions du Couvent [illegible]
Sœurs difficiles ; aff[illegible]
affaire de Banque ; [illegible]
compter de nouvelle [illegible]
argent prêté à rem[illegible]
notes sur les [illegible]
religieuses et religieu[illegible]
contre la Sœur [illegible]





[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible] Mgr Mélizan	persécution religieuse en France; écol. Kornegoll.
	Sr Elizabeth reprendre voile noir
	confessions des Sœurs
	travaux de construction suspendus
	défauts de Sœurs natives
	retour de Sr Emilie; pas d'école à Passur
	Sœurs Emilie et Ligori: examens; le Jour[?].
	le Jour[?]; manque de silence
	constructions du Couvent et P. Supérieur.
	Sœurs difficiles; affaires de Banque.
	affaire de Banque; P. Sup. dévoué aux Sœurs
	compter de nouvelle construction.
	argent prêté à rembourser
	notes sur les Sœurs
id.	religieux et religieuses
[illegible]	contre la Sœur Egan

[illegible] renvoi en Europe d[illegible]

[illegible] rapport sur l'o[illegible]

[illegible] orphelinat : Trinco.. ; [illegible]

divers

[illegible] maladive, demande [illegible]

divers

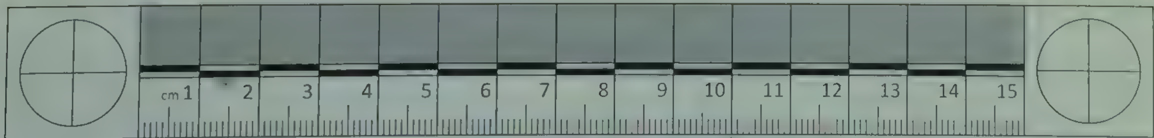
[illegible] contre rapport de [illegible]

[illegible]

[illegible] opinion sur maison Trinco [illegible]

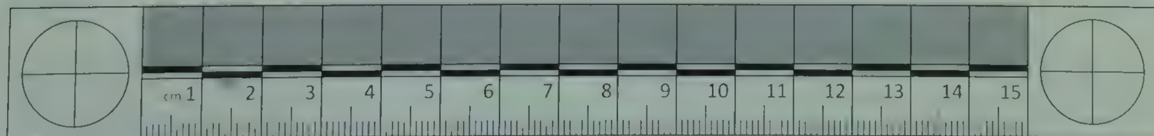
[illegible] dettes.. retraites... écol[illegible]

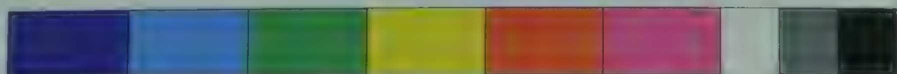
[illegible]

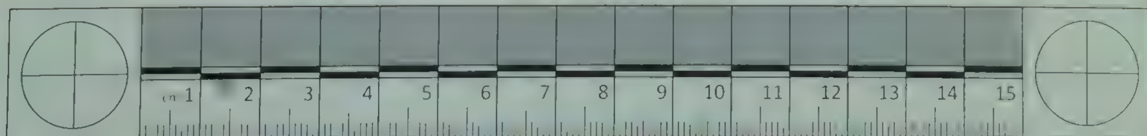
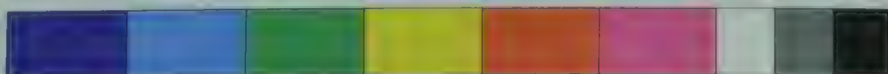


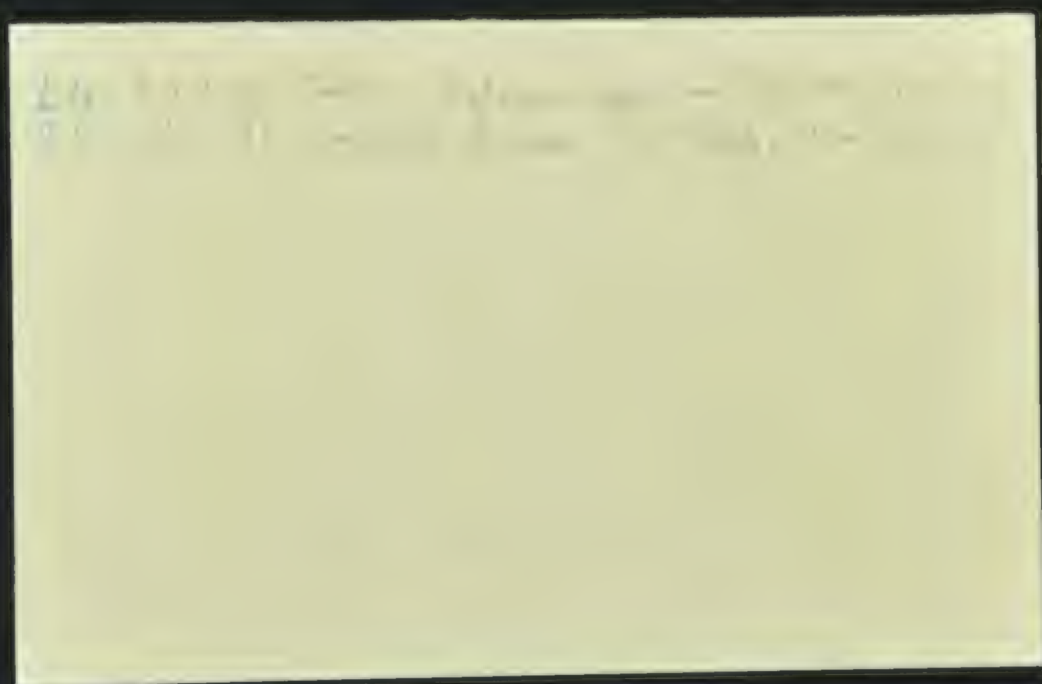


[illegible] Mgr Melizan	renvoi en Europe de Sr Ezan.
[illegible] id.	rapport sur l'orphelinat.
[illegible] id.	orphelinat : Trinco.. ; Sœur musicienne
[illegible] id.	divers
[illegible] id.	maladive, demande une auxiliaire.
[illegible]	divers
[illegible] id.	contre rappel définitif à Jaffna.
[illegible] Mgr Melizan	opinion sur maison Trinco... dettes.. raison
[illegible]	dettes.. retraites... écoles.. vacances : Mangana






cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15






[illegible] 1

[illegible] le [illegible] 1835

[illegible]

[illegible]

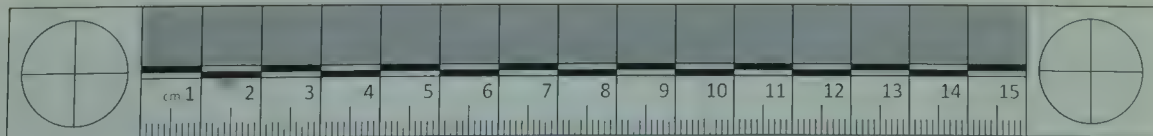
[illegible]

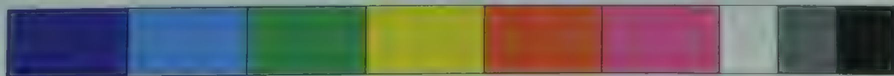
[illegible]

[illegible] quant à celle de la 1re Enfance elle [illegible] 3600 fr. [illegible] en me remettant cette allocation on a exprimé le [illegible]

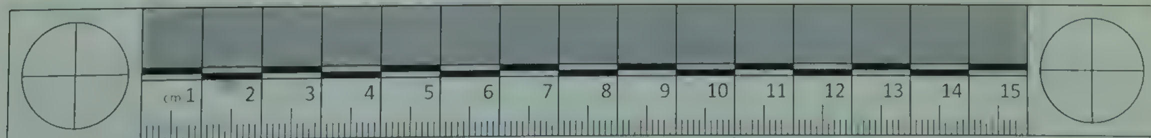
[illegible] sur ce que touche l'allocation extraordinaire [illegible] l'[illegible] continuer. [illegible] il paraît que votre rapport était conçu de telle manière que [illegible] ce secours extraordinaire, vous sembliez dire que 3600 fr. vous suffiraient. C'est ce qu'on a compris dans le conseil. [illegible] détails [illegible]

[illegible]








cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15


L. J. C.

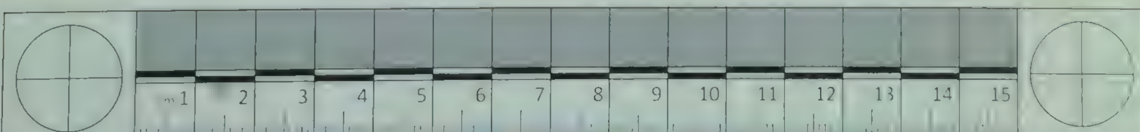
Paris le 18 Octobre 1883

[illegible]

Monseigneur et [illegible]

J'ai reçu vos deux lettres 31 août et 22 septembre [illegible] Mademoiselle [illegible] des prisonniers et [illegible] le P. Guillet [illegible] les exemplaires que [illegible] l'Amérique [illegible] il [illegible] bientôt. On a parlé pour lui d'une visite canonique aux [illegible] du Canada et États-Unis [illegible] il ne [illegible] en France qu'au printemps 1884 — Mais le [illegible] qu'il pourra quitter l'Amérique, c'est en décembre. Il doit se trouver le 15 novembre à St Boniface, chez Mgr Taché.

[illegible] la Propagation de la Foi [illegible] par vous [illegible] les points à ces Messieurs aussi laconiquement que possible [illegible] de souligner [illegible] dit qu'il faut bien éviter de toucher dans les [illegible] de cette [illegible]





[illegible] les Musiciens français [illegible]
[illegible] il [illegible] pas [illegible]
[illegible] la lettre [illegible]
[illegible] connaissance. Je [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] faire une petite lettre
[illegible] dans le Journal des [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible], il faut
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible] probablement [illegible]
[illegible]
[illegible] depuis longtemps [illegible]
[illegible]
[illegible] de Mozart [illegible]
[illegible]. [illegible]
[illegible] hélas!
[illegible] comme [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

en attendant que l'évidence [illegible] le sujet de [illegible]

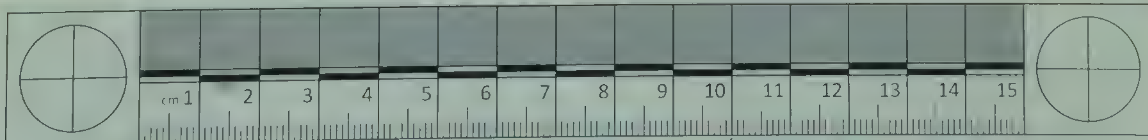
[illegible]

[illegible] toujours [illegible]

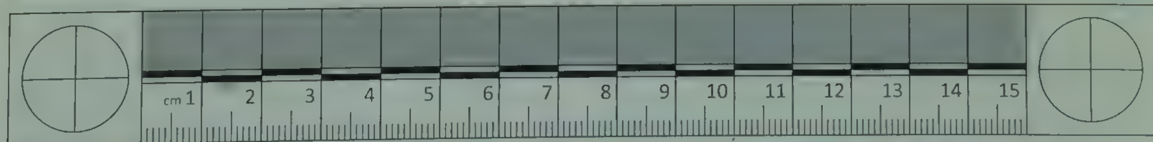
[illegible] Votre tout dévoué [illegible]

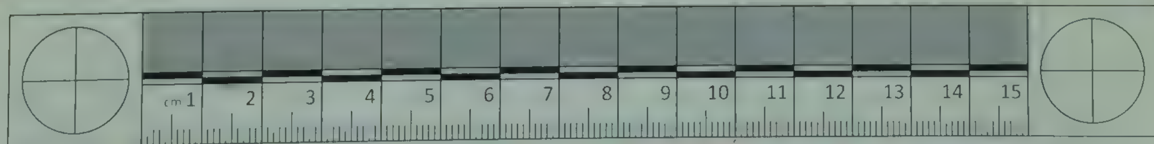
[illegible]

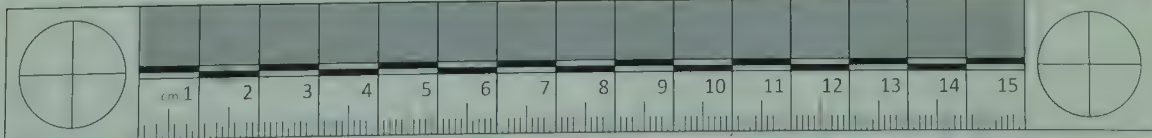
[illegible]

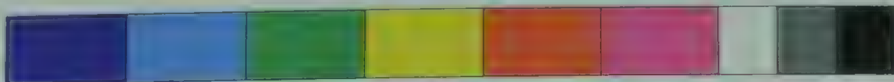

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15





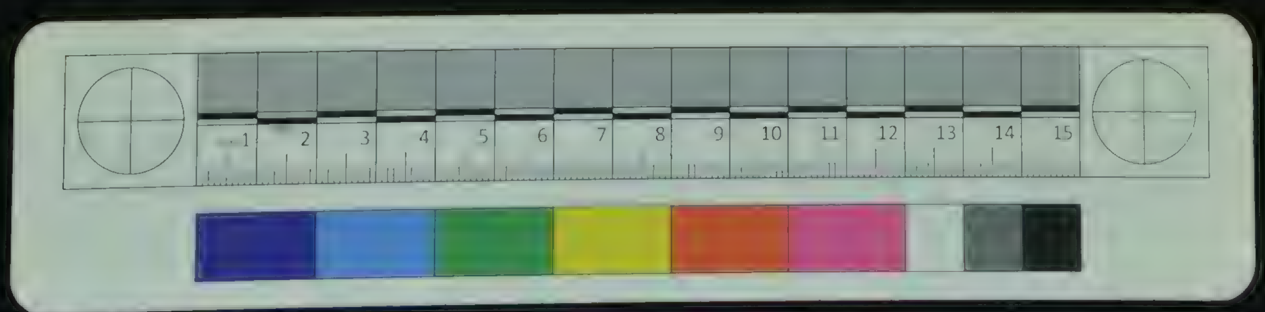

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

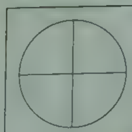
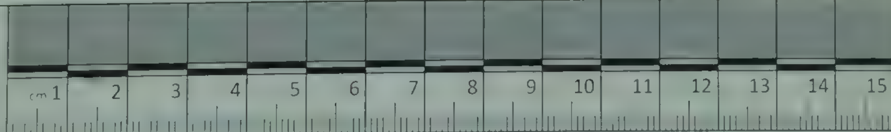
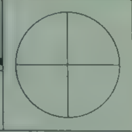


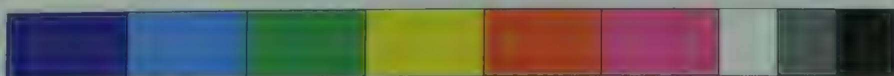
[illegible] Montréal 29 Xbre 83

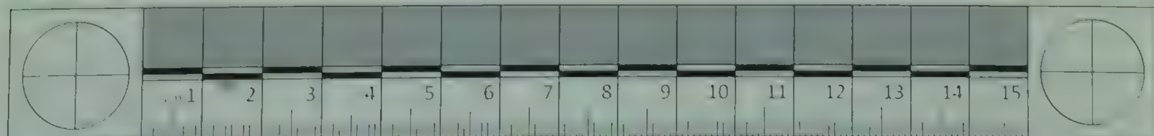
Monseigneur,

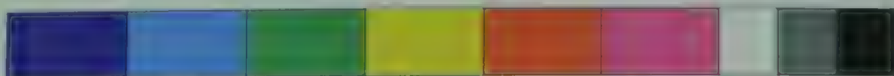
[illegible] jusqu'ici [illegible] dans les immenses régions confiées à la sollicitude de Mgr Taché, Mgr Grandin et Mgr Faraud, j'ai lu dans le dernier n° de nos Annales le récit du départ de Mgr Bonjean et de son entrée triomphale à Colombo. C'est donc chose consommée : vous êtes vicaire apostolique de Jaffna ! C'est sous ce titre nouveau que je viens vous saluer et vous offrir mes vœux de bonne année. Oui, que Dieu daigne vous donner une année de [illegible] [illegible] qu'il écarte les obstacles de votre


1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15


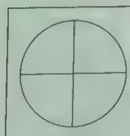
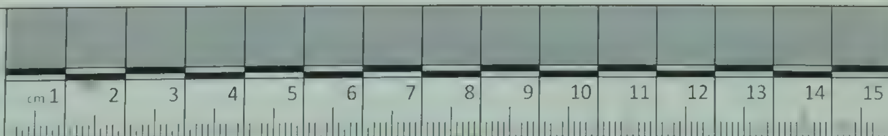

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

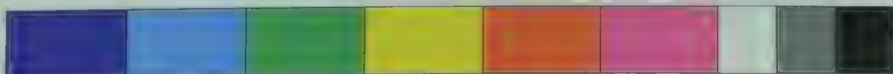


L. VL. [illegible] Paris le 28 Avril 1884.

Monseigneur & Bien aimé Père

Le R. P. Piron m'a écrit aujourd'hui pour m'informer que [illegible] lui [illegible] commodément d'acquérir pour cette Mission une propriété [illegible] dont le propriétaire réside à Londres, au prix de 1800 roupies ce qui équivaudrait à peu près à £ 1500 — soit 3750 — Je lui dis que les fonds nécessaires lui seraient remis par moi au moyen de allocation de la Propagation de la Foi et de la Ste Enfance. Le P. Piron semblait me demander ce qu'il avait à faire, et s'il n'avait pas besoin d'autorisation. Je lui ai répondu immédiatement que cette [illegible] [illegible] n'[illegible] pas, que je n'avais de moi, d'autorisation à donner, qui ne pouvait agir par conséquent, et que si les fonds de la Prop. de la Foi et de la Ste Enfance si vous m'autorisez à les lui envoyer je le ferai. Mais seulement quand les [illegible] me payeront, ce qui n'aura



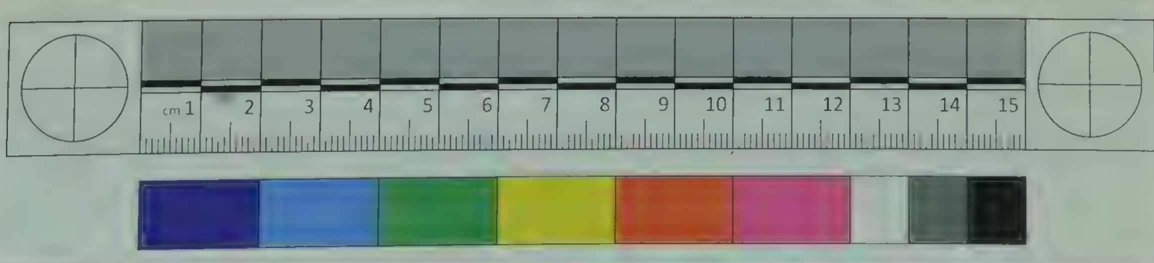
[illegible] mois de juin. Dans une lettre que [illegible] m'écrivait aujourd'hui le Sr [illegible] me disant qu'il espérait finir pour £ 1500 et que à l'exception [illegible] [illegible] qu'il pensait déboucher bientôt, [illegible] [illegible] avant 2 ou 3 mois qu'il [illegible] le [illegible] acquisition.

En conséquence je viens vous demander Monseigneur de me donner l'autorisation qui m'est nécessaire [illegible] cette somme, de remettre les £ 1500 [illegible] [illegible] sur les fonds que je recevrai pour [illegible] [illegible], [illegible] d'ajouter [illegible] chose d'[illegible] ses allocations, [illegible]

[illegible] cette somme de £ 1500 qui [illegible] [illegible] que je devrai envoyer au [illegible]

Je [illegible] pour répondre à votre [illegible] du 23 juin. Le [illegible] en est un peu [illegible] [illegible] cette lettre n'était qu'un [illegible] de [illegible] [illegible] la personne des sujets dans laquelle [illegible] [illegible] malheureusement il m'est tout à fait impossible de mettre fin par moi-même à cet état de choses qui est [illegible], j'en conviens, pour un Monseigneur,

[illegible] plaisir à la [illegible] [illegible]
un [illegible] suffisant
[illegible] sera
[illegible]
[illegible]
[illegible]
fera [illegible] à cette femme. [illegible]
[illegible]
que [illegible] demande et [illegible]
Rien de plus juste que [illegible]
de Madame Flanagan. C'est [illegible]
[illegible] quels revenus de [illegible]
de pension aux [illegible]
[illegible]
la charge d'une pension de 125
cents francs par an. [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
le [illegible] que quand [illegible]
reçu, je soumettrai l'affaire [illegible]
décidé. Mais [illegible]
les revenus du S[illegible] Baltagan [illegible]



... mes désirs. Dans une lettre que ...
... le Directeur ... qu'il
... £ 1500 et que à l'exception ...
... [illegible] ...
... 2 ou 3 mais qu'il s'abstiendrait de
... [illegible] ...
... je m'y suis demandé Monsieur
... [illegible] qui m'est nécessaire à moi.
... [illegible] ...
... des remettre les £ 1500 aux Directeurs
... [illegible] ...
... j'avais sur je recevrai pour cette dépense
... [illegible] ... à [illegible]
... ces allocations, [illegible]
... [illegible] ...
... cette somme de £ 1500 qui ...
... [illegible] ...
... [illegible] ...
... pour répondre à cette [illegible]
... [illegible] ...
... Carême ... [illegible]
... [illegible] ...
... la première des sujets dans laquelle
... [illegible] ...
... malheureusement il m'est tout à fait
... [illegible] ...
... par moi-même à cet état de choses
... [illegible] ...
... [illegible] ... Monsieur

... placé à la tête de ceux qui [illegible] ... qui [illegible]
un personnel suffisant. Vous pouvez être bien persuadé ...
notre bon Supérieur fera tout ce qui lui sera [illegible] pour
faire ce [illegible] mais il [illegible]
~~[illegible]~~ par raison qu'il ne peut pas [illegible]
~~[illegible]~~ [illegible]. [illegible] pour vous si elle
fera [illegible] à cette femme, et que cette [illegible]
[illegible] [illegible] que l'[illegible]
qu'il demande [illegible] -

Rien de plus juste que votre demande par rapport à la pension
de Mad^e Flanagan. C'est la règle [illegible] que [illegible]
généraux [illegible] à la Caisse générale qui se charge
des pensions aux parents - il y a du reste à peu près équilibre -
Mais je ne puis pas vous promettre que l'[illegible]
la charge d'une pension de 125 £ par mois c'est à dire de quinze
cents francs par an. Elle sortirait de nos habitudes et la chose
doit passer nécessairement au conseil. Or en ce moment
le Supérieur Général est à Bordeaux, [illegible] sur l'[illegible]
[illegible] la France qu'il va revenir après un [illegible]
je vous promets que quand tous les membres du conseil seront
réunis, je soumettrai l'affaire au conseil et vous dirai ce qui a été
décidé - Mais tâchez donc de nous faire rentrer
les [illegible] de l'[illegible], du [illegible] ... 80 [illegible] ...

Avant de venir en France [illegible] passa en Irlande [illegible] autres [illegible] il y trouva parmi les [illegible] quelques [illegible] pour Ceylan.....

[illegible]

[illegible]



Sur les Oblats indigènes 7

[illegible] 1934

[illegible]

[illegible] intérêt [illegible]

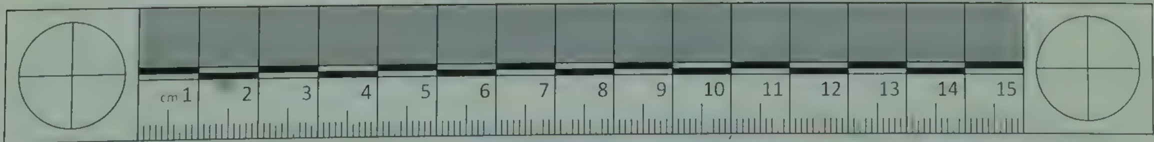
[illegible] cette [illegible]

[illegible]

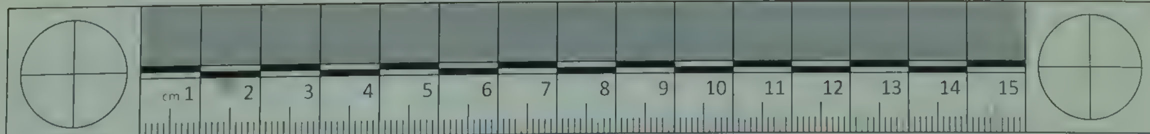
2 — [illegible] la Congrégation.

[illegible] de diverses [illegible]

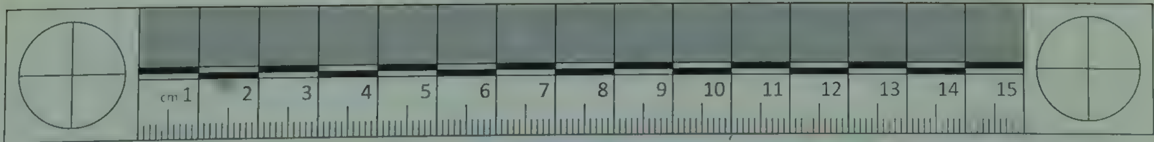
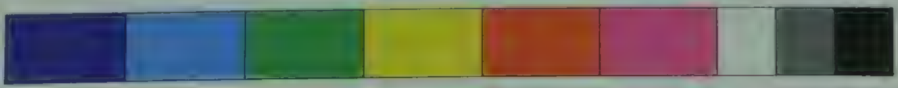
[illegible]

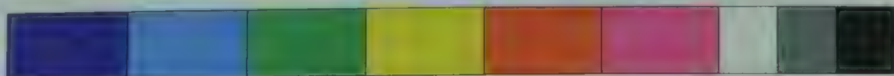


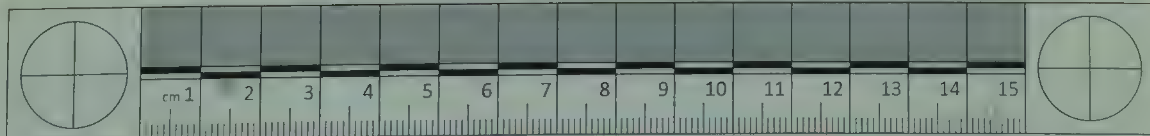



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

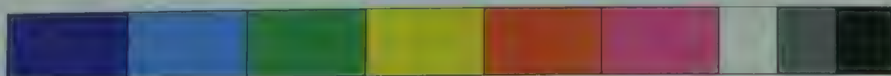





cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15





Avis aux R. R. Pères & Frères de la Maison de St Charles.

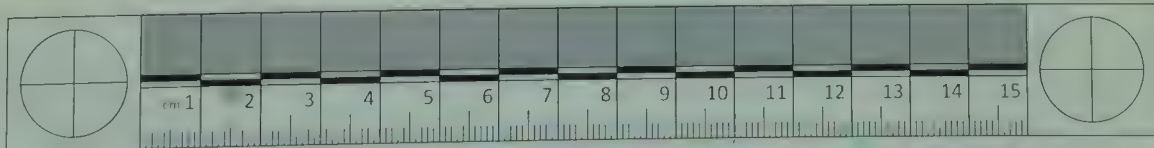
En l'absence du R. P. Mauroit, député du Vicariat au chapitre Général de 1885, le R. P. Lelons remplira les fonctions de Vicaire Général et en aura tous les pouvoirs.

Le R. P. Delpech remplira les fonctions de Procureur Vicarial en l'absence du R. P. Député.

Pour établir la régularité parmi nous, à partir du 2 Février, les Frères pour N. S. [illegible] à la Mess. et à la Bénédiction, cesseront d'être présents.

Jaffna le 5 Janvier 1885

+ Th. And. Mélizan
Évêque d'Ad. V. Ap. (o.m.i.)
Vic. des Miss.




1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

Maradana

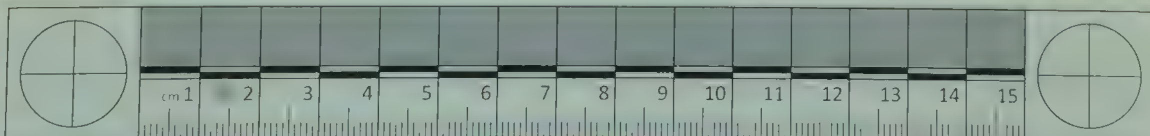
21st Feby 13

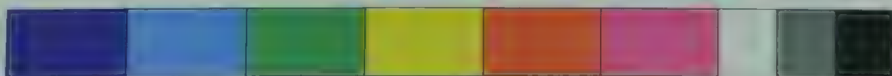
My Lord

Be kind enough to accept [illegible] on the part of your newly arrived children [illegible] Wheeler [illegible] thank you for the welcome and the blessing you have sent us.

Your [illegible]

kindly [illegible] the last [illegible]





[illegible] off [illegible]

[illegible] and [illegible]

the [illegible]

[illegible] say [illegible]

[illegible]

[illegible]

the Fathers of [illegible]

have given us [illegible]

[illegible]

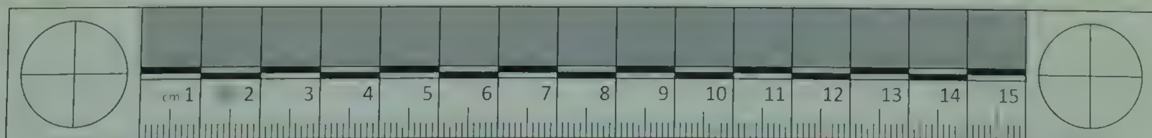
[illegible]

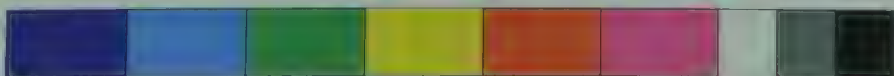
[illegible] and [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

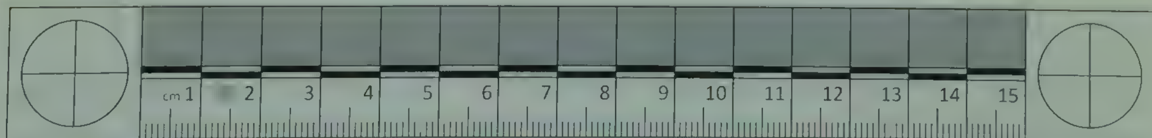


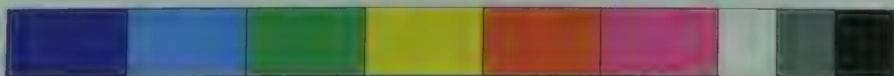


see us off on the day we left [illegible], and indeed in [illegible] other [illegible]. To [illegible] [illegible] say that the family [illegible] home are quite well. [illegible]

We are just now with the Fathers of [illegible] who have given us indeed a royal reception. We shall of course be in our new home soon, and settled down. Mr [illegible] will be [illegible]

We have only [illegible] and [illegible]





[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] you [illegible]

[illegible]

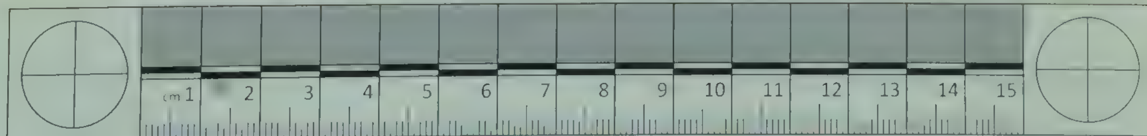
[illegible]

[illegible] your [illegible] children [illegible]

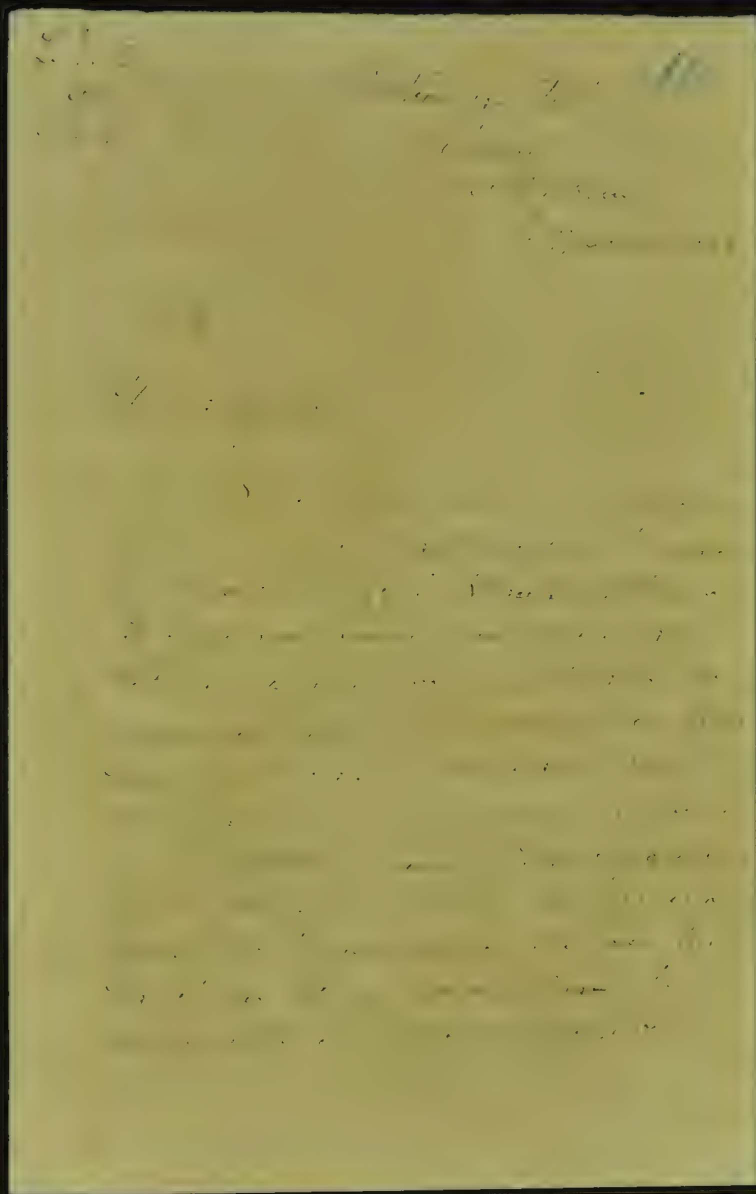
[illegible] & Wheeler.

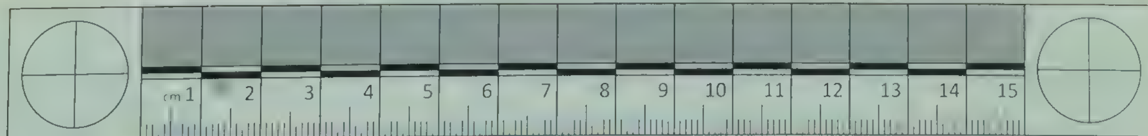
[illegible]

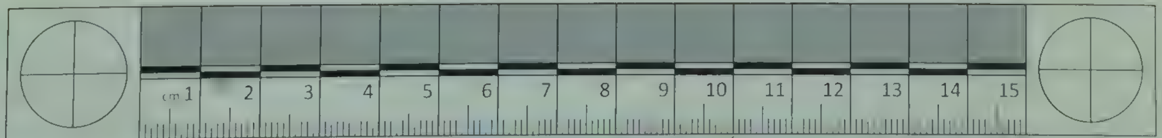
[illegible]

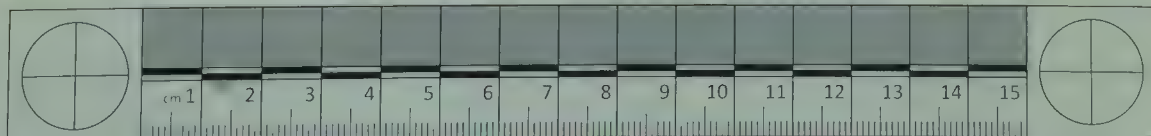


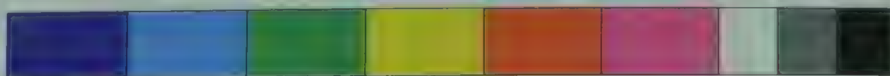





cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15








cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

[illegible] 15 [illegible] 11

[illegible] moi

[illegible] Harris

[illegible]

[illegible] which [illegible]

[illegible] the [illegible]

[illegible] trust [illegible] with it [illegible]

so very [illegible] about [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] which left twenty [illegible]

[illegible]

[illegible] as his share

[illegible] had the [illegible] share of the [illegible]

as [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] that he was [illegible]

[illegible] about 500 [illegible]

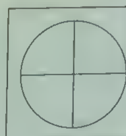
[illegible] with [illegible]

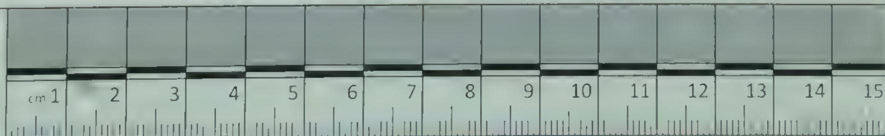
[illegible] will do well with it we are [illegible]

[illegible] your [illegible]

your claim my intention was for asking it

was that your share [illegible] Elizabeth should be



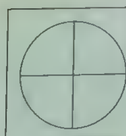
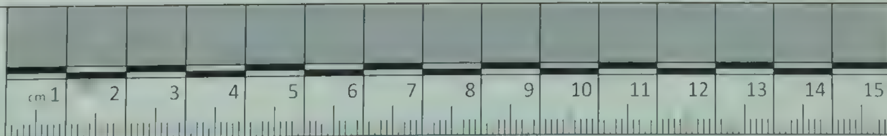


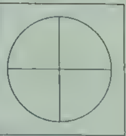




[illegible] at [illegible] as [illegible]
[illegible] [illegible] to leave the
[illegible] had been so much
[illegible]
[illegible] as she was [illegible] up [illegible]
[illegible] left her so much in [illegible] when
she [illegible] of all [illegible] left [illegible]
[illegible] it [illegible]
we [illegible] pray [illegible] out of it [illegible]
was very reasonable to be [illegible]
of trouble [illegible] we [illegible] last
[illegible] as [illegible]
[illegible] he would suffer [illegible] doing [illegible]
[illegible] he has been very ill [illegible]
since [illegible] several [illegible] to
[illegible] of all he sent for Father [illegible]
to go to him as he [illegible] him so [illegible] the Father
[illegible] he says he reads
and [illegible] a Catholic
we must pray for him for ever [illegible]
[illegible] your letter
properly we were very sorry to [illegible] that you
[illegible] suffer so much with your old [illegible]
and [illegible] but thank God [illegible]
[illegible] you [illegible]
[illegible] had [illegible]
[illegible] we have had some
[illegible] in the [illegible]
which nearly [illegible] very [illegible] this
is [illegible] fall [illegible]
[illegible] have sent you all [illegible]
[illegible]

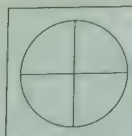
[illegible] years and [illegible]
[illegible]
Father [illegible]
[illegible]
it is [illegible]
[illegible] not [illegible]




[illegible] at home as [illegible]
[illegible] finished to leave the [illegible]
[illegible] had been [illegible]
[illegible] [illegible] was
[illegible] was shut up [illegible]
so much in debt [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] out of it [illegible]
[illegible] he had a great [illegible]
[illegible] might [illegible] last
[illegible] Dr Allen [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] to see [illegible]
[illegible]
[illegible] a letter [illegible]
[illegible] your letter
sorry to hear that you [illegible]
[illegible]
[illegible] thank God [illegible]
[illegible]
[illegible] laugh and say
[illegible] we [illegible] had [illegible]
[illegible] in the [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] which [illegible] it

[illegible]
[illegible] I send
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] fast [illegible]
[illegible] dear [illegible]
years and [illegible] years we
shall [illegible]
[illegible] had several [illegible]
Father this year [illegible]
[illegible] in heaven and [illegible]
[illegible]
of [illegible] a copy of [illegible]
[illegible] which [illegible]
it is [illegible]
[illegible]
[illegible] Wilkins [illegible]
[illegible] Allen [illegible]
[illegible]
[illegible]



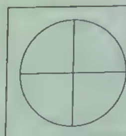
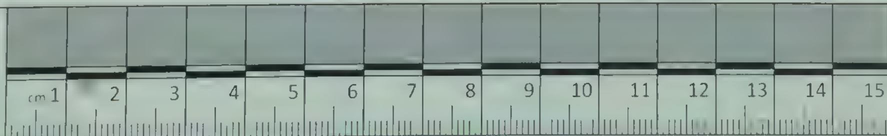
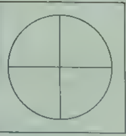


appears to do what he would for
him I suppose that is the easiest
thing [illegible] I suppose we
must be thankful that it is not
any worse there is one thing we
are all displeased with James is
that he wont tell us whether his
children are Catholics I have
asked him three different times
when I wrote to him but never an
answer perhaps you might find out
for us only dont tell him what I say
I suppose you know his wife is a
protestant that is why we are all
uneasy about them Elizabeth is quite
uneasy [illegible] she [illegible] she
sends her best love to you [illegible]
[illegible]
[illegible] in love to you [illegible]
[illegible] and [illegible] they are not very
[illegible] old age is creeping on [illegible]
be [illegible] Dear Mother we
hope we shall make her happy
[illegible] I must now hasten
to get this finished my mistake I have
made in answering your letter [illegible]
[illegible] I wish [illegible] hoping

Dear Brother [illegible]
us all and we [illegible]
also hope [illegible]
when you [illegible]
[illegible]
I remain your [illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
the [illegible] to be sold [illegible]
[illegible]
and then the [illegible]
[illegible] with the [illegible]
[illegible]
I gave and [illegible]
[illegible]
[illegible]
pounds to my [illegible]
[illegible]


[illegible] not be built for
[illegible] that is the reason
[illegible] will I suppose [illegible]
[illegible] [illegible] at to [illegible]
[illegible] is one thing we
[illegible] with James is
[illegible] as brother is
[illegible] I have
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] him but never [illegible]
[illegible] you might [illegible]
[illegible] [illegible] what I say
[illegible] his wife is a
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] is quick
[illegible] [illegible] with the
[illegible] to you [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] to you [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] make [illegible] happy
[illegible] must now hasten
[illegible] [illegible] [illegible] I have
[illegible] your letter [illegible]
[illegible] I [illegible] [illegible]

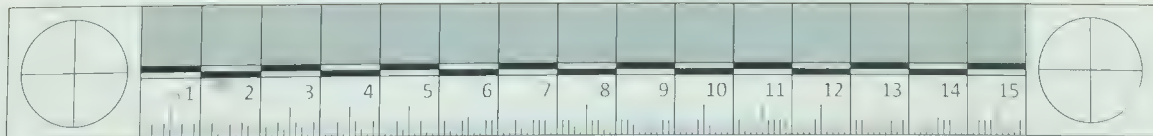
[illegible] in [illegible] [illegible] [illegible]
of [illegible] [illegible] the [illegible]
[illegible]
[illegible] and [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] father [illegible] [illegible]
and bequeath to [illegible] [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible]
the [illegible] be told [illegible] [illegible]
[illegible] before [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] with the [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] and [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible] bequeath to my Daughter Elizabeth
[illegible] the sum of fifty pounds. I also give
[illegible] to my Daughter Jane Lattie two [illegible]
[illegible] Lattie [illegible]
[illegible] the [illegible] of [illegible] pounds.
The residue [illegible] property [illegible]
[illegible]
[illegible] funeral [illegible] all
property [illegible]
[illegible]
and share alike and I also give and bequeath
[illegible] Household furniture to my four Daughters
[illegible] Margaret [illegible]
[illegible] Lattie [illegible]
[illegible] my Wife [illegible]
[illegible] sole Executor and after [illegible] Wife decease
[illegible] my Son Thomas [illegible]
[illegible]
[illegible] my Wife [illegible] pounds [illegible]
[illegible] and [illegible]
[illegible] my Wife [illegible]
[illegible]
[illegible] to [illegible]
[illegible] day of
[illegible] year of our Lord one [illegible] eight
[illegible]
twenty five [illegible]
Witness [illegible] John
[illegible]

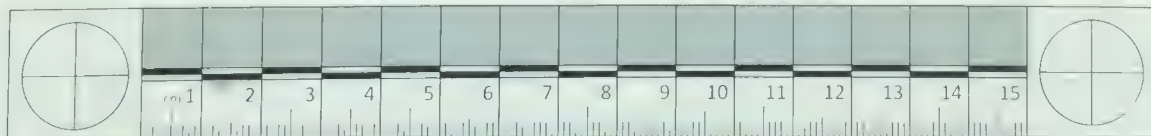
James Muir

Dear Brother you will pray for us all and we will pray for [illegible] we also hope soon to hear from you when you feel able to write.
Write a few lines to your Dear Mother
I remain your loving sister
Margaret [illegible]

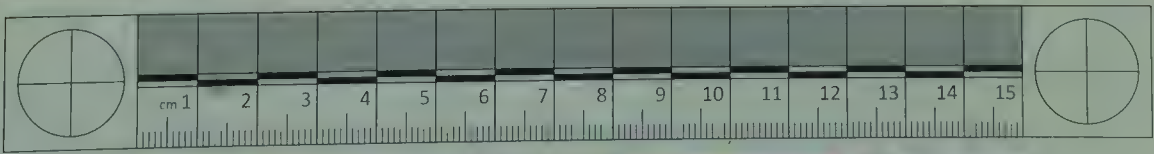
We all wish you many happy returns of your birthday [illegible]

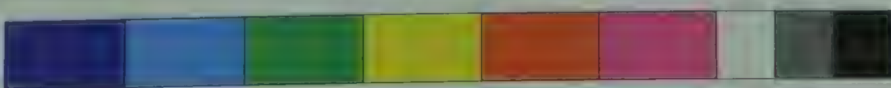


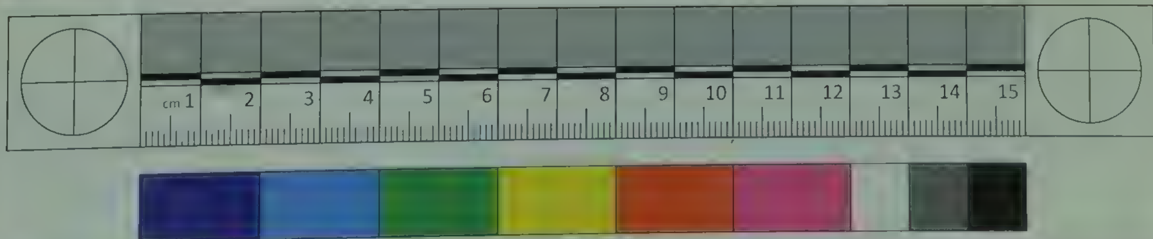



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



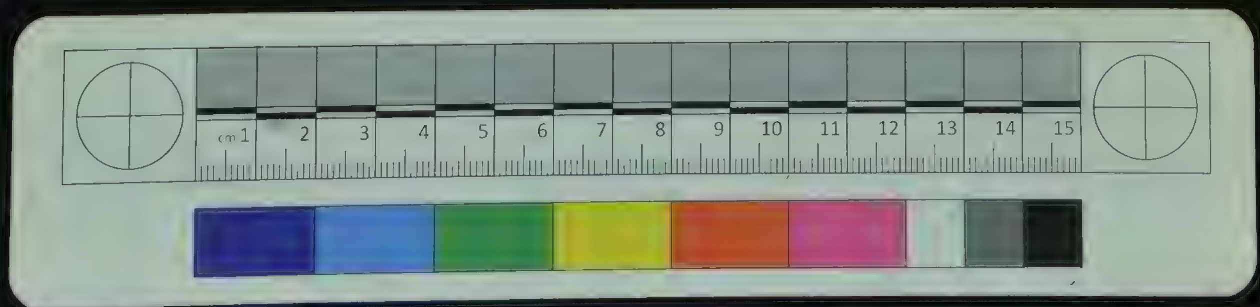

cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15



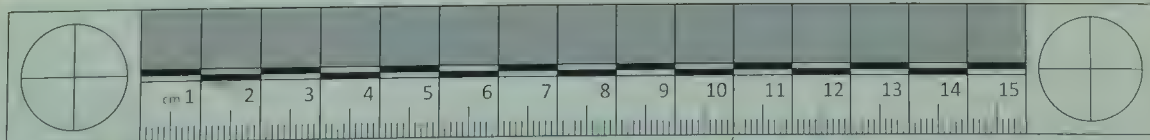

cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15



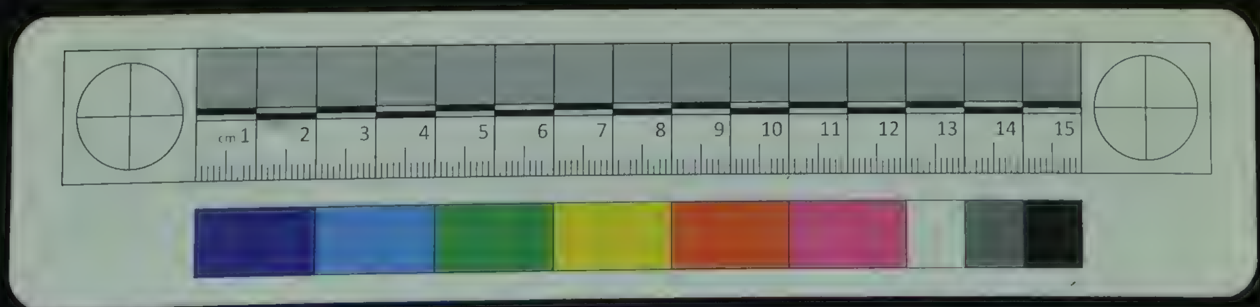

13

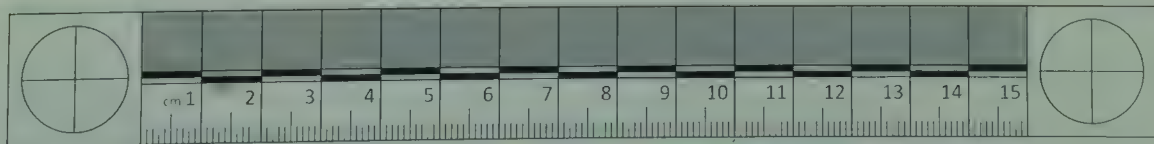

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

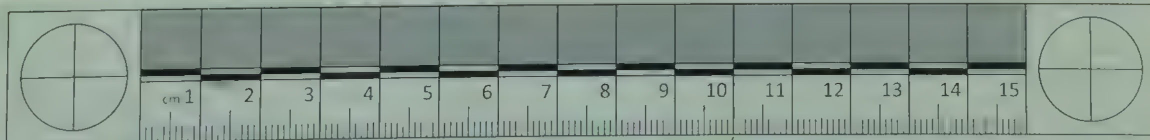

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15





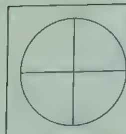
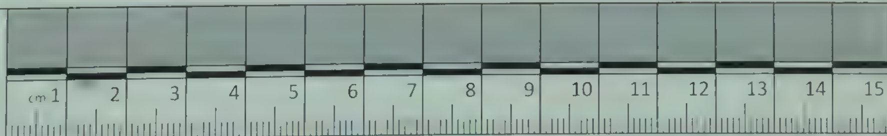

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15


Bordeaux 21. 9bre 1886. 1°

Monseigneur et vénéré Père,

J'ai reçu avec un grand plaisir et beaucoup de reconnaissance la lettre que vous avez bien voulu m'adresser à la date du 14 8bre. Vous m'y faites part de cette bienveillance du Général qui se trouve ici et se [illegible] la fort heureux aussi que moi, que cette nomination de Pr. Gén. Préfet ait pu se faire dans des conditions relativement commodes. [illegible] bien avec vous, Monseigneur, grâce à vos excellents conseils et à la bienveillance que vous ne cessez de témoigner aux pères, cette mesure portera de bons fruits et [illegible] d'une manière effective la bien, discipline




dont nous avons tant intérêt à ménager la santé.

Il paraît que Sœur St Albans regrette beaucoup de quitter Kernogalles ; elle se prétend revenue à de religieuses dispositions. Puisse-t-il en être ainsi, afin que son séjour à [illegible] ne soit pas une charge pour cette maison qui en a déjà bien assez comme cela.

J'ai reçu des nouvelles directes de Paris de Kernogalles par nos Sœurs et les compagnes. Elles me disent tout simplement qu'elles ont été étonnées de l'[illegible] froid et cérémonieux fait à la supérieure après sa longue absence. Elles l'attendaient avec plus d'expansion. La

Mère Cécile, de son côté, dit nous regarder

meilleur accueil
ne gardent pas
l'amère et
tout jaugé. Toutefois
cette première
qu'on était
sans la manière
appréciant la
à Kerocoui.

Nous nous réjouissons
tous ici
l'année prochaine.
heureux à la St
très verbalement

toute
et vous

... tout intérêt à [illegible]

... sœur St Albans regrette
... Kernogalle; elle se
... de religieuses dispon-
... en être ainsi, afin
... affaire ne soit pas
... cette maison qui en-
... comme cela.
... nouvelle directrice de l'univers
... ma Céleste et de ses
... en disant tout bien
... été étonnées de
... extraordinaire fait-il
... la course [illegible]. Elle
... plus d'explications. La
... très côté, doit avoir reçu la

meilleur accueil. J'espère que les [illegible] nous
ne garderont pas cette [illegible] impression de
l'arrivée et venant plus tard qu'elles avaient
tout payé. Pourtant j'ai eu un peu peine de
cette première entrevue, cela me porte à croire
qu'en réalité la mère Céleste laisse à désirer
dans sa manière de recevoir. Les sœurs ont
cependant été très contentes d'elle pendant
la retraite.

Nous avons [illegible] tous, Monseigneur, le
bonheur de vous voir ici dans les premiers jours de
l'année prochaine. On sera spécialement
heureux, à la Ste Famille, de vous entrete-
nir verbalement au sujet des [illegible] et en
~~[illegible]~~, de la
[illegible] de l'enseignement
à vous [illegible].

[illegible] actuellement français dans

[illegible] [illegible] de Marie en

[illegible] toute la plus [illegible] enfants

de la Ste Famille. C'est à l'occasion de

cette réunion que notre S. P. [illegible]

[illegible] ainsi que les R. P. Courtière.

Dieu [illegible] cette [illegible] rapporte

[illegible] bien ce [illegible] qui lui

arrive à la fin d'une longue tournée dans

la Province du Midi.

Permettez-moi, Monseigneur, de vous offrir

tous mes vœux de bonne fête et de bonne année.

La distance qui nous sépare est si grande

qu'il faut s'y prendre à l'avance pour ne

pas arriver trop en retard.

Toutes les [illegible] à votre

[illegible] vous offrent leur profond

respect. Agréez, [illegible]

Monseigneur, avec l'assurance de mon sincère

dévouement en N. S. [illegible]

[illegible]

J. M. J.

—

Circulaire
n° 3.

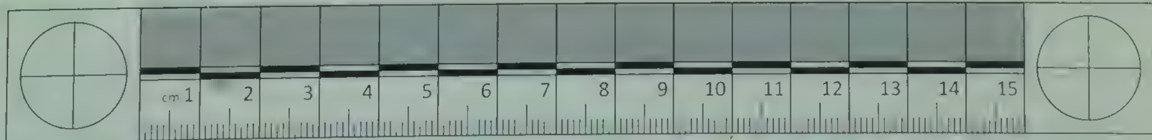
Bordeaux, le 24 Novembre 1886

MES CHÈRES FILLES.

La circulaire de votre bonne Mère Directrice Générale, en date du 15 octobre dernier, vous a conviées à vous unir dans une commune prière pour attirer les bénédictions du Ciel sur la session du Conseil Général de Marie qui devait s'ouvrir le 15 novembre, à la Maison Générale. Cette session a eu lieu. Plus tard on vous dira en détail quels ont été les travaux de vos Mères et les mesures qu'elles ont prises dans l'intérêt de vos âmes et de vos Œuvres; ce que je tiens, moi, à vous dire immédiatement, c'est la consolation particulière que nous avons éprouvée en constatant une fois de plus combien a été touchante l'union des esprits, des cœurs et des volontés qui a animé, durant tout le cours de la session, les membres de cette solennelle Assemblée.

Cette union, mes chères Filles, qui est et qui doit rester le caractère spécial de la Sainte-Famille, si elle tient à demeurer fidèle au vœu de son vénéré Fondateur et aux traditions que lui ont léguées ses premières Mères, cette union, disons-nous, a revêtu un caractère de touchante gravité dans les circonstances dont je dois vous faire part.

Toutes, à juste titre, vous aimez autant que vous respectez votre vénérée bonne Mère Directrice Générale; toutes





vous priez sans cesse pour la conservation d'une vie précieuse à tant de titres, et en ceci vous accomplissez un devoir à la fois pieux et sacré. Cette bonne Mère, dont la santé altérée ne diminue point les sollicitudes, se préoccupait depuis quelque temps de la lacune que sa fatigue prolongée pouvait laisser dans l'administration ; elle nous avait fait part de ses inquiétudes à ce sujet et, tant en notre nom qu'au vôtre, nous avions tenté de la rassurer. Mais au lieu de vous dire moi-même, mes chères Filles, ce que son amour pour la Société, pour vous, pour vos Œuvres, lui a inspiré, je veux extraire du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 19 novembre, les lignes qui vous révéleront plus encore le cœur de cette bonne Mère, et qui vous feront connaître en même temps les sentiments de vos Mères, parlant et agissant comme mandataires de la Société.

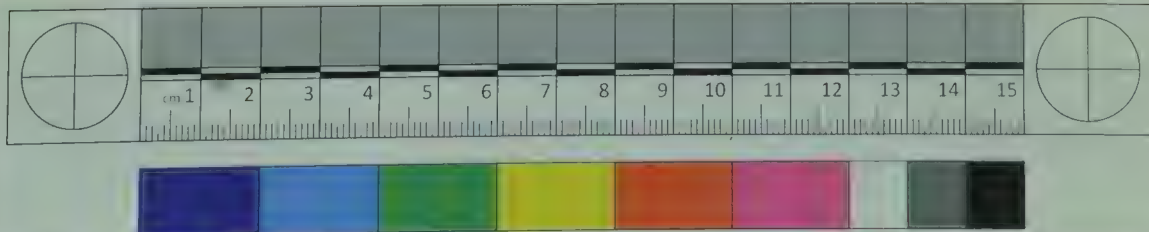
« Le Directeur Général prend la parole en ces termes :

« Mes chères Mères, j'ai à vous faire une communication très importante, très douloureuse, en même temps très édifiante et très consolante. La bonne Mère a cru devoir m'écrire une lettre dont il va vous être donné lecture pour me prier de pourvoir comme on le jugera bon au gouvernement de la Sainte-Famille.

» Elle comprend et sent d'une manière très vive que son état ne lui permet plus de s'occuper de ses fonctions comme elle le faisait autrefois, et elle ne voudrait pas que la Sainte-Famille souffrît de cet état de choses ; d'ailleurs, voici sa lettre

« MON BON PÈRE,

» Permettez-moi de venir vous prier de prendre telles
» mesures qui vous sembleront propres à combler la lacune
» que laisse à l'Administration l'état de fatigue qu'il plaît au
» bon Dieu de me faire éprouver. Par rapport à moi, je n'ai



» rien à demander, je me trouve heureuse. Mais n'y a-t-il pas
» dans le travail administratif une souffrance qui, en se
» prolongeant, peut amener un malaise regrettable? Veillez-y,
» mon bien bon Père, je vous en prie; j'aime à vous redire
» que vous me trouverez toujours soumise et heureuse de vous
» seconder dans les moyens que le bon Dieu vous inspirera de
» prendre pour le plus grand bien de notre chère Association.
» Je m'y soumettrai de grand cœur et serai contente de pouvoir,
» en cette circonstance, vous donner une preuve de mon
» dévouement et de ma filiale obéissance en Dieu Seul.

» Signé : H. Hardy-Moisan. »

» Je ne doute pas que vous ne trouviez le moyen de prouver à la bonne Mère l'affection, la reconnaissance, la confiance que la Sainte-Famille lui doit pour les services qu'elle lui a rendus depuis vingt-six ans comme Directrice Générale. En prenant note de ces considérations, j'aime à croire que vous saurez tout concilier. C'est à la Présidente Permanente qu'il appartiendra de nous présenter ce moyen. Nous serons heureux de vous aider, mais nous pensons que l'initiative doit venir du Conseil Général; la décision n'en sera que mieux acceptée, elle sera une preuve plus vive encore des sentiments de filiale affection qui animent tous les membres de la Sainte-Famille à l'égard de la Bonne Mère. »

» Que la Bonne Mère nous reste, et qu'elle reste ce qu'elle est! tel est le cri unanime et répété de toutes les Conseillères, vivement émues de la communication qui vient de leur être faite. Si la Bonne Mère ne peut plus suivre en détail la direction de la Sainte Famille comme elle le faisait autrefois, c'est toujours auprès d'elle qu'on peut aller chercher, et qu'on est sûr de trouver, le dernier mot du conseil dont on a besoin. Non seulement le Conseil Général n'accepte pas la pensée d'une démission, mais au nom de la Sainte Famille tout entière, qu'il représente, il demande que la Bonne Mère lui soit conservée comme Directrice Générale. »





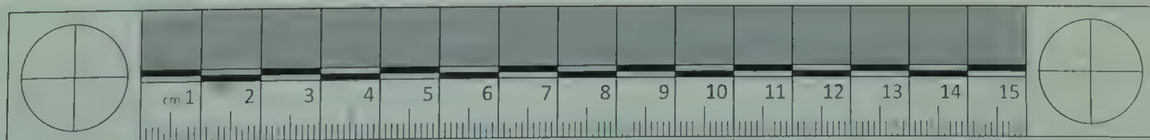
» Je suis heureux de cette manifestation, continue le Directeur Général, et je me félicite de l'avoir provoquée. Mais, d'un autre côté, il ne faut pas laisser peser tout entier sur la Bonne Mère le poids de la sollicitude et de la responsabilité dont elle se préoccupe beaucoup. Bien que le traité d'affiliation porte que la Directrice Générale en fonctions au moment de la mort du Fondateur, pourra être déplacée après cinq ans et sera révocable à la volonté du Directeur Général, nous avons été heureux de perpétuer le choix du Bon Père. Nous comprenons cependant que sur certains points la Sainte-Famille doit souffrir de la situation actuelle et que la Bonne Mère elle-même souffre de l'impuissance où la réduit la maladie. Vous ne pouvez pas faire que la maladie n'existe pas, mais vous pouvez trouver le moyen d'en adoucir les conséquences. Et, puisque nous traitons cette question, nous vous dirons que ce moyen serait la nomination d'une Vice-Directrice Générale, Coadjutrice de la Directrice Générale, avec future succession. Cette Vice-Directrice Générale aurait les droits et les devoirs de la Directrice Générale. Le Conseil Général a le pouvoir de prescrire cette mesure. La nomination de cette Vice-Directrice Générale serait tout exceptionnelle et se ferait comme celle de la Directrice Générale, c'est-à-dire que le Conseil Général présenterait au Directeur Général trois noms parmi lesquels il choisirait. C'est à vous à la désigner, de façon à ce qu'en ayant le droit et le devoir de la direction générale, elle apporte à la Bonne Mère, par la nature de ses relations, tout l'allègement que nous désirons lui procurer. La mesure que nous proposons sera vraiment alors le témoignage d'affection, de reconnaissance et de confiance que vous lui devez. C'est une circonstance douloureuse qui ne dépend ni de vous ni de nous, il est du devoir du Conseil Général de pourvoir à ce besoin, devoir que la lettre de la Bonne Mère lui facilite. »

Vos Mères, mes chères Filles, tout en renouvelant l'expression de leurs regrets pour une mesure à laquelle elles étaient si loin de s'attendre, comprirent qu'il convenait de

donner satisfaction à votre
et de chercher à alléger se
citudes. Pour diminuer l
Mère Hardy-Moisan porte
depuis vingt-six ans, elle
émise, sous la réserve q
nommée comme coadjutric
nuera dans la direction d
auprès de la vénérée bonn
conserve tous les droits et l

La question ainsi déte
Conseillères Générales p
du 23 à l'élection qui leu
noms soumis à mon choi
Couteau, Supérieure Génér
Conception, qui avait ré
suffrages, pour occuper
poste de confiance, de fil
dévouement que son cœur
temps secrétaire de la Bonn
des années, s'assimiler s
puiser dans ce cœur mat
elle sera animée à votre
bénir Dieu d'avoir si bien
de la Sainte-Famille tout

Mais cette édification
dussions recevoir au cours
Couteau, Présidente Perm
Marie, devina, avec une re
que les deux charges les pl
à deux personnes unies pa
a doublement cimentés, po



e manifestation, continue le Directeur
e l'avoir provoquée. Mais, d'un autre
peser tout entier sur la Bonne Mère
et de la responsabilité dont elle se
que le traité d'affiliation porte que la
nctions au moment de la mort du
lacée après cinq ans et sera révocable
Général, nous avons été heureux de
n Père. Nous comprenons cependant
a Sainte-Famille doit souffrir de la
a Bonne Mère elle-même souffre de
la maladie. Vous ne pouvez pas faire
s, mais vous pouvez trouver le moyen
nces. Et, puisque nous traitons cette
s que ce moyen serait la nomination
nérale, Coadjutrice de la Directrice
ession. Cette Vice-Directrice Générale
evoirs de la Directrice Générale. Le
ir de prescrire cette mesure. La nomi-
rice Générale serait tout exception
elle de la Directrice Générale, c'est-à-
l présenterait au Directeur Général
il choisirait. C'est à vous à la désigner,
le droit et le devoir de la direction
Bonne Mère, par la nature de ses
t que nous désirons lui procurer. La
ns sera vraiment alors le témoignage
nce et de confiance que vous lui devez.
louleuse qui ne dépend ni de vous ni
du Conseil Général de pourvoir à ce
e de la Bonne Mère lui facilite. »

s Filles, tout en renouvelant l'ex-
pour une mesure à laquelle elles
dre, comprirent qu'il convenait de

donner satisfaction à votre bonne Mère Directrice Générale, et de chercher à alléger ses légitimes et maternelles sollicitudes. Pour diminuer le lourd fardeau que la vénérée Mère Hardy-Moisan porte si vaillamment et si dignement depuis vingt-six ans, elles ont adhéré à la proposition émise, sous la réserve que la Vice-Directrice Générale nommée comme coadjutrice avec future succession, continuera dans la direction de la Sainte-Famille à s'inspirer auprès de la vénérée bonne Mère Directrice Générale qui conserve tous les droits et les pouvoirs afférents à sa charge.

La question ainsi déterminée, mes chères Filles, les Conseillères Générales procédèrent dans leur séance du 23 à l'élection qui leur était proposée. Sur les trois noms soumis à mon choix, j'ai désigné la Mère Louise Couteau, Supérieure Générale des Dames de l'Immaculée-Conception, qui avait réuni la presque unanimité des suffrages, pour occuper auprès de la Bonne Mère le poste de confiance, de filiale délicatesse et de religieux dévouement que son cœur saura si bien remplir. Longtemps secrétaire de la Bonne Mère, elle a pu, durant bien des années, s'assimiler ses pensées, vivre de sa vie et puiser dans ce cœur maternel tous les sentiments dont elle sera animée à votre égard. Nous n'avons donc qu'à bénir Dieu d'avoir si bien inspiré vos Mères dans l'intérêt de la Sainte-Famille tout entière.

Mais cette édification n'était pas la seule que nous dussions recevoir au cours de la session : la Mère Sophie Couteau, Présidente Permanente du Conseil Général de Marie, devina, avec une religieuse et généreuse intuition, que les deux charges les plus élevées de la Société, confiée à deux personnes unies par des liens que la vie religieuse a doublement cimentés, pouvaient constituer une situation



délicate tant au dehors qu'à l'intérieur de la Sainte-Famille. Avec un élan digne de sa piété, elle me remit dans les termes les plus humbles sa démission de Présidente Permanente, me disant quel serait son bonheur de rentrer dans une position modeste où sa responsabilité serait plus à l'abri.

Cette démission, nous l'avons acceptée : les motifs allégués étaient trop purs pour être rejetés. Nous avons donc chargé les Conseillères Générales de procéder à l'élection d'une nouvelle Présidente Permanente ; cette élection a eu lieu conformément à ce que prescrivent les règles, dans la séance du 24 novembre. Sur les trois noms qui m'ont été présentés, mon choix s'est arrêté sur la Mère H. Foucault, Vice-Directrice Générale et Supérieure Générale des Sœurs Agricoles et des Sœurs Solitaires.

J'ai choisi d'autant plus volontiers la Mère H. Foucault, qu'elle a connu plus particulièrement le bon Père, dont elle a été longtemps la secrétaire intime, qu'elle a eu le bonheur de partager la vie de vos premières Mères, et que depuis seize ans elle a rempli des charges importantes qui lui ont acquis votre affection et votre confiance. Plus qu'à toute autre, il lui sera facile de s'inspirer des pensées du bon Père et des souvenirs de vos vénérées Mères dans l'accomplissement de la charge éminente que nous lui confions aujourd'hui.

Au reste, l'unanimité des suffrages qui se sont réunis sur son nom a été pour nous le signe manifeste de la volonté de Dieu et de l'union des esprits qui n'a cessé de régner parmi vos Mères durant cette mémorable session.

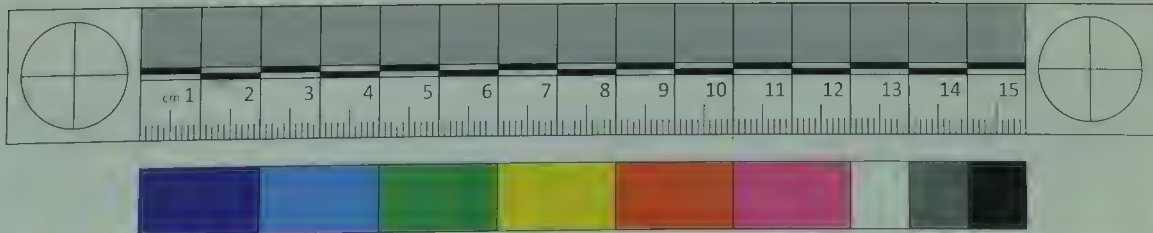
Puissent ces exemples de dévouement, d'humilité, d'attachement, de zèle pour les intérêts de votre Société, mes chères Filles, porter les fruits que nous avons le droit

d'en attendre. Soyez conn
de Dieu Seul, ne désiran
rien et ne cherchant que

Votre vénéré Fondateu
présidaient à nos séances.
ses Filles qu'il reconnai
pouvons douter.

Il a béni celles qui se
mais pour faire la volont
par obéissance et par dév
dont elles comprennent
troublée comme celle que
pour elles, mes chères
plus en plus à devenir bo
vous allégerez leur fardeau

Je vous bénis, mes ch
l'assurance de mes sentim



…qu'à l'intérieur de la Sainte-
…ne de sa piété, elle me remit
…umbles sa démission de Pré-
…isant quel serait son bonheur
…a modeste où sa responsabilité

…vons acceptée : les motifs allé-
… être rejetés. Nous avons donc
…érales de procéder à l'élection
…Permanente ; cette élection a eu
…e prescrivent les règles, dans la
…ur les trois noms qui m'ont été
…arrêté sur la Mère H. Foucault,
…Supérieure Générale des Sœurs
…taires.
…volontiers la Mère H. Foucault,
…alièrement le bon Père, dont elle
…taire intime, qu'elle a eu le
… de vos premières Mères, et que
…pli des charges importantes qui
…on et votre confiance. Plus qu'à
…le de s'inspirer des pensées du
…s de vos vénérées Mères dans
…charge éminente que nous lui

…es suffrages qui se sont réunis
…nous le signe manifeste de la
…on des esprits qui n'a cessé de
…rant cette mémorable session.
… dévouement, d'humilité, d'atta
… intérêts de votre Société, me
…ruits que nous avons le droit

d'en attendre. Soyez comme vos Mères de véritables Filles de Dieu Seul, ne désirant rien, ne vous comptant pour rien et ne cherchant que le bien de la Sainte-Famille.

Votre vénéré Fondateur, dont l'image et le souvenir présidaient à nos séances, a dû sourire du haut du Ciel à ses Filles qu'il reconnaissait pour siennes, nous n'en pouvons douter.

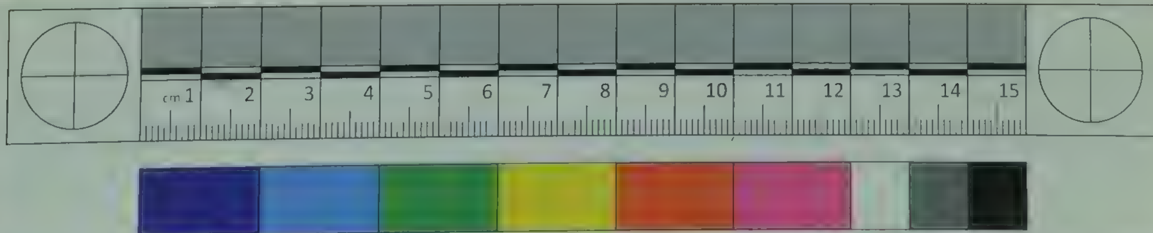
Il a béni celles qui se retirent, non pour se reposer, mais pour faire la volonté de Dieu. Il a béni celles qui, par obéissance et par dévouement, acceptent des charges dont elles comprennent le poids, surtout à une époque troublée comme celle que nous traversons. Vous prierez pour elles, mes chères Filles, vous vous appliquerez de plus en plus à devenir bonnes religieuses et c'est ainsi que vous allégerez leur fardeau.

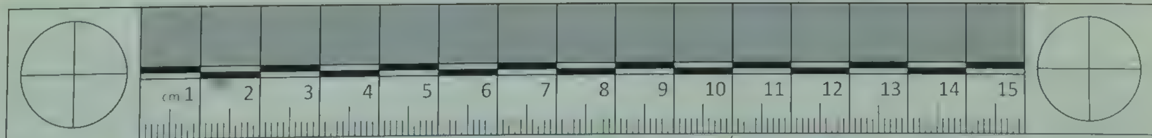
Je vous bénis, mes chères Filles, et je vous renouvelle l'assurance de mes sentiments dévoués en J. M. J.

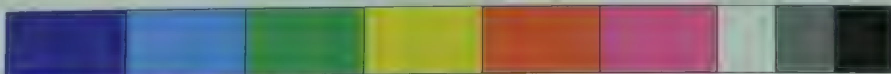
J. FABRE,

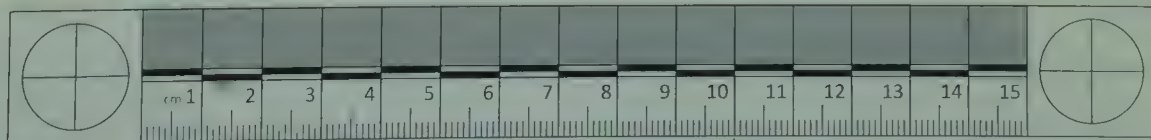
Directeur Général de la Sainte-Famille

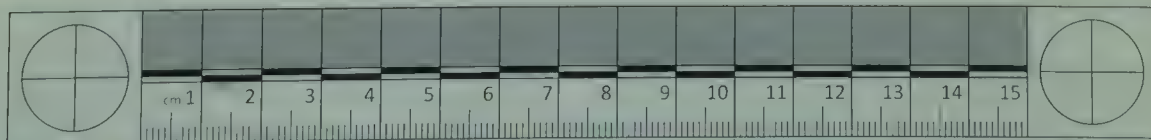
Bordeaux — Imp. Delmas



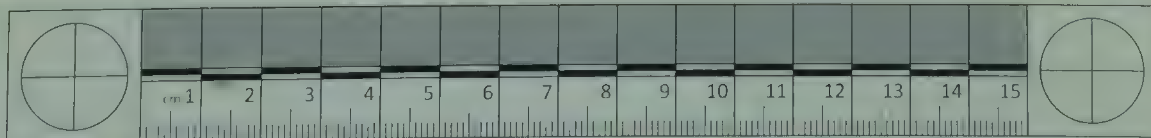

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

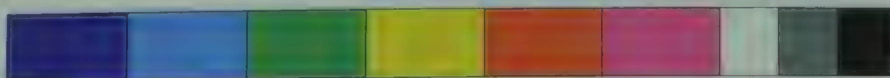


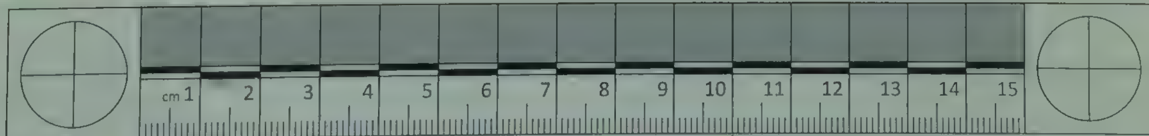

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15




cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

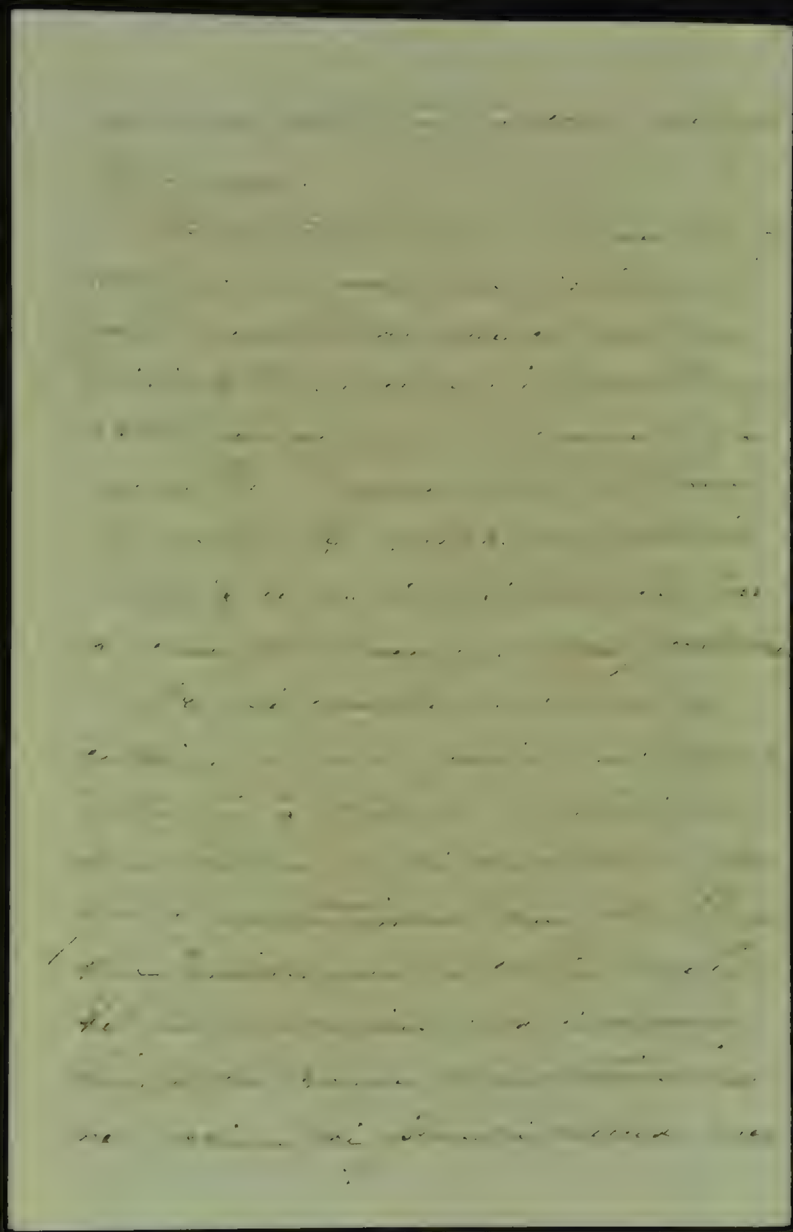


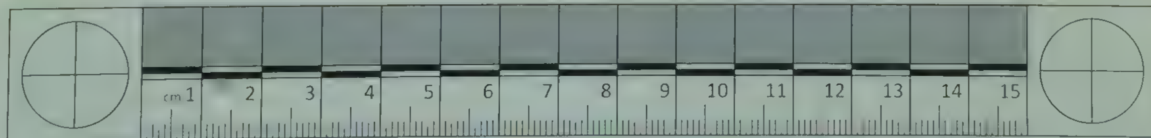

cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15




cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

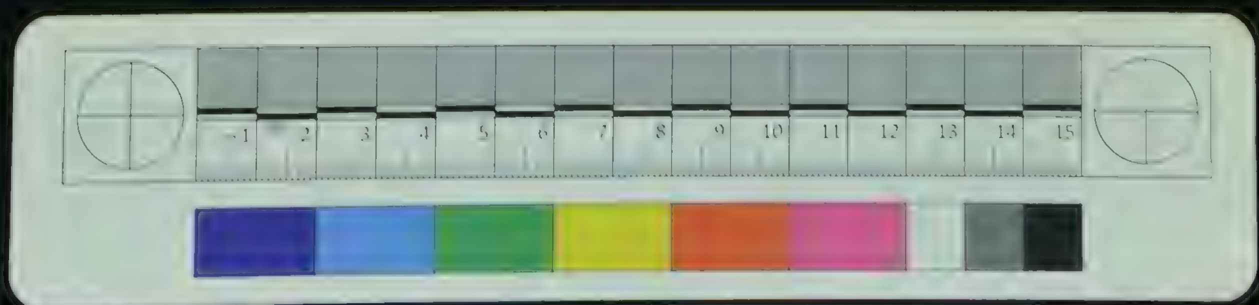

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

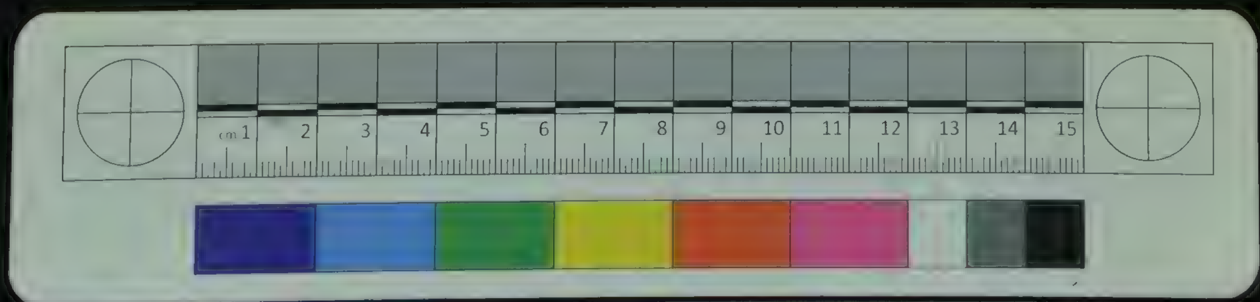


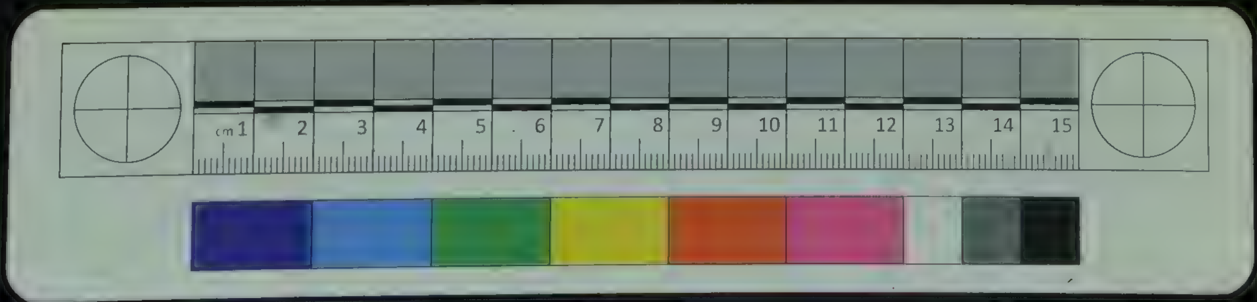

cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

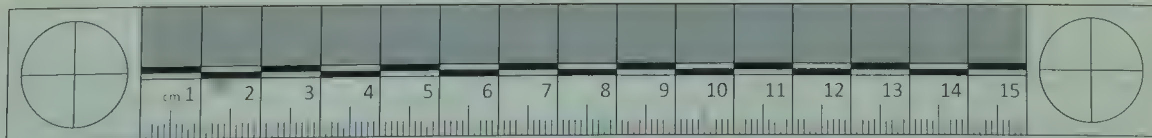




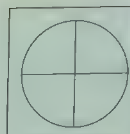
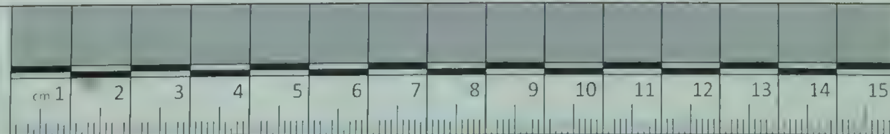
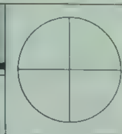
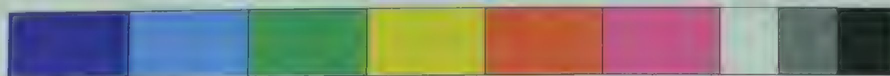



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



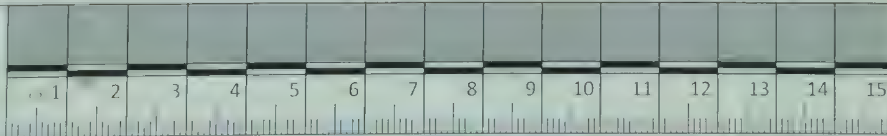
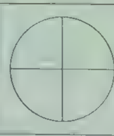


L. J. C.
M. J. … Anuradhapura 22/5/88

Mon bien cher Aristide,

C'est ici qu'est venue me trouver ta
lettre du 10 de ce mois.
S'il [illegible] qui [illegible]
[illegible] nouvelle
que tu m'as donnée, c'est bien moi
le premier, qui ai tant souffert
du schisme d'autrefois; c'est bien du
fond de mon cœur que j'ai dit:
Deo gratias! oui, je remercie Dieu
de ce que mes péchés n'ont pas
empêché que je visse le retour de
ces pauvres aveugles. Car j'espère
que dès la fameuse [illegible], par
peur du Durai, on fait ce qu'il


a promis ; en écrivant aux Goanistes de Mantotte, Monseigneur pourra ramener tous ces malheureux à soumission aux ordres du Pape.. J'attendrai avec anxiété le résultat dont, sans doute, tu me feras part au moment voulu...

C'est vraiment une excellente idée d'être allé trouver le Rect. [illegible] a d'avoir fait appeler devant lui le [illegible] qui suffit à [illegible] faire [illegible] tant de mal. N'avais-je pas raison de te dire l'an passé que ce que fit M. Bickel en favorisant l'érection de l'infâme Alvarez n'était pas si bête au fond, car c'est cela te donnait ensuite prise à toi-même un jour d'en profiter. Voilà qui est arrivé... Deo gratias!

C'est déjà un grand point que nous puissions pacifiquement prendre possession des églises Goanistes. Reste pourtant la tâche bien difficile de convertir foncièrement ces pauvres gens dont l'esprit a été gâté par l'esclavage des Goanais [illegible]... Les vieilles croûtes sont sans doute incorrigibles, mais en pénétrant chez eux, nous pourrons au moins cultiver l'esprit et les mœurs des enfants. Et c'est un grand point. Je crois que désormais il faudra voir à établir un missionnaire à Mantotte pour la visite de cette Mission. Je pense bien que tout en agissant prudemment le fameux Alexandre, tu ne lui donneras pas ta confiance in petto. Il [illegible] l'homme des petites [illegible] comme il fut celui des Goanais... [illegible] ... mais +

+ Je crois que cet Alexandre te donnera de la tablature, parce que, pour bien des raisons, il a contenté une bonne partie de l'Alliance, & cela contribua fort à faire arranger tout cela par Monseigneur.

Au départ du P. Cardinal [illegible], je lui ai remis pour toi 6 boîtes de confitures, 2 boîtes de sardines & 1 boîte de beurre, le tout montant à 6 [illegible]. Je m'étonne que tu ne m'aies pas accusé réception. Il a eu pourtant tout le temps de te remettre ces articles.

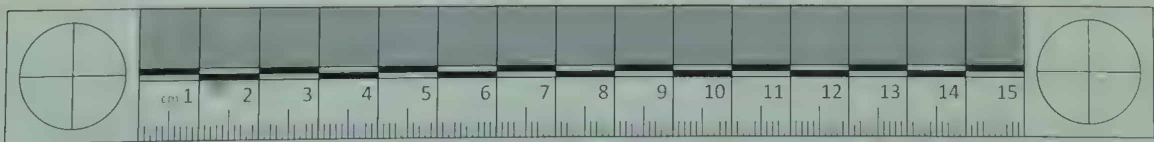
Je voudrais [illegible] 3 [illegible], je te l'écrirai [illegible] combien.

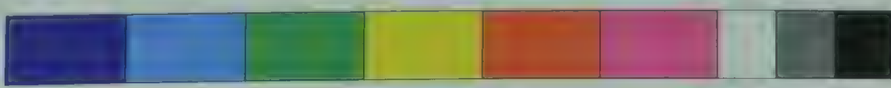
Allons, bon courage ! prie un peu pour ton [illegible]

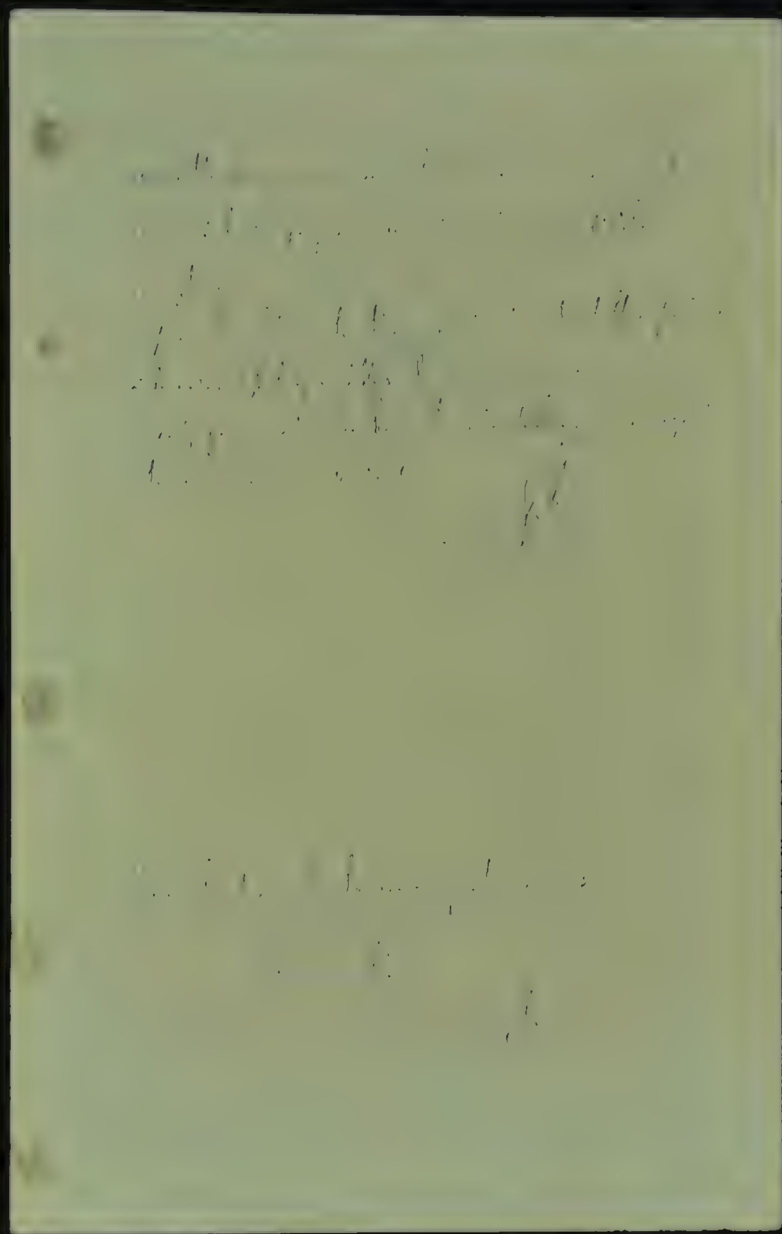
[illegible]

[illegible]

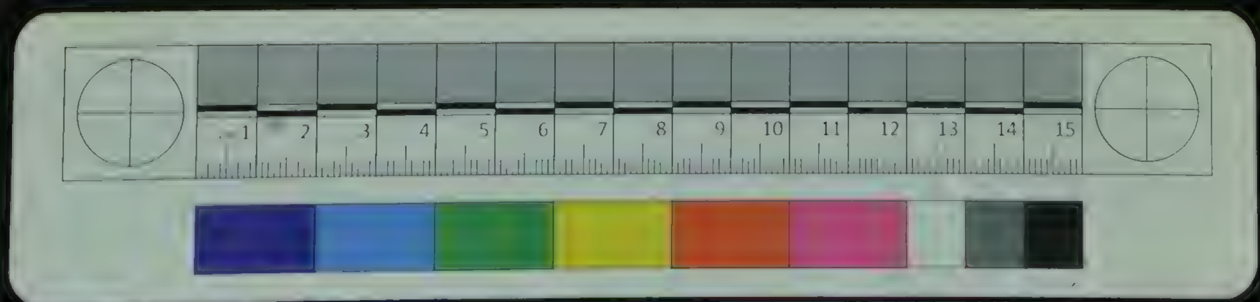
H. Genoyer [illegible]
O.M.I. M. Ap.

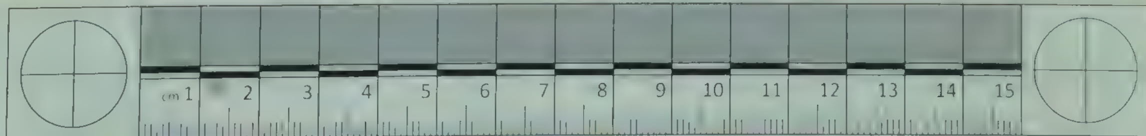

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

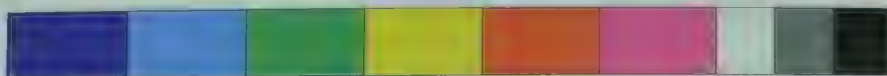


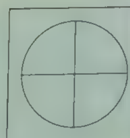


1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

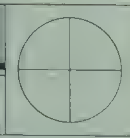



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15






cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15






L. J. C. et M. I.



No. 728

RECEIVED from the Dt. Mooh mar Pathe [illegible] Father Vadera[illegible]

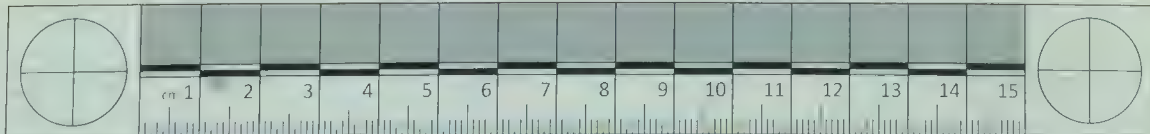
the sum of Rupees two & as fifty

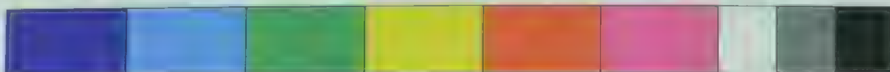
[illegible] Rent of garden land [illegible] for 1883

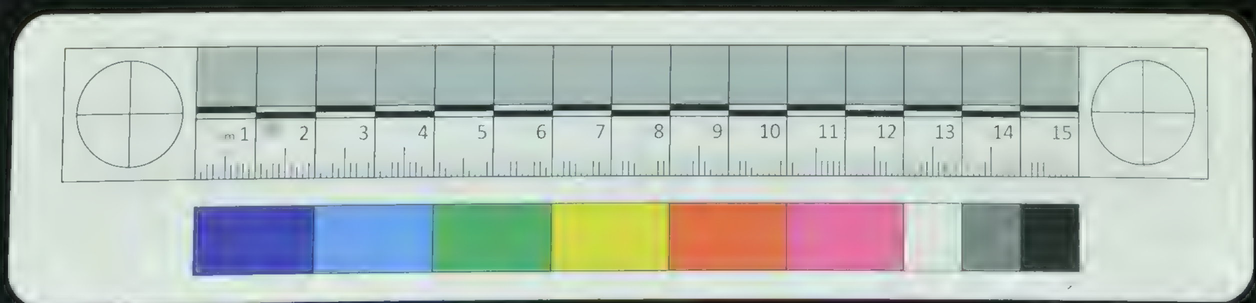
Tilakni Kadam

30 Augt 1883

Rs. 2 . 50






1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

L. J. C. et M. I.

No.

THEOPHILUS ANDRÆAS MELIZAN O. M. I.
miseratione divinà et Sanctæ Sedis Apostolicæ gratià, Episcopus Adranensis Vicarius Apostolicus Jaffnensis

Dilecto in Domino *Rev. Patri J. Hippolyto, O.M.I.*
Salutem et Benedictionem in Christo Jesu.

Dilecte Fili, Te, quem vera pietas, doctrina, zelusque animarum commendant, Missioni vulgo *[illegible]* dictæ quæ Missiones et Ecclesias in Schedulâ his Litteris annexâ memoratas complectitur, in Domino praeficere duximus et per praesentes Litteras praeficimus, quatenùs juxtà jurisdictionem et facultates Tibi a Nobis concessas, supradictam Missionem, tùm in spiritualibus, cum in temporalibus sub regimine Superioris Districtus ad beneplácitum Nostrum regere et administrare valeas.

Omnibus autem intrà fines dictae Missionis degentibus Christi fidelibus injungimus in Domino ut Te in legitimum Pastorem recipientes, Tibi in omnibus obedire et Tua salutaria monita seduló adimplere satagant.

Datum *Jaffnae* die *15a Octobris* 1883 sub signo sigilloque Nostris ac Secretarii Nostri subscriptione.

Signed: Th. And. Melizan O.M.I.
Ep. Ad. V. Ap. Jaffn.

De mandato Ill. et RR. DD. Episc.

Signed: [illegible] O.M.I.
Vic. Gen.





SCHEDULA MISSIONUM.

[illegible] — [illegible]

— [illegible]

[illegible] — [illegible]

[illegible] — [illegible]

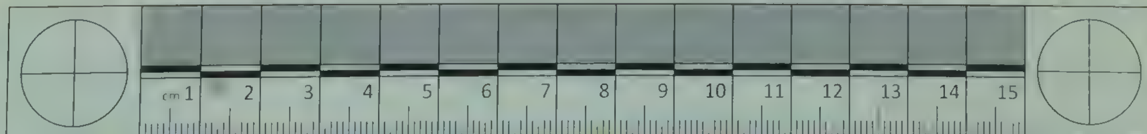
Kokulai — [illegible] de [illegible]

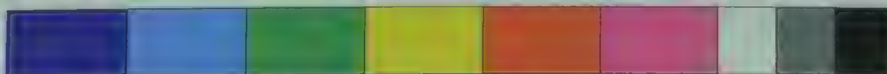
Rudu-kudi-[illegible] — S. Joseph.

[illegible] — S. Sebastiani.

Signed: [illegible]

[illegible]





MISSIONUM.

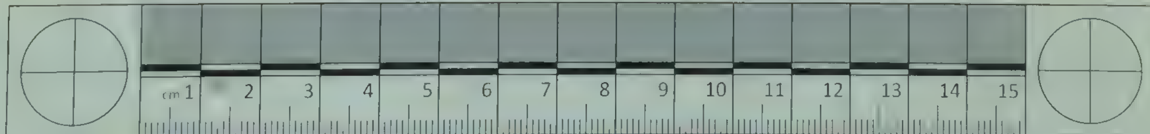
S. Joseph.

Translation.

[illegible] of Missions.

M. [illegible]	[illegible] of	The assumption of our Lady.
	———	Sts Peter and Paul.
M. [illegible]	———	The Nativity of Our Lady.
[illegible]	———	St. [illegible].
[illegible]	———	St. Anthony.
[illegible]	———	Our Lady of the [illegible] of [illegible].
[illegible]	———	St. [illegible].
[illegible]	—	St. Sebastian.

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible],
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible].





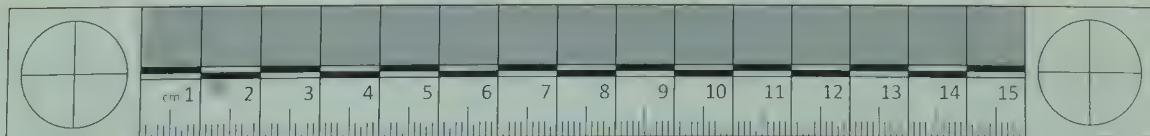
[illegible]

[illegible] [illegible] Décembre 1883

[illegible]

J'ai reçu votre lettre du 14 Novembre; j'espère que dans l'intervalle vous avez reçu ma réponse à votre première lettre: je vous renvoyais en même temps la lettre du Mappen d. Mullatira. Il me semble bien que cette lettre disait: les chrétiens vous laisseraient en mains l'encaisse de l'Eglise & feraient marcher leur sangam sous votre direction: ce sont là les deux points auxquels vous devez tenir; s'ils ne le font pas vous devez protester en chaire & arrêter les confessions de ceux qui retiendraient cet argent. Vous devez aussi tâcher de vendre les rentes en votre nom.

Quoiqu'il en soit des dispositions des chré-





tiens je crois que le mieux serait de vous rendre
le plus tôt possible à Mullaitivu et de voir
toute chose par vous même. Quand vous
aurez bien vu toute chose, vous tacherez
d'arranger tout d'une manière convenable
si l'obstination des chrétiens vous rend la
chose impossible et si vous voyez qu'il y a
peu d'espoir de les amener à résipiscence
vous m'écrirez de manière à me bien
faire comprendre l'état des choses, et alors nous
verrons ce qu'il y aura de faire.

Supposons donc que vous allez bientôt vous
mettre en route pour votre nouvelle
Mission je prie Dieu de vous faire
faire un bon voyage et de vous aider au
milieu des difficultés que vous pou...

rencontrer dans l...
Allons bon c...
polythe... par ...
qui a souvent ...
et que vous avez ...
j'aime à croire ...
sion de Mullai...
mettez de tout ...
pauvres ...
Décembre vous ...
nécessaire au ...
de S. Pierre ...
travail de cette ...
et de témoigner ...
aux, cela vous ...
les décider plus ...
route. — Je ...

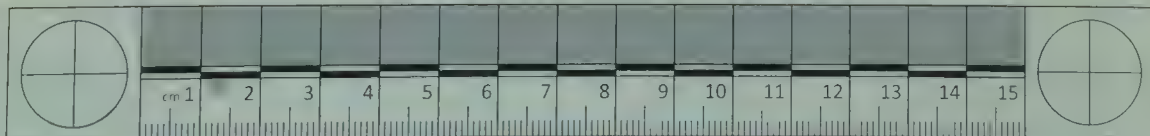
[illegible] mieux car de vous rendre
[illegible] à Mullaitivu et de vous
[illegible] vous même. Quand vous
[illegible] toute chose, vous tâcherez
[illegible] d'une manière convenable
[illegible] chrétiens vous [illegible] la
[illegible] si vous voyez qu'il y a
[illegible] amener à résipiscence
[illegible] manière à me bien
[illegible] état de richesses [illegible] vous
[illegible] aurez à faire.
[illegible] que vous allez bientôt vous
[illegible] ver votre nouvelle
[illegible] Dieu de vous faire
[illegible] age, et de vous aider au
[illegible] ficultés que vous pourrez

[illegible] rencontrer dans l'accomplissement de votre tâche.

Allons bon courage, mon très cher Père H[illegible]

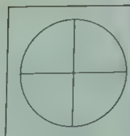
[illegible] par conséquent vos difficultés [illegible] abondantes dans la Mission de Pessalai [illegible] que vous avez eu à traverser [illegible]

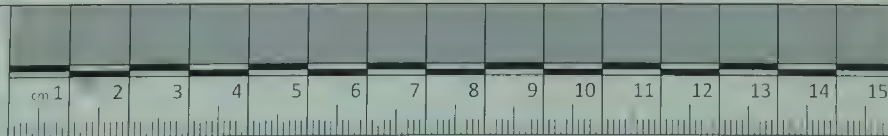
J'aime à croire que vous trouverez la Mission de Mullaitivu facile et que vous vous mettrez de tout cœur à faire du bien à ces pauvres âmes. Je crois que [illegible] [illegible] vous aura donné les explications nécessaires au sujet des réclamations des Xtiens de S. Pierre: tâchez de mettre en train le travail de cette église le plus tôt possible et de témoigner beaucoup d'intérêt pour cette œuvre, cela vous attachera les chrétiens et les décidera plus facilement à rendre la rente. — Je vous recommande aussi

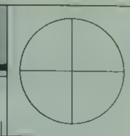


d'une manière toute spéciale les écoles, mettez-
y tout votre soin, visitez-les souvent et veillez
à ce que toutes les Régulations soient observées.
Adieu mon bien cher Père Hippolyte, en-
core une fois bon courage, en priant Dieu de
vous venir en aide je vous bénis de tout mon
cœur et je me dis, mon bien cher Père
Votre bien affectueusement dévoué en N.S. & M.I.

+ Ch. [illegible]
Év. [illegible] (o.m.i)









Mulhouse 16 Août 1884

Rq le 20 Août 1884

[illegible]

il y a quelques temps la représentation [illegible]

Dix paysans [illegible]

[illegible]

passant [illegible]

qui auraient été lus par le Moupou.
Ils voulaient me persuader que les a
paoams lus par le Moupou leur appar-
tenaient aux velalers et que le Moupou
les [illegible] en qualité de
son office mais en qualité de [illegible]
ce que je n'ai pas voulu admettre, parce
que outre les [illegible] paoams en question
[illegible] lisent un autre.
les velalers [illegible] voulu pas céder. notez
[illegible] que je [illegible]
[illegible] mai que
[illegible] Dendea
les velalers [illegible] telle que fran-
[illegible] l'église. Demiane [illegible] Je vous
[illegible] seulement
envoie, vous pouvez [illegible] les Velalers
quel est l'esprit [illegible] le concours
La [illegible] passé [illegible] dont la
[illegible] des velalers [illegible] comme il y avait un
[illegible] trouble
[illegible] à Mme Marie
Dans la [illegible] Saizopillai
que m'a envoyé [illegible]

le nouveau ordyer pour [illegible]
à tout; tellement que [illegible]
s'est passé très bien [illegible]
velalers sont confon[illegible]
Mon mal de faire [illegible]
quoi. Si rien de fâ[illegible]
d'ici à Juin je pourra[illegible]
faire la visite de [illegible]
prochain je compte d'a[illegible]
Coudiroupou pour la f[illegible]
et de retour, j'irai à [illegible]
pour faire les provisions [illegible]
Je crois que les [illegible]
riété de l'église de Ma[illegible]
arrivés à Jaffna. Si [illegible]
propos. envoyez les à [illegible]
que j'aille à Vanny. [illegible]
vous souhaitant [illegible]
et demandant votre [illegible]
Je suis [illegible]

...ont été lus par le Maupon.
...ulaient me persuader que les 2
...ons lus par le Maupon leur appar-
...ent aux velalers et que le Maupon
...ient [illegible], en qualité de
...fice mais en qualité de [illegible] caste.
Je n'ai pas voulu ammettre, parce
[illegible] les deux personnes en question
...tre les [illegible]
...[illegible] lisaient un autre.
...[illegible] voulait pas céder. note
... que [illegible] [illegible] ont
...[illegible] [illegible] mais que -
...[illegible] Dondeau.
...[illegible] étaient [illegible]
... telles que Fran-
...[illegible] Dimanche [illegible] Je vous
...[illegible] écrite [illegible] [illegible] comment
..., vous pensez [illegible] tous les velalers
... l'esprit de [illegible] le Conous
...[illegible] s'est passé [illegible] dont la
...[illegible] toujours [illegible] aussi un
... [illegible] comme il y [illegible] trouble
...[illegible] a [illegible] à M. Mascio
...[illegible] Sizopillai
...a envoyé [illegible]

le nouveau odeyar, pour surveiller à tout; tellement que la fête s'est passée très bien et tous les velalers sont confessés.

Mon mal de jambe est presque guéri. Si rien de facheux arrive d'ici à Juin je pourrai très bien faire la visite de Vanny. Samedi prochain je compte d'aller à Poudou-Coudiirupou pour la fête de St Joseph, et de retour, j'irai à Trincomaly pour faire les provisions.

Je crois que les Deeds de la propriété de l'eglise de Mullaitivu sont arrivés à Jaffna. Si vous jugez à propos, envoyez les à moi avant que j'alle à Vanny.

Vous souhaitant, Monseigneur, mille alleluia et demandent votre benediction

Je suis votre fils en J.C.
...tony

[illegible] Oduenn. R. 120. pour 5

[illegible] devant notaire à Vacurani [illegible]

[illegible]

[illegible]

portant pour hypothèque sa champs

tikem virai pattam. 7 carappes [illegible]

[illegible] champ [illegible], pour 200 [illegible]

[illegible] Komi (Kadci) 20 parappes.

Unnerpllé . Varaga Karai = 8 parappes

les quels [illegible] sont portés [illegible] Vairani.

2° Il doit [illegible] champ [illegible] (B.C.)

[illegible] 120 [illegible] hâtés [illegible]

à 9 % [illegible] jusqu'à [illegible]

à condition que [illegible] champ [illegible]

en propriété si [illegible]

septembre —

3° [illegible]

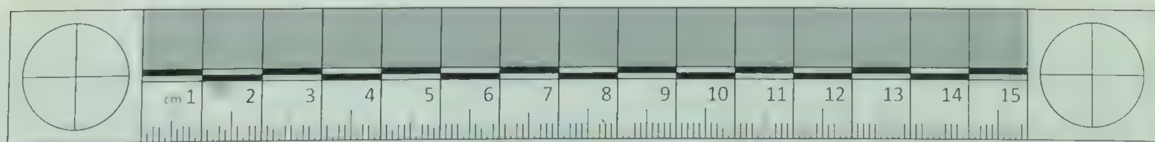
[illegible]

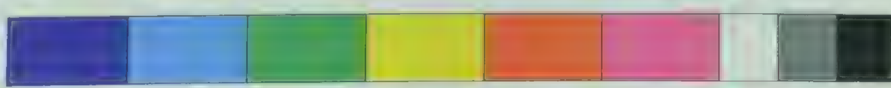
4° [illegible]

[illegible]

1° [illegible] droit de vente [illegible]
[illegible]

2° [illegible] en [illegible] 9%
jusqu'à 7bre 1884.





[illegible] 14 [illegible] 1884

Monseigneur et [illegible] père

Après [illegible]

[illegible] voyant [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] vous

[illegible] la rep-

[illegible] toute

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible], [illegible], [illegible]
[illegible]
[illegible] la peinture est,
[illegible] pâle. elle [illegible] été
[illegible] de [illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible] la [illegible]
[illegible]
est [illegible]
[illegible]
[illegible] des [illegible] de l'[illegible]

[illegible]
[illegible]
être [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
la [illegible]

Je [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] appelé [illegible]
[illegible] ([illegible])
[illegible]
[illegible] du [illegible] de Sept
[illegible] 1854.

Si le [illegible]

[illegible]

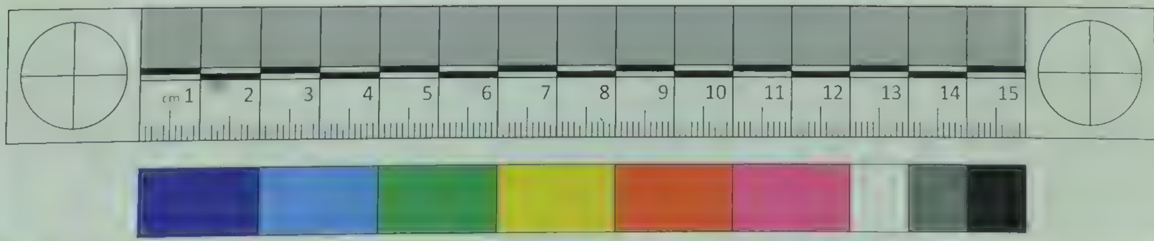
[illegible] nécessaires [illegible]

le plutot possible

[illegible]

Nous [illegible]

[illegible]



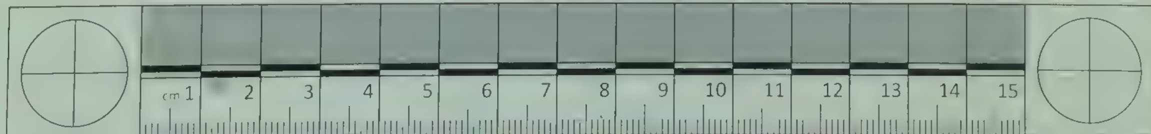
Mullait le 20 Novembre 1884 7

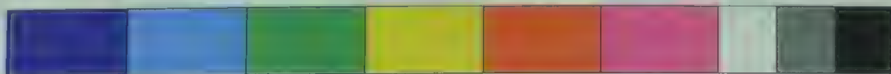
Monseigneur et bien-aimé Père.

Indépendamment de toute considération [illegible] qui [illegible] [illegible] plutôt je préfère continuer le même [illegible] [illegible] déjà en [illegible]. Aujourd'hui ou demain je demanderai à corriger ma [illegible] [illegible]. [illegible] procès doit venir le 11 du Décembre.

1° Je n'ai [illegible] d'autres écrits de Manuel que la signature mise au bas des conditions avec le nom du jardin qu'il a acheté en [illegible].

2° [illegible] [illegible] est encore avec





[illegible] :

3° [illegible] Sentiments, [illegible] le 1er Juin 1854 [illegible]

4° [illegible] page pour les [illegible]

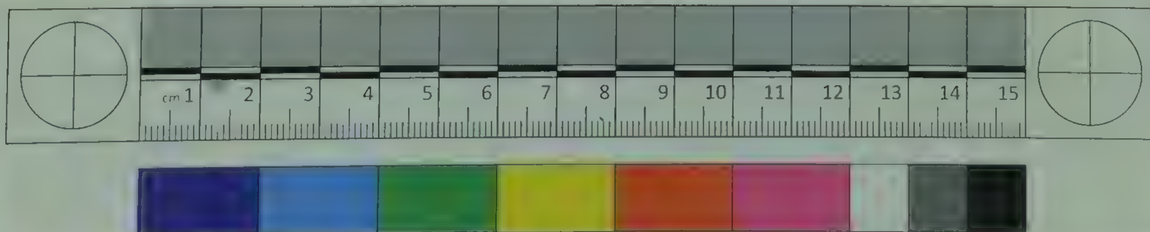
[illegible]

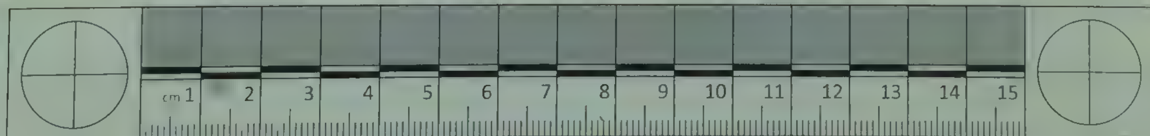
[illegible] la planche [illegible] doit être [illegible] Septembre [illegible] et [illegible]

[illegible] de la planche [illegible]

Recevez, Monsieur, [illegible]

[illegible]




cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



[illegible].

4° [illegible]

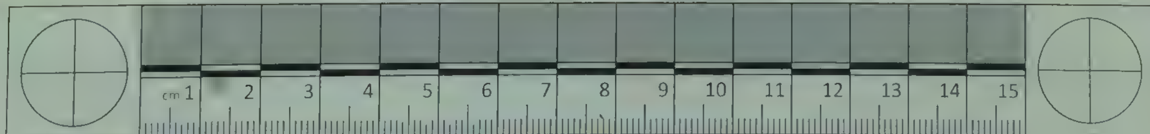
[illegible] la [illegible]

[illegible] cette manière [illegible]

[illegible]

5° Les [illegible] faites mention, [illegible] Cueillet dans les [illegible]

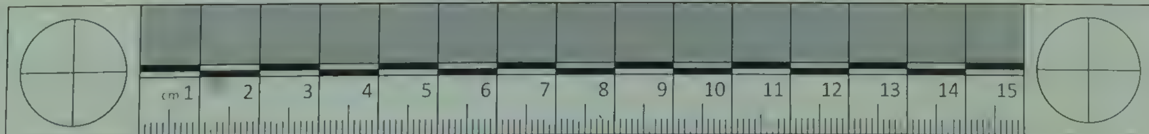
[illegible] manière [illegible] pensée. [illegible]

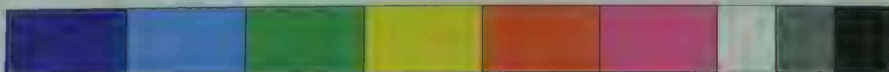

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

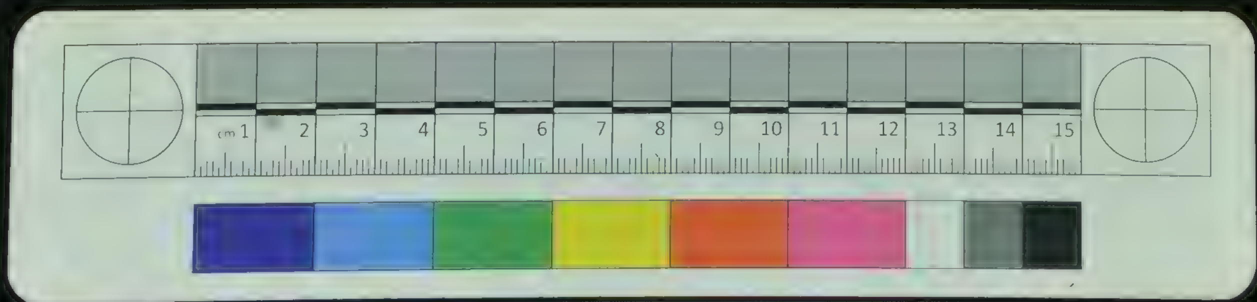



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15




cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15





10

Jaffna 29 Novr 188[illegible]

My Lord,

I was laid up with a severe diarrhoea yesterday & the day before, and mean to devote myself today to the Mullaitivu case. I also wish to consult some authorities as to the kind of action it should be.

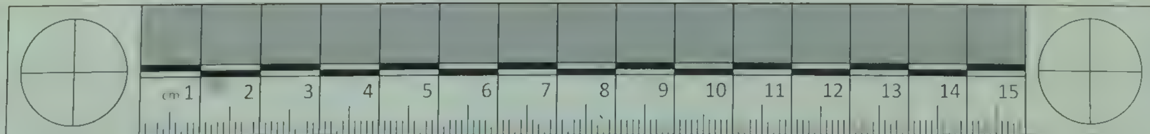
Should it be a case of (1) ejectment? or one for (2) trespass? or (3) ouster?

I will decide about these points to day & set up to draft out the Amended Plaint.

We cannot ask for permission to sell the pledge in the plaint.

Your [illegible] obedient [illegible]

[illegible]





29 Nov. 1848

My Lord.

[illegible]

1 Dec 1887

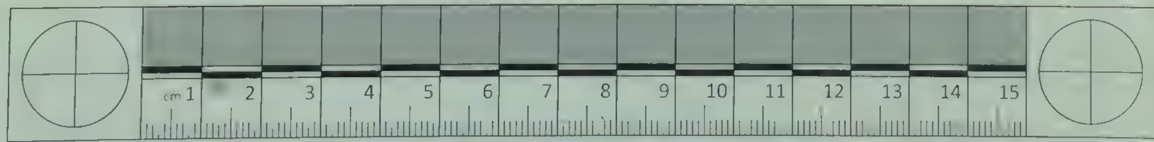
My dear [illegible]

I shall be coming this evening to [illegible] and explain to you the difficulties of the case with the necessary papers.

My opinion is that this case should be given up — We may succeed but we are sure to lose the case on points of law.

Father Hyppolite should institute a regular case of ejectment in the Distt Court of Mukkikunnoe giving the value of the land. I thought of bringing an action for trespass, but

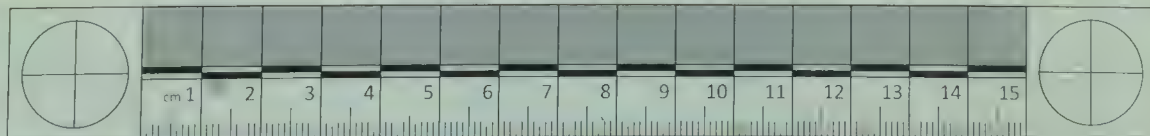
will





seven that case we may
lose of the [illegible]
[illegible] arrangement
[illegible] sets up a
[illegible]

[illegible]



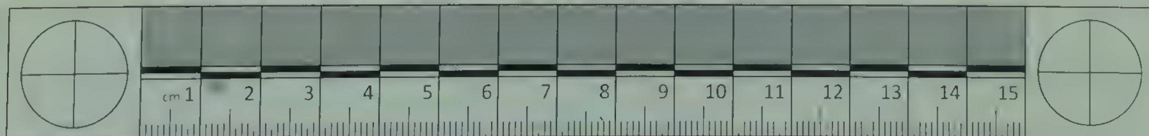


Note to Mo.ᵗ M. Francis (Cᵗᵗʸ)

It is with much grief that I hear that you, whom I had known so pious, so submissive to your spiritual pastors, are now fomenting rebellion as it were against me. For whatever you do against the Priest I have appointed to take charge of the Mullaitivu Mission, your ~~de against~~ [goes directly against] my own authority.

I fear you don't understand well what great sin you commit by so doing: you att~~directly~~[empt] against the authority of the Church and [thus] expose your soul to many heavy losses.

After the death of the Muppew I had thought that you would become useful in many ways to your Church and your fellow catholics: instead of it, it would seem that your only care is to put down that poor Mission of Mullaitivu for which I worked and suffered so much, as you know better than any other. Don't you think that you will have a dreadful account to give to God whose blessings you repay by such ingratitude! I think that a little serious reflexion on your duty and your past conduct, will show you that





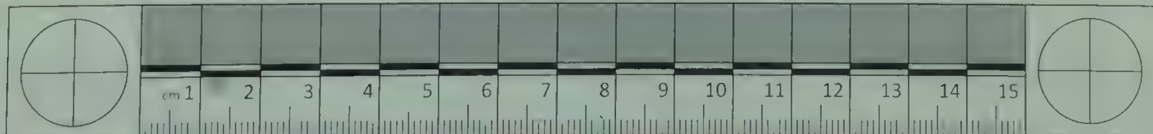
you have taken a wrong way and that the best for you is to draw back from it as soon as possible.

My fond hope is that knowing my affection for you and for all that concerns your church, you will not oblige me to take steps so much in opposition to my own feelings.

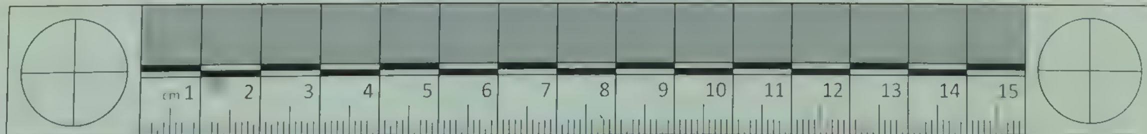
In order that you may understand well what are my rights and my duties as well as the duties of any who wants to live and die a Catholic I send you a copy of a letter of Bishop Bourjean on Church matters. Knowing the issue of the Madhu & Douai Churches cases you will see that even in judicial point of view my position is right and safe before you and I for even. ~~and that my claims are just.~~

I send a general warning to the Catholics of Mullaitivu, without designation of persons, in order to spare you for the sake of the affection I always entertained for you. I am [I hope] that it will be for you and your followers to take in time such steps as may bring things to an amicable settlement and ensure you the blessings of God Almighty

+ Ch. Archbishop





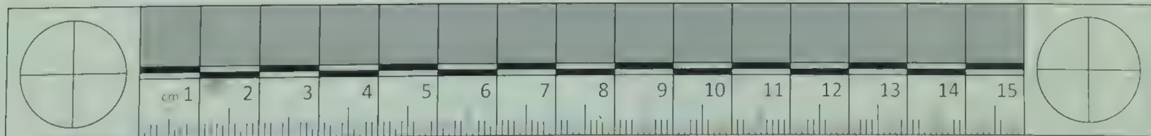

cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15



The Rules for a church committee presented by Mr. Francis Ph. Toussaint and Saintiago Fr. of Multakiow, for approval by the Bishops are under consideration. Everything will be settled in the Pastoral visit in April next: meanwhile the Rev. Father in charge of the Mission must collect the rents and cause the small amount of money to come from those rents during the following three months: proper accounts must be kept and no money spent for any purpose before the coming of the Bishops.

[illegible] 1st January. 1885.

+ H. [illegible]
Bp of [illegible]



[illegible] 18

[illegible]

Grâce à [illegible]

[illegible] les règles pour le

Committee, [illegible]

[illegible] beaucoup de [illegible]

[illegible] Les [illegible]

[illegible] les règles sont

[illegible]

[illegible] que [illegible]

[illegible] Sanger [illegible]

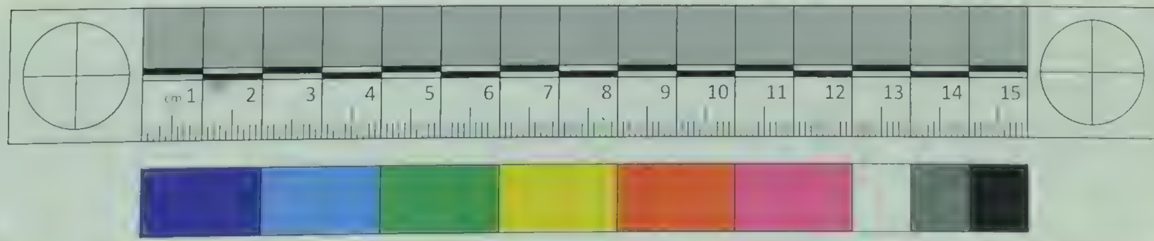
[illegible]

[illegible] municipale, c'est [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] que [illegible]



[illegible]

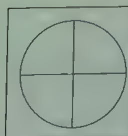
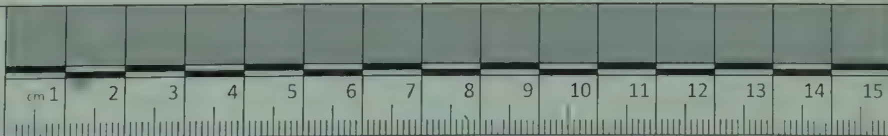
[illegible] 1885 [illegible]

[illegible]

[illegible] Sébastien.

[illegible]

[illegible]




[illegible] June [illegible]

[illegible]

[illegible] the Regiment [illegible]

[illegible]

[illegible] Tavern [illegible]

[illegible]

[illegible] It appears [illegible]

[illegible] funeral [illegible]

to the [illegible] from the Colombo [illegible]

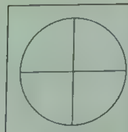
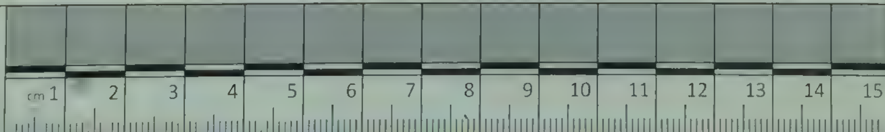
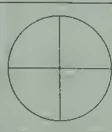
[illegible]. It was dispatched to

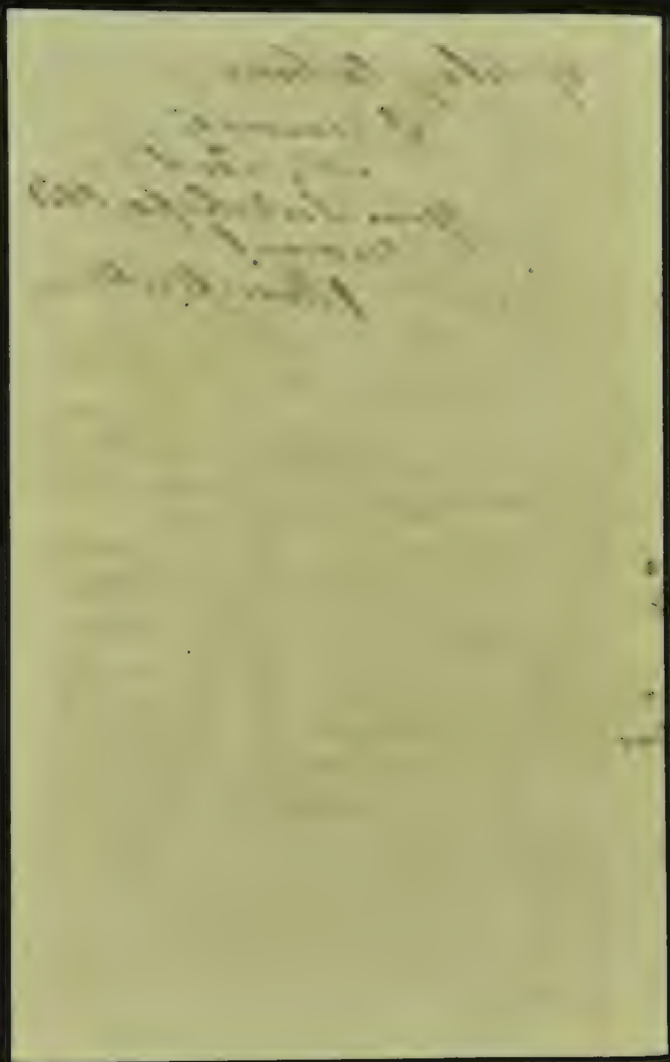
me — and on receipt of the
same, I sent the original
of the lease to the Registrar
for Registration, with the
stamps required for it.
I [illegible] I sent the
letter which enclosed the deed
for registration, so that there
is no fear [illegible] registering the
[illegible] title deeds. I mean
several title deeds of this
the Creek in favor of [illegible]
Lordship [illegible] Bonjean. I think
the best thing to do is to take
those deeds with you as your
Lordship is going to [illegible]
[illegible] to get the Registrar
to register them.
If Father Hippolyte
had written to me I would
have explained the matter

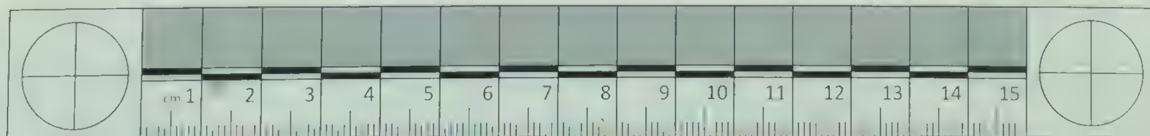
7

of delay to him.

I remain,
My Lord
Your Lordship's (obt)
servant
[illegible signature]


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

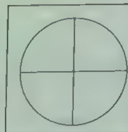
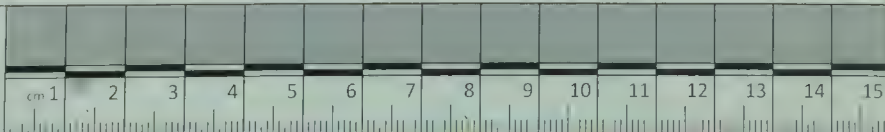
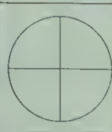


Mullaitivu 2 Mai 1885 17

Monseigneur et [illegible]

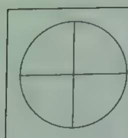
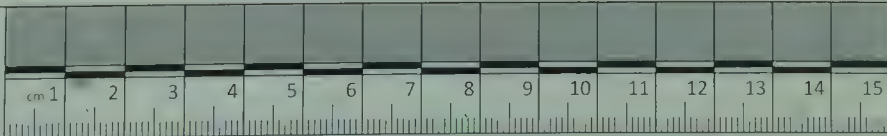
J'ai la honneur

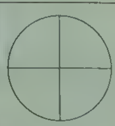
De vous informer que mes ennemis
ont déjà déclaré la guerre; ils
sont déjà entrés dans la voie
du procès, ayant présenté une
objection légale avec [illegible]
de [illegible] 10. à l'enregistrement
de l'acte de vente. Ils sont
donc obligé d'après la loi de
présenter leur plainte dans
le délai de 30 jours à partir
du jour où ils ont fait l'objection
au Registrar. D'ailleurs [illegible]


le Secretaire de la Cour te fera savoir tout à Mr Strotemberg. La lettre du Secretaire partira aujourd'hui avec celle-ci. Il faut que nous soyons prêts. Je pense que le vice president (Santoapella) et le Secretaire (le p. Masters) du Committee, seront les plaintiffs. Car ce sont ces deux qui ont presenté l'objection. Nos adversaires refuseront toute leur Confiance sur la force du Committee. Par rapport à ce Committee, il faut remarquer que le Rev. p. Vadiemme pendant qu'il était à Mellaih était dans l'habitude de donner receipt au Secretaire pour tout l'argent du Committee qu'il recevait comme recette.

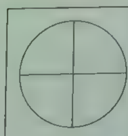
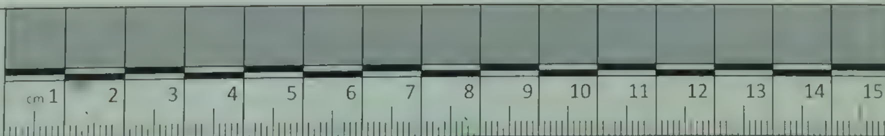
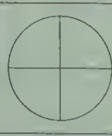
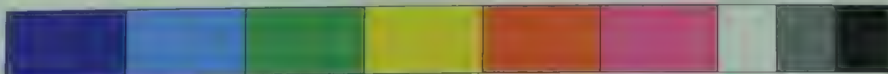
Dans la nue Adresse Deux Conclusions. 1º que p. Vadiemme comme leur Committee ... Vadienne lui même reconnaissait comme du Committee par ... qu'il donnait receipt ... ent au Secretaire. De ... Dans le temps j'avais ... le p. m. dire que R. ... leur avait dit que ... appartenait le Comm... les écrits du Committe... est mentionné. Je ... as incluse la forme du ... que le p. Vadienne d... au Secretaire du Comm... J'ai cru devoir ... quelques ... Procteur ... a faire plus tard. D...




Secrétaire de la Comité fera
avoir tout à Mr Stratemberg.
lettre du Secretaire parlera
aujourd'hui sur celle-ci. Il faut
que nous soyons prêts. Le
pense que le vice President
Santuapilla, et le Secretaire
P. mas[illegible] du Committee,
[illegible] les plaintifs, car
sont ces deux qui ont
[illegible] l'objection. Nos
[illegible]saires refusent toute
[illegible] la face
[illegible] Par rapport
[illegible] Committee il faut sem
[illegible] Committee [illegible] le Revd P. Vedrenne
[illegible] qu'il était [illegible]
[illegible] l'habitude de
[illegible] donner receipt au Secretaire
[illegible] Committee pour tout l'ar-
gent qu'il recevait comme
recette.

De la nos adversaires tirent
[illegible] conclusions. 1º que le R.
P. Vedrenne reconnaissait
leur Committee. 2º Que le P.
Vedrenne lui même et le
reconnaissait comme Tresorier
du Committee par le fait même
qu'il donnait receipt regulièrement
au Secretaire. De plus
[illegible] le [illegible] avais entendu
le P. M. dire que R. P. Vedrenne
leur avait dit que Mgr Bonjean
approuvait le Committee [illegible]
les écrits du Committee ce fait
est mentionné. Je vous envoie
ci inclus la forme du receipt
que le P. Vedrenne donnait
au Secretaire du Committee.
J'ai cru devoir mentionner ces
quelques faits afin que le
procteur sache ce qu'il aura
à faire plus tard. Déjà

moi maintenant, Monseigneur [illegible]
si vous Comptez venir [illegible]
Mult[illegible] ou si vous alle[z]
vous préparer pour le [illegible]
Comme les choses sont
déjà [illegible] je pense que
[illegible] que vous ne [illegible]
[illegible] maintenant [illegible] qu'en
[illegible] que nous
[illegible] [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] mélangé [illegible]
[illegible] que [illegible]
[illegible] être maintenant
[illegible]
[illegible] ensemble à
[illegible] maintenant [illegible]
[illegible]

Bénissez-moi Monseigneur
et écrivez-moi sans retard ce que
je dois faire [illegible] vous devez venir

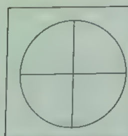
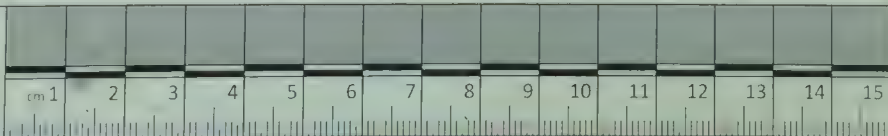
J. Hippolyte [illegible]

Mullaitivu le 16 Mars 1886 18

Monseigneur et bien aimé père.

Je suis bien remis de ma fièvre et je m'occupe des palmiers. Il m'en faut plus de quarante arbres. Les Chrétiens de Fauthuk... [illegible] m'ont [illegible]. Je serai obligé de me procurer le reste à prix d'argent.

Maintenant par rapport aux Rs 41 que Sellayah prétend avoir été dépensées pour la [illegible], je dis que c'est une fausseté. Car j'ai [illegible] examiné mon livre de compte et j'y trouve [illegible].

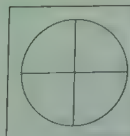



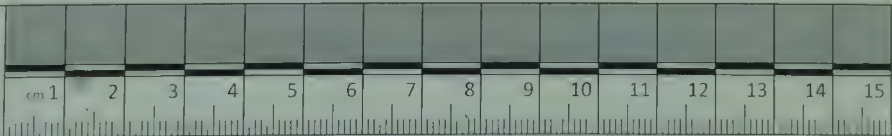



[illegible] que Rp 15,15½ [illegible]

Depenses faite pour tout le travail [illegible] [illegible]. Donc ce n'est pas Rp 41 mais Rp 15,15½ seulement ont été depensées. Il y a certainement une grande difference entre Rp 41 et Rp 15.15½.

[illegible] Il [illegible] semble que [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] bien [illegible] [illegible] Comparaison [illegible] les [illegible] [illegible] des Regulations comparé avec les Rp 15,15½ dépensées pour la cuisine même la somme [illegible] que les Regulations permettent de [illegible] a [illegible] d'[illegible] durant l'année soit pour son [illegible] (nourriture) soit pour l'huile et cierge de l'eglise soit enfin pour le up keep de la maison. Cependant pour ne pas [illegible] [illegible] dans le doute









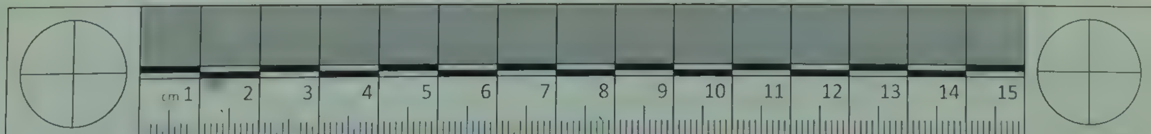
Compte

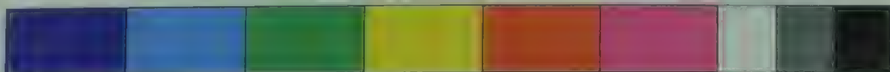
Recett.

16 Sept	Rente pour Juin, Juillet	1[illegible]	00
16 " "	Chandeliers d'argent	2	25
21 Sept	[illegible]	1.	50
1 Octb	Rente jardin	5	00
5 " "	Collection	7	50
15 " "	Collection	3	15
[illegible]	Collection	00	50
11 Nov	Rente jardin	10	00
25 Dec	Collection	[illegible]	25
31 Dec	Rente jardin	10	00
31 Dec	Collect. Fête de Noel	4	77½
	Total		

Dépense

16 Sept	Huile et cierge	2	00
16 Juillet	[illegible] le Salon (Chauff)	3	22
16 Sept	For ... keeping the [illegible]	1.	00
16 Sept	Papier Atlas pour cuisine	1.	25
1 Octb	Huile et cierge	1.	00
5 Octb	2 pilles pour la cuisine	0	37½
6 oct	Prix de l'ancien (nourriture)	10	00
22 Oct	pour la Cuisine ([illegible])	3	22
10 Nov	Cuisine ([illegible])	10	31
11 Nov	Prix de l'ancien soit pour la nourriture soit pr huile et cierge pour l'église	6	00
15 Nov	[illegible]	2	56½
24 Dec	Pour ... keeping the [illegible]	00	75
26 Dec	Prix de l'ancien (nourriture)	1.	[illegible]0
31 Dec	Huile et cierge ([illegible])	2	00
31 Dec	Pour 2 messes de Noel	1	50
" "	Pour le maître Noel	1.	37
" "	Pour les parcas ([illegible])		62
" "	Arranger la maison		25
	Total		





par rapporte aux dépenses faites depuis le Mois de Mai, époque de la visite Episcopale. [illegible] ici les Recettes et Dépenses telles que j'ai [illegible]

Vous pourrez en juger si ce que [illegible] est vraiment [illegible]. Comme je suis parti pour la visite de [illegible] aussitôt après votre départ de [illegible] c. a. d. vers la fin du Mai 1885, les Comptes ne commencent qu'au commencement d'Août jusqu'au ~~[illegible]~~ retour de mon [illegible] de [illegible]; Voici le

Recette.		Dépense.	
16 Sept: Rente [illegible]	10 0	16 Sept: [illegible]	[illegible]
16. [illegible]	2 25	16 Juillet arranger [illegible]	3 - 22
21. Sept. [illegible]	1 50	16 Sept: For up keep of the house	1. [illegible]
[illegible]	[illegible] 00	16 Sept: [illegible]	. 25
[illegible]	[illegible] 50	1 Oct. [illegible]	1. [illegible]
[illegible]	[illegible] 15	5 Oct: [illegible]	3/. [illegible]
[illegible]	50	6	
11 [illegible]	[illegible]		
25 [illegible]	[illegible]		
31 [illegible]	10		
" " " [illegible]	[illegible]		

[illegible] on peut voir clairement [illegible] a été dépensé pour la bâtisse de la cuisine.

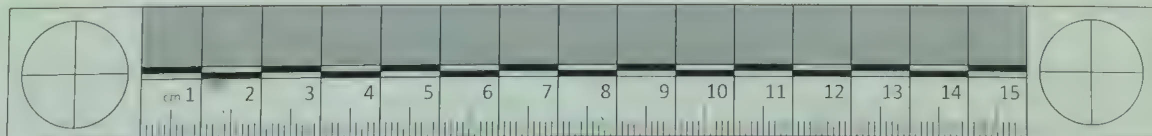
Toutes les dépenses soulignées sont autorisées par les <u>Régulations</u>. Quant aux dépenses faites pour le Ministre et les <u>parias</u> à l'occasion de la fête de Noël, elles ont été faites avec le consentement des chrétiens. Pour la bâtisse de la cuisine, Charles Nassan et Sellayth, seuls <u>survivants</u> parmi les conseillers, avaient donné leur consentement. +

Maintenant, dites-moi, Monseigneur, si on doit réellement refuser la somme que demande Sellayth. Je ne vois aucune raison pour le [illegible]. [illegible]

[illegible]

[illegible]

× Les autres dépenses [illegible] ont été [illegible] [illegible]



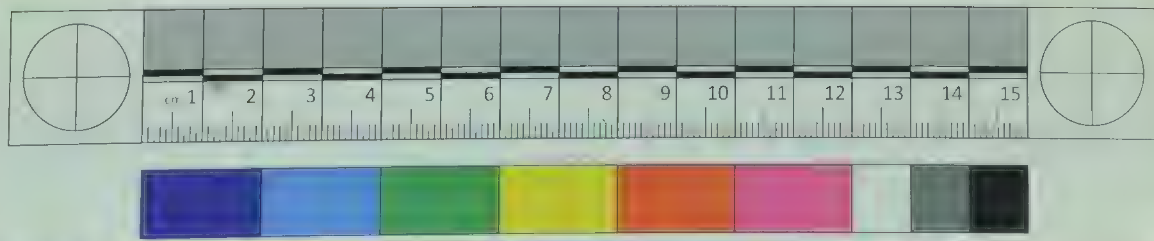


[illegible] April [illegible] 58.

[illegible] your Lordship [illegible]

[illegible] to your [illegible] [illegible] condition [illegible] the place that [illegible] from the [illegible] to [illegible] the [illegible] our [illegible].

[illegible] the [illegible] [illegible] made [illegible] [illegible] will hold the inquiry [illegible] also [illegible] a petition [illegible] complaining of the [illegible] in the case which Elizabeth [illegible] of [illegible] lodged against [illegible] and that lodged by the latter against [illegible]



[illegible] and three burghers are both given for trial for the 12th Inst. The Postmaster & his people [illegible] professed enemies to me. They [illegible] me [illegible] holding charge of the priest's house, the [illegible] of the church &c. [illegible] from the bottom of [illegible] heart, because I informed the Parish-priest that he [illegible] your Lordship. And he is [illegible] wreaking his vengeance on me by trying to involve me in difficulties.

[illegible] the mischief maker, [illegible] the [illegible]. [illegible] is endeavouring to ruin the School. He has persuaded the local Vidhan to start an "Opposition School" and [illegible] in withdrawing [illegible] many of our children. The teacher of the Opposition School is the Vidhan's [illegible] who is a minor, and consequently under the guardianship of the Vidhan.

However the leading [illegible] with us; [illegible] the new school [illegible]

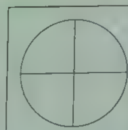
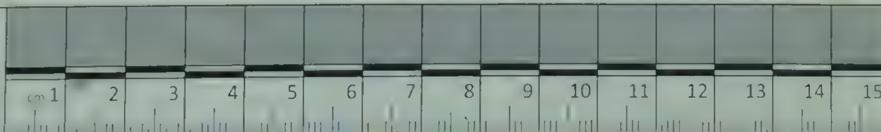
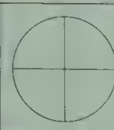
Imploring Your Lordship's [illegible]

I beg [illegible]

Yr Lordship's [illegible]
in [illegible]

[illegible]

P.S. Along with the Petition [illegible] burghers sent to Mr. Noyes, the District [illegible] sent [illegible] report. The report is quite favourable for the burghers. [illegible] to say that the Petition has [illegible] received Mr. Noyes' attention. [illegible] he will inquire into the [illegible] soon. The question of [illegible] yet brought to the knowledge [illegible] A. G. A.


[illegible] brothers are both given
[illegible] the [illegible]. The Postmaster &
[illegible] are professed enemies to me.
[illegible] holding charge
[illegible], the [illegible] of the
[illegible] hates me from
[illegible], because I informed
[illegible] that he holds [illegible]
[illegible] and he is now wreaking
[illegible] on me by trying to in-
[illegible] me in difficulties.

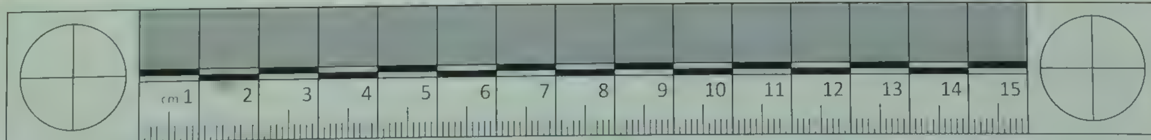
[illegible] content [illegible] the mischief,
[illegible]
[illegible] father [illegible]
[illegible]. He has persuaded the
[illegible] to start an "Opposition
[illegible]" and [illegible] in with-
[illegible] of our children.
[illegible] of the Opposition School is
[illegible] nephew who is his
[illegible], and consequently under the
[illegible]ship of the [illegible].

However the leading [illegible] are siding
with us; [illegible] in a few days
the new school [illegible].

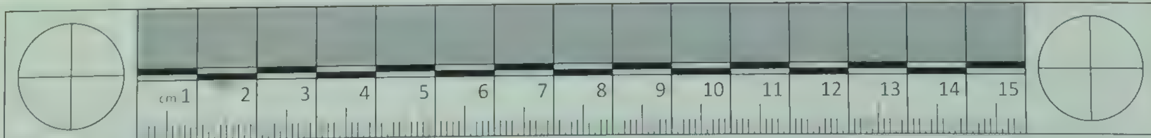
Imploring [illegible] blessing
I beg to remain
Your Lordship's dutiful son
in [illegible].
D[illegible].

PS. Along with the Petition which the [illegible] sent to Mr. [illegible] the Local District [illegible] also sent in his report. The report is quite favourable for the [illegible]. But I am sorry to say that the Petition has not yet received Mr. [illegible] attention. We hope he will enquire into the matter soon. The question of [illegible] is not yet brought to the knowledge of the A. G. A.

D[illegible].






cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



have the [illegible] with us

[illegible] from you as

you have [illegible]

[illegible]

can be engaged for Vanderwall

if he is to be removed,

[illegible]

with the present teachers. I

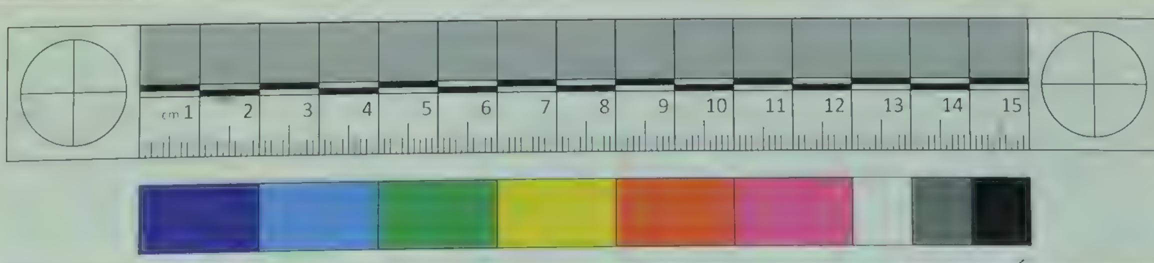
hear Vanderwall will

3

[illegible]

Yours

[illegible] will be pleased to subscribe something nominally (not less than Rs 25) and return the list by return post.



[illegible]

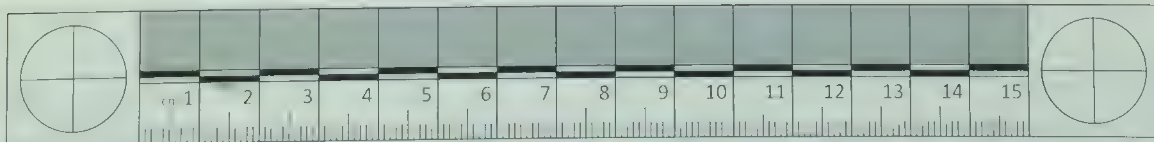
[illegible] doing well [illegible] friends here [illegible] hope

the [illegible] you [illegible]

Begging your [illegible] blessing.

I beg to remain
Dear [illegible] Father
your [illegible] in Ch[rist]

[illegible]


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



JOHN J. DAVID.

5 Mar /90

Right Revd [illegible]

[illegible] receipt

of your Lordships valuable

favor of the 16th ultimo.

[illegible] extremely glad to

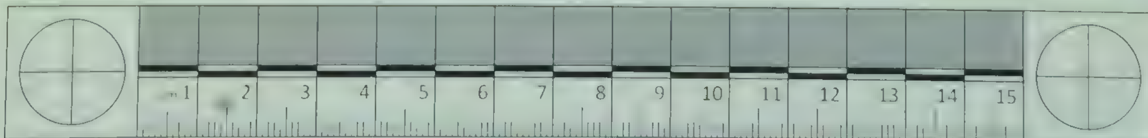
find that [illegible]

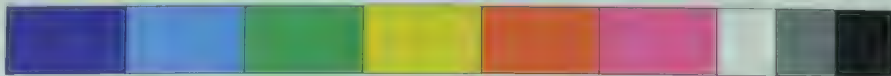
assistance rendered by

[illegible] Revd [illegible]

[illegible]

[illegible] received





received your Lordships' valuable appreciation; I will try more and more to keep up the confidence in your Lordships kind heart.

However sorry we may be to have parted with our dear Revd Fr. Sandrasagra, yet I have no doubt that the new Revd Father your Lordship has [illegible] to give us will be equally appreciated by the people of Mullaittivu at large.

In this place I must inform your Lordship that the Revd Fr. Sandrasagra was held here in great esteem and as he did

did everything that could be done for the welfare of the people. In return he was dearly loved by every body except a few troublesome persons.

Your Lordship is very wise in thinking that a new suggestion cannot be made as regards the Registrarship since [illegible] Bastianpillay has been under the impression for the last one year that he will be appointed Registrar. There was some discontent among the villagers about this arrangement but I explained to them that they must thank your Lordship



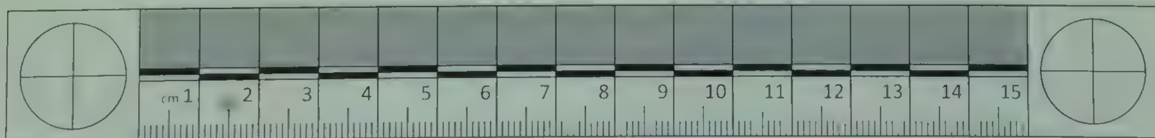
[illegible] their [illegible] teaching the [illegible] class. They seem satisfied. I was told that the teachers helped them to protest against this arrangement.

I have settled the money account with the Revd Father Vorlander. The teachers have been paid their salaries. They ~~seemed~~ showed themselves very much dissatisfied with the reduced rates and told me that they could not continue with such salaries. I advised them whatever they do they must do with profound respect to the Minister who has brought up them till this time.

My mother has been very foolish in sending my younger sister to a Protestant school. She will never more do such a thing and I beg your Lordship to be graciously pleased to pardon the fault.

I promise to be of every service to your Lordship and to our new Parish priest the Revd Father Vorlander.

Hoping



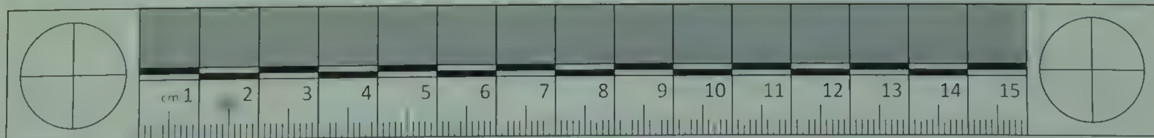
Hoping that your Lordship
will remember me in prayers
and earnestly invoking
your Lordship's blessing

I beg to remain

Right Revd & dear Lord

Your most humble servant

Mr. Carid






cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

Mille tous [illegible]

Ma sœur [illegible] bien [illegible] père.

Mes ennemis poussent leur méchanceté jusqu'à nous attaquer du côté [illegible]. Contents de nous attaquer du côté de l'église et de ses propriétés, ils [illegible] nous attaquer du côté de notre pauvre école. Ils veulent la ruiner totalement. C'est pour quoi le méchant [illegible] a établi une école chez lui et force les parents d'envoyer leurs enfants à son école. En effet plusieurs enfants ont déjà quitté notre [illegible]. Principalement [illegible]

avait Conjuré Dr. Vartilonga,
par une longue lettre, (Dont Copie
est incluse ici pour votre Conn
aissance privée) De l'assister
Dans son entreprise Diabolique
Le bon Docteur lui a répondu
Simplement qu'il ne pouvait
le faire à Cause De certaines
obligations qu'il a Contractées
envers notre école Catholique.
Voyant le refus Du Docteur, Fran
[illegible] lui avait écrit une Seconde
lettre (Dont je vous envoie copie),
le priant au moins De ne pas
le Contrarier Dans son entreprise.

Voyez, Monseigneur, Comment
se Conduit ce méchant P. M.
Il nous Considère Comme Des
voleurs et Des menteurs.

Comme vous verrez Dans sa lettre
au Dr. le Second P. M. prend
notre école pour une bagatelle,
établie Simplement pour nous
enrichir aux dépens des enfants.

Voyant tout cela, vous Compren
drez, Monseigneur, Combien votre
présence à Mullaitivu est absolu
ment nécessaire. Venez donc
le plutôt possible. Après avoir
réglé les choses à Jaffna. Quant
à moi, je ne puis rien faire; [illegible]
la passe ici pour un menteur,
un perturbateur de l'ordre. J'espère
aussi desire que vous veniez
le plutôt possible. Il n'y a qu'un
Seul mois avant l'examen. Si
les choses ne sont pas arrangées
nous pourrions manquer l'examen
et aussi perdre le peu de grants

qu'il aurait reçu [illegible] le premier [illegible]
année de [illegible]

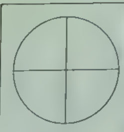
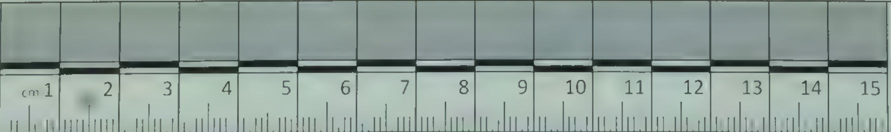
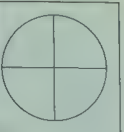
Il [illegible] peut pas aller à notre
[illegible] école [illegible], elle est sans
[illegible]. Suzanne l'approche-
[illegible] est [illegible] impossible.

[illegible] grâce au [illegible]
[illegible] et de [illegible] votre visite,
et [illegible] votre bénédiction
paternelle.

Je suis [illegible]
votre fille [illegible]
[illegible]

[illegible]

P.S. Je crois qu'il est temps d'envoyer de suite les actes et certificats que j'avais laissé avec le procureur pour être registrés. Le retard pourrait nous causer du tort.


Monseigneur [illegible] 88

[illegible]

Monseigneur et [illegible]

[illegible]

Les Chinois [illegible]

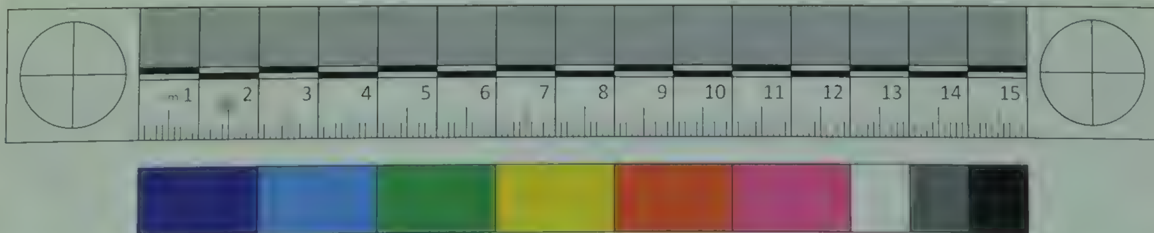
[illegible] par [illegible] leur mauvaise volonté jusq[u']à l'excès. Déjà ils ont établi une école où [illegible] des enfants qui [illegible] d'aller [illegible] leur leçons.
[illegible] que [illegible] à Poutou [illegible] que les [illegible] voulaient faire la fête de Pâques comme ils entendaient, mais [illegible] s'était retiré tout simplement de l'église et sans [illegible]. Les jeunes [illegible] étaient

laissées ouvertes pendant deux
trois jours; et lorsque je retournai
de ma mission j'ai trouvé
~~deux~~ six globes de l'église cassés
et jetés dans un buisson à
côté de l'église. Je pense que
quelques enfants du [illegible]
Charles [illegible] fait par
[illegible] lorsque le dernier
[illegible] des femmes l'église
[illegible] que
[illegible]
Seilayah et ses adhérents voulaient
exercer une autorité absolue
dans l'église. il s'était retiré
craignant que quelque malheur
ne lui arrive s'il continuait de
[illegible] de leurs cérémonies.
Cette pauvre mission était
donc continuellement troublée

il m'est impossible [illegible]
l'ordre. Votre présence [illegible]
absolument nécessaire [illegible]
vous conjure de nouveau
de venir passer [illegible]
ou deux [illegible]
notre école [illegible]
vous faites tant de [illegible]
va se perdre.

Je ne dois pas [illegible]
[illegible] avec [illegible]
année. [illegible]
bénédiction paternelle
et [illegible] ma pauvre [illegible]

[illegible] très [illegible]
en J. C. et [illegible]
J. Hop[illegible]
[illegible]



…laissées ouvertes pendant deux
…jours; et lorsque je retournai
… ma mission j'ai trouvé
… six globes de l'eglise cassés
… jetés dans un buisson a
…té de l'eglise. Je pense que
…elques [illegible] du [illegible]
…[illegible] l'[illegible] fait par
… [illegible] le dernier
…[illegible], lorsque
… [illegible] des femmes l'eglise
… [illegible] que [illegible] que
… [illegible] et les [illegible]
… une [illegible] absolue,
… l'eglise, il s'etait [illegible]
… [illegible] que [illegible]
… lui arrivé s'il voulait se
…[illegible] de leurs cérémonies.
…cette pauvre mission [illegible]
…a continuellement troublée

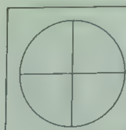
il m'est impossible d'etablir
l'ordre. Votre presence est
absolument nécessaire. Je
vous conjure de nouveau, Monseigneur
de venir passer au moins un
ou deux jours à Mullaittivu.
Notre école aussi pour laquelle
vous faites tant de sacrifice,
va se perdre.

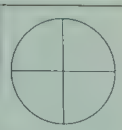
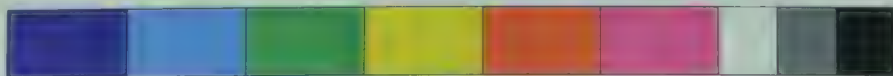
Je ne dis pas d'avantage mais
j'attend avec impatience votre
arrivée. Demandant votre
benediction paternelle pour moi
et pour ma pauvre mission

Votre fils très devoué
en J. C. et Marie Imm.

J. [illegible]

omi

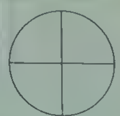


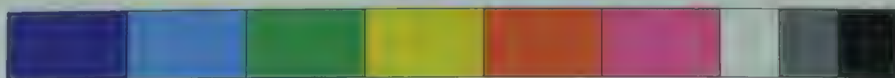
cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15



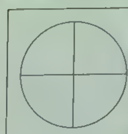
Muyppu
Nan Kalai
7 7t 1883

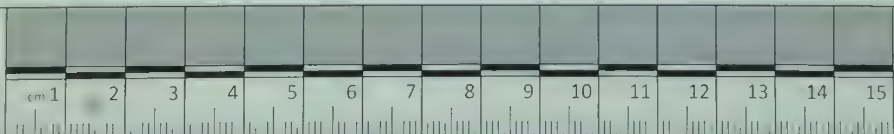
Velankulam
7th September, 83

[illegible]








cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



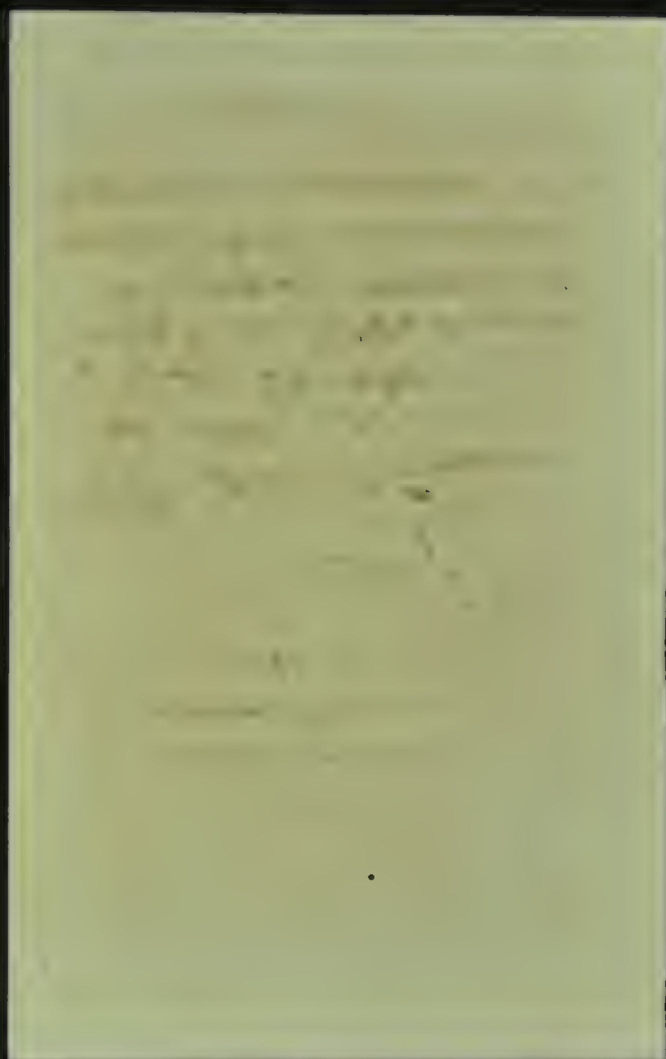


[illegible] du comité . . (Mullaitivu Mai 1885)

[illegible]

[illegible]

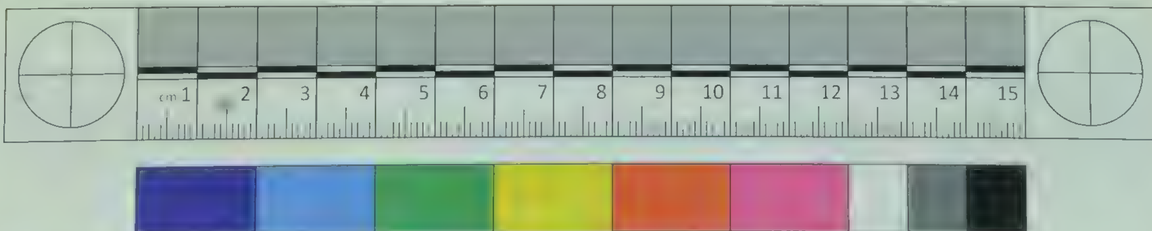
[illegible]

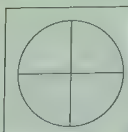


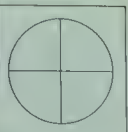

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

2nde. lettre du P. M. au Dr. Tamil

[illegible]







முலேத்தீவு
10உ மாசிமீ 1890

May it please your Reverence,

எனது மிகவும் வணக்கத்துக்
குரிய நேசமான ஞானப் பிதாவுக்கு உமது தி
வ்வியான பராமரிப்பில் இருக்கப் பெற்றவனாகிய
நான் மிகவுந் தாழ்மையுடனும் நம்பிக்கையுட
னும் இக்காயிதத்தின் வழியாக முழந்தாளிட்டு
ஸ்தோத்திரஞ் சொல்லி யாசீர்வாதங் கேட்
டு, எழுதுஞ் செய்தியாவது: நேசபிதாவே! இ
ம்மாசம். 3-ந்திகதியைக் கொண்ட உமது க
டிதத்தில் எங்களிரண்டு பேருக்கும் சம்பள
ம. 12 ரூபாயென்றும் அதற்குச் சம்மதமானால்
நிற்கும்படியாகவும் அல்லாவிட்டால் வே
லையை விட்டு விலகும்படியாகவும் எழுதி
யனுப்பியிருக்கிறீர். கனம்பொருந்திய ஞானப
பிதாவே

பிதாவே! சற்றே செவிசாய்த்துத் தயவாக என்னைப் பிடித்து இருக்[...]
னது சொற்ப விண்ணப்பத்தைக் கேளும். நாமிக் கெவாளைகுடைய [...]
ங்களிலேயும் தனித்த ஆட்களாயிருந்தபோது-
இவ்வூரில் மிஷனில் எங்களுக்குக் கிடைக்கிற
சம்பளம் எங்கள் செலவுக்குப் போதாமல் மெய்
த் இடைஞ்சல் படுகிறோமென்று அநேகமுறை
மேற்றிராணியாண்டவரிடத்திலும் மன்றாட
மாயமுறைப்பட்டுக் கேட்டுக்கொண்டுவந்
தோம். அப்படியிருக்கச் சர்வேசுரனுடைய
இரக்கத்தினால் இப்போ இரண்டு பிள்ளைகளை
யும் பெற்றோராயிருப்பது மல்லாமல் வியாதிப்
பட்டு வேறுதவியில்லாமல் எங்களுடனிருக்கி
ற கிழவியையும் தாபரிக்க வேண்டியவர்களாயி
ருக்கிறோம். வியாதியாயிருப்பதால் அதிக செ-
லவு வேண்டியிருக்கிறது. அத்தோடு இவ்வருஷ
ம் மழைக்குறைவினால் வெள்ளாண்மை பட்டு
உணாதிக பஞ்சப்பட வேண்டிய நிலையாயி
ருக்கிறது. மேலுமெனது பெற்றோர் உற்றாரை
வெறுத்துவிட்டு 15 வருஷமாக மடத்திலிருந்
து ஊழியஞ் செய்ய நினையாப் பிரகாரமாக

டுப் பிரசங்கிக்கிறவர் கலிய[...]
யெல்லாமானபிறகு யிப்போ[...]
ப்பட்டுச் சொல்லப்பட்டு[...]
பவிக்கிறப்படி யெனக்குப்[...]
இருந்த இதன் என்னைப் பி[...]
து தர்மமாயிருக்குமா? நா[...]
த் செய்தாலப்படி யிலெ[...]
எனது நேசப்பிதாவே![...]
இருதயமுடையவரென்று[...]
றிருக்கிறபடியால் நமயிக்[...]
யித்தை யெடுத்து தவக்[...]
ங்கள் போலிராமல் யெங்க[...]
நாங்களலையாமல் எங்க[...]
த்தற்காக மிகவும் நன்றியு[...]
துதி சொல்லுகிறோம். [...]
ங்களை மாற்றி வேறிடத்[...]
ம் வரைக்கும் வழமையா[...]
ம்பளமாகிய 17 டூ 60 ச[...]
அப்படியாகுதல் இரும்[...]





செவிசாய்த்துத் தயவாக
ண்ணப்பத்தைக் கேளும். நாங்
த்த ஆட்களாயிருந்தபோது
ல் எங்களுக்குக் கிடைக்கிற
சிலவுக்குப் போதாமல் மெ
படுகிறோமென்று அநேகமுறை
...ஷத்திலும் மன்றாட்ட
க் கேட்டுக்கொண்டுவந்
ருக்க சர்வேசுரனுடைய
ப்போ நாங்கள் பிள்ளைகளுட
ப்பது மல்லாமல் வியாதிப்
லாமல் எங்களுடனிருக்
ரபரிக்க வேண்டியவர்களாயி
யாயிருப்பதால் அதிக செ
கிறது. அதோடு இவ்விஷ
ல வெள்ளாண்மை பட்டு
ட வேண்டிய நிலையாகி
மனது பெற்றீர் உற்றினா
15 வருஷமாக மடத்திலிருக்
ய வினையாய் பிரகாரமா

என்னைப் பிடித்து இந்த அந்நியதேசத்துக்குப்
ராங்க் குருவானவருடைய வழிப்படி என் சாதி வி
டுப் பிறசாதிக்குள் கலியாணங் கட்டி யிப்படி
யெல்லாமான பிறகு இப்போ என்னை யிப்படி யந்த
ப்படிச் சொல்லக்கூடியாத நிலையிலே யுவ
பவிக்கும்படி யெனக்குப் பிதாவும் மாதாவுமாயி
ருந்த நீதான் என்னைப் பிறக்கணித்துக் கைவிடுவெ
து தர்மமாயிருக்குமோ? நான் எதும் பெரிய தப்பிதங்
ஞ் செய்தாலப்படி யிலைய விட்டுத்தான் வேணும்

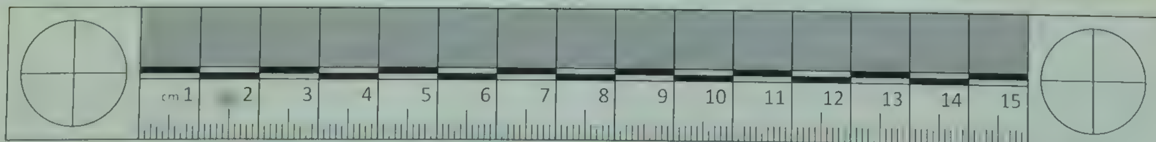
எனது நேசப்பிதாவே! நீர் மிகவுமிரக்கமுள்ள
இருதயமுடையவரென்று எனக்கு நன்றாய்த் தெரிங்
திருக்கிறபடியால் நம்பிக்கையுடனே யிந்தக் கா
யித்தை யெழுதத் துவக்கினேன். அதாவது நீரெ
ங்கள் பேரிலிரங்கி யெங்கள் பிழைப்புக் கெட்டு
நாங்களலையாமல் எங்களுக்காகப் பரிந்துபேசின
தற்காக மிகவும் நன்றியறிதலுள்ளவர்களாய் ஸ்
துதி சொல்லுகிறோம். அதுபோல இவ்வூராலெ
ங்களை மாற்றி வேறிடத்துக்கு அனுப்புங் கால
ம் வரைக்கும் வழமையாக எங்களுக்குத் தந்த ச
ம்பளமாகிய 17 ரூ 60 சத்தத்தைக் குறையாமல்
அப்படியாகுதல் தரும்படி பண்ண நீர் கிருபைதரா





ல் உம்மால் கூடாத காரியமல்லவென்று எ
ளக்கு பூரணமாய்த் தெரியும். ஆனகையால் ஸ்ரீ
அவர்களாகிய எனது திரு மெழுந்தருளின தெய்வ
ய முகத்தைப் பார்த்து உமது உதார குண
ள நிமித்தியத்தில் இரங்கி யெங்களுக்காக மே
ற்றிராணியாரை வாட்டத்தில் பரிந்து பேசி
உதவிபண்ண வேணுமென்று மிகவுந் தாழ்மை
யாக மன்றாடிக் கேட்டுக் கொள்ளுகிறோம்.
தேவரீரவர்கள் திருச்சித்தமிருக்கிறபடி எங்களுக்கு
நித்தச் சம்பளமல்லாமல் வேறே தோட்டத்துப
வு பிரயோசனங்கள் அல்லது ஆட்களுதவி யா
தொன்றுமில்லை. ஆனபடியால் அதிமேயா
ன ஞானப்பிதாவே! தாழ்மையுடன் நான் கேட்
டுமிக்க மன்றாட்டை யடையவேணுமென்ற பூரண
நம்பிக்கையினால் ஆகுதலாகி மறுபடியும் நா
அமெனது ஸ்ரீ அவர்கள் திருப்பாதமே ஸ்தோ
த்திரஞ் சொல்லிக்கொண்டிருக்கிறோம்.

இப்படிக்குத் தமது
தாழ்மையுள்ள பி. மரியசெபஸ்தி

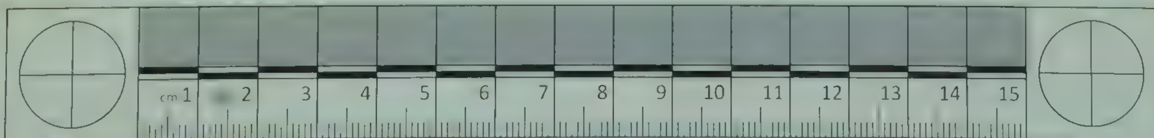


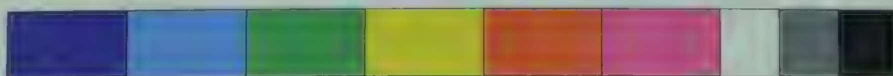


முலைத்தீவு 4-3-90

மகா மேன்மைதங்கிய ஆண்டவரே!

முலைத்தீவுப் பெண்பிள்ளைப் பள்ளிக்கூடத்
து உபாத்தியாயினியாகிய நான் மிகவுந் தாழ்
மையுடன் ஸ்தோத்திரஞ் சொல்லி யெழுதுஞ்
செய்தியாவது: கனம். சந்திரசேகர சுவாமி
யாரவர்கள் மார்ச்சு மீ 8-நஉ விசாரணைக்கு வந்தி
ருந்து அநுப்பிய காயிதத்தில் எனக்குக்
கொடுத்த சம்பளமாகிய 7-50 சதத்தில் 5-50ஐக்
குறைத்து திரணவேனையும் ரூ/2 க்குச்
சேவகம் பண்ணும்படியாக ஒழுங்கு பண்ணப்
போகிறேனென்று எழுதியிருக்கிறார். அதைக் க
ண்டவுடன் எனக்குள்ளும் எங்கள் பிள்ளைக
ளுக்கும் அதினால் சொல்லமுடியாத துன்பமு
ண்டாகுமென்று அறிவுள்ள இடையூறுக





ன விவரித்து ஆண்டவரவர்களுக்கும சுவாமி
யாருக்கும இரண்டு மறுபபத்திரம மெழுதி அவா
மியார சகல காரியமும மறிந்திருக்கிறபடியால
அவரையே யெங்களுக்காகத் தமிடத்தில பரி
ந்து பேசும்படியாகக் கெஞ்சிக் கேட்டுக்கொ
ள்ரோம. அவருடைய மனசு சற்று பிளைகளையு
ம எங்கள் கட்டத்துக்கு ஒரு மதுமொழியால
து அனுப்பாமலும போன மாசத்துக்கு 12 பேர
ம அனுப்பியிருக்கிறது. ஆகையால ஆண்டவரே!
எனது பிளைகளின வசதிக்குறைவுகளைக் கவ
னியாமல இந்த எளிய சமபளத்துக்கு அதாவது
5 அல்லது 4 ரூபாய்க்குச் சேவகம பண்ண எவ
னுமில்லை, பேருக்கு சமபளம வாங்கிக்கொண்டு இ
டைடுச்சு படுகிறதைப பார்க்கிலும விட்டுவி
ட்டு கலைப்பட்டிருந்து அதிக உத்தமமாயி
ருக்கும. ஆனபடியால இம்மாசம 15-ந்திக

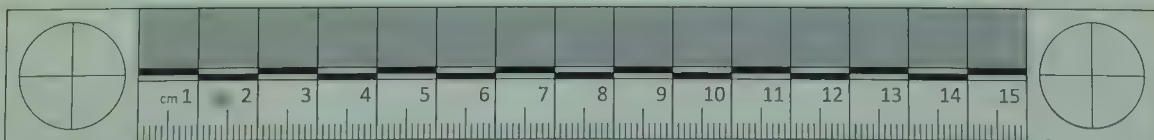
திமட்டும மாதந்
போய வருவேன
க்கிரவது இந்த
டிக் கேட்டுக்கொ
ணமபெறுகிறிய
லாமல சடுதிய
குறைகிறது எ
லலே. மிஞ்சு
பின எனது புழ
ணணினபின இ
லேன

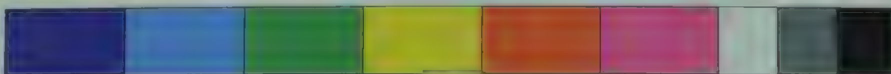
...ாக்ஞக்கும சுவாமி
...த்தி மெழுதி சுவா
...டுக்கிறபடியால
...தமிழிட்டதில பரி
...ஜிக் கேட்டடுரு
...சறறு மிரக்கமுவ
...டு உருபமொழியால
...ாசசுத்துக்கு 12 ரூபா
...யால ஆணடவரே!
...குறைவுகளைக் கவ
...ளத்துக்கு அதாவது
...சவக்கம பணண என
...ாயகிக கொணடு தி
...ாக்கிரும வீட்டில
...அதிக உத்தமமாமி
...கிமமாசம 15-ந்திக

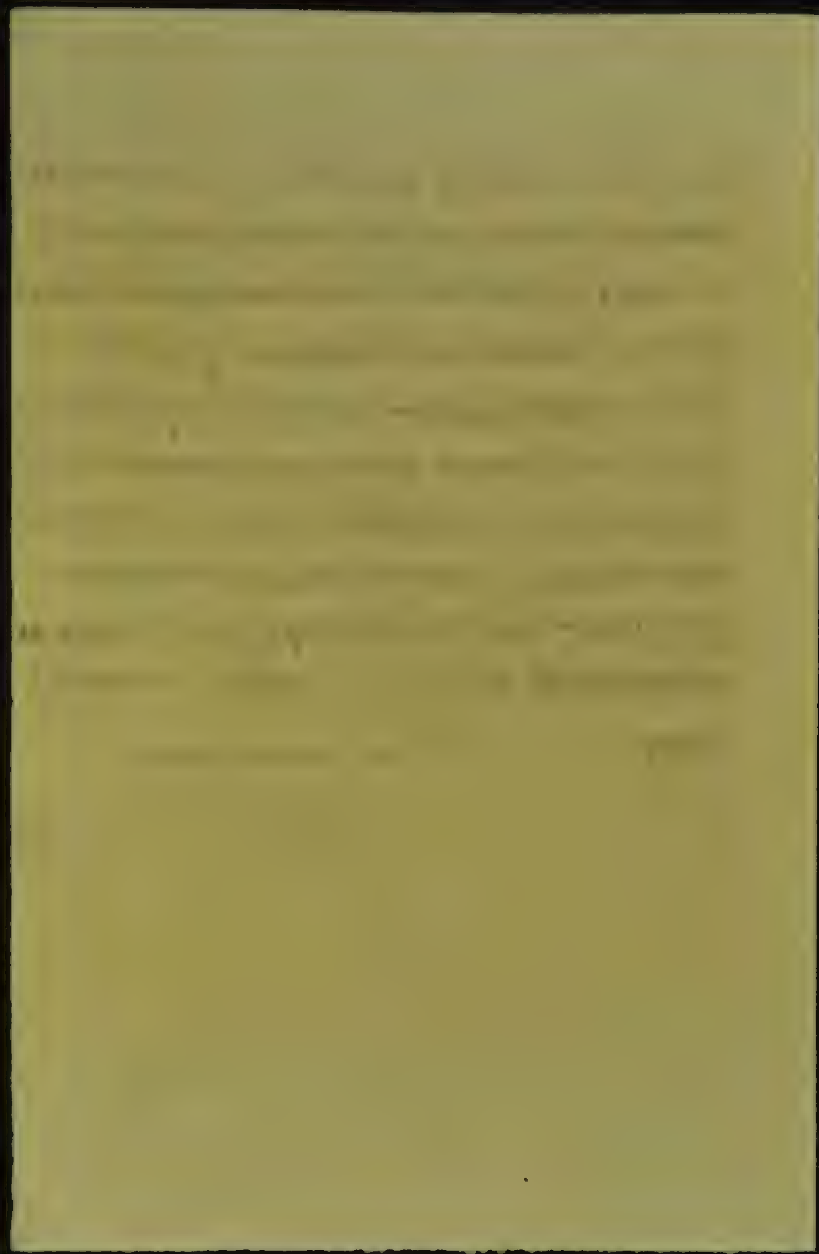
திமட்டும மாத்திரம பளளிக்கூடத்துக்குப
போய வருவேன. அதறகுப பின தாம வேண்டு
க்காவது இந்த வேலையை யொபபுவிக்குமப
டிக் கேட்டுக்கொளளுகிறேன. ஏனெனில க
ணமெபாருந்திய பிதாவே யாதொரு குறறமுமில
லாமல சடுதியாக திபபட்டுச சமபளபபளமி
குறைக்கிறது எனனத்தினெனறு விளஙகவி
லலே. மிஷனில வளாத்துத் தாபரிக்கபபட்ட
பின எனது முழு நமபிக்கையு மறறுபபோகப ப
ணணினபின இனி யாரிடத்தில நாணணடு
வேன

இபபடிக்குத் தமது

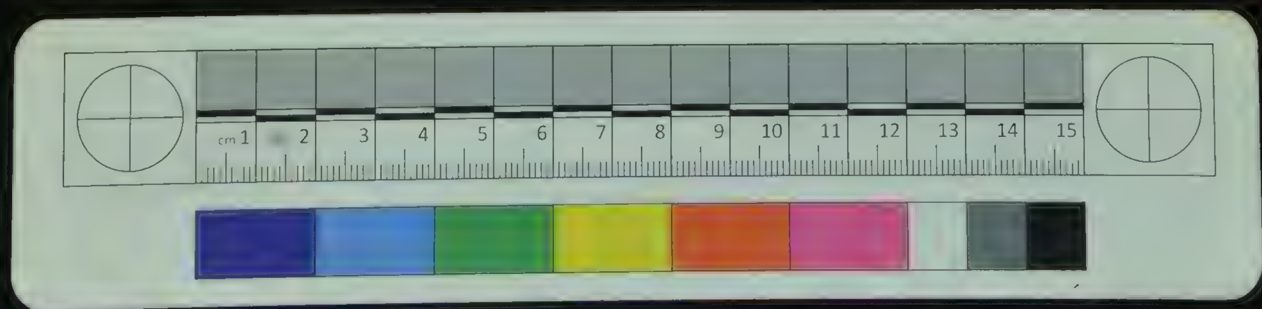
தாழமையுளள பி. மரியா...

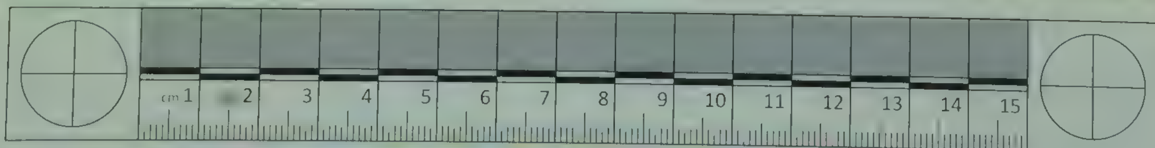


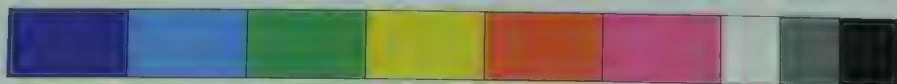


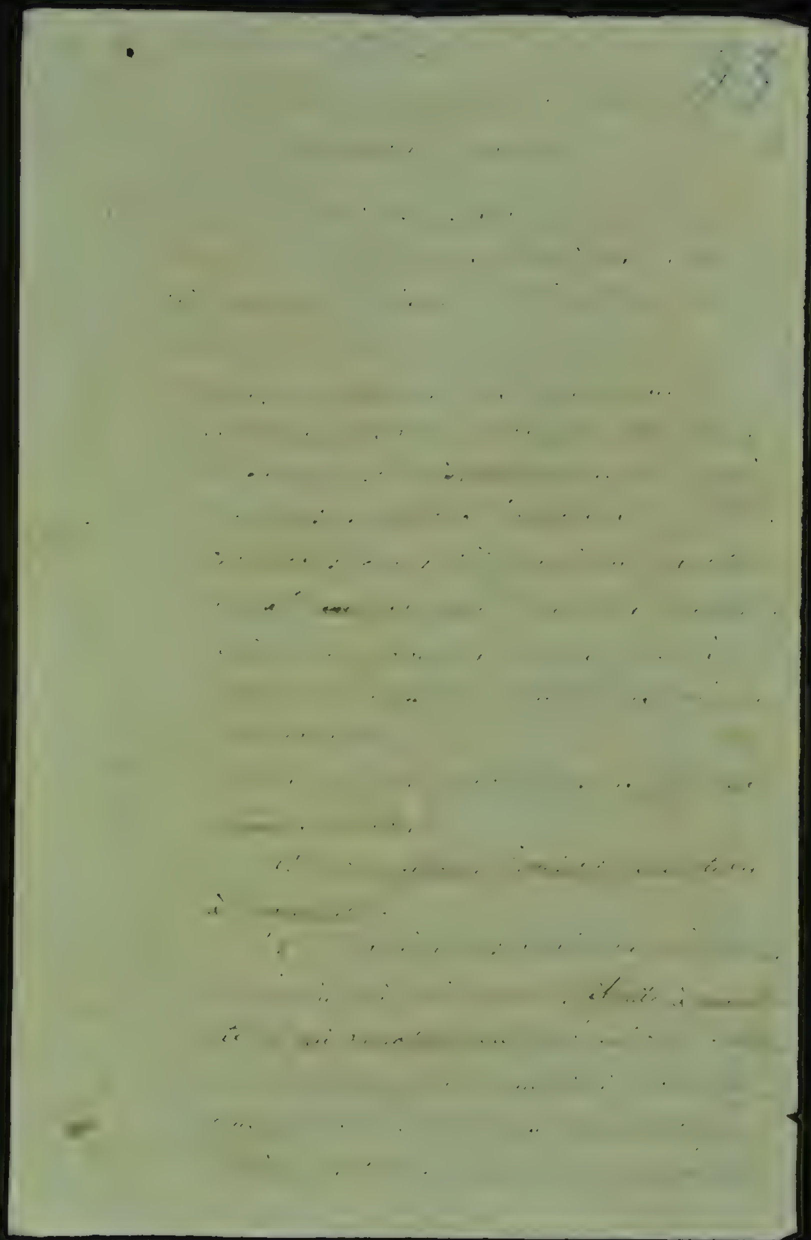


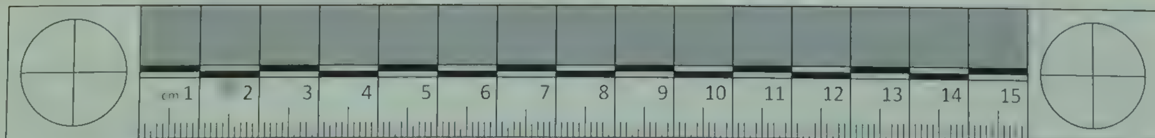

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15








cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

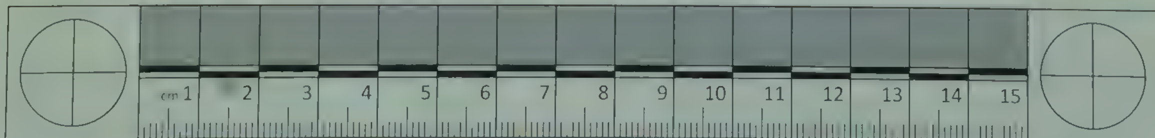


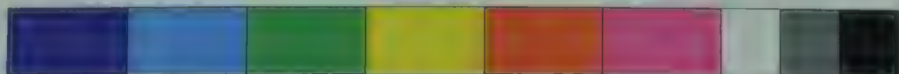
devoir; il connaissait notre émotion; il aurait dû paraître pour l'apprendre, sauf à se plaindre ensuite des mauvais procédés qu'il croyait avoir été pratiqués à son égard. Il avait reçu un bon retainer; et n'avait pas encore eu grand ouvrage à faire pour nous. Il n'y a pas eu de mal cette fois-ci; mais il y aurait pu en avoir et nous devons pouvoir absolument compter sur nos défenseurs.

Christoffety sera à Nouméa pour le 7 — Je ne crois pas qu'il y ait lieu de se défier de lui; au moins, il n'en a donné aucune cause; mais il est surveillé de près —

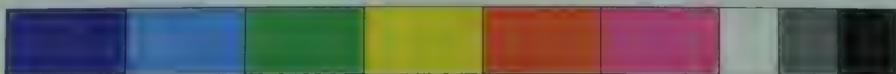
Notre déclaration sera que nous ne pouvons pas à modifier notre [illegible] un libel — qu'ils [illegible] s'ils peuvent — [illegible] [illegible] [illegible] amendement [illegible] bien [illegible].

Quant [illegible] [illegible] [illegible] je ne lui aurais pas donné les derniers [illegible] avant qu'il eût fait par devant l'Adcar ou un notaire ou au moins devant témoins, une déclaration portant qu'en donnant le reçu en question, il avait manqué à son devoir — qu'il y avait été poussé etc. — et que de fait c'était du Miss[re] qu'il avait reçu la garde des objets. Cela ayant été, à ce qu'il





point négligé nous n'avons rien à faire.
Notre défense est qu'il n'y a eu collusion
entre le défunt et les plaignants — car comme
ces derniers avant la mort, n'ont fait que je
sache aucune démarche pour se faire rendre
les droits qu'ils prétendent lui avoir confiés.
Comme ils n'ont pas insisté pour qu'il
donnât la réponse au [illegible] (car nous n'avons
pas [illegible] haut dit), il s'ensuit que ce
droit n'a pas de valeur, et n'a été imaginé
que pour se créer un argument tout au
[illegible] — Nous n'avions rien à faire avec
cet homme avant la mort, nous n'avons
rien à faire après...
Le R. P. [illegible] termine sa retraite il
partira le plus tôt possible et je lui
donnerai toutes mes instructions..
Je répondrai plus tard à [illegible]..
Adieu votre de coeur
+ [illegible] O.M.I. Ev. de [illegible]
Vic. ap. de Jaffna



... rien à faire.

... en collusion

... plaignants [illegible]

... tout fait que je

... [illegible]

... [illegible]

... [illegible]

... (... n'avait

...), il n'avait que ce

... et s'est imaginé

... un argument tout ou

... avait rien à faire avec

... [illegible]

...

... [illegible]

... [illegible]

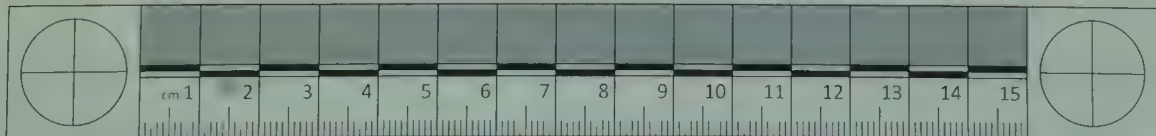
... instructions.

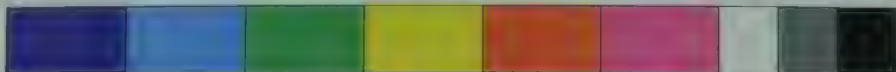
... [illegible]

... [illegible]

... [illegible]

... de l'affaire





— [illegible]

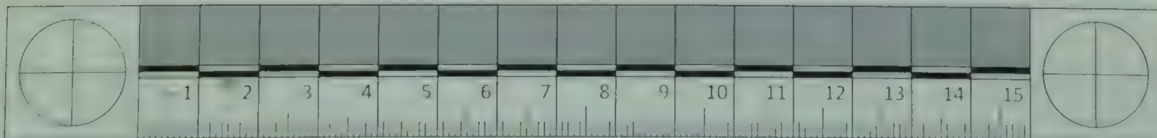
182 [illegible] le 31 Décembre 187[illegible]

Cher Mr Jourdan

Lui je vous souhaite d'abord une bonne année et que ne pouvant vous embrasser, je vous dis au moins cet Euge serve bone et fidelis que vos travaux de l'année qui expire ont si bien mérité. Puissiez-vous conserver de [illegible] et longues années cette santé que vous dépensez si généreusement pour N.S. et les âmes!

Vous n'avez fait opposition à la motion d'amendement de Grenier que pour la forme, et pour ne pas paraître trop [illegible] [illegible] avait entre Olagasagra et Christoffels un peu de [illegible] mais j'ai fait entendre à ce dernier, et vous pourriez bien faire comprendre à l'autre qu'un client a droit à ce qu'on ne compromette [illegible] ses intérêts pour de vaines susceptibilités.

Olagasagra a certainement manqué à son





[illegible] publications [illegible]

[illegible] également vos lire avec plaisir les nouvelles [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] une nouvelle [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] de l'Église, l'achat d'une maison pour un futur couvent [illegible] outrain chez ce bon peuple [illegible] m'ont donné une des plus belles réceptions que j'aie jamais [illegible] [illegible] aux sermons [illegible] [illegible] [illegible] par un excellent [illegible] A [illegible], l'agent [illegible] s'est gracieusement prêté à tous mes désirs. [illegible] [illegible] a été bien suivi; je suis arrivé pour le terminer [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] fait grand [illegible] [illegible] de Colombo le 17 par le Serendib et être vers le 20 à [illegible] – Nous allons recevoir 3 religieuses d'Europe et un [illegible] Le chapitre s'est bien passé; tout le monde en [illegible]; pas de changements dans l'administration [illegible].

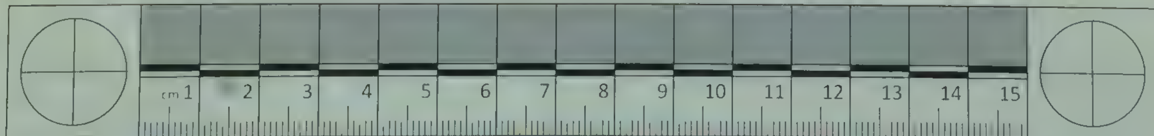
[illegible] cette longue [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] affection [illegible] mon [illegible] [illegible], l'abnégation et le dévouement qui vous rendent si cher à mon cœur, et dont j'ai vu tant de preuves dans notre dernière campagne. Je vous prie de ne pas oublier de prier pour moi et tant de graves intérêts qui [illegible] [illegible]. Nos santés vont bien. J'ai eu les [illegible] [illegible] et Chounavel – J'aurai dans l'espace de 6 mois eu le bonheur de voir tous les Pères du Vicariat [illegible] adieu: votre de tout mon cœur

+ Chr. OMI Év. de [illegible] Vic. Ap. de J.

[illegible] bien [illegible] L. Ev.
le Vic. qui a osé me mettre grossement dans
[illegible] par sa [illegible] réponse; une réplique
que vous verrez dans le Messager lui fera regretter
son audace. On dit qu'il est rappelé; il l'a
bien gagné; mais s'il ne l'est pas, je ne cesserai
de protester ainsi qu'au sujet de votre de Souza.

Je vous remercie des détails que vous me donnez
sur ce que vous savez des affaires de [illegible]: cela
nous servira beaucoup.

[illegible] vous [illegible] écrire,
envoyez moi une note séparée en me faisant
tous vos rapports, comptes et returns annuels;
l'époque de ces rapports est arrivée. Je vous en prie,
faites les avec le plus grand soin et la plus
grande exactitude et envoyez-les moi à Jaffna
sans le moindre retard — ces documents sont
très importants; ils sont la base de toute mon
administration; la négligence d'un seul à me
les faire tenir à temps, me met dans des embarras
inextricables — Les comptes sont le fondement
de notre administration matérielle; nous ne
saurions agir en aveugles ou à l'aventure;
c'est une obligation grave de conscience pour
tous nos Pères de les tenir avec ordre et de les



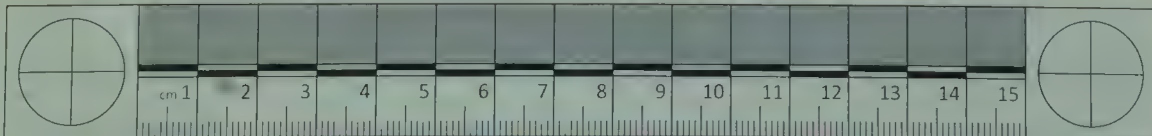


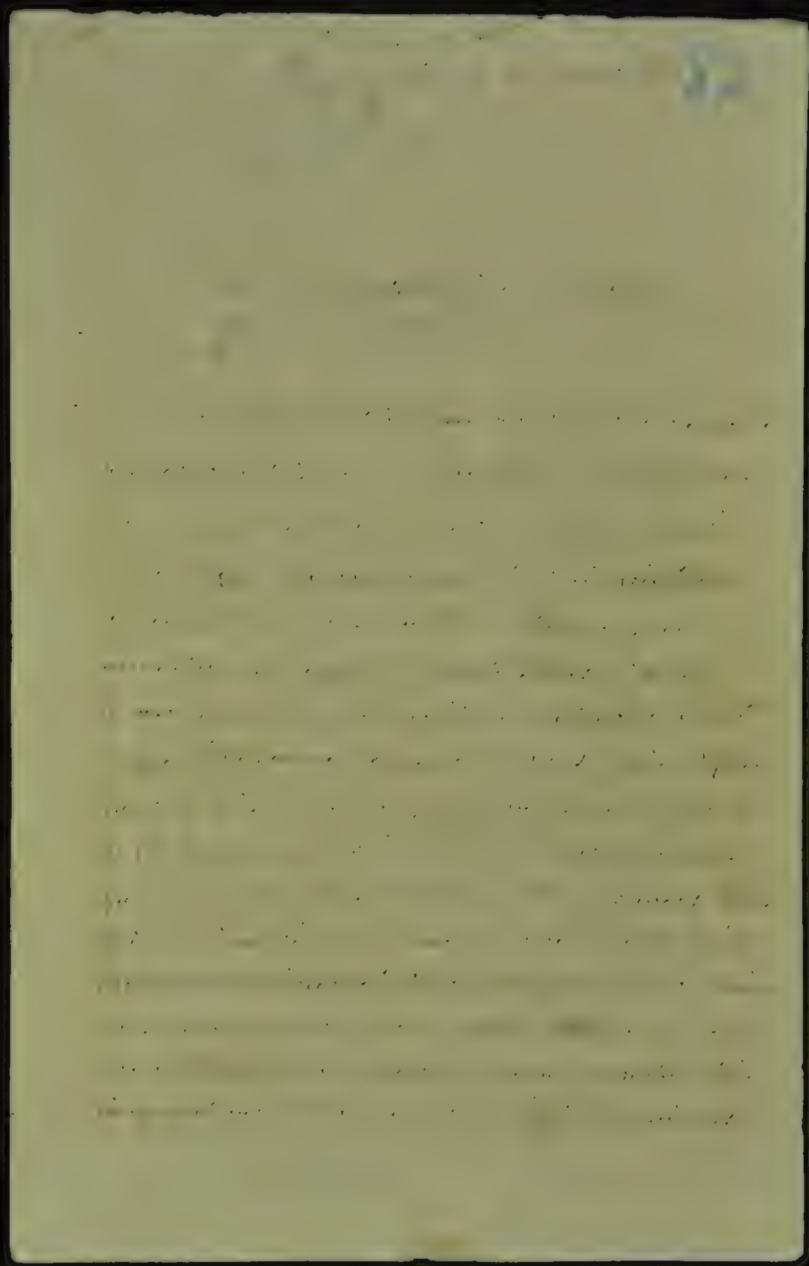
...z bien prend le Bo.
... mettre gracieusement dans
...ande réponse; ma réplique
... Messager lui, je regrettes
qu'il est rappelé; s'il a
... il ne l'est pas, je ne m'étonne
... sujet de votre Se louza..
... détails que vs me donnez
... affaires de Mission; cela
...p..
... vs voudriez avoir besoin,
... note séparée en me faisant
...ie et retours annuels:
...s est arrivée. Je vous prie,
...s grand soin et la plus
... envoyez-les moi à Jaffna
...rot — ces documents sont
...nt la base de toute mon
... négligence d'un seul à me
...ri, me met dans des embarras
... comptes sont le fondement
...ation matérielle; comme
...aveugles ou à l'aventure;
...s grave de conscience pour
...les tenir avec ordre et de les

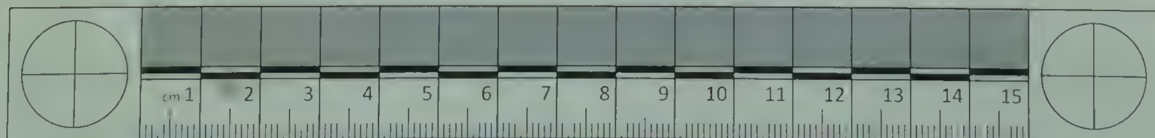
transmettre ponctuellement.

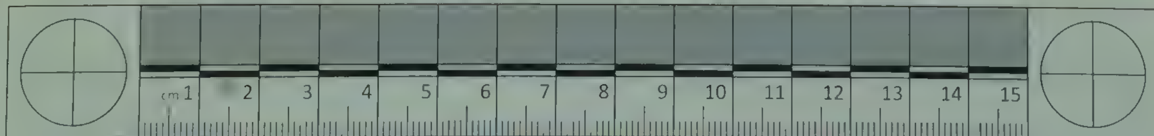
J'ai prié le P. Mauroit de prendre note de votre demande d'une carte de Ceylan... vous l'aurez bientôt.

...ment aux travaux littéraires dont vs me parlez, je ne saurais que répéter ce que je vs écrivais quand vs étiez à Valigamme. Étudiez beaucoup le Tamoul; exercez-vs à le bien écrire en composant des sermons; ce ne sera qu'après cela que vs pourrez viser à devenir auteur. Du reste, je suis prêt à encourager tout ce qui est bien; mais je vs conseille de ne pas entreprendre trop à la fois; autrement, on ne réussit en rien, on ne mène rien à fin, et l'on s'épuise sans résultat. Notre presse à Jaffna s'organise; je vais recevoir très prochainement des caractères tamouls: alors, nous recevrons avec plaisir ~~de~~ ceux de nos Pères qui en auront trouvé le loisir des ouvrages bien faits, bien écrits et complets. Mais la traduction de Gaillard demanderait de longues années d'un labor improbus; nous commencerons par un catéchisme, des livres d'école, et autres



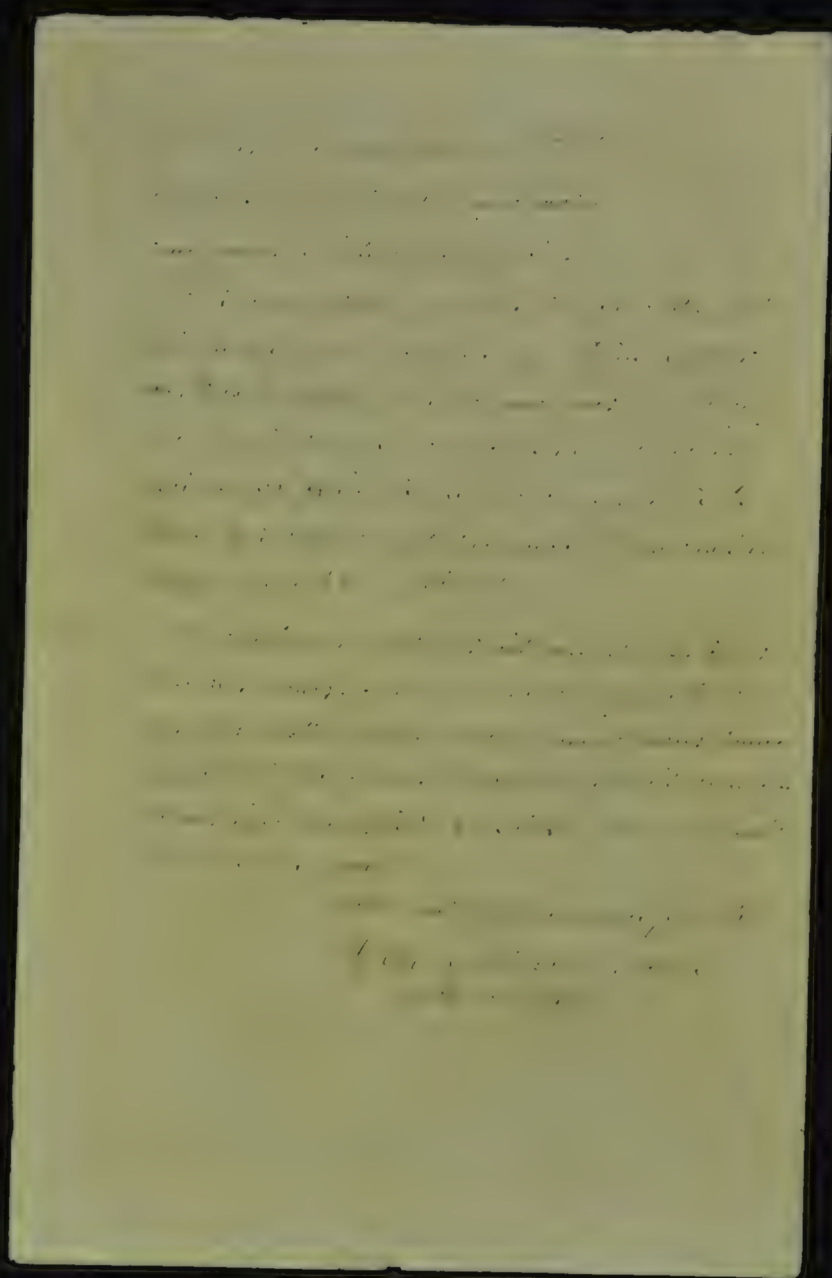


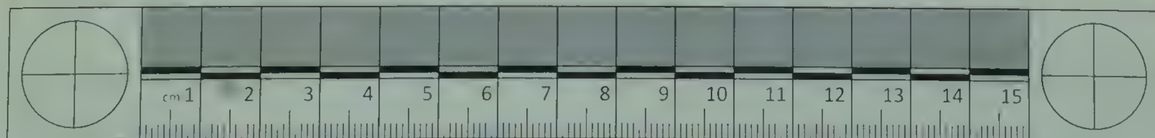

cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

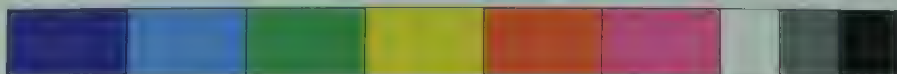









cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



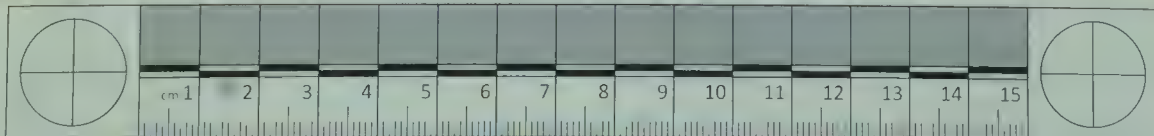
+ L. J. C. et M. I.

Jaffna 15 mars 1873.

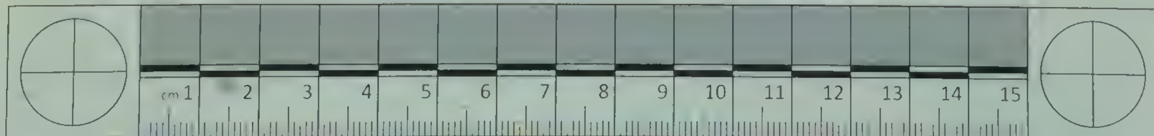
Mes bien chers Pères;

Je me félicite avec vous, des espérances de retour que donnent nos pauvres égarés de Manaar et Mantotte, et je vous suis bien reconnaissant de votre charitable zèle à courir après ces pauvres brebis. Continuez à montrer à tous la plus parfaite bonté: allez aux avastais même sans y être appelés, à vos frais, et profitez de ces occasions pour voir les villageois et pour leur parler, leur faire voir le tort qu'ils se font si gratuit. et sans aucun profit pour eux ni pour personne. Dites-leur qu'à N. D. des Victoires à Paris, on prie pour eux. Insistez sur ce point que je n'ai jamais rien fait, ni rien voulu faire contre eux. Mais ici,

aux Rev. Pères de Manaar et de Mantotte.

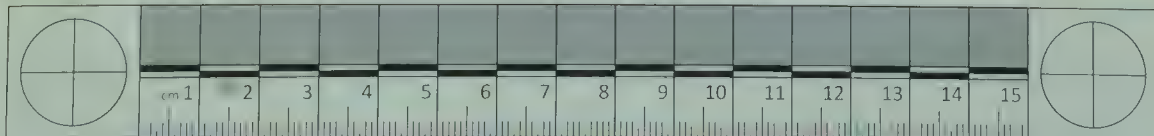


Je ne saurais assez appuyer sur la recomman-
-dation que je fis aux Rev. Pères Supérieur et Gourdon avant leur départ – *Ne faites aucune promesse*, au moins sans mon consentement *exprès et écrit*, et en d'autres termes que ceux que j'aurai pu employer – Mon intention est de donner les neuvaines aux K.; de les employer ds les travaux de construction; mais tout cela, dans les termes et aux conditions du règlement que j'ai fait à Madras et dont je ne veux point me départir; mais avant que la caste se soumette, je ne veux pas *promettre* même cela – S'il y a lieu, nous ferons un écrit par devant notaire, et signé de moi et scellé de mon sceau, pour régler tous les droits et les attributions de chacun; mais ce ne sera que lorsque je serai ds la mission. Ainsi, que personne ne se laisse emporter à des promesses intempestives; ces promesses feraient un mal immense si je ne pouvais ensuite les accepter – Personne ne doit agir de sa propre autorité; mais la décision de tout doit m'être expressément réservée.



Il faudra faire lire dans toutes les Eglises et distribuer partout, la pastorale que j'ai envoyée hier (en Tamoul) J'espère pouvoir aujourd'hui envoyer plusieurs exemplaires de la même en Anglais.

Vous verrez que j'accorde à tous un pardon sans réserve jusqu'à Pâques; ceci n'empêchera pas de demander à ceux qui ont pris part active au schisme une déclaration écrite où ils exprimeront le regret de ce qu'ils ont fait, et promettront de n'appeler jamais cet individu De Souza dans leurs Eglises, ni de n'avoir avec lui





aucun rapport quelconque dans les choses religieuses.

Les époux qu'il aurait invalidement mariés seront séparés; leur cas me serait spécialement référé afin que je vois ce qu'il y aura à faire ds chaque cas.

Vous avertirez les chrétiens de ne point aller aux Eglises Goanaises, ni à la messe de ces prêtres-là.

Si Mr de Souza a l'audace d'aller ds aucune de nos Eglises, elle sera immédiatement interdite.

J'espère qu'il n'y ira pas.

ainsi allez *fortiter et suaviter*: et que dans tout ce que vous ferez ou direz, on voit la réalisation de ces paroles divines: *Justitia et pax osculatæ sunt*.

adieu; je vs bénis de tout cœur. aujourd'hui étant samedi, j'ai dit la Ste messe pour vous

Tout vôtre de cœur. + Chr. Ep. Ev. de Médéa
vic. ap. de Jaffna

Jaffna le 10 janvier 1874.
+ L. J. C. & M. I.

En vertu des pouvoirs à Nous conférés par le T. R. Père Fabre Supérieur général, Nous nommons les deux assesseurs suivants au Supérieur du District de Manaar-Mantotte
1er assesseur. Le Rev. P. St Geneys.
2me assesseur Le Rev. P. Pussacq.
Le 1er assesseur remplira les fonctions d'admoniteur.

Cet arrangement subsistera jusqu'à ce qu'il nous soit possible de constituer autrement le district.

Dans toutes les affaires graves et de son ressort le Supérieur tiendra conseil avec ses deux assesseurs et nous en fera connaître le résultat.

On tiendra dans un registre le procès-verbal de ces conseils, et ce registre ne sera communiqué à personne qu'à Nous et notre admoniteur Vicaire Général. — + Chr. Et. Epus Medensis
Vic. Miss. Ceyl.

+ L.J.C. & M.I. Jaffna 9 août 1874.

Aux Rév. Pères Pouzin, Pussacq, St. Geneys, Gourdon et Ghilini.

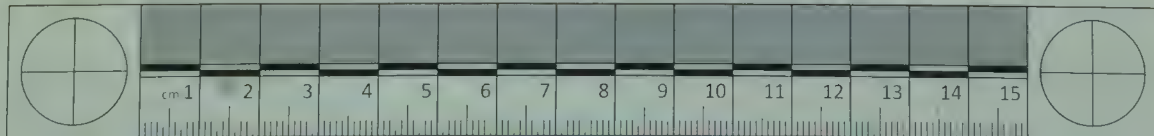
Mes Révérends et bien chers pères,

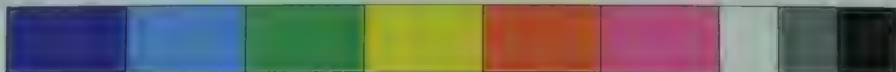
Je vous remercie *ex toto* corde de vos bonnes prières et des choses si aimables que vous m'avez écrites à l'occasion de la St. Christophe; et quoique vos sentiments me soient bien connus puisqu'ils se manifestent par une série ininterrompue d'actes de dévouement accomplis au milieu des plus grandes difficultés, j'en reçois toujours la gracieuse expression avec reconnaissance.

Je prie ce grand saint dont le beau nom vous a inspiré tant de considérations pieuses e

à partir du reçu de cette lettre [illegible] disant [illegible] la messe [illegible] [illegible] de la [illegible] qui a [illegible]

touchantes, de me rendre digne de lui et de son nom, et de me soutenir avec vous tous, dans les passages difficiles que nous avons à traverser. Je ne puis croire que le bon Dieu veuille nous soumettre dans cette circonstance à un échec qui serait moins le nôtre que celui de la Ste cause et le triomphe du mal. J'ai confiance en Marie dont nous défendons le sanctuaire et les droits, et à qui j'ai offert mes vœux à N. D. des Victoires et surtout au Sacré Cœur de Jésus à qui nous avons fait une humble offrande pour être délivrés du schisme. De notre côté, je crois que nous n'avons rien négligé et que nous sommes prêts à recevoir et à repousser l'assaut de nos pauvres ennemis. Je pars demain lundi, plein de confiance dans notre bon droit et dans la protection Divine. Si Dieu veut que nous soyons vaincus cette fois, ce ne serait certainement que pour assurer notre victoire plus tard. En tout cas, In manus tuas Domine commendo omnia. Telle est ma devise et le sûr fondement de mes espérances. J'espère arriver à Naïetenham jeudi. Le P. Finnegan qui servira d'interprète aux P.P. Supérieur et Gourdon prochainement et nous suivra de près. Au revoir donc bien chers pères et à la joie de vous embrasser. † Chr. [illegible] év. de M[illegible]





574 Circulaire [illegible] Mantello

\+ [illegible]

[illegible] le 7 octobre [illegible]

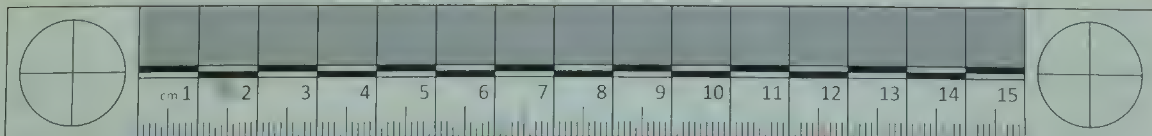
86

Mes Révérends et bien chers Pères

En vous félicitant de tout le bien que vous faites, de votre patience dans les épreuves qui [illegible] communes de votre courage à supporter toutes les privations, je viens vous rappeler que d'après nos Stes Règles, les Décrets des Chapitres Généraux ~~et les~~ règlements des Districts, et les ordonnances épiscopales promulguées [illegible] toute personne de vous, ne peut faire de dépenses extraordinaires sans y être spécialement autorisé. Je serai toujours heureux de venir à votre aide dans la mesure des ressources de la Mission, mais un missionnaire manquerait gravement à son devoir et à son vœu de pauvreté, qui emploierait à son gré des sommes importantes, sur des fonds dont il n'est absolument que le dépositaire.

Vous avez tous montré un empressement bien digne d'admiration pour prendre chacun votre part, & [illegible] plus que votre part, des souffrances que nous a imposées la garde du Sanctuaire de [illegible]. Soyez-en remerciés et bénis.

Mais il ne faut pas oublier que le Père Supérieur, est le seul administrateur





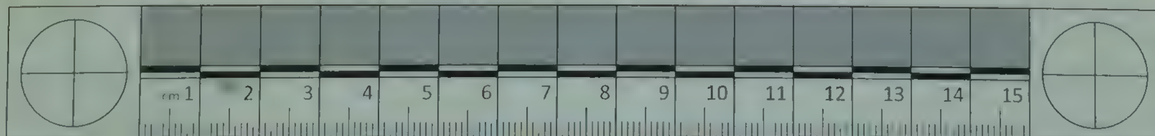
temporel de Madou, le seul responsable. Par conséquent, ceux de vous qui résident à Madou, lui doivent un compte rigoureux de toutes les offrandes, dont, sans son assentiment, ils ne peuvent employer aucune portion à des travaux, des achats ou autres dépenses que le Rev. Père n'aurait pas expressément autorisés.

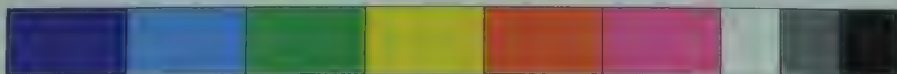
Je ne puis m'empêcher de regretter que les comptes du district soient tenus avec peu de soin; il semblerait qu'ils sont dressés d'après des notes éparses et des souvenirs plus ou moins sûrs, au lieu d'être, comme ils le devraient, le résumé fidèle des recettes et dépenses inscrites sur la main-courante que j'ai tant de fois recommandé à chacun de vous de tenir et sur laquelle toutes vos recettes et tous vos débourses doivent être portés journellement.

J'ai aussi à regretter le délai de qqs. uns à me faire passer leurs comptes: je vous ai souvent dit combien cela me causait de gêne et d'embarras.

les impôts de Manaar et de Batticaloa continueront à être envoyés séparément.

Dans la vue de
qui a des consig
de charger le R
comptes de Man
Madou — le lou
du R. P. Supr. a
d'inspecter les
Manaar. 3° de
du district - non
extraordinaire
lui à me contin
je nomme pas
à long-temps
de procureur d
procureur d'
mais je le no
procureur-d
je sera avec lui
questions finan
jusqu'à nouve
nous vous ad
Je suis obser
du district appar
à laquelle in





…n, le seul responsable.
…s de vous qui résident à
… un compte rigoureux de
… dont, sans son assentiment,
…loyer aucune portion à
…ités ou autres dépenses que
…ait pas expressément

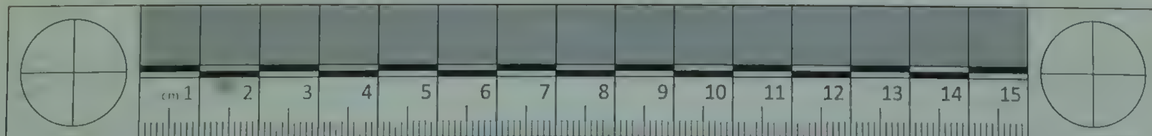
…lui de regretter que les comptes
…nus avec peu de soin ; et
… écrits d'après des notes
…mis plus ou moins tard ; un
…ci servient, le résumé
… dépenses inscrites sur la
… ai tant de fois recommandé
… tenir et sur laquelle toutes
…s déboursés doivent être
….

…ettes ici reçu de qqs. uns à
…vos comptes : je vs ai bonnement
…me serait de gêne et

Dans la vue de remédier à un état de choses qui a des conséquences fort sérieuses, je viens de charger le Rev. P. Putsaeyt de tenir les comptes de Mantotte et Vanni, y compris Madhu — le tout sous l'autorité et avec l'assentiment du R. P. Supr. administrateur de Madhu 2° d'inspecter les comptes de Pessalai et de Mannar. 3° de surveiller toutes les dépenses du district non ordinaires : tout ce qui est extraordinaire devra lui être soumis, sauf à lui à me consulter lorsqu'il y aura lieu. Je ne le nomme pas procureur du district ; car d'ici à long-temps nous ne pourrons, m'avoir de procureur de district, mais un seul procureur vicarial et une seule caisse ; mais je le nomme assistant du procureur vicarial pour votre district. C'est avec lui que je traiterai toutes les questions financières de votre district, jusqu'à nouvel ordre, et c'est à lui que vous vous adresserez pareillement.

Je fais observer à tous que tous les revenus du district appartiennent à la caisse vicariale à laquelle incombe la charge de soutenir

Les comptes de Mannar et de Pessalai continueront à être envoyés séparément.





[illegible] œuvres et entreprises qui s'y font, [illegible]
[illegible] assentiment et avec l'autorisation préalable
de l'Évêque. Par conséquent, il ne peut y avoir
une caisse de Mannar et une caisse de
Mantotte; mais il n'y a dans tout notre district
qu'une caisse succursale de la caisse
Vicariale; cette caisse pourvoit sans distinction
des missions à toutes les dépenses autorisées
par l'Évêque; elle fait passer à Jaffna son
surplus entier, ou au contraire, elle reçoit de
Jaffna de quoi combler ses déficits. Qu'on ne
dise donc plus parmi vous que Mannar ruine le district.
Sans doute, Mannar n'ayant pas de revenus et ayant
beaucoup de charges, [illegible] plus aux dépenses qu'il
ne fournit aux recettes; mais ces œuvres sont [illegible]
nécessaires de toute la mission; l'autorité les a jugées indispensables;
il n'y a plus à y revenir

J'ai aussi à vous communiquer un Monitum que j'ai
à mon dernier voyage inscrit sur le livre des baptêmes
de Mannar et qui doit faire règle dans tout le district

Je vous salue affectueusement en N. S. [illegible]
et vous bénis [illegible]

Tout vôtre + Chr. Bonjean O.M.I.
Vic. Ap. de Jaffna.

771 + L.J.C. & M.I. 87

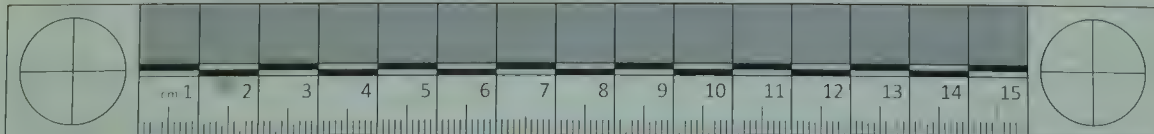
Jaffna 12 novembre 1875.

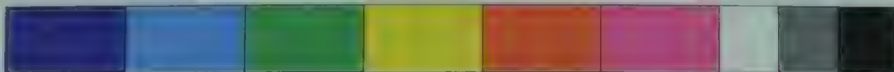
Mes Révérends et bien chers Pères,

D'abord, je vous salue tous de tout mon cœur, je vous bénis, je vous remercie des sacrifices que vous avez fait pour vous rendre en grand nombre à Ste Anne.
Je vous prie de dire une messe solennelle à mon intention, pour obtenir par l'intercession de la Ste grand'mère de N. S. J. C. la fin des maux qui nous affligent, la guérison de nos malades, le rétablissement de nos finances, et que nous soyons tous remplis de l'Esprit de notre Ste vocation....

Je désire voir une petite notice se publier en anglais, en Tamoul et en Singhalais sur Ste Anne, que l'on puisse distribuer avant et à la fête de juillet prochain.

aux Rév. & chers Pères réunis à Ste Anne





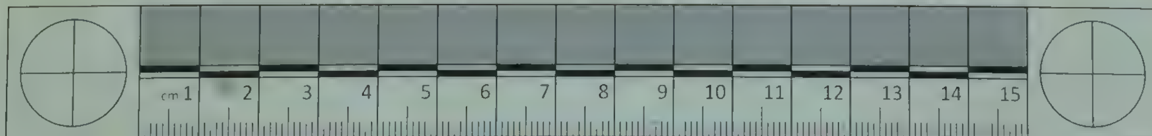
En voici le plan :

1° notions sur les pélerinages en général... leur origine ; pourquoi Dieu se manifeste plus en un lieu qu'un autre ? pourquoi il choisit un lieu plutôt qu'un autre pour y faire éclater la gloire de ses saints. — Est-il au pouvoir de l'homme d'établir un pélerinage ? non, l'homme ne peut que seconder l'action de Dieu. Deux choses concourent à l'établissement d'un pélerinage : 1° la volonté de Dieu se manifestant par les merveilles de sa bonté, par les grâces extraordinaires qu'Il donne en un lieu et à l'intercession d'un de ses saints, par les guérisons miraculeuses, etc. etc. 2° la foi des peuples qui leur mérite ces grâces.

II. court historique de l'origine et des progrès du pélerinage de Ste Anne ; les miracles qui y ont été faits, et des grâces obtenues.

Ste Anne de Palamadda ne saurait être remplacée par aucune autre Ste Anne.

III. Devoirs des Ceylanais envers le sanctuaire de Ste Anne. Il est la gloire, comme il est le refuge de toute l'île... Les offrandes promises à ce sanctuaire ne sauraient être affectées à une autre église de Ste Anne. Invitation aux pélerins de s'y rendre en d'autres temps que celui de la fête, à y aller passer 8 jours pour y faire une bonne



~~IV. La~~ retraite, et se préparer à une bonne mère – La fête sera maintenue à sa date tant que nous pourrons le faire ; mais quand elle vient à manquer à l'époque ordinaire, il faut y suppléer par une visite en un autre temps, et lui réserver les offrandes qu'on a fait vœu d'y porter. Il faudra que les pèlerins viennent à Ste Anne dans un plus grand esprit de piété : alors ils y trouveront de plus gdes grâces

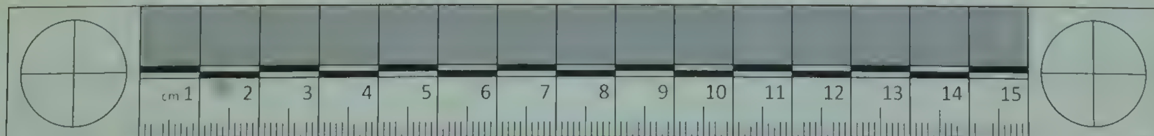
IV. · Prières à Ste Anne... litanies etc.

Le tout ne devrait avoir qu'une 30ne de petites pages du format de la Consécration au S. Cœur imprimée ici cette année.

Faites-moi savoir qui se charge de ce travail en chaque langue. Je me chargerais de l'anglais, si j'avais les éléments du paragraphe II. qui me les fournira ?

Profitez de la présence d'un certain nombre de pèlerins pour développer ces idées...

J'ai voulu vs communiquer ces pensées ; je sais que plusieurs parmi vous sont capables de les mettre en œuvre – C'est à vous à défendre le pèlerinage puisque vous en avez la garde honorable...



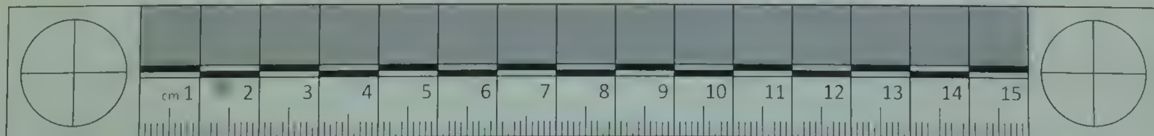
Veuillez aussi me faire connaître votre avis commun et motivé sur la question suivante :

En vue de la possibilité d'une interdiction fréquente de la fête ordinaire de Ste Anne au mois de juillet, que devons-nous faire pour favoriser le concours des pèlerins au sanctuaire ?

Adieu ; mon cœur est avec vous tous aux pieds de Ste Anne.

Votre père dévoué et affectionné

+ Chr. OMI Ev. de Médée
vic. Ap. de Jaffna.



81

Aux [illegible]

[illegible]

[illegible]

Mes [illegible] et bien affectionnés [illegible],

[illegible] sans m'ont envoyé à l'occasion [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] par des œuvres qui ont [illegible]

[illegible] cette [illegible]

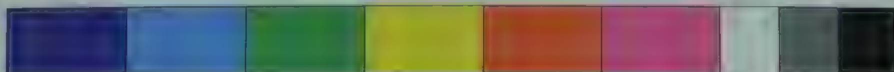
[illegible] hommes.

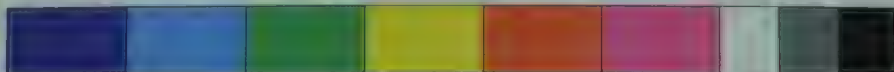
[illegible] comme [illegible]

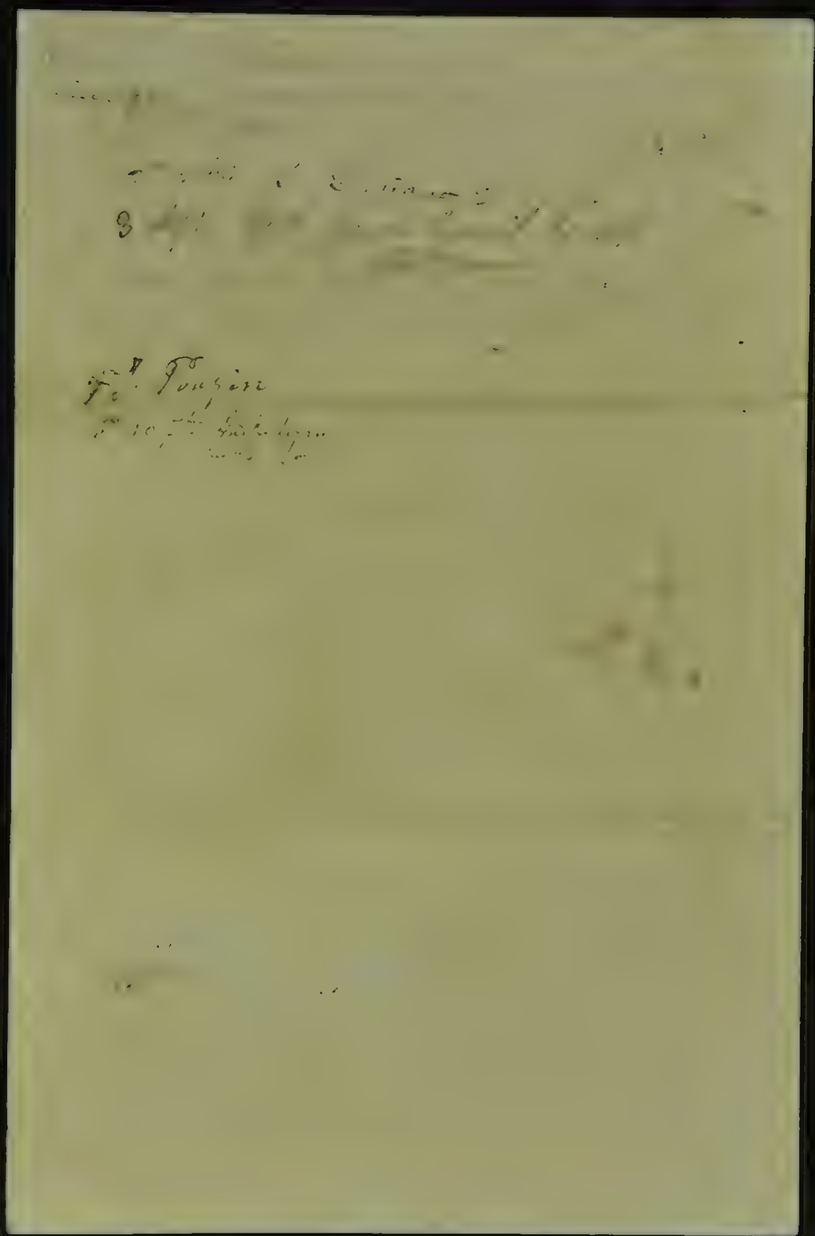
[illegible] travaux [illegible]

[illegible]











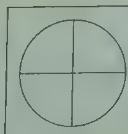
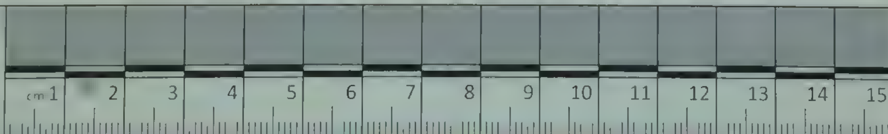
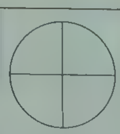
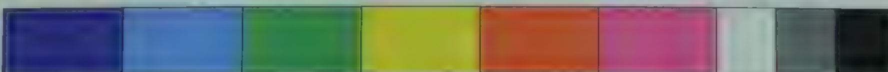
410 + L. J. C. & M. I.

Jaffna le 21 janvier 1874

Mon bien cher Père,

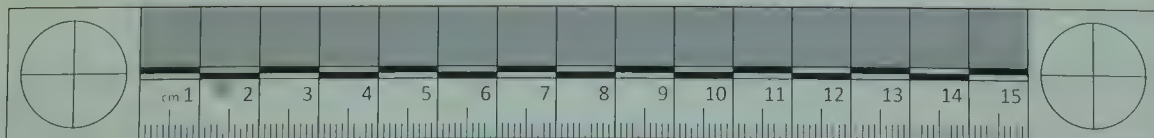
Votre lettre m'indique que vous avez besoin de consolation; et au milieu de mes préparatifs de voyage, je mets de suite la main à la plume, priant le bon Dieu de me donner la grâce de vous consoler et reconforter un peu....

D'abord, le cas n'a pas été jugé le 8. La position est ce que je vs ai dit dans ma dernière; probablement personne ne sait quand il sera jugé; la C. S. vient ici à la fin du mois: le Sérendib qui vient ici en doit repartir immédiatement pour l'aller prendre et il repartira le 29. de Colombo pour Jaffna. Je n'ai plus de nouvelles du P. [illegible]: mais, il est bien plus probable que la décision sera retardée, plus que nous ne voudrions, qu'anticipée. Par conséquent, nous pouvons nous tenir en repos pour le moment. Les inquiétudes que nous nous donnerions n'aboutiraient qu'à nous énerver et à nous ôter la force et la présence d'esprit nécessaire pour agir sagement en toute hypothèse.

J'approuve néanmoins que dans l'incertitude où nous sommes, le P. Gourdon s'abstienne pour cette année de venir à Jaffna pour la retraite. Vous savez d'ailleurs que je n'y serai pas, devant la prêcher à Chilaw. Je crois que le mieux serait que personne ne vint ici de Mannar et Mantotte pour la retraite. Nous tâcherons d'y suppléer plus tard, s'il plait à Dieu...

Vous faites bien de mettre en ordre toutes les notes de la mission de Mantotte; je désire que vs le fassiez sur un registre solide qui dure, et que les missionnaires puissent se passer l'un ~~et~~ à l'autre, chacun y ajoutant les notes nécessaires: j'ai horreur des feuilles volantes et des petits cahiers de poche, pour des choses qui doivent passer à nos successeurs. Mais, mon cher, si vous savez que vous serez changé de mission et quand, je dois dire que vous êtes beaucoup mieux informé que moi qui n'en sais rien du tout. J'attends que le bon Dieu m'indique, par les événements qu'il permettra, la voie qu'il faudra suivre pour sa plus grande gloire.



Tenons-nous en paix, vous et moi. Quant à moi pour qui le souci de Maduré n'est qu'un inter plures, j'ai depuis longtemps pris mon parti de ne pas m'inquiéter de ce qu'il ne dépend pas de moi de régler, et de me mettre moi, et vous tous avec moi, à la plus absolue disposition de Dieu. Sufficit diei malitia sua, et nos prévisions d'ailleurs sont courtes et peu fiables. Pourvu que nous fassions à chaque instant ce que Dieu veut de nous, je crois que nous pouvons dormir en paix, et dire : Arrive que pourra ! Si Deus pro nobis, quis contra nos ? Ce n'est point de l'indifférence qui fasse négliger ce qui est vraiment à faire ; je crois que c'est une philosophie pratique fort chrétienne et fort utile : ainsi donc je vous conjure de vous y rallier de tout cœur, sans restriction aucune. Je souligne ce mot, et n'excepte pas même de cette règle, un échec à Maduré. Sans doute, ce serait infiniment regrettable selon nos idées humaines et étroites ; et nous devons faire pour l'éviter, tout ce qui sera bonnement possible. Mais, supposez qu'il entrât dans les vues de Dieu de nous éprouver de ce côté là, voudrions-nous regimber contre l'aiguillon ? Ne sommes-nous pas prêts à subir toute l'humiliation, à supporter tous les maux qui en résulteraient pour nous ? Pour moi, c'est la disposition où je voudrais me trouver dans ce cas, en disant : Sicut fuerit

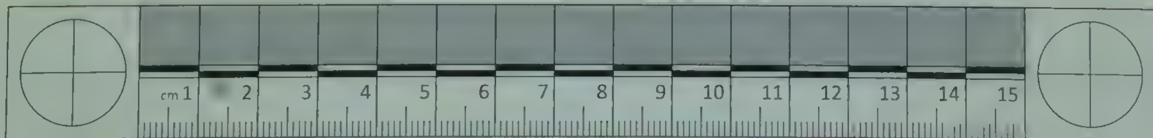
L. J. C.
et
M. I.

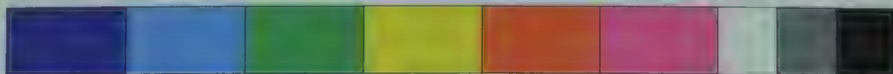
N.
Au Rév. P.

Réponse à
lettre du

18

voluntas in cœlo, sic [illegible]
chagrinez outre mesure [illegible]
Que cela vous ait fa[illegible]
que vous en ayez [illegible]
l'avenir, ce n'est que [illegible]
maintenant, ce serai[illegible]
en arrive, c'est [illegible]
faite et les conséqu[illegible]
sauraient être pr[illegible]
nous pas en toute [illegible]
[illegible] et quoiqu'il [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] plus [illegible]
[illegible] même n'a [illegible]
ne saurait en [illegible]
ne pas l'avoir [illegible]
Que le P. [illegible]
affaire : il s'agit [illegible]
partie principale [illegible]





vous et moi – Quant à moi pour qui
st qu'un inter plures, j'ai depuis
rti de ne pas m'inquiéter de ce
de moi se régler, et de me mettre
e moi, à la plus absolue disposition
iei malitia sua, et nos prévisions
tes et peu fiables. Pourvu que
que instant ce que Dieu veut de
nous pourrons dormir en paix,
que pourra! si Deus pro nobis,
Ce n'est point de l'indifférence
ce qui est vraiment à faire; je
philosophie pratique fort
tile: ainsi donc je vs conjure
de tout cœur, sans restriction
igne ce mot, et n'excepte pas
ègle, un échec à Muddu. Sans
infiniment regrettable selon
ées et étroites; et nous devons
tôt, tout ce qui sera bonnement
supposez qu'il entrât dans les vues
pprouver de ce côté là, voudrions
ntre l'aiguillon? Ne sommes nous
toute l'humiliation, à supporter
i en résulteraient pour nous?
disposition où je voudrais
ce cas, &disant. Sicut fuerit

L. J. C.
et
M. I.

Jaffna 18

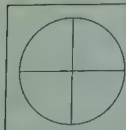
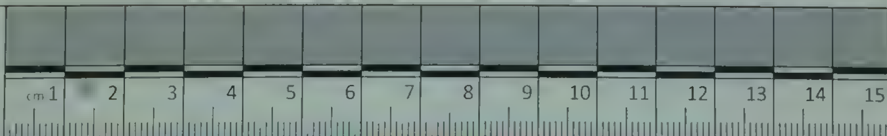
No

Au Rév. P.

Réponse à sa lettre du

Mon Révérend et Cher Père.

voluntas in cœlo, sic fiat! Je vois que vous vous chagrinez outre mesure au sujet de l'écrit à Domingo. Que cela vous ait fait de la peine, ce n'est que juste; que vous en ayez tiré des conséquences pratiques pour l'avenir, ce n'est que sagesse; mais vous en tourmenter maintenant, ce serait folie – Quelque résultat qui en arrive, c'est désormais inévitable; la chose est faite et les conséquences si elle en doit avoir, ne sauraient être prévenues. Pourquoi ne les accepterions nous pas en toute paix et humilité? Mais à vrai dire et quelqu'éclat que Mr. Bailey ait fait à ce sujet, qu'en est il? quelle influence cela peut il avoir sur le fonds de la question? Aucune à mon avis pour plus d'une grave raison. L'écrit en lui-même n'a point de valeur: on sait il qu'il ne saurait en avoir contre moi qui ai déclaré ne pas l'avoir connu et l'avoir désapprouvé. Que le P. Pouzin se soit trompé, voici une belle affaire: il suffit que les droits de l'Evêque seule partie principale en cause, sortent intacts; et

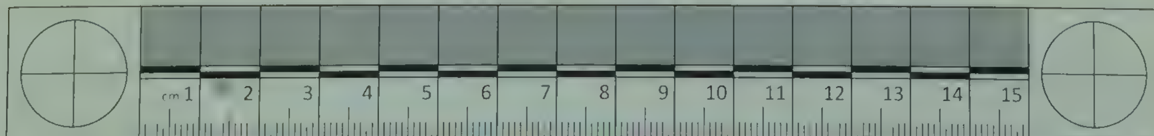



ils ne sauraient être compromis par un acte qu'il n'a pas approuvé; ainsi acte nul en lui-même; sans effet ici; c'est une principale, voici la position, et nos avocats sauront bien le faire ressortir.

Je me propose de faire vœu de publier une lettre Pastorale en Anglais et en Tamoul en l'honneur de la Ste Vierge, si cette Bonne Mère nous obtient la victoire. Cela vaudra mieux que de nous casser la tête au sujet de choses que nous ne pouvons pas empêcher d'avoir été faites et de nous affliger sans mesure.

D'après ce que le P. St Geneys m'écrit, De Souza semblerait avoir reçu de Goa quelque admonition; vous craignez qu'il n'ait refusé de faire ces mariages qu'à raison de l'Avent; je ne dis pas qu'il n'en soit pas ainsi; mais il n'y paraît pas, d'après ce que le P. St Geneys m'écrit.

En tout cas, je réclamerai de nouveau

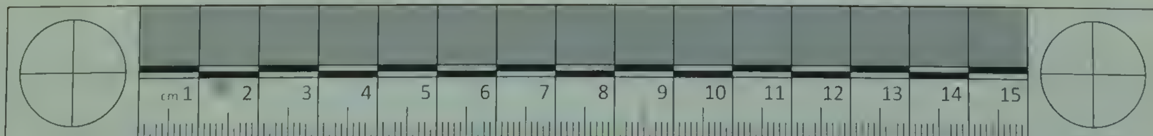


auprès du nouvel Archevêque; et je viens de finir des lettres pour la Propagande qui ne manqueront pas, je l'espère, de faire quelque effet ou de suite ou plus tard.

Mr Bailey part dit-on pour l'Australie où il va voir son cher papa, le Padre, qui y est à ce qu'il paraît. S'il arrive à se défaire des ennuis que sa conduite en cette affaire doit lui donner, il aura de la chance. Cela peut mettre la S.C. fort à l'aise pour décider selon la rigueur de la justice, sans être embarrassée d'une question personnelle.

Adieu: tâchez de ne pas vous rendre malade avec tous vos saignements de cœur; brave homme que vous êtes, vous voyez bien qu'il n'y a pas de quoi abattre un homme. Courage donc, confiance et paix.

Votre tout tendrement affectionné
en J. et M. I.
+ Ch. arch. Ev. de M.
nap.



+ [illegible]

90

98 [illegible] 29 novembre 18[illegible]

[illegible],

Je vs envoie la dispense no. 112. que vs avez demandée. Le degré d'affinité n'est pas le 3me : mais le 3me touchant au [illegible] d'après notre [illegible]

[illegible]

[illegible] [illegible]

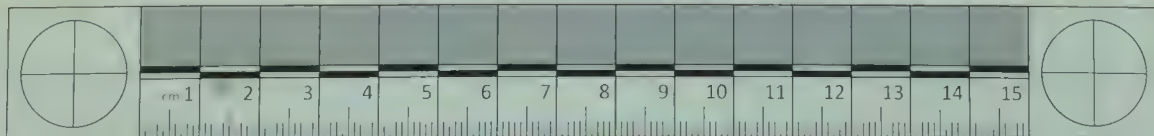
[illegible] [illegible]

Francisca future

J'accorde cette dispense en considération de la position où est la caste Maranes ; autrement, j'hésiterais à l'accorder dans la concurrence de 3 empêchements divers :

[illegible] P. Supr. vs avez fait

[illegible] pour tout, [illegible] notre [illegible] ne nous [illegible]





part du contenu de mes lettres au
sujet du rapport anonyme et de
la situation qu'il nous crée.
J'apprécie toutes les difficultés de
cette situation; mais je ne puis
rien précipiter. J'ai consulté sur
le transfert du cas à une autre
cour et s'il n'est pas possible, j'ai
demandé ce qu'il y aurait à faire
j'attends la réponse... Je crains
bien que le grant ne soit refusé;
mais je ne veux pas me laisser
aller à des vues décourageantes, avant
~~leur~~ réalisation de nos craintes.
Vous me dites qu'il ne faut pas
regarder aux dépenses; cela, dans la
position financière où nous ont
mis la bâtisse de notre maison,

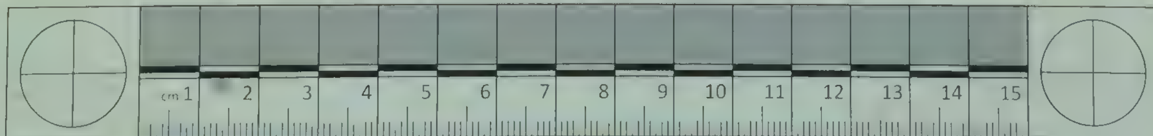
du couvent de Kurunegala, et de
tant d'écoles de tous côtés. Trouvez que
votre ~~mission~~ district, non seulement ne
nous a rien donné, mais a tiré sur
nous pour des sommes importantes
cette année, n'est pas aussi facile à
pratiquer qu'il peut paraître. Déjà
les dépenses de cette affaire, s'élèvent
à une grosse somme; et je n'ai
pas reculé devant les sacrifices; mais
ceux-ci devront avoir pour limite
celle de nos ressources, et à moins que
l'on ne pratique une sévère économie,
ces ressources sont extrêmement
modiques... Le P. M. Geneys est
obligé de bâtir son école; il ne
peut reculer, et vous devez l'aider
de tout votre pouvoir.
Vous émettez l'idée de demander
une enquête sur Maddu,

j'ai vu, pas sans vivement émotion, comme sont les péripéties qui sont communes
à toutes les affaires humaines. Nous faisons ce que nous pouvons; le reste, est
dans les mains de Dieu: et s'il lui plaît que nous éprouvions un échec,

je suis tout prêt à l'accepter, et à ne pas m'en laisser abattre. Mais, jusqu'ici
il n'y a pas lieu de se livrer à d'inutiles gloomy forebodings. Adieu, tenez-vous dans la paix
dans la joie, dans l'union de votre volonté à celle du bon Dieu en tout et partout et croyez
à toute ma très-humble affection + Chr. év. titul. de M.

destinée de votre esprit à établir des
conclusions contraires à celles du rapport
Ivoy. — A qui m'adresser pour cette enquête
sur quelle base l'appuyer ? Si le Gouvt. me
répond par un simple refus catégorique de
vous faire le procès, que pourrai-je dire de
plus ? Sans doute, il y a l'affirmation du
Rapport que [illegible] & le compound [illegible]
aux Radh. ; mais cette affirmation ne peut
vous nuire qu'en tant qu'elle est publique
communiquée à la Cour qui fait juger le
cas ; or, je n'ai aucune preuve de l'existence de
cette communication, à moins que vous ne
soyez en mesure à Maurice de m'en fournir
quelqu'une. Je ne connais même pas le
rapport — si ce n'est l'assertion sus-mentionnée.
Je crains que votre proposition de la demande
d'une commission ne soit dans la catégorie
des choses qui seraient excellentes si on les pouvait
faire, mais qui aident peu parce qu'elles sont
impossibles. — Le P. Supr. me dit que vous avez eu
un peu de fièvre ; j'espère que vous l'avez chassée ;
éloignez-en la pensée de votre esprit ; la crainte qu'on
en a suffit souvent pour la donner ; soignez-vous, soyez
prudent, mais sans préoccupation. — Quant à Adembea,
je compte sur vous pour pousser cette bâtisse avec
toute l'activité que permettront les circonstances ; il

faudra [illegible] d'appel les fondements avant les temps [illegible] vous [illegible] les [illegible] les [illegible]



349

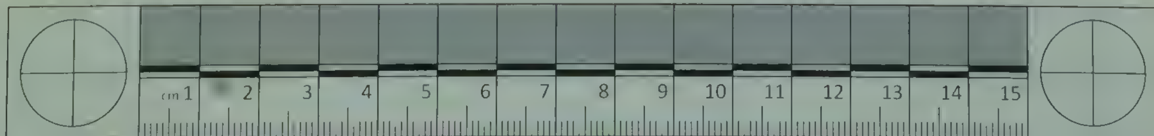
+ L.J.C. & M.I.

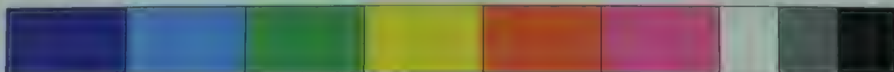
Kurunégala le 9 octobre 1873.

91

Mon bien cher Père Gourdon.

J'ai reçu à Trincomalie votre chère lettre du 31 août; et jusqu'ici les préoccupations incessantes de la visite de Trinco, Anuradhapura et Kurunégala et le long voyage que j'ai dû faire, m'ont empêché de vous répondre jusqu'ici...... Ne jugez pas du plaisir, de la vraie joie que j'ai ressentie en vous lisant, par ce malencontreux et inévitable retard. Votre lettre m'a grandement consolé et édifié. Je n'ignorais pas les ardeurs du zèle apostolique qui dévorent votre âme; mais j'en ai lu avec une vive satisfaction, l'expression brûlante. C'est quand tous nos cœurs seront remplis de ces saintes ardeurs, que ce vaste pays pourra jeter sur nous des regards d'espérance, et que nous deviendrons dignes d'en être les apôtres. Il y a devant nous un vaste champ tout en friche, où les âmes créées à l'image de Dieu végètent comme de pauvres sauvageons bâtards. A nous de leur donner ou de leur rendre la qualité et les privilèges d'enfants légitimes de Dieu. Mais nous ne pouvons le faire qu'en



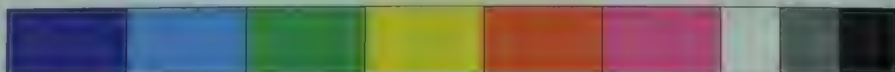


nous sacrifiant. Nous devons être leur lumière leur engrais, leur sel... Ni les talents, ni la santé ni la force physique ou morale, ni les ressources, ni même les travaux, ne pourraient suppléer à cette condition essentielle du sacrifice..., véritable holocauste que nous devons faire de notre vie, de nos forces, de notre santé, de notre esprit, de nos opinions et de nos vues, de nos cœurs et de toutes nos affections, aux âmes que nous voulons sauver. Nous sommes le grain de froment qui doit pourrir, qui doit mourir pour ne pas rester seul, mais pour porter beaucoup de fruits. Dieu vous a donné, cher Père, cet esprit de dévouement, et j'en ai souvent admiré chez vous les manifestations. Aussi, est-ce à vous que j'ai voulu confier le soin de défricher une partie de ce vaste désert spirituel qui s'étend de Pomeryn & Elephants Pass jusqu'au lieu d'où je vous écris. J'ai formé dans mon esprit un vaste plan pour l'évangélisation de cette terra incognita qui forme la presque totalité de la superficie de ce Vicariat. Les établissements de Kurunégale où nous avons déjà plus de 40 enfants Bouddhistes dans nos orphelinats, ont été un premier pas dans cette voie. La restauration du Sanctuaire de Maddu, la création des districts de Mullaitivu et de Vavuny, celle d'Anuradhapura, où nous allons construire des

aussi me
dessein mais d
un début avec
feuin plus que
ne comportent.
ruines le
patience qu'au
Est patientia
certainement.

Je ne sais
je suis, je me
comment cette
a pris de
sermon.
vous, et j'



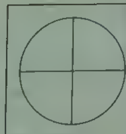
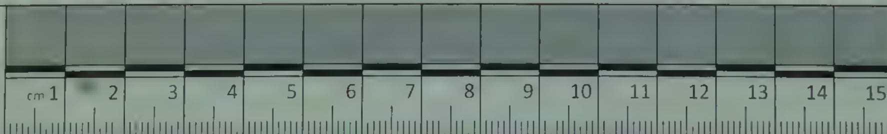


... Nous devons être leur lumière,
sel ... Ni les talents ni la santé
[illegible]ique ou morale, ni les ressources
[illegible]oup, ne pourraient suppléer à
[illegible] essentielle du sacrifice ...., véritable
[illegible]us devons faire de notre vie, de
[illegible] santé de notre esprit, de nos
[illegible], de nos cœurs et de toutes
[illegible] âmes que nous voulons sauver.
[illegible] le grain de froment qui doit pourrir,
[illegible] pour ne pas rester seul, mais pour
[illegible] de fruits. Dieu nous a donné chez
[illegible] de dévouement, et j'en ai connu
[illegible] les manifestations. Aussi, [illegible]
[illegible] voulu confier le soin de défricher
[illegible] vaste désert spirituel qui s'étend
[illegible] Elephant Pass jusqu'au lieu d'où
[illegible] formé dans mon esprit un vaste
[illegible] évangélisation de cette terra incognita
[illegible] que [illegible] de la [illegible] de ce
[illegible]lissements de [illegible] où nous
[illegible] de 40 enfants Bouddhistes dans
[illegible] été un premier pas dans cette
[illegible] du Sanctuaire de Maddu,
[illegible] districts de [illegible] et de Vanni,
[illegible], où nous allons construire des

écoles, bâtir un presbytère et probablement
aussi placer un missionnaire, sont de
nouveaux essais dans le même sens.

Cottiar et Tamblegam attireront bientôt
aussi mes sollicitudes ...; et peut être me
[illegible], non d'accomplir ce grand et laborieux
dessein, mais de planter 995 [illegible] qui
pourront ensuite de servir pour la construction [illegible]
[illegible] à cause de cette grandeur même, je dois agir
au début avec une grande circonspection, et savoir
[illegible] mes entreprises à la mesure des ressources qu'il
plait à Dieu de me donner. Je ne dois pas vouloir
faire plus que ces ressources, nos forces et les circonstances
ne comportent. Agir ainsi, serait bâtir sur le sable,
ruiner le présent et compromettre l'avenir. S'il nous
faut un zèle inépuisable, il nous faut aussi une
patience qu'aucun échec, qu'aucun retard ne lasse.
Per patientiam curramus ad propositum nobis
certamen.

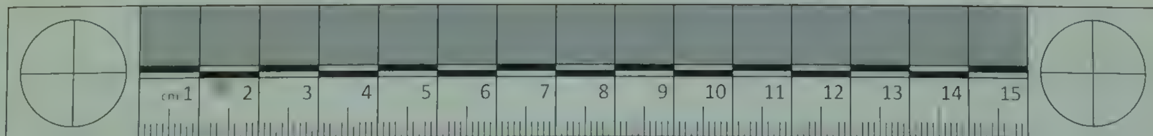
Je ne sais pourquoi dans la presse d'affaires où
je suis, je me suis laissé aller à ces longueurs, et
comment cette lettre tracée au courant de la plume,
a pris de suite les allures d'un traité ou d'un
sermon. J'ai senti le besoin de m'épancher avec
vous, et j'y ai cédé ....



mais puisqu'il faut reprendre le ton positif et froid d'une lettre d'affaires, je vous dirai pour répondre en détail à vos propositions

1° que bien que j'aie érigé en mission de Vaumy, mon intention n'est pas que nous nous en occupions directement encore, avant que l'affaire de [illegible] ne soit terminée. Nous avons trop [illegible] les bras pour le moment, pour nous [illegible] nouvelles; d'ailleurs, de toutes les affaires qui concernent Vaumy, celle de Maddu que j'ai fait pour plusieurs raisons faciles à pénétrer à cette nouvelle mission, est la plus importante. C'est la forteresse. Une fois ce sanctuaire et ce pèlerinage bien réglés et bien établis, le reste ira de soi. — Par conséquent, la mission de Vaumy ayant été cette année visitée comme de coutume, il n'y aura rien de particulier à faire jusqu'après la moisson. Seulement, ayant des pouvoirs de pasteur, vous pourrez de Maddu ou d'ailleurs, prendre les mesures pour assurer la conservation de ce que le P. Mélijan y a fait. Mais avant tout, la garde de Maddu; avant tout, le [illegible] du procès dont nous espérons, je crois sans présomption, que [illegible] nous assurera la possession. D'ailleurs, avant de faire connaître officiellement aux chrétiens de Vaumy que j'ai condescendu à leurs vœux tant de fois exprimés, j'aurai à leur demander de concourir dans la mesure





Archives du Diocèse de Jaffna.

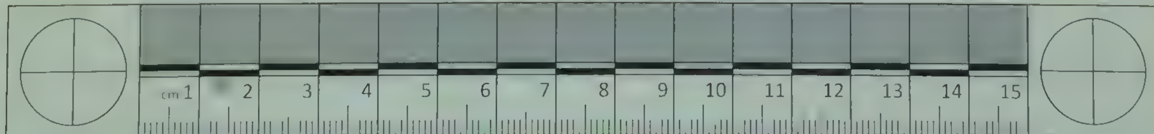
Archives du Diocèse de Jaffna.

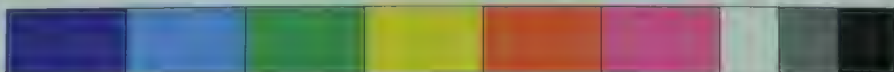
Lettres de Mgr Bonjean au P. Pouzin.

1re série.

P. Pouzin, supérieur [illegible]
[illegible]

de 1.3.73
à 30.6.75.





[illegible]

Procédés du Comité de Jaffna.

90 Lettres [illegible] Bonneau [illegible]
[illegible]

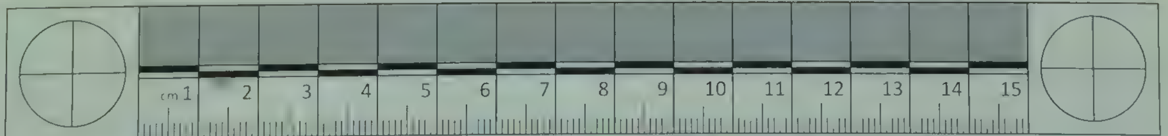
au [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

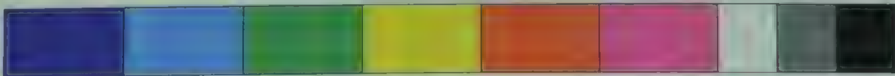
au [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible] [illegible], [illegible].
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible], [illegible], [illegible];
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible];
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible].

[illegible] [illegible] beaucoup [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]:
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible].

91 [illegible] [illegible], [illegible] [illegible].
[illegible] [illegible] [illegible]





N°	Date	N° lettre	1873 — C. Cojet.
1	1. 3. 73	1??	[illegible] aux [illegible]
	[illegible]		[illegible]
	[illegible]		[illegible]
	[illegible]		[illegible]
	[illegible]		[illegible]
	[illegible]	180	[illegible]
	[illegible]		[illegible]
	[illegible]		[illegible]
	[illegible]		[illegible]
	[illegible]		[illegible]
	[illegible]		[illegible]
			Walset aux Indeaux; Rambon.
	[illegible]	586	marche du [illegible]
	[illegible]	5??	[illegible]
	[illegible]	5?8	[illegible] religieuse et [illegible] région [illegible]
	[illegible]		[illegible]
	[illegible]		communication avec [illegible]
	[illegible]		[illegible] rester [illegible]
	[illegible]		[illegible]
	[illegible]		[illegible] et [illegible] feuille [illegible] [illegible]
	[illegible]	584	[illegible]

3 Objet.

aux repentants

schismatiques

[illegible]

procès; voyage à Orinoco... Colombo

[illegible] de Madu à Mullaitivu

[illegible]

[illegible] ...; prépar. procès

[illegible]

[illegible]

aux cadeaux; Adambon.

[illegible] procès

sur direction de prêtres

[illegible] procès; [illegible]

prêtres [illegible]

[illegible]

[illegible]

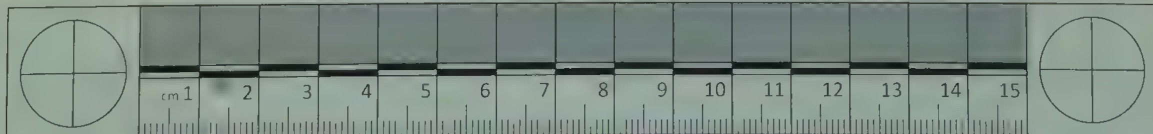
[illegible]

1874

N°	Date	N° de lettre	Objet
22	10.1.74	24	[illegible]; Archev. Mannar; procès; état de son âme
23	13.1.74	31	Velalai; procès; comptes de Mannar
[illegible]	20.1.74	60	mort et éloge du P. [illegible]
25	22.2.74	100	pêche aux perles; prêtre [illegible]
26	5.3.74	137	procès; quelques Pères.
27	25.3.74	144	sentiments [illegible]; [illegible] procès; Cadeiar; école Mannar
[illegible]	[illegible].3.74	164	contre P. [illegible]; [illegible]
[illegible]	17.6.74	259	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible] Mannar.
	[illegible]	[illegible]	procès
[illegible]	21.[illegible].74	443	[illegible] et [illegible]; acte de vente de terrain; comptes.
[illegible]	[illegible].11.[illegible]	[illegible]	[illegible] Adambon; [illegible]; en général; économat; obéissance
[illegible]	[illegible].11.74	[illegible]	[illegible]; finances; [illegible]; procès [illegible]

1875

N°	Date	N° de lettre	Objet
[illegible]	11.1.75	20	deux cas de mariage [illegible]
[illegible]	11.1.75	21	conseils sur marche du procès
[illegible]	[illegible].3.75	107	changements [illegible]
[illegible]	[illegible].3.75	11[illegible]	[illegible]
[illegible]	24.3.75	120	[illegible]
[illegible]	[illegible].75	157	[illegible]
[illegible]	10.5.75	192	[illegible]
[illegible]	[illegible]	19[illegible]	[illegible]





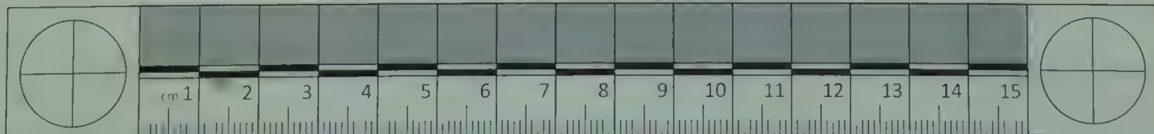
[illegible] Date [illegible]

[illegible].6.75. 238 conduite à l'élue du procès
11.6.75 250. contre un Père; procès; contrat de Cadéiars
18.6.75 27[illegible] [illegible]
[illegible] 279 [illegible]
[illegible] 282 [illegible]
[illegible] [illegible] procès gagné [illegible] [illegible] à [illegible]

2.8 [illegible] [illegible] malade
[illegible] [illegible] consentement.
[illegible]
[illegible] champ de l'ore; fête Ste Anne [illegible]
[illegible] [illegible] P. Melzan; Colombo et Prop. Foi; [illegible]
[illegible] changement de missionnaires; division du district.
[illegible] 75 [illegible] P. Audlen; fête Ste Anne; divis. du district.
[illegible] fête St Anne; manière de demander [illegible]
[illegible] fête Ste Anne mobile; notice sur ce [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] — [illegible] Père S. Gu
Dévotion chez P. Gu

[illegible] nouvel an; [illegible]; divers.
[illegible] P. Vinaur [illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible] Date [illegible]
[illegible] contre [illegible]
[illegible]
16 [illegible] [illegible]
2.11.7[illegible] 2[illegible] visites [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
5.1.77 12. le [illegible]
19.1.7[illegible] [illegible]
2[illegible].1.7[illegible] 32
25.1.7[illegible] [illegible]
22.2.77 133. archev. [illegible]
5.[illegible] 7[illegible] [illegible]
23.4.7[illegible] [illegible]
[illegible].[illegible].77 [illegible]
[illegible] [illegible]
6.11.77. 522. santé [illegible]
[illegible].2.78 [illegible]
[illegible]
[illegible] [illegible]
6.10.78. circul. chapitre [illegible]
13.1.79 30. retour de [illegible]
[illegible].2.79 [illegible] part [illegible]
2.3.79 67. de Jaffna
6.12.80 retour [illegible]
15.12.80 P. P. [illegible]
20.16.82 contre [illegible]





[illegible] Père; procès; contrat de [illegible]

[illegible] gagne [illegible]

[illegible] aller à [illegible]

[illegible] malade.

[illegible] et Prop. Foi; [illegible]

[illegible] district.

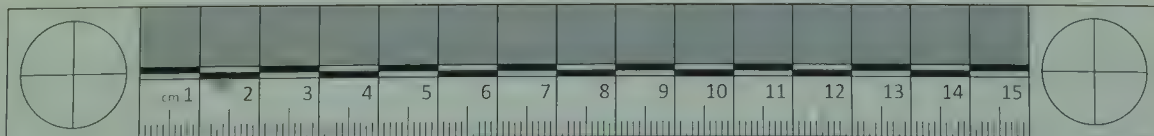
[illegible] du district.

[illegible] demander disp. [illegible]

[illegible] chez P. [illegible]

Date		Objet
[illegible]	[illegible]	[illegible] contre [illegible]
[illegible]	[illegible]	malade [illegible]
16.6.76	386	prudence pr santé
26.11.76	724	veiller sur P. G. [illegible] P. Massiot; divers
[illegible]	[illegible]	travaux [illegible] pétition contre coolies [illegible]
5.1.77	12	se ménager; choléra en divers lieux
19.1.77	[illegible]	P. Méligan malade; [illegible]
21.1.77	52	id.
[illegible]	[illegible]	id. [illegible]; choléra à Jaffna.
[illegible] 2.77	86	id.; id.; chasser tristesse
22.2.77	133	archev. de Goa [illegible]
72 5.3.77	166	P. [illegible] et moi allons à Trichino[illegible] vous et P. Le Lous gouvernez [illegible]
73 23.4.77	235	se soigner...; voyage de Trincomalie [illegible]
74 3.9.77	506	écol. protest.; veiller sur P. G.
[illegible]	[illegible]	procès et règlements [illegible]
6.11.77	522	santé du P. Méligan et d'autres (577)
[illegible] 2.78	67	Directeur; causes de disp.; cocotiers [illegible]
7.7.78		examen d'un cas [illegible]
[illegible]	[illegible]	P. Boisseau et moi [illegible]
6.10.78	circul.	chapitre [illegible]; P. [illegible] proposé et 1880 et 1882
13.1.79	30	retour de Goa; changer P. Méligan; refus de sacrements
2.3.79	67	de Jaffna à Ste Anne par Manar; difficultés goanaises.
80 6.12.80	....	retour d'Europe.
15.12.80	....	P.P. Pouzin et Blachot changés.
20.16.82	...	contre une nouvelle chrétienté

N° d'ordre	Date	N° des lettres	Destinat^res	Objet
[illegible]	[illegible]	27	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	1[illegible]	[illegible]	[illegible] au [illegible]
[illegible]	15.3.[illegible]	17[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	id.	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	12.11.[illegible]5	551	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	id.	[illegible]
[illegible]	2[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	9.10.[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	id.	[illegible]
[illegible]				[illegible]







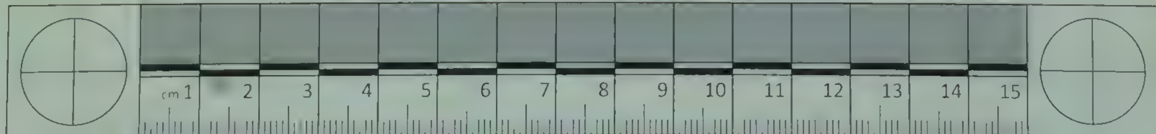
4e

L.J.C. & M.I.

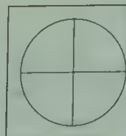
Jaffna le 1er mars 1873

Bien cher Père.

Sans m'exagérer en aucune manière la portée de ce qui s'est passé au rest house après la séance de la cour, et sans en concevoir des espérances démesurées, j'en suis pourtant fort content. La glace est brisée; et il y a lieu de croire que vous reverrez qqs. uns de ceux avec lesquels vous avez eu cette conférence: il faut tout faire pour multiplier de semblables occasions. Si l'effet n'est pas immédiat, l'impression produite n'en est pas



moins avantageuse. Voyant notre charité après
les vilains tours qu'ils nous ont joués, ces gens
font des comparaisons: leur reste de conscience
s'émeut; et non seulement ils sont ainsi préservés
de nouveaux excès, mais ils se tiennent dans
une disposition meilleure à notre égard, qui peut
porter ses fruits dès que, ce qui ne manquera
pas, les violences et les méfaits du Sénat de
Goa les dégoûteront. Ce sera juste l'histoire
de l'enfant prodigue.. Ma Déclaration épiscopale
qui n'est sévère que pour le loup, et où j'offre
a free pardon à tous ceux qui reviendront
avant Pâques pourra faire qq. bien. Elle s'imprime
en anglais, et s'écrit pour être lithographiée ou
plutôt [illegible] lundi; j'espère que
vous l'aurez avant le 2e Dimanche de carême.
Pendant ce mois de grandes et ferventes prières
se feront en France pour nos pauvres gens. Courage
donc et espoir — Je vous embrasse et vous
bénis tous.. votre tout affectionné en J. & M. I.
+ Chr. omi Évê. de Médéa Vic. ap. de Jaffna.



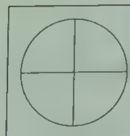
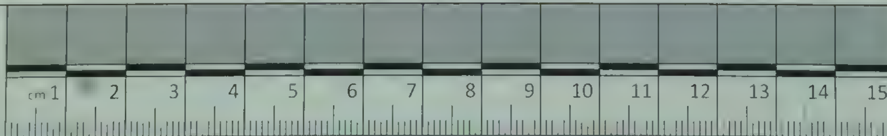


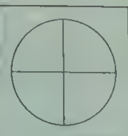
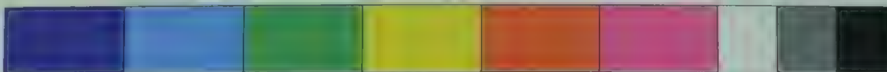


+ L.J.C. & M.I.   Jaffna 5 mai 1873

Mon bien bon Père Pouzin,

Je ne voudrais pas pour le monde entier, que vous pensiez que ma vieille affection et ma profonde estime pour vous, ainsi que mon appréciation du dévouement sans bornes avec lequel vous avez défriché ce sol ingrat de Mantotte, aient subi la moindre altération. Je conçois la position critique où vous êtes trouvé, il n'est

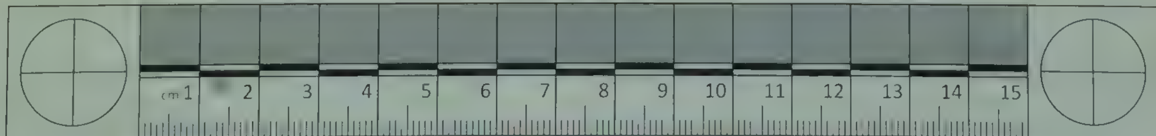
plus facile à moi d'apprécier la portée de cet acte, de loin et à tête reposée, qu'il ne m'eût été de mieux faire. Je pense que le bon Dieu a permis cela pour le bien. Vous auriez pu faire jouer le télégraphe; mais le bon Dieu n'a pas permis que la pensée vous en vînt. Je suis étonné que ma lettre du 30 avril, où je vous disais que je ferais tous mes efforts pour expédier au plus vite mes travaux pour le chapitre,

et pour être à Montotte pour l'Ascension. Si vous n'avez pas reçu cette lettre, où je posais quelques conditions qui me semblent essentielles, veuillez me le dire.

Je vous remercie de m'avoir prévenu de l'intrigue schismatique qui consisterait à faire enregistrer nos Eglises au nom de ces messieurs; j'écris au Registrar pour l'avertir, si je suis à temps, il ne le fera pas. S'il l'a fait, nous verrons.

J'ai qq. souvenirs d'avoir vu la lettre à Mgr Lemerle dont vous parlez. Depuis, je ne l'ai pas revue — Vos souvenirs sur ce point, pourront toujours être utiles; mais ça ne vaudra pas

Dans la liste de Mgr D'Souza on trouve marquée l'Eglise de Pulliakandam St Sébastien; je n'ai jamais entendu parler de cette Eglise, et ne l'ai trouvée ni dans le recensement ni ailleurs. Monseigneur [illegible]



un texte. En tout cas, dites-moi ce que
vs savez; et si cela nous peut servir j'en
profiterai – J'apprends par le P. Ghilini
les bonnes dispositions des habitants K.
de Monnar. Avec la grâce de Dieu, ceux
qui n'ont été que trompés, reviendront.
Non seulement votre présence ne me
gênera pas; mais elle me sera extrêmement
utile; je désire vous changer comme je vs
le disais dans ma dernière; mais en tout
cas, je ne puis le faire de qq. temps.
Ne vous peinez pas: un missionnaire
qui comme vous a l'esprit sacerdotal et
religieux, n'est jamais qu'un secours.
Oubliez cette peine; pensez surtout qu'il
n'a été jamais dans ma pensée de vs en
faire aucune; c'eût été un singulier
moyen de reconnaître vos bons et dévoués
services. – Adieu; je vous embrasse et
vous bénis de cœur.

+ Ch. Bonjean O.M.I.
Év. de M. v. ap.



3

+ L. J. C. & M. I.

N° 353

Jaffna le 21 juin 1873

Cher Père supérieur,

Nous ne partons que mercredi; j'ai dû céder aux instances de Mme Young et rester pour faire le mariage de sa fille; nous part[...] par Vadattalion et arriverons à Maddu pour dimanche; si par qq accident imprévu nous étions retardés en route, nous dirions la messe à Vadattalion et partirions [...] soir ou le lendemain matin pour Maddu. Une fois à Maddu, nous verrons comment nous devons





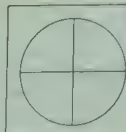
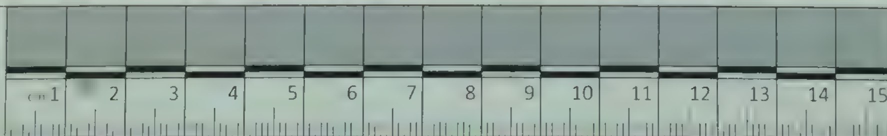
employer notre mois. Le P. Mauron
me dit que la femme de Dasimpellier
n'est pas malade — Il a donc voulu
éviter ma rencontre. Pauvre homme!
Nous aurons la police: et je ne crois
pas que les R. bougent; s'ils le font,
nous nous arrangerons pour les
mettre dans leur tort —

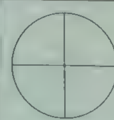
Hier belle fête du S. Cœur ici;
aujourd'hui gd. messe pontificale
pour le 27me anniversaire du couronnement
de Pie IX. — Pauvres amis! vos fêtes
à vous autres, tout d'un autre genre.
Mais croyez que le temps s'éclaircira.
le beau temps reviendra, et alors, nous
nous réjouirons d'avoir bien combattu

votre de cœur:

+ Chromi Ev. de Med-
vap.

ne m'aviez-vous pas fait dernièrement
une demande de dispense? Je le crois;
mais ne puis la trouver.




+ S. J. C. [illegible]

N° 460 Jaffna le 27 août 1878

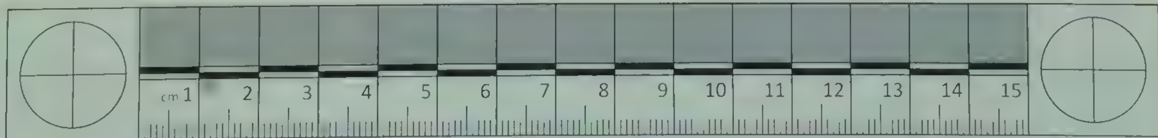
Cher Père Pouzin,

Notre voyage s'est heureusement [fa]it; nous arrivâmes samedi à 2 h. du soir. Je reçus hier votre lettre du 25. J'envoie au *Messenger* une *Notice* pour mettre le public en garde contre les quêtes des Radheyians.

J'espère que vous aurez présenté votre *affidavit* comme vous disiez avant-hier?

J'ai célébré ici mon 7e anniversaire il y a eu gde fête à Colombogam à cette occasion. Je vous remercie tous de vos prières ferventes pour moi en ce jour. Hélas! voyez comme le temps s'envole!... Puissions-nous en faire l'usage que Dieu attend de nous!

J'ai reçu de Mr. Pascoal Dias une



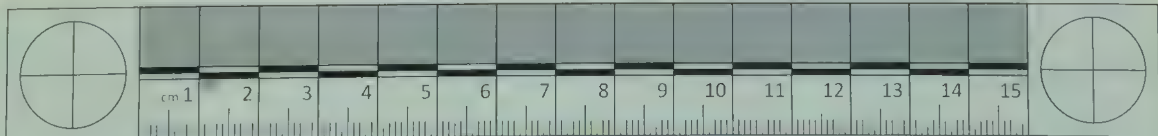
lettre fort encourageante; il croit notre cas excellent; il a reçu tous nos documents & après consultation avec Mr. Morgan, enverra la réponse au libel. Je crois que cette réponse arrivera avant le 16. Sinon, on pourra demander un postponement.

Je vais faire un grand voyage; je pars le 5 par le Sérendib pour Trinco: de là, j'irai à Anuradhapura qui devient capitale de la nouvelle province "North-Central"; puis à Kurunegala, et à Colom[bo] où je verrai Mgr, le Gouverneur, les Avoc[ats] etc... heureux, si j'y trouve nos Sœurs et Pères attendus de France; je pense être de retour à Jaffna vers le 15 oct.

Priez pour le succès de cet important voy[age]. Soignez-vous bien tous, surtout à Maddu et poussez la construction de la maison d'Ilavalai avec autant d'activité que possible; mes compl[imen]ts affectueux à tous les Pères. Votre de cœur

+ An. omi Év. de Medea
V. ap. de Jaffna

Je vous envoie nos nouvelles feuilles de nominations; renvoyez-moi les anciennes.



N° 466. + L.J.C. & M.I.

Jaffna le 28 août 1873

Bien cher Père Supr,

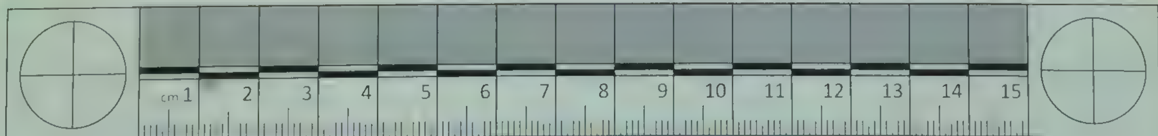
J'envoie au Rev. P. Trouchet sa feuille de route, son obédience et ses pouvoirs pour Mullaitivu. Je désire qu'il parte de Madhu et le plus tôt possible. –

Pas d'autre nouvelle pour l'heure.

Le P. Mauroit vous enverra par la 1ère occasion les registres de baptême et mariages, pour la mission de Vanny.

Adieu bien vôtre en N.S.J.C.

+ Chr. Omi Ev. de M.
Vic. Ap. de Jaffna.

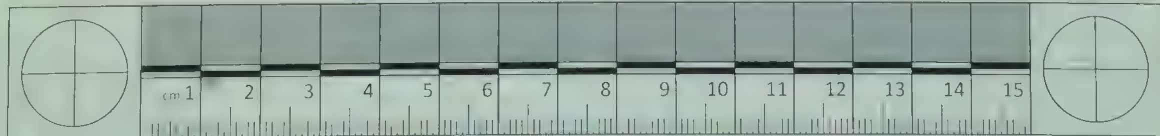


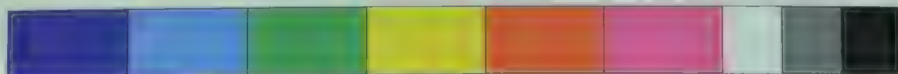
+ LJ Calbs

N°. 490. Jaffna 2 septembre 73

Cher Père supérieur,

Je suis bien peiné d'apprendre que vous avez payé le tribut à la fièvre de Manaar; soignez-vous bien pendant la convalescence et ne faites aucune imprudence; attendez que les forces soient revenues, et les douleurs bien passées. J'ai reçu le cas n°. 6,622... D'après ce que je puis voir, il pourrait plus tôt être porté





contre nous que pour. Si vous aviez été intervenient, c'eût été moins. Mais ce cas n'a pas de portée directe sur le cas présent.......

Je vais tacher de voir Mr Christoffels: lui aussi est malade...

Vous convenez que je n'irai pas faire de courbette devant l. et m'exposer à des insolences. La dignité avant tout! On se fait mépriser en agissant autrement. Mr T. m'a dit en termes qui n'ont pas

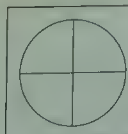
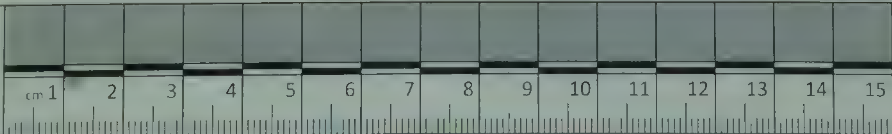
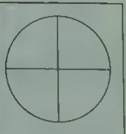
Concordalie jusqu'à l'heure de mon départ de cette ville. Adieu. Votre bien dévoué en union à vos saints sacrifices
+ Christophe Etienne ...

...etoin de commen...
ne voulait pas m...
Je tâcherai de me...
ce voyage; nous ...
demain soir pour...
où nous prendrons...
qui fait voile. Je...
pour Trinco....

Il faudra ren...
P. Trouchet d'ha...
car, je lui en ai...
la lanterne mag...
devrait aussi êtr...
à Jaffna....

Pas de nouvelles...
du P. Gourdon, auq...
demande de ce pèr...
un son fusil, un re...

et bien d'autres choses. Il eût été moins de ... parlé à mon retour ici, j'aurais tout envoyé directement. J'ai retenu Mr Fernando — écrivez directement à


…'nous que peur. Si vous
…été intervenaient, c'eût
…moins : Mais ce cut n'a
…de portée directe sur le
…présent…

…vais tâcher de voir Mr
…toffery : lui aussi est -
…lade…

…ous convenez que je n'irai
…faire de courbette devant
…et m'exposer à des insolences.
…ignité avant tout. On se
…méprises en agissant
…ment : Mr T. m'a dit
…ermes qui n'ont pas

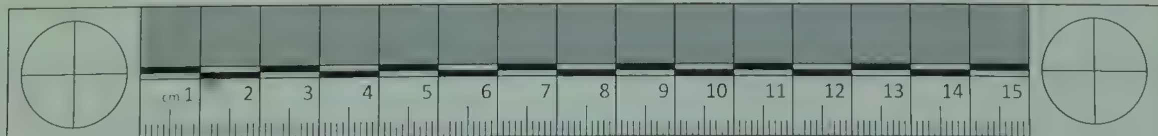
et bien d'autres choses. Il eût été mieux de n'en
parler qu'à mon retour ici. J'aurais tout arrangé ! autrement
J'ai salué Mr Ferdinand — Envoyez désormais à

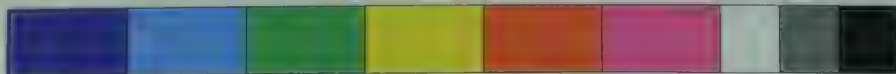
…besoin de commentaires qu'il
ne voulait pas me voir.

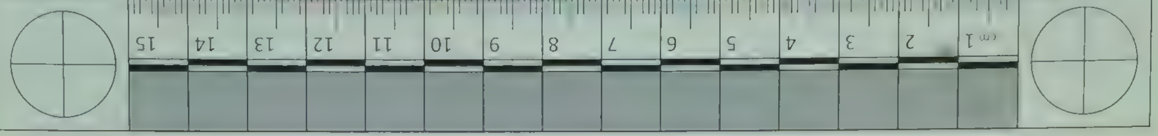
Je tâcherai de me soigner d[ans]
ce voyage ; nous partons
demain soir pour Pt Pedro
où nous prendrons un Sloop
qui fait voile jeudi matin
pour Trinco…..

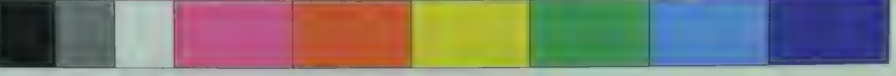
Il faudra rendre au
P. Trouchet l'harmonium ;
car, je lui en ai fait don.
La lanterne magique
devrait aussi être renvoyée
à Jaffna….

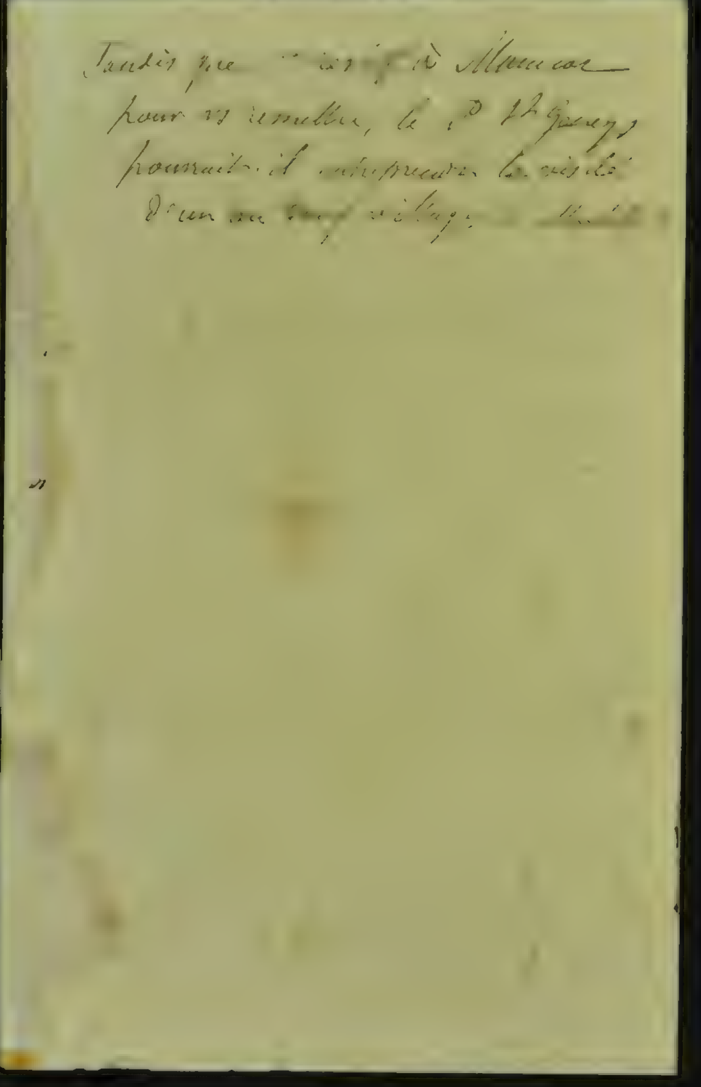
Pas de nouvelles du Coolie
du P. Gourdon, auquel sur la
demande de ce père, on a confié
un fusil, un revolver



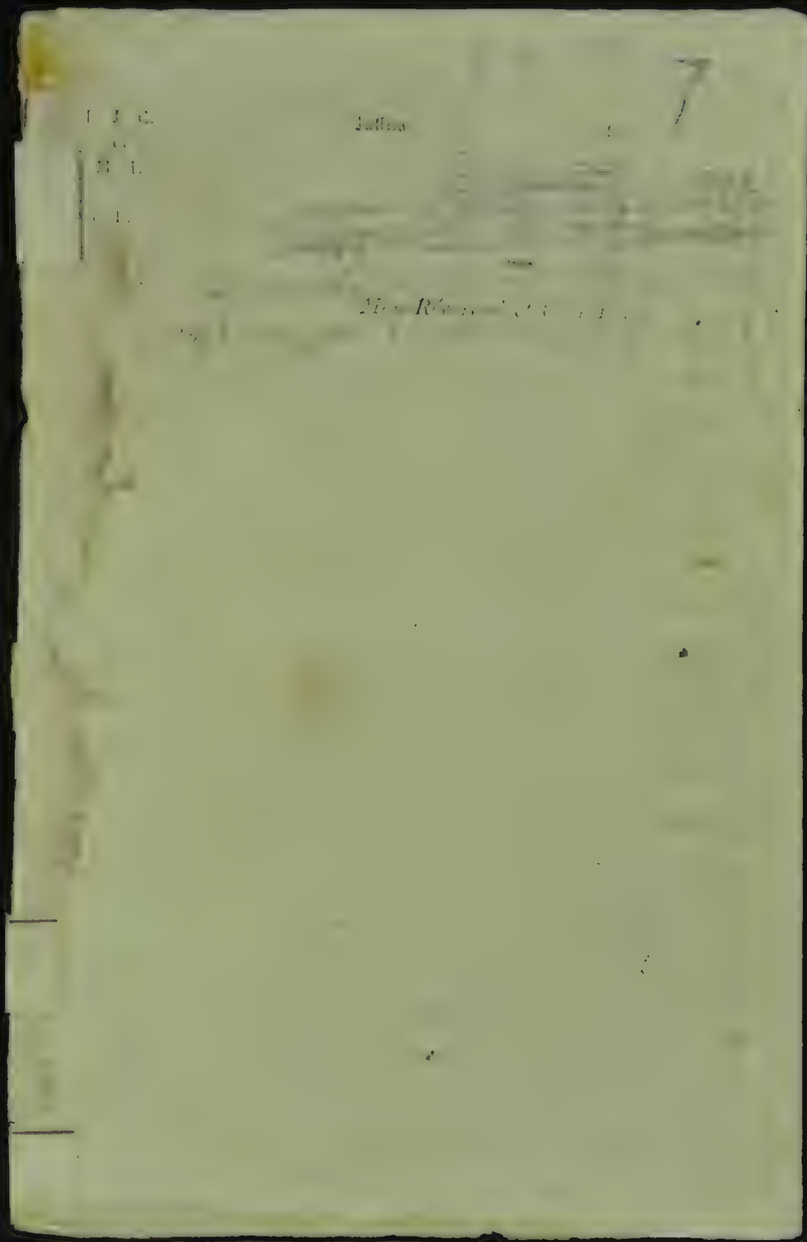


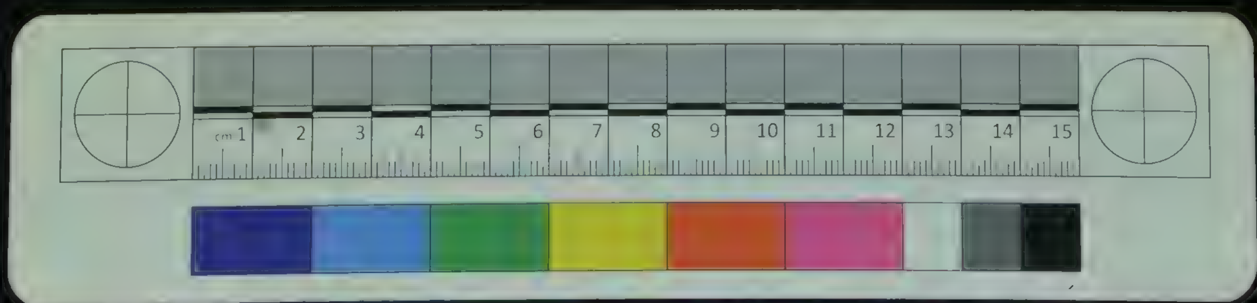






Tandis que [illegible] à Mumcoc
pour vous remettre, le P. St Georges
pourrait-il entreprendre la visite
d'un ou deux villages [illegible]





N° 102. + [illegible]

Trincomalie 9 7bre 72.

Arrivés en bonne santé le samedi 6, nous avons de suite mis la main à l'œuvre : déjà nous avons donné 140 confirmations ; il y en aura plusieurs centaines. L'affection de ce peuple et son empressement font un consolant contraste avec ce que nous avons pu voir ailleurs. Le P. Hanavan est avec moi.

Je vois avec plaisir que vs êtes mieux : mais ménagez-vous pendant cette convalescence. Surtout, évitez les préoccupations, les inquiétudes etc ; des bruits qui peuvent circuler à Mannar prenez en un peu et laissez-en beaucoup... ; en y prêtant trop l'oreille, nous nous exposerions à nous fourvoyer. Le procès sera long ; il y aura nécessairement des péripéties. Si nous devions être ds de continuelles transes, la position ne serait pas tenable.

J'apprends que la réponse au libel est envoyée à Christoffelsz ; j'attends par la poste qq détails de Colombo. Notre affaire va son train ; autant que je le sache, nous n'avons négligé aucune des mesures qu'une sage

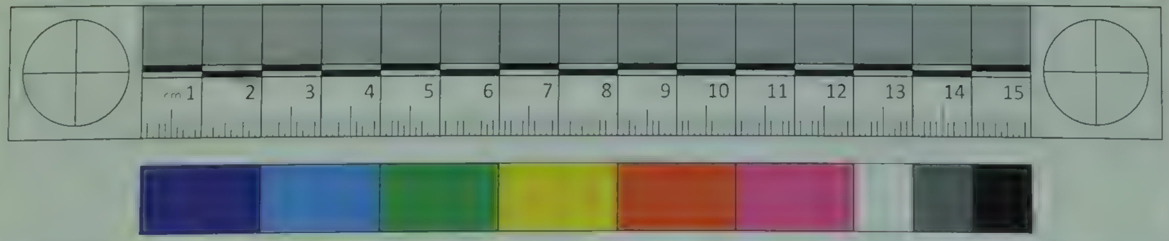
prévoyance indique ... vos gardes, il ... repos, et ... cette guerre ... tout le ... les preuves que ... faites une liste ... marge la ... attendez de chacun ... y a tout le temps ; ... reçues de Colombo ... vérité, il n'y a pas ... de Mr Swp ... et je répugne ... pour l'obtenir – Le ... ont été remis à ... doute trompé le ... j'aurais, à mon retour ... à Mannar – Vous ... pas de Jaffna. – J'ai ... le départ du P. Tru... faite immédiatement ... n'y a pas besoin de ... vs même que le P. T... seul ; par conséquent ...

Trincomalie 9 sept.re 73

... la main à l'œuvre. Déjà nous
... nations; il y a aussi, [illegible]
... de ce peuple et son empressement
... contraste avec ce que nous avons
P. Flanagan est avec moi..
... que vs alliez mieux; mais ménagez
... convalescence. Surtout, évitez les
... [illegible]
... Mannar prenez-en un peu et
... on y prêtant trop l'oreille,
... ions à nous fourvoyer. Ce
... aura nécessairement des péripéties
... et de continuelles transes, la
... peu tenable.
... réponse au libel est
... j'attends par la poste
... Notre affaire n'a
... que je le sache, nous n'avons
... des mesures qu'une sage

prévoyance indiquait. Tout en nous tenant sur nos gardes, il faut aussi nous tenir en repos et remettre avec confiance l'issue de cette grave affaire aux mains de Dieu et sous le patronage de notre Bonne Mère.

Tout ce que vs avez à faire est de bien préparer ces preuves que nous pourrons mettre en avant, documents et témoins. A votre loisir, faites une liste de tout cela, indiquant en marge la nature du témoignage que vs attendez de chacun et envoyez-moi ce travail: il y a tout le temps: ds le télégramme que je reçois de Colombo on m'écrit: [illegible]. En vérité, il n'y a pas lieu. Qu'avons-nous à faire du rapport de Mgr Twy.? ce ne peut pas être une pièce au procès, et je répugne souverainement à tous moyens détournés pour l'obtenir. Le fusil, le revolver et bien d'autres objets ont été remis à l'émissaire du P. Gourdon qui aura sans doute trompé le P. [illegible], si on ne s'était pas tant pressé, j'aurais, à mon retour à Jaffna envoyé le tout sûrement à Mannar. Vous voyez que s'il y a faute, elle ne vient pas de Jaffna. J'ai pris toutes mes dispositions pour le départ du P. Truchet; je ne puis y revenir, mais il partira immédiatement. Dans l'état présent des choses il n'y a pas besoin de 2 prêtres à Madhu; vous reconnaîtrez vs même que le P. Trouchet ne pourrait pas y rester seul; par conséquent, sa présence ou son départ ne .



N.° 26. + V. J. C. & M. J.

Ainu Akapara le 26 sept.re 18[illegible]

Mon bien cher Père Supérieur,

Je m'empresse de vous donner mon adresse et de nos nouvelles. Après un séjour de 17 jours bien remplis à Trincomalie, nous sommes partis le 23 au soir, et nous sommes arrivés heureusement ici après une marche de 65 milles à travers les forêts. Grâce à Dieu, nous n'avons éprouvé aucun accident. Je m'attendais à trouver une lettre de vous ici; n'en trouvant pas, j'aime à penser que l'adage: "Pas de nouvelles, bonnes nouvelles", s'applique

[illegible] temps, il pourra rester jusques vers l'époque de mon retour à Jaffna. Je vais lui écrire en ce sens; mais [illegible] a-t-on arrangé un [illegible] de Madr? adieu. Votre [illegible] cent fois [illegible]

~~au~~ ~~un~~ cas actuel. Je n'ai pas encore
trouvé le moment de répondre à
votre lettre du 12 – La dispense que vs y
demandiez pour des Vannars d'Avanam
vs a été envoyée, n° 95. 8 Septbre.

J'apprends que le P. Trouchet est
arrivé à Mullantivu. J'approuve
l'arrangement par lequel vs envoyez
le P. Ghilini à Puculam et le P. N.
Géners à Naretculam. Je pense
que notre réponse au libel a été
présentée en cour avec les modifications
suggérées – Je ne pense pas que D'Souza
se hasarde à faire des mariages.
Soignez-vs bien vs et le P. Pustavy;
dès qu'on se sent tant soit peu
indisposé, il faut s'arrêter. J'espère
que l'indisposition de ce bien cher
Père n'aura pas eu de suite; offrez-lui
mon affectueux souvenir.

Donnez les avis que vs jugerez à propos
aux Pères dont vs parlez. Hélas! nous avons
tous nos défauts à côté de nos qualités!

J'apprends que le P. Gourdin est allé visiter Rambeculam; je pense
que c'est avec votre permission et qu'il n'aura pas laissé Maddu seul.
Le P. [illegible] doit se rendre dans ces parages; si vs en avez besoin





346

L. J. C. et M. I.

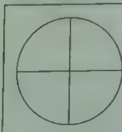
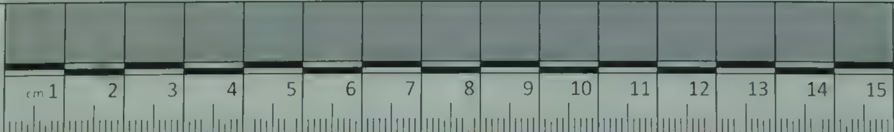
Kurunégala 9 octobre 1879.

Mon très cher Père [illegible],

J'ai reçu ici vos deux lettres du 19 Sep.bre [illegible]

Je vois que vous avez passé par les péripéties naturelles à votre position, mais qui j'espère, se changeront bientôt en un calme relatif. J'ai la confiance que les choses de cette mission s'arrangeront, parce que Dieu aime les âmes et que l'état actuel les ruine. Si Deus pro nobis, quis contra nos? En attendant, viriliter agamus; ce n'est pas encore le moment de permettre à la fatigue de nous envahir, parce que c'est encore l'heure du combat. Dites le à tous nos Pères pour les encourager. Je n'ignore pas leurs souffrances et ne manque pas d'y compatir. Le Maître pour lequel ils souffrent les ignore encore moins: il dit de chacun d'eux: cum ipso sum in tribulatione. Après cette tempête, viendra le calme, et après nos longues alarmes, la joie. — Je suis heureux de vous voir si brave; je compte bien que vous ne ferez pas d'imprudence: il s'agit non de nous seulement, ce qui serait déjà beaucoup puisque c'est par nous que Dieu veut faire son œuvre, mais il s'agit surtout de la cause pour laquelle nous combattons, et qui souffrirait tant d'une diminution. Dieu vous donnera aussi la vigueur que demande la

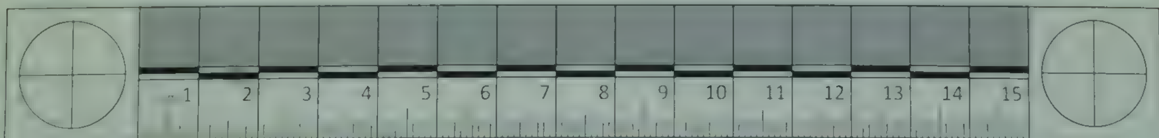
Je vous envoie votre dispense [illegible]




[illegible] à la discrétion qui convenait.
[illegible] laissé [illegible] la prolonger autant qu'il le faut.
[illegible] intérêt [illegible] ne pouvait [illegible] faire
[illegible]. Si [illegible] devait écouter les ordres
qu'il reçoit il n'y aurait plus d'action possible. Dans
la position où nous sommes, les inconvénients [illegible]
qui [illegible] d'un déplacement, [illegible]
évidemment [illegible] à l'intérêt commun. Néanmoins
il nous est bien force de prendre les hommes tels qu'ils
sont, lorsqu'ils ne sont pas tout à fait ce que nous
voudrions. Je pense que la présence du P. [illegible] vous
sera utile ; quoique si nos visites ne sont pas encore
terminées à cette heure, je crains que les [illegible] pluies
qui [illegible] commencent dans ces parages et qui
probablement s'étendent à vos contrées, n'y viennent mettre
obstacle. En ce cas, que puis-je dire, sinon : faites ce que
vous pourrez. Je vais prochainement répondre au cher
P. [illegible] au sujet de la mission de [illegible], pour
laquelle je ne crois pas que l'on puisse faire grand chose
avant l'année prochaine. D'ailleurs, les travaux ou voyages
que l'on y pourrait entreprendre, doivent être entièrement
subordonnés à l'état des choses à [illegible]. A vrai dire,
la mission ne peut bien s'établir, avant la visite que
je compte faire de ce pays l'année prochaine. Je désire
voir tout par moi-même afin que tout ce qui se fera
soit [illegible] vers un même but. Il est donc
bien entendu que [illegible] le chef est à votre [illegible]

[illegible]
fait [illegible]
[illegible]
de l'admini[illegible]
[illegible]
été [illegible]
[illegible]
entièrement votre [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] la juridiction [illegible]
villages de [illegible]
[illegible] qui ont
je le [illegible]
[illegible]
[illegible]
prochaine, si ces gens
[illegible] villages, je [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] ordinaire ;
[illegible] ma réplique. Je [illegible]
quelque [illegible]





qui économise
prolonger autant qu'il le faut.
[illegible] votre [illegible] pouvait [illegible] faire
[illegible]dat devait exécuter les ordres
[illegible]ait plus d'action possible. Dans
[illegible] hommes, les inconvénients particuliers
[illegible] d'un déplacement, doivent
[illegible] l'intérêt commun. Néanmoins
[illegible] de prendre les hommes tels qu'ils
[illegible]t pas tout à fait ce que nous
[illegible] la présence du P. Méliyan vous
[illegible] si vos visites ne sont pas encore
[illegible] je crains que les grandes pluies
[illegible]mencer dans ces parages et qui
[illegible]ent à vos contrées n'y viennent mettre
[illegible] puis je dire, sinon: faites ce que
[illegible] prochainement répondre au chef
[illegible]t de la mission de Vanny, pour
[illegible]as que l'on puisse faire grand'chose
[illegible]ine. D'ailleurs, les travaux ou voyages
[illegible] entreprendre doivent être entièrement
[illegible] des choses à Santotte. Avant tout,
[illegible] bien s'établir, avant en visite que
[illegible] pays l'année prochaine. Je désire
[illegible] même afin que tout ce qui se fera
[illegible] vers un même but. Il est donc
[illegible]t tout le chef P. est à votre service

pour la grande affaire du moment. Il
doit être aussi pareillement entendu que
c'est vous qui continuez à avoir la charge
de l'administration du Sanctuaire, jusqu'à
nouvel ordre: c'est donc à vous que les comptes doivent
être rendus; c'est vous qui réglez les travaux et les
dépenses à faire, et les mesures à prendre. J'approuve
entièrement votre pensée de ne pas laisser commencer
de travaux de défrichement dans le terrain dont nous avons
[illegible] le quant; il faut certainement éviter de faire
ce qui pourrait donner une arme contre nous à nos
adversaires. Qu'on se garde bien aussi d'exercer aucun
acte de juridiction extérieure sur les chrétiens des 3
villages de Porsomarifou, Poincandjancolam et
Varigalitcham qui ont jusqu'ici appartenu aux Goanais
je le défends absolument et déclare, jusqu'à nouvel
ordre, que je refuse les facultés que je pourrais en
d'autres circonstances transmettre sur eux. L'année
prochaine, si ces gens ont décidément abandonné leurs
anciens villages, je verrai ce qu'il y a à faire. Je me
réserve absolument la décision de cette question. On
peut les voir, les encourager dans l'occasion, mais ne rien
faire de plus pour le moment; ce serait verser de
l'huile sur le feu. Mr Rodriguès m'a répondu avec
sa ruse ordinaire; vous verrez dans le Messenger
sa réponse et ma réplique; je ne crois pas qu'il y revienne de
quelque temps. Le bruit court qu'il est, ou va être

[illegible] tout ceci ne [illegible], je ne cesserai [illegible] protester [illegible] cause aussi est comme vous [illegible] [illegible] retiré ce soir une certaine satisfaction et certainement un triomphe pour la bonne cause.

Je vais aller à Colombo la semaine prochaine voir le Gouv.r que je mettrai au courant de toute cette affaire. Je ferai ce que je pourrai pour obtenir qu'aucune [illegible] [illegible] partir par le Saréndib le 1er [illegible] [illegible].

Il serait bien fâcheux que [illegible] [illegible] cette nouvelle visite. Que comptez-vous faire ?

Je remercie de certains détails de votre lettre qui m'ont surpris et affligé [illegible] pourquoi ne pas me l'avoir dit plus tôt ? [illegible] bien haut ceci, mon cher, vous voyez ce que devient ma charge [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Dieu [illegible] [illegible].

Quand j'étais à [illegible] je reçus du [illegible] une lettre m'exposant certaines modifications à faire à notre réponse au libel. Je fis ces corrections moi-même et les adressai par télégraphe, le 2e [illegible]. De plus, j'ai fait retenir pour notre cas le [illegible] de Jaffna, Mr Thwaites ; serait-il possible que l'on n'ait pas encore présenté notre réponse ? Pour le coup, je dirais : le temps presse. Nous avons bien fait notre voyage, juste assez à temps pour ne pas nous noyer dans le [illegible] avec [illegible] [illegible]. À Ameradhapura, j'ai traité nos affaires avec grand succès auprès du nouvel agent ; ici je suis arrivé pour le Triduum ; le couvent est très gracieux et commode ; tous l'admirent. Nous le bénirons dimanche. Dans ces pays-ci, je [illegible] [illegible] rapports les plus agréables avec les Agents. Que n'en est-il de même à Jaffna ?

Adieu ; présentez à tous nos chers Pères mes affectueux compliments et croyez à tout mon dévouement. + Chr. [illegible]

[illegible] 10

583

[illegible] 23 novembre 18[illegible]

Mon bien cher Père [illegible]

Ce n'est que mardi dans la journée [illegible] au terme de notre longue [illegible] nous arriva le P. Mélizan plein de santé et d'entrain. – J'ai trouvé un grand nombre de lettres du Rév. P. [illegible] de [illegible] vues, mais, mes premiers moments ayant été pris par les Pères des environs, et par les [illegible] que j'ai dû préparer pour nos affaires de Maddu et d'Anuradhapura, je n'ai pas même [illegible] une connaissance complète, ma mauvaise vue me rendant impossible la lecture de vos lettres à la lumière. – Je viens d'écrire pour M. [illegible] notre avocat, un exposé complet de la situation

et lui pose la question du transfert de
notre cas à une autre cour, vu les
intrigues ourdies contre nous, et surtout
que Mr. T. a tenté par l'envoi à Mr B
de son rapport <u>to bias him against us</u>.

Je dois attendre sa réponse avant de
pouvoir prendre aucune décision. Le
P. V. Geneys a dû vs apprendre que j'ai
répondu à ce que le Gouvr. m'a communiqué
de ce rapport, à savoir "que l'Eglise et le
terrain de Middu appartenant au peuple"
le Gouvt. ne pouvait nous faire de grant
du terrain que nous avons demandé. Ce que
j'ai dit dans ma lettre, je l'avais déjà exposé
de vive voix à S.E. d'une manière beaucoup
plus détaillée et accentuée. Le Gouvt. était
engagé à nous céder à un prix raisonnable
les 30 acres que nous avons demandées, je
ne vois pas qu'il puisse reculer et le
Gouvr. m'a dit que les terrains <u>F & G</u>

nous seraient céd
à T. pour qu'il
Je ne manquerai
je crois que Mr
grandi dans l'esti
qu'il a fait dem
dont j'ai fait

Il ne serait t
qu'il est, d'avoir
T. a vraiment
son assistant.
Vous convenez
dont je puisse
Si Mr. De Hoë
investigations,
à Mr T. des
rapport, il serait
preuve de cela
en ses tentativ

...a question du transfert de
...ne autre cour, vu les
...s contre nous, vu surtout
...tenté par l'envoi à Mr B
... <u>to bias him against us</u>.
...re sa réponse avant de
...re aucune décision. Le
...dû vs apprendre que j'ai
...que ce Gouvt m'a communiqué
...savoir que l'Eglise et le
...u appartenant au peuple"
...vait-nous faire de grant
...nous avons demandé. Ce que
...lettre, je l'avais déjà exposé
...S.E. d'une manière beaucoup
...accentuée. Le Gouvt étant
...céder à un prix raisonnable
...nous avons demandées, je
...il puisse reculer - et le
...que les termes <u>F</u> & <u>G</u>

nous seraient cédés. Ma lettre a été envoyée à T. pour qu'il en fasse son rapport. Attendons. Je ne manquerai pas de presser la chose, et je crois que Mr. T. ne se sera pas beaucoup grandi dans l'estime du Gouvt par tout ce qu'il a fait dernièrement contre nous et dont j'ai fait le récit à S.E.

Il me serait très important à l'heure qu'il est, d'avoir des preuves que Mr. T. a vraiment envoyé son rapport à son assistant - et la date de cet envoi. Vous comprenez que je parle de preuves dont je puisse faire usage. Y en a-t-il? Si Mr. De Hoedt a été employé à des investigations, des recherches, et a fourni à Mr T. des matériaux pour son rapport, il serait bon d'avoir aussi la preuve de cela. Egalement, y a-t-il eu des tentatives d'intimidation des

témoins, des bribes, des promesses
Mr. Bailey a-t-il eu des conférences
avec les Plaintiffs ? —

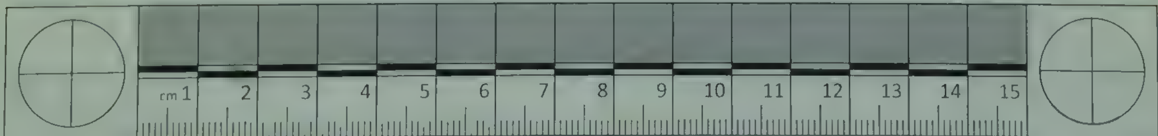
Ce sont ici les points que, pour le
moment, il serait le plus important
le plus pressant d'établir. — Car, si nous
faisons une pétition de removal to
another court, il faut bien l'appuyer
sur des faits assez significatifs pour
déterminer la Cour Suprême à nous
l'accorder...

La seconde chose à faire, et dont je
vous recommande de vous occuper
activement, c'est de préparer 1°
une liste de nos témoins.

Écrivez-la ou faites-la écrire sur
du grand papier, proprement, nettem

et avec ordre. Vous s
en deux — d'un côté, le
très lisible ; de l'autre
et en nos séparés de tou
ce témoin doit prouve
gros, sans confusion, a
convenables, sans épar
de telle sorte qu'on
tout d'un coup d'œil —

2° sur un autre p
vous indiquez aussi
matérielles que vous
les écrits par exemple
Tous ces témoignages
doivent établir le fai
administration ; les
travaux faits par no

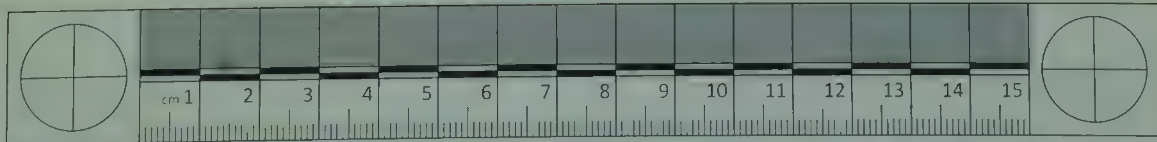


…, des bribes, des promesses :
…iley a-t-il eu des conférences
…s Plaintiffs ?
…t ici les points que, pour le-
…t, il serait le plus important à
… pressant d'établir. – Car, si on
…me pétition de removal to
… courts, il faut bien l'appuyer
… faits assez significatifs pour
…mer la Cour Suprême à nous
…s…

…onde chose à faire et dont je
…commande de vous occuper
…ment, c'est de préparer 1°
…ste de nos témoins.
…la ou faites-la écrire sur
…nd papier, proprement, nettem-

et avec ordre. Vous séparez votre papier
en deux – d'un côté, le nom des témoins
très lisible ; de l'autre, l'exposé succinct
et en nos séparés de tous les faits que
ce témoin doit prouver ; le tout écrit
gros, sans confusion, avec les intervalles
convenables, sans épargner le papier,
de telle sorte qu'on puisse voir le
tout d'un coup d'œil…

2° Sur un autre papier semblable,
vous indiquez aussi les preuves
matérielles que vous pouvez avoir,
les écrits par exemple.
Tous ces témoignages et documents
doivent établir le fait de notre
administration ; les dépenses et
travaux faits par nous ; les comptes à





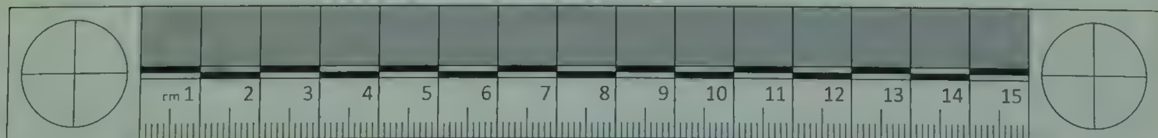
nous rendus; les avances faites par
nous; les nominations et les renvois
d'officiers, les fêtes célébrées par nous;
les règlements faits pour les pèlerins..
etc etc.

Ne perdez pas de vue que la cour
pourra vous demander des comptes de
ce que vous avez reçu et dépensé, et
préparez-vous à les fournir.

Pensez aussi à réfuter ce que les plaignants
pourront alléguer, comme d'avoir reconstruit
ou réparé le sanctuaire; il faudra montrer
que ce qui a pu être fait à Muddu-
[illegible] été sous l'autorité du prêtre envoyé
par l'Evêque, comme il se passe dans
toutes les autres Eglises, où les chrétiens
contribuent à la bâtisse et à l'entretien de
leurs Eglises, sans qu'ils en tirent la
conséquence que l'Evêque n'est pas

l'administrateur
Enfin, préparez-
de fait; je
Je n'approuve
que le R. P.
témoins; on dira
la Légion, et cela
témoignages.
d'une manière
témoins peuvent
consultez les
dire des anciens
précédemment
procès précédent
cela dans

Comment a
de 20 jours
Mr Olegasag



…; les aumônes faites par
…nominations et les renvois
…les fêtes célébrées par nous;
…faits pour les pèlerins –

…pas lu sans que la cour
…demandé les comptes de
…avez reçu et dépensé, et
…à les fournir –
…à réfuter ce que ces plaignants
…comme d'avoir reconstruit
…[illegible] il [illegible] montrer
…[illegible] fait à [illegible]
…[illegible] du prêtre envoyé
…comme il se passe dans
…les églises, où les chrétiens
…la bâtisse et à l'entretien de
…sans qu'ils en tirent la
…que l'Évêque n'est pas

l'administrateur desdites églises.

Enfin, préparez-vous sur tous les points de *fait*; je me charge du reste –

Je n'approuve pas l'examen solennel que le R. P. Jourdan veut faire de nos témoins; on dirait que nous leur avons fait la leçon, et cela infirmerait leurs témoignages. Assurez-vous autrement et d'une manière privée de ce que ces témoins peuvent avoir à dire, et conseillez-les pour qu'ils n'aillent pas dire des *âneries* comme il en a été précédemment tant débité dans les procès précédents –; mais faites tout cela sans bruit et sans éclat –

Comment a été accordé le dernier sursis de 20 jours aux R..? pourquoi Mr Olegasagara n'en a-t-il averti

personne [illegible] jour [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] régulièrement au courant de tout ce qui se passe à la cour de Mancour; sans [illegible], [illegible] aurait [illegible] [illegible].

Je vous envoie la dispense demandée n°. 111, aussitôt qu'il m'est possible; vu l'urgence, je dispense des publications et [illegible] temps prohibé — Je crois pourtant que vous êtes exagéré les dangers d'un retard. — Je termine ici, en réservant pour une prochaine lettre tous les autres sujets traités dans vos [illegible]. [illegible] cordialement tous nos Pères de leur zèle dévoué, je [illegible] affectueusement [illegible] de tout mon cœur: votre [illegible]

+ Chr. [illegible] Ev. de
[illegible] de Jap.

115

\+ [illegible]

N° 584

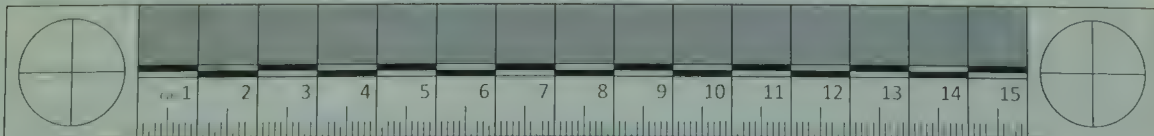
[illegible] novembre [illegible]

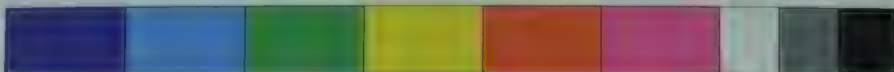
[illegible] Père Supérieur

[illegible] vos lettres, je les reprends une à une pour n'y rien laisser [illegible]. 1° votre lettre du 24 octobre envoyée je ne sais pourquoi à Randy.

Vous y parlez surtout de comptes et de vos — difficultés avec le P. Ch. Geneys. ......

En premier lieu. Je n'ai pu jeter qu'un coup d'œil rapide sur ces comptes; mais j'ai remarqué que [illegible] écrits [illegible] en marques, il faut en demander un procureur; qu'ils sont raturés, souvent illisibles, et surtout qu'ils portent toutes les traces de comptes arrangés après coup, à l'aide de souvenirs au lieu d'être le relevé et le résumé du livre de compte que vs deviez avoir, et sur lequel



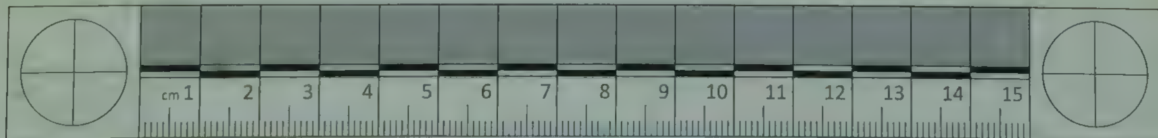


les recettes et les dépenses devraient être inscrites jour par jour à mesure qu'elles se produisent.

J'ai remarqué aussi que les comptes de l'ordre [illegible] [illegible] dans les [illegible] qui [illegible] ne [illegible] [illegible] sur la marche de votre administration, et j'ai été [illegible] des [illegible] qui ont été faites et qui [illegible] un peu [illegible] d'ordre et d'arrangement. J'aurais [illegible] ces [illegible] quand j'aurai eu le temps de les étudier.... mais je [illegible] [illegible] nos [illegible] qui [illegible] tout d'abord

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] cette [illegible] de [illegible] à [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], cela [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] à la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] c'était bien [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]! [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] de [illegible]; [illegible] cette impression qu'il [illegible] à l'argent quand il [illegible] on a dépensé un argent qui nous [illegible] pour la conduite du procès — Je désire que tous se persuadent que si nous n'agissons pas en tout avec une [illegible] économie, ce sont nos œuvres qui en pâtiront. Certains Pères sont très ardents pour dépenser, mais pas soigneux pour conserver... On dit maintenant que, si l'on donnait D 500 à un avocat de Colombo il faut le faire venir. Mais la question est : où prendrai-je ces D 500 ? Ne sait-on pas les charges énormes que la bâtisse de la maison de Jaffna, du couvent de [illegible], et d'autres [illegible] nombre fait peser sur notre caisse cette année-ci ? Ne [illegible] pas me [illegible] de l'entretien des [illegible], des [illegible], du séminaire, de nos 32 [illegible] ? Cette année-ci je n'ai





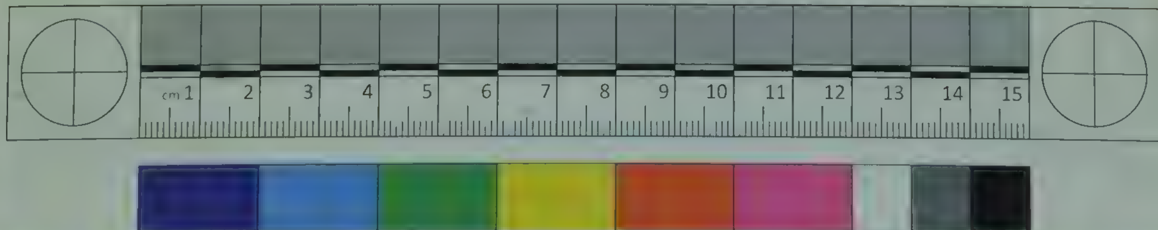
pu faire venir ici des recettes de Ste. Anne —
notre mission qui autrefois [illegible]
non seulement ne l'a pas fait cette année, mais
exigera les avances de notre part, si vous ne vous
arrangez pas de manière à fournir ce qu'il faut
au P. St. Jenays pour la construction de son école.
Le [illegible] a le moyen de se faire [illegible]
de [illegible] considérables; mais cette [illegible] sera
probablement [illegible] à [illegible] [illegible].

Il me semble que vous vous préoccupez trop
que le droit de l'avenir; vous voulez avoir des
[illegible] un fonds à vous, et c'est ce à quoi je
ne puis consentir — tout doit entrer au fonds
commun: [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] de
[illegible]. Administrez vos revenus avec prudence,
économie et discrétion; c'est tout ce que je
demande de vous. Je ne puis laisser le P. St.
Jenays dans l'impossibilité de travailler à
la [illegible] de son école; vous serez [illegible]

combien cette construction est urgente; combien [illegible] de [illegible] [illegible] sont contre les [illegible] des [illegible]. Pour [illegible] toute nouvelle difficulté, [illegible] que le R. P. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]; [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], le R. P. [illegible] [illegible] [illegible] un [illegible] [illegible] [illegible] ou le R. P. [illegible] [illegible] [illegible] extrêmement.

[illegible] [illegible] aussi [illegible] Mantelli [illegible] [illegible] [illegible] auxquels [illegible] voulant [illegible] de Vanny [illegible] avons 3 [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] complets [illegible] un [illegible] [illegible] maison [illegible] un [illegible] [illegible] que nous [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] observations [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] locale, [illegible] [illegible] à propos.

De cette [illegible], on [illegible] cette [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
qui [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] tout ainsi que le [illegible]
M. Dufrénoy [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] qui viennent à être [illegible]
[illegible] et [illegible]
[illegible]. [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible], mais [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] — [illegible] exemple
celle-ci : [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible]



[illegible] ... [illegible] ... [illegible]

qui, [illegible] ils [illegible] ne [illegible] manqué de [illegible] —

[illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] ma [illegible].

[illegible] [illegible] trouvé [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] ainsi — [illegible] [illegible] que les événements [illegible] [illegible]. Nous avons [illegible] [illegible] encore [illegible].

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] prendre — [illegible] informé [illegible] [illegible] les mêmes [illegible] ils ont [illegible]

[illegible]

585

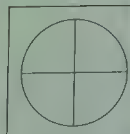
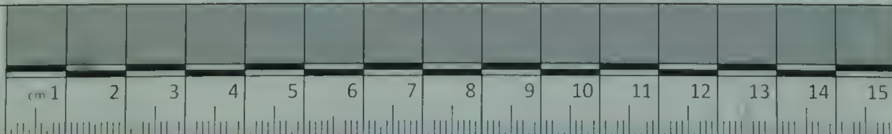
[illegible]

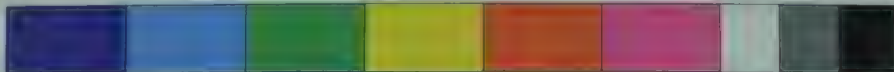
plus d'énergie [illegible]

[illegible] à Dom[illegible]

elle montre la [illegible]

cet pauvre rebelle [illegible]



12

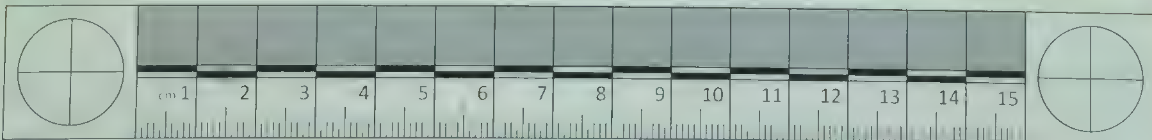
555

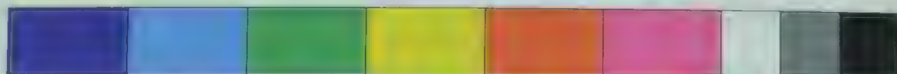
[illegible] [illegible] 18[illegible]

[illegible]

[illegible] à votre lettre du [illegible] qui comme les autres, a dû [illegible]

[illegible] avez bien fait d'administrer la [illegible] de Domingo ..... [illegible] R. valent bien mieux que leurs maris. [illegible] fâcheux qu'elles n'aient pas plus d'[illegible]; elles pourraient mettre fin à tous ces désordres... La parole [illegible] Domingo est significative; elle montre la mauvaise foi de ces pauvres rebelles, [illegible] en même temps





elle me donne espoir que l'affaire de Maddi terminée, l'ordre se rétablira peu à peu —

De Souza part, bon débarras. Figueredo sera plus facile à manier

Je pense que vs ne devez aller administrer les malades de la juridiction Goanaise que sur la demande écrite de leurs prêtres; et que vs devez m'envoyer ces écrits.

ah! combien je désire que l'on s'occupe de cette maison d'Adam... sans doute la saison est avancée mais bientôt on pourrait peut-être creuser les fondements; en tout cas, il ne faudra pas attendre pour le faire et pour commencer les travaux que le sol se soit durci,

et qu'il [illegible] pas [illegible]

adieu. Bien votre [illegible]

+ Ch. [illegible]

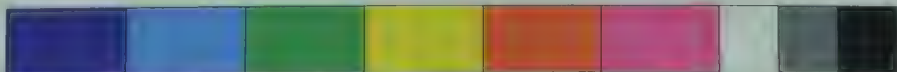
[illegible]



... me donne espoir que l'affaire
... Maddi terminée, l'ordre se
... tablira peu à peu —
... De Souza part, bon débarras.
... Figueredo [illegible] [illegible] faute à
... [illegible]
Je pense que vs ne devez aller administres
... les malades de la juridiction Goanaise
... [illegible] sur la demande écrite de leurs
... [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
... [illegible]
ah! combien je désire que l'on
... l'ombre de cette [illegible] d'Adam...
... [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
... mais bientôt on pourrait peut-être
... creuser les fondements; en tout cas
... [illegible] [illegible] [illegible] attendre pour le
... [illegible] et haut. Commencer les
... travaux que le sol se soit durci,

... qu'il [illegible] [illegible] plus d'eau.
Adieu. Bien votre [illegible] [illegible]
+ [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]





[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]
moi. La maladie qui [illegible]
[illegible]
une petite fièvre ; si [illegible]
2 jours plus tôt, je [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
à Colombo, n'auraient [illegible]
pour mes affaires. Le [illegible]
que j'ai [illegible]
fort utile - [illegible]
[illegible]

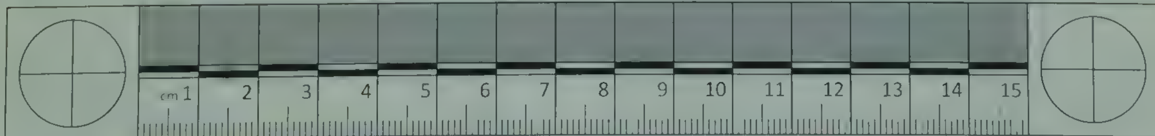
13

+ J.M.J. [illegible]

555 Jaffna 24 [illegible] 1873

Mon Père Supérieur

Je vous remercie du fond du cœur de toute votre tendre sollicitude pour moi. La maladie qui vint à l'improviste déranger tous mes plans, était simplement une petite fièvre ; si elle fût venue 2 jours plus tôt, je serais parti tout de même. Mais ce retard qui m'a tant contrarié, m'a été utile à divers égards. Les 2 jours que je m'étais réservés à Colombo, n'auraient pas suffi pour mes affaires ; le plus long séjour que j'ai fait à la capitale m'a été fort utile. Je n'ai plus ressenti d'atteinte de la cruelle infirmité qui me fit



tant souffrir à Nantotte !

[illegible]... Actuellement, je suis, je vous assure, en très bon état ; mon voyage de circumnavigation autour de Ceylan, nous a fait, au P. Meurvit et à moi, un grand bien.

Comme je vs l'ai dit, mon entrevue avec le Gouvt. est arrivée fort à propos pour déjouer les machinations de nos ennemis. J'espère bien que le Géant sera fait moins... je m'attends à de grands efforts de T. pour l'empêcher...

[illegible] d'une autre lettre, [illegible] [illegible] [illegible] à produire, soit [illegible] notre droit, soit pour détruire les allégations de nos adversaires. J'ai besoin d'avoir tout cela réuni en un seul

document, sans avoir à [...]
en détail ds un grand n[...]
lettres.

Mr. T. sera un témoin [...]
contre nous... mais un [...]
examination bien co[...]
réduire son témoign[...]
clore — Le modèle [...]
vs le dites parlera [...]
mais par le même [...]
le maintien ds la v[...]

Je vs ai répondu [...]
[illegible] [...]
du P. [illegible] [...]
ici [illegible], je ne [...]
rien dire de plus [...]
adieu [illegible] [...]
+ [...]

[illegible] à [illegible]

[illegible]. Actuellement, je suis, je
vs assure en très bon état; mon
voyage de circumnavigation autour
[illegible] m'a fait, au P. Mourier
et à moi, un grand bien.

Comme je vs l'ai dit, mon entrevue avec
[illegible] est arrivée fort à propos pour
déjouer les machinations de nos ennemis.
J'espère bien que le Grant sera fait, quoique
on s'attende à de grands efforts de
[illegible] l'ennemi. —

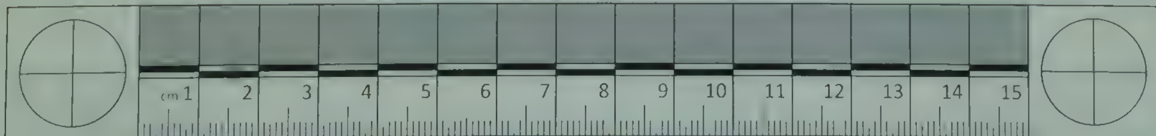
Comme il est dit ds une autre lettre, faites
la liste des témoins que nous aurons
[illegible] notre
[illegible] doit bien détruire les allégations
de nos adversaires. — J'ai besoin d'avoir
[illegible] en un seul

document, sans avoir à le chercher
en détail ds un grand nombre de
lettres.

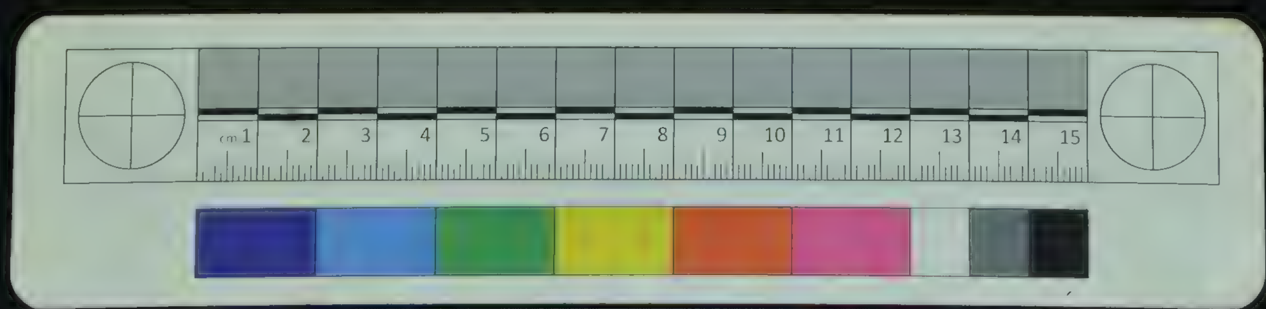
Mr T. sera un témoin de poids
contre nous... mais une cross
examination bien conduite, peut
réduire son témoignage à peu de
chose — le médical Essai, comme
vs le dites parlera pour et contre;
mais par le même moyen on pourra
le maintenir ds la voie droite.

Je vs ai répondu sur les affaires
financières touchant les demandes
du P. St Genevs. Jusqu'à examen
des comptes, je ne puis guère
rien dire de plus. —

Adieu. Votre de cœur
+ Chs. Mgr [illegible]
[illegible]






cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

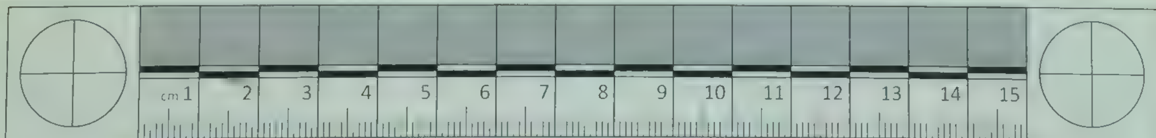
+ [illegible]

547 — 14

[illegible] nov. 1839.

[illegible],

Je réponds à la vôtre du 8 courant, ou plutôt à la 1ère partie où vs me donnez les édifiants détails de votre réunion trimestrielle. [illegible] bien ce zèle que vs mettez à sanctifier nos Pères du District. En le faisant, vous préparez notre triomphe ; car si nous sommes des prêtres ~~[illegible]~~ des religieux tièdes, n'accomplissant nos obligations que par manière d'acquit, Dieu ne nous bénira pas... Si nous sommes humbles, mortifiés, pauvres, obéissants, pieux, recueillis et zélés, Dieu nous prendra en pitié, et au moment où





tout semblerait être contre nous, Il se déclarera pour nous- Ce qu'il faut combattre chez nous et ceux que nous dirigeons c'est l'esprit personnel qui rapporte tout à soi, qui juge de tout au point de vue de ses propres désirs, de ses intérêts - de sa commodité - et qui ne sait sacrifier ni ses aises, ni ses idées, ni ses caprices au bien commun. Guerre donc à mort à ce maudit esprit d'égoïsme et de recherche propre - Je vs ai répondu ailleurs sur vos difficultés financières avec le [illegible] jeunes; ces difficultés n'ont aucune raison d'être, et il faut les faire disparaître au plus tôt; car elles sont dangereuses - Du reste, cher Père, compatissez aux faiblesses et aux infirmités de vs frères; nous ne sommes pas des saints, mais seulement des hommes qui le veulent devenir: évitez tout ce qui pourrait éloigner leur confiance et tout en maintenant la règle, tâchez de la faire aimer- Je bénis tous les Pères qui ont pris part à vos Sts exercices, et je

[illegible] les affermir dans leurs bonnes résolutions, et de leur donner [illegible] cum eis laboret. Je compatis bien à [illegible] je vous assure : nulle [illegible]



15

[illegible] [illegible] 18[illegible]

[illegible]

[illegible] à la 2me partie de votre [illegible]

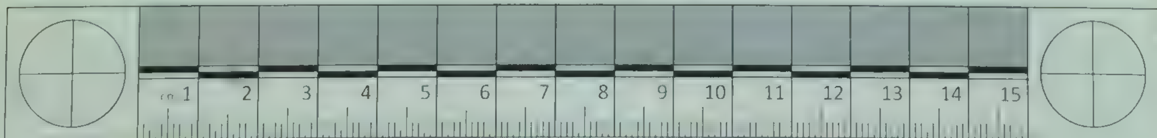
J'ai reçu la nouvelle liste des mariages faits [illegible]

Le [illegible] figure de [illegible]

Qu'il remplisse, s'il le veut, la coupe de ses iniquités. Le jour du châtiment viendra.

Quant au rapport de Mr. O. je vous ai dit ce qui en était. Mon opinion est qu'il ruinera la cause qu'il prétend soutenir — et fera tort à son auteur, en mettant à nu des sentiments réels d'hostilité vindicative —

[illegible] du cas? c'est-ce que Mr. Brazan nous dira





Les lires que vs me rapportez des
Pr. [illegible] sur une grande
[illegible] de leur cause montrent
au contraire qu'ils sentent que leur
réclamation n'est pas tenable.
S'ils reconnaissent les droits du Sr de
l'Evêque, pourquoi les ont-ils contestés
dans leur libel – pourquoi réclament-ils
un droit de propriété incompatible
avec ces droits? et quant aux
réclamations qu'ils forment ~~pr~~
relativement aux privilèges dont ils
prétendent avoir été [illegible].
Ce ne sont pas des points qui puissent
se vider dans une Cour. La Cour
ne peut connaître que des droits
civils et non des privilèges religieux

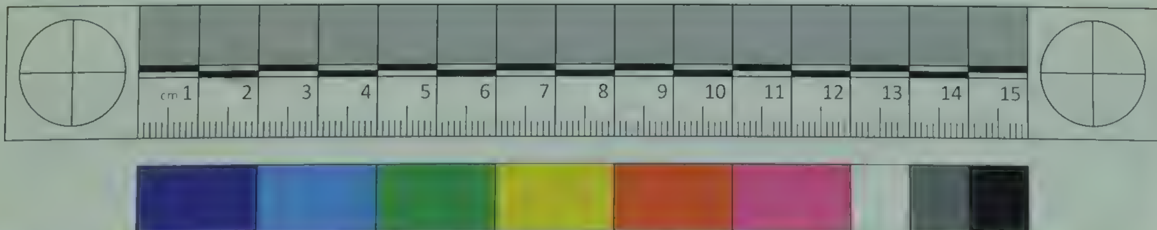




[illegible] vivrons au nom de Dieu
et de la [illegible] Vierge [illegible] de Dieu.
[illegible] beaucoup de la cause et que [illegible]
[illegible] parvenir [illegible]
[illegible] qui vous
[illegible] préoccupations
[illegible], au fur et à mesure
[illegible]
[illegible] le
[illegible] l'esprit et [illegible]
[illegible]
l'[illegible] l'agitation et le trouble.
[illegible] à la
lettre [illegible]
[illegible]
[illegible] faire
ce qui se fait en temps [illegible].
On me dit [illegible]
un [illegible] sur la question.

[illegible]

Je crois qu'il vaut mieux y renoncer.
que on ne [illegible] connaître [illegible]
[illegible] toutes
[illegible] qu'il vous importe de connaître.
[illegible] suffit et cela vaudra mieux
que de [illegible] dans des
[illegible] qui ne [illegible] de rien.
[illegible]
[illegible] sans trouble ni
agitation. [illegible]
[illegible]
[illegible] seule grâce.
tout [illegible] à [illegible]. Il faut faire
la part de tout.
Veillez à ce que [illegible] ne
[illegible] pour [illegible]
ou originalités; qu'il calme beaucoup
ses désirs trop empressés, sa [illegible]
naturelle — Alors, il pourra mieux faire
valoir ses grands talents, et ses qualités
[illegible] plus remarquables.
Votre [illegible] cœur + [illegible]

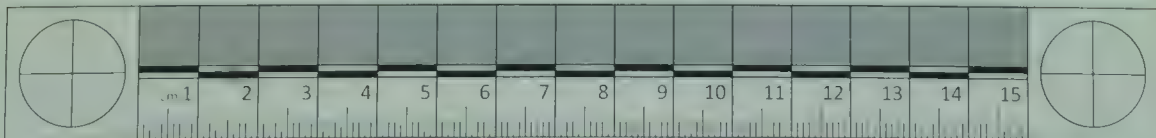


11

[illegible]

[illegible] lettre des 23 & 24 courant [illegible] vs a été expédiée. Il faudrait [illegible] gens s'y prêtent plus tôt pour [illegible] mandes de dispense qu'ils ont à [illegible] recommandée plusieurs fois que l'on avertisse le Mistre plusieurs jours avant les fiançailles, était observée, il n'y aurait pas lieu à des désappointements de ce genre.

Vous avez vu ds le journal que Mr. Rodriguez est remplacé. Quand de Souza sera parti, veuillez me l'annoncer sans retard – Ces départs devront faire quelque effet sur le public.



[illegible] reçu les réponses de Rome à toutes mes
lettres; on y est indigné et affligé de la condu[ite]
des Goanais - On me promet de défendre à tout
les droits des Vic. Ap. On a reçu le pamphlet Rodi.
et c'est probablement là, la cause de son emploi
par Mr Alfonso - et du départ de D'Souza...

Nous ne tarderons pas, j'espère, à arriver à
dénouement. Courage, confiance en Dieu et en [illegible]
- Je vous ai déjà dit ce que j'attends de vous pour
préparer la défense de notre cause; je vais
faire un mémoire pour nos avocats; et ne
[illegible] [illegible] beaucoup le vôtre. -

Soignez bien le P. Patracq. j'espère que cette f[ièvre]
ne sera rien, maintenant que le beau temps revient;
ce bon Père m'a écrit une lettre: il est un peu logé
à la même enseigne que beaucoup d'autres à qui
je dois des réponses - mais il recevra la sienne sous
peu; en attendant, donnez-lui mon souvenir
tout affectueux: [illegible] le [illegible] vous aussi;
& croyez à tout mon dévouement
votre de cœur,
+ Ch. Om. Ev.
de Mévap.

N.B. à la 1ère occasion, un dimanche, au
sermon, vous direz que je remercie et bénis tous ceux
qui nous ont aidés dans cette longue crise qui est sur
le point de finir, à la confusion des méchants, et à la gloire
des bons -

[7]

396 Jaffna 29 nov. 1873

Réponse aux cas présentés par les Rds Pères de Mannar - Mantotte

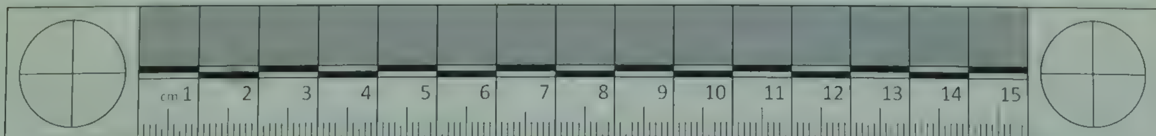
=

Ad 1um Oui, on doit baptiser les enfants des Kadheyiars révoltés —

Ad 2um. Les Kadheyiars qui ont signé l'acte d'adhésion à Goa, ou autrement trempé dans les intrigues et menées contre nous, ne sauraient être admis à être parrains ou marraines, avant d'avoir fait leur rétractation. A ce sujet, afin de faciliter le retour de tous, j'ai résolu que les coryphées du parti, et les plaignants au procès - exceptés - on n'exigera que la déclaration suivante: "Je N.... déclare reconnaître Mgr. B.. Év. de M. vic. ap. de J. comme mon légitime évêque, envoyé par le St Siège; je lui promets obéissance et soumission jusqu'à la mort, et de ne jamais aider en aucune manière les rebelles à son autorité."

à .... le .... 187 .. (signé) ....

mais on exigera cette déclaration de tous - Outre que c'est dans l'ordre cela nous servira pour le procès.



ad 3um qui [illegible] été complètement neutres:
Rép: non, [illegible] la déclaration présentement requise ne peut [illegible] aucune difficulté; et il faut y tenir pour tout, à moins que le fait de leur neutralité ne soit bien établi.
Quant à ceux qui sont restés fidèles, je désire les connaître nominativement, pour les récompenser en temps voulu.

ad 4um - 1°. Avec les chefs du parti - les plaignants au procès - ceux qui ont contracté des mariages devant l'intrus, je me réserve d'agir à leur égard collectivement ou individuellement, comme il conviendra - [illegible] cas devra toujours m'être envoyé et ma décision attendue.
2° - Tous les autres qui n'ont pas été absolument neutres feront la déclaration ci-dessus

ad 5um On ne donnera jamais le baptême solennel à aucun enfant de la juridiction Goanaise, sans ma permission expresse - * [illegible] un ordre très formel.

ad 6um [illegible] de la juridiction [illegible] que sur la demande écrite [illegible] jamais. [illegible] seulement *.

ad 7um [illegible] danger pour les fidèles. [illegible] qui y sont allés avec [illegible] à [illegible] à l'église.

Ces prescriptions vous serviront de règle; vous les ferez observer à tous nos Pères + Chr. Bonjean OMI
Ev. [illegible] Vic. ap. de [illegible]

* pas d'extr. onction ni de Viatique.

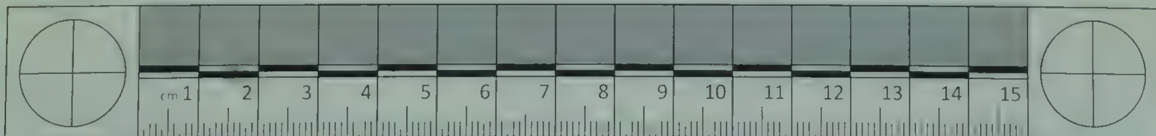
618   Cuts le 7 Décembre 1873.

Cher Père supérieur,

Je suis ici pour l'inauguration de l'école des filles (futur couvent de St Prém) et la fête de l'Immaculée Conception. En ce pays où tout parle de vous, on ne saurait ne pas penser à vous et ne pas prier pour vous, qui êtes maintenant sous le pressoir de la tribulation.

J'ai vu Thwaites; Morgan a répondu; ces M.M. regardent la demande de transfert comme pleine de risques et de dangers; nous n'avons pas ce qu'il faudrait pour l'appuyer et rendre son succès probable; et si elle échouait, elle nous nuirait considérablement.

Le P. Méligan m'a dit qu'une 30ne de Pr. avaient, par acte notarié donné tous leurs pouvoirs aux Pffs sur l'Eglise de Madd.



cette démarche est grave, surtout faite maintenant;
je suis étonné que vs ne m'en ayiez pas parlé;
car, nous pourrons en profiter grandement.
Pourriez vs m'en procurer une copie?
N'avez vs pas pensé à demander une déclaration
à Sleastry Waits avant sa mort? Il aurait
fallu le faire par écrit, devant témoins ou
même l'ondéar — Sa déclaration écrite sur laquelle
nous ne pourrons plus le questionner, aura, je
crains plus d'autorité après sa mort que de son
vivant — On vs trompe en vs parlant d'une
réponse du Gouvt. contre nous; il n'y en a point.
Le triomphe des R. est prématuré: On dit
que le Gouvt. viendra bientôt à Mannar; s'il
vient, je tâcherai de l'aller voir.
Je vais préparer un rapport pour nos avocats;
j'ai grand besoin des renseignements, liste
de témoins etc que je vs ai prié de
préparer.
Mr. Morgan a dit à Mr Thwaites
que notre cas était semblable à celui
de Dome ———
adieu; bien des amitiés au bon Père Pussaq.
veillez sur le P. Gourdon et ses imprudences,
par ce temps de rosée et de nuits froides.
votre de cœur + Chr OMI Ev. de [illegible]

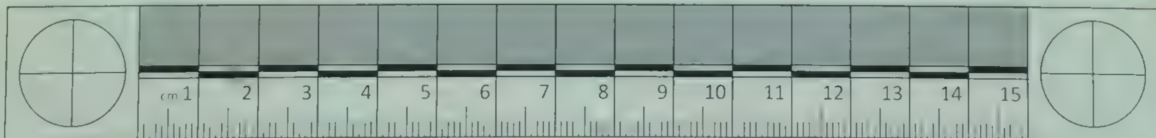
631

Jaffna 12 Décembre 1873

Mon bien cher Père Supérieur,

Voici les mesures que j'ai cru devoir prendre relativement au procès-

1° J'ai chargé Charles Struntens de préparer le cas, conjointement avec Christoffeisz. Ce dernier n'est là que pour la forme. Charles fera tout; il nous accompagnera à Manaar. Je lui fait un présent de valeur à cette occasion. C'est à lui que Olegasagra et vous devez





Il est urgent que je reçoive au plus tôt tous vos renseignements; il faut aussi que l'on veille à Mannar sur la conduite d'Olagasagra, et qu'on le tienne en haleine pour qu'il fasse son devoir.

J'ai appris que le 7. le P. O'Farrelly, le frère Dalpech et 3 sœurs sont partis pour Jaffna...

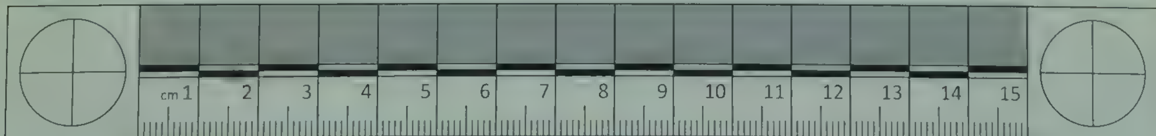
Comment va le cher Père Pussacq? que fait le bon P. Jourdan avec cette rosée? Pour moi, je vais passablement. Adieu

Vôtre de cœur

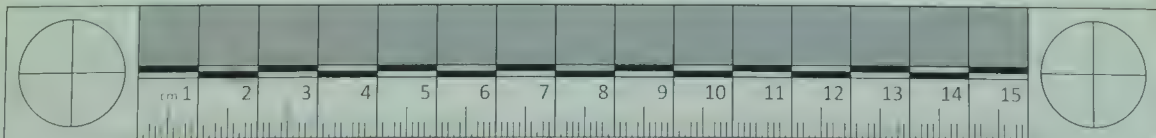
+ Chr. Bonjean OMI
Ev. de Med. vap.

2° J'ai retenu, conjointement avec Mr. Thwaites, Mr. l'avocat Alagacoon du barreau de Jaffna; c'est un jeune avocat plein de talent, de savoir faire et d'audace. Il saura celui-là retourner T. comme il faudra.

Arrêter un avocat de Colombo eût été extravagant: il aurait fallu payer 3 à 4,000 roupies, et ne l'ayant pas sous la main, il ~~en~~ eût été difficile de le mettre bien au courant des détails de la cause.



vous adresser pour toutes les
communications courantes relatives à ce qui
se ~~fait~~ passe en Cour et à ce que
nous devons faire; ces communications
seront faites par lettres ou par
télégram suivant l'urgence.
Les renseignements que j'ai
recommandé de réunir et de
préparer me seront adressés à
moi-même pour m'aider
dans le travail que je prépare
pour les avocats. Je n'ai
pas besoin de dire combien
je suis pressé de les avoir,
puisque je ne puis rien
ou à peu près rien faire
sans eux.



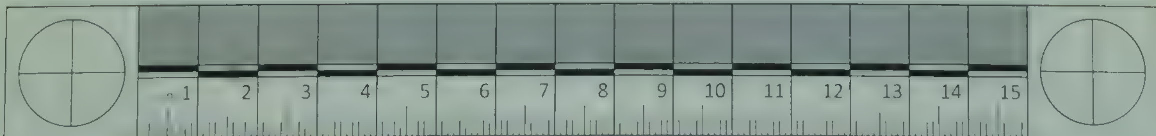
L. J. C.
et
M. I.

Rev. P.

...onse à sa
...re du
18

Jaffna 18

Mon Révérend et Cher Père.





055

[illegible] le 2[illegible] Déc.re 187[illegible]

Mon [illegible]

[illegible]

[illegible] en vue de nos embarras et de nos difficultés, elles le seront, si nous savons seulement suivre l'avis du Psalmiste: jacta super Dominum curam tuam et ipse te enutriet. non dabit in æternum fluctuationem justo. Que je désirerais vous voir tous moins inquiets moins préoccupés. Je crois que vos réfl[illegible] sur les conséquences probables du voyage de R. M. G. sont tant soit peu empreintes d'exagération; et comme vous saviez que ce Frère n'avait agi que sur ma permission expresse, vous ne deviez pas dire: Pourquoi

je [illegible]
sera [illegible] probable [illegible]
la prochaine [illegible]
[illegible] votre [illegible]
[illegible] visiter en détail [illegible]
voir tout à mes yeux et avec [illegible]
tout ce qu'il y aura à y faire. [illegible]
cette époque était prématurée [illegible]
ce que je ferai à [illegible] avec [illegible]
[illegible]

[illegible] nous tout [illegible]
conserve provisoirement au [illegible]
pouvoirs d'administrateur du [illegible]
sera à lui jusqu'à nouvel ordre [illegible]
toutes les dépenses, à prendre [illegible]
Si votre position se trouve par là [illegible]
le moment, je vous connais assez pour [illegible]
et la charité feront disparaître [illegible]
chemin.

[illegible]
du district de [illegible]
a tout la responsabilité [illegible]
ces choses-là bien entendues, [illegible]
que j'ai [illegible] d'exercer aucune [illegible]
extérieure sur les [illegible]
[illegible]
aux [illegible], et que je ne [illegible]
[illegible] que je puis avoir [illegible]
à l'année prochaine, ils émigren[illegible]

[illegible] 23 Déc.re 187[illegible]

[illegible]

[illegible] vos embarras et de vos difficultés [illegible]

[illegible] conséquences probables [illegible]

[illegible] opération, et comme vous savez que [illegible] n'avait agi que par ma permission [illegible], vous ne devriez pas dire [illegible]

---

de leurs ressources, à un arrangement qui sera si profitable. — De plus, avant ou après la prochaine fête de Muddu, je me propose en votre compagnie et celle du R. P. Milizan(?) de visiter en détail cette nouvelle mission, de voir tout à mes yeux et avec votre concours de régler tout ce qu'il y aura à y faire. Toute mesure prise avant cette époque serait prématurée. — Enfin, il faudra harmoniser ce que je ferai à Vanny(?) avec ce qui devra se faire à [illegible] —

2° Pour des raisons dont l'évidence vous frappera, je conserve provisoirement au Rév. P. Boujin(?), tous ses pouvoirs d'administrateur du Sanctuaire de Muddu; ce sera à lui jusqu'à nouvel ordre, à régler tous les travaux, toutes les dépenses, à prendre toutes les mesures voulues. Si votre position est trouvée par là qq. peu équivoque, pour le moment je vous connais assez pour savoir que l'obéissance et la charité feront disparaître toutes les aspérités du chemin.

3° Enfin [illegible] et [illegible] demeurent une portion du district de [illegible], tant que le Rév. P. [illegible] a toute la responsabilité comme supérieur.

Ces choses-là bien entendues, je dois vous faire connaître que j'ai défendu d'exercer aucun acte de juridiction extérieure sur les Caréas(?) des 3 villages de [illegible], [illegible] et [illegible] jusqu'ici soumis aux jésuites(?), et que je n'ai donné jusqu'ici à vous aucune juridiction que je puisse avoir sur ces gens-là. Si d'ici à l'année prochaine, ils émigrent définitivement ailleurs,

je déciderai à ma prochaine visite de Jaffna cette grave question dont je me réserve exclusivement la décision — Tout ce que l'on ferait actuellement, serait verser de l'huile sur le feu, et me mettre dans un grand embarras, et compromettre le succès de ma lutte avec les journaux.

Je confirme aussi la défense du R. P. Supr. de délivrer la bréf aux curés du sanctuaire jusqu'à ce que le Grant nous soit remis ou le procès gagné.

J'en passe maintenant à vos propositions.

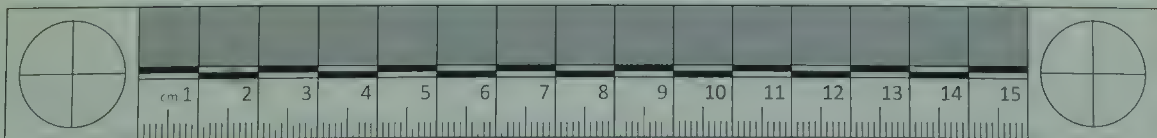
1° Constructions d'Eglises — Tout d'abord, j'élimine Mûrusâlei dont l'importance m'est bien connue, mais que je rattache à Anuradhapura — Vous apprendrez avec joie que dès que le grant du beau terrain que le Gouvt nous a concédé en cette ville nous sera donné, nous allons y construire une école et une maison. Toute la nouvelle province North-Central appartiendra au district religieux de Puttalam.

D'après la position que vous indiquez, le village de Kattuguelâne n'appartiendra pas non plus à la mission de Jaffna, dont les limites seront celles de l'ancien district de Nuwera-Kalawiya ou de la province actuelle du Nord, telle qu'elle est maintenant délimitée. Je prends note pour le futur mission des Bouddhistes à Anuradhapura, des détails intéressants que vous me donnez sur ce village.

Passons à Chettikulam. J'ai déjà entendu parler du projet que vous me communiquez d'une grande

[illegible]

Le R. P. Pulsany [illegible]
que ma pensée première [illegible]
[illegible] je voudrais [illegible]
gardez pour moi tout ce qu[illegible]
nous partagions [illegible]
[illegible]
Vous aurez soin que [illegible]
[illegible] et aux [illegible]
[illegible] nos Pères. C'est qu[illegible]
nous laisserons [illegible]
des triomphes.
Vous vous exagérez l'imp[illegible]
en la concédant, on [illegible]
nos avocats s'y opposer[illegible]
[illegible]
il y a rien d'étonnant, [illegible]
cause que l'entraved[illegible]
[illegible]





…ienne visite de Nanny cette … me écrire exclusivement … e l'on traite actuellement … peu, et me mettre dans un … promettre le succès de ma lettre …

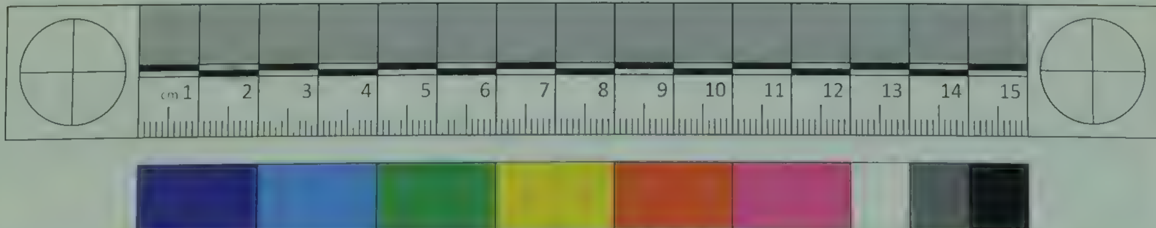
… dépense du R.d Supr. de Béthléem … du Sanctuaire jusqu'à ce que … ais ou le procès gagné.

… ent à ses propositions.
… glise. Tout d'abord, j'estime … importance m'est bien connue. … Quand la peur … Nous … qui dès que le grand du Beau … ment a concédé cette ville, … ons. Nous y construire une école … de la nouvelle province … le district ecclésiastique de Pittstown … que vous indiquez. Le village … appartiendra, ainsi non plus à … sont les limites, seront celles … Pauvres … ca ou de … telle qu'elle est maintenant … pour le futur Mission … [illegible], ces détails … Nanny sur ce village … . … ai déjà entendu parler … communiquez d'une grande

… pas consultés avant de rien entreprendre ? De … cette, vous ignorez les motifs tant légitimes de cette … permission … en pays.
… [illegible] … clergé … [illegible] … [illegible] … toujours … [illegible] … [illegible] … plus … [illegible] … maison de Bud… … bien installée … comme nous … difficile … [illegible] … [illegible] … [illegible] … [illegible] … ce qui … plus … que nous partagions toutes ces choses, et il me fait … tranquille je jouis plus d'une heure.

… que nos … [illegible] … [illegible] … [illegible] … [illegible] … nous obtiendrions … triomphe.

… importance de la mission de … ne change rien à la nature de la … Mr. … je ne … tourmenterai pas … tout très usuelle … d'étonnant … bien … notre … que l'entravent … le pèlerinage par manque … de



Dieu est sur ces malheureux. Ulcimum praevidere [illegible]
La disette — je ne dis pas la famine terrible [illegible]
[illegible] menace, devrait être une leçon, et ces morts répétées en devraient être une autre — mais obcaecatum est cor [illegible] Il est triste pourtant de ne voir de chance de salut pour eux que dans les châtiments divins.

[illegible]ment pouvez-vous penser qu'on attache en haut lieu une importance telle à nos affaires, que le Gouvt. [illegible] [illegible] charmant dans les [illegible] bonté [illegible] [illegible] matière [illegible] Je n'ai aucune décision pour Anuradhapura de [illegible] rendue à Jaffna; c'est donc ici, non à Mannar que [illegible] venir — nos missres viendront par le steamer

[illegible] un accordéon à vos parents [illegible] de votre adoption de ce pauvre petit enfant comme vous, j'espère qu'il vous portera bonheur [illegible] renouvelle l'expression de tous mes [illegible] les plus tendres, et vous embrasse et vous bénis.

+ Chr. omiT [illegible] de Jaffna

J'ai reçu votre liste de témoins; elle me paraît bien faite; je vous en remercie bien; mais [illegible] [illegible] beaucoup.

[illegible]

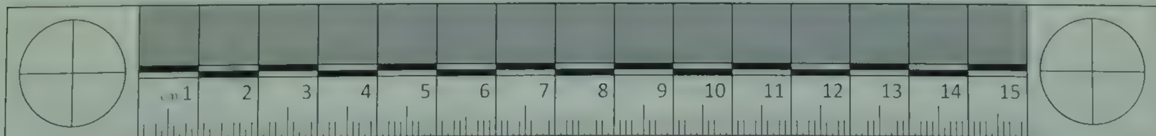
[illegible] 31 Décembre 18[illegible]3.

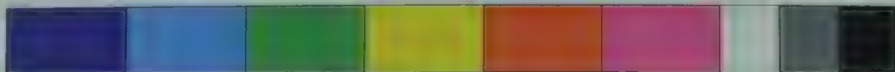
Bien cher Père [illegible]

Je vous souhaite avant tout, une bonne, heureuse année, pleine de tous les biens que votre cœur de missionnaire et de religieux désire — tâchez de vous conserver en bonne santé, de ne pas faire d'imprudence et de vous soigner raisonnablement.

Le cher P. St. Geneys approche de la fin de sa retraite et vous reviendra bientôt. Vous avez bien fait d'envoyer le cher P. Goudou à Manille pour Noël, et c'est très bien que ces deux Pères prêchent ensemble la retraite à l'école. — Un jour ou deux ne feront pas grande différence : il faut faire les choses avec un peu de loisir pour les bien faire.

Olegasagara s'est mal conduit ; nous ne devions pas souffrir de sa pique contre Christoffels lequel aussi comme je le lui ai fait sentir, devait adresser sa motion non au secrétaire mais au procureur. Ce dernier, connaissant la motion par le télégramme à lui envoyé





[illegible] de [illegible]. Il ne pouvait être dit que [illegible]
ne le pouvait [illegible] [illegible] les [illegible] plus
[illegible] [illegible] heureusement [illegible],
n'aurait pas d'importance [illegible] notre opposition
à la [illegible] aurait dans les affaires de [illegible]
[illegible] votre [illegible] ; heureusement [illegible] clair.
[illegible] la position [illegible] [illegible] — je ne
[illegible] [illegible] de la [illegible] du [illegible]
[illegible] [illegible] par votre [illegible] et
votre avocat. Tout cela devra s'éclaircir.
[illegible] [illegible] à [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] quand
[illegible]

[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]

[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
réflexion [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]

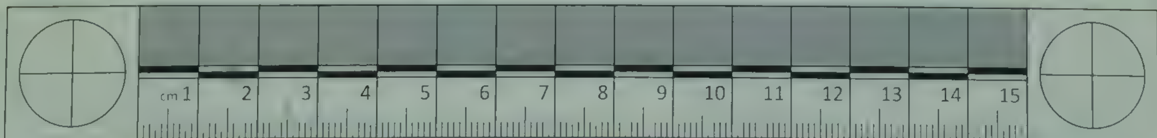
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]

oppose pas; mais je n'en attends pas grand chose et ne voudrais pas y prendre part. Si cela se fait, que cela vienne de l'initiative seule des chrétiens. Le Gouverneur m'a répondu qu'on ne pouvait pas nous faire le grant des terrains G et F avant la fin du procès. J'ai mon opinion sur cette réponse; mais je ne veux plus entretenir le Gouvt. de cette affaire.

Je n'avais pas en effet reçu copie de la délégation des R.. je vous en remercie; c'est un imbelle telum; ça ne fera pas grand effet.

Nous n'avons aucune obligation à l'égard des chrétiens de la juridiction Goanaise. Tenez-vous en à mes ordres; c'est moi qui en ai la responsabilité.

L'affaire de Madayal est arrangée; vous voyez que vos informations manquaient d'exactitude

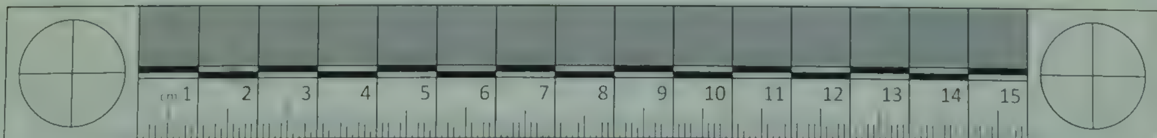


Si vous faites exposé dans un article bien fait les raisons qui vous font craindre le dépeuplement de Manuor, le journal l'insérera bien volontiers — Vous comprenez que je ne puis le faire ; j'ai bien d'autres chats à fouetter. Vous avez à Manuor des écrivains capables de le faire —

Adieu, je vous embrasse affectueusement et suis Tout votre en J x MJ

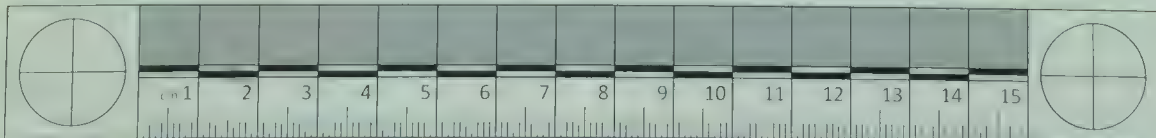
+ Ch. Boujean OMJ Év. de St.

Vous pouvez permettre à De Mello d'envoyer des articles au journal tant [illegible], mais il faut le [illegible].



[illegible] Durant la pêche; avez-vous pris des dispositions pour cela?
Les P.P. Pastacq & Ghilini sont ceux qui devront cette année venir à la retraite.
Je désire que les documents, livres etc qui appartiennent au district soient jusqu'à nouvel ordre à Mannar, vu que vous n'avez pas ailleurs les armoires pour les conserver. Il faudra vous procurer des armoires à clef pour Vangalai et plus tard pour Atembeng pour y conserver très soigneusement les archives du district: il est temps d'établir un peu d'ordre. — Quand je le pourrai, je fixerai la résidence des Supr. à Mannar.....; ce n'est que par exception que le Supr. sera ailleurs.

J'avais appris la mort d'Olagasagra: triste vie, triste mort hélas! Mr. Christoffelsz a dû présenter notre amended answer mercredi: nous pensons que les Pltffs auront des frais à payer; ils verront en tout cas que leur amendment leur sert de peu. Je pense que vous connaissez la substance de notre amendement — au paragraphe où nous alléguions la non-déclaration de la valeur de l'immeuble, nous en avons substitué un autre où nous disons que l'immeuble est vaguement désigné.



par ces mots church and lands qui n'indiquent ni le nom, ni la contenance, ni les limites des terrains en question, et nous contestons que le tout vaille 1.100 Rs. — Allons-nous donc nous mettre à ..nous pour demander justice ? Ce ne sera pas moi qui le ferai — quelle idée de chercher à gagner les bonnes grâces de T. par de l'argent ! Et l'honneur donc, l'honneur plus nécess.re à notre ministère que tous les procès gagnés ! Quant au présent à Christ.. c'est simplement une bêtise ....

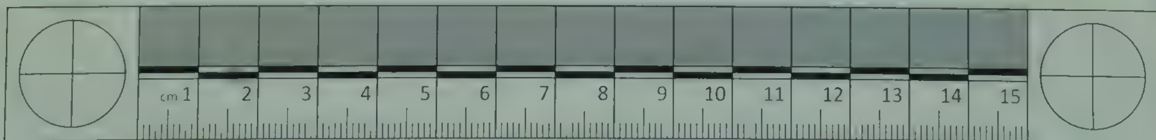
Je connais bien ce Père, je crois : toujours dans les théories ; jamais dans la pratique — les manquements à la pauvreté sont chez ceux qui éparpillent à tort et à travers l'argent de la mission, qui ne tiennent pas leurs comptes etc... Il n'y a rien à Mannar d'extraordinaire ; tout y est plus que simple. Et c'est ma volonté qu'on se traite convenablem.. La critique n'avance rien : les plus redoutables en ce genre ne sont pas ceux qui font le plus et le mieux. J'admire le zèle, l'abnégation ; mais elle doit consister surtout dans la réserve des jugements, et le zèle doit être secundum scientiam

Le P. Pussacq m'écrit une longue description de Maddu. Engagé par la retraite des sœurs, j'ai à peine eu le temps de la parcourir ; je vois que c'est complet et précis comme tout ce que fait

et de cette sérénité pour
mon fardeau, et expédier
il faut. — J'ai lu l'autre jour
passage d'un petit journal
où je suis appelé "le prince
à cause que je n'ai pas dit
vu chez Hélène était faux....
fait rire de bon cœur... Je n'os
je serais l'objet de la haine d
l'Église ; cela me paraîtrait p
mais si cela arrivait, voyez
et sainte compagnie. Je me
Cum dixerint omne malum
vos, propter Me. Mais q
on m'insultent, c'est tout un
de Dieu les prières de mes ...
en premier lieu l'appui de
coopération si cordiale de tou
ferai mon chemin, et remplir
d'Évêque qui n'est pas précis
muet comme un chien qui
aboyer...

…ts church and lands qui n'indiquent ni
…i la contenance, ni les limites des terrains
…s, et nous contestons que le tout vaille
… – Allons, nous donc nous mettre à
…ous demander justice? Ce ne sera pas
…le ferai – quelle idée de chercher à gagner
…s grâces de T. par de l'argent! Et l'honneur
…vraiment plus nécess.re à notre ministère que
…grâces gagnés! Quant au présent à Christo-
…plement une bêtise….
…ais bien ce Père, je crois: toujours dans les
…; jamais dans la pratique – Les manquements
…auvreté sont chez ceux qui éparpillent à to…
…ers l'argent de la mission, qui ne tienn…
…s comptes etc… Il n'y a rien à Mauna…
…ordinaire: tout y est plus que simple.
… ma volonté qu'on se traite convenablem…
…tique n'avance rien: les plus redoutables
…ure ne sont pas ceux qui font le plus
…ieux. J'admire le zèle, l'abnégation; mais
…t consister surtout dans la réserve des jugements;
…le doit être secundum scientiam.
…Dassy m'écrit une longue description de
… Engagé par la retraite des Sœurs, j'ai à
…en le temps de la parcourir; je vois que
…complet et précis comme tout ce que fait

et de cette sérénité pour pouvoir porter mon fardeau, et expédier nos affaires comme il faut – J'ai lu l'autre jour un ~~article~~, passage d'un petit journetteau protestant. où je suis appelé "le prince des nécromanciens" à cause que je n'ai pas dit que ce que j'avais vu chez Hélène était faux…. Ces choses là me font rire de bon cœur… Je n'ose pas penser que je serais l'objet de la haine des ennemis de l'Eglise; cela me paraîtrait présomptueux; mais si cela arrivait, voyez en quelle belle et sainte compagnie je me trouverais. Cum dixerint omne malum adversum vos, propter Me. Mais qu'ils me louent, ou m'insultent, c'est tout un: avec la grâce de Dieu les prières de mes saints protecteurs, en premier lieu l'appui de Marie, et la coopération si cordiale de tous nos Pères, je ferai mon chemin, et remplirai mon devoir d'Evêque qui n'est pas précisément de rester muet comme un chien qui ne sait pas aboyer…



ce pauvre Adigar : il pourrait bien avoir quelque idée comme cela ... ; pauvres gens-là, un ayant été au Dieu - on peut leur dire : *Si tunc Deseret Julianus, habeto pacem cum illo*.

Cher et bon Père, les choses que vous me dites me vont droit au cœur : ah ! que je suis heureux d'avoir des missionnaires tels que vous. *Vos estis qui permansistis mecum in tentationibus meis*.

Soyez en mille fois bénis - Vous savez ce que mon cœur a de dévouement pour vous, et comme je ne reculerai jamais devant aucun sacrifice pour votre bien et votre consolation.

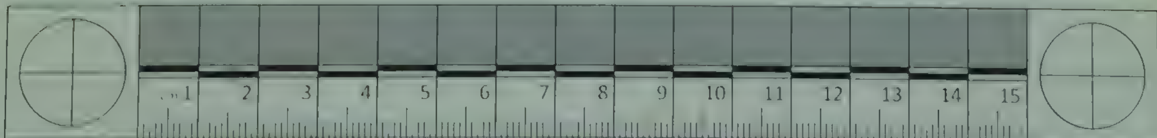
J'ai en mains un témoignage écrasant pour nos adversaires. que Zacharie a remis pour moi au P. St. Geneys. Allez !.... ils ne sont pas au bout de leurs peines. Les pauvres

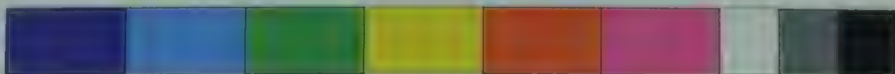
misérables ! ils les chei[...]
Mais le jour où je dép[...]
des Victoires de Paris, [...]
mille grâces que je lui [...]
elle nous fait triomph[...]
où seront-ils aux ? .[...]
Nos Sœurs, nos Pères bo[...]
bien portants. Grand[...]
Kurunégala. Je les a[...]
mercredi de la mai[...]

Nous avons eu une [...]
1 S. diacre. 1 mineur, [...]
une prise d'habit, [...]
le séminaire, le novicia[...]
tout cela né d'hier [...]
Vous voyez que le B[...]
donné bien un peu [...]
le fiel que les méchan[...]
fait avaler .... Je vs le [...]
Je suis dans les embarras [...]
cou, et je n'en sors [...]

...vie Adigar : il pourrait bien avoir
...y idée comme cela ... ; pourvu
...là, un ayant est au Dieu — on peut
...dire : Si tunc Deveret Julianus,
...to fuissem cum illo.
...et bon Père, les choses que vous me
...me vont droit au cœur : ah ! que
...is heureux d'avoir des missionnaires
...ue vous. Vos estis qui permansistis
...um in tentationibus meis.
...en mille fois bien. Vous savez
... mon cœur a se dévouement
...vous, et comme je ne reculerai
...is devant aucun sacrifice pour
... bien et votre consolation.
...i au moins un témoignage
...ant pour nos adversaires. Que
...ui a écrit pour moi au P.
...Saneys. Allez ! ... ils ne sont pas
...bout de leurs peines. Les pauvres

misérables ! ils les cherchent bien..
Mais le jour où je déposerai à N.D.
des Victoires de Paris, l'ex voto de
mille francs que je lui ai promis, si
Elle nous fait triompher du Schisme,
où seront-ils ainé ?....
Nos Sœurs, nos Pères sont arrivés tous
bien portants. Grande réception à
Kurunegala. Je les attends ici
mercredi dans la matinée.
Nous avons eu une ordination.
1 S. diacre. 1 minoré. 3 tonsurés.
une prise d'habit, 4 novices
Le séminaire, le noviciat, le scholasticat
tout cela né d'hier marche à merveille.
Vous voyez que le Bon Dieu me
donne bien un peu de miel parmi
le fiel que les méchants me voudraient
faire avaler.... Je vous le dis en vérité
Je suis dans les embarras jusqu'au
cou, et je n'en sors jamais ; mais





j'ai la joie de voir tout progresser autour de moi au-delà de tout ce que j'aurais pu espérer...

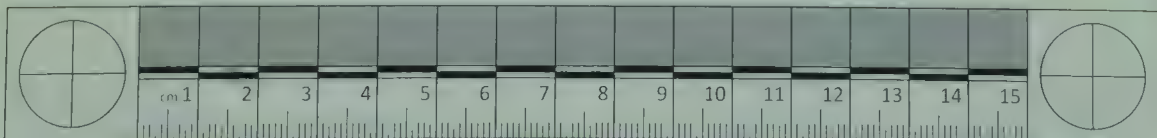
Mais en voilà bien long pour mon peu de loisir...; il faut être avec le saint père Bourjeu pour s'oublier ainsi; mais, une fois n'est pas coutume, et il faut bien se distraire un peu.

Notre affaire d'Ammi Moussa est en bonne voie d'arrangement satisfaisant.

Adieu. mille bénédictions à vos ouailles; mille amitiés pour vous + Ch. Mrt Év. de Médéa vicq. de Jeffren

le P. Pussacq. Mais il paraît que
pas fameuse. Je vois bien qu'il
encore pour vs établir d'une ma
la santé. Attendez la fin du
comme je vous arrangerai to
les choses spacieuses, aérées, com
sed videbitur infra.

Voyons: auriez-vs par hasard
l'épidémie mélancolique,
pourquoi ces prévisions son
fondement? Que me parlez-v
Troy. de je ne sais qui. De
vous laissez donc pas impressi
disent autour de vous des ge
l'ABC de ce dont ils
suivre tranquillement la voi
m'appelle; et ne vous pre
choses dont vous n'avez p
- Le bon Dieu me fait la grâce
et fort joyeux au milieu d
d'embarras sans nombre. (
de Medea; ce n'est là q
entre plusieurs) - Je en rem
Souveraine; car j'ai beso





…ai la joie de voir tout progresser
…dont je m'ai au delà de tout ce
…e j'aurais pu espérer…

…mais en voilà bien long pour
mon peu de loisir…; il faut
être avec le saint père Pouzieu
…vous l'oubliez ainsi; mais, une
fois n'est pas coutume, et il
faut bien se distraire un peu.

Notre affaire d'Anuradhapura est
en bonne voie d'arrangement
satisfaisant.

Adieu. mille bénédictions à
vos ouailles; mille amitiés pour
vous + Chr. OMI Ev. de Medea
vic. ap. de Jaffna

7

le P. Pulacy. Mais il paraît que cette maison n'est
pas fameuse. Je vois bien qu'il me faudra y dépenser
encore pour vous établir d'une manière tolérable pour
la santé. Attendez la fin du procès, et vous verrez
comme je vous arrangerai tout cela. Je suis pour
les choses spacieuses, aérées, commodes, durables.
Sed videbitur infra.

Voyons: auriez-vous par hasard été saisi de
l'épidémie mélancholique, vous aussi? Sinon,
pourquoi ces prévisions sombres et sans
fondement? Que me parlez-vous de Rigg de
Troy - de je ne sais qui - de Kokolaï…? Ne
vous laissez donc pas impressionner parce que
disent autour de vous des gens qui n'ont pas
l'ABC de ce dont ils parlent. Laissez-moi
suivre tranquillement la voie où mon devoir
m'appelle; et ne vous préoccupez pas de
choses dont vous n'avez pas la responsabilité.
- Le bon Dieu me fait la grâce d'être fort calme
et fort joyeux au milieu de difficultés et
d'embarras sans nombre (j'en ai d'autres
que Madden; ce n'est là qu'un chapitre
entre plusieurs) - Je en remercie sa Bonté
Souveraine; car j'ai besoin de ce calme

[illegible] ... mars 187[illegible]

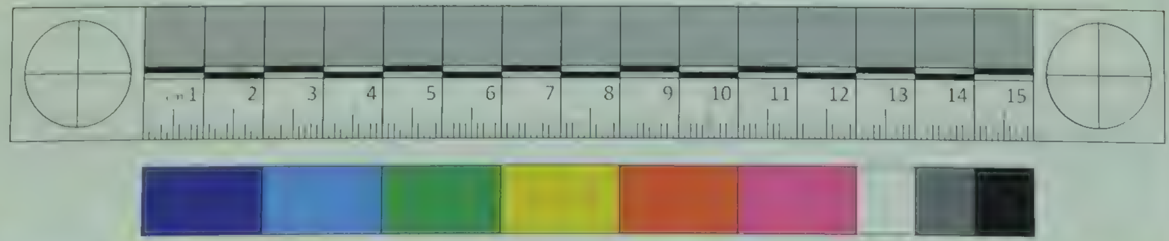
Bien cher Père Supr.

Je réponds à vos lettres des 1er et 6 courant.

Le P. Fr. Geneys est parti mercredi je crois, il doit être de retour — Ce bon Père a fait une excellente retraite; il vous revient plein d'un nouveau zèle: c'est un missionnaire de bien du mérite, et qui devra vous être d'une grande utilité — Je vous le [illegible] comme admoniteur et 1er assesseur; le P. Pu[illegible] sera le second — Dans toutes les affaires qui [illegible] la Congrégation, et aussi dans celles de la mi[ssion] vous tiendrez conseil avec eux seuls — vous [illegible] procès verbal qui sera consigné dans un registre vous me donnerez connaissance de vos résolu[tions] mais à moins d'urgence absolue, vous n'agirez dans les affaires graves avant mon approbation.

Le P. Fr. Geneys ne pourra guère aller à Ma[illegible] avant la pêche des perles; d'ici là, il a besoin [de] tout son temps pour son école — Après cela, il i[ra] comme vous voudrez & y restera le temps que vous voudrez.

Il était d'usage qu'un missre allât à [illegible]



37

+ L. J. C. & M. I.

Jaffna 13 janv.r 1876.

Cher Père Supr...

Je suis content que la motion que nous avons envoyée à Christoffelsz ait réussi; mais, ces coûts sont, comme je m'y attendais, peu de chose; cela aura néanmoins un bon effet moral. Pauvres Jossaliens! il va leur en cuire. J'en souffre puisqu'ils sont mes enfants. Mais, je crois qu'ils avaient besoin d'une leçon sévère; puisse-t-elle leur profiter. Je me refuse à croire que leur sentence a été rendue plus sévère par suite des dispositions des agents à notre égard.... J'avais dit aussi au P. Gb. de ne pas se mêler de cette affaire; peut-être a-t-il reçu cette lettre trop tard. Quand il sera à la retraite, je lui ferai comprendre son imprudence.

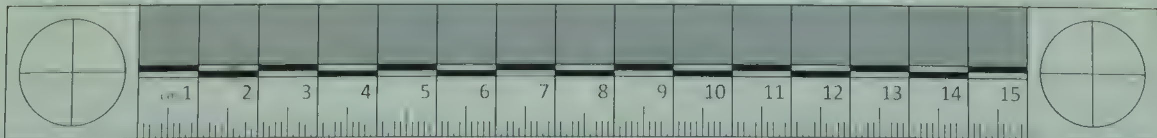
nos [illegible] ont [illegible] grande fête [illegible] représentation [illegible] chez absents...

mission, pouvant être passés séparément (and tout ce temps) – Vous donnez les consolations de la religion; vous indiquerez combien de fois, combien de temps [illegible] votre [illegible] + Chr. [illegible]...

Je vs ai déjà écrit qu'il faudrait un Père
à Selvatorre pendant la [illegible] ..
J'espère que vous vous serez efforcé de prêter le
P. Gourdon au P. St Geneys pour la
[illegible] de son école – C'est une chose
très importante. Le P. croyait que vs lui
aviez dit qu'il faudrait commencer cette
retraite deux jours plus tard.

Je verrai Charles ce soir, s'il se peut –
Je vous écrirai ou au P. St Geneys demain
s'il y a lieu; mais je crois que le 15.
nous n'aurons rien à faire. nous
En tout cas, tenez-moi bien au courant
de ce qui se passe, et à temps.

Le compte de Madou doit être à
part et comme je vs l'ai écrit, il doit
être détaillé, et non point donné en gros
comme le dernier – Vous êtes l'administrateur.
Tous les Pères qui s'y succèdent vs doivent
le compte exact des recettes et dépenses qui
se font durant leur séjour: il leur est



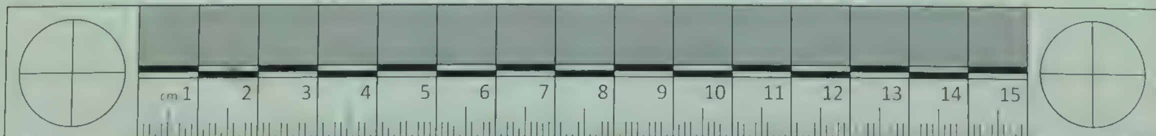
N° 00.

Jaffna le 26 janvier 1874

Mon bien cher Père Supérieur.

J'ai écrit au P. Ghilini qu'il devait en tout cas, venir à la retraite. Je maintiens ma décision. Veuillez lui dire de se préparer.

Vous avez appris la triste nouvelle. Le P. fut saisi d'une congestion cérébrale au milieu de la messe, le 20 à Valvettiturai. Ramené le même jour par le P. Lécan. il n'a eu que deux petits moments de connaissance, durant lesquels il a pu se confesser et recevoir l'Extrême-Onction. C'était un homme d'une grande vertu, sous des dehors d'une certaine aspérité. Que Dieu le reçoive dans son sein, et que sa Ste volonté soit faite en tout!



[illegible] prépare une circulaire ordonnant que dans toutes les missions on fera un service solennel pour le repos de l'âme du Rév. Père Mattheus Caetano mort le 22. Vous en donnerez avis au peuple.

Je vous remercie de vos 2 lettres des 13 & 18 janvier j'en profiterai. Je dois voir les proctors ce soir. Il ne faut pas accepter comme vrai ce que l'on vous dit de Christoffels; je serai pourtant sur mes gardes.

Mr. Swynam n'a rien fait de ce que l'on dit... Je ne pourrai pas aller à Mannar avec le Govr.; je le verrai ici: ce sera à vous à lui faire tout l'honneur possible; vous vous ferez présenter à lui; s'il visite l'école, il faudra lui faire une adresse; mais je n'ai pas le temps de vous dire tout ce qui pourrait être fait.....

Mr Barrotto suit l'exemple de D'Souza, ils sont incorrigibles.......

Adieu votre de cœur

+ Chr. OMI Ev. de Ath.
Vic. Ap.

+ L. J. C. & M. I.

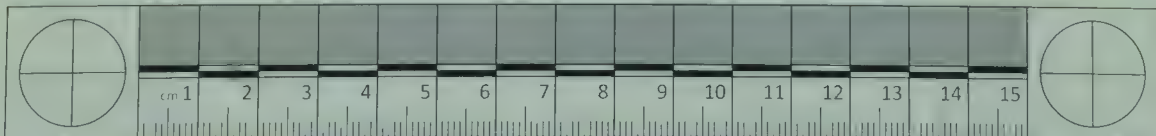
106

Jaffna février 22. 1876.

Mon bien cher Père Pouzin,

J'ai reçu votre lettre du 15.... Les Pères qui vont partir demain vs donneront toutes les nouvelles de céans :

Vous savez qu'il était autrefois d'usage durant la pêche des perles d'avoir un pied à terre à Selvatorre ; c'était une occasion de faire beaucoup de bien ; ce bien ne peut pas se faire si le prêtre reste à Aripo ; vous auriez reçu de l'assistance si la chose eût été mise en train ; et vs auriez sur les lieux pu recueillir des secours pour la construction de qq. chose de permanent.



Marie que nous avons invoquée avec confiance — et attendons, tout en faisant ce qu'il faut. Préparons-nous même à un échec si Dieu le veut; cette disposition du cœur est nécessaire et nous nous y mettrons facilement si nous ne cherchons que Dieu, avant tout en tout, après tout, au dessus de tout et partout — Faites venir votre harmonium par le P. Sardou —

Ménagez-vous. Je ne veux pas que vous prêchiez plus d'une 1/2 h. à la fois; je vous prie de ne pas forcer votre voix comme je vous l'ai souvent entendu faire, à mon grand .... dirai-je déplaisir ... c'est trop, mais je dirai que j'en ai toujours éprouvé de la peine; ne forçons rien; tenons notre zèle dans les limites de la modération. Faisons peu qui dure pour Dieu, pour les âmes, et aussi par pénitence. Mangez bien ... et convenablement ... ne vous exposez pas à la pluie au soleil etc. sans nécessité.

Pourriez-vous, vous et le P. Gourdon venir ici de façon à terminer votre retraite le samedi de la Passion, pour de l'ordination? Si oui, j'en serai content; sinon, nous verrons après Pâques — à vrai dire, cela ne me semble guère possible. Adieu en J.C. … + Mgr. + Chr. Ont. Ev. de Ma-naspa

Faites ce que le temps vous permettra; mais qu'il soit bien entendu pour l'avenir, que le prêtre va résider sur les lieux durant la fête.

Le passage du Gouvt. ici et à Mannar nous a été fort utile...; S.E. est pleine de bon vouloir à notre endroit.

Je paraîtrai en Cour, s'il plaît à Dieu; j'ai trop de choses à dire qui ne peuvent être dites que par moi pour m'en abstenir.

Les témoins mis sur notre liste sont ceux que vs avez indiqués vs. même; je vous en envoie une liste par les Pères.

Je suis heureux du retour de votre pauvre égaré de Pássiculam.

Je ne sais rien de positif sur le départ de De Souza et Rodriguez. D'après mes informations diverses, ce dernier est certainement remplacé.

Tenez note de ce que fera Barretto. Vs comprenez que ce n'est pas en fatiguant Rome et Goa de mes griefs que je réussirai; il faut savoir attendre quand il le faut, comme agir quand c'est opportun — actuellement on me répondrait qu'on a fait droit à mes réclamations, et que si Mr Barretto se conduit mal, il sera corrigé par le nouveau Vic.re général.

Après tout ce que nous avons fait, l'important pour nous est de nous tenir dans le calme; une agitation fébrile où nous nous jetterions au moindre petit symptome défavorable, ne servirait qu'à nous affaiblir, nous égarer et nous décourager.

Comptons sur Dieu...; comptons sur

+ [illegible]

137 [illegible]ffen 5 mars 1874

[illegible] P. Cousin,

[illegible]
[illegible] "insoutenable" puisque nous ne savons encore ns mêmes quels témoins nous citerons parmi ceux qui sont sur notre liste. La remarque ne pourrait s'appliquer qu'à la citation des témoins. La Cour Civile se tiendra à Selvaturni; [illegible] la poste; et je [illegible] cette lettre.

Le pauvre P. V. Geneys a besoin d'encouragement pour [illegible]. Saviez-vs certainement qu'il [illegible] plusieurs fois? vs paroles sont si générales! Le P. [illegible] a été très content de venir à la retraite, à moins que je ne sois bien trompé par les apparences, il s'en est retourné ds d'excellentes dispositions. Que voulez-vs? les caractères diffèrent; tâchons d'utiliser la profondeur de l'un, et la fermeté de l'autre. Le P. Goudon ne doit pas faire de dépenses à Madura sans vous consulter, & sans votre approbation: surtout pas d'innovations, je l'en supplie

[illegible] ... jusqu'à ce que
cette tempête ait passé.
Tant que le P. Vr. Geneys est occupé de sa
bâtisse, il ne peut aller à Madura; si vous pensez
que l'absence du P. Ghilini ~~ne~~ doive avoir de
fâcheux résultats pour les R. de Manour, il
faut le laisser aussi. Vous n'avez donc qu'à
choisir entre les deux autres.
La leçon des Paravers a été rude; j'espère
qu'elle leur servira.... Je ne puis absolument
rien donner cette année à Arispu, vu notre
gêne extrême. Je verrai ce que je pourrai
faire l'année prochaine.
Tâchez de vous soigner vous-même; ne
travaillez pas trop; ne vous inquiétez pas
trop; mais allez doucement et tranquillement
votre chemin. J'ai autorisé le P. Vr. Geneys
à quêter à Selvatourai pour son école;
prêtez-lui votre concours. Je pars pour
Delft & ne reviendrai que pour
l'ordination du Samedi de la Passion.
[illegible] Laveri diacre & Murphy s. diacre. Je
[illegible] à Caïts, adieu votre.
+ [illegible]

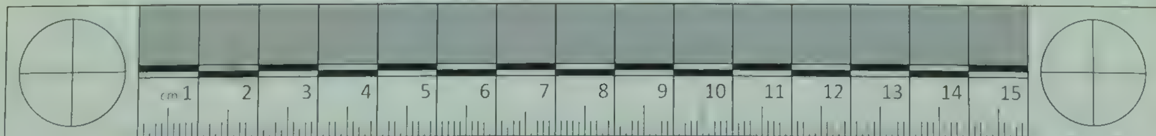
144 + L.J.C. + M.I.

21

Jaffna 23d march 1874.

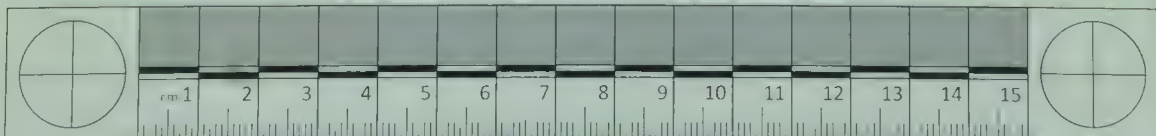
Mon Révérend et bien cher Père Pouzin,

J'ai reçu 3 lettres de vs: je ne puis p.r le moment retrouver la première: vous auriez grand tort de vous décourager par suite d'insuccès supposés dans votre ministère ou dans votre charge - ou de regarder une simple expression de ma part d'une opinion non entièrement conforme à la votre, comme un blâme ou un reproche. S'il y a qq. dont je sois sûr qu'il fait tout ce qu'il peut, qu'il se dévoue et s'immole au bien commun, ce quelqu'un, mon cher, c'est vous: ainsi tenez vs bien en repos. L'habitude que j'ai de ne point vs cacher mon opinion, lorsqu'elle risque de ne pas vs être sympathique doit vous donner une grande sécurité; car, si je voyais en vous les défauts que vs vous êtes plu à y voir vs même et à accuser ds



votre lettre, je vous le dirais bien; d'autant plus que je suis toujours sûr que tous mes avis sont parfaitement reçus. Il ne s'agit pas pour moi de vous charger de tout ce qu'il y a de pénible et de dangereux, pour que les autres soient plus à leur aise... Quand le moment viendra de se sacrifier, je sais que je n'ai qu'un mot à dire pour provoquer plus de dévouements que je n'en saurais employer — ainsi, restons en paix sur ce point; nous nous comprenons parfaitement l'un l'autre : loin de nous la tristesse et la mélancolie.

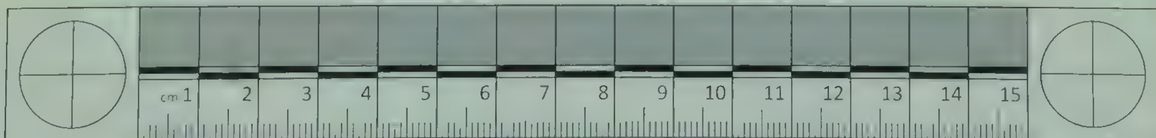
J'ai lu avec beaucoup de plaisir tout ce que vs me racontez, de votre séjour à Sillabaus, de l'érection d'une chapelle provisoire, de la visite du Gouvt et de ses égards pour vous etc. Je connaissais déjà dans tous ses détails, l'histoire du vol de votre boîte à Extrême onction — Le dénouement est bon : et pour moi, je désire que ce misérable





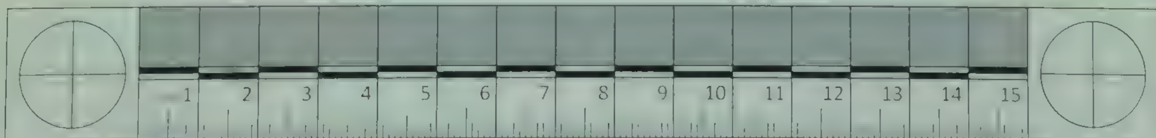
soit exemplairement puni — Prenons aussi de ce malheur une leçon ; c'est de tenir toujours les stes huiles sous clef et de ne les pas laisser exposées ..... Relisez attentivement au chap. de l'Extrême-Onction — l'article commençant par ces mots : "Habeat igitur Parochus etc". J'ajoute ce décret de la S. C. R. 16 Dec. 1826. " Oleum infirmorum asservari debet in Ecclesia tantum, excepto tamen casu majoris distantiae ab Ecclesia, quo in casu, omnino servetur etiam Doni rubrica, quoad honestam et decentem tutamque custodiam" :

Vs Églises ouvertes de tous côtés ne présentent aucune de ces conditions. Vous devrez donc, et vous communiquerez cet ordre à tous les Pères du district — gardez toujours vos stes huiles dans une malle fermant à clef, quand vous êtes en voyage et ds une armoire également fermée à clef (la clef ne quittant pas le missionnaire.) quand vs êtes dans votre résidence. Cette soustraction des stes



mis m'a vivement peiné ; car, je sais
que les Musulmans les recherchent pour
des sortilèges sacrilèges. Que tout le monde
[illegible] [illegible] donc attention aux choses
saintes dont il a la charge. Ce n'est pas
ici un blâme ; c'est seulement un avis de se
précautionner à l'avenir...

J'ai reçu la liste des témoins de la
partie adverse — l'avis du secrétaire
annonçant l'audition de la cause pour
le 19 mai ..... Mon voyage à [illegible]
l'ordination et une petite indisposition
m'ont laissé jusqu'à ce moment peu
de temps : je vais voir Charles et prendre
des résolutions finales relativement au
procès — Puisque personne ne peut
convenablement remplacer le P. Gourdon
à Maddu et que lui-même y désire
rester, vous ferez bien de l'y laisser.
Je vois avec bonheur les dispositions

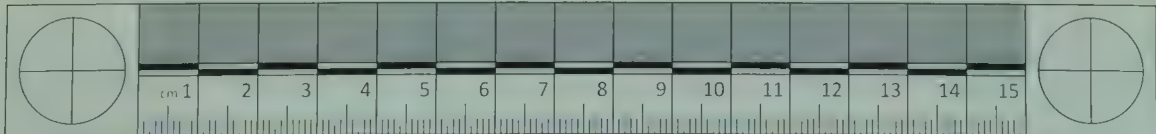




tout va bien. J'ai reçu les écrits de votre
De Mello; c'est du rabâchage; je doute
que cela puisse faire du bien; ensuite, on
ne peut jamais se fier aux Indiens
pour traiter des questions théologiques
délicates: il y a beaucoup d'erreurs et
d'inexactitudes au milieu de ses bonnes
réminiscences de son lettré Tamoul; pour
le mettre en état d'être publié il faudrait
bonne retouches. Si c'eût été bien, je
l'aurais publié à notre presse, où nos
caractères tamouls sont enfin installés.

J'attends votre notice sur les témoins
des Kadheyiars; elle me sera fort utile;
mais il faut l'envoyer vite; autrement,
emporté par d'autres affaires, je ne
pourrai guère en tirer du profit.

Tâchez d'aider et d'encourager le
R. P. Geneys dans la bâtisse de





7.

son école ; c'est une œuvre, plus importante qu'il ne semble en ce moment, où les préoccupations relatives à Maddu nous remplissent....; cette école, c'est l'Œuvre de l'avenir—; dans les districts où nous avons de bonnes écoles, le schisme sera impossible plus tard. Figurez-vous un schismatique venant à Jaffna ou à Cuts; l'idée en est ridicule, et pourquoi? parceque les écoles nous ont fait une position d'influence que les Goanais ne pourraient ébranler. Dans qqs années, il en sera de même ds vos parages.

Du reste, agissez toujours de concert et en bonne harmonie en toutes

Ces arrangements... mais je n'en accepterai d'autre qu'une reconnaissance pure et simple de nos droits, et une soumission absolue. adieu Votre tt dévoué +Chr. Bonjean O.M.I.

choses.. C
P. P. G. q
aller à "
tout suivra
L'ordination d
donne fête.
diacre a prêc
assemblée no
événement
Votre cœur
heureux d'ap
de bien à De
ces yeux. là —
mieux; les ce
très-bien; c'
pour ce voyag
Priez pour
a eu des crai
trouve depuis
précaire.
Je vais
mois de ma

Les prières, pour notre triomphe à Maddu et pour la pacification de ces pauvres gens — Si ... quelqu'un cent, se rangent à temps, ils s'apaiseront

: c'est une œuvre plus
qu'il ne semble en ce moment,
préoccupations relatives à Malder.
plissent...; cette école, c'est
l'avenir —: dans les districts
s aurons de bonnes écoles, le
sera impossible plus tard.
un schismatique venant à
en à Cuts; l'idée en est ridicule,
quoi? parceque les écoles nous
t une position d'influence
Grannis ne pourraient ébranler.
années, il en sera de même
ages.
ité, agissez toujours de concert
bonne harmonie en toutes

8.

choses... C'est surtout vous et le
P. fr. G. que je désire voir bien
aller à l'unisson; car après vous,
tout suivra.

L'ordination a été pour nous une belle et
douce fête. Hier soir, notre nouveau
diacre a prêché devant moi à une
assemblée nombreuse: c'est tout un
événement ds le pays...

Votre cœur si affectionné à Cuts sera
heureux d'apprendre qu'il s'est fait beaucoup
de bien à Delft, j'ai été fort content de
ces gens. Là —... Cuts va de mieux en
mieux; les écoles, garçons et filles vont
très-bien; c'est tout une nouvelle ère
pour ce pays...

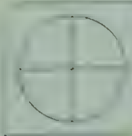
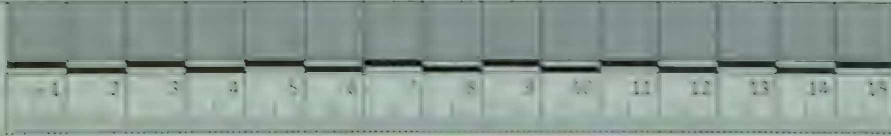
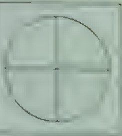
Priez pour la pauvre Sr Entotte qui
a eu des crachements de sang et se
trouve depuis dans une condition très
précaire.

Je vais ordonner pour tout le
mois de mai dans tout le vicariat

Des prières pour notre triomphe à Malder et pour la purification de
ces pauvres gens — Je suppose qu'au cours, se voyant à bout, ils proposeront





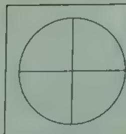
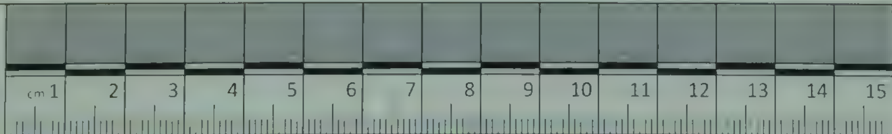




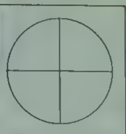

[illegible] 27 mai [illegible]

[illegible] Père supérieur.

J'ai appris avec surprise que le P. Ghilini se disposait à réconcilier tous les Radhuyans de Mannar, même le Puccati, ou plutôt à les inviter tous à faire la fête de Pâques à [illegible] avec ou sans le P. [illegible]. Ce bon père se figurait dans son extrême simplicité avoir les pouvoirs illimités pour cela. Jugez du résultat qu'aurait eu cette conduite. Ces gens admis à communion sans renoncer au procès, sans rétractation du schisme, uniquement pour célébrer une fête de caste à laquelle ils tiennent beaucoup, et écartant de leur propre autorité leur propre pasteur pour en appeler un autre de leur choix. C'est alors qu'ils auraient pu dire que les prêtres n'allaient à leurs églises qu'avec leur permission; qu'ils appelaient au contraire sans la permission de l'Évêque tous ceux qu'ils voulaient.

J'ai donc immédiatement fait savoir au P. Ghilini




qu'il n'eût plus à se mêler de cette affaire autrement que sous la direction du P. Ph. Genoys. J'ai investi ce dernier de pleins pouvoirs pour tout arranger en mon nom... Le Père exigera la déclaration simple d'obéissance non pas de tous les Rasheyins individuellement, mais des chefs d'Eglise seulement. Le prévenu fera en cour une motion dont Charles a donné la forme, pour se retirer du procès; il signera, non en public, mais seulement devant témoins, une rétractation portant qu'il demande pardon de son adhésion schismatique aux Goanais, et d'y avoir entraîné le peuple; qu'il reconnaît avoir encouru l'excommunication papale pour avoir traîné des suprs ecclésiastiques devant les tribunaux, et qu'il promet de ne plus se mêler de Madhu, ni de participer à aucun [illegible], mais qu'il sera jusqu'à la mort le sujet fidèle de l'Evêque de Jaffna et des pasteurs envoyés par lui. Sur ce, le P. Ph. Genoys est autorisé à lever l'excommunication, à l'absoudre selon une forme prescrite et un cérémonial indiqué, et à lui permettre de diriger comme de coutume la fête d'Olaitoduvay.

Pour les Rasheyins mariés devant l'autel, le P. Ph. Genoys est autorisé à revalider leurs

mariages, même à [...]
consanguinité, pour [...]
faits ou à faire - [...]
dispenser même de [...]
Je n'exige de pen[...]
Rasheyins à ceux [...]
pouvoirs aux diff[...]
déclaration d'évêque [...]
analogue à celle [...]
pareillement relevé[...]
Les pouvoirs donn[...]
que pour les Ra[...]
parlant. Cependant [...]
pas à portée, je [...]
Radh. du cont[...]
être traités com[...]
et à Dominique [...]
ont signé la dé[...]
à leur égard co[...]
plus, l'odear [...]
avoir accepté de [...]
demander pardon [...]
qu'il a fait [...]

...nées de cette affaire :
...la direction du P. St Genoys
...de pleins pouvoirs
...mon nom ... Le Père recevra
...schisme, non pas de tous
...ement, mais des chefs d'église
...en en cour une rétractation
...forme, pour se retirer du
...public, mais seulement
...tation surtout qu'il demande
...schismatique aux journaux, et
...de, qu'il reconnaît avoir
...ion papale pour avoir traîné
...devant les tribunaux, choquant
...des de Madden, ni de participer
...qu'il sera jusqu'à la mort.
...que de Jaffna et des pasteurs
...le P. St Genoys est autorisé
...tion, et l'absoudre selon une
...ecommandé indiqué et à lui
...comme de coutume la fête

...mais devant l'intrus,
...isé à revalider ceux

mariages, même à dispenser du 2me degré de consanguinité, pour les mariages déjà invalidement faits ou à faire - (et cela pendant 2 mois) - et à dispenser même de degrés multiples pour 3 cas. Je n'exige de pénitence de personne ...

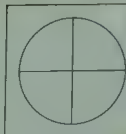
Relativement à ceux qui ont fait une délégation de pouvoirs aux Plffs ..... ils devront l'annuler par déclaration devant notaire ; faire une rétractation analogue à celle du precenti - et ils devront être pareillement relevés de l'excommunication.

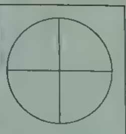
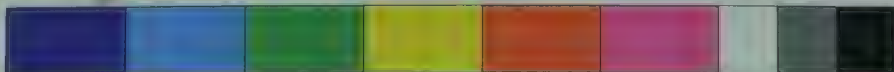
Les pouvoirs donnés au P. St Genoys ne sont que pour les paroisses de Mannar régulièrement parlant. Cependant, dans le cas où vous ne seriez pas à portée, je les lui donne aussi pour les paroisses du continent - Les 3 autres Plffs devront être traités comme le Precenti ... Quant à l'odear et à Dommingo et autres principaux meneurs, s'ils ont signé la délégation aux Plffs, on se conduira à leur égard comme ci-dessus marqué ; de plus, l'odear, dans sa rétractation, devra reconnaître avoir accepté de moi la charge de Moopu, et demander pardon de sa trahison et de tout ce qu'il a fait, soit entraîné ou retenu le peuple

dans la révolte ; il déclarera accepter les règlements de l'Évêque pour l'administration de Madr, & que si l'on le rétablit dans sa charge, il s'y conduira en fidèle serviteur.

J'ai dû donner ces pouvoirs de suite au P. St Geneys pour ne pas vous exposer à perdre une bonne occasion — Je vous les donne à vous-même pour tout le district ; vous ferez bien de prendre connaissance des ~~feuilles~~ de pouvoir envoyées au P. St Geneys et des lettres qui renferment mes instructions.

Je vous donne le pouvoir d'accorder des dispenses du 2me deg. ~~égal~~ de consanguinité pourvu qu'il n'atteigne pas le 1er à tous les Radheyians du district ~~[illegible]~~ pour tous mariages conclus ou à conclure — et je vous permets aussi d'accorder en 3 cas seulement — et en faveur de Radheyians exclusivement — dispense d'empêchements multiples, pourvu que ces empêchements soient de ceux dont vous ayez d'ailleurs pouvoir de dispenser, et avec la charge de m'en transmettre immédiatement après promulgation les formules écrites.



mais, laissez agir le P. St. Geneys à Maineur d'une manière libre et indépendante. J'ai voulu le mettre en position d'auxiliaire des pasteurs, pour ramener l'opinion égarée sur son compte, et lui gagner les bonnes grâces du peuple, lesquelles, au grand détriment de la discipline et du bon ordre, allaient toutes au P. Gb... peu capable de conduire de telles affaires d'une manière judicieuse. -

(Secret) Mr F. me fait savoir par sa dame qu'il n'a rien contre moi, qu'il ne sait pas en quoi il peut m'avoir déplu; qu'il désire être en bons termes avec moi; probablement, après son retour ici, il s'accordera avec moi. J'ai dit ceci au P. St Geneys..., que lui et vous soyez les seuls à le savoir)

Motion a été envoyée pour obtenir de placer sur notre liste les deux nouveaux témoins par vous désignés.

Nous ne citerons nos témoins qu'après Pâques; il y aura tout le temps pour cela.

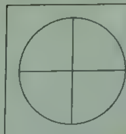
Les prières seront faites dans tout le Vicariat pendant tout le mois de mai. Une circulaire va être publiée pour cela.

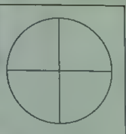




J'ai lu avec bien de l'intérêt tout ce
que vs me racontez de la Pêcherie. Combien
il est bon que vs y soyiez allé – Désormais,
ce doit être chose bien entendue –, J'espère
que votre santé ne s'en trouvera que
mieux – Comment va la souscription pour
l'école de Manmar? il est de votre devoir
de vs en occuper et de la pousser de votre
mieux – Cela n'empêche pas que vous n'en
fassiez une autre pour une Église à bâtir
à Selvatorre – ne vs préoccupez pas de
[illegible] d'où vs viendront les ressources pour
vivre et faire face à toutes vos nécessités; de
tels doutes doivent être loin de nos âmes apostoliques.
La Providence ne nous manquera jamais.
adieu. la Sr Estelle va un peu mieux.
Priez bien pour moi et croyez à toute mon
affection dévouée

+ [illegible] Év. de [illegible]
[illegible] de Joppe.



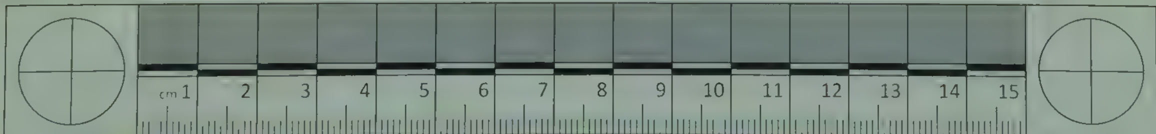




259 + L J. C & M I.

Jaffna le 17 juin 1874

Mon bien cher Père Supérieur,

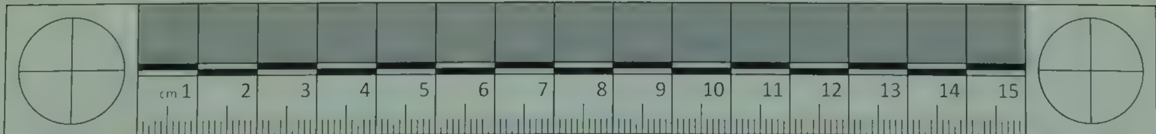
J'ai reçu votre intéressante lettre et y répondrai bien vite; mais, d'après une lettre qui vient de m'arriver du P. St Geneys, je vois que ce cher Père est dans une détresse complète, étant arrivé à peu près à son dernier sou.
Il est impossible que dans le district vous soyez absolument sans argent, et puis, vous devez en recevoir des pèlerins.
Pour nous, jusqu'à ce qu'avis



vous veniez de Paris, ce
qui ne peut guère tarder
plus d'une quinzaine ou
d'un mois, nous n'avons absolument
rien — Je vous écris donc en toute
hâte pour vous prier de remettre
immédiatement au P. St. Geneys
une somme de 15 à 20 livres
sterling. N'y manquez pas; j'y
compte. Si plus tard, vs êtes dans
le besoin, nous sommes là pour
vous aider —

Adieu: bonne santé: ne vous
laissez pas défigurer.....
J'ai été encore indisposé; mais je
suis bien maintenant.

Votre de cœur
+ Chr OMI Ev de M.
Vicap.



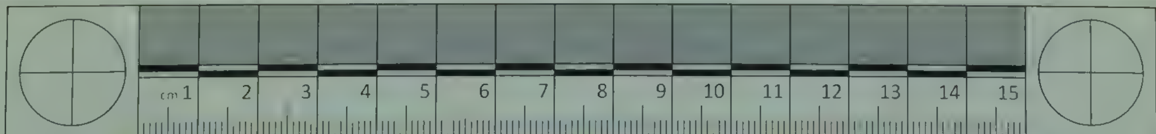
+ [illegible]

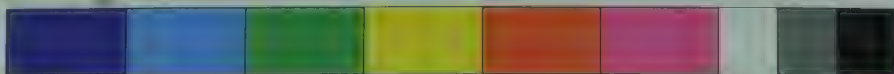
262. Jaffna le 18 juin 1874. 30

Bien cher Père Lebescond,

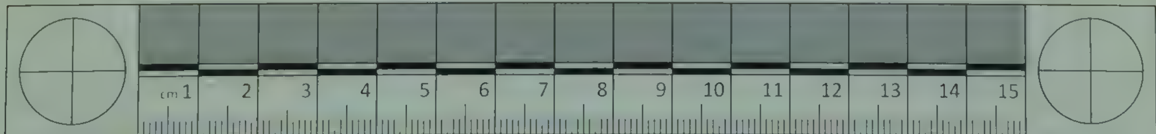
Dans votre lettre du 7, vous m'entretenez longuement des intrigues Wesleyennes à Manaar. Sans déprécier la force et les ressources de ces violents adversaires, je crois qu'il ne faut pas non plus s'en effrayer. Veiller est bien notre devoir; trembler ne serait ni justifiable ni digne de nous. Vs me parlez de mettre à Manaar un missre. vieux et habile qui sache bien l'anglais. Le P. St. Genevez remplit bien les deux premières conditions: le P. [illegible] remplirait la seconde - Pour le moment, aucun changement n'est possible. Votre district qui n'emploie 5 vieux missres n'a certes pas à se plaindre.

J'aimerais vs voir répéter vos visites





dans la mission de Pettalai; cela serait dû
bien au Père tant que je serai dans la
nécessité de l'y laisser; je suis heureux de voir
que vs avez arrangé les affaires de Pettalai.
Le P. Gourdon aurait dû attendre pr. les dépêchements
en question; néanmoins, je ne suis pas fâché
que ce soit fait. J'ai écrit au P. Ghilini une
lettre dont j'espère du bien..
Pour la fête de Madou, il me sera difficile
de vous contenter tout à fait. Je vais écrire
au P. Gouret de vs envoyer le P. Roux s'il le
peut, mais j'en doute. Le P. Flanagan, chargé
de l'orphelinat ne peut pas s'absenter ainsi. Je
verrai si le Père qui fera la mission de Nathalay
~~Puttans~~ y pourra aller.... Le P. Nédremie me
demande 2 pères pour St. Sébastien; je vais
être obligé en juillet d'aller à Batticaloa. vs voyez
que je ne puis pas vs aider comme je le voudrais.
Je vous ai écrit hier d'envoyer ₤20 au
P. St. Genevys. vs devez avoir reçu des offrandes et
vous pourrez certainement avancer cette somme; si
plus tard vs êtes ds le besoin, nous serons là
pour vs aider; mais pour le moment notre détresse
est absolue. Adieu bon courage, bonne
santé, bonne fête. votre de cœur
+ Chr. OMI Evêq.





47 + J. M. J. A.

Tilburg 9 octobre 1874

Mon Révérend et bien cher Père Brazin.

J'ai reçu votre lettre du 3 et les documents qui l'accompagnaient. J'ai déjà depuis longtemps écrit à notre avocat, M^r Lovinomu, lui donnant une idée complète des débats et du jugement; je ne vois guère ce que je pourrais y ajouter: il sera difficile de détruire certaines impressions fâcheuses; mais maintenant, nous n'avons pas à nous préoccuper de ce qui ne peut être corrigé; il faut prendre la chose dans l'état où le jugement l'a mise; et tâcher d'en tirer le plus d'avantages possible. J'espère que notre avocat pourra faire ressortir les prétentions du juge; on m'a écrit qu'il est à peu près sur ce...

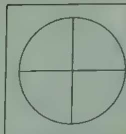
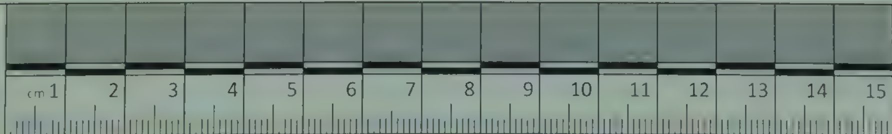
[illegible]

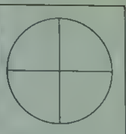
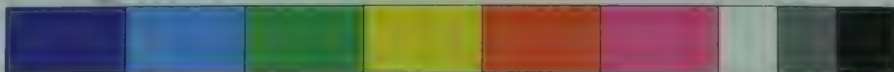




faire modifier le jugement.
Si Mr. [illegible] quitte [illegible]
ce sera un point gagné, pour
arriver en temps utile à la
[illegible]cation de nos yeux, surtout si
[illegible] Barnetto se concerne [illegible]
[illegible] de [illegible] probable [illegible]
[illegible] à la [illegible].

Il m'est difficile de [illegible] la question
de savoir qui doit faire la visite de [illegible];
je dois vous laisser à vous-même cette décision; il
est certain qu'il faut faire la visite [illegible] que
le [illegible] [illegible] que le temps
[illegible]. L'an prochain, on pourra voir de
faire une visite plus complète. J'espère aussi que
nos chers Pères conserveront bien leur santé,
quoique je voie avec peine les craintes doubles
[illegible] pierre est de ce [illegible] qu'on
[illegible] souvent on [illegible] [illegible] — Je compatis
bien à la misère de vos pauvres chrétiens et à vos
propres souffrances. C'est une crise à [illegible]; [illegible]
cela, nous avons lieu d'espérer des jours meilleurs.
Quoiqu'il en soit, toujours bon courage et [illegible]
l'œuvre de Dieu; il n'est pas étonnant que [illegible]
souffrir; nos souffrances sont encore moindres que celles qu'un
nombre de prêtres et d'évêques subissent ailleurs pour la
même cause. Modicum passos confirmabit. [illegible]
adieu; je vous bénis tous dans l'effusion de mon cœur
+ [illegible] [illegible]

+ L.J.C. & M.I.

443 [illegible] le 21 octobre 1874.

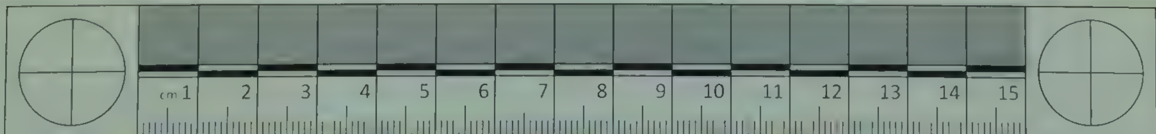
Cher Père Pouzin,

C'est à Eulavalai que j'ai reçu hier votre lettre du 16. Nous avons donné à Sillalai et Eulavalai une mission bien consolante de 15 à 20 jours ; ses fruits ont été 1,400 communions dont la grande moitié d'hommes parmi lesquels beaucoup de retardataires de nombre d'années ; x plusieurs baptêmes de païens ; réconciliations nombreuses ; deux cimetières consacrés ; pendant tout notre séjour, l'église a été presque continuellement pleine. Ça été pour moi un baume qui adoucit les douleurs venues d'ailleurs ; j'ai trouvé ce bon peuple si empressé, si attentif, si docile, si maniable. Dieu soit béni !

x 658 confirmations

Je crains que cette lettre ne vous arrive pas avant le 25 comme vous le désirez, vu les grandes pluies qui viennent enfin de commencer ; aussi

au besoin donc pour un moment. adieu ; donnez tous nos bons jours fraternels + [illegible]





je vous envoie un télégramme ainsi conçu:
<u>approve purchase 42 marcals with
well; at stated price; title in my name.</u>
Donc, il faut qu'on nous <u>vende</u> pour Rs 207.50
les 30 marcals de terre environnant l'Eglise
les 12 marcals appartenant déjà à l'Eglise et
le puits. Ce doit être un acte de <u>vente</u> [illegible]
non donation - Cependant, si on y tient, je
ne m'opposerais pas à ce que l'on fît 2 actes:
l'un de vente pour ce que nous achetons; l'autre
de donation pour les 12 autres marcals; mais
il serait mieux de ne faire qu'<u>un</u> acte de <u>vente</u>.
Vous ferez enregistrer de suite l'acte ou les actes.
Je n'aurais jamais consenti à un prêt ni de
Rs 500 ni de 200. vous avez bien fait de ne pas
vous prêter - J'ai justement horreur de ces prêts aux
Indiens. Vous prendrez sur l'argent que vous avez; et on
arrangera le tout après - Mais les comptes! les
comptes! pour l'amour de Dieu, envoyez-les vite.
Vous ne voulez pas nous arrêter dans nos comptes; tout
est reçu excepté Manner & Mantotte; faites savoir
au P. Gourdon de faire les biens toute autre affaire
cessante et de revenir de suite de Vanni, où [illegible]
ne lui permettront plus de rester désormais.

Je tiens beaucoup à avoir vite vos comptes; je dois avoir fini dans un mois tous mes comptes et rapports, comme je médite une longue campagne vers la fin de l'année.





537

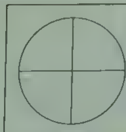
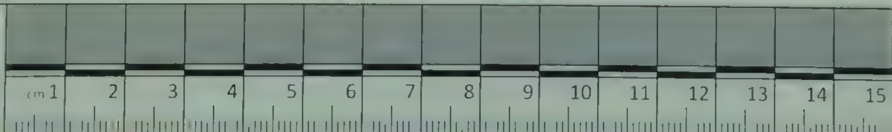
+ L.J.C. & M.I.

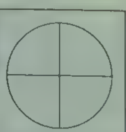
Jaffna 27 nov. 1871

Bien cher Père Pouzin.

Je vs remercie de votre bonne lettre du 21: j'ai lu avec consolation le récit de votre visite de Puculam, et je comprends le soulagement que vs éprouviez à être pour un temps en dehors de cette atmosphère surchargée de schisme et de révolte. Je vois q. vous aimez ces excursions; ce sommet de Kudiraimalai serait à ce qu'il paraît une belle résidence d'anachorète.

Je comprends qu'on ne pourra pas faire gd chose cette année pour mettre les champs d'Adampan en culture; faites le possible – Pour la maison, envoyez-moi le plan; je crois qu'il faut y modifier q.q. chose. Dès que nous aurons fini nos comptes, je vs dirai la somme que vs pourrez dépenser; de cette façon, il n'y aura pas lieu à se plaindre – Nos Pères doivent comprendre que je ne puis tout faire à la fois. J'ai fait énormément ces deux dernières années; le résultat est une gêne extrême; j'ai besoin de me reposer et de reprendre des forces. Plaise à Dieu, tout se fera, une chose après l'autre. Mais il faut bien se rappeler que Mantotte n'a pas d'intérêt particulier; ce n'est pas Mantotte qui aide Manaar; c'est la caisse



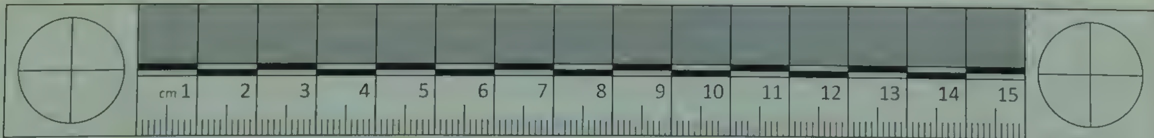

vicariale dont je suis l'administrateur — Les Pères de Mantotte n'ont pas à se plaindre de vous puisque vous ne faites qu'exécuter mes instructions; ce n'est pas à eux, mais à moi, de juger si les œuvres de Mantotte ou celles de Mannar sont les plus nécessaires. Il ne peut pas y avoir une administration dans une administration, une espèce d'imperium in imperio. Si le missre de P. Mahon se mettait en tête que les revenus de Ste Anne et des jardins appartiennent à cette mission, et devraient y être dépensés que deviendrait le Vicariat? Les revenus de Mantotte ne sont pas davantage le bien de la mission de Mantotte, mais du Vicariat.

Je ne saurais me plaindre assez de ce que certains Pères aient, comme vous le dites, fait des privations extraordinaires plutôt que de s'adresser à moi pour être secourus — je ne puis approuver cela; il y a un manque de simplicité qui n'est pas louable, et j'en éprouve une grande peine : ne suis-je pas le père de tous, et doute-t-on de ma volonté de venir au secours de ceux qui souffrent parmi les nôtres? L'économe de la maison de Jaffna n'a rien à faire avec les missions du dehors, excepté de rendre les services que sa présence à la capitale le met à même de rendre; mais il n'a rien à refuser, comme rien à concéder. C'est au Père Procureur et à moi que cette charge incombe; les paroles du Père dont vous parlez n'ont donc aucune portée. — J'ordonne au P. Gh... de manger de la viande comme tout le monde; ces économies sur l'estomac ne sont pas de celles que je puisse approuver ni même tolérer.

Fiskari est déchargé définitivement de Mantotte.

Relativement ...
à Jaffna, ...
établie : — ...
ces choses ...
manière ...
les lettres ...
d'autres choses, que l'on ...
difficile d'aller retour...
économe gardera ces ...
la chose demandée; et ...
l'accompagnera d'un ...
et son prix devant ...
toutes marque ...
Il faut que ...
demandent ce qu'ils ...
toute la peine du ...
celui-ci; donnent les ...
d'obligeance — ce qui ...
les Pères d'ici sans ...
autres.

Je vous rappelle que ...
Melizan, les Pères qui ...
délégués et toute la ...
Je n'ai pas aimé ...
demande sur la question ...
n'est pas religieux — ...
que ma sollicitude ...
assez ne pas répondre ...
son opinion? En ...
ou autrement contre ...
fait de la peine ...



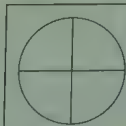
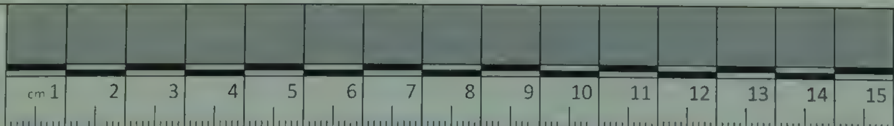
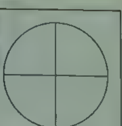
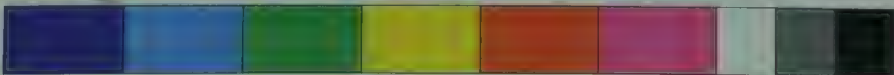


ministrateur – Les Pères de
plaindre de vous, puisque
mes instructions; ce n'est pas
ez si les œuvres de Mantotte
t les plus nécessaires. – Une
inistration dans une
d'*imperium in imperio*. Si
tait en tête que les revenus
tinctivement à cette mission,
me deviendrait le Vicariat? Les
t pas davantage le bien de
s du Vicariat.
adiez de ce que certains
[illegible] des privations
[illegible] à moi peut être
nes cela; il y a un manque
s louable. Si l'on éprouve
[illegible] je pus le [illegible] de tous, et
[illegible] venir au secours de ceux
[illegible] économe de la maison
[illegible] les missions du dehors,
[illegible] à [illegible]
[illegible] il n'a rien à refuser, comme
[illegible] procureur et à moi qui
[illegible] du Père [illegible] vous parlez
[illegible] créance au P. Gl[illegible]
comme tout le monde; ces
[illegible] pas de celles que je
[illegible] tolérer.

Relativement aux fournitures que vous demandez à Jaffna, voici la règle que nous avons établie: – Les miss.res du dehors demanderont ces choses, sur des notes séparées, d'une manière claire et précise, et non dans des lettres où il est question de beaucoup d'autres choses, que l'on ne garde pas, et où il est souvent difficile d'aller retrouver une demande. Le Père économe gardera ces notes jusqu'à ce qu'il ait fourni la chose demandée; et en envoyant celle-ci, il l'accompagnera d'un billet où le nom de l'article et son prix seront marqués; et ce prix sera en même temps marqué sur les comptes de chaque mission. Il faut que les miss.res s'y prennent à temps, pour demander ce qu'ils désirent, (car ici nous avons souvent toute la peine du monde à les obtenir avant un long délai); souvent les miss.res rejettent sur [illegible] l'obligeance ce qui résulte du délai des fournitures; les Pères d'ici souffrent de ces délais, comme ceux du dehors.

Je vous rappelle que vous êtes l'administrateur de Mantotte; les Pères qui s'y succèdent ne sont que vos [illegible]; et toute la responsabilité reste sur vous.

Je n'ai pas aimé la réponse du P. Gourdon à ma demande sur la quête de Mantotte. C'est poli; mais ce n'est pas religieux – Pourquoi à une simple question que ma sollicitude pour la santé de nos Pères justifiait assez, ne pas répondre par une simple expression de son opinion? En religion, on ne *proteste* ni solennellement ni autrement contre ses supérieurs. – Cette lettre m'a fait de la peine: j'admire le zèle et le dévouement,

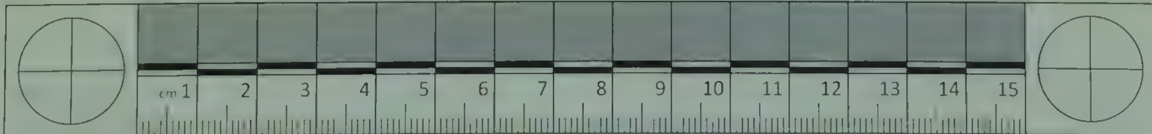
mais je compte peu sur le zèle qui n'a pas le contrepoids de l'humilité et de la soumission.

J'attendrai que le R. P. Pusney réponde directement à ma lettre. Dans l'état de gêne extrême où nous sommes et qui me met en ce moment dans de mortelles inquiétudes, je ne puis donner la permission vague qu'on me demande. Il faut qu'une demande précise me soit faite; alors, je tâcherai d'y correspondre de mon mieux. Combien pense-t-on qu'il faudrait permettre à chaque missre de donner cette année? Voilà ce qu'il faut dire. Quant à la supériorité ou la non-supériorité, ce sont des choses qui [illegible] nous ni ne les [illegible], ni ne les demandent; j'ajoute qui ne se craignent pas plus qu'elles ne se désirent. L'obéissance aveugle prévaudrait à tout, supplée à tout. S'il n'en était ainsi, je ne resterais pas un seul jour dans la position où je suis, et qui comporte bien d'autres responsabilités que celles d'un Supr. de district. Non recuso laborem, doit être notre devise à tous.

Vos dispenses matrimoniales sont signées, mais en tête, au lieu de votre nom et qualité qui devraient paraître, il y a simplement Ego infrascriptus, tandis qu'il faudrait: Ego Joannes Pouzin miss. etc. ... Je pense que votre harmonium est à Colombo avec d'autres effets qui attendent une occasion.

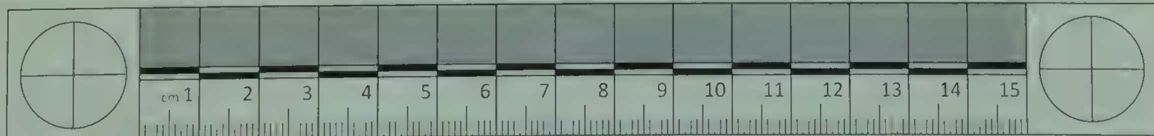
Quant à vous, cher Père, s'il vous est nécessaire pr votre progrès spirituel d'avoir de vous-même les opinions que vous exprimez, je ne puis bien de vous en dépouiller. Sachez pourtant que j'ai aussi mes opinions, et quant à votre placement, déplacement ou replacement, le bon Dieu seul sait ce qui en sera. Soyons prêts à tout: voilà tout ce que je puis vous dire en vous remerciant bien sincèrement de la générosité avec laquelle vous vous êtes toujours sacrifié pour ce pauvre district. Deus protector est depositum tuum servare. Le P. Pusney refuse la visite d'Ilupaikadavai!!! mais où en sommes-nous donc? Est-ce à lui de juger ce qui convient ou non? Je compatis bien à vos Pères dont tant de misères ont un peu aigri le caractère; mais avant tout, l'obéissance. Votre de cœur + Chr. [illegible] Ev. de Médéa vap.

Remerciez de ma part l'abbé [illegible] de Mandre pour son don de Rs 10, auxquels [illegible]




avant notre prochaine réunion, vous aurez
reçu les nouvelles feuilles de [illegible]
(portant 6 cas réservés) elles imprimeront,
et sont accompagnées de notes et d'explications
théologiques nombreuses et étendues,
de telle sorte, que le tout formera un petit volume.
Vous y trouverez de nombreux sujets de conférences
théologiques – Je désire aussi qu'à l'avenir, vous
nommiez à chaque réunion, un secrétaire de la
conférence, lequel rédigera en latin un résumé
substantiel, mais court de la discussion: on posera
d'abord la thèse – d'une manière très précise; on
~~[illegible]~~ la divisera en plusieurs points: ainsi
pour notre prochaine, vous avez choisi la question
des récidifs. Bien: voici donc l'ordre à suivre.

1° Quinam nomine recidivorum veniant?
2° ~~An~~ In quo recidivus differat a consuetudinario
3° In quo ab illo qui versatur in occasione proxima
4° Quando et quoties absolvi ~~[illegible]~~ debeat recidivus?
5° Quando et quoties absolvi possit?
6° Quando absolutio ei negari debeat.
7° An cum negari non potest, aliquando tamen differri non possit – et en voilà bien assez pour une conférence.





2

La résolution que vs avez prise d'employer vos loisirs à l'étude du Tamoul et de l'Anglais, mérite tous mes éloges et mes encouragements. Le tout sera d'y tenir.

[illegible] espère qu'avec des soins et de la prudence, la santé de nos chers Pères pourra se soutenir.

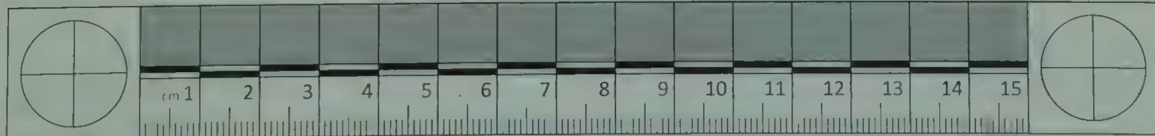
Je compte que vous ou un autre sera enfin allé à Puculam.

J'ai eu à vous demander de faire faire sans manquer par un des 3 missres de Mantotte et pour cette année seulement, la visite des Eglises de Ilupaikadhavei, & de Covilculam; j'ai mes raisons pour le demander; et je compte qu'on le fera de bon cœur et sans commentaire.

Une autre question se présente: Restera-t-on à Maddu cet hiver? Que vs en semble: répondez-moi au plus tôt. Si on n'y doit pas rester, je ne vois pas pourquoi 3 missres resteraient à Vangalai sans occupation et sans moyen de subsistance d'après ce que vs me dites.

J'ai à faire une remarque sur la phrase où vous dites qu'après l'avance que vs avez faite pour l'achat d'Adamben, vos fonds sont si bas que le P. St Genys pourra aller chercher sa ration ailleurs. Je ne puis m'empêcher

De [illegible]
Surtout à Mannar [illegible]
Communes, approu[illegible]
[illegible] jusqu'ici [illegible]
Vicariat: jusqu'ici,
propres; il le [illegible]
puissent en avoir: [illegible]
caisse propre, cette ca[illegible]
ds le district de toutes [illegible]
faudrait pas que les [illegible]
revenus et peu de cha[illegible]
Père de Mannar [illegible]
parceque Mannar ave[illegible]
du district que Madhu [illegible]
comme Mannar est au[illegible]
sous la dépendance du [illegible]
que le Procureur compt[illegible]
vs reste, [illegible]
Mannar, [illegible]
[illegible] d'abord, [illegible]
à vs envoyer [illegible]
Aussi je proteste [illegible]
je devais dire cette [illegible]
cherché à établir ent[illegible]
du Vicariat, entre les in[illegible]
Mannar — De fait, vou[illegible]
district; votre caisse est [illegible]
et les œuvres de Mannar [illegible]
Vicariat et du district [illegible]
donc à [illegible]
pour payer les [illegible]



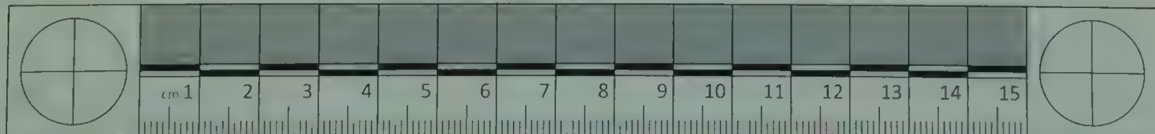
3

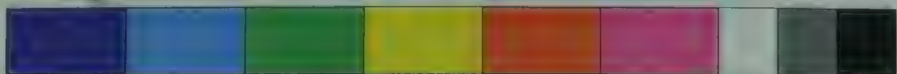
… avez pris d'employer vos
… Tamoul et de l'Anglais,
…ges et mes encouragements.
…t.

…s vains et de la prudence, la
…ères pourra se soutenir
…s ou un autre sera enfin allé

…mandes de faire faire sans
…des 3 miss.res de Mantotte
… seulement; la visite des
…adhuvei, & de Covilculam;
…ient le demander; et je compte
…en Cœur et sans commentaires
…suivante: Restera-t-on à
… [illegible] ; répondez …
…n'y soit pas restés, je ne
…3 miss.res resteraient à Vangalai
…sans moyen de subsistance
…site.
…marque sur la phrase où vous
… que vs avez faite pour
…lien, vos fonds sont si bas
…eys pourra aller chercher
…s. Je ne puis m'empêcher

[illegible] et la ferme. Les œuvres que soutient à Mannar le P. St Geneys sont des œuvres communes, approuvées de l'autorité: les fonds que vous pouvez avoir sont les fonds communs du Vicariat: jusqu'ici, les districts n'ont pas de fonds propres; il se passera encore du temps avant qu'ils puissent en avoir: d'ailleurs, même si le district avait une caisse propre, cette caisse devrait fournir à l'entretien ds le district de toutes les œuvres approuvées; et il ne faudrait pas que les miss.res de Mantotte qui ont des revenus et peu de charges pussent jamais dire: ce Père de Mannar nous dépense tout notre argent, parceque Mannar avec ses charges fait autant partie du district que Madhu avec ses revenus. Mais Mantotte comme Mannar est au point de vue financier absolument sous la dépendance du Procureur Vicarial, de cette sorte que le Procureur compte ds ses ressources l'argent qui vs reste, & dans ses charges, l'entretien des œuvres de Mannar, et quand vs avez de l'argent en main, il s'en sert d'abord pour subvenir aux dépenses de Mannar, sauf à vs envoyer des secours si plus tard vs en avez besoin. Aussi je proteste énergiquement contre cette distinction, je devrais dire cette opposition que l'on a plusieurs fois cherché à établir entre la caisse de Mantotte et celle du Vicariat, entre les intérêts de Mantotte et ceux de Mannar. De fait, vous n'avez point de caisse ds le district; votre caisse est une dépendance de la caisse Vicariale; et les œuvres de Mannar sont aussi bien les œuvres du Vicariat et du district que celles de Mantotte. Vous continuerez donc à donner au P. St Geneys l'argent qu'il lui faut pour payer ses maîtres; et quand vous aurez de



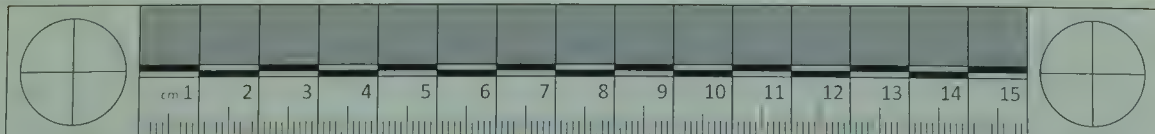


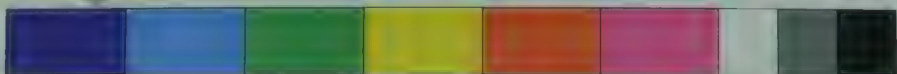
573 + L J C & M I 31 1

Jaffna 7 mai. 1874

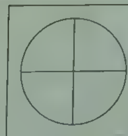
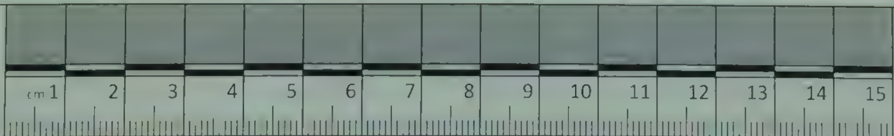
Mon bien cher Père Supérieur,

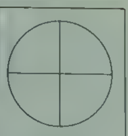
Je vs félicite de votre exactitude à convoquer nos Pères du District de Mannar pour les réunions et retraites prescrites par la règle, et je les félicite eux-mêmes de leur empressement à s'y rendre et à profiter des saints exercices qui s'y font. Je vous loue également d'avoir pensé à la conférence théologique. Seulement, pour que cet exercice soit profitable, il faut qu'il soit précédé d'un travail personnel sérieux, que le sujet de discussion soit bien précisé et restreint dans de telles limites qu'il puisse se traiter à fond dans le peu de temps consacré à son examen. Nous avions pris ici pour sujet: Quae sunt opera servilia prohibita die festo; et le sujet n'ayant pas trop d'étendue, a pu ainsi être traité assez complètement. Mais je l'avais fait connaître aux Pères, environ un mois d'avance; je vois avec plaisir que vous avez senti la nécessité de proposer le sujet d'avance. Seulement, vous aurez à retrancher la 2ème partie de votre programme; car





qui, si le Procureur pourra vous envoyer des
billets pour payer à ce Père ses
sommes dont il pourrait avoir
exceptionnellement besoin — Le grand
mal chez vous, c'est le désordre; je
n'ai jamais vu de district où les comptes soient
aussi négligemment tenus. Plusieurs semblent
n'avoir point de main courante pour y inscrire
leurs dépenses et recettes journalières, et de ne
composer leurs comptes de trimestre que sur des
notes éparses, et des souvenirs encore plus épars.
Le R. P. Gomez n'est pas le seul à blâmer là-dedans,
on peut même dire que ses comptes sont ordinairement
plus nettement écrits, mieux présentés que certains
autres; son défaut est [illegible] [illegible]. Je ne vois
pas qu'il se soit laissé gaspiller plus que d'autres,
ni pour une somme importante. Je dois le dire,
parce que c'est la vérité; il n'y a parmi vous que le
Rev. P. Passey capable de tenir des comptes. C'est
pourquoi, sans nommer de procureur de district, puisque
dans notre système il ne peut y en avoir, je charge
ce Rev. Père 1° de la tenue des comptes de Mantotte & Vanni,
y compris Madhu — et 2° de l'inspection des comptes
de Pessalai et de Mannar; & 3° je lui donne l'autorité
d'une surveillance générale de toutes les dépenses
du district; on devra s'adresser à lui pour toutes celles
qui ne sont pas ordinaires, et ce sera à lui à voir

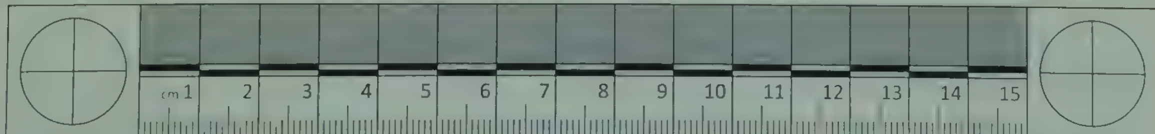






quand il écrira sur ces sujets. Il ne fera tout cela que avec notre assentiment. Ainsi ce sera avec lui que toutes ces questions d'argent seront traitées, ~~[illegible]~~ soit avec nous, soit avec les Pères. De cette façon, je suis sûr que tout ira bien. D'un autre côté, tous les Pères se rappelleront qu'ils sont religieux ; que l'argent qu'ils ont en mains n'est pas à eux, mais celui du Vicariat, qu'ils ne peuvent pas dépenser à leur gré, ni sans se compromettre sur le point du vœu de pauvreté. La nouvelle fois que je pourrai toucher cette question si grave, et j'espère que désormais, je n'aurai plus à faire d'observations à cet égard. Je vous envoie sous ce pli une circulaire pour tous les Pères....

Ce qui a été dit au cours des débats devant le tribunal de Mangalore, ne peut guère se corriger aujourd'hui. [illegible] ne se [illegible]. Je crois que [illegible] sera convaincu comme église de caste ce qui est certainement fort regrettable mais les témoins qui devaient nous soutenir et ne l'ont pas fait, n'auront qu'à se mordre les doigts s'ils en souffrent ensuite ; j'espère faire modifier les dispositions les plus contraires au droit de l'Evêque sur l'administration temporelle. –

de toutes ces [illegible]
précisément [illegible]
immédiat [illegible]
trustee [illegible]
de nom [illegible]
je crois tout ce que [illegible]
modifié de [illegible]
il faut [illegible]
avec humilité [illegible]
ceux [illegible]
de [illegible]
avec [illegible] autorité [illegible]
les conséquences [illegible]
[illegible]
qui [illegible]
d'autres circonstances [illegible]
[illegible]
fait communiqu[illegible]
chose certaine, c'est [illegible]
point appel en [illegible]
dit-on, qu'on [illegible]
de causer [illegible]
Permettez-moi [illegible]
[illegible]
[illegible]
contenter [illegible]
Vous auriez bien [illegible]



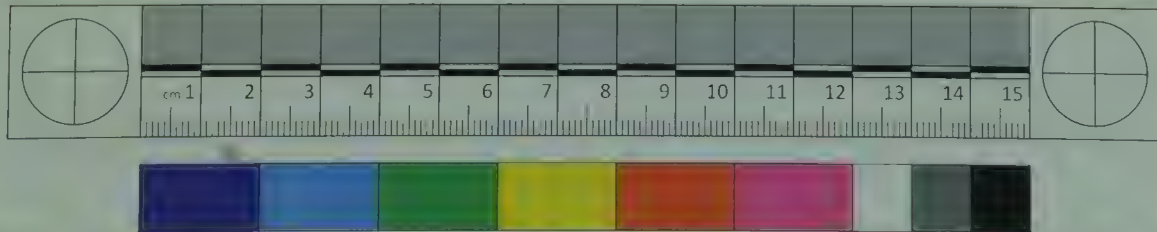


...voudrait-il. Il ne sera tant
... ressentiment? mais ce
...les questions d'examen
...t avec vous, soit avec les
...je suis sûr que tout ira bien.
...les Pères se suffisaient qu'ils
...argent qu'ils ont en mains
...celui du Vicariat; qu'ils
...toutes à leur gré, ni dans
...le point du monde -
...pour les jeunes
...vous, et j'espère que
...ai plus à faire d'observations à
...vrai sur ce point -
...les Pères...
...dans les écrits devant le
... ne peut rien corriger
...me conduit. Je crois
...comme église de
...tainement tout-à-fait; mais
...nous soutenir et ne peut.
...jusqu'à se mordre les doigts, s'ils
... j'espère faire modifier
...ement contraires au droit
...administration temporelle -

de toutes ces églises, qu'elles soient de pèlerinage, de caste ou de village; j'aime maintenant ma qualité et mes droits de trustee et faire modifier le système de nomination des chefs. mais c'est là je crois tout ce que nous pourrons obtenir. C'est similé de se livrer à ses mains et étouffer les regrets; mais il faut d'avoir accepté la position telle qu'elle est, avec humilité, paix et confiance en Dieu. - On croit souvent avoir trouvé des moyens infaillibles de réussir et on s'aperçoit de cette façon qu'on semble être que de l'autorité ne est connue, mais la responsabilité des conséquences pèsera sur elle. Mais il y a bien des choses qui vues d'un seul côté paraissent excellentes, qui en elles-mêmes ne le sont pas, à cause de bien d'autres circonstances très cachées que je suppose connues tout à fait compte, mais qu'il ne faut communiquer toujours ni à tous. C'est une chose certaine, c'est que, quoiqu'il arrive, je ne ferai point appel en Angleterre. - Je suis ici sur ma juge dit-on, qu'on le dise! Si j'ai là, j'aurai eu le temps de causer longuement avec nos défenseurs...

Permettez-moi de vous faire remarquer que dans vos dispenses de mariage, vous devez décliner tous vos noms et qualités et ne pas vous contenter de les désigner : infrascriptus.

Vous auriez bien pu communiquer aux Pères.



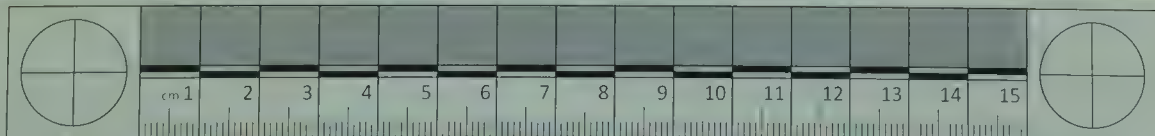
la note que j'ai inscrite sur les registres de mariage de Mannar ; du reste, je vous en envoie copie qui [illegible] régie.

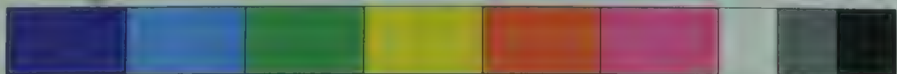
N'oubliez pas que personne [illegible] résidant à Madhu [illegible] l'administration et que les comptes doivent être tenus comme je l'ai prescrit [illegible] propre à Madhu.

Adieu, mon bon Père : je vous prie de maintenir tous les esprits dans la paix et tous les cœurs dans l'union la plus intime. Les différences de caractère doivent disparaître dans ce courant de charité mutuelle ; dites à tous nos Pères que j'ai pour eux un amour tout spécial ; [illegible] intérêts [illegible] de ce district [illegible] pour tous ces [illegible] Pères, cette tendresse toute spéciale que méritent ceux des compagnons dans le combat [illegible] fortune. Vos côtés qui [illegible]

je vous bénis tous et vous embrasse tous affectueusement en N. S. et M. I.

+ Chr. Ern. Ev. de Médéa
Vic. Ap. de Jaffna.



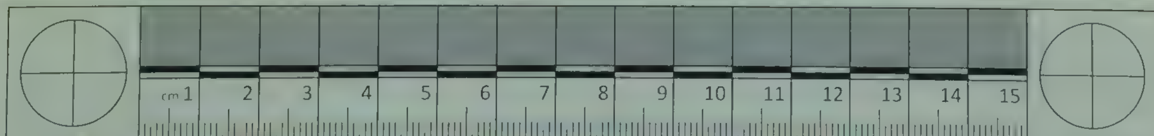


...ils morts? Sont-ils simplement absents?
Puisqu'on les connaît, ne pourrait-on pas envoyer un exprès dans leur village, et leur faire répéter cette déclaration ou devant le miss^re le plus voisin, ou devant un officier civil? on craint-on qu'ils ne s'opposent au mariage en haine du christianisme et ne fassent une déclaration fausse pour l'empêcher? Quelles raisons a-t-on de craindre cela? Ne craint-on pas plutôt que cette démarche n'amenât la révélation d'un mariage antérieur que l'on veut cacher?

Si les parents sont morts, ou qu'il conste que [illegible] qu'ils avaient, jamais eu de raisons de cacher le mariage précédent de leur fils, ils en auraient maintenant d'affirmer l'existence d'un mariage non existant, alors,

S'il en est ainsi, les témoins de seconde main, c.à.d. ceux qui rapportent ce qu'ils ont une fois entendu dire aux parents, pourront être entendus sous la foi du serment. On leur fera les questions suivantes:

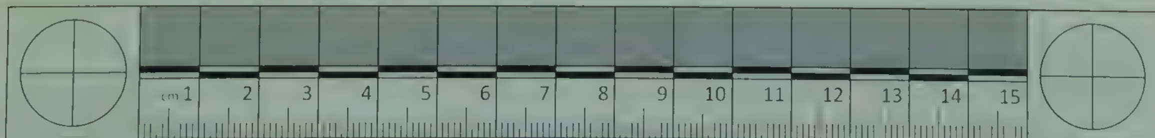
A quelle époque, en quel lieu, à quelle





occasion avez-vous vu les parents du jeune homme? Comment ont-ils été amenés à vous dire que leur fils n'était pas marié? Était-il alors question de le marier à Mantotte? Quel âge avait alors le garçon? Le garçon est-il retourné depuis dans son pays? S'il n'y est pas retourné, savez-vous et comment le savez-vous qu'il ne s'est pas marié à Ceylan, à Mantotte, ou dans quelqu'autre lieu de l'île? Si au contraire le jeune homme est retourné dans l'Inde, comment savez-vous qu'il ne s'y est point marié alors? Combien de temps y est-il resté? (Évidemment dans ce dernier cas, le témoignage antérieur des parents n'aurait aucune valeur pour les temps subséquents.)

Ces questions seraient [illegible] ~~faites séparément pour~~ chaque jeune homme — Les témoins devraient être séparés, pour qu'il n'y ait point d'entente entre eux; et s'il y avait divergence, il faudrait beaucoup de tact dans ces questions qu'on leur ferait dans une cross examination pour ne pas ~~leur laisser deviner cette~~ divergence et ne pas les mettre sur la voie d'une réponse plausible à imaginer.



...les parents du jeune homme ?
...été amenés à vous dire que
...marié ? Était-il alors
...à Mantotte ? Quel âge
...garçon ? Le garçon est-il retourné
...pays ? S'il n'y est pas
...et comment le savez-vous
...à Ceylan, à Mantotte,
...l'île ? Si au contraire
...retourné dans l'Inde,
...[illegible]
...de temps y est-il resté ?
...cas, le témoignage
...aucune valeur
...[illegible]).
...séparément pour
...témoins devront
...il n'y ait pas [illegible]
...avait divergence, il
...trait dans les questions
...cross examination
...laisser deviner cette
...les mettre sur la voie
...possible à imaginer.

L. J.-C. et M. I.

Jaffna 18

No

Au Rév. P.

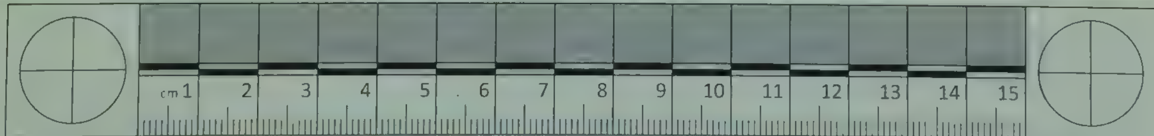
Réponse à sa lettre du 18

Mon Révérend et Cher Père,

Les questions et les réponses seront écrites, signées des témoins et de vous et me seront envoyées avec vos observations sur le plus ou moins de foi qu'il vous semblera devoir être attaché à ces dépositions. [illegible] toutes les circonstances qui rendraient plus ou moins probable l'un ou l'autre cas ([illegible] ou non-mariage). Sur cela, je prononcerai mon [illegible] et vous enverrai les [illegible] que la [illegible] nécessite [illegible] cette [illegible] est en ce moment l'objet de notre examen.

C'est de la sorte que nous agirons dans tous les cas analogues. C'est la marche que la prudence et les instructions de Rome nous indiquent. Le plus tôt votre réponse me parviendra, le plus tôt aussi vous aurez ma décision. Je suis votre tout affectionné [illegible]

[illegible]





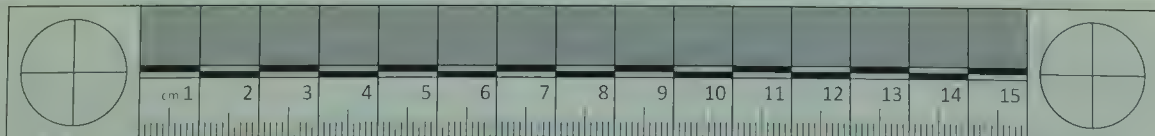
N° 20 + L. J. C. & M. I. 35

Jaffna 11 janvier 1875

Bien cher P. Pouzin.

Je réponds ici à votre cas matrimonial. Deux jeunes gens de l'Inde d'environ 22 ans, demandent à épouser deux filles également originaires de ce pays, mais à votre connaissance venues ici dès leur enfance. — On a écrit dans l'Inde pour savoir si ces garçons (encore païens) ne s'y étaient pas mariés: on n'a pas de réponse, quoiqu'un long temps se soit écoulé... On ne peut obtenir aucun témoignage direct constatant l'état libre de ces deux jeunes gens; mais on a le témoignage de personnes qui déclarent avoir entendu les parents de ces jeunes gens dire qu'ils n'étaient pas mariés.

D'abord, cette déclaration des parents est-elle digne de foi? avaient-ils ou non à l'époque où ils sont dits l'avoir faite, intérêt à cacher un mariage pré-existant? Pensaient-ils alors à marier leurs fils à Ceylan? — Pourquoi ne pourrait-on pas obtenir deux la réitération de cette déclaration?





N° 21 [illegible]

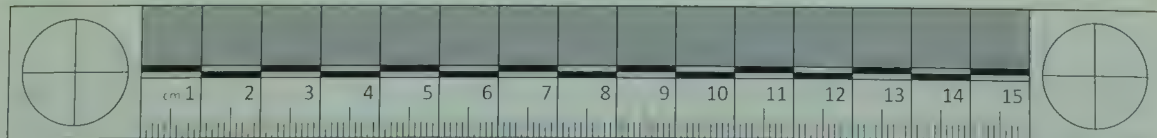
[illegible] 11 janvier 1875

Bien cher P. [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] Vous

[illegible] la créance que méritent les bruits qui circulent ds vos pays, quand je vs dirai que [illegible] P. Pussang qui avait [illegible] avocats, [illegible] [illegible] cas serait appelé avant le mois de mai ? Pourquoi me presser de me rendre à Colombo ? [illegible] le P. Pussang a voulu donner les détails sur ce cas à Mr Dias ; celui-ci lui a dit qu'il vaudrait mieux [illegible] en par[illegible] [illegible] [illegible] [illegible], il oublierait ce qu'on lui dirait maintenant — De [illegible] cet avocat a dit que ma présence à Colombo ne [illegible] ~~serait~~ ni nécessaire ni utile — L'affaire se décidera entièrement d'après les "proceedings" : il n'y a plus moyen d'y ajouter, retrancher, expliquer quoique ce soit — Ainsi, mon bon Père, restez tranquille et ne vous tourmentez pas en vain. Cela n'avancerait rien. Vous insistez je crois mal à propos sur ce que je dois faire, les personnes que je dois appeler à mon aide. Ce sont, mon cher, des [illegible] où je reçois volontiers une suggestion ;

[illegible] je [illegible] [illegible] que l'on [illegible] [illegible],
[illegible] [illegible] [illegible] lait, [illegible] que je dis [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] mais pas cette personne. on [illegible]
[illegible] [illegible] doigts mais trop tard –" Tout ce
que nous avons à regretter dans ce cas, est hélas!
fait, passé depuis longtemps et irrémédiable.
[illegible] espère dans la protection de [illegible]
pour en empêcher les effets qu'on pourrait
en craindre – Soyez donc tranquille – tout
ce qui a pu être dit de [illegible] [illegible] fait, une
[illegible] agitation [illegible] nous [illegible] pas
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] faire à moi-même [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] de choses que, si elles arrivaient
je puis me dire n'avoir absolument pas
[illegible] [illegible] – [illegible] à toute ma tendre affection
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]





107 + L.J.C. & M.I.

Kurunégala le 10 mars 1875

Mon bien cher Père Pouzin,

J'ai reçu vs deux lettres des 22 et 28 février. Je vs félicite bien de votre rétablissement de la crise douloureuse et passagère que vs avez éprouvée; je rends grâces à Dieu de nous avoir épargné une nouvelle épreuve, celle qu'eût été une maladie chez vous ds les circonstances présentes.

J'ai été bien peiné des choses que vs me communiquez; ce n'est guère le moment de se laisser aller à des vues naturelles: nous devrions tâcher de mériter la miséricorde divine par une plus grande fidélité à nos devoirs de religieux; ces boutades où l'homme naturel a le dessus ne sont guère convenables nulle part; mais certainement elles sont dangereuses sur le champ de bataille.

La maladie du P. Gouret m'oblige à le retirer du poste où pendant tant d'années, il a si bien servi les intérêts de la mission; et son changement en amènera d'autres, spécialement dans votre district. Je pars dimanche prochain pour Ste Anne; j'en reviendrai le lundi saint à Chilaw où ns ferons les fêtes de Pâques: il est probable que ce sera alors que je déciderai les changements. En tout cas, le P. Pulbacq ne pourra partir qu'après Pâques. Je demande donc au cher P. Gourdon avec instance de rester jusqu'alors à Maddu. Lorsqu'il s'est agi de savoir si on continuerait à garder ce lieu, prévoyant combien fatigante serait cette garde, je n'ai voulu me décider à la

continues que sur l'avis motivé de ceux qui en devaient porter le fardeau. Vs savez quelles réponses me furent faites – Il ne faut plus y revenir. Si le Père Gourdon est indisposé par un si long séjour dans ce lieu malsain, alors, il ira remplacer provisoirement le P. Ghilini à Pessalai et celui-ci ira à Muddu. Quant à la visite de Vanny, elle devra être retardée jusqu'à nouvel ordre. De Chilaw, je ferai connaître le plus tôt possible, les nouvelles dispositions que les circonstances m'imposent. Je n'ai pas besoin de dire que je compte sur le dévouement et le désintéressement absolus de tous nos Pères pour me faciliter ces arrangements nécessaires; mais je crois pouvoir dire dès maintenant que j'aurai besoin du zèle du P. Gourdon ailleurs qu'à Vanni, et ainsi, ses projets pour cette mission seraient pour l'heure prématurés – J'ai fait à Marawila et à Jinittiya [illegible] visites bien fructueuses; plus de 500 confirmations, et près de 1500 Communions, d'hommes surtout. Je suis allé voir le Govt. à Kandy, dans mes difficultés avec le Department. P. I. J'ai obtenu victoire complète, et plus même que je n'espérais – Je suis occupé à prêcher la retraite de nos Srs ici; je dois aussi préparer un résumé du cas pour nos avocats avec lesquels je dois avoir une conférence le samedi après Pâques. En revenant de Kandy l'autre jour, j'ai voyagé avec Mr. Ferdinands et me suis longuement entretenu de notre cas; cette rencontre a été toute providentielle.

Je vous quitte étant si pressé; croyez à toute ma tendre affection. Votre en J & M I

+ Chr. OMI Ev. de M.

P. S. Peut-être Dieu fera-t-il sortir du bien du scandale que vs me mentionnez; c'est pourtant triste que ce pauvre peuple trouve les exemples du mal chez ceux qui devraient être leurs pasteurs.

112 + L. J. C. & M. I. 3A

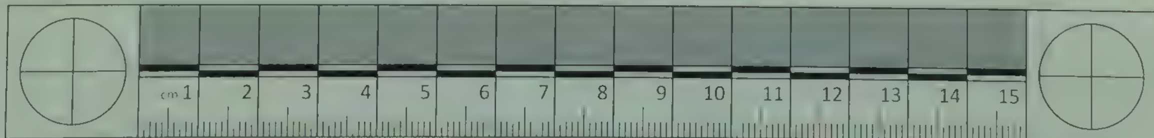
Kurunégala le 15 mars 1875

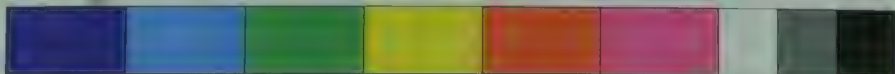
Cher Père [illegible],

Avant de partir pour Ste Anne, ce que nous ferons cette nuit, je veux répondre à une question de ma dernière lettre à vous.

Vous êtes dans l'erreur en pensant que j'ai excommunié nommément aucun des révoltés. Je l'avais fait dans le temps pour certains qui s'étaient mariés devant le prêtre de Goa; mais vous oubliâtes de promulguer cette sentence qui se trouve ainsi par le fait, non avenue, et depuis, je n'ai moi même rien fait. Ainsi donc, 1° ceux qui se sont ainsi mariés, ne sont pas excommuniés ni nommément, ni de droit commun. Seulement en langage ordinaire, ils mériteraient de l'être, comme l'a été un individu de Chilaw pour le même crime, et ils seraient passibles de pénitences que je laisse à votre jugement d'imposer ou non, d'augmenter ou de diminuer, selon qu'il vous semblera mieux.

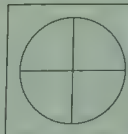
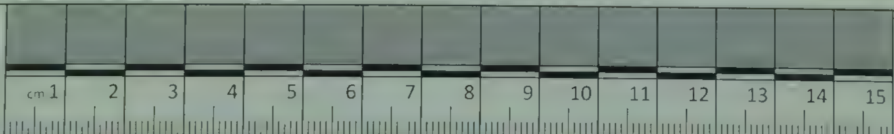
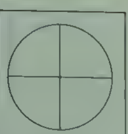
2° Ceux qui ont pris part au procès intenté





entre nous, c. à. d. les Plaintiffs et les intervenants sont excommuniés de droit commun censure réservée au Pape. — Je pourrais sans doute vous donner le pouvoir de les absoudre; mais le cas est si grave, et il est si important de leur faire sentir l'énormité de leur faute, que je crois devoir maintenir la réserve à leur égard; il est d'ailleurs juste qu'ayant outragé leur Évêque, ils lui demandent pardon à lui-même. Cela leur sera bien facile, puisque je suis disposé à leur pardonner et à ne leur imposer qu'un minimum de pénitence. Il y a des garanties à obtenir d'eux tant que le procès est encore devant la Cour Suprême, et je crois que la sagesse demande que je fixe moi-même, après consultation avec des hommes de loi, ce qui doit être fait, et la forme à suivre. Du reste, je n'ose pas espérer que vous ayiez à traiter cette question —

3° Les faux témoins, s'il y en a, sont grandement coupables; mais ils ne sont excommuniés ni de droit commun ni ab homine; la réserve de leur cas n'est de ma part qu'une mesure ~~de pure~~ d'administration que la prudence me semble demander — Je crois que le cas sera rare; mais s'il se présentait, il serait bon que j'eusse la liberté de prescrire ce que nos droits et le bien de notre cause me sembleraient exiger. Réduits à ces proportions nécessaires, la —


Vivre ne peut avoir aucun inconvénient; elle ne saurait arrêter aucun mouvement <u>réel</u> de retour; elle contribuera à ce que nous ne soyons pas trompés de nouveau. Domingo Parihari's case m'est aussi réservé.
Quant à tous les autres, recevez-les sans condition aucune, si ce n'est celle sans laquelle aucun pardon n'est jamais donné, à savoir la promesse de ne plus retomber. Il ne sera pas nécessaire maintenant de parler des adhésions écrites ou non écrites à la juridiction de Goa, puisqu'en refusant de continuer à célébrer leurs mariages les prêtres de Goa renoncent implicitement à cette adhésion. Vous n'avez donc à demander qu'une simple promesse <u>verbale</u> de ne pas retourner au schisme et de se séparer des excommuniés....; sur cela, vous leur donnerez pour l'édification publique (à l'Église) ~~et~~ revêtu du surplis et de l'étole) une absolution extérieure et vous les admettez aux sacrements. Seulement, il serait bon de garder sur un registre une liste exacte de ces retours, de leur date, du lieu ~~où ils~~ et des personnes........
Seulement, suivez tous à Mantotte et à Mannar une marche uniforme.

Je ne saurais pourvoir de Jaffna à tous les besoins du Père St. Geneys; je lui ai donné £ 30 à mon passage; il m'écrit que c'est

L. J. C.
et
M. I.

Jaffn[a]

No
Au Rév. P.

Réponse à sa
lettre du
18

Mon[...]

presque tout dépensé [...]
recevoir <u>tout</u> de Jaffn[a ...]
des écoles, mais pour [...]
dans une gêne qu'une [...]
vient de rendre encore [...]
subvenir à tout: il [...]
trouver sur les lieux [...]
devez venir en aide [...]
par le passé, pour qq. [...]
phrases du P. Gourdon[...]
lui défends d'employer [...]
Maddu. Du reste, je [...]
long temps. Quant à [...]
C'est bien chose inut[ile ...]
pas en pays singhala[is ...]
que la langue peut [...]
Attendez les prochains [...]
verra mieux ce qui lu[i ...]
Adieu; ce soir nous [...]

votre de Cœur [...]

…uir aucun inconvénient;
…rêter aucun mouvement.
… contribuera à ce que nous ne
…és de nouveau. Domingo
…'est aussi réservé –
…tres, recevez-les sans condition
… celle sans laquelle aucun
…is donné, à savoir la promesse
…bet – Il ne sera pas nécessaire
…rler des adhésions écrites ou
…uridiction de Goa, puisqu'en
…uer à célébrer leurs mariages
…renoncent implicitement à
…ous n'avez donc à demander
…romesse verbale de ne
… schisme et de se séparer
… …; sur cela, donnez leur
…édification publique (à l'église)
…lis et de l'étole) une absolution
…es les admettez aux sacrements
… soin de garder sur un
…exacte de ces retours, de leur
… et des personnes……..
…us à Mantotte et à Mannar
…forme.
…revenir de Jaffna à tous les
…Geneys; je lui ai donné
…nge; il m'écrit que c'est

L. J. C.
et
M. I.

No
Au Rév. P.

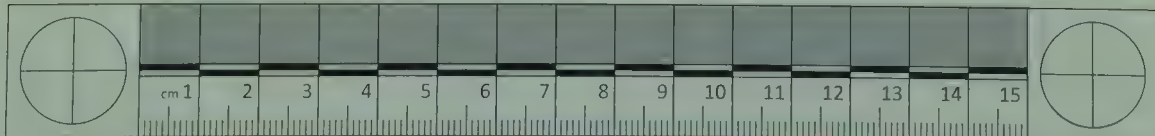
Réponse à sa
lettre du
18

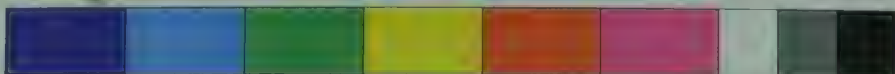
Mon Révérend et Cher Père,

presque tout dépensé, et il semble s'attendre à recevoir tout de Jaffna, non seulement pour les écoles, mais pour vivre. Or, nous sommes dans une gêne qu'une circonstance nouvelle vient de rendre encore plus pressante; je ne puis subvenir à tout: il faut qu'on s'ingénie pour trouver sur les lieux qqs ressources, et ~~…~~ vous devez venir en aide au P. St Geneys, comme par le passé, pour qq. chose au moins. Les belles phrases du P. Gourdon ne signifient rien; je lui défends d'employer à son gré les revenus de Madhu. Du reste, je ne l'y laisserai pas longtemps. Quant à l'étude du singhalais, c'est bien chose inutile pour ceux qui ne sont pas en pays singhalais; ~~pa~~ c'est dans ces pays que la langue peut s'apprendre et non ailleurs. Attendez les prochains changements et alors, chacun verra mieux ce qui lui sera utile et praticable.

Adieu; ce soir nous partons pour Ste Anne

votre de cœur + Chr. oblt Ev. de Ms ap.





112

+ L. J. C. & M. I.

38

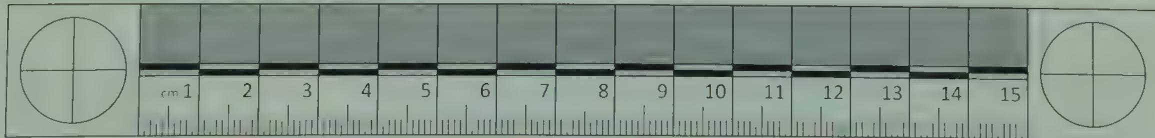
Kurunégala le 15 mars 1875

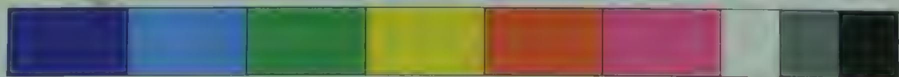
Cher Père [illegible],

Avant de partir pour Ste Anne, ce que nous ferons cette nuit, je veux réparer une omission de ma dernière lettre à vous.

Vous êtes dans l'erreur en pensant que j'ai excommunié nommément aucun des révoltés. Je l'avais fait dans le temps pour certains qui s'étaient mariés devant le prêtre de Goa; mais vous oubliâtes de promulguer cette sentence qui se trouve ainsi par le fait non avenue, et depuis, je n'ai moi-même rien fait. Ainsi donc, 1° ceux qui se sont ainsi mariés, ne sont pas excommuniés ni nommément, ni de droit commun : seulement en temps ordinaire, ils mériteraient de l'être, comme l'a été un individu de Chilaw pour le même crime, et ils seraient passibles de pénitences que je laisse à votre jugement d'imposer ou non, d'augmenter ou de diminuer, selon qu'il vous semblera mieux.

2° Ceux qui ont pris part au procès intenté





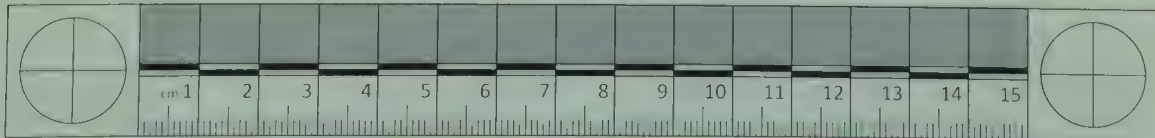
120 . + L.J.C & M.I

Chilaw le 24 mars 1875

Mon bien cher Père Pouzin,

Votre chère lettre du 15 m'a joint ici ce matin à mon retour de Ste Anne où je suis allé accomplir mon voeu de chanter une messe d'action de grâce pour la guérison du cher P. Gouret. J'ai été fort consolé de son contenu : la lettre du P. Gr. est tout à fait ce que l'on pouvait attendre d'un religieux fidèle : j'aime ceux qui reconnaissent ainsi leurs fautes. Tous nous en pouvons commettre : mais les avouer et en demander pardon est ce que tous ne font pas. Traitez donc ce bon petit Père avec toute la tendresse possible, et dans l'occasion dites-lui combien sa religieuse démarche m'a consolé. Je ne suis pas censé savoir ce qui s'est passé, et ne lui en parlerai pas.

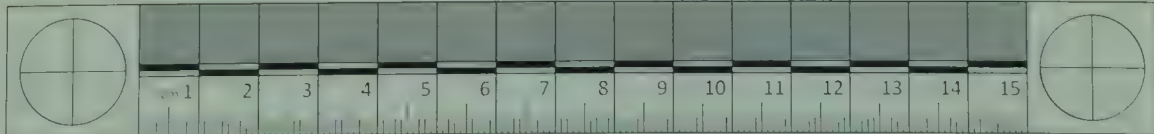
Vous avez dû recevoir ma lettre du 15 mars





où je vous disais que je ne me réservais que
le cas de ceux qui ont pris part au procès comme
plaignants, intervenants ou faux témoins;
et que pour tous les autres vous étiez autorisés
à les recevoir sans d'autre condition que la
promesse écrite de ne plus retourner au
schisme ni faire de Cuáppam.

Je n'ai pas reçu la lettre ds laquelle vs me
demandiez une dispense matrimoniale pour
[illegible] Kurewil; elle se sera perdue, ou
[illegible] été courir elle aussi après moi; car,
ce temps-ci, j'ai été un vrai Juif errant.
Je vous envoie, prorogées pour 6 mois, les
facultés que je vous avais données l'an
dernier: j'y ai ajouté ce qui était nécessaire
vu les circonstances. Faites-en une copie que
vous certifierez pour le P. [illegible]; car c'est
à vous deux seulement que ces facultés
sont données. Je vous ai dit que je
permets à tous les Pères de recevoir comme
ci-dessus tous les enfants prodigues que la
grâce Divine leur enverra; mais les
facultés de dispense sont pour vous 2 seuls



& s'il y a nécessité, vous pourrez subdéléguer le N.° 2. seulement aux autres Pères.. selon votre sagesse pour un, deux ou plusieurs cas.

Il sera bon de faire savoir de côté et d'autre que vous avez reçu des pouvoirs particuliers pour la réconciliation des rebelles et pour leurs mariages; car, bien que dans la rage du moment, ces gens-là contractent des mariages invalides, je suis bien certain qu'ils ne sont pas tranquilles et qu'ils aimeraient bien mieux les contracter validement. Il est probable aussi que la perspective de pouvoir légitimement contracter un mariage désiré entre parents, déciderait bien des rebelles à se détacher du parti.

Je publierai bientôt le jubilé: ce sera une nouvelle occasion de travailler au retour de toutes ces brebis égarées.

Du courage! Le temps ne sera pas toujours à l'orage, ni toutes les années semblables à l'année 1874, de si triste mémoire.

On prie ..
pour notre s...
prières n'auro...
Du reste, le ...
avant ...
bruits contr...
dans vos pa...

Je veux bie...
à Navetculus...
... la
vrai de bon ...
participent ...
doivent recueil...
je consens à c...
l'individu ...
gratis comme ...
vu que vous ...
puis le prendre ...
propose pas de ...
causé que des dé...
Européens, et qui ...
que vous n'a...

Il est probable ...
rentrer à ...
pour passer par, ...
aurais ordonné ...
tard: avant de ...
mais soignez ...
... cordial ...



vous pourrez subdéléguer
t aux autres Pères.. selon
cis, dans un plusieurs cas.
s savoir de côté et d'autre
des pouvoirs particuliers
n des rebelles et pour
bien que dans la rage
là contractent des
je suis bien certain qu'ils
illes et qu'ils aimeraient
ntracter validement. Il
ne la perspective de
ait contracter un mariage
ts, déciderait bien des
es sa partie.
ntif le jubilé : ce sera
ion de travailler au
s brebis égarées.
temps ne sera pas toujours
les années semblables
s, de triste mémoire.

On prie de toute la Congrégation en Europe pour notre succès : j'espère que tant de prières n'auront pas été faites en vain. Du reste, le jugement ne sera pas prononcé avant mai ou juin. Ne croyez rien des bruits contraires que l'on ferait courir dans vos parages.

Je veux bien que l'on établisse une école à Navetculam : il y a déjà 3 ans que j'en avais fait la proposition : je ne vois pas, il est vrai de bon œil que les chrétientés ne participent point à ces œuvres dont elles seules doivent recueillir les fruits : mais vu les circonstances, je consens à cette fondation. Quant au fils de l'individu dont vous me parlez, je le recevrai gratis comme externe à notre école de Jaffna ; mais vu que nous n'avons pas de pensionnat, je ne puis le prendre comme pensionnaire : et, je ne me propose pas de rétablir le pensionnat qui ne nous a causé que des déboires, lorsque nous avions des frères Européens, et qui serait une impossibilité maintenant que nous n'avons plus de frères.

Il est probable que je prendrai le steamer, pour rentrer à Jaffna : désormais, la saison est trop avancée pour passer par Mannar — Si j'avais pensé, je vous aurais ordonné de manger gras ; maintenant, c'est trop tard : avant de recevoir cette lettre, vous aurez chanté Alleluia. Soignez bien votre santé ... et croyez à tout mon cordial dévouement. + Chr. Étienne Év. de Médéa
vic. ap. de Jaffna

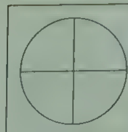
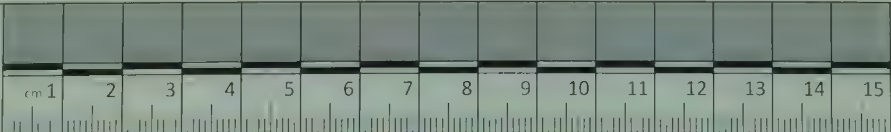
120 + L. J. C. et M. I. 39

Chilaw le 24 mars 1875

Mon bien cher Père Pouzin,

Votre chère lettre du 15 m'a joint ici ce matin à mon retour de Ste Anne où je suis allé accomplir mon voeu de chanter une messe d'action de grâce pour la guérison du cher Fr Gourit. J'ai été bien consolé de son contenu : la lettre du P. Gh. est tout-à-fait ce que l'on pouvait attendre d'un religieux fidèle : j'aime ceux qui reconnaissent ainsi leurs fautes. Tous nous en pouvons commettre : mais les avouer et en demander pardon est ce que tous ne font pas. Traitez donc ce bon petit Père avec toute la tendresse possible, et dans l'occasion, dites-lui combien sa religieuse démarche m'a consolé. Je ne suis pas censé savoir ce qui s'est passé, et ne lui en parlerai pas.

Vous avez dû recevoir ma lettre du 15 mars



167.

40

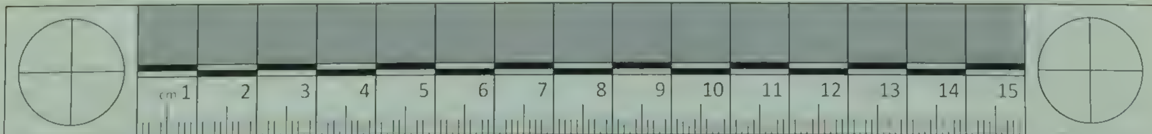


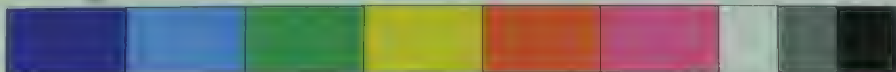
Jaffna 27 avril 1875.

Bien cher P. Pouzin —

J'ai dû enfin, pressé par les circonstances faire des changements; l'un amenant l'autre ils se trouvent être plus nombreux que je n'eusse voulu. Les voici:

Les RR. Pères – Pouzin supérieur Puttalam.
Mélizan administrateur Ste Anne et jardins
Pouzin curé de Puttalam et (Akkaraipattu ou Calpentyn) nous verrons plus tard avec le P. Roux pour vicaire.
Mélizan curé Akkaraipattu ou Calpentyn.
Gourret ... Caïts ...
St Genys . Jaffna
Boisseau supr. Mannar Mantotte
curé Mantotte N. et administrateur de Madhu

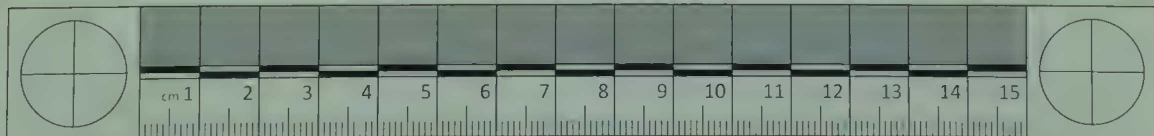


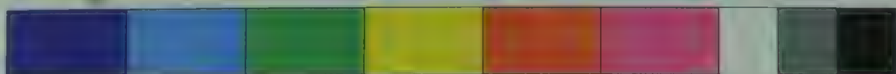


je ferai partir le P. Jourdheuil.
Vous pourrez ou l'envoyer à Mamour jusqu'à l'arrivée du P. Trouchet et en ce cas il aurait des pouvoirs pour Mamour, ou le faire venir à Mantotte selon que vous jugerez le mieux. Le P. Trouchet parti hier pour Mullaitivu où il va mettre une dernière main à ses affaires, partira bientôt pour Mamour. Le P. Boisseau partira après l'arrivée du P. Gouet, auquel j'ai fait savoir de venir maintenant; vous resterez à Mantotte jusqu'à l'arrivée du P. Boisseau et après tout le temps qu'il faudra pour [illegible] un Couvent. Il faut continuer la visite des églises tout comme s'il n'y avait pas de changement. Voilà tout ce qu'il était le plus pressant de vous faire savoir pour le moment.

Les [illegible] à [illegible]
Couvent; hier les [illegible]
ré-ouvertes.
Nous avons fait un [illegible]
nous arrivâmes à Cai[illegible]
[illegible].
Adieu, je vous em[brasse]
affectueusement
Votre de cœur
+ Chr. [illegible]
[illegible]

Je compte faire partir le
Jourdheuil lundi c.à.d. [illegible]
en 8, et par terre natur[ellement]





... ai partir le P. Jourdheuil.
... pourrez ou l'envoyer à Maurcar
... à l'arrivée du P. Trouchet, et
... cas il aurait des pouvoirs pour
... ou le laisser venir à Mantotte
... que vs jugerez le mieux. Le P.
... het parti hier pour Mullution
... pour mettre une dernière main à
... laires, partira bientôt pour Maurcar.
... Boisseau partira après l'arrivée
... Prout, auquel j'ai fait savoir
... ement. vous resterez à Mantotte
... à l'arrivée du P. Boisseau et
... le temps qu'il faudra pour
... un courant. Il faut
... mer la visite des églises tout
... s'il n'y avait pas de changement.
... tout ce qu'il était le plus pressant
... vous faire savoir pour ce
... ment.

Les santés se rétablissent au Couvent; hier les classes ont été ré-ouvertes.

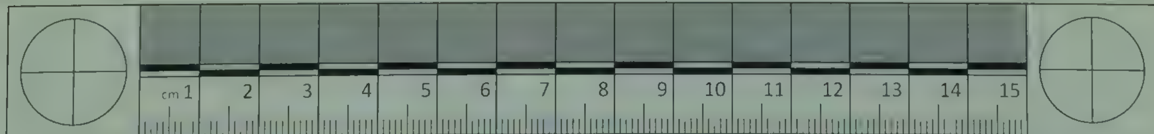
Nous avons fait un bon voyage. Nous arrivâmes à Paris mercredi dernier.

Adieu, je vous embrasse affectueusement

Vôtre de cœur

+ Ch. [illegible]

Je compte faire partir le P. Jourdheuil lundi càd. d'aujourdhui en 8, et par terre naturellement



Fondhumil Mantotte S.

Trouchet Manuár Rouffiae [illegible]

Gourdon Pattalai

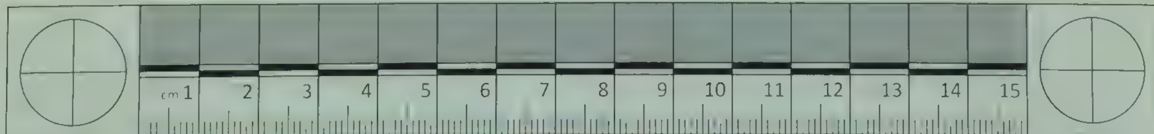
Ghilini - Vanni

Pussey Trinconalie

Pélissier prédicateur visites Episcopales.

Vos pouvoirs continuent jusqu'à l'arrivée de votre successeur, dans toute leur étendue. Le P. Ghilini est à vos ordres pour Madras jusqu'à nouvel arrangement; il n'ira à Vanni qu'après avoir reçu mes instructions pour cette mission. Le P. St Geneys doit venir de suite; avant de partir, il devra s'entendre avec le P. Gourdon relativement à la fête d'Ohilodurray, fête qui peut se permettre pourvu qu'aucun des excommuniés. Pl[illegible] ou Intervenants, n'y prenne part = à moins qu'ils ne me donnent une renonciation légale au procès ...

Après le départ du P. St Geneys & avant l'arrivée de son successeur, le P. Gourdon prendra les [illegible] sur les deux missions de Manuár - aussitôt son retour de Narantanai où il fait la neuvaine,





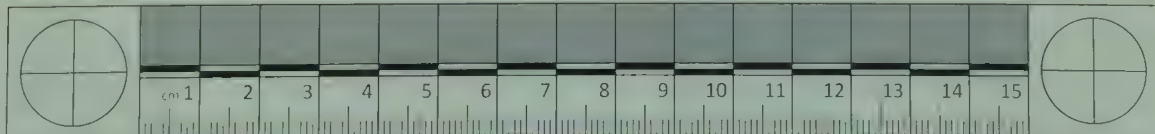
92.

Taffleu 10 mai 1875

Rev. & bien cher P. Paugin.

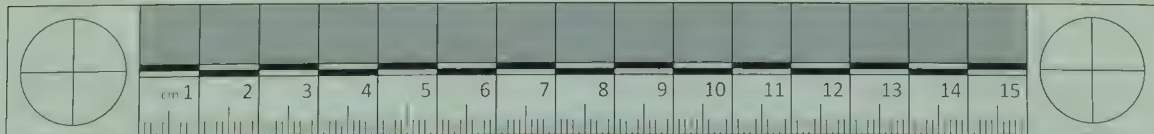
Je pars pour une petite tournée à Puguedatière ; en vous envoyant la dispense que vs demandez, j'ajoute 2 mots :
1° Ne permettez pas à votre esprit de vous inquiéter au sujet des derniers changements ; ils sont ce qu'ils doivent être, autant qu'il nous ait été donné de peser tous les intérêts divers des missions et des missionnaires..... Vous ne voyez pas l'ensemble : Le P. Giuliani n'est nullement chargé de Madou ; il y restera comme gardien jusqu'à nouvel ordre, et j'espère que ce ne sera pas long-temps ; il est sous vos ordres jusqu'à l'arrivée du P. Boisseau.. Qu'il prenne la chose en patience et humilité ; le bon Dieu lui en tiendra compte. Le P. Goudon doit se rendre à sa mission de Pettalai ; je n'approuve pas dans les circonstances actuelles le creusement projeté du puits ; nous verrons cela plus tard.

Pourquoi toujours vous tracasser au sujet de





maux; j'ai fait tout ce qui se pouvait faire.
Il arrivera ce qu'il plaira à Dieu … Priez tout bien
2° A Pattalam vous serez supérieur; mais le P.
Méligan est administrateur; par conséquent, vs
aurez peu de responsabilité et de soucis – Vous savez
que l'administrateur dépend directement de moi …
votre travail ne sera pas aussi considérable que
vous imaginez: avant de partir, le P. Gouret aura
mis le P. Méligan au courant de toutes choses; si
vous avez besoin de renseignements, le P. Lélous
vous les donnera. D'ailleurs, avant que vous
partiez, je vs en donnerai moi même plusieurs.
Vous resterez qq. temps pour mettre le P. Boisseau
au courant de tout. Ce Père partira après la
Pentecôte – Le P. Trouchet est parti samedi; le
P. Gourdelenil partira avec le P. Boisseau.
Le retour des Radheyjins de Manaar ne saurait
être dérangé le moins du monde par les changements
puisque le P. St. Geneys ne partira qu'après la
Pentecôte – Quand la décision de la S. C me sera
connue je vs la ferai connaître par télégramme et
donnerai mes instructions.
Adieu: tenez-vous ds la paix et le contentement
et croyez à tout mon affectueux dévouement
+ Chr. OMI Ev. de Medea vap.

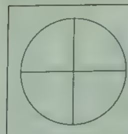


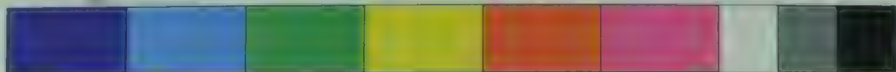
+ L. J. C. & M. I.

197 Jaffna le 17 mai 1875.

Mon bien cher Père Pouzin

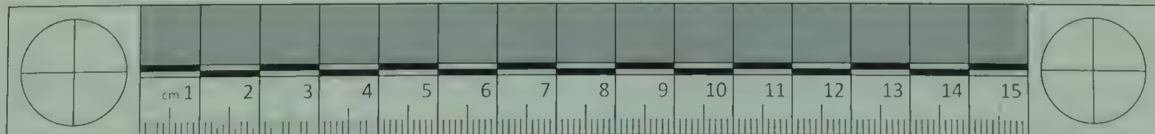
Martha sollicita es, et turbaris erga plurima
C'est bien ce que je puis vs dire ds la circonstance actuelle; vous vous préoccupez et de ce qui arriverait si vous n'étiez pas changé avant la décision de la S. C. et de ce qui arrivera sous vos successeurs qui ne sont pas à votre sens assez vieux. Je crois que vous ferez bien de suivre l'avis du Psalmiste: *Jacta super Dominum curam tuam* et de ne plus vous préoccuper de choses dont vous n'avez pas la responsabilité. Si je n'avais pas été parfaitement au courant de la position, j'aurais pris des renseignements avant de faire ces changements; mais je n'avais rien à apprendre de nouveau, et les changements, devenus nécessaires depuis long temps déjà, ont dû pour bien des raisons que je n'ai pas besoin d'énumérer, être faits à l'époque précise où ils ont eu lieu. Ainsi, tenez vs en repos sur ce point. J'avais arrangé les choses de manière à ce que la fête d'Haitoduray pût être célébrée par le P. St. Geneys avant son départ; vous savez qu'elle n'a pas pu l'être, à cause des intervenants



qui n'ont pas voulu faire ce qu'il était de leur devoir de faire. Je serais heureux d'apprendre que vous-même avez été appelé à dire la messe à Adambenmulle. mais je n'y compte nullement. En tout cas, ce ne sont pas les changements qui empêchent le retour immédiat de la caste; ce qui l'empêche, c'est que l'on veut attendre la décision de la S.C.; toute la cause de ce retard est là; autrement le mouvement de retour se serait généralisé. J'ai grande confiance et dans l'issue favorable du procès et dans le retour de la caste. J'aurais aimé vous laisser la consolation de recevoir vous-même tous ces prodigues; le Seigneur évidemment ne l'a pas voulu. Il veut que nous nous élevions au-dessus des petites vues de la nature, et que nous le servions avec désintéressement et généreusement. Ainsi donc, vous qui pendant tant d'années et notamment ces 3 années dernières avez porté la croix, et bu le calice d'amertume, vous trouverez votre récompense non dans la satisfaction tout humaine de voir enfin votre conduite justifiée, votre ardeur reconnue, mais dans celle de savoir que ces pauvres pécheurs sont enfin rentrés dans la bonne voie; et votre successeur venant moissonner ce que ses mains n'ont pas semé, rendra

comme de juste à Dieu l
ainsi Dieu sera honoré; (
Soli Deo honor et gloria;
Laici nostri. Mais Di
abondantes dans votre p
et l'intérêt de tout ce qu
lui. Vous avez aussi
missionnaire d'élite vous
cadeau que je fais au dis
en lui donnant ...
Que ces trois missres aura
nouveaux, pour le district
qui m'incombent. J'
se passe dans l'oubli; et
profite pour obtenir les
le résultat général sera
nous donc de ces changem
à nous-mêmes un ...
faciliteront le retour au
Le P. Trouchet est déjà à
quête, et les écoles prospère
partira samedi avec le P.
la messe à Pomary et p
de façon à arriver mard

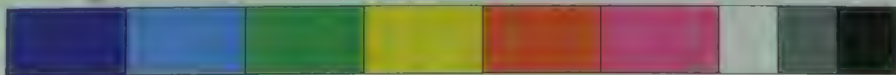


ce qu'il était de leur devoir de
d'apprendre que vous même
la messe à Adambenmotte.
llement. En tout cas, ce n'é
nts qui empêchent le retour
ce qui l'empêche, c'est que
ension de la S. C.; toute la
; autrement le mouvement de
aisé. J'ai grande confiance
t... grâces et dans le retour de
vous laisser la consolation
tous ces prodiges; le Seigneur
voulu. Il veut que nous nous
petites vues de la nature, et qu.
désintéressement et généreusement.
ant tant d'années et notamment
vez porté la croix, et bu le
s trouverez votre récompense
tout humaine de voir enfin
votre amant reconnu, mais
ces pauvres pécheurs souhaitant
é; et votre successeur venant
ains n'ont pas semé, recueillera

comme de juste à Dieu la gloire de cette conquête; ainsi Dieu sera honoré, l'homme sera abaissé. *Soli Deo honor et gloria; nobis autem confusio faciei nostræ.* Mais Dieu vous rendra en bénédictions abondantes dans votre position nouvelle le capital et l'intérêt de tout ce que vous avez souffert pour lui. Vous aurez aussi la joie de voir un missionnaire d'élite vous succéder. C'est un grand cadeau que je fais au district de Munnar-Mantotte en lui donnant le Rev. P. Boisseau comme supérieur. Que ces trois miss^res envoyés dans le district soient nouveaux pour le district, c'est plutôt un avantage qu'un inconvénient. Il était nécessaire d'ensevelir le passé dans l'oubli; et si qq. mauvais sujet en profite pour obtenir des grâces qu'il ne mérite pas, le résultat général sera néanmoins excellent. Réjouissons-nous donc de ces changements qui nous apportent à nous-mêmes un soulagement nécessaire, et faciliteront le retour au bien de tous.

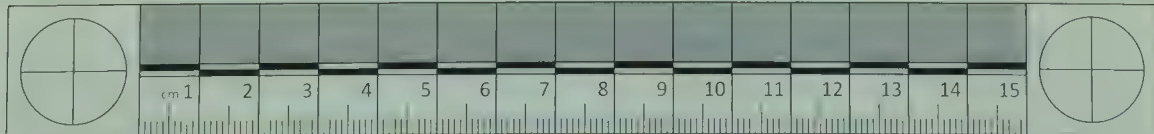
Le P. Trouchet est déjà à Munnar; il y sera j'espère goûté, et les écoles prospéreront sous lui... Le P. Boisseau partira samedi avec le P. Jourtheuil; ils iront dire la messe à Pomnery et partiront le dimanche soir de façon à arriver mardi à Nanatculam.





Je pense que vous pourrez les y joindre, afin de vous entendre avec eux sur ce qu'il y aura à faire. Le P. Boisseau pourra voir Adamben en passant, et recevoir de vous tous les renseignements voulus. Vous remettrez bien exactement au P. Boisseau tous les papiers, olas, écrits, comptes (spécialement de Maédu) que vous pourrez avoir; et quand vous lui aurez tout remis en main, vous vous hâterez de partir pour Puttalam; je pense que vous ferez bien de prendre la route du littoral afin de visiter en passant les petites chrétientés de Pomparappu, Elavancalam et Karativu – ce sera l'affaire de 3 ou 4 jours seulement.

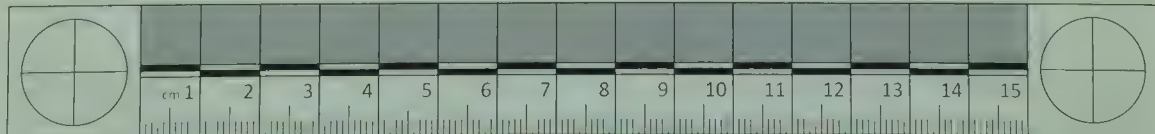
A Puttalam, vous n'aurez à vous occuper que de vos devoirs spirituels de supérieur et de miss^re^. L'administration des jardins ~~et du~~ et pélérinage de S^te^ Anne est confiée au P. Méligan qui vous en rendra compte directement. Ce sera lui aussi qui tiendra les comptes de la mission en qualité d'économe; de sorte que délivré des soins temporels vous puissiez vous donner entièrement au soin spirituel de la chrétienté avec le P. Roux comme votre vicaire. Je ne sais encore quelles Eglises il conviendra de laisser directement sous la conduite du P. Méligan; vous conférerez ensemble, et me ferez ensuite connaître votre pensée





Je voudrais lui laisser aussi l'administration temporelle de Tettupulai; mais, dans les arrangements à prendre, il faudra ne pas trop le surcharger; il est ardent à la besogne et a plus besoin de frein que d'aiguillon. Toute la population catholique du district s'élève à peu au dessus de 4,000: entre 3 la besogne est facile, si elle est bien distribuée. Vos pouvoirs vous sont conservés jusqu'à votre départ; mais comme je l'ai dit, plus haut, vous ne resterez que le temps nécessaire pour mettre le P. Boisseau au courant de tout. Après lui avoir fait voir Adamben et Vangalai, vs ferez bien de le conduire à Maddu; pendant ce temps, le P. Jourdheuil poursuivrait la visite des Eglises. à votre retour de Maddu, vous partiriez, ayant soin d'avertir par lettre le P. Mélizan de la voie que vs suivrez, et de l'époque probable de votre arrivée.

Je n'approuve pas le creusement du puits à Maddu jusqu'à nouvel ordre. quand arriverons-nous à ne point suivre de préférence nos inclinations particulières? Que le P. Gourdon se rende dans sa nouvelle mission. — Je vous envoie votre nomination à Puttalam et votre nomination comme supérieur, enfin de nouvelles litteras facultatum. Avant de partir vs me renverrez - 1° votre nomination à Mantotte Sud. 2.





2° votre nomination comme supérieur de Mission
Montolte; 3° votre nomination comme administrateur
de Maddu avec le règlement que je vous ai donné
pour cette administration; 4° la feuille de
pouvoirs extraordinaires que je vous ai donnée
dernièrement. Ayez soin avant de partir qu'il
n'y ait aucune lacune dans vos livres de baptême et
de mariage. Renvoyez-moi toutes les formules de
dispenses que vous pouvez avoir. Remettez vos comptes
en ordre jusqu'au dernier jour au P. Baisseau.
Adieu, et que le Seigneur vous remplisse
de force, de santé et de grâces pour les
populations qui vont se trouver sous votre
houlette! Je vous salue et vous embrasse
avec une tendre affection

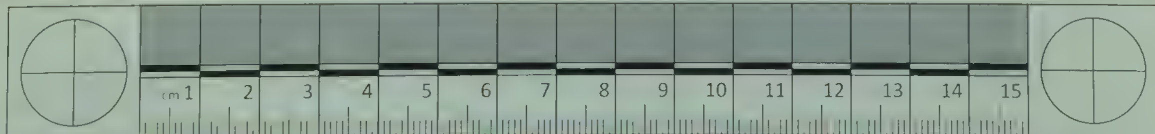
Votre de cœur
+ [illegible]

238. + L.J.C. + M.J.

Jaffna 3 juin 1875

Bien cher Père Pouzin,

Le cas de Mudda se plaide aujourd'hui; j'écris à ce sujet au P. Boisseau. En cas que vous ne soyez pas avec lui, je répète ici en abrégé ce que je lui dis.
D'abord, gardez-vous d'ajouter foi aux mille bruits qui vont courir le pays; ce qui sera certain et utile à connaître, je vous le ferai très exactement connaître sans aucun retard par lettres ou télégrammes, suivant l'urgence. Tenons-nous dans le calme et la dignité; ayons pleine confiance en Dieu et en sa Ste Mère. Préparons-nous à accepter la volonté de Dieu quelqu'elle soit. Si nous triomphons, il ne faudra montrer aucune joie; mais simplement profiter de notre victoire pour ramener plus facilement au bercail les brebis égarées; dans le cas contraire, ne pas paraître affligés ou déconcertés; faire contre mauvaise fortune





bon cœur, et continuez, comme si de rien n'était, selon que le bon jugement vous y autorise, votre ministère auprès des pèlerins, et votre collection des offrandes.

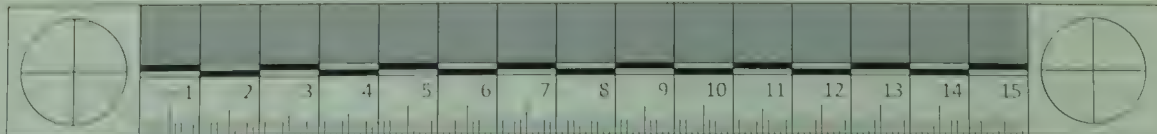
Il serait peut-être bon que vous ne partiez pas avant que ce moment critique ne soit passé. Je reste ici jusque là; je devais partir par le steamer pour Batticaloa; je diffère mon départ.

Ayez un commissionnaire toujours prêt à Kaunur pour que notre correspondance s'effectue rapidement.

Que tous les Pères du district célèbrent chacun une messe encore pour le triomphe de notre cause.

Rien de plus à vous mander pour le moment. Dominus tecum in aeternum.

votre dévoué + Chr. Etn. Év. de Me. v. ap. de Jaffna



+ L.J.C. & M.I.

250

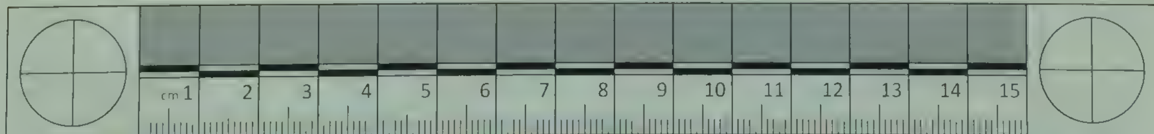
43

Jaffna le 11 juin 1875.

Bien cher Père Pouzin,

Nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet: si autem mortuum fuerit, multum fructum affert.

Ces paroles de notre Divin Maître, cher ami, doivent être votre consolation et la mienne, en ces temps où les épreuves n'ont été ni rares ni légères. C'est lorsque tout ce que nous gardons encore de naturel et d'humain sera mortifié, que Jésus-Christ se plantera dans nos cœurs pour y répandre la sève qui doit féconder tout en nous et hors de nous. Ce qui m'afflige profondément, c'est de voir où des âmes religieuses se laissent aller, oubliant et leurs engagements religieux et leurs devoirs de prêtres et de missionnaires. Ah! mon cher, c'est bien par ce côté-là que nous sommes vraiment faibles, et que le



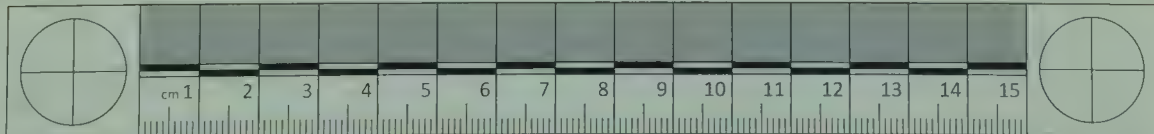


malin esprit gagné sur nous; ce qu'il semble gagner sur de pauvres chrétiens ignorants est pour lui peu de chose; mais quand il gagne sur nous, oh! c'est alors un triomphe.....

Cependant, croyez, mon très cher Père, que N.S. a marqué chacun de vos pas dans la voie douloureuse que vous avez suivie ces 3 dernières années; qu'il a compté tous les coups dont votre cœur a été meurtri; qu'il a accepté vos souffrances en expiation des fautes de ceux dont vous avez la charge, et qu'en vue de votre patience dans ces douleurs, il leur pardonnera plus vite et plus largement.

Je ne puis guère admettre que le P. en question, se serve de l'intermédiaire même de ses supérieurs immédiats pour rejeter, sans me faire connaître les raisons, la mission qui lui était donnée: mais je vous loue de vous y être prêté, puisque vous étiez l'offensé. C'est pourtant la première fois, depuis que les Oblats sont à Ceylan, qu'une chose semblable arrive. Ailleurs et dans d'autres circonstances, le supérieur n'y répondrait qu'en invitant le sujet rebelle à quitter une

famille dont il n
souffrons toutes c
triste de penser q
Oblats de Ceylan
bien bas chez no
Je ne puis ren
l'autre; voici que
comme que hier
de la messe de fê
chrétiens délaissés
Muenair un télég
en vous de vou
Mais, je le vois, j'
temps; il m'eût f
Si Depuis mes
nouvelles de Colo
du L, m'annonçan
entendu le 3, et a
next week & teleg
finit aujourd'hui
Je viens de télégra
réponse avant le
le dirai — Les





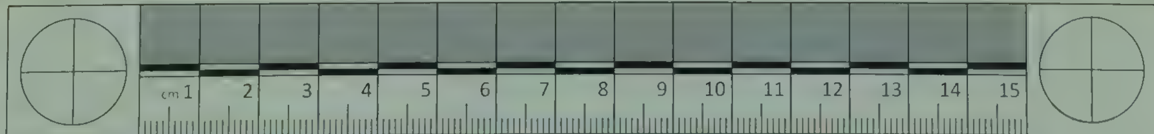
re soir nous; ce qu'il semble
heureux chrétiens ignorants est
chose; mais quand il gagne
alors un triomphe ...
, mon très cher Père, que N.S.
m de vos pas dans la voie
vous avez suivie ces 3 derniers
mpté tous les coups dont votre
é; qu'il a accepté vos souffrances
s fautes de ceux dont vous aviez
n vue de votre patience dans
r pardonnera plus vite et

re admettre que le P. en
de l'intermédiaire même
immédiats, pour rejeter, sans
té ses raisons, la mission qui
mais je vous loue de vous
uisque vous étiez l'offensé.
première fois, depuis que
Ceylan, qu'une chose
. Ailleurs et dans d'autres
supérieur n'y répondrait qu'en
rebelle à quitter une

famille dont il méconnaît les lois. Nous, nous souffrons toutes ces choses; mais qu'il est donc triste de penser qu'elles se passent parmi les Oblats de Ceylan... L'esprit religieux est donc bien bas chez nous!...

Je ne puis remplacer ce P. d'un moment à l'autre; voici que sa désobéissance que je n'ai connue que hier soir, va priver Rambaculam de la messe de fête à laquelle ces pauvres chrétiens délaissés tiennent tant. J'envoie à Mannar un télégramme priant le P. Tranchet ou voies de vous y rendre pour le 13 seulement. Mais, je le vois, j'ai peu de chance d'arriver à temps; il m'eût fallu 24 h. de plus.

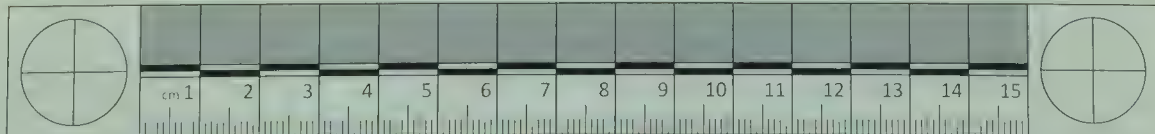
Depuis mes dernières lettres, pas de nouvelles de Colombo excepté un télégramme du 4, m'annonçant que le case n'avait pas été entendu le 3, et ajoutant: will be watched next week & telegraphed. Mais ce next week finit aujourd'hui vendredi, et pas de nouvelle! Je viens de télégraphier encore: si je reçois réponse avant départ de cette lettre, je vous le dirai — Les espérances Kadheyiars sont



vaines, je crois, quoiqu'avec l'esprit hostile d'au moins <u>un</u> des juges, on puisse craindre qq. chose. Mais il y a 2 autres juges; il y a de bons avocats; il y a une cause forte en elle-même bien préparée; il y a le jugement de Dawe; surtout il y a la Ste Vierge à qui j'ai tout remis... confiance donc! Un autre bruit qui me vient de vos parages est que le cas serait renvoyé devant la Cour de Manchester[?]. A Dieu ne plaise! nous avons tout fait pour l'éviter; et ni l'une ni l'autre partie ne l'ayant demandé, il n'est pas probable que cela se fasse et que l'on ordonne la révision entière du cas. Eh bien, bon père Pouzin, voici juste le moment de montrer que nous avons en Dieu et en Marie une véritable confiance; quand il n'y a pas de vrai péril à courir, la confiance est aussi facile qu'elle a peu de valeur.

Je vs remercie de la liste des Intervenients; c'est étonnant, que contre nos suppositions, il y en ait si peu de Manchester[?].

Je crains que vous vous soyiez un peu pressé pour la déclaration que tous les signataires du compromis seraient tenus de payer leur part des dettes encourues pour le procès.

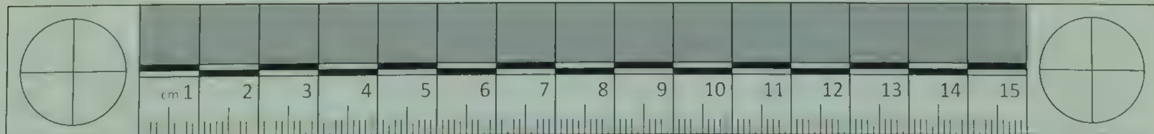




La 1ère condition d'un contrat, c'est d'être honnête, c.à.d. de n'être contraire à aucune loi légitime; or le procès de Madden était tellement contraire aux lois de l'Eglise que, au moins ceux qui y ont agi comme parties principales, ont encouru *ipso facto*, une excommunication réservée au Pape... Le contrat manquant de la condition indispensable d'honnêteté a donc été nul *ab initio*, et il le serait, même s'il avait été corroboré par un serment.

Comment donc, après la réconciliation de la masse des Kanhequiens, voudriez-vous obliger ces pauvres gens qui ont été forcés de signer ce contrat immoral et invalide, à payer leur part des frais, probablement sous peine de refus des sacrements? Je dirai et publierai le contraire partout; que les *leaders* s'arrangent, qu'ils portent la peine de leurs méfaits; qu'est-ce que cela nous fait; mais que le pauvre peuple soit protégé dans la liberté de sa conscience, mots par lesquels j'entends la liberté que chacun a de n'être point forcé au mal — Je le répète, le contrat a été nul ex *defectu honestatis*, et *ex defectu libertatis*.

Si on assigne les signataires et que le juge les force à payer leur quote part, cela ne nous regarde pas... Notre politique sera d'ignorer ce contrat.



Nous ne défendrons pas de payer, à cause des risques que ce refus ferait peut-être courir à qui le ferait. Mais nous ne commanderons pas de payer. Supposez-vous dans rire le cas ~~où~~ d'un tribunal français obligeant quiconque à payer le pétrole avec lequel on a brûlé Paris, parce que peut-être qqs communards auraient fait la convention que les frais d'incendie seraient supportés par tous les signataires ? Vous ferez donc bien de rectifier ce que vous avez pu dire, afin que plus tard on ne s'en serve pas contre nous. J'envoie sur ce point un avis à tous les Pères de la mission.

Remarquez que c'est ici une question différente de celle traitée par les théologiens de conditione turpi adjectâ contractui ; ici, il n'y a qu'un contrat absolu, et substantialiter inhonestus. Adieu donc ; jeudi prochain, unissons-nous bien dans le Sacré-Cœur de Jésus

Votre + Ch. OMI Ev. de M[illegible]

270 + L.J.C. & M.I. 24

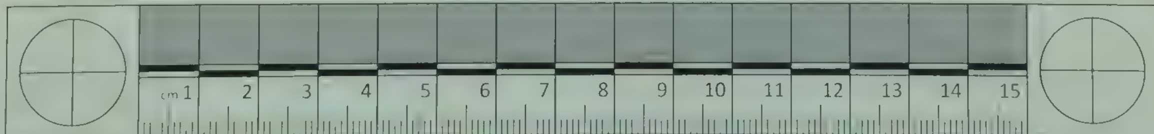
Jaffna 18 juin 1875. 1

Bien cher Père Pouzin,

Merci du grand service que vous m'avez rendu; et que N. S. vous tienne compte des peines et des fatigues que ce voyage à l'impromptu vous a causées, à cause surtout du mauvais temps que personne ne pouvait prévoir ! Il le fera largement, grandement, en Dieu tout bon et tout-puissant qu'Il est. Si j'avais pu deviner qu'il y aurait en ce pays à cette saison, de tels orages, je n'aurais rien dit. Ici, nous en avons eu un quand la veille au soir du 12.

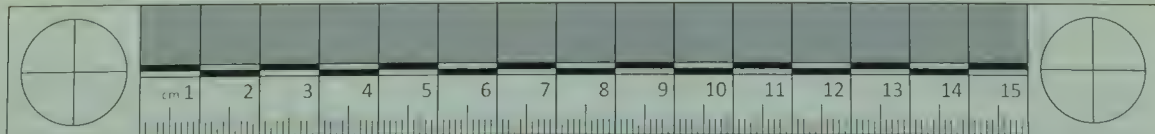
Je me propose certainement de visiter Vanni cette année, si je puis; mes projets sont forcément subordonnés aux circonstances. Ce peuple n'a jamais vu son Évêque, et je désire grandement aller le voir. Nous ferons comme il plaira à Dieu.

Voici cependant le mois de juin que je me proposais de donner à Batticaloa et qui m'échappe. Mais, la décision de la S. C étant imminente, je ne pouvais m'en aller à l'extrémité du Vicariat





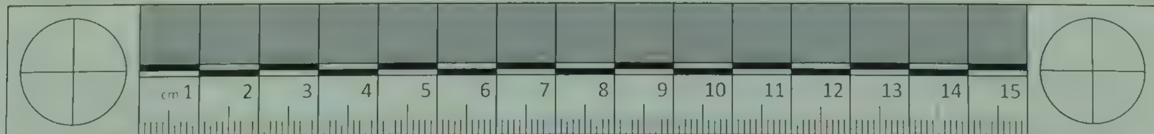
J'ai reçu des lettres de Rome. Le Card. Préfet me dit que si l'on a l'an dernier renouvelé pour un an, la juridiction extraordinaire et temporaire des Goanais, c'est pour leur donner le temps de répondre aux accusations détaillées et précises qui étaient venues contre eux de plusieurs missions; et alors, me dit S. E. ou l'a éludé, "quantum visum est sufficere ut S. Sedi plena et accurata ratio redderetur. Cela veut-il dire que cette extension sera la dernière. L'année expire le mois prochain: je pense que les lettres que j'ai écrites en janvier dernier ne rendront pas une rénovation plus facile. Le Card. ajoute: "Omissum ea occasione non fuit in memoriam Goanorum revocare ad normam notissimae Conventionis, restituendas esse Vicariis Apostolicis eas Ecclesias, quae tempore ejusdem initae Conventionis eis parebant, quaeque post id temporis ab ipsis Goanis contra omne jus usurpatae fuerunt." Ainsi, ils devraient rendre Douze ... et vous voyez que si à Mannar et Mantotte, ils se tiennent maintenant





un peu plus tranquilles ce n'est pas
précisément par vertu : s'ils ont l'absolution
de leurs méfaits passés, je doute fort qu'ils en
aient la contrition et leur attrition n'est
guère je crois que "crainte servile". Si vous
avez qq chose de bien sûr à me communiquer
à leur sujet et qu'il vous semblait que je
pourrais faire bon usage en écrivant à Rome
faites le moi connaître d'une manière assez
précise et circonstanciée. Toutes les lettres que
j'ai écrites à Rome depuis l'origine de cette révolte
ont été soumises à la S. C. de la Propagande et
communiquées au Card. Secrétaire d'État Antonelli.
mais je ne crois pas que ces pauvres aient gagné grand'
chose à tout ce qu'ils ont fait.
J'ai reçu un [illegible] je ne puis admettre qu'il écrive
toujours de belles [illegible] avec moi [illegible] être de
bien [illegible] et [illegible], j'espère du bien. Il a écrit au
P. vicaire qu'il était malade à [illegible] ; j'attends des
nouvelles pour savoir à quoi me décider. car si j'avais
le P. [illegible] à [illegible], il me faut bien quelqu'un
pour le remplacer à [illegible] — enfin nous verrons
[illegible] Dieu arrangera tout, j'espère — Adieu. que N. S.
[illegible] lui même [illegible]
V. tr. [illegible] + Chr [illegible]
de Jaffna

et mettre tant de distance entre nos Pères de Mantotte et moi. Vous avez dû avoir connaissance à cette heure du télégramme que j'ai expédié hier et qui résumait les 2 que j'ai reçu de Colombo le 15 & le 16. L'un des deux contenait cette phrase que je n'ai pas voulu exposer à des indiscrétions et à de fausses interprétations: Proprietary right Doubtful. Je suppose que la C. S ne nous donnera pas le droit de propriété, que du reste, nous n'avons pas demandé; mais je ne crois pas qu'elle le donne aux P... puisqu'elle ne leur laisse pas la nomination des officiers. Il serait étrange qu'on nous refusât la propriété pour la mettre aux mains de trustees nommés et révocables par nous. Attendons: qqs jours de plus éclairciront la chose, et peut-être vous aurez la solution avant de lire ces lignes. Jusques là, je ne saurais vraiment rien prévoir des mesures que nous aurons à prendre; mais je les ferai connaître au P. Boisseau et à vous le plus promptement possible.



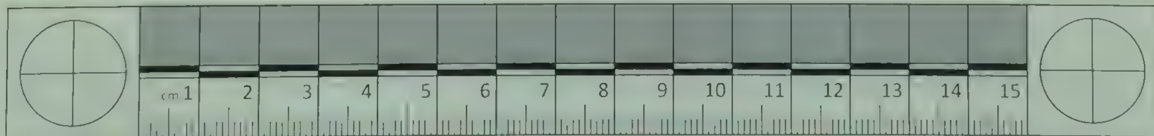


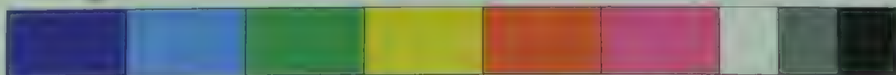
2/9 + L.J.C. & M.I. 4)

Jaffna le 21 juin 1875.

Mon bien cher P. Pouzin,

Mr. Ferdinands m'écrit: "We made a great point and it told, of that Manar case which the Plffs so fatally to their own interests put in evidence, and we have every reason to ~~believe~~ think that the judgment will be set aside and that the right of appointment of officers will be, as in the Dona Church, given to the priest who will have to keep up the repairs from the offerings". C'est, vous le voyez, fort encourageant; avec cela, il est peu probable que la propriété même nue soit laissée aux Plffs... J'ai pleine-



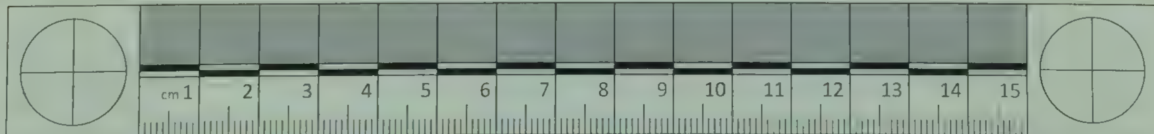


confiance en Mr Ferdinands; s'il n'était plus sûr de son affaire, il ne me parlerait pas ainsi. Néanmoins, je me tiens dans un état d'esprit tel que si le jugement n'est pas ce qu'on nous fait espérer, je n'en sois pas trop déconcerté.

Mr Ferdinands qui écrit le 16, ne me fait pas espérer le jugement avant 15 jours: 15 et 16 font 31; cela nous porterait au 1er juillet: or la fête de Ste Anne approche; le P. Mélizan est seul de la mission avec le petit P. Rom; qui n'est pas capable de travailler beaucoup; je crains que le P. Mélizan ne s'épuise, et je suis bien désireux de vous savoir près de lui.

D'après ce que nous savons, et tout en admettant qu'il faille en rabattre

qq. peu, mais ...
décision qui ...
de l'honneur et ...
victoire: très ...
nous réduire à ...
nouvellement de ...
fut nécessaire ...
que vous feriez ...
l'avenir quand ...
vous avez qqs ...
rante. Si donc ...
auquel j'en ...
flattez, cher père ...
pour tout ce qu ...
et vous venez ...
dites plus grand ...
champ de bataille ...
Je pense envoy...
Vanni ... Ad...
+ C...
ve...

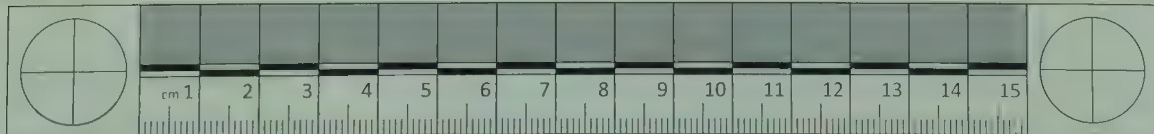




Ferdinands; s'il n'était
affaire, il ne me
: Néanmoins, je me
d'esprit tel que si
pas ce qu'on nous
n'en soit pas trop

qui écrit le 16, ne
[illegible] nous
tout 31; cela vs
: or la tête de
: P. Mélijan est
avec le petit P. [illegible]
capable de travailler
que le P. Mélijan
suis bien désireux
près de lui.
moins savons, et tout
qu'il faille en rabattre

qq. uns, nous, j'aurons comptés sur une
décision qui modifiera en notre faveur cell.
de Manaar, et sera par conséquent, une
victoire; très certainement, nous n'avons
aucun échec à redouter, ni aucun
mouvement des R. où votre présence
fût nécessaire. Par conséquent, je crois
que vs feriez bien de partir pour votre
nouveau quart., d'autant plus que
vs avez qqs localités à visiter sur votre
route. Si donc ni vous, ni le P. Boisseau
auquel j'en écris, n'y voyez d'inconvénient;
partez, cher père, avec tous mes remerciements
pour tout ce que vs avez fait à Mantotte
et mes vœux les plus ardents pour des
succès plus grands encore sur le nouveau
champ de bataille où vs allez combattre.
Je pense envoyer le P. Jourdheuil à
Vanni. Adieu. Votre de cœur
+ Chr. A. Bp Év. de M.
ncp de Jaffna




229 + J.M.J. + 167

Jaffna le 23 juin 1875

Mon bien cher Père Pauzin,

Quoique je ne veuille pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, néanmoins, comme il faut prévoir les événements heureux aussi bien que les autres, je voudrais qu'avant de partir, vous prissiez les mesures nécessaires pour que je puisse recouvrer, le cas échéant, la totalité ou partie de la somme de Frs 500 que nous avons déposée en Cour à l'occasion de l'appel; car, je crains que lorsque vs serez parti, on ne vienne me dire que nos deux signatures sont nécessaires!....

Prenez des informations et dites



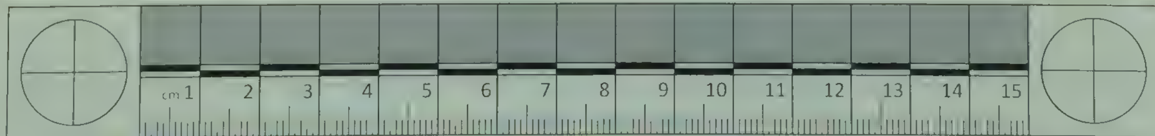
moi et ce que l'on vous aura dit et
ce que vs aurez fait.

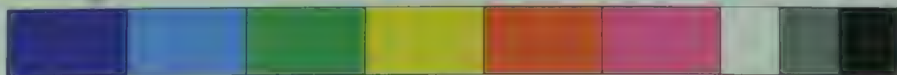
Le P. Méligou travaille beaucoup et bien; vous vous entendrez magnifiquement tous les deux, et j'espère que vs ferez grand bien; mais je ne voudrais pas le laisser avec ce gros fardeau plus longtemps qu'il n'est absolument nécessaire.

Quelle belle coïncidence, dites donc, si nous avions une décision favorable, le jour même de la fête de Mulder! cela ne manquerait pas de faire grand effet! mais attendons en paix.. Je n'ai pas d'autre nouvelle pour le moment. Adieu

votre de cœur

+ Chr OMI Ev de Mo
vap



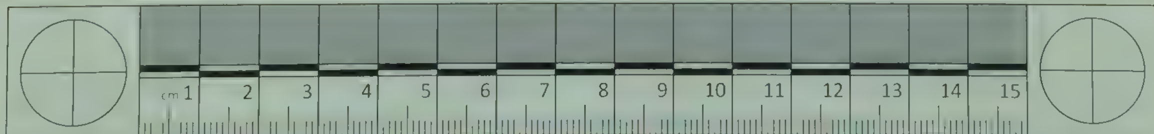


304 + [illegible]

Jaffna 30 juin 1875.

Cher Père Pouzin,

Le *Messager* vous a donné la substance du jugement. Ce jugement fera époque dans notre histoire ecclésiastique. Si nous avions gagné pour avoir établi notre droit de *propriété*, la décision n'aurait pas plus loin que le cas de Maddu; mais nous n'avions jamais réclamé la propriété pure et simple, mais seulement la possession et nos droits d'administration. La cour a rejeté comme non prouvé le *claim* des P. à la propriété, et leur prétention de faire de Maddu une église de caste; elle a ajouté que cette question était sans importance dans le cas, et que lors même que ces deux points eussent été prouvés, on n'en aurait pu rien conclure contre les droits de





schisme qui en sont complètement
indépendants --

Vous vous rappelez à quel peu justifiée
~~Dont~~ que beaucoup de chrétiens ici, disant
dévoués à vous et à la Ste Église, firent
éclater après le jugement de Mauuar;
c'est que ce jugement renversait tout
le gouvernement ecclésiastique, et mettait
le clergé à la merci des chrétiens. Vous
verrez que le jugement de la C. S. ne
sera pas accueilli avec les mêmes
démonstrations, parce qu'il ruine de
fond en comble toutes les prétentions
plus ou moins alliées au schisme
de la plus grande portion des
chrétiens -; ils voient sanctionnés
par la plus haute autorité judiciaire
de l'île, et élevés à la hauteur de
presque une loi, les principes que

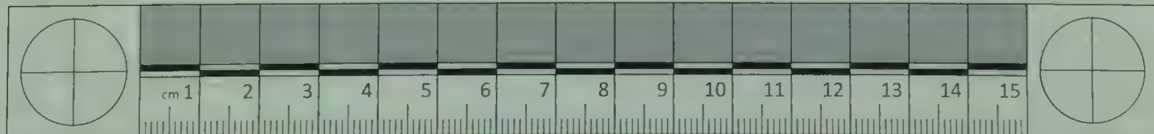
...nt complètement

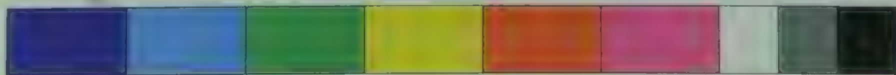
...ez a été peu justifié
...chrétiens en disant
...à la Ste Eglise livrent
...vernement des Hommes,
...t bouleversait tout
...ules mystique, et mettait
...ieux. Vous
...ment cela l'É. S. ne
...avec les mêmes
...que l'union de
...tenter les prétentions
...tées au schisme
...nde portion des
...ient soumises
...ute autorité judiciaire
...és à la hauteur de
...i, les principes que

j'avais envoyé dans mon [illegible] à [illegible] [illegible], et que l'on avait [illegible] de termes d'exhortations. C'est pourquoi, je vous attendez guère à de nombreuses félicitations; on nous [illegible] beaucoup, et on ne le fera que du haut des lèvres.

Voyez aussi combien il a été utile d'accepter le combat qui nous était offert et de le poursuivre jusqu'à la fin, au lieu de consentir aux arrangements qu'on nous proposait, et qui étaient des menottes placées sur nos bras et sur ceux de nos successeurs. En fait de principes, il ne faut jamais transiger; ce sont ces transactions qui amènent les grandes complications, et qui conduisent plus tôt ou plus tard à la défaite.

Voyez enfin combien nous avons bien fait de nous coller étroitement à la Ste Siège. Quelque [illegible] une





fussent nos droits, les préventions; les haines, les oppositions contre nous l'étaient encore davantage. C'est dit ou fini, et appelle le jugement du Morganisme; la question est de savoir lequel vaut le mieux du Morganisme ou du [illegible] –

Je ne sais si sur le dépôt de £ 50, il n'y aura pas qq. chose à payer pour 1/2 costs de la S.C. (sic) cela avant de partir

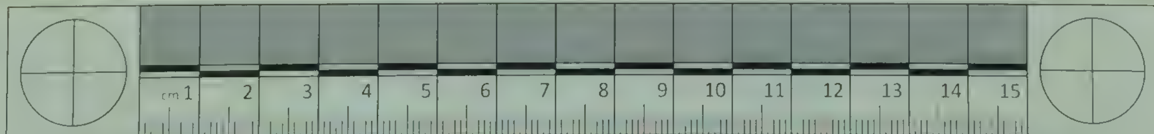
Le P. Heligan n'est pas bien portant, il ne peut donc pas retarder votre départ.

Adieu votre de tout cœur en J. C. et M.

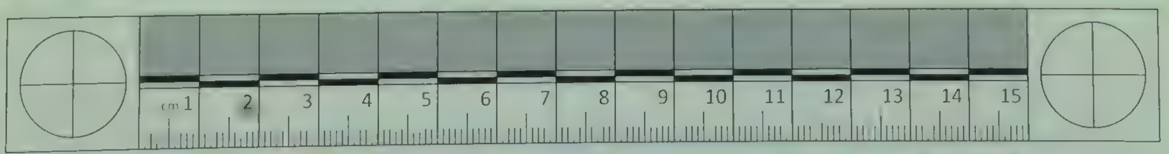
+ Chromas Ev. de M. [illegible]

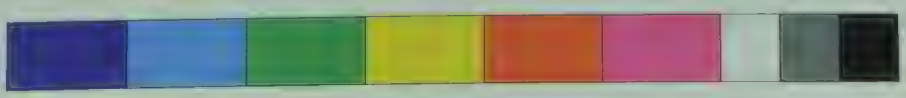
Je vs remercie de votre réquisitoire; il est chargé de choses qui ne feraient pas grande impression, et d'accusations graves que la charité et la justice me défendent d'énoncer sans en avoir des preuves incontestables.

En général n'énonçons rien dans les matières à [illegible] à un tribunal [illegible] ou ecclésiastique que nous ne puissions prouver – Il ne suffit pas qu'une chose soit vraie, elle doit encore être prouvée.



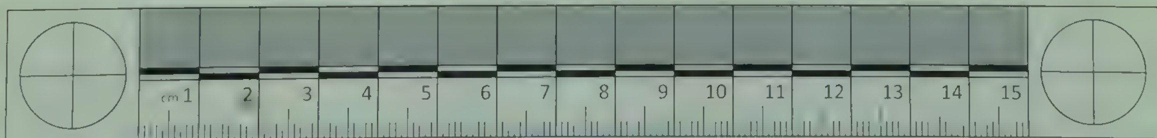






[illegible] convenable ne sera pas, dans les
circonstances actuelles, une chose facile. Que
le bon Dieu vienne en aide à ma faiblesse, car
je me trouve bien souvent et de bien des
manières à bout de ressources et dans l'ignorance
de ce qu'il faut faire.

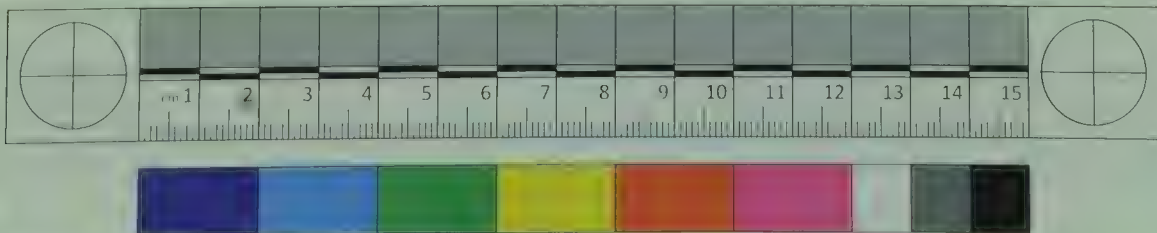
Embrassez bien ce cher enfant pour moi; dites-lui
que demain, 3, j'offrirai la S^te messe pour lui;
écrivez-moi souvent, ne serait-ce que deux lignes,
pour me dire comment il va; dans mon inquiétude
j'ai besoin de fréquentes nouvelles. Pour le moment,
qu'il reste fort tranquille à Puttalam, non seulement
ainsi qu'il [illegible] suffisant, mais [illegible]
de l'exercice ou du repos, selon ce que son état
demandera, mais ne travaillant pas. Si je
croyais qu'un changement d'air peut lui être
favorable, je l'engagerais quand il sera bien
remis et n'aura plus du tout besoin du médecin,
à aller passer qq temps ou à Chilaw, auprès du
P. Chounavel ou du P. Perrard ou à Kurunegala,
à son choix, mais avoir pris l'avis du médecin sur
l'opportunité de ce changement; qu'il adopte
aussi un régime alimentaire en rapport avec
sa maladie, et qu'il se traite bien, comme



je n'ai rien à lui recommander si ce n'est la
santé des missionnaires avant tout. Veuillez
vous informer auprès de lui s'il n'aurait rien
fait pour supprimer les hémorroïdes dont
je sais qu'il a souffert. C'est une infirmité
qui cause tout à la fois et de cruelles
souffrances et des désagréments incroyables;
mais je lui ai dû ces dernières années
de me tirer d'affaire à assez bon compte
lors de ma fièvre à Kurunégala et de
mon esquinancie à Jaffna. Si cet écoulement
sanitaire a été violemment supprimé, il
faut le ramener; en tout cas, il faut en
parler au médecin qui verra ce qu'il y
aura à faire.

Je ne puis vous rien dire pour le moment
sur la distribution du travail de la mission;
attendons que notre cher petit malade soit
remis...; je lui avais déjà écrit que ce travail
doit être divisé de façon à être également
partagé par tous; et j'ajoutais qu'il me
semblait inutile qu'un père résidât

continuellement à
tandis que les deux
Pour cette année, ne
rien ce qu'il vs sem
l'année prochaine.
[illegible] nous verron
[illegible] le mois de
Les Kadayars ont
P. Boisseau dans un
ont échoué; grâce à
toujours de revenir
seul parti à prendre
décider, je crois que
en masse, mais je
et lentement.
Adieu je vs em
meilleurs vœux en
vous bénis de tout
+ C



...ommandés. La vie, la
...aires avant tout. Veuillez
...s de lui s'il n'aurait rien
[illegible]
...s. C'est une infinité
...fois et de cruelles
...rrangements [illegible];
ces dernières années
...e à assez bon compte,
...i Kurunégala et de
...ffura. Si cet [illegible]
...iminent supprimé, s
...tout cas, il faut en
...qui verra ce qu'il y

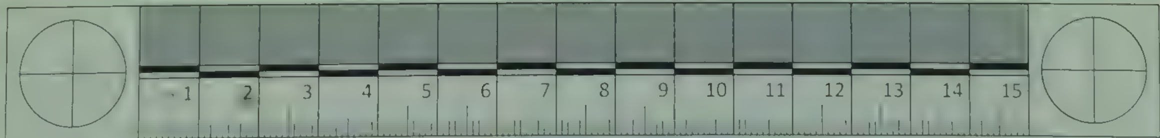
...ien dire pour le moment
...du travail de la mission;
...ier petit malaise [illegible]
...is déjà écrit que ce travail
...tiens à être également
...et j'ajouterai qu'il me
...qu'un peu [illegible]

continuellement à Puttalam sans travail
tandis que les deux autres seraient écrasés.
Pour cette année vous ferez tous les mêmes
[illegible]. S'il plaît à Dieu,
l'année prochaine, je visiterai tout le district,
et alors nous verrons tous ensemble ce qu'il
sera le mieux de régler.

Les Kadégiars ont cherché à amener le
P. Boisseau dans un guet-apens; mais ils
ont échoué, grâce à sa prudence: ils parlent
toujours de revenir, reconnaissent que c'est le
seul parti à prendre, mais n'osent pas se
décider; je crois que le retour se fera, non
en masse, mais par fractions, sans bruit
et lentement.

Adieu je vous envoie à tous trois mes
meilleurs vœux en retour des vôtres et
vous bénis de tout mon cœur

+ Chr. OMI Év. [illegible]



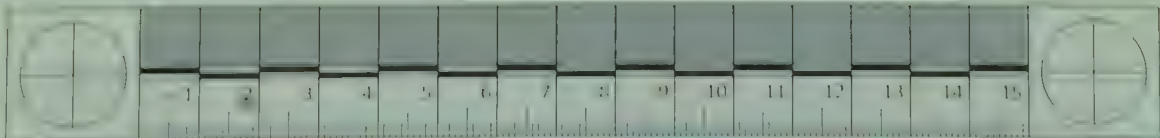

[illegible]

[illegible] 1 [illegible] 187[illegible]

[illegible]

[illegible] précédemment reçu [illegible] les travaux de la mission m'ont jusqu'[illegible] [illegible] répondre, mais dont je [illegible] [illegible] fait cordialement.

Ces rechutes fréquentes du bon petit P. Mélizan me causent, comme vous pouvez le penser, une bien grande [illegible]. J'ai [illegible] à le savoir entouré de vos bons soins, et j'espère qu'avec le repos, un traitement médical intelligent, et surtout les prières que vous ferez pour lui, cette nouvelle attaque n'aura pas de suites graves. Mais je crains bien ne pouvoir le laisser dans ces parages: nous comptions tant sur son intelligence, son zèle [illegible] [illegible] [illegible] dans le Nord; mais lui trouver un





[illegible]

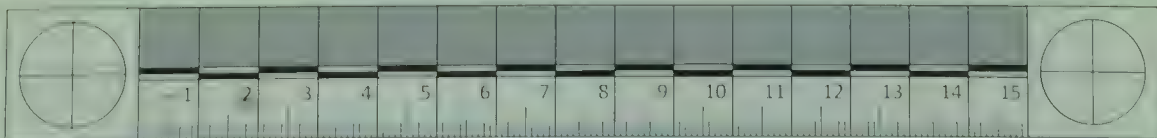
[illegible]

Batticalou le 11 août 1875.

[illegible] cher Père Supérieur,

Je n'ai que le temps de tracer un mot pour me féliciter avec vous des bien succès des soins que vous avez prodigués au cher P. Mélizan, et en remercier Dieu ensemble.

Il ne faut pas qu'il songe à travailler jusqu'à nouvel ordre. Le soin de réparer les ruines faites à sa santé doit être pour le moment son occupation principale. Ce ne sera reculer que pour mieux sauter. Comme je vous l'ai déjà dit, le choix du lieu où il devra aller se reposer et du temps où il devra quitter Puttalam est laissé entièrement au médecin et à vous. Je crois que [illegible] plairait à Vennapu, ou près du P. Perrard; je crains que Kurunegala soit trop humide et la maison peu propre à un convalescent. Faites pour le mieux, et dites-moi ce





que vous aurez cru devoir faire. Le choléra est en décroissance à [illegible],
il paraît qu'il y a fait beaucoup de victimes ; d'après les dernières
nouvelles, les pères allaient bien... ; ne cessons de prier pour
eux. [illegible] en vous remerciant de nouveau de toute votre fraternelle
sollicitude pour le P. Méljean, je suis avec une toute
cordiale affection. Votre en J. & M.I.

+ [illegible]

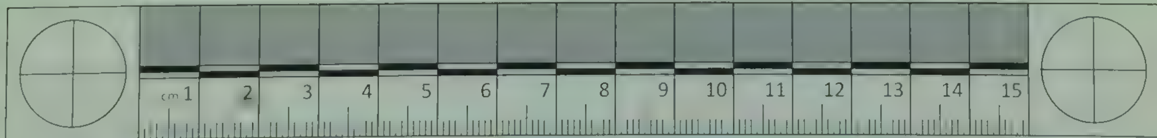
Sedede + L. J. C. & M. I.

Trincomalie le 30 août 1875.

Mon bien cher Père Pouzin,

J'ai reçu hier du Gouverneur une lettre privée & confidentielle où il me dit qu'il avait espéré que le choléra aurait disparu avant le mois de septembre; mais que le Principal Medical Officer le presse de ne pas permettre de grands rassemblements dans le Nord, de crainte qu'il n'y vienne qq. un des districts infectés...... Il ajoute qu'il préfère que j'agisse de ma propre autorité pour retarder indéfiniment le pèlerinage de Ste Anne.

Je lui ai répondu que mon ordre du 3 juillet renvoyant la fête au 21 Novre. avait prévenu ses désirs; que jusqu'à cette date, la fête n'aurait pas lieu; qu'à la fin de Novembre la mousson empêcherait les pèlerins du Nord de s'y rendre; mais que si à cette époque, le choléra sévissait toujours je supprimerais la fête pour cette année.





j'ai ajouté que la fête ne se faisant point, il n'y avait pas à craindre de concours à Ste Anne pendant la période qui nous sépare du 21 novbre ; mais qu'il me semblait qu'il n'y avait aucune raison d'empêcher les chrétiens du Sud de visiter le sanctuaire individuellement, ou en foule pour y faire leurs dévotions.

J'ai voulu vous tenir au courant de cela, afin que vous sachiez comment vous conduire. Je vous prierai de me faire savoir ce qui se passe et si après [illegible] jours, on continue d'arrêter les pèlerins isolés qui viennent du Sud. Je n'ai pour moi rien de plus à faire pour le moment.

Je vois que vous avez fait un grand miracle, puisque le P. Mélizan a pu [illegible] entreprendre un voyage jusqu'à Kurunegala. Je bénis avec vous le b. D. de lui avoir vite rendu la santé ; mais, je ne crois pas pouvoir le laisser dans le district de Puttalam. Dites-moi ce que vous ferez

2

Je ne prendrai [illegible]
mon retour à Jaffna [illegible]
fête de la Visitation [illegible]

Nous sommes [illegible]
de grand matin [illegible]
d'où nous reviendrons [illegible]
cette tournée a été [illegible]
j'ai administré [illegible]
et 1800 communions [illegible]

[illegible]
beau pays de Putta[illegible]
Dispensaire de Mannar [illegible]
a été grandement [illegible]
a fait ses félicitations [illegible]
est accordé ; jusqu'ici, [illegible]
nous attendons prochainement [illegible]
Ceylon, [illegible]
grand soulagement [illegible]

Adieu, priez toujours [illegible]

Votre tout [illegible]

† Ch. [illegible]

[left page, cut off at margin]

...été ne se faisant
...pas à craindre de
... pendant la période
... nov.re ; mais qu'il
... avait aucune raison
...s du Sud de visiter
...ellement, non en foule,
...olemnis.

...en convient de cela, afin
...ent vous conduire.
... faire savoir ce
...près 9 ou 10 jours, on
...élerins isolés qui
...n'ai pour moi rien
... ce moment.

...s fait un grand
... Mélizan a pu sitôt
... jusqu'à Kurunégala.
... P. S. de lui avoir
...mais, je ne crois pas
...nous a aidé le
... ce ... vous pouvez

Je ne prendrai pas de résolution jusqu'à mon retour à Jaffna qui aura lieu après la fête de la Nativité

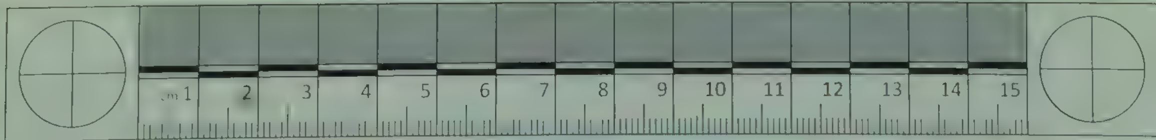
Nous sommes arrivés ici vendredi ; demain, de grand matin, nous partons pour Colombo d'où nous reviendrons, Dieu aidant, samedi. Cette tournée a été remarquablement heureuse ; j'ai administré plus de 1000 confirmations et 1500 communions.

J'espère que vous vous acclimatez dans ce beau pays de Pattatam. Le choléra a presque disparu de Mannar. La conduite des P. Trauchet a été grandement admirée, le Gouverneur m'en a fait ses félicitations — Le Grant de Madden est accordé ; jusqu'ici, pas un mot de Tangnam. Nous attendons prochainement les Rev. Pères Lytton, Blandais, et Batayron ... c'est un grand soulagement.

Adieu, priez toujours beaucoup pour

Votre tout affectionné en J. & M.

+ Chr. Ét. Ev. de Medea vic. ap.





[illegible] 51

175 [illegible] septembre 187[illegible].

[illegible],

[illegible] [illegible] [illegible] de répondre plus tôt
à votre bonne lettre du 31 août. Maintenant que
je suis de retour à mes head-quarters, ma correspondance
[illegible] plus [illegible].

Vous avez fait un bon coup en faisant céder
à la [illegible] pour les arrérages dûs les champs
dont vs me parlez, de la valeur de Rs 1,000. Je n'avais
pas pensé à cet expédient, qui comme vous le [illegible]
[illegible] l'administration [illegible] plus facile [illegible]
si cette [illegible] [illegible] on peut arriver à [illegible]
temps où tout ira, selon votre expression, comme
"un papier de musique."

J'avais lu ds les journaux l'annonce de [illegible]
le choléra à Puttalam. [illegible] aussi que le
fléau sévit à Mattalei. Dans ma lettre du 3[illegible]
je vs faisais part de la communication qui m'a
[illegible] gouvernement [illegible]
re-publié la [illegible]

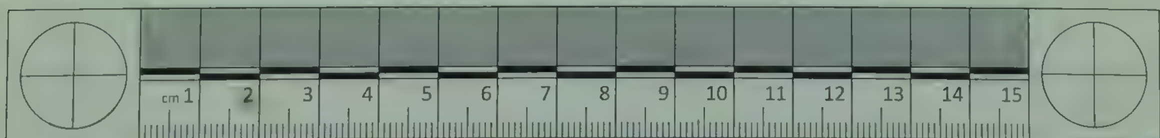
qu'elle est étendue au 1er septembre au 1er octobre; je m'attends à ce qu'elle soit encore étendue au 1er novembre ou plus tard; de sorte que je ne compte plus sur la fête pour cette année."

Le P. Milyan m'a écrit de Bambiputtam il dit être très bien; cependant il devra rentrer à "l'hôpital" de Chilaw comme il dit, jusqu'à nouvel ordre. Le P. Supr de Chilaw croit qu'en lui imposant des précautions, on pourrait encore le laisser à Puttalam; je suis fort indécis; il faudra que je prenne pourtant bientôt une détermination. Faites-moi connaître votre avis.

J'avais dit de vous envoyer la soutane et le bréviaire. C'était avant mon départ; je regrette que ce n'ait pas été envoyé. Pour le bréviaire, ce sera facile d'y remédier; mais pour les soutanes, je craignais que les Pères du Sud ne fournissaient ailleurs: les envois y ont été très difficiles; le P. [illegible] pourra vous mettre sur la voie [illegible] fournir de tout ce

où il vous conta [illegible]
un petit voyage à [illegible]
connait, infiniment [illegible]
beaucoup plus de [illegible]
je ne l'aurais [illegible]

Je vous recommande [illegible]
mission est finie [illegible]
de voyages au soleil [illegible]
ne dites pas ça [illegible]
réglé; suivez en cela [illegible]
me permets [illegible]
Je n'y envoie la dispen[illegible]
adieu; priez bien [illegible]
un peu d'ennui [illegible]
Je crains que [illegible]
relativement au [illegible]
bon Dieu vous [illegible]
Votre [illegible]





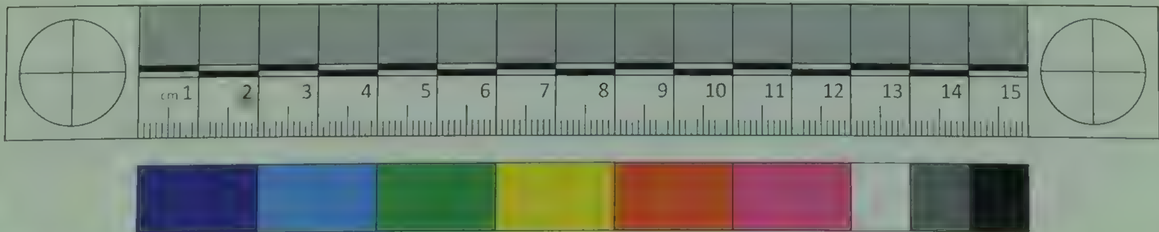
... du 1er septembre au 1er
... à ce qu'elle soit [illegible]
... [illegible] au plus tard, ne
... compte plus sur la fête
...
... m'a écrit de Bambipattan
... [illegible] il devra rentrer
... Chuław comme il dit, jusqu'à
... [illegible]
... ses précautions, on pourrait
... [illegible]
... pourtant bientôt une
... faites-moi connaître votre avis
... [illegible] et le
... mon départ. [illegible] regrette
... [illegible] pour le bréviaire,
... [illegible] mais pour les
... que les Pères du Sud de
... [illegible]
... pourra vous
... [illegible] de tout ce

qu'il vous faut. Vous ferez bien d'aller faire un petit voyage à [illegible] qui connaît parfaitement toute la mission vous donnera plus de renseignements pratiques que je ne saurais faire.

Je vous recommande bien de vous ménager; cette mission est humide et le climat traître; [illegible] de voyages au soleil ni à la rosée, je vous prie [illegible] qu'il a été réglé; suivez en cela la pratique établie; je me permets d'insister beaucoup sur ce point. Je vous envoie la dispense No. 73.

Adieu; priez bien pour moi, qui ai à soutenir un poids d'ennuis et d'afflictions bien lourd. Je crains que [illegible] ne fasse encore des difficultés relativement au grant à Muddu. [illegible] le bon Dieu nous aide.

Votre de tout cœur
+ Chr. Bonjean Év. de Médéa
Vic. Ap. de Jaffna.



[illegible]

[illegible] le 2 [illegible]

[illegible]

[illegible] d'autre de Puttalam (Marckadu) du
12. [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible] (maintenant)
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] particulière pour ce [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] remarque, [illegible]
[illegible] autres arrangements en vue, à peu près.







nous sont définitivement
[illegible] – [illegible] nous, je vous
[illegible] que je voudrais changer le ... ?
[illegible] mais je n'ai à me louer. —
[illegible] la [illegible] Australiens – (nouvelle [illegible]
[illegible] réunies) et j'ai [illegible] [illegible]
[illegible] la [illegible], l'activité et la santé
[illegible] le [illegible] – je suis obligé de [illegible] le
P. Rougier qui n'en peut plus...

Oh. je suis heureux de savoir que ces
pauvres gens sont sous votre sollicitude
paternelle : s'il plaît à Dieu, j'irai vous
voir l'année prochaine à [illegible] ce
que vous direz ; mais pour l'amour de Dieu
et aussi un peu par affection pour
moi, ne vous surchargez pas de travail
que chacun reste à sa place, et cela fera
mieux sur chacun —

Soyez sûr, j'ai tenu à cela, et de bien

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Charité et Congré[illegible]
par au haut de [illegible]
Un nouveau [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

...ment -
... je vous
... changé le ..., ?
... à lui donner -
...llaitiere - Vanni (de
...ui qq. heures s'il
... activité et la santé
...is obligé de retirer le
...e fût pas...

... de penser que ces
...ous votre sollicitude
... à Dieu, j'irai vous
...me à moissonner ce
..., sans l'amour de Dieu
...ion affection pour
...urez pas de travail.
...a part, et cela sera
... .
...use à cela, et si rien

ne contrarie mes desseins, j'espère vous envoyer un bon ouvrier.

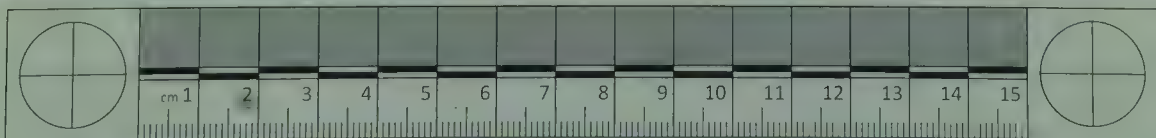
En attendant, allez doucement; ne vous fatiguez pas tant, puisque vous voyez bien que votre santé n'est pas invulnérable...

Vous pouvez permettre au P. Mélizan de revenir dans le district, moyennant les précautions que je lui ai indiquées.

<u>Soli tibi</u>. Ces Mess.rs de Colombo se sont plaints, à Paris et Lyon du chiffre de notre allocation de la P. de la F... et on me fait annoncer qu'il sera diminué. C'est ainsi que la charité est comprise. - Nous ne sommes pas au bout de nos peines.

Un nouveau Gouvern. Mr. Noreman est arrivé à Maurice, se disant pour faire la paix.

Mr T... a fait admettre au Gouv.t son refus de nous rendre aucune des





[illegible]rains que nous avions demandés. Il nous offre 80 acres au [illegible] sur la route de Mancoar. J'ai remis; et comme Mr. [illegible] alléguait des raisons d'intérêt public pour refuser de nous céder les terrains que nous avions demandés, et qu'il demande qu'ils soient gardés par le Gouvt. comme Crown reserves, j'ai demandé au Gouvt. de prendre acte de ma demande et de l'objection, et de déclarer qu'aucun de ces terrains ne pourra être vendu [illegible] que s'il [illegible] tout, ce sera à moi, comme "first applicant". En attendant, ces crown reserves gardées pour le public serviront bien aux [illegible] comme aux autres — Le Grant pour l'Eglise est un parallélogramme au S. E. du terrain de l'église, et joint à ce terrain, et nous donnant avec lui depuis la route jusqu'à la limite [illegible] N. E. une superficie de plus de 15 acres, tout en excluant les 2 ravines. Je suis fort content sur ce point, et crois que cela nous suffira pour le moment, et jusqu'à ce qu'il y ait un autre agent — J'ai refusé fièrement le terrain proposé qui n'est pas contigu au terrain de l'Eglise, et j'ai dit que ~~nous~~ ne pouvant rien en faire, je ne l'accepterais à aucun prix, excepté une acre pour cimetière — Laquelle [illegible] [illegible]. [illegible] épargnerons notre argent, et aurons, comme public l'usage des terrains qu'on nous refuse avec la perspective de les acheter plus tard, et j'espère aussi, la garantie qu'ils ne seront cédés, vendus, loués, ou occupés par personne....

adieu; j'attends nos Pères demain: il y a toujours 99 [illegible] [illegible] à [illegible] Le P. St. Genys [illegible] votre [illegible] [illegible] [illegible]

505

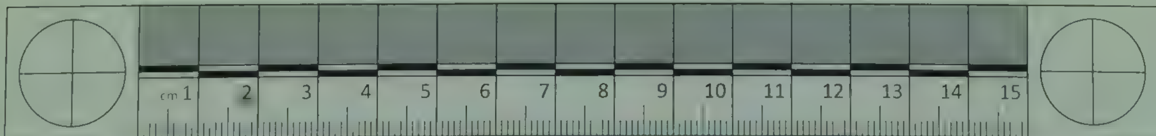
+ A.M.D.G.

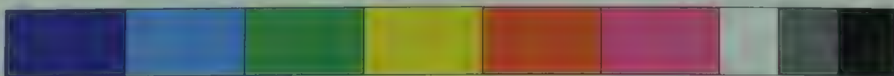
[illegible] 7 octobre 1875

Mon cher Père Supérieur

Enfin, je puis venir au secours de votre district en y [illegible] [illegible] le P. Roux par le P. Dinaux : ainsi ce district aura 3 excellents missionnaires, pleins de zèle et de charité : ce sera comme un char à 4 roues quoiqu'il n'y en ait que 3.

Après l'arrivée du P. Dinaux, il faudra que tous les 3 ensemble vous me proposiez une division raisonnable du district, ménagée de manière à ne laisser que peu d'Eglises à la charge du missre administrateur assez chargé d'ailleurs, et à lui assigner ces qqs Eglises à proximité des jardins qu'il a sous sa charge. Il faut aussi avoir en vue d'obvier à la nécessité pour qui que ce soit de voyages longs et fréquents, surtout de ceux qui se





[illegible] parmi [illegible] [illegible] parmi lesquels on ne peut pas choisir son temps.

Jusqu'à nouvel ordre, Anuradhapura et Galgamua continuent de dépendre de votre district. Je désire que chacun ait sa part de la mission dont il soit responsable; parceque, what is the business of all, is the business of none. Engagez-vous donc à me trouver une [illegible] convenable. Je ne veux pas non plus que comme par le passé, on reste 2 ou 3 à Puttalam: on pourra s'y réunir pour les retraites etc; mais ordinairement chacun restera chez lui à la portée de ses chrétiens.... J'ai permis au P. [illegible] de rentrer et j'ai levé la quarantaine; mais qu'il soit donc [illegible] [illegible]... [illegible] [illegible] être en N. S.

+ Chr. Ong. Ev. de Ab.

P. S. Expédiez le P. [illegible] à Jaffna le plus tôt possible; j'ai besoin que le P. Roaffrire vienne remplacer le P. Dinany

N° 344 + L.J.C & M.I.

Jaffna le 8 novre 1875.

Mon bien cher Père Supérieur,

J'attends impatiemment la nouvelle de l'arrivée des Pères Dinaux et Guillou partis d'ici le vendredi 28 octobre.

J'ai cru vous rendre service en vous envoyant le P. Guillou que vous trouverez bien mieux qu'autrefois sous tous les rapports. Ma pensée a été qu'il sera ordinairement près de vous, vous aidant à instruire, à faire le catéchisme, disant les messes dont l'heure est un peu avancée, allant aux oratoires, vous remplaçant momentanément quand vous aurez à vous absenter. Il est maintenant bien portant; mais il faudra prendre soin de lui: ne pas lui faire faire des choses au-dessus de ses forces, lui accorder un repos convenable, ne pas lui faire dire la messe plus tard qu'il n'a été réglé par vos prédécesseurs, ce que du reste, je défends absolument à vous tous. Ce Père a beaucoup de zèle; il n'a besoin que d'être bien dirigé, et avec vous, il le sera; vous le

connaissez de longue date; personne n'a plus sa confiance que vous, et personne ne peut lui faire plus de bien; l'essentiel est de ne pas l'exposer, et de ne pas demander de lui plus qu'il ne peut faire, ni des choses qui pourraient avoir qq. péril pour lui: il est du reste plein de zèle et de dévouement.

Je vous ai envoyé un télégramme vous annonçant que le Gouverneur avait levé l'interdiction relative à Ste Anne et que la fête aurait lieu le 21. S. E. a fait la chose très gracieusement sur ma demande. Je pense que vs êtes en préparatifs, et j'espère que vs aurez un certain nombre de pèlerins. J'ai donné des instructions pour qu'au moins 3 Pères du district de Chilaw vinssent vous aider. Le Messenger

au lieu de reprod…
l'a fait l'Examin…
Commémorait …
prémédité? j…
Il faudra …
moins grand q…
les vues des pèl…
arrangements p…
arrivé cette an…
quel moyen …
selon ce que j'a…
Mélizan; il sera…
indépendamment…
réunions par a…
la fête de St Jos…

Dans les serm…
de faire, il sera…
point que Ste…
Dieu a choisi…
pouvoir de la…
peut à son gr…



...que-date; personne n'a
...que vous, et personne
...plus de bien; l'essentiel
...exposer, et de ne pas
...plus qu'il ne peut faire,
...pourraient avoir 99.
...est du reste plein de zèle

...voyé un télégramme vous
...le Gouvernement avait levé
...lieu à Ste Anne et que
...ées le 21. S. G. a fait la
...nsoment sur ma.
...cuse que vs êtes en
... j'espère que vs aurez
...tre de pèlerins. J'ai
...ctions pour qu'au
...du district de Chilaw
...rider. Le Messenger

au lieu de reproduire mon télégramme comme l'a fait l'Examiner a dit que la fête commencerait le 21. Est-ce erreur? est-ce prémédité? je ne saurais dire.

Il faudra profiter du concours plus ou moins grand que vous aurez, pour sonder les vues des pèlerins, et prendre des arrangements pour l'avenir. Ce qui est arrivé cette année peut encore arriver: quel moyen d'en atténuer les effets? Selon ce que j'écrivis autrefois au P. Mélizan, il serait bon qu'il y eût indépendamment de la fête, plusieurs réunions par année, comme celles de la fête de St Joseph et de celle de St Joachim.

Dans les sermons que l'on aura occasion de faire, il sera bon d'insister sur ce point que Ste Anne est le lieu que Dieu a choisi pour manifester le pouvoir de la Ste, que personne ne peut à son gré établir en d'autres lieux





des pèlerinages et prétendre qu'ils valent bien celui de Palacudda. Cela, c'est l'affaire du bon Dieu. Il faudra parler aussi de l'indulgence plénière accordée par le St. Siège, et des reliques de la Ste que j'ai rapportées de Rome et que j'ai placées dans le sanctuaire. Il faudra dire qu'à l'avenir, lorsqu'on sera empêché de venir au pèlerinage, on ne devra pas payer ses vœux à d'autres Eglises, mais on pourra les remettre au prêtre sur un reçu de lui, et envoyer le reçu au chapelain de Ste Anne.

J'attends impatiemment d'apprendre ce que vous aurez pu faire par suite de mon télégramme.

J'apprends que les P.P. Deniaux et Guilloux sont restés à Mannar jusqu'à jeudi dernier; ils se sont bien un peu attardés; j'espère qu'ils vous sont arrivés depuis en bonne santé.



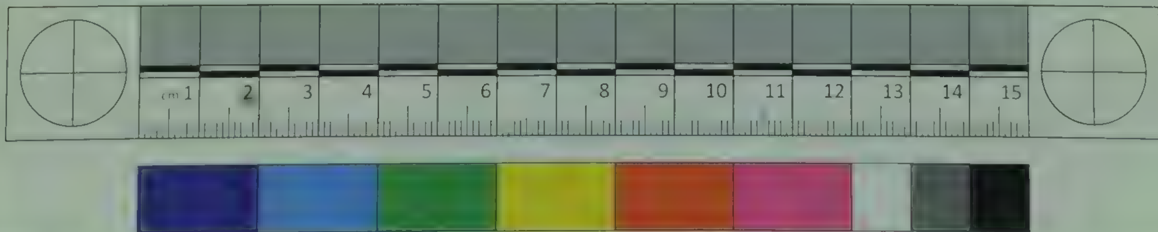


Dès que vous aurez un moment, il faudra aviser à me proposer une division convenable de la mission en 3. La division en 4 est impossible pour le moment : j'ai pour ne pas le faire des motifs décisifs.

Je reconnais à g^{de} difficulté si la division en 3 pour obtenir le but que je me propose et qui est de faire des missions compactes, peu étendues qui ne nécessitent plus ces longs voyages qui tuent nos Pères. Je désirais réunir au district de Puttalam, les chrétientés au N. de Chilaw. Karukupanai, Kattupitiya, Welle-wella, Marawila et Udappu ; avec une division en 3, il n'est guère possible de joindre à ~~Chilaw~~ Puttalam que les 2 dernières ; 3 et il faudra attendre pour opérer ce changement un temps plus propice.

Mais je devrai laisser à Puttalam, au moins jusqu'à nouvel ordre, Galgamuwa et Anuradhapura. Ces deux localités, ainsi que Kuruliru, Kareitivu, [illegible]kulam, Pomparippu et Manel-Kudiru seront notre Vali-mission qu'il suffira de visiter une fois l'an, mais qu'il faudra ne pas manquer de visiter.

Dans les arrangements à faire il faudra éviter de laisser un Père résidant constamment à



Puttalam. Les gens de Puttalam ont cette prétention; mais je ne puis y accéder que s'ils fournissent à l'entretien du prêtre, comme on le fait à Kurunégala; c'est ce qu'il faut leur faire entendre. Le jardin de Puttalam comme les autres appartient au Vicariat non à la mission: ses revenus servent aux dépenses générales du Vicariat et ne peuvent être regardés comme une ressource locale.

L'administrateur de Ste Anne devant résider le plus possible au Sanctuaire ne devrait avoir à visiter que les Eglises les plus voisines. Quant aux jardins, il suffirait que 2 ou 3 fois l'an, v.g à l'occasion des réunions de retraite, il alla y jeter un coup d'oeil; il chargerait le Père dans la mission de qui ils se trouveraient de surveiller l'exécution de ses instructions.

Le Père chargé de l'Akkaraipattu résiderait ordinairement à Tettapalai, où il faudra faire une maison, et à Nanetkadu où il y a une maison convenable.

Toute la question se réduit à diviser convenablement en 2 le district démembré de Ste Anne et Eglises voisines. De Bambipattam à Sambeculam, il y a une fameuse distance; ce serait trop pour un.

jusqu'à ...
charger a...
Puttalam...
plus ...
trop forte; mais il ...
Dans ces arrang...
...
résidence plus ordin...
du pèlerinage (ex. ...
dans l'Akkaraipattu ...
plusieurs Pères ...
est trop resté à Putta...
Avec le district ...

Puttalam	Bambip...
Sellanhonael	Karukupu...
Manel. tivu	Kattapitiya...
Karativu	Uelle, ...
Elavaneculam	Udappu
Pallerkandel Pomporappu	Moons...
Akarettivu Amraitchum	Kalleti...
Golyama.	Malant...
Population. 1,160.	(St ... environ 1500

mais malheureusement ...
... conforme à la nature ...
et c'est le problème que ...
de répartir le tout en ...
suggestions.

de Puttalam ont cette
... ne peut y accéder que
l'entretien du prêtre, comme
... régulier; c'est ce qu'il faut
... Le jardin de Puttalam
appartient au Vicariat non à
... servent aux dépenses
... et ne peuvent être regardés
... locale.
... Ste Anne devant céder le
sanctuaire ne devrait avoir à
... les plus voisines. Quant aux
... 2 ou 3 fois l'an. Il y a l'occasion
... il aller y jeter un coup d'œil.
... dans la mission de qui ils se
... l'exécution de ...

... Akkaraipattu ...
... où il faudra faire
... où il y a une

... à diviser convenablement
... de Ste Anne et églises
... à Sambooculam, il
... distance; ce serait trop pour un.

jusqu'à quel point pourriez-vous
charger avec l'aide du P. ... je ne suis
Puttalam avec le ... m'ayant indiqué
plus haut, ne serait pas ...
... mais il faut qu'un pas ... voyager.
... arrangements dépendant de vos ...
... auxquels il faut pourvoir.
... plus ... à Ste Anne; l'intérêt
du pèlerinage l'exige ... d'un père
dans l'Akkaraipattu; ... sinon
plusieurs Pères ... à Puttalam, ...
... à Puttalam et pas assez ailleurs.
... le district ... arrangement serait facile.

Puttalam	Pumdipattam	Tillapani	Ste Anne
S. Anthonael	Karukupanai	...	Palavadam
Mandativu	Kattapitiya	...	Illalai
Karativu	Mala ...	...	Dutch Bay
Hazzeneman ...	Udappu	Karativu	Calpentyn
Pompurippu	...	...	Kandakuli
...	Kalladi ...	Sambooculam	
...	...		
Galgamua			
Population 1160.	environ 1500.	environ 1400	environ 7 à 800.

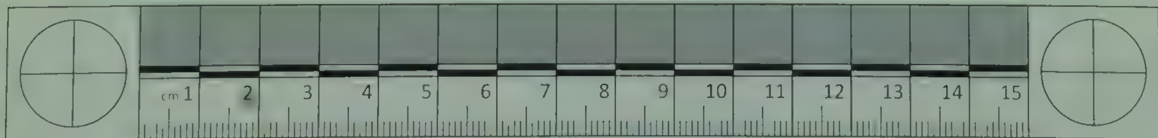
mais malheureusement cette division si naturelle et
si conforme à la nature des lieux n'est pas possible;
et c'est le problème que je vous propose à résoudre.
De répartir le tout en 3 missions. J'attends vos
suggestions.



Il avait été autrefois question d'indiquer une distance au delà de laquelle on ne serait pas obligé d'aller aux avastis

Mais la distance n'est pas la seule chose à considérer; il y a aussi la difficulté d'accès, le [illegible] du voyage. Je voudrais donc que vous [illegible] un tableau des localités placées relativement l'une à l'autre dans les conditions de difficulté [illegible] qu'on ne fût pas obligé de se rendre de l'une à l'autre pour les malades.

Je vous envoie copie de la lettre que je reçois de l'Agent d'Anuradhapura. J'y suis prévenu que je devais enlever l'Eglise actuelle [illegible] l'espace de 2 ans, d'après les conventions faites. J'avais espéré que l'école bâtie sur le nouveau terrain serait finie, et pourrait servir provisoirement d'Eglise; mais la maladie du P. Gourd qui n'a pu visiter Anuradhapura la mort de Philippe qui dirigeait les tr[avaux] et qui était le seul homme de confiance que nous eussions dans ces parages, ont arrêté. Cependant, les matériaux réunis [illegible] se gâtent et rien ne se fait





586

+ L. J. C. & M. I.

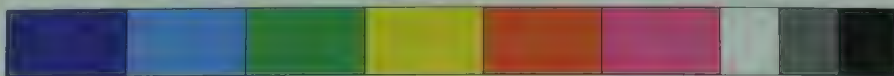
Jaffna le 22 novre 1875.

Mon bien cher Père supérieur,

Je reçois votre lettre du 15 – J'espère que depuis cette date le concours aura augmenté: la saison n'est pas en effet favorable; mais, c'est toujours mieux que rien. Je pense que vous aurez eu occasion de voir quelques pèlerins importants, avec lesquels vous aurez pu vs entretenir des intérêts du sanctuaire, et je compte que vous m'enverrez le résultat de vos délibérations touchant les mesures à prendre pour assurer la prospérité du sanctuaire – Vous vous serez aussi occupé de la préparation du petit Manuel de Ste Anne dont je vs ai dernièrement parlé.

Mon télégramme au R. P. Le Louis vous aura fixé sur la conduite à tenir au sujet de la coterie de Vérapoly. La chose est illégale; on pourrait être poursuivi en s'en mêlant, et ce ne serait pas édifiant. Ce n'est pas à moi de juger





ce que fait un autre Evêque. mais
je trouve la chose grosse de risques
et de nature à causer grand scandale
C'est pourquoi j'ai commandé une
abstention complète à tous nos missres.
Nous avons bien assez d'embarras, sans en
chercher d'autres.

La propositions que vs me faites pour une
division du district n'est guère que ce qui
existait avant et n'a pas donné de satisfaction.
J'y penserai et vs enverrez ma décision.

Pour le P. Gu... vous le connaissez comme
moi: il y a du mieux: mais je ne puis
être assuré que tout danger soit passé.
j'ai voulu en l'envoyant à Puttalam, faire
cesser une situation qui pouvait nuire à son
bon renom, et lui donner l'occasion de
regagner ma confiance: tout dépendra de
cette épreuve: pour le moment, il ne peut être
laissé seul loin et long temps.

Relativement à la dispense que vous me

demandez, j
vs soumettre
1° Il est par
chrétiens écriv
le missre écrit le Sol
vous prie d'abandonner
.. Hautotte de demand
dans vos lettres et de pr
commune qui n'est n
mon administration
2° Lorsque votre demn
le 1er deg. d'affinité, n
toute proportion gardée, le
1er deg. doivent aussi s'o
vs renvoie le Moniteur d
les points suivants de ce m
désire des renseignement
n° 3 Si agalur de co
à marquer. 1° date mort
naturelle ou non de la m
n° 7. un vivente etc
Jusqu'à ce que j'aie c
regrette de ne pouvoir,
qui fait loi ds le Vica
3° Vous dites qu'Anna c
et que sa épouse

Evêque, mais
grosse de risques
ser grand scandale
commandé une
lete à tous nos Miss.res
sez d'embarras, sans en

ne vs me faites pour une
n'est guère que ce qui
n'a pas donné de satisfaction.
venez ma décision.
vous le connaissez comme
eux: mais je ne puis
tout danger soit passé.
voyant à Puttalam, faire
qui pouvait nuire à son
donner l'occasion de
mme: tout dépendra de
le moment, il ne peut être
long temps.
dispense que vous me

demandez, j'ai plusieurs remarques à
vs soumettre

1° Il est partout d'usage que les
chrétiens écrivent une pétition, sur laquelle
le miss.re écrit le schema et ses remarques. Je
vous prie d'abandonner l'usage que vs aviez pris
à Mantotte de demander vs. même ces dispenses
dans vos lettres, et de prendre la pratique
commune qui m'est nécessaire pour l'ordre de
mon administration.

2° Quoique votre demande ne soit que pour
le 2.me deg. d'affinité, néanmoins, il est clair que
toute proportion gardée, les règles prescrites pour le
1er deg. doivent aussi s'observer pour le 2.me Je
vs renvoie le monitum du 21 juin vous signalant
les points suivants de ce monitum sur lesquels je
désire des renseignements.

n° 3 Si agatur de copula licita etc .... ici 3 choses
à marquer. 1° date mort de l'épouse défunte 2° cause
naturelle ou non de la mort 3° y a-t-il enfants 1er lit?
n° 4. an vivente etc ....

Jusqu'à ce que j'aie ces renseignements, je
regrette de ne pouvoir, aux termes du monitum
qui fait loi ds le vicariat, donner cette dispense.
3° Vous dites qu'Anna est uxor defuncta Pedro
et que la sponsa est Lucia

et immédiatement après, vous dites
que Pedro et Anna ne paraissent pas
pouvoir attendre la fin de l'Avent. Laquelle des
deux est la future ? …

4° Vous me demandez la permission de dispenser
d'une ou deux publications
n'avez-vs donc pas lu la feuille de pouvoirs,
Fol. A. VIII. 6. ? Je vous conseille pourtant
de suivre l'avis donné à la page 14. note a
à l'art. VIII. et de faire plutôt usage de la faculté
de l'art IX.

5° Dans le cas où la dispense serait donnée, je
verrai s'il y a lieu à dispenser <u>à tempore vetito</u>
voy. Epistol. Circ. pp. 15 & 16. ad art. X. Il faudra
bien les 21 jours pour recevoir la notice du <u>registrar</u>:
par conséquent, je ne vois rien qui presse.

Puisque j'en suis à mentionner l'Epistola <u>circularis</u>
je vous prie de la bien étudier, de l'observer et de la
faire observer fidèlement par tous les Pères de votre district.

Je vous envoie un Décret modifiant les conditions
du Jubilé; donnez-en un exemplaire à tous les Pères.

Je suis heureux de vs voir à peu près bien: mais je
vs en prie, soyez prudent et ne vs laissez pas emporter
par votre zèle; suivez les recommandations de mes
précédentes lettres. Le P. Deforest qui avait été mieux, nous a
donné la semaine dernière de graves inquiétudes; il paraît revenu
de cette secousse, mais on ne peut y compter. D'un moment à
l'autre, son état subit des variations étonnantes. Adieu, mes
plus affectueux toujours à vs et tous les Pères. Votre in X°

+ Chr. OMI Ev. de Mt. ...

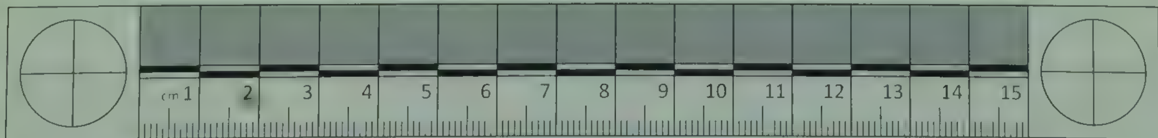
602 + V. J. C. & M. I.

Jaffna le 3 Décembre 1875

Mon bien cher Père Pouzin,

Je réponds à votre lettre du 20 nov. Je regrette bien que le concours des pèlerins à Ste Anne ait été si insignifiant; mais, ni je n'en suis étonné, ni ne regrette pour cela la célébration de la fête, d'abord comme un devoir envers Ste Anne à qui le Vicariat doit tant, ensuite comme bon exemple donné aux fidèles: ils verront que nous aimons Ste Anne plus que les secours que la fête nous procure.

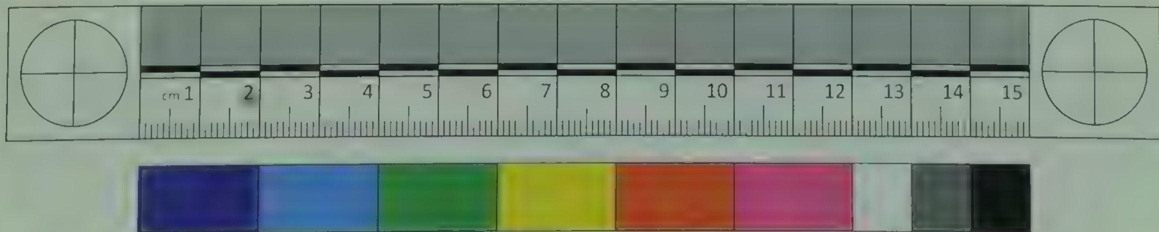
Je vs avais priés de délibérer tous ensemble pour concerter les mesures à prendre en vue du renouvellement possible, sinon probable, de ce qui est arrivé cette année. Vs ne me dites pas un mot de vos délibérations à ce sujet, sur lequel j'ai pourtant grand besoin de vos lumières. Remarquez que la circonstance dans laquelle la fête de Ste Anne a été arrêtée cette année, est de nature à se renouveler. Si, comme il est autrefois arrivé, il y avait eu le choléra ds le pays et que la fête eût manqué à cause de cela, nous pourrions espérer que la même cause ne se reproduisant plus de qq. temps, nous n'aurions pas le même résultat à subir. Mais n'avons-nous pas à craindre que




le Gouvt ne se mette en tête de supprimer cette fête absolument; ce pour quoi les prétextes de choléra ou d'autres épidémies manqueront rarement. Il faut donc avoir en vue qq. chose qui supplée à la fête quand elle ne pourra pas avoir lieu. Ma pensée était de viser à faire de Ste Anne un pèlerinage permanent: on ferait savoir partout qu'il y aura toujours un prêtre, et on engagerait les pèlerins à y venir en tout temps: or, le concours n'étant jamais tel que le Gouvt pût s'en effrayer, il ne se mêlerait plus du tout d'arrêter les pèlerins. Il y a dans cette idée qq. chose qui mérite d'être élaboré, et j'attends impatiemment le rapport conçu de l'opinion de nos pères.

Il faut aussi préparer de suite la petite notice sur Ste Anne pour qu'elle puisse être imprimée avant la fête: il ne faut pas rejeter la chose sur moi; car, vs savez bien combien je suis écrasé, et d'autre part, que je n'ai absolument aucune donnée sur l'historique du pèlerinage. Vs dites que le P. Perrard croit pouvoir trouver une notice publiée autrefois; mais, il faudrait qu'il fît sa découverte de suite; car il faudra du temps pour composition, impression et diffusion parmi les populations de Ceylan de ce petit écrit. Du reste, il n'est pas nécessaire que cette notice soit identique ds les 3 langues; je crois même que la notice en Anglais devrait être différente & pour le fond et pour la forme.

Relativement à la dispense demandée, je me sens assez disposé à l'accorder, à cause de certaines



des raisons alléguées; mais je vois qu'il y a un 2^me degré d'affinité, et je ne trouve pas ds votre note les renseignements exigés par la circulaire du 21 juin qui aujourd'hui, fait loi. Je vous y signale ces mots: In dispensationibus super gradibus affinitatis primo minoribus, eadem, ferme cautiones pro modo ~~[illegible]~~ propinquitatis sedulo adhibendae sunt — Les renseignements désirés sont ceux indiqués aux N.os 3 à la fin, 4 & 7. — Donnez-les moi, & je vs expédierai la dispense. Comme nous sommes en Avent, il y a tout le temps voulu —.

Nos deux malades, le P. Deforest & Sr. Eustelle sont au plus mal. Priez bien pour eux afin qu'ils fassent une sainte mort!

Vous ne dites rien de votre santé; j'espère qu'elle est mieux et que pour ma consolation, vous la ménagerez comme je vs l'ai déjà recommandé plusieurs fois.

Adieu. que le Seigneur soit avec vous et vous bénisse!

Vous savez que je me propose de faire après Pâques la visite de votre district. Alors, nous ferons l'examen et donnerons les prix de santé.

Le P. Dimmy pourra prendre Rs 300 pour Anuradhapura; aussitôt arrivé, il se mettra en communication avec l'Acting Agent, Mr. Moir, & après avoir pris connaissance de l'état des choses, il m'écrira — Le travail à faire est 1.° de finir la maison d'école. 2.° d'abattre l'ancienne Eglise,

L. J. C.
et
M. I.

Jaffna

No
Au Rév. P.

Réponse à sa
lettre du
18

Mon Rév

d'en transporter soigneusement ... nouveau terrain; puis, si ... fondements de la nouvelle ... le P. m'enverra un croquis ... la position et les dimensions ... à donner à l'Eglise; il ... que celle qui existe, ou de ... que la démolition n'aura ... enfin ces matériaux devr... l'abri; ce ne sera que l'au... nous rebâtirons l'église; ... moment d'élever les fond...

Adieu encore une fois ...

+ Chr. OMI

Je vous envoie pour ... Guillou, un exemp... Déclaration sur la ... en cas que vs ne l... du Moniteur sur...

mais je vois qu'il y a un 2ème
ne trouve pas ds votre note
exigés par la circulaire du 21
, fait loi. Je vous y signale ces
omnibus super gradibus affinitatis
eadem forma cautiones pro
singularitatis sedulo adhibendae.
ments désirés sont ceux indiqués
1, & 7. Envoyez-les moi, & je
ense. Comme nous sommes
t le temps voulu.
le P. Deforest & Sr. Estelle
. Priez bien pour eux afin
sainte mort!
, de votre santé; j'espère qu'elle
pour ma consolation, vous la.
je vs l'ai déjà recommandé

Seigneur soit avec vous et

je me propose de faire après
votre district. Alors nous ferons
erons des prix de santé.
a prendre Rs. 500 pour
sitôt arrivé, il se mettra en
e l'Acting Agent, Mr. Moir,
connaissance de l'état des choses.
ait à faire est 1° de finir la
d'abattre l'ancienne Eglise,

L. J. C.
et
M. I.

No

Au Rév. P.

Jaffna 18

Réponse à sa lettre du 18

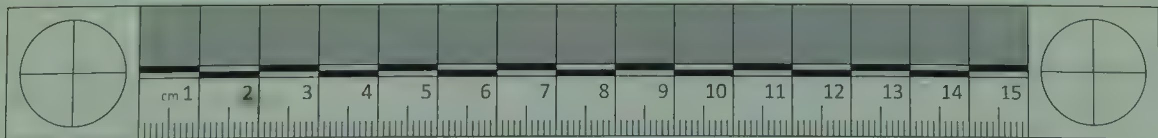
Mon Révérend et Cher Père,

d'en transporter soigneusement les matériaux au nouveau terrain; puis, si l'on peut, de creuser les fondements de la nouvelle Eglise; mais auparavant le P. m'enverra un croquis du terrain, indiquant la position et les dimensions de l'école, et la position à donner à l'Eglise.; il suffira d'une Eglise telle que celle qui existe; on se servira des matériaux que la démolition n'aura pas endommagés...; enfin ces matériaux doivent être mis bien à l'abri; ce ne sera que l'année prochaine que nous rebâtirons l'Eglise; il suffira pour le moment d'élever les fondements au niveau du sol.

Adieu encore une fois dans le cœur de N. S.

+ Chr. OMI Ev. de Mr. ap.

Je vous envoie pour vs et pr. le P. Guillon, un exemplaire chacun de mon ~~Decretum~~ sur la Ste Eucharistie, et en cas que vs ne l'ayez plus, un exemplaire du Monitum sur l'affinité.



Cop. + [illegible] 57

Jaffna le 5 Déc. 1873

Cher Père Pagin,

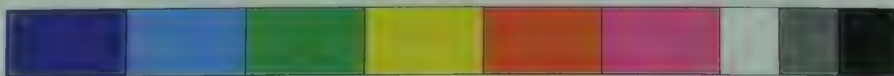
Je reçois votre lettre du 25... Merci de tout ce qui a été fait et dit à Ste Anne.

Pour la notice, vs avez pris le parti que j'espérais que vs ne prendriez pas, c.à.d. de me renvoyer le travail, mais vous me promettez une notice singhalaise que le P. Perrard croit avoir; je vs remercie de ce secours. Ce travail pour être utile devrait être fini en janvier et publié au plus tard en mars... Vs voyez qu'il n'y a pas grand temps.

Je vs remercie de ce que vs me dites sur le frère [illegible]; je verrai s'il y a rien à faire.

La fistule du P. M. ne doit pas avoir la gravité que vs dites; autrement, je serais depuis long-temps ad patres; cet écoulement n'est pas dangereux, autant que douloureux ou assujettissant; qu'on se garde bien de le supprimer; mais, je désire qu'on





arrange de manière à ce que le Père n'ait pas à aller à cheval. Je parle ici d'expérience. C'est donc toujours la même chose avec le P. Gu... De fameux missres pour la garde desquels il faut d'autres missres. Quelle croix pour moi que ces missres! car, il n'est pas seul. Ah! priez pour moi! Heureux ceux qui ne sont pas chargés des autres! mais non! portons notre charge amoureusement pour l'amour de N.S. qui ns supporte ns mêmes.

Dès que vs aurez une occasion, renvoyez le P. Guillon à Jaffna -

je vs envoie, plusieurs exemplaires, un écrit sur le jubilé; je croyais bien l'avoir mis dans votre lettre; donnez à tous ceux qui n'en auraient pas.

Vous n'avez rien à changer pour votre mariage de Mambury - Vous avez encore oublié de me donner le renseigt si important du n° 7 du monitum, sur les rapports qui ont pu avoir lieu entre Pedro et Lucia du vivant du mari de Lucia (que vous ne me nommez pas comme il aurait fallu faire) vous dites ds votre 1ère lettre que Pedro et Lucia sont ensemble depuis 8 à 10

ans, et dans votre dernière, que l'époux de
Lucie est mort il y a environ 8 ans; de là
je suis porté à croire qu'il y a eu empêchement
de crime : il suffit pour le constituer que
vivente viro Luciae promissio matrimonii
intercesserit inter Petro et Luciam. La chose
est donc à examiner. Pour ne pas vous
faire attendre indéfiniment, je vous envoie
la dispense du 2e deg. d'affinité ; mais avec
cette clause formelle qu'elle ne sera valable,
que si, après examen sérieux, vous arrivez à
la conviction qu'il n'y a pas empêchement
de crime et je mets la chose sur votre
conscience.

Je vous répondrai prochainement sur
la division de la mission.

Adieu, ménagez vos biens ; priez pour
nos pauvres malades qui vont de
plus en plus mal.

Votre de Cœur

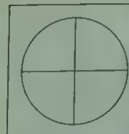
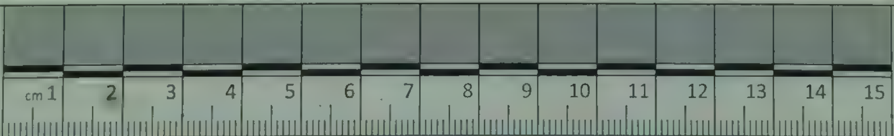
+ Ch. Allard év. de M.
vic. ap.

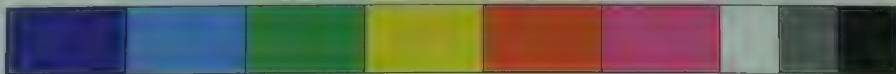
L. J. C.
et
M. I.
No
Au Rév. P.

Réponse à sa
lettre du
13

L. J.

Mon R.

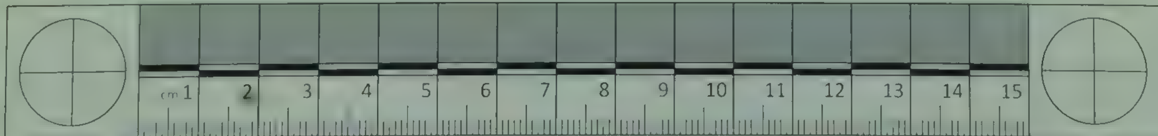



629 + L. J. C. & M. I.

Jaffna le 9 Décembre 1875

Cher Père Supérieur.

Quoique j'aie fort peu de temps et beaucoup de travail urgent, je dois vous faire connaître sans retard que j'ai reçu du R. Gu. une excellente lettre, où il exprime des sentiments qui me semblent tout à fait incompatibles avec les craintes que vous m'avez exprimées, et qui rendent fort inopportun à mes yeux le changement de ce Père, ~~que~~ lequel je ne vous avais proposé qu'à raison uniquement du danger de scandale que les termes de votre lettre m'avaient fait redouter. Le père me dit entre autres choses que jamais sa résolution de se sanctifier et son horreur du péché n'ont été ce qu'elles sont aujourd'hui : alors, il y a





progrès, amélioration; et conviendrait-il d'y répondre par un acte de défiance dont l'effet serait un grand découragement?

Pensez à cela devant Dieu; examinez, pesez tout, et écrivez-moi ensuite le résultat.

Adieu; bien vôtre en J.C. N.S.

+ Chr. OMI Ev. de M. vap.

P.S. Il y a un peu de mieux chez le P. Deforest; je ne sais s'il justifie des espérances sérieuses; toujours est-il qu'il souffre moins.





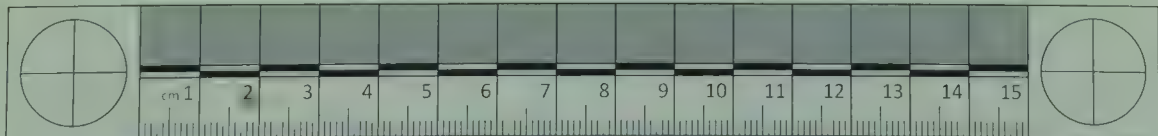
15

+ L. J. C. & M. I.

Jaffna le 5 janvier 187[illegible]

Mon bien cher Père Pouzin,

Nous voici donc engagés dans une nouvelle année ; elle vieillira vite comme toutes ses devancières. Puisse-t-elle être aussi bien pleine ! Daigne N. S. diriger nos cœurs et nos actes in beneplacito suo et mereamur bonis operibus abundare. Je demande à N. S. de vous conserver ut pupillam oculi pour la grande œuvre que vous avez à faire en ce pays, et je vous demande à vous, cher père, de profiter de l'expérience de vos indispositions et maladies passées, pour ne demander à vos forces physiques que ce qu'elles peuvent vous donner, toujours moins que plus. Vous n'êtes pas de ceux dont un supérieur ait toujours à aiguillonner le zèle, mais de ceux dont il faut modérer l'action. Ayez toujours en vue de faire vie qui dure, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes en ce





[illegible]: sacrifiez toujours le bien particulier et passager à ce bien général et permanent. Ainsi, vous voudriez bien prêcher; mais vous êtes un peu fatigué; la prédication augmentera cette fatigue et pourra la convertir en maladie; abstenez-vous pour ce jour-là, et ainsi de tout le reste.

Je remercie bien le bon Dieu d'avoir rétabli toutes vos chères santés; j'espère qu'avec la fin de l'hiver, assez malsain dans ces parages, vous vous porterez tous bien. Je vous remercie des détails que vous m'avez donnés sur chacun.

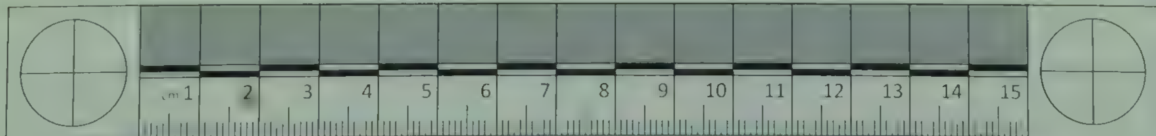
Je vous ai envoyé la dispense pour le mariage de [illegible]mbury

Pour la dispense de Narakaly j'ai pas reçu [illegible] 60? du 3 Décembre, demandait des renseignements qui ne me sont pas encore parvenus. J'attends pour vous répondre.

J'ai reçu l'[illegible] de Kalteikadhu; il pourra suffire comme il est.

Pour la retraite, deux de vous pourront y aller: les cinq autres pourront se réunir à part afin de gagner l'indulgence plénière que le St Siège vient de nous accorder à l'occasion du 50me anniversaire de l'approbation de nos règles. Je vous laisse de désigner à chacun ~~il~~ où il doit aller.

Le cher P. Dinaux m'a écrit au long sur





nos aspirants en cette localité je lui ai
envoyé des instructions. L'Agent étant
très bon pour eux, j'espère que son ouvrage
en sera facilité et qu'il pourra rester
moins long-temps.

Cette année je me propose de visiter
Anuradhapura et le district de
Puttalam. Je ne puis encore dire quand:
cela dépendra beaucoup de la tournure
que les affaires prendront à Mannar.
On a bâti la St Thomas à Tottavaly;
c'est déjà un pas fait. Espérons que
nous verrons tous ces infortunés revenir
cette année.

Le P. Lépinest traîne toujours; la
maladie ne fait pas les progrès
rapides que l'on aurait pu craindre;
mais elle ne recule pas non plus;
ce sera long, je crois; mais ce n'est
pas irrémédiable. Du reste le Père

L. J. C.
et
M. I.

Jaffna

No
Au Rév. P.

Réponse à sa
lettre du
18

Mon Ré[v]

ces entièrement ...
Dieu. Priez toujours ...
aussi pour nos ...
... et pour tout
les examens m'ont
c'est une Œuvre d...
qu'excellente et n...
adieu Votre de ...
+ Ch...



...cette localité ... j'ai ai
...tructions. L'agent étant
...lui. J'espère que son ouvrage
... et qu'il pourra rester
...temps.

... je me propose de visiter
...anna et le district de
... ne puis encore être muni;
... beaucoup de la tournure
... prendront à Mannar.
... à St Thomas à Tellavaï;
... pas tant. Espérons que
... tous ces infortunés revenus
...é.

...ôrest traîne toujours; la
... ne fait pas les progrès
... l'on aurait pu craindre;
... ne recule pas non plus,
... je crois; mais ce n'est
...able. Du reste le Père

L. J. C.
et
M. I.

No
Au Rév. P.

Réponse à sa
lettre du
18

Jaffna. 18

Mon Révérend et Cher Père,

...est entièrement résigné à la volonté de Dieu. Priez toujours pour lui; priez aussi pour nos jeunes diacres et sous-diacres et pour tout notre séminaire; les examens m'ont satisfait; mais c'est une œuvre difficile autant qu'excellente et nécessaire.

Adieu. Vôtre de cœur in Corde Jesu

+ Chr. OMI Ev. de M.
vap.




L. J. C.
et
M. I.

No 73
Au Rév. P. [illegible]

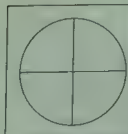
Jaffna 27 janvier 18[illegible]

Réponse à sa
lettre du
11 janvier 1876.

Mon Révérend et Cher Père,

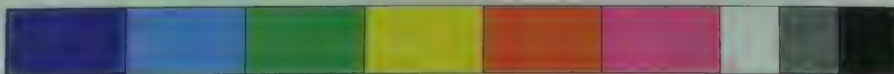
[illegible] vous envoie [illegible] pour le couple de Narakalli; Désormais, quand il y aura de l'affinité, n'oubliez pas de me renseigner bien précisément sur ~~[illegible]~~ [illegible] circonstances [illegible] sous le [illegible] du 21 juin 1875.

[illegible] de tout ce [illegible] avez fait [illegible] Sud de la Mission, [illegible]; évidemment le zèle d'un miss.re tout dévoué aux âmes fait de telles merveilles. Cette chrétienté va être bien préparée à ma visite par toutes ces conversions, et par les sages arrangements que vous avez faits... A St. Sébastien de Mannar, le jubilé a été un triomphe [illegible] tous [illegible] sont confessés...









Les P. P. Méligan et Guillaume de leur
côté ont fait un bien grand bien
à [illegible] - Vous pourrez [illegible]
le Séminaire ; le P. Méligan il [illegible]
[illegible] moins..

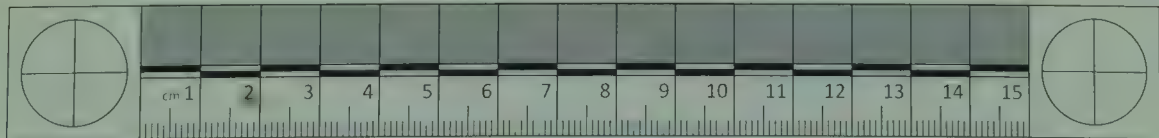
Le P. [illegible] a tout fini à [illegible]
il aura de l'argent de reste qu'il remettra au
P. [illegible] en partant pour [illegible] pour
entrer à la retraite. Il a tout fait selon
nos désirs, a baptisé plusieurs payens ; il
[illegible] bien remis de sa fièvre.

Je suis heureux de savoir que vous allez
plus fortement ; désormais la bonne raison
[illegible] tous à tous les [illegible] et je
suis certain que votre personnel est
composé de manière à donner les meilleurs
résultats...

Le P. Méligan restera pendant la retraite ;
mais il faudra lui donner la facilité
de gagner l'indulgence des 50me anniversaire

de l'affiliation [illegible]
[illegible] premier au [illegible]
[illegible] est [illegible]
il faudra donc revenir [illegible]
pour cela. [illegible]
[illegible] déjà à la [illegible]
Le P. [illegible] va [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

+ [illegible]



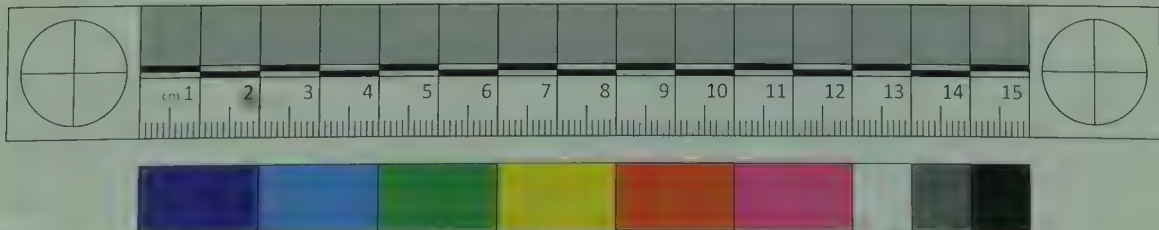


...an et Guillon de bien
... un bien grand bien
... Vous pourrez inviter [illegible]
... P. Meignan il en ser[a]

... a tant fini a [illegible]
...t de reste qu'il remettra en
...ment par [illegible] pour le
...aite. Il a tant fait de bien
...l'église plusieurs rayons; et
...mis de sa lèvre
... se tenait que vous aviez
... revenait à bonne saison
...rons à tous les [illegible] et je
... votre [illegible] est
...mière a tenu ses meilleurs

..., restera pendant la retraite;
... lui permet la facilité
...indulgence des 50e anniversaire

de l'approbation de nos règles, et que
soit précédé un jour de retraite.
Le temps fixé est le 17. et toute l'octave.
il faudra donc revenir à temps de [illegible]
pour cela. Vous et le R.P. [illegible] et
Guillon irez à la retraite.
Le P. Dufour va toujours de même;
pas mieux, pas plus mal [illegible]
[illegible] diminuent [illegible] complètement
[illegible] bon courage que le bon
Dieu vous accompagne en tous vos
[illegible]. Votre de cœur
+ Ch. évq du Mans



L. J. C.
et
M. I.

J. ffna 28 février 1876

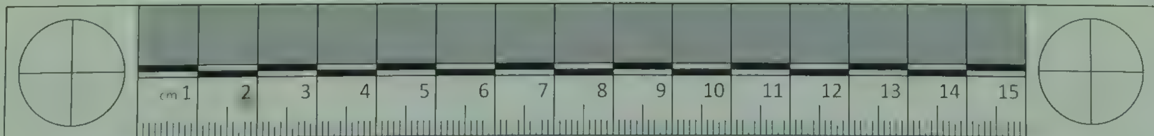
No 142
Au Rév. P. Pouzin oblt

Réponse à ses
lettre des
18

Mon Révérend et Cher Père,

Votre lettre sans dâte sur papier vert dût se croiser avec la mienne N.o 73 du 27 janvier où je vs envoyais la dispense de Narakaly. J'ai idée que vs avez écrit au P. Mauroit sur cette dispense en la renvoyant: quand le Père rentrera du confessionnal, je verrai ce qui en est. Le P. Le Lous ne vs a-t-il pas envoyé le télégramme annonçant la mort si calme et si tranquille après ses longues et cruelles souffrances, de notre bon & cher P. Deforest? car votre lettre du 22 qui m'arrive en ce moment n'en dit rien. Cette belle et douce mort arrivée le 16 au point du jour, nous a tous laissé de bien consolantes impressions. Continuons à travailler de bon cœur, et nous aussi, nous arriverons heureusement au terme quand la coupe de nos bonnes œuvres sera pleine.

Je vous félicite du succès de votre visite à Narakali.., ces gens sont bons et maniables. Vous avez bien fait de ne pas vs laisser jouer par les mauvais sujets de Tetupalui: ces gens ont besoin d'être conduits d'une main ferme.





Vous avez comme supérieur, la faculté de bénir les Eglises; ex nostra auctoritate aedificatas: mais vous devez sub gravi ~~et~~ en dresser un procès-verbal et me l'envoyer. Je vous envoie une formule pour l'Eglise de Nalantaluvai. Si ce n'eût été une petite cabane comme il paraît par ce que vs dites, je me serais réservé de la bénir moi-même à mon prochain voyage cette année.

Pour les comptes, je maintiens en général la règle qui exige que chaque père envoie ses comptes au Procureur en même temps qu'au supérieur. Mais vu la position où vous êtes en ce moment à Puttalam, et pourvu que le compte général de tous les Pères soit fait par le Père Mélizan, je permets provisoirement de n'envoyer qu'un compte pour tout le district. Pour le vin, je prierai le P. Muirait de vs donner les renseignements que vs désirez.

Vous connaissez notre télégramme.

+ Je vs recommande le succès à vs prières. & très pressé, je me hâte de conclure en vous envoyant mes plus affectueuses salutations. + Chr. Ernest Ev. de Colomb.

Les détails que vs m...
de Chilaw m'ont ...
Le P. Simons est ...
de la piété, du ...
il est comme un ...
passera; mais il ...
opportuns.
Je vois que j'ai ...
votre 2me lettre vs ...
de la mort du P. D...
Oui, si vs avez qq ...
vs me ferez plaisir ...
Capucins etc. et tous ...
un peu d'un gd ...
superlatif.
Le Guardian n'...
missions; nous n'...
ou raison pour ...
La division du dist...
visite de cette ann...
sérieusement faire ...
l'époque; cela dép...
je vs le ferai savo...
nous serons fort ...
Du jubilé ici, la ...
8 jours, et va jusqu'...

supérieur, la faculté
ex nostra auctoritate.
us devez <u>sub grave</u>
rocès-verbal et me
s envoie une formule
Valentaluvai. Si ce n'était
une comme il paraît par ce
serais réservé de la
e à mon prochain
e.

je maintiens en <u>général</u>
que chaque père envoie
ement en même temps
Mais vu la position
moment à Puttalam,
compte général de
t fait par le Père
nets <u>provisoirement</u>
un compte pour tout
le vin; je prierai le
s donner les renseignements

Les détails que vs me donnez sur la retraite de Chilaw m'ont bien consolé.

Le P. Dunny est un sujet précieux: il a du talent de la piété, du savoir-faire, et avec ses supérieurs il est comme un enfant; avec l'âge, l'impétuosité passera; mais il est bon de l'aider d'avis opportuns.

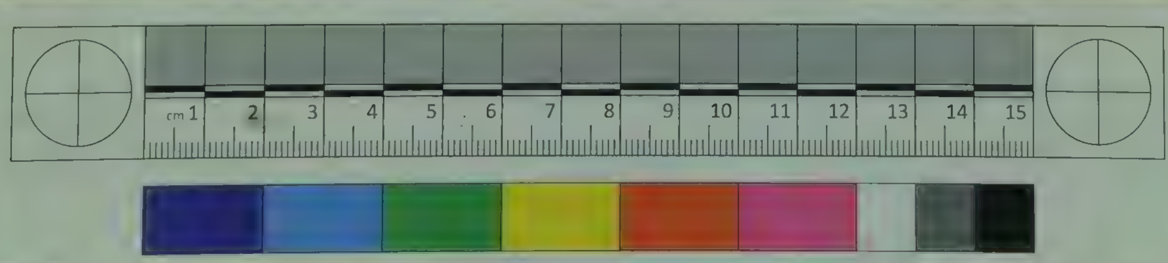
Je vois que j'ai fait erreur & qu'à la fin de votre 2me lettre vs me dites avoir reçu la nouvelle de la mort du P. Defrenet.

Oui, si vs avez qq'influence sur votre co. supr., vs me ferez plaisir de lui insinuer de laisser là la pâtisserie et tous ces soucis de ménage; c'est un peu d'un gd. mérite, mais <u>le long</u> au superlatif.

Le <u>Guardian</u> n'est pas aux frais de la mission; nous n'en avons que la direction; et on n'en a son frais l'impression.

La division du district se fera durant la visite de cette année que je compte très <u>sérieusement</u> faire... Je ne puis en indiquer l'époque; cela dépend des Radh. de Mantotte; je vs le ferai savoir vers Pâques. Jusques-là nous serons fort occupés de notre mission du Jubilé ici, laquelle est en train depuis 8 jours, et va jusqu'ici admirablement bien.

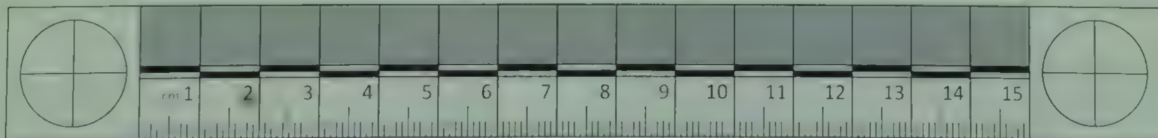
J'ai recommandé le succès à vos prières, & très pressé, je me hâte de conclure en vous envoyant mes plus <u>affectueuses</u> salutations. + Chr. Ét. Év. de Jaffna.



N° 143 Réponse au cas proposé. 612

Fonceca bouddiste s'est marié devant le ministre presbytérien avec toutes les formes légales, avec une catholique de Mutwal. Il l'a quittée, est venu à Puttam, s'est fait baptiser et veut épouser une autre personne. — Le témoignage du P. Fernando sur la vérité des faits ci-dessus est péremptoire. ~~Ainsi~~.

Le mariage est canoniquement nul, et légalement valide ...... Si le registrar de Puttam donne un certificat constatant qu'il n'y a pas d'empêchement légal au ~~second~~ mariage proposé, le père peut agir sur ce certificat; ce n'est pas à nous de nous occuper de la validité légale du 1er mariage. Le Gouvt. a des officiers pour cela: ipsi viderint. Je ne vois donc pas la nécessité de rechercher le certificat civil du 1er mariage. — La 1ère femme d'après le P. Fernando a abandonné Fonseca et ne s'opposera pas à son 2me mariage: il est fâcheux que l'on ait fait à Puttalam du bruit sur le 1er mariage, vu que c'est une chose qui ne nous regarde nullement; et il a été imprudent de demander une attestation de ce 1er mariage, et de paraître en aucune manière en avoir connaissance. Il faut avoir plus de politique que cela. On s'étonne que le ministre





L. J. C.
et
M. I.

Jaffna

Au Rév. P.

Réponse à ... lettre du

Mon Révérend et Cher Père,

Presbytérien soit marié ensemble un Bouddhiste et une chrétienne. Y regardent-ils donc de si près? ne leur suffit-il pas à ces hérétiques que le mariage soit civilement valide? Je le répète: si le certificat du Registrar de Puttalam est ~~valo~~ bien en règle, il n'y a pas lieu de s'inquiéter et l'on peut procéder au mariage. Le 1er mariage pourrait à la rigueur être considéré comme une promesse de mariage; mais la partie catholique se désistant, il n'y a plus de difficulté. Jaffna 29 feb. 1876. + Chr. Et. Ev. de [illegible]

Je ne puis envoyer ma réponse sur un cas de mariage par télégramme, lorsque ce cas demande des explications, et que ces explications sont délicates; ce ne serait prudent d'aucun côté: mais je vous réponds poste par poste.

L. J. C.
et
M. I.

No 144

Au Rév. P.

Réponse à sa lettre du
... fév. 1876.

Jaffna 29th févr. 1876

Mon Révérend et Cher Père,

Il n'y a pas eu moyen de vous répondre plus tôt; vous n'avez pas même dû l'attendre, sachant que jusqu'au 18, j'étais occupé à prêcher la retraite et à tenir les réunions qui la suivent. Le 20, nous avons ouvert la grande mission du jubilé.

J'ai reçu votre réponse au sujet de la loi du mariage et vous en remercie: à ce propos, je vous demanderai encore de mettre toujours sur des feuilles séparées les affaires qui sont de leur nature séparées: on peut avoir à se servir d'une lettre d'affaires et alors, il n'est pas à propos que cette lettre contienne des choses étrangères et qu'on ne peut laisser voir; d'ailleurs les papiers de chaque affaire sont recueillis à part, ce qui ne peut se faire quand plusieurs affaires sont accumulées dans la même lettre ... et ce qui rend ensuite les recherches dans les archives laborieuses et le plus souvent infructueuses. Vous ne voulez pas m'augmenter mon travail déjà assez

obligez bien fait de ne pas vous charger d'intercéder pour lui ... que vous





écrasant. Je vs félicite de la réconciliation que vs avez faite à [illegible] d'un schismatique de Doire — : on ne peut guère s'attendre au retour général prochain des schismatiques nulle part; nous ne pouvons que retirer qq. brandon du feu; c'est déjà beaucoup — L'arch. de Goa a bien débuté; c'est vrai : mais quand il aura subi l'influence de Goa, nous verrons... Espérons pour le mieux !

Ne vs hasardez pas à prêcher en Singhalais avant d'avoir acquis une connaissance passable et une prononciation intelligible de cette langue, et ne prêchez pas sans écrire. Le respect dû à la parole de Dieu exige cela; mais on peut s'exercer dans les catéchismes — L'idée de grands achats de terrain p.r le Vicariat est une illusion : si l'on a des revenus, on peut les placer autrement, d'une manière plus facile, plus profitable, moins de nature à exciter l'envie. Vs voyez que je m'exprime carrément sur ce point, sur lequel j'ai mes vues arrêtées; l'expérience m'a beaucoup instruit. Je ne veux pas que le temps des Miss.res soit employé comme celui d'un régisseur de biens; d'ailleurs les administrateurs intelligents sont parmi nous rarissimi : ce n'est pas notre vocation, et c'est bien assez ~~des~~ charges que nous avons pour le présent.

Adieu; mille bonnes choses de cœur. Mgr le Card. de Paris ~~a fait~~ me montre beaucoup de bonté; il me prie ds sa dernière lettre, d'offrir son souvenir à tous nos Pères

Votre de cœur + Chr. OMI Ev. de [illegible]

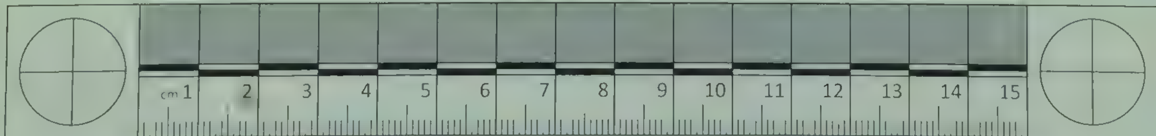
301 + L.J.C. & M.I.

Jaffna le 13 mai 1876.

Mon bien cher Père Pouzin,

Les indispositions diverses qui se succèdent chez vous, doivent vous faire comprendre que dans l'intérêt même de nos œuvres, vous devez prendre de votre chère santé un soin plus grand que vous n'avez fait jusqu'ici; et je vous le demande au nom de N.S. lui-même et des âmes auxquelles vous vous dévouez. Ayez donc un soin particulier de votre boisson, de votre nourriture etc, et modérez-vous beaucoup pour le travail. Je voudrais que certains trop tendres pour eux-mêmes, pussent vous faire passer un peu de la sollicitude qu'ils ont en trop — Vous voyez que l'on n'avance rien : ces maladies qui vous retiennent dans une inaction forcée, vous empêchent

Priez pour moi votre bien affectionné en N.S. et M.I.
+ Chr. [illegible]





de loin, vu le travail que ~~nous~~ ne pouvons en-
tout sans des excès inopportuns d'activité
excessive –

Je suis bien affligé cette année ayant tant
de Pères malades ; je vis dans de continuelles
angoisses. – J'apprends que le P. Pontier et
le P. Daux sont bien malades. J'ai envoyé
ici le P. Pelissier près de ce dernier à
[illegible] : j'espère que dans sa miséricorde
N. S. accordera le retour à la santé de ces
deux chers Pères, unissez vos prières aux
miennes.

L'objet de ma remarque concernant les
églises à rebâtir était double. 1° sans doute
de vous faire comprendre que notre état financier
ne nous permet pas de nous embarquer dans
tant de dépenses à la fois : voyez l'état de
la France ; d'un jour à l'autre, des événements
peuvent s'y produire qui tariraient en grande
partie nos ressources. Il faut avoir confiance
en Dieu ; mais il faut aussi de la prudence.
Déjà, on me reproche en France de vouloir trop

sin à la fois, et l'…
occasion. – Voyez aussi …
le St. … est devenu …
dire que cette année …
pas empêché ? Les …
viennent du Sud …
craintes. – Dans toute …
déficit énorme que …
nous serant de …
je crois donc que …
est de modérer le …
exécuter de suite …
la nécessité de …
et moins d'une …
bien dans l'intention …
les Églises dans …
une certaine …
vous disais : mais …
tien que cela.

La 2me raison qu…
d'aller doucement …
peuvent pas con…
de travaux en …

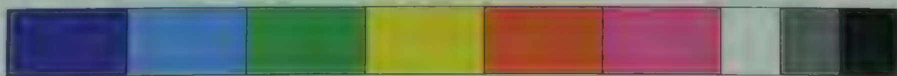
de travail qu'une ~~[illegible]~~ en,
des excès inopportuns d'activité

affligé cette année, ayant tant
malades; je vis dans de continuelles
j'apprends que le P. Boutin et
sont bien malades; j'ai envoyé
[illegible] près de ce [illegible] à
j'espère que dans sa miséricorde
sera le retour à la santé de ces
ies; unissez vos prières aux

[illegible] communique concernant les
[illegible] était double. 1° sans doute
comprendre que notre état financier
[illegible] de nous embarquer dans
[illegible] à la fois: voyez l'état de
[illegible] fait à l'autre, des événements
[illegible] qui tariraient en grande
ressources. Il faut avoir confiance
mais il faut aussi de la prudence.
[illegible] reproche en France de vouloir trop

faire à la fois, et l'on y revient à chaque
occasion.. Voyez aussi combien notre pèlerinage
de Ste Anne est devenu précaire. Pouvons-nous
dire que cette année aussi le pèlerinage ne sera
pas empêché? Les bruits de choléra qui nous
viennent du Sud m'inspirent de sérieuses
craintes. Pour toutes ces causes, et en vue du
déficit énorme que nous n'avons comblé qu'en
nous servant de fonds qu'il nous faudra rendre
je crois donc que mon 1er devoir d'administrateur
est de modérer le zèle des jeunes qui voudraient
exécuter de suite tout le bien dont ils voient
la nécessité dans leurs différentes missions.
A moins d'une nouvelle catastrophe, je suis
bien dans l'intention de coopérer au rétablissement
des Eglises dans notre mission, et d'y consacrer
une certaine somme tous les ans, comme je
vous disais: mais je ne puis pas aller plus
loin que cela.
La 2me raison qui me fait recommander
d'aller doucement, c'est que les missres ne
peuvent pas conduire à la fois tant
de travaux en des localités éloignées l'une

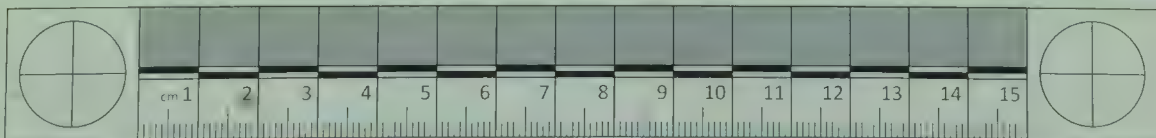




de l'autre sans arriver à l'un ou l'autre de ces résultats; ou de ruiner leur unité, ou de faire de mauvais ouvrage, qu'il faudra refaire ensuite – Votre mission est dans un dénuement dont rien n'approche; il n'y a pas une de vos chrétientés où il n'y ait beaucoup à faire, & où ce qu'il y a à faire ne soit fort pressant. Mais qq. nécessité qu'il y ait, modérons-nous. Che vi lente va sano; che va sano va lontano – comme dit le [illegible].

Je vois avec grande consolation le zèle avec lequel vous travaillez tous à la restauration de cette pauvre mission; dans qqs années elle aura entièrement changé de face; mais encore un coup, prenons notre temps – Sans doute, il faut employer l'argent des églises, mais il faut l'employer d'une manière qui soit d'un profit permanent, et non le disséminer sur des petits travaux de rien, qui n'améliorent pas la position d'une manière substantielle, et qui sont toujours à recommencer. Administrez bien l'argent des Eglises; il sera toujours là quand on aura à faire du travail.

Vous comprenez ce que je veux dire; je ne défends pas de faire ce qui se peut faire commodément et bien; mais je n'approuverais que l'on commençât par tous les bouts – adieu; soignez-vous et priez





+ L. J. C. & M. I. 65.

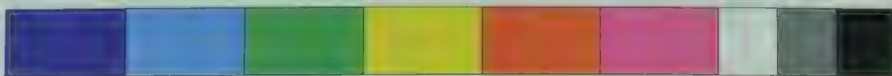
[illegible]

Mon bien aimé P. Supérieur,

C'est bien avec un peu de peine que je vous ai donné le fameux Savon; mais, les pères ont de ces petits travaux à faire quoiqu'il en coûte.

Voyez, mon bien cher; j'en appelle à votre grand sens. Ne sommes-nous pas dans une position où la conservation de la santé de nos ouvriers, n'est plus seulement une obligation grave, ce qu'elle fut toujours, mais une question de vie ou de mort pour ce pauvre vicariat? Et ce serait maintenant, que pour faire un peu plus de bien, nous nous exposerions au danger de n'en pouvoir bientôt plus faire du tout!





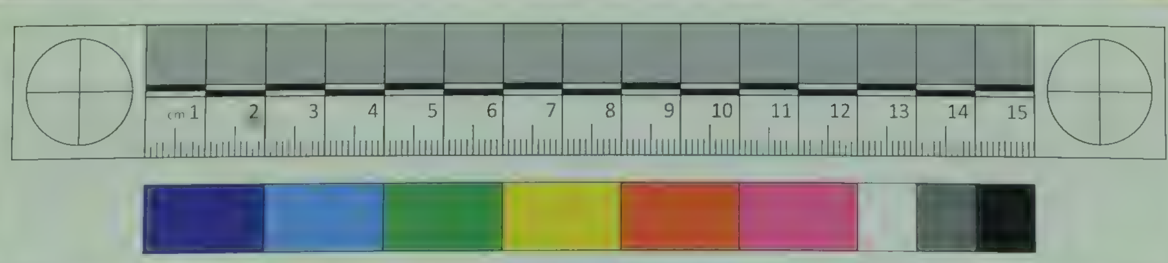
... donc bien ... présent ... instant.

... vos ... de ne jamais dépasser vos
forces ; quand je dis cela, n'allez pas croire
qu'il soit prudent de travailler jusqu'à ce
qu'on n'en puisse littéralement plus ; il
faut toujours ménager ses forces pour le
jour suivant, et ne pas s'exposer aux
accidents que nos infirmités rendent
probables pour nous. Nous ne sommes plus
des jeunes gens.

Je suis bien content de tout le bien que
vous avez fait à Nalanda ... ; je porte
beaucoup d'intérêt à ce pays, et ce que vous
m'en dites me montre qu'il en est ...
... place. ... statue
... Il faudra que le P. Denaux
nous en fasse un dessin convenable.

Je vous félicite aussi du succès que vous
avez obtenu auprès de vos petits

... [illegible]
Chaque dimanche ...
... [illegible]
... bien qui peut ...
ne puis en conscience
justement le moyen ...
vite ; il ne faut ...
avoir ... et fait ...
grandes fatigues ...
Vos Pères ont ...
voir davantage à ...
en attendant, puisq...
pourront-ils y voir ...
Je me réjouis ...
mais si vous vous ...
de privations, nous ...
d'autres. En un mot ...
à l'avenir : à quoi ...
de grands travaux ...
... à ...
... bien ...



..hes précis et surtout.
.. ne jamais dépasser vos
.. cela, n'allez pas croire
.. de travailler jusqu'à ce
..re. Ultérieurement plus; il
..nagez vos forces pour e
.. ne pas l'exposer aux
..nos infirmités tendent
..ces vous ne donnez plus

..ntent de tout le mieux que
.. [illegible] ; je parle
..rêt à ce pays, et ce que vous
.. [illegible]
.. [illegible] à la statue
..endra que le S^r Lemaux
.. dessin convenable.
..ussi de savoir que vos
..ries de vos petits

[illegible] .. ces [illegible] .. importent .. [illegible] .. que je vous .. prie .. Heureusement, .. bien que .. [illegible] .. faut faire de tout.

à Ste [illegible] dans que ma tête veut
chaque dimanche immédiatement après la messe
de faire le catéchisme aux enfants d'alentour.
Le bien qui pouvait résulter de cette pratique je
ne puis en conscience la permettre. C'est
justement le moyen de vous tuer au plus
vite; il ne faut faire le catéchisme qu'après
avoir dîné et fait la sieste pour réparer les
grandes fatigues du dimanche matin.
Vos Srs ont raison de désirer de
voir davantage à l'Ultramar; je l'approuve
en attendant, puisque vous êtes aux Arcs, ils
peuvent vous y voir tout à loisir.
Je ne [illegible] avec vous [illegible] des Espagnols,
mais si vous vous [illegible] [illegible] et
les précautions ..., on [illegible] pas beaucoup
[illegible] années. En un mot, je suis obligé de compter
à l'avenir: à quoi me serviront que nous fassions
de grands travaux, si nous devions y succomber
sans laisser de successeurs pour les continuer??
A Jaffna, j'ai le malheur d'un [illegible]
[illegible] bien peut Mr [illegible] de nous rendre la

L. J. C.
et
M. I.

No [illegible]

Au Rév. P. [illegible]

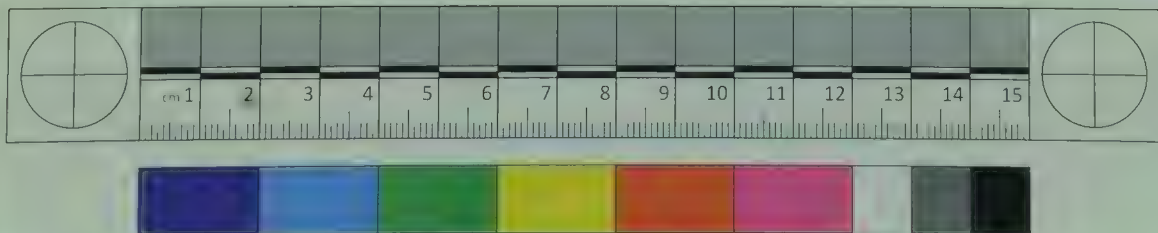
Réponse à sa lettre du 7 nov. [illegible]

Jaffna [illegible] 18[illegible]

Mon Révérend et Cher Père,

[illegible] votre lettre du 7 avec [illegible], [illegible] heureux de joindre à celle [illegible] [illegible] [illegible] chère famille [illegible] [illegible] [illegible], d'après ce que j'ai pu [illegible] contenu. Vous avez donc 3 nièces [illegible] c'est [illegible] grand [illegible] et un [illegible] [illegible] que ces [illegible] [illegible] notre mission de Ceylan [illegible] [illegible].

La feuille [illegible] n'était pas commune, il y en avait [illegible] un [illegible] ils viennent au du chef [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible]

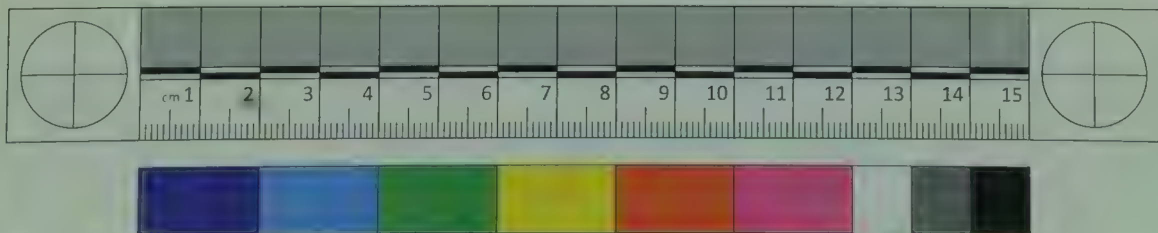


pauts de la médecin [illegible] sous vous l'aurez dit : il laissait à [illegible] cela.

Vous [illegible] ce qui [illegible] à Pelletan, il s'agit de pourvoir à un remède ; je pressens le retour de ces malheureuses [illegible] Mais pour cela, il faut les envisager avec calme, autrement on [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] le même [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] ais [illegible] été [illegible] bien à [illegible]. Voilà [illegible] qu'il [illegible] à ce qu'il [illegible] à ce qu'il continue à [illegible] [illegible] [illegible] cela, [illegible]

En même temps, [illegible] précautions que la [illegible] de leur état demande ; ne permettez pas les légèretés de langage, de manières, même entre cousins,

[illegible] alles, et la [illegible]
à très [illegible]
[illegible]
de la [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Le chemin de fer [illegible]
en obtenant [illegible]
signatures de [illegible]



[illegible] ici vous aurez [illegible] cela.

[illegible] de ce qui [illegible] de pouvoir à un remède ; [illegible]

[illegible] vous le même [illegible]

[illegible] plus que [illegible] rien à l'heure, [illegible]

[illegible] un peu de [illegible] Conseil [illegible]

[illegible] permettez, [illegible] même être compris,

[illegible] cinq [illegible] à [illegible] huit premiers [illegible], et leur [illegible] la main [illegible].

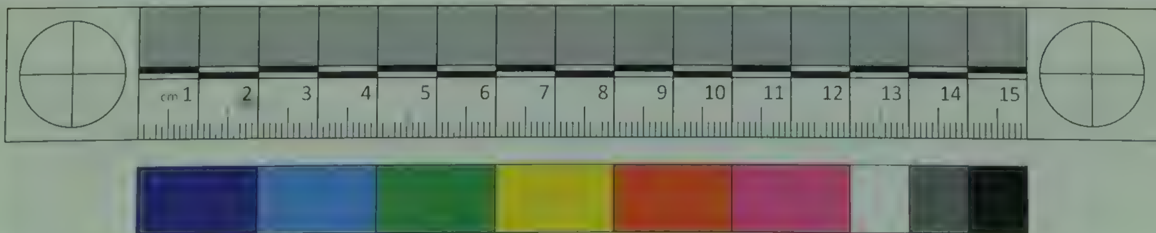
[illegible] très aimable [illegible] bonne [illegible] on [illegible] ce [illegible] de la [illegible], [illegible] ravage. [illegible] depuis 1868 un seul [illegible] comme [illegible] embarras [illegible] complètement [illegible]. [illegible] que [illegible] en 1876 [illegible] fait [illegible] première [illegible].

[illegible] premier pour l'un [illegible] état [illegible] qui [illegible]

[illegible] cette [illegible] une idée [illegible] à cette [illegible] tâche [illegible].

Le chemin de fer de Mutale à Mamaar ne [illegible].

[illegible] une pétition couverte de 2.196 signatures [illegible] protestants, juifs et [illegible] de Mamaar pour réclamer



[illegible] arrivé à [illegible] pendant [illegible] est arrivé à Mangalore.

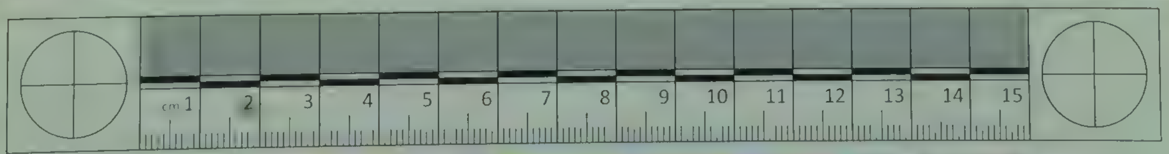
[illegible] voyez que [illegible] Madre n'a pas voulu [illegible] à [illegible] tout le [illegible] Sanctuaire; il va bâtir une belle [illegible] lui a donné à [illegible] [illegible] bien [illegible] Pères ouvrent aujourd'hui [illegible] bon succès.

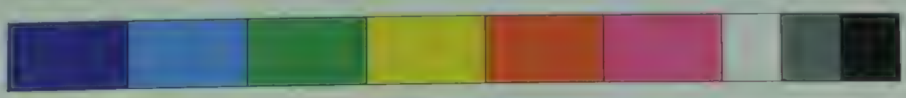
[illegible]

[illegible] de Can est à St Pedro; comme le choléra y a [illegible] tes du choléra; jusqu'ici, il n'est que sporadique; [illegible] charmants enfants de [illegible].

[illegible] et après [illegible] Lacuénan et moi sommes [illegible] amations qu'il pourrait vouloir [illegible] protectrice. Adieu; ménagez-vous; travaillez modérément; obéissez tous au P. Mélizan que j'ai nommé [illegible] avec des pouvoirs fort étendus, même [illegible] supérieur. À votre tour, soyez son préfet de santé et [illegible] ménage.

[illegible] bien [illegible] [illegible] consolation des vôtres





L. J. C.
[illegible]
M. I.

Jaffna [illegible] 187[illegible]

N° [illegible]
[illegible] P.

[illegible]

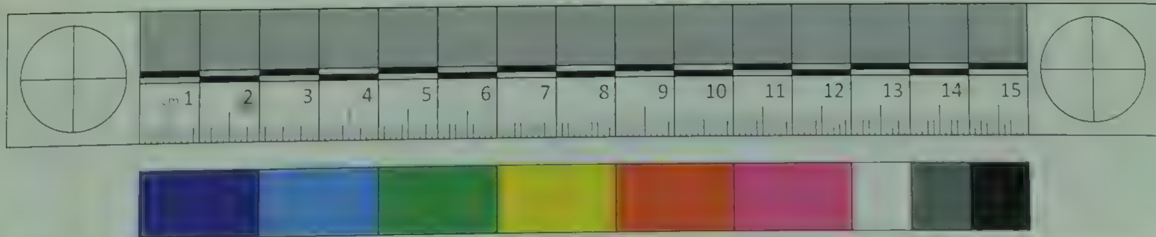
[illegible]

Mon Révérend et [illegible] Père.

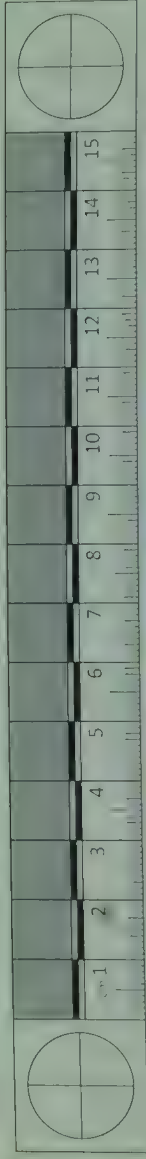
Les conversions de Bouddhistes se multiplient chez [illegible] P. [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Jourdheuil n'étant pas [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] qui avait déjà [illegible] [illegible] de sa [illegible] [illegible] Vannaparai, se trouve absolument [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Je n'ai absolument personne à lui envoyer de ces parages du Nord; nous avons le choléra ici à Kareyiur, et à St. Pedro; le P. Flanagan est incapable de travailler etc etc.

J'ai donc pensé que le P. Dinaux n'ayant [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] aller faire un [illegible] [illegible] de celui du Père [illegible]



à [illegible] tandis que ce Dernier père [illegible] [illegible] ... Je ne [illegible]
[illegible] hésitation à cette pensée [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] Puttalam.
[illegible] allez [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] avec vous, ou vous [illegible] [illegible] [illegible] que
le P. Chounavel ne [illegible] accable [illegible] [illegible]
Le choléra est un peu moins fort ici qu' [illegible] [illegible] peu
rassurant. Priez pour nous..... Les [illegible] [illegible]
[illegible] Une pétition signée de 2,306 signatures [illegible]
[illegible] [illegible] un passage [illegible]
[illegible] Coomaraswamy s'est chargé de la [illegible] vous [illegible] ici;
[illegible] [illegible] sont [illegible]
[illegible] Votre tout de cœur
[illegible]





L. J. C.
et
M. I.

N° 12

Au Rév. P. [illegible] n° 4

Réponse à sa lettre du

18

[illegible] Janvier 1877

Mon Révérend et Cher Père,

[illegible] ayant appris [illegible] à Mambury. Je pense [illegible] suivant ma direction, vous serez rentré à [illegible] [illegible] de [illegible] vous [illegible] plus longtemps à [illegible] de cette mauvaise saison et [illegible] à Ste Anne ou à Nancleadu, [illegible] pourrait [illegible] [illegible] qui [illegible] vous en ayez à trouver [illegible] toutes comme je viens de [illegible] je [illegible] tâchez de passer ce temps sans maladie et pour cela, laissez beaucoup [illegible] que vous ne pouvez pas faire [illegible]

[illegible] et puis, nous verrons
[illegible] nuit, nous avons
[illegible] actuel; [illegible]
[illegible] ceux par [illegible]
[illegible] difficile à
[illegible]
[illegible] suppléer [illegible]
[illegible] délai [illegible]
[illegible] recevez tous très [illegible]
[illegible] affection. + Ch. o.m.i. Év. de [illegible]





I. J. C.
et
M. I.

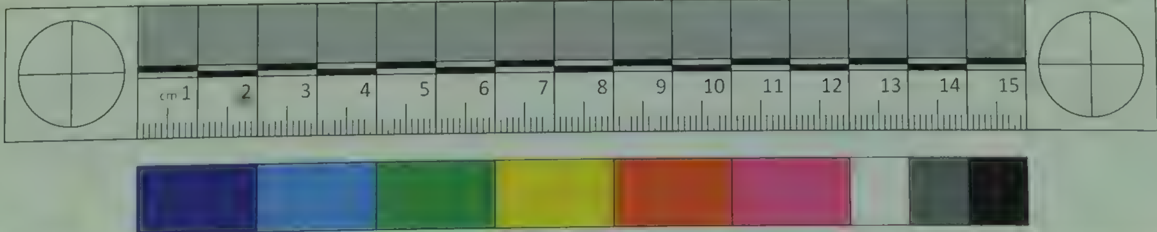
No 48
Au Rév. P. [illegible]

Jaffna 19 janvier [illegible] 18

Réponse à sa
lettre du
[illegible] 18

Mon Révérend et Cher Père.

[illegible] je vous remercie surtout de m'avoir informé de suite de l'état du cher P. Mélizan; il n'y a que qqs jours, il m'écrivait: Santé, [illegible] est rate: aussi la nouvelle de sa maladie a-t-elle [illegible] un coup fort inattendu, et d'autant [illegible]; je sais que je ne puis pas laisser ce [illegible] [illegible] de tout [illegible] [illegible] pour lui [illegible] place avec le P. [illegible]: c'est [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] pays est dans la désolation; le choléra [illegible] [illegible]; nos pères sont à chaque instant [illegible] dans toutes les directions: mais, c'est surtout St. Jacques [illegible] inquiète [illegible]



[illegible]

plusieurs [illegible]

choses à [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] de ne

[illegible]

[illegible] de le faire changer de [illegible]

[illegible]



L. J. C.
et
M. I.

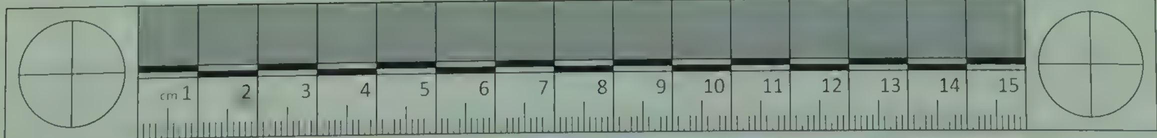
Jaffna le 21 janvier 1877

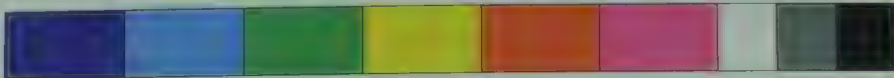
No 52
Au Rév. P. [illegible]

Réponse à sa
lettre du
[illegible] 1877

Mon Révérend et Cher Père.

Bien reconnaissant de votre soin à [illegible] écrire
quoique les nouvelles ne soient pas telles que
mon cœur les désire.. Comment se sont passés
[illegible] 5 à 6 jours depuis la date de votre lettre?
[illegible] inquiétude au
[illegible] à
[illegible] ces deux [illegible]
[illegible] un [illegible] nombre d'hommes, je
[illegible] lettre, et à tout hasard, vous
[illegible] un télégramme qui vous arrivera
[illegible] main lundi, et où je vous dis,
que si le médecin l'approuve vous pouvez
[illegible]
[illegible] l'accompagnant [illegible]
malade ailleurs. De si loin, je ne sais





[illegible]aiment que dire [illegible] à [illegible] [illegible]

[illegible] vous dans mes

[illegible] pensées [illegible] fait rester si longtemps

[illegible] Catholique dans cette mauvaise saison; mais ce n'est pas le temps

[illegible] livrer à ces regrets; il s'agit de prendre [illegible] et

[illegible] bien prudent [illegible] dans les maladies; c'est la chose principale

[illegible] le médecin ayez d'ailleurs

[illegible] que vous ne pouvez [illegible]

[illegible] et tâchez de l'inspirer à notre cher malade; soignez-vous vous-même

[illegible] et vous [illegible]

[illegible]

[illegible] en Dieu

[illegible] Mère de Mirasp [illegible]



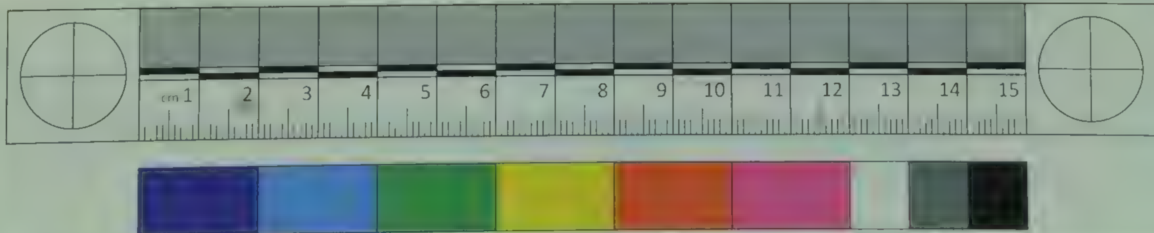


[illegible] le [illegible] [illegible] [illegible]77

[illegible] [illegible]

Votre lettre du 19 mars a bien consolés; [illegible] reçu en pleine conférence de [illegible], le jour de la [illegible]. J'en ai fait connaître le contenu à nos [illegible] assemblés — Je pense qu'[illegible] [illegible] convalescent à quelqu'endroit plus [illegible] [illegible] [illegible] à [illegible] la mission, même en le déchargeant comme vs le suggérez, je ne sais si ce sera possible. En tout cas [illegible] [illegible]. Nous aurons sans doute peine à trouver un administrateur de sa valeur; mais nous ferons pour le mieux. Tenez-moi toujours régulièrement au courant de son état, et veillez bien à ce qu'il ne fasse point d'imprudence.

N'en faites pas non plus vs. même: [illegible] avec peine que vs avez eu une nouvelle touche de fièvre. Voyez-vs: il y a dans la vie des moments où il faut se tenir en repos, pour attendre [illegible]



[illegible] jeune [illegible] celle contre une forte [illegible]

[illegible] se réserver pour faire beaucoup

[illegible] nous manquent ces infirmités fréquentes.

[illegible] ce que vous me dites du P. Guillen: ne cessons de prier et

[illegible] de voir [illegible] nous [illegible].

Le choléra [illegible] un peu diminué ici; mais il est dans tous les coins de la ville et

[illegible] point [illegible] la Péninsule.... C'est un rude châtiment que [illegible]

[illegible] Dieu se moque de nos gouvernants qui [illegible]

[illegible] manière [illegible] flatteuse [illegible]

[illegible]

[illegible] ça été une [illegible]

[illegible]

[illegible] résolu à [illegible] la retraite du [illegible], jusqu'après [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] je donnai en gde cérémonie la soutane au petit Stanley. Le séminaire va

admirablement bien [illegible] mon espoir pour l'avenir. Mes félicitations à notre cher convalescent

[illegible]

[illegible]

L. J. C.
et
M. I.

N° 86
Au Rév. P. [illegible] O.M.I.

Réponse à sa lettre du 30 janvier [18]71

[illegible] le 6 février [18]71

Mon Révérend et Cher Père

[illegible] merci les [illegible] demandés

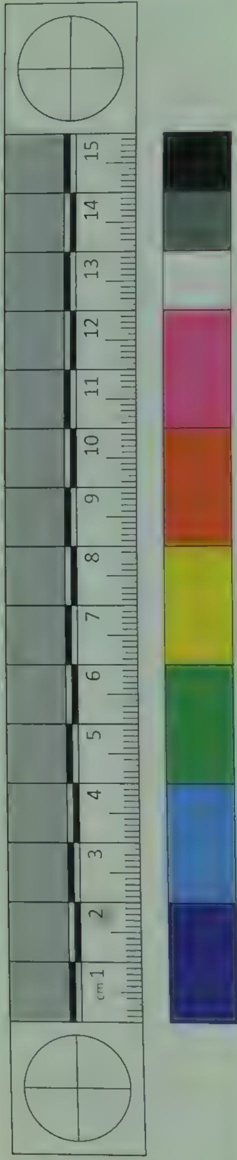
Je suis content que le P. Mélizan soit à Chilaw: après lui ce sera votre tour de prendre des vacances. Je ne suis pas sans compatir beaucoup à votre état de faiblesse; mais je ne partage pas les craintes qui me semblent n'avoir point de fondement [illegible] soyez prudent, et [illegible] ne servent qu'à retarder votre complet rétablissement. Vous voyez combien l'imagination travaille chez vous; c'est peut-être un effet de l'état d'affaiblissement physique où vous êtes; mais il faut faire tout ce que vous pouvez pour résister à ses écarts. J'ai eu souvent des songes

[illegible] et pénibles : je crois que c'est ce qui arrive un peu à tout le monde. Quelle folie ce serait de s'en préoccuper ! les peines réelles suffisent bien à notre [illegible], sans [illegible] [illegible] imaginaires : la plupart du temps ces rêves proviennent d'un dérangement des humeurs, et il ne faut pas y faire attention. Il n'est pas [illegible] [illegible] mai d'être mis au nombre des causes qui vs ont rendu malade, moi dont la sollicitude pour votre santé, et dont l'affection [illegible] [illegible] si grandes. Mais il faut attribuer cela aussi à la maladie qui vous porte aux idées tristes. En tout cas, cher père, croyez que même et surtout lorsque je crois de mon devoir de vous faire qqs remarques, c'est mon affection qui les dicte ; bien loin d'en être [illegible] diminuée : c'est ma condition d'avoir de temps à autre à exercer ce désagréable [illegible] [illegible] les autres : et j'en souffre plus que je ne saurais dire. Mais je ne veux pas revenir là-dessus : ne vous en occupez vous-même que pour [illegible] le bon Dieu de me prendre en pitié et de m'épargner ces épreuves...

Comme vs semblez ne pas avoir reçu la plupart de mes communications dernières, je vs [illegible] la note : 5 janv. – demande de nouvelles sur votre santé ; 19, relativement à la maladie du P. Mégan ; 20. télégramme, vs autorisant à [illegible] [illegible] Mégan. 21. remerciements de vos lettres [illegible] annonce de la [illegible] [illegible] chute [illegible] c.à.d. 5 lettres et un télégramme. Adieu : tenez-vous en joie et en paix ; et croyez à toute mon affection.

Choléra toujours violent surtout à Pa[illegible]...

+ Chr. [illegible] Ev. de [illegible]



I. J. C.
et
M. I.

Jaffna le [illegible] 1877

N° 1[illegible]
A. Rév. P. [illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible] 1877

Mon Révérend [illegible] P.

[illegible] lettre m'est [illegible] comme [illegible]
[illegible]
[illegible] votre sujet craignant que ce ne fût un retour
[illegible] votre maladie de l'an dernier. [illegible]
[illegible]
[illegible] n'était pas cela, et qu'en peu de
[illegible]

[illegible]
[illegible] soigne
[illegible]
[illegible] soigner encore [illegible] lui suis bien
[illegible] de ce qu'il [illegible]
[illegible] ce qui regarde [illegible] d'abord,
[illegible] placer ailleurs, ce [illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible] avec la grâce de Dieu [illegible] [illegible] prochaine.

[illegible] que l'avais déjà dit, [illegible] [illegible] un petit voyage [illegible] [illegible] [illegible] ; on dit que l'air est bon actuellement et qu'il y a peu à [illegible]. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] la [illegible] de [illegible].

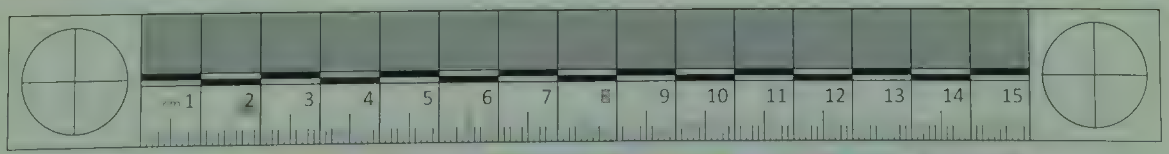
[illegible], il serait bon [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] conseil [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] très [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible] à [illegible].

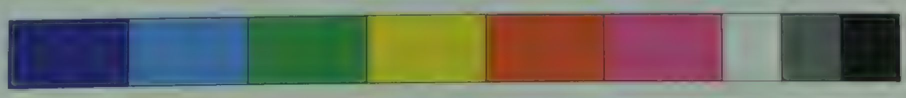
[illegible] [illegible] [illegible] avec lui.

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] commencement [illegible] [illegible] de paix et de prospérité pour l'Église [illegible]. Priez bien pour cela, afin [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] je [illegible] de voir la paix [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

La pêche [illegible]





[illegible] grâce [illegible]

[illegible] avais déjà dit [illegible]

[illegible] dit que [illegible]

[illegible]

[illegible] l'église [illegible] pour cela; [illegible]

[illegible] la même situation.

[illegible] obtenir les grandes grâce[s] [illegible] je me croirais bien fortuné de voir la paix religieuse se rétablir durant mon épiscopat, et je ne négligerais rien pour cela.

[illegible]

La pêche [illegible]

L. J. C.
et
M. I.

No 166

Au Rév. P. [illegible]

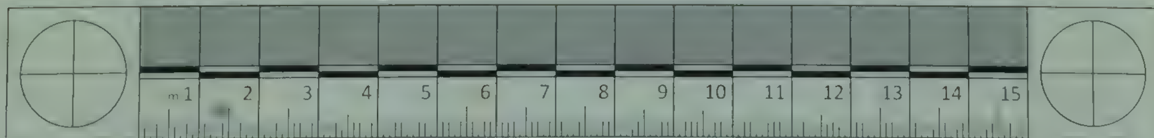
Réponse à sa lettre du [illegible]

Jaffna 5 mars 1877

Mon Révérend et Cher Père,

[illegible] votre lettre du 24 au moment de m'embarquer pour Négapatam avec le P. Maurain en destination de Trichinopoly où [illegible] devoir être réunis plusieurs évêques. [illegible] avec Mgr de Goa qui s'y rendra de Colombo.

J'ai prié le R. P. Lebrun de pourvoir [illegible] qu'il sera en lui à toutes les éventualités de ces deux districts de Puttalam et de Chilaw, lui remettant provisoirement l'autorité sur le district de Puttalam, tandis que vous serez allé voyager. Le P. Mélizan m'avait écrit qu'il était à Ste Anne [illegible] ou pas trouvé



[illegible] vous entendre avec le P. Lelour [illegible]

[illegible] qu'il y a [illegible] à [illegible] même sa direction en ce [illegible]

[illegible] Enfin [illegible]

[illegible] et que [illegible]

[illegible]

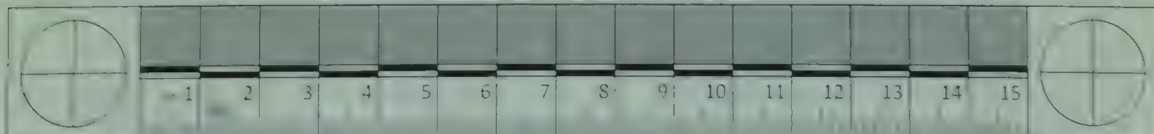
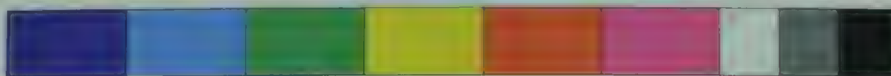
[illegible]

[illegible]

[illegible] absolue [illegible]

[illegible] tout affectueusement [illegible]

[illegible]


1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15




L. J. C.
et
M. I.

~~Jaffna~~ 13

No 506
Au Rév. P.

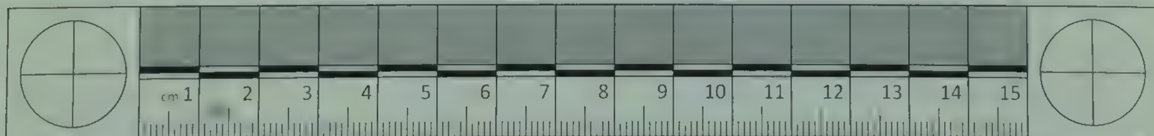
Calpentyn le [illegible] sept. 1877.

Réponse à sa
lettre du
7 sept. 18[illegible]

Mon Révérend et Cher Père,

H[illegible] [illegible]
[illegible]
[illegible] entre le cimetière. La mission
[illegible] et je n'attends plus pour partir [illegible]
retour du P. Maurait. Ce père a été indisposé et je
[illegible] de ne pas le voir revenir. J'espère
qu'[illegible] la
journée d'hier, et qu'[illegible]
Ici, j'ai [illegible]
[illegible]

Je [illegible]
de Pompparapp[illegible] P.
Guillou [illegible]
en 7, je vous en [illegible]
votre nomination pour l'Akkaraipattu;
Désormais, chacun n'aura [illegible] qu'à s'occuper
de sa propre mission





Mais la visite [illegible] ne saurait [illegible] ; or le P.
Méliganu est [illegible] Bay pour commencer enfin les travaux de
l'Eglise ; c'est arrêté et promis. Après votre fête, il sera [illegible]
faire cette visite ; vous la ferez rapidement cette année, et vous direz que c'est à cau-
se [illegible] et parceque, à cause de votre santé, je ne veux pas
vous laisser seul [illegible] ces [illegible] ; que du reste, les
chrétiens n'auront à faire que les seuls frais qu'ils font d'ordinaire, [illegible]
[illegible] Boux sera de retour, chacun s'installera dans sa mission [illegible]
[illegible] un P. C'est bien une terrible [illegible] à Jaffna ou [illegible]
rien faire un gd. étonnement [illegible] les [illegible] ne prennent pas la
surveillance des prêtres ne pouvant [illegible] où des légèretés se sont [illegible]
[illegible] En tout cas, à mon retour, je verrai avec le P. [illegible]
faire de mieux ; et je ne vous le laisserai que si je [illegible]
[illegible]

La prudence [illegible] à, avec l'aide de Dieu, [illegible] indomp-
de Talaupadi [illegible] cherche que Dieu [illegible] est
puissant en œuvres. Le P. Méliganu après notre départ [illegible]
Dutch Bay ; il faut qu'il [illegible] de procurer, [illegible]
[illegible] ; vous savez que je ne [illegible]
[illegible]

L. J. C.
et
M. I.

No 307

Au Rév. P.

Réponse à sa
lettre du
18

Calpentyn [illegible] 77
~~Jaffna~~ 18

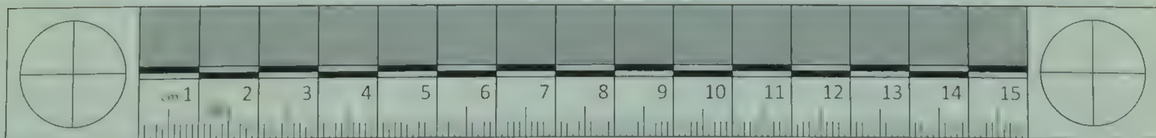
Mon Révérend et Cher Père,

Muttukumaru vient de me présenter pétition au sujet des gages de la [illegible] Rs 200 qu'il mit en dépôt entre les mains du P. Milpan à l'occasion de son [illegible] une plantation, avec un certain Arunasalam Vairaven païen. En même temps le P. M. me remet la lettre que vs lui écrivez sur le même sujet.

J'en prends occasion d'exprimer plus complètement ma pensée au sujet de ces procès et de la conduite que le missionnaire doit suivre à leur égard.

1° D'abord, il faut se rappeler la parole de N. S.: Quis me constituit judicem super vos. L'administration de la justice n'est point de notre ressort, mais de celle du pouvoir civil: il y a des tribunaux constitués pour cela:

2° Nous n'avons pas les connaissances [illegible] que la décision de bien des cas demande; et de



même qu'on ne peut en conscience exercer la [illegible] sans l'avoir étudiée, on ne peut [illegible] charger de juger les procès sans avoir étudié la [illegible].

3° Le missionnaire ne peut donc [illegible] la responsabilité de décider les procès [illegible] ; mais comme il lui importe de maintenir la paix parmi son troupeau, il peut seulement se charger de leur examen [illegible] d'arriver à un arrangement à l'amiable. Mais cet [illegible] [illegible] être imposé à personne : chacun a droit [illegible] rechercher la revendication de ses droits [illegible] [illegible] manière légitime devant les tribunaux compétents.

4° [illegible] missionnaire [illegible] de son honneur, de l'emploi de son temps, et de conserver l'affection de tous les chrétiens, ne se chargera [illegible] lui-même de cet examen, à moins que ce [illegible] affaire de peu [illegible] qui [illegible] [illegible], mais il [illegible] chargera des [illegible] nommés [illegible] [illegible]

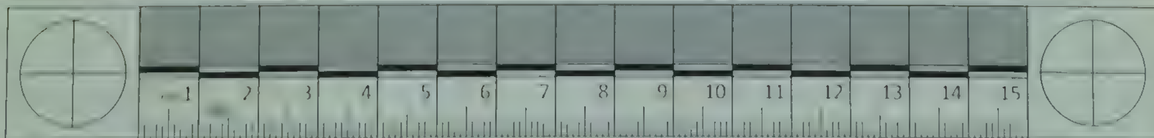
un acte [illegible]

[illegible] intérêt dans la mat[illegible] laquelle on serait arri[illegible] pas mise de cel[illegible] des parties [illegible] les p[illegible] un a[illegible] en [illegible]

Ensuite, [illegible] viendront, les [illegible] [illegible] par ces p[illegible] témoignages inten[illegible] auraient été produ[illegible] et enfin leur dé[illegible] cet écrit devra être [illegible] L'une des parties [illegible] la confession, pour[illegible] la décision [illegible]

[illegible]

Il est bien cla[illegible]





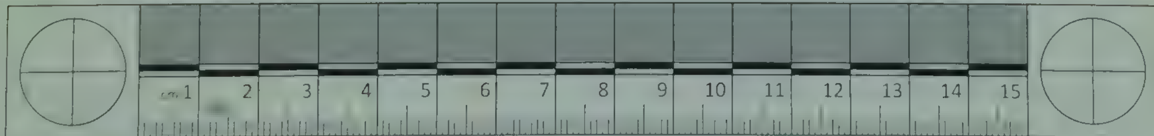
...t en conscience examiné la
...avoir étudiée, on ne peut se
... les procès sans avoir étudié la

...aire ne peut donc point prendre
...bilité de décider les procès
...it ; mais comme il lui importe
...paix parmi son troupeau, il peut
...ser de leur examen en vue d'arriver
... à l'amiable. Mais cet
... Il ne saurait en aucune
... a personne ... avoir a ...
...
... manière légitime devant les
...ents.
...
...
...ssionnaire souvent de son
...ploi de son temps, et de conserver
... les chrétiens, ne se chargera pas
...xamen, à moins que ...
... qui ...
...
...bitres nommés très librement
...

un aut... ... ...
pays, et qui soit au-dessus de tout soupçon d'aucun
intérêt dans la matière. Mais afin qu'une décision à
laquelle on serait arrivé avec beaucoup de peine ne soit
pas mise de côté par suite de l... ...
des parties, il sera nécessaire de faire déposer par toutes
les parties intéressées un gage, et ...
un acte notarié par lequel ils déclar... ...
gage, en faveur de l'Eglise, s'ils ne s'en ...
...
intervenir. Ensuite, pour prévenir tout doute pour
l'avenir, les arbitres devront consigner par écrit les
citations ... ...
par les ... ...
témoignages entendus, annexer les titres écrits qui
auraient été produits ou leur copie authentique
et enfin leur décision accompagnée de ses motifs.
Cet écrit devra être signé par tous les arbitres.
L'une des parties ne pourra être éloignée de
la confession pour n'avoir pas voulu admettre
la décision d... ...
...

...

1° Il est bien clair qu'un missionnaire ne peut
... ...
... ...




[illegible]

[illegible] il ne saurait être

tant qu'il subsiste contre lui un doute ou une probabilité <u>raisonnable</u>, quoique faible.

[illegible] contient [illegible] confession.

La S. C. de la Prop. Fide a décidé [illegible]

"[illegible] hominem ut perditissimum, nisi Ecclesiae communione privatum, à salutari illo tribunali arcendum esse, in [illegible]

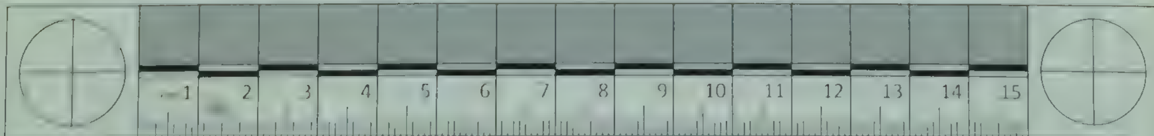
[illegible]

[illegible] suspicari [illegible] missionarius ... ita misericordiae [illegible] abilitas ut peccatores, aliquo [illegible] [illegible] pro confessione culpae [illegible]

immerentibus denegare in potestate sacerdotis est; at criminum confessionem non audire, flagitium esset non tolerandum."

Ces décisions vont, vous le voyez, plus loin que ce que [illegible]

J'en conclus qu'on ne peut pas refuser la confession [illegible] à cause d'une dette même juste non payée, ni à cause d'un





L. J. C.
et
M. I.

No
Au Rev. P.

Réponse à ..
lettre du

Jaffna

Mon Révérend et Cher Pè.

procès qu'on ne veut pas abandonner, ni parce qu'on refuse [illegible] prima facie d'une faute [illegible]

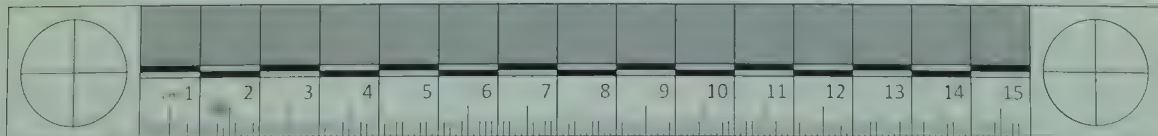
[illegible]

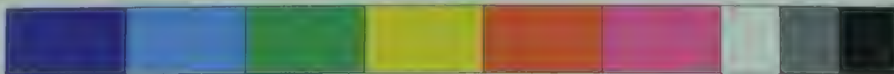
Je désire donc qu'on ne refuse ~~l'absolution~~ la confession à aucun pécheur qui ne sera pas dans cette position; c'est au Confesseur à voir s'il peut absoudre.

[illegible] des fois en confessant [illegible] qui mis en [illegible]. De trouver des âmes relativement bonnes, et d'acquérir la certitude qu'elles [illegible] coupables qu'elles [illegible]

Pour le cas qui a donné occasion à ces remarques, il me semble dur que Muttukumaru soit tout à la fois privé et de son gage et de la confession. Ma pensée est qu'il a droit à l'un et à l'autre; et ce, d'après les principes énoncés ci-dessus. Quant à l'absoudre, ce [illegible] l'affaire du confesseur: il se croit dans son droit, et quoique [illegible], [illegible] que nous puissions avoir de ses déclarations, l'affaire reste [illegible] au moins douteuse.

* Malijan insiste pour qu'il soit bien entendu que si qq'un s'est trompé, c'est lui. Personne ni lui ni vous n'est à blâmer; vous avez fait pour le mieux.





Si on ne le [illegible]

[illegible] pour les [illegible]

conscience nulle — ils n'ont [illegible]

qu'ils croient devoir [illegible] catholiques, qui [illegible], ce serait

[illegible] la plus atroce — qu'ils aillent en cour ; s'ils disent qu'ils ne peuvent pas

[illegible] en cour, c'est souvent parce que leur cause est mauvaise ; mais serait-elle

[illegible], ce n'est pas à nous qu'ils doivent s'adresser pour leurs revendications*

Je [illegible] conserviez cette lettre [illegible] la conduite des missionnaires qui pourront

s'adresser à vous dans des cas analogues, afin que la pratique [illegible] soit uniforme. En résumé je

désire que nos missions [illegible] le moins possible des procès proprement dits, qu'ils aient été décidés en cour

ou non : pour ceux décidés [illegible] cour, je crois qu'il faut être d'une prudence extrême ; car après le jugement,

beaucoup de causes, [illegible] d'une manière plausible parce qu'on a trouvé dans les débats même de

nouvelles [illegible] à faire valoir — Je crois que vous vous trouverez tous très bien de suivre ce [illegible]

vous vous éviterez beaucoup d'ennuis et de difficultés, et tout ira mieux — adieu ; bénissez en mon nom les

chrétiens du Nanetradhu ; j'espère qu'ils se mettront de tout cœur aux travaux de leur Église.

votre bien affectionné [illegible]

* Tout au plus, j'admettrais que l'on accueillît la plainte, qu'on donnât à la partie catholique les avis qui tendraient à [illegible], sans aller jusqu'à une décision obligatoire, imposée sous peine de refus des sacrements, excepté dans un cas de flagrant délit ou d'évidence absolue.

L. J. C.
et
M. I.

[illegible] Rev. P. [illegible]

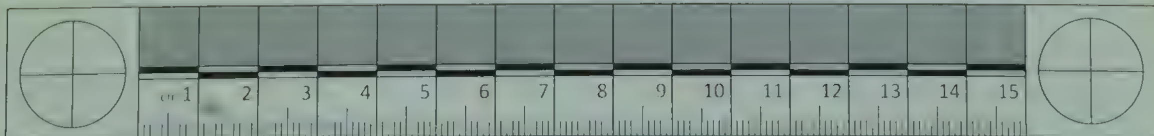
[illegible]ponse à sa
Lettre du
[illegible] 18[illegible]

Jaffna le 6 novembre 1877

Mon Reverend et Cher Pere,

[illegible] bien vrai qu'il faut se résoudre courageusement [illegible] [illegible] [illegible];
quand elles cessent d'un côté, elles reviennent de [illegible] [illegible] autre remède que de s'en remettre [illegible] à [illegible] Ste volonté de Dieu.

Votre lettre du 31 m'a mis dans de cruelles inquiétudes. Ce retour constant de sa jaunisse me fait comprendre que [illegible] ne convient nullement au cher P. Mélizan et [illegible] retirer définitivement. Il n'y a que peu de [illegible] [illegible] il faut [illegible]. J'espère [illegible] n'aura rien de [illegible]; [illegible] je vous ai envoyé un télégramme vs priant aussitôt que le médecin le jugerait à propos, d'envoyer le Père à Kurunégala où il serait mieux





qui [illegible]

[illegible]

[illegible] compte absolument sur vous et votre [illegible] pour [illegible]

[illegible] à rendre... Je dirai demain la [illegible]

[illegible] et savoir si [illegible] avec [illegible]

[illegible]

l'espère pendant [illegible] celle du [illegible] avec une certaine intensité.

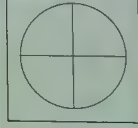
[illegible] ; mais [illegible]

[illegible], nous avons une [illegible]

[illegible], il l'advertit comme [illegible]

[illegible] les Pères et [illegible] les [illegible]

+ [illegible]





76

Jaffna 2 février 1878

M. I.

N° 67
Au Rév. P. Pouzin O.M.I. Sup.

Réponse à sa lettre du 30 Déc. 77
5 janvier 78

Mon Révérend et Cher P.

C'est bien en retard que je viens vs remercier de tous vos bons vœux et répondre à vos lettres ; mais je n'ai pas eu absolument le temps de le faire plus tôt.

Je vous suis bien reconnaissant du bon concours que vous me promettez pour notre séminaire. Le Directorium qui se prépare et que la grande abondance des matières ainsi que le retard que plusieurs missres ont mis à m'envoyer leurs documents, a empêché de paraître à l'époque voulue, vous dira mes idées sur cette œuvre de première importance. Vous y trouverez j'espère, beaucoup de choses très utiles et qu'il sera de votre charge d'expliquer et d'inculquer aux miss. qui sont sous votre autorité.

Je suis avec intérêt tous vos travaux apostoliques dans cette intéressante mission de Akkaraipattu. Ils ne peuvent manquer de porter de grands fruits, quoiqu'il puisse vous sembler, à vous qui êtes sur la brèche, que les choses ne vont pas bien vite.

Vous ferez bien de régulariser la situation de votre Confrérie du S. Cœur. Pour cela, il faut faire et me soumettre un règlement que j'approuverai, après quoi vous l'aurez

D'après les indications que je vous donnerai, l'ériger canoniquement dans une de vos Églises pour toute la mission.

[illegible] en procès avec le notaire de Coufontaine, [illegible] en effet envoyé une pétition à laquelle je n'ai cru devoir faire aucune attention. [illegible] de son procès comme il pourra, cela ne nous regarde pas.

Quant à l'affaire de [illegible] continue d'envoyer son [illegible] à l'école protestante, malgré sa promesse solennelle et écrite de se plier [illegible] [illegible] justifié [illegible] qu'il a consenti [illegible]. [illegible] notaire [illegible] que de droit [illegible] le mariage de [illegible] avec la fille [illegible] [illegible] [illegible] tous deux [illegible] exposé à voir ce mariage [illegible] l'Église à laquelle ils ne tiennent que par un fil. [illegible] quelque soit l'influence de [illegible] et quelque respectable qu'il soit devant Dieu [illegible] ce dernier, un [illegible]

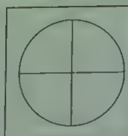
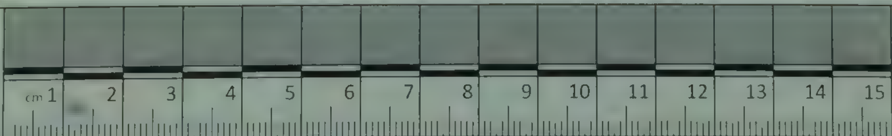
[illegible] et impossible
[illegible] vous [illegible]
pourtant [illegible] honnête [illegible]
[illegible] comprendre que [illegible]
[illegible]
[illegible] lui rappeler que [illegible]
[illegible]
[illegible] plus tard [illegible]
[illegible]
[illegible] dont il a besoin

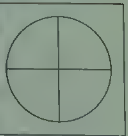
[illegible] que je vous donnerai,
[illegible]ment dans une de vos Eglises
[illegible]
[illegible] avec le notaire de Calpentyn
[illegible] une pétition a [illegible]
[illegible] aucune attention [illegible]
[illegible] il pourra; cela ne nous
[illegible] de parler de particularités qui
[illegible] son fils à l'école protestante,
[illegible] et certes de ne plus le
[illegible]
[illegible] afin que vous en passiez [illegible]
[illegible] fille de Sallaya de Calpentyn
[illegible]
[illegible] qu'il ait devant Dieu [illegible]
[illegible] dernier, un [illegible]

[illegible] est impossible. Par conséquent [illegible] vous pourrez procéder au mariage, après avoir pourtant admonesté Sallayin et Peter, et [illegible] bien comprendre qu'au for de la conscience [illegible] position si elle [illegible] contre les lois de l'église. [illegible] au confesseur à [illegible] l'absolution à Peter; et s'il se trouve obligé de la lui refuser, il lui rappelera que pour recevoir le sacrement [illegible] mariage, il faut être en état de grâce; mais le laissera agir extérieurement comme il lui plaira. C'est ce que l'on n'est que trop souvent obligé de faire en Europe, où tant d'hommes ne se présentent au confessionnal, à [la] veille du mariage que pour la forme et pour obtenir un [billet de] confession. Pour le père de Peter, il devra [illegible] amende avant d'être admis à aucun sacrement, à moins que plus tard l'évêque ne consente à user [d'in]dulgence à son égard [illegible] le nom [illegible] actuel [illegible] ne sera pas empêché [illegible] mariage.

Je désire bien apprendre que le P. [illegible] et [illegible] [illegible] : il m'est bien pénible de [illegible] nos pères [illegible] sans pouvoir les [illegible] meilleures; il faut que chacun [illegible] supporter joyeusement la part que N. S. lui fait [illegible] de la Passion.

[illegible]



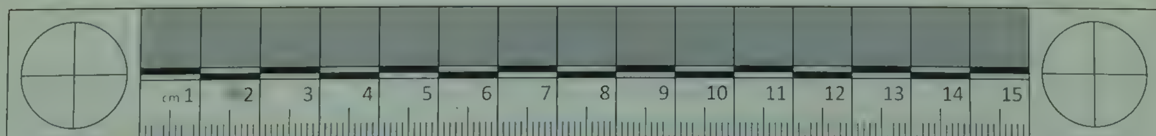

[illegible] Beniet de remettre [illegible]
[illegible]
[illegible]

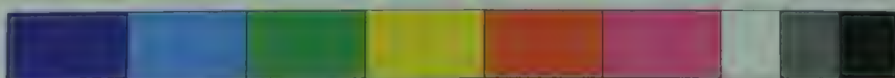
[illegible] peut envoyé [illegible] aurait [illegible] d'une conversion pour lui-même [illegible] bénédiction pour toute sa famille.

J[illegible] que l'école de Tettapâlei marche bien. Ce n'est pas de très bon œil que je vois l'achat proposé de 24 arbres au prix de 60 Rs, sur un terrain qui ne nous appartient pas, mais à Britto.. et puis, je vous ai fait connaître ma pensée sur ces acquisitions qui retardent indéfiniment tout ce qui est à faire à Tettapâlei. Si néanmoins vous le croyez nécessaire, je ne veux pas m'[illegible] toutefois que l'Eglise ait de quoi payer, car la [illegible] ne peut bien avancer. Si Marian se [illegible] un an, ce sera magnifique.

Ma pensée sur le procès est que le P. [illegible] a payé et au delà; mais n'ayant pas fait les choses régulièrement, nous ne sommes pas en mesure d'en faire la preuve. Ce procès [illegible] bon, et c'est pourquoi j'ai toujours conseillé un arrangement; mais la demande du Mahométan (370 Rs) est exorbitante. Voyez d'obtenir un arrangement à moins; mais veillez à ce que cet arrangement soit définitif, que tout se fasse légalement, et qu'on ne puisse plus y revenir. — Pour le [illegible] de Palamcottah il n'y a pas eu de crime extérieurement, c'est un [illegible] la chose se devra régler d'après le n° V Fol. A.

Ici, toujours du choléra d'ici et de là; peu en ville, beaucoup à [illegible] Conversions continuent; demain [illegible] [illegible] les 400 depuis le 1er octbre: je vais bâtir [illegible] Eglises pour ces néophytes [illegible]
[illegible] cœur [illegible]


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



[illegible]

[illegible] n° III. [illegible]

[illegible]

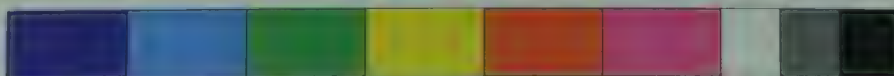
[illegible] et tirez l'affaire [illegible]

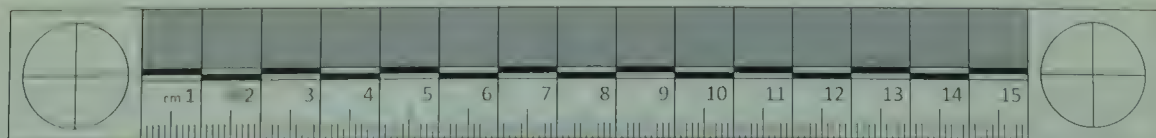
[illegible] n° 1 [illegible] 3, [illegible]

[illegible]

Je suis [illegible]

[illegible]




cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

L. J. C.
et
M. I.

Jaffna 2 octobre 1875

No 349
Au Rév. P. J. Pouzin. OMI
Supér

Réponse à sa lettre du 24 septembre 75

Mon Révérend et Cher Père.

Je pense que vous avez reçu ma Circulaire convoquant les Pères du Sud à Kurunégala pour le 9 novembre pour y recevoir le Rév. Père Visiteur. J'espère donc vous voir sous peu.

Le P. Guillou est, dit-on, arrivé à Mannar; je suis étonné de ne pas le voir ici, le vent étant si favorable. J'espère qu'il nous viendra ce soir.

Mon intention est de le garder à Jaffna, le Rév. P. Boisseau devant m'accompagner, non seulement à Kurunégala, mais de là, à Goa et à Bombay où je dois me rendre, et d'où je ne reviendrai pas avant la fin de Décembre. Vos remarques sont parfaitement justes.

D'après les explications que m'a données le P. Roux, il a été victime d'une odieuse

calomnie, et ce sera à vous comme supérieur, d'en punir l'auteur et les complices.
Si l'accusation rentre dans la catégorie de <u>sollicitatione</u>, c.à.d. si le Père a été
accusé non seulement <u>peccati</u> <u>contra</u> <u>castitatem</u> ce qui est mon 3me cas réservé, mais
encore, <u>sollicitationis</u> ~~ante~~ vel in actu sacramentalis confessionis, vel ante vel immediate
post confessionem, vel occasione vel praetextu confessionem, vel aliquo alio ... ex iis
qui ad paginam 21 Folii facultatum describuntur, tunc persona <u>falso</u> accusans
incurrit ~~[illegible]~~ casum Summo Pontifici sine censura reservatum
per Bullam "Sacramentum Poenitentiae". Je vous donne le pouvoir d'absoudre
les coupables après avoir exigé d'eux une réparation convenable, c.à.d. après qu'ils
auront rétracté leur calomnie, à moins que vous n'ayiez à craindre qu'une rétractation
fut plus nuisible qu'utile au Père – et après leur avoir imposé une pénitence égale au
moins à 15 jours de jeûne. – Je suis vraiment un peu étonné de ce que vous m'avez dit
plusieurs fois des manières rudes de ce Père : ce n'est pas ce que j'avais cru remarquer en
lui : mais s'il en est ainsi, il doit se modifier et mettre plus de moëlleux dans ses manières,
et moins de rigueur dans son gouvernement. Son départ me semblait être dans une autre direction :
en tout cas, tâchez de gagner sa confiance, et de l'amener doucement à être ce qu'il doit être
pour le bien des âmes, le succès de son ministère et son propre avantage spirituel. Le F. de Stalam
va un peu mieux ; les frères Collin ont fait leurs vœux et reçu le sous-diaconat ; 3 séminaristes ont été
tonsurés ; tous les autres vont bien. Adieu ; ne cessez de prier pour moi et croyez à tout mon affectueux dévouement.
+ Ch. omi [illegible]





[illegible]

[illegible]

[illegible] 1877 [illegible]

[illegible]

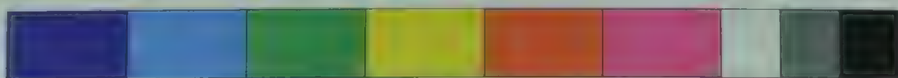
J'ai reçu, il y a environ 3 semaines, une lettre du 10 août [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] que la nomination d'un délégué puisse se faire en temps utile.
[illegible] notre chapitre [illegible] la visite, les voyages indispensables que je dois faire, et la [illegible] où je suis de partir pour [illegible] me faisaient prévoir qu'il sera difficile de le renvoyer après Noël.

J'ai attendu qq temps, espérant à chaque courrier d'Europe, [illegible] la date [illegible] Père [illegible]

N'ayant reçu aucun avis, je me sens bien gêné dans mes dispositions, mais, je crois que la prudence exige que je ne m'expose pas à manquer du temps [illegible] chapitre. [illegible]
[illegible]
[illegible] me rendre ce long voyage par terre, prompt et facile.

[illegible] convoque le Chapitre Vicarial à Jaffna pour la matinée du samedi 19 courant, et invite les Pères voisins à la retraite qui aura lieu le vendredi 18; et j'invite les Rév. P. P. de Trincomalie, et [illegible] Mannar, Mantotte, Puttalam et Chilaw, à m'envoyer avant cette date, la cédule scellée contenant le nom du délégué qu'ils choisissent.





L'état inquiétant [illegible] épuisement ou de rudes labeurs [illegible] sans aucune relâche [illegible] [illegible]t, le [illegible] [illegible] [illegible] Vicariat et à chacun de vous [illegible] fait [illegible] la [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible]. Sa longue expérience, ses vertus, son dévouement à toute épreuve, la connaissance intime que lui seul a des affaires générales et particulières de ce Vicariat, ainsi que des personnes, des choses et des localités, l'indiquent peut-être à votre choix ; mais, en laissant à vos votes la liberté la plus complète, m'inspirant de l'exemple de mon saint et vénéré prédécesseur, père et fondateur de cette mission, dans des circonstances analogues, j'ai cru devoir vous indiquer le nom de ce père, comme celui qui a le plus de chance de réunir vos suffrages.

Je vous prie donc de me répondre sans retard, les votes qui arriveraient après la date indiquée, ne pouvant pas être comptés.

Daigne le Seigneur [illegible] [illegible] résolutions, et les faire servir uniquement à Sa gloire !

Je suis, avec une tendre affection,

Mes Révérends et bien chers Pères,

votre tout cordialement dévoué en Jésus et Marie Immaculée

✝ Chr. Bonjean O.M.I. Ev. de Médéa. Vic. Ap. de Jaffna, Vic. des missions de C[illegible]



L. J. C.
et
M. I.

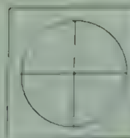
N° 20

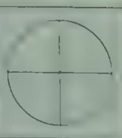
Au Rev. P. [illegible]

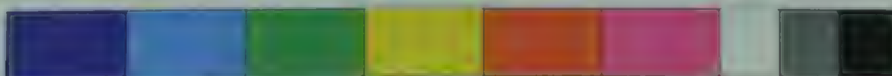
Jaffna 13 janvier 18[illegible]

Mon Reverend et Cher Père.

[illegible] contributions. [illegible] remarqué [illegible] cause de [illegible] archevêque de [illegible] fragment de la peau du saint; cette précieuse relique appartient désormais à







[illegible] monde [illegible]
[illegible] le Saint [illegible]
[illegible] à Ste Anne.
[illegible] vait, à mon
[illegible] menceut [illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible] bienfaits, et [illegible]
[illegible] la bonne voie par la crainte de perdre [illegible]
son gage ; mais, tant que [illegible]
(St Thomas ou le Calendrier [illegible]
on lui refusera à lui et à son fils aîné les sacrements. Qu'il s'arrange avec
sa conscience ! Priez bien pour que la visite et mon voyage en Europe
[illegible] Vicariat et pour tous et chacun de vous, les bons fruits qu[illegible]
[illegible] unement et en
[illegible]dant, mille souhaits du cœur [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

63

[illegible] Père [illegible],

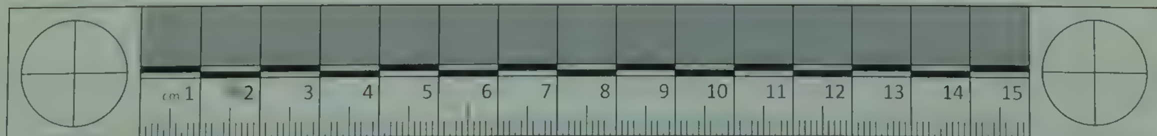
Votre [illegible] ne me préparait guère [illegible] à la nouvelle que me donne [illegible] [illegible]

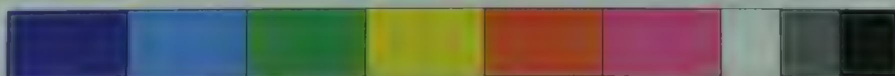
[illegible] que comme me [illegible] [illegible] j'en suis tout [illegible] [illegible] [illegible] et puis [illegible] vous [illegible] vous renouveler [illegible] recommandations si fréquentes de [illegible] de ne pas outrepasser vos forces dans le travail que vous entreprenez et [illegible] veiller [illegible] ordinaire, convenable [illegible] prêtre [illegible]

[illegible] l'âge et tout [illegible]

[illegible]

[illegible] avait bientôt [illegible] nous [illegible] : nous partirons d'ici le 5 mars [illegible] embarqués à [illegible] [illegible]. [illegible] avons ainsi un mois





[illegible] Toulon [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] à

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] l'intérêt [illegible] vous

[illegible]

[illegible] embarqué [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]. En attendant [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] tout [illegible]

[illegible] affection [illegible]

[illegible]

[illegible]


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

+ L.J.C.
& M.I. Jaffna 8 mars 1879 88

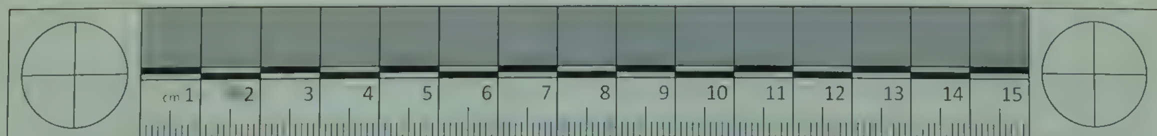
(57)

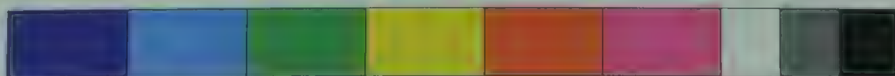
Bien cher Père Supérieur,

J'espère que vous êtes remis; mais en vue de la faiblesse qui ne peut manquer de suivre cette indisposition, j'ai télégraphié au P. Chounavel de se rendre à Ste Anne pour les fêtes de Mars.

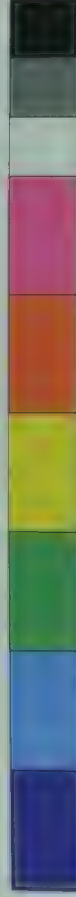
Nous partons jeudi 6 par Manaar. Je pense que le P. Chounavel pourra arriver avant nous à Ste Anne nous ne quitterons pas Manaar avant le 10.

Je vois que j'ai oublié de vs répondre au sujet des réclamations du prêtre Goanais à Négombo.






cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



+ L.J.C. & M.I.
Colombo 4 avril 1879.

Mon bien cher Père Pouzin,

Je viens de me décider à placer le P. Jourdheuil à Pettalai, le P. Roux à Maravil, et j'ai chargé le P. Trouchet de la mission de Puttalam avec Vanny Anuradhapura et Galgamua. Cela se fera après la visite de Vanny. J'espère que ce changement sera favorable à Puttalam; le P. Trouchet est tout votre obédience.

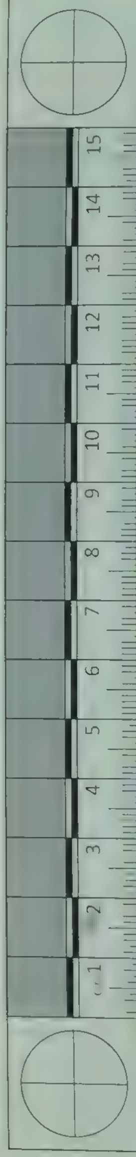
Nous partons demain dans l'après-midi. Ma recommandation dernière est de vous soigner, et de faire toujours un peu moins de travail qu'il ne vous semble que vous en pouvez faire. Je ne renouvelle pas ma demande de prières: je sais que j'y puis compter.



aujourd'hui, j'ai dit la S.te Messe pour tous ceux que je laisse
derrière moi, & les ai mis sous la protection des Cœurs de N. S.
et de la Sainte Vierge.

Adieu & au revoir ; je bénis tous les vôtres et vous
embrasse tendrement

+ Chr. OMI Ev. de Médéa
vic. Ap. de Jaffna





[illegible]

[illegible]

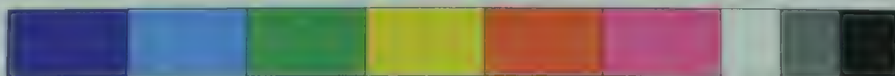
[illegible]
[illegible] ombreuse bande. La cérémonie a été magnifique. Le [illegible] lui a présenté une belle croix [illegible] qu'il lui a lui-même [illegible]. Aussi nous avons de grand cœur chanté un Te Deum pour remercier la Divine Bonté qui a [illegible]

[illegible] d'avoir envoyé [illegible] la rencontre de Mgr Mélizan; je regrette toujours ne pas l'avoir vu; mais j'espère m'en dédommager ~~[illegible]~~.

Je reçois la lettre de l'Odéar de [illegible]kaud. [illegible] ne saurait être mieux, il est [illegible]; mais Dieu a sans doute voulu lui faire sentir ainsi [illegible] répondre.

[illegible]

[illegible] quand [illegible]

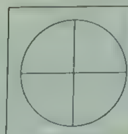
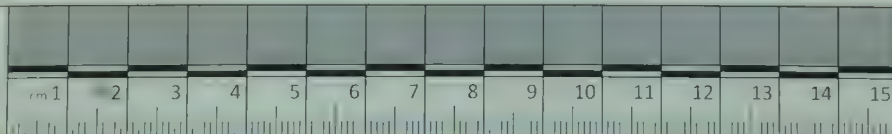
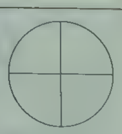
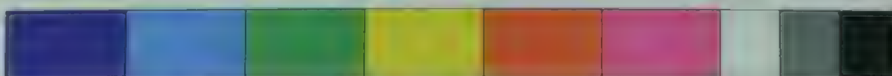


Faites, mais [illegible] premier de
ces jours [illegible] à votre [illegible]
la [illegible] opinion.

Les compliments [illegible] manquent pas [illegible]
[illegible] en grand travail que j'ai
trouvé en arrivant m'a mis tellement en
retard dans ma correspondance.

C'est ce qui [illegible] cherche à m'acquitter
le plus rapidement possible [illegible]
[illegible] lettres je suis avant tout cela
[illegible], à tout mon attachement
[illegible]

[illegible]

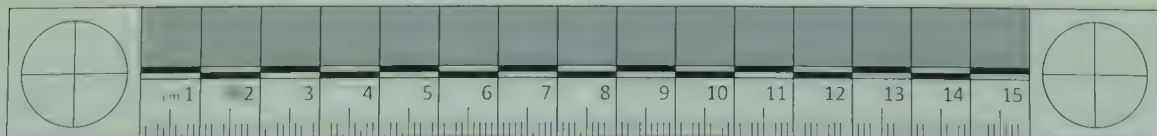
L. J. C. & M. I.

[illegible] le 15 [illegible] 1880

Mon bien cher Père [illegible],

C'est avec peine que j'en suis venu à la [illegible] que je [illegible] [illegible] comment j'étais si heureux de voir [illegible] progrès de la religion, s'accentuer sous votre houlette dans ce cher pays de l'Akkaraipattu! Mais j'ai dû céder aux réclamations de ma conscience qui me rend responsable du dépérissement que nous remarquons avec tant de peine dans votre chère santé. Mon devoir est de vous conserver long-temps pour le bien de ce Vicariat et des âmes qui [illegible] sont confiées; et je ne vois pas d'autre moyen de le faire que de [illegible] placer dans des conditions physiques moins préjudiciables à votre santé.

Je vous rappelle donc à [illegible] [illegible] veux qu'avant [illegible] [illegible] repos qui est devenu [illegible] Après qq. temps de repos complet, [illegible] [illegible] vous trouvez par ici [illegible]





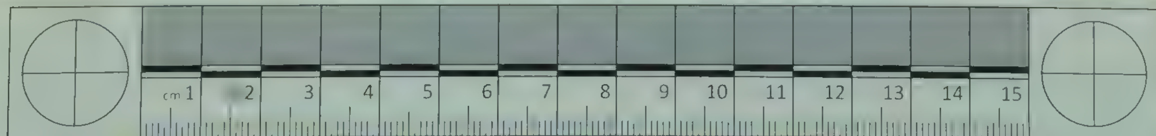
qui sans être au dessus de votre zèle ~~sont~~ plus favorable au maintien de vos [illegible].

Comme mesure provisoire, je charge le P. Dinaux des deux missions, en lui [illegible] comme aide et [illegible] le P. Hippolyte. Après cette année, j'y [illegible] [illegible] à [illegible] pour ne prendre d'autres dispositions.

Le P. Blanchot [illegible] aussi; j'ai pour lui un poste tout prêt où il pourra faire beaucoup de bien, tout en [illegible] espérant à en faire davantage.

Le P. Hippolyte et le P. Henry (celui [illegible] avec le P. [illegible]) [illegible] après [illegible] au [illegible], en tout cas, le plus tôt possible; et vous deux, préparez [illegible] [illegible], mettez au P. Dinaux toutes les notes et lui donnez tous les [illegible] renseignements concernant la mission.

En attendant le plaisir de vous revoir à Jaffna, je vous offre tous mes meilleurs et plus tendres vœux de Noël

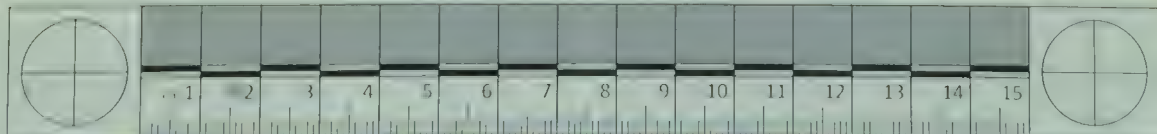


[illegible]

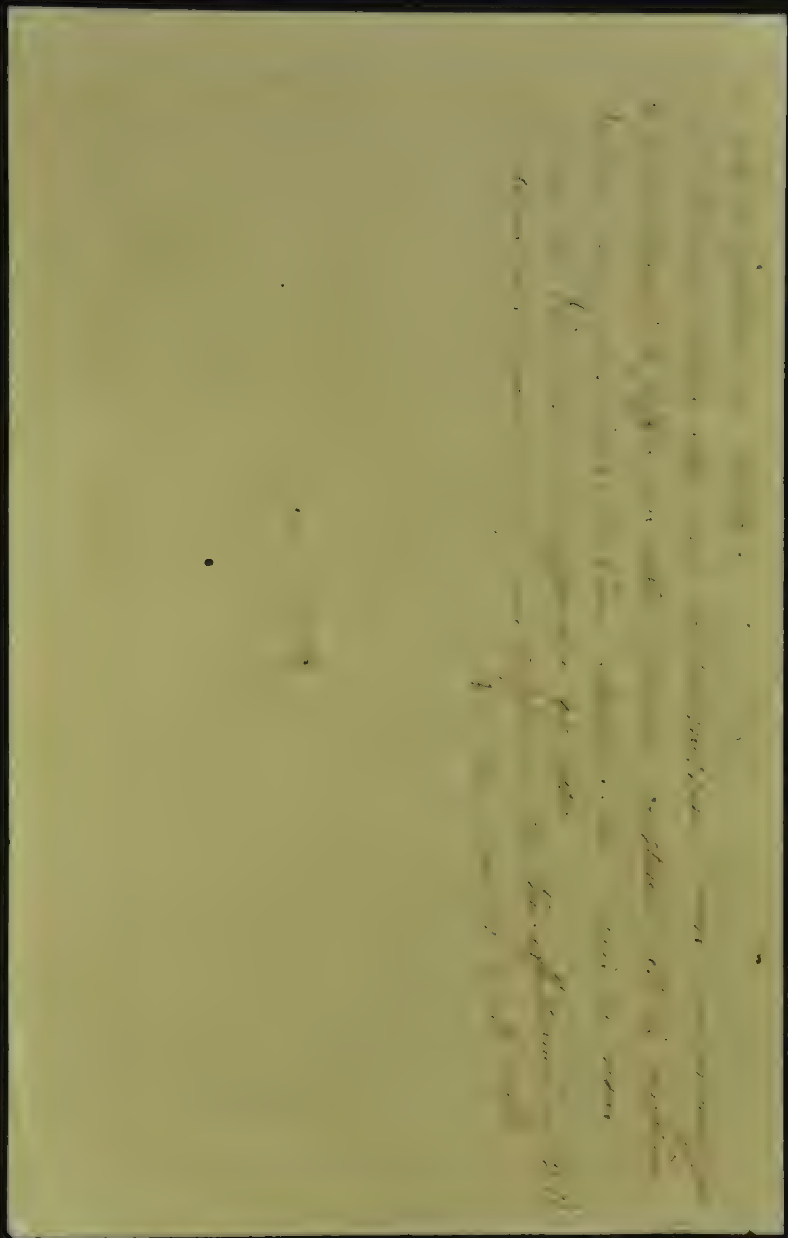
99 – 47

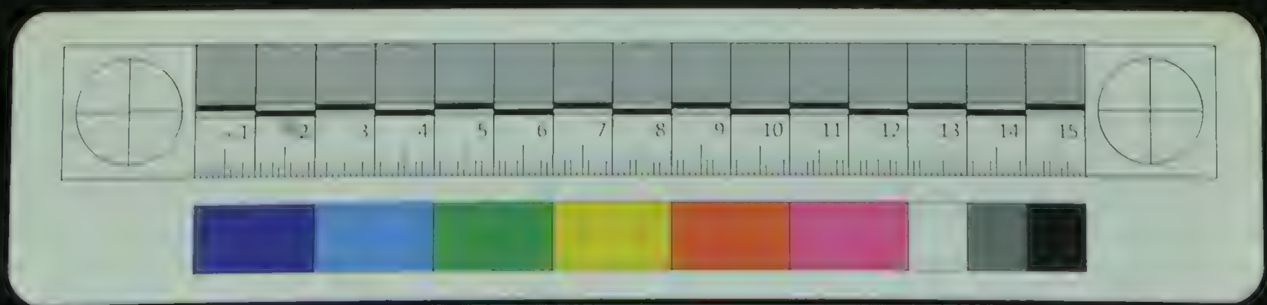
Mon bien cher P. Poussin

J'ai lu attentivement ce que vous m'avez écrit d'un [illegible] élever une petite chapelle-bungalow pour une [illegible] néophytes de la famine, qui habitent à 2 ou 3 m. de l'Église Ste François.
A ce projet, il y a bien des objections autres que les pécuniaires : celles-ci ont leur poids, puisqu'il s'agit d'une dépense de Rs 150– ; si l'on pouvait avoir l'assurance [illegible] de mettre ainsi en sûreté la persévérance de ces gens, on pourrait se résoudre au sacrifice ; mais il ne me paraît pas que leur négligence vienne de la distance qui pour eux est peu de chose : n'avons-nous pas signalé la même négligence chez les chrétiens voisins de Ste Françoise ? S'ils ont bonne volonté, ils viendront à Ste Françoise, et il suffirait alors d'avoir près de chez eux, un simple hangar où l'on irait les catéchiser de temps en temps ; s'ils n'ont pas bonne volonté, la construction de cette nouvelle [illegible], [illegible] que [illegible] à partager son temps et ses efforts entre deux localités sans beaucoup plus de fruit. J'examinerai la question sur les lieux même à mon retour – vous dites que Rs 60 sont assurés ; je ne le croirai que quand je le verrai : s'il en est ainsi [illegible] suffira pour le hangar et [illegible]
[illegible] à rebours [illegible]
[illegible] moment.

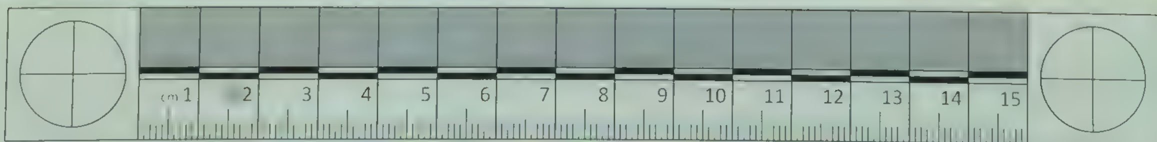




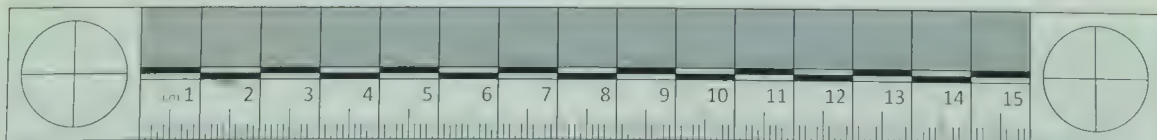



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

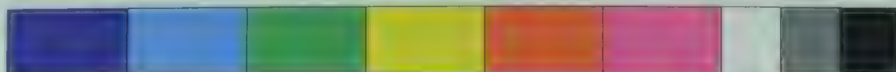
26 lettres
relatives
au Séminaire
de 18[illegible] à 18[illegible]
pontificat de Mgr [illegible]










cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15


[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

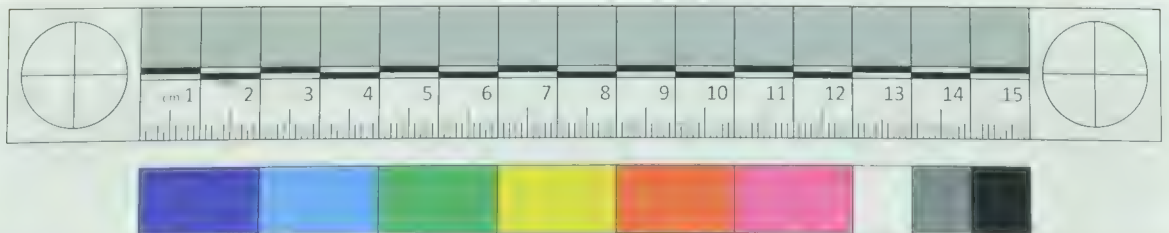
யப்படியே நீயும் சொல்லவும் வேண்டாம [illegible].

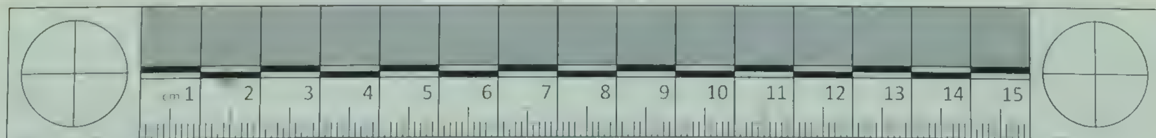
[illegible]

[illegible]

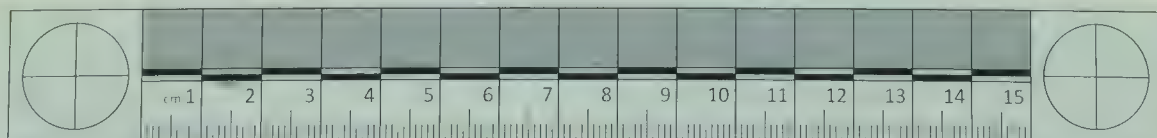
[illegible]

[illegible]




cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



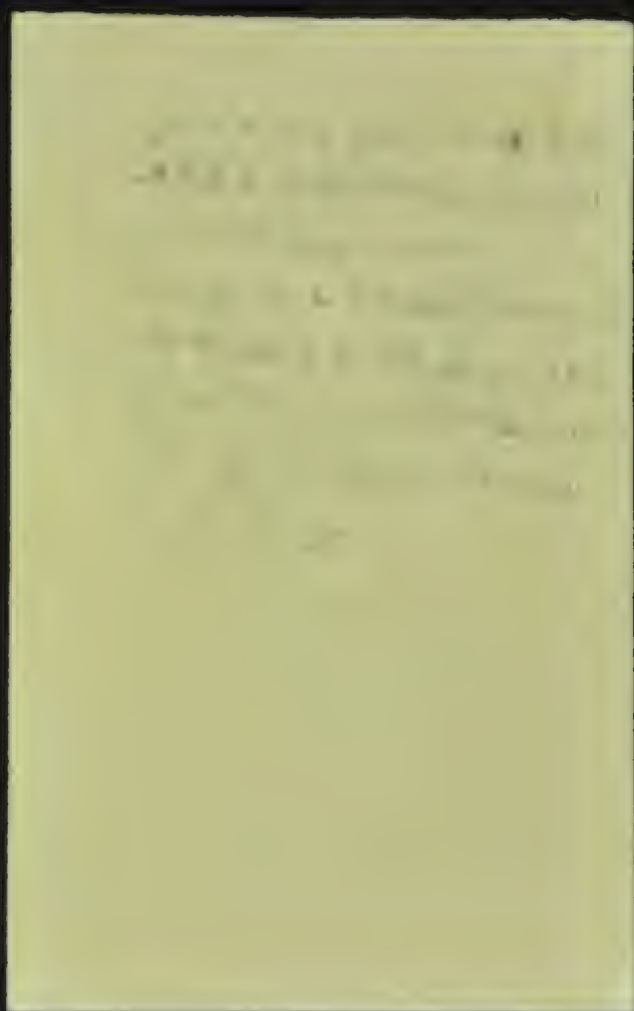

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



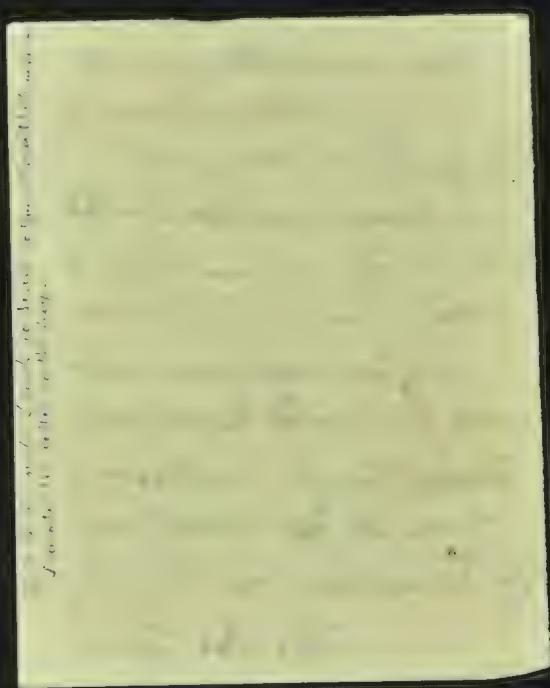


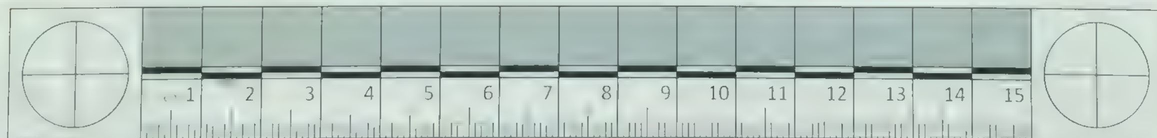


4 Dec 1959



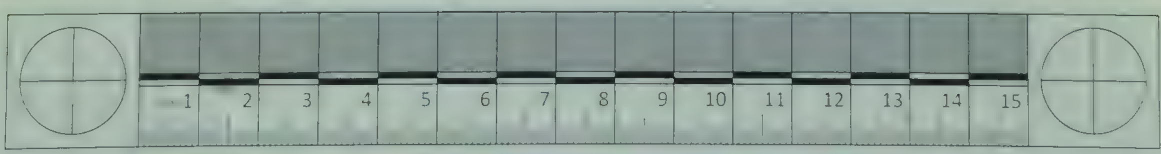

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



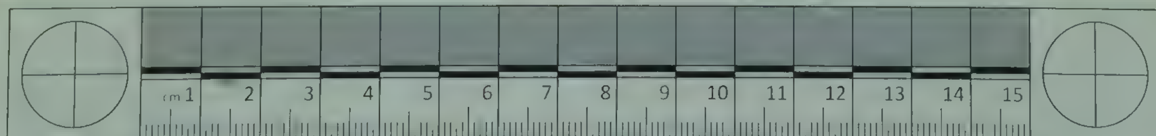




26 Nov. 1877

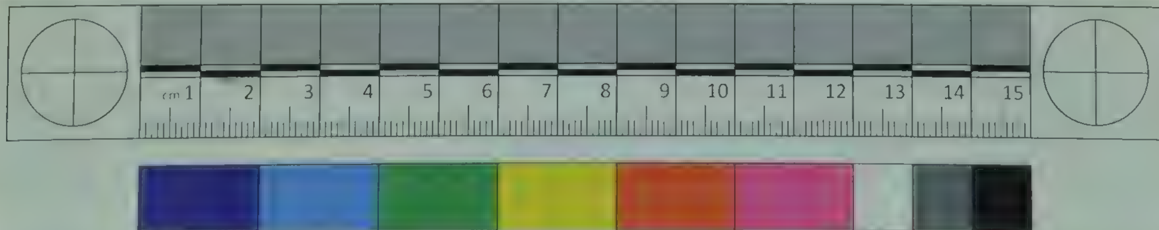







விசேஷித்த சிநேகிதம் எப்போதும் கூடாதபடியாம்

உமக்குமெனக்குமுள்ள சிநேகம் என்னத்திலே. என்கிறவர்களை விடவென்னையிவ்விதமாய் கேளீர்பார். இந்தச்சிநேகம் முதல் தேவருக்குப் பிரியமற்றதாயிருக்கிறதினதும் எப்பிரியமிதா ருக்கென்னுடைய நியமமில்லாமல் பண்ணுவதாகுமென்றுறுதியினை வெகுத்தவிலக்கினேன். என்னமுகாந்தரத்தினாலெனக்காய் சிலிக்கிறனென்பீர் இதெல்லாம் நம்பத்தகுந்ததல்ல எனக்கா கிர்ச்சிக்கின் அதுவெயாதவோர்காரியம் அதுவோவிப்படி யிப்போகாங்கள் நன்றாச்சிநேகக்கொண்டவர்கள் கூடாரசி கனை ஞ்ஞியிருந்தக்கெட்டகாரியமெல்லாம் செய்தாலினைத்தேவனுக் கொலிஞ்சேனாக்கவிடுவானென்றதானினாக்கிறேனா. கூடாய யிருந்தக்கூடாதிப்பாசித்துக்கொண்டுதான்மூதமொழியும்கேட்பார் அதைநினையாமலிப்படியேயிருந்தக்கள்ளச்சிநேகம் கொள்ளுவா ன். எனக்கினிமேலொருபோதுமிந்தக்கெட்ட சிநேகமில்லை. எனக்கியா தொன்றுசெய்யநினைத்தேனோ கேட்கிறீர். இதெல்லாஞ்சரி யிருந்தக்கள்ளமெல்லாம் என்றுவிலியதாருக்குப்பிரியமில்லாதமெ ட்டகாரியமெல்லாம் செய்யல்கண்டேயிருந்தக்கெட்ட சிநேகத்தை ய்யன்றியெப்போதுங்கிளைப்பாகவிடுவரும்பெருமிறாயனே. தேசகமகள் ஞானமிருந்தக்கெட்ட சிநேகத்தையினிமேல் காணவிருப்பேன் மெக்கிருக்கிறதுமென்றபடியேயிருக்குமென்றிருந்தக்கெட்ட சிநேகத்தை விட்டுவிட்டேன் இனிமேலிந்தச்சிநேகமென்னிலிலவெல்லோ என்றபடியு ம்பிழையில்லாமலிருக்கக்கடவது. என்னையன்றிய ஞானமுடையவர்க ளெல்லாம் தேவனுக்குகோபத்தைசெய்தவிக்கிறதென அஞ்சுகிறேன் இனிமேலொருக்காலுமிந்த சிநேகமில்லை. தனவிருமிந்தக்கெட்ட சினேகமாமலிருக்கக்கடவதாகப்பிதாவே. ~



[illegible] 1.

20

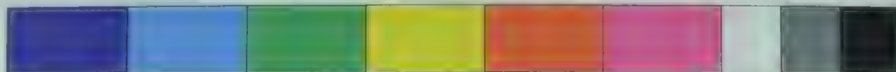
My Lord

I am trying to do my work well. Very many of the villagers people come often to confession and communion.

I am little unwell and I don't complain of it.

I write to your Lordship this letter to inform you some thing: I do not know what does this B. X. Martin mean? for he sends me servants, saying that he is left all alone and





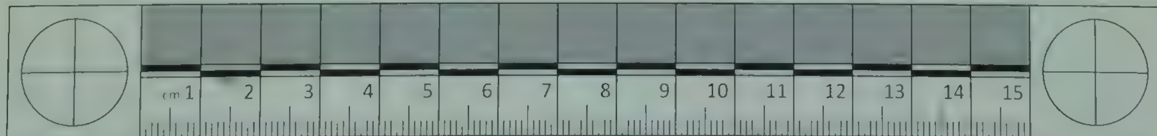
at the same time complains that
I neither speak or laugh with
him. I thinking that he is yet
going on in the old [illegible] and
[illegible] to tell you [illegible] every thing
about it, wrote to him a
[illegible] letter and when I
went there put it in his desk
to know the end. [illegible]
I [illegible] also that formerly
I [illegible] [illegible] and
[illegible] I will never more
take my pen to write to you
any thing. If you want any
thing you may ask me but
writing I will never do.

I wish that [illegible] Father Fontain
should be informed of it.

and as I have nothing to do
with him, I leave it to your
Lordship. [illegible]
reading my letter will have
found out the [illegible]. for
he sent me a letter since as
a servant which shows that
he is altogether converted.
I preserve the letter to show
your Lordship.

I remain your
Lordship's obedient
child

Louis.



St. Martin's Noviciate
25th Nov. 1889

Most Reverend Lord,

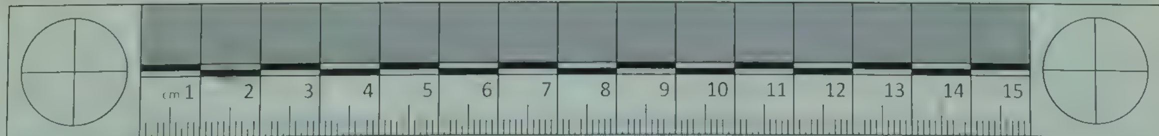
We, Your Lordship's dear Sons, the Novices of St. Martin's, will not be the last to offer you our good wishes on the occasion of Your Holy Patron's Feast.

Ah, how happy should we be, could we have You [illegible] assured-ly we do not deserve such a happiness.

At all events, wherever You may be, and how [illegible] be with you on that happy day in thought and love. People say that "out of sight is out of mind": however true this may be in the case of many, it is surely not so in our own case.

No, no! we will never forget you, Most Reverend Lord. "Si obliti fuerimus tui, oblivioni detur dextera nostra!"

You do not certainly think that we are [illegible] of You as if you were [illegible] out of our mind.



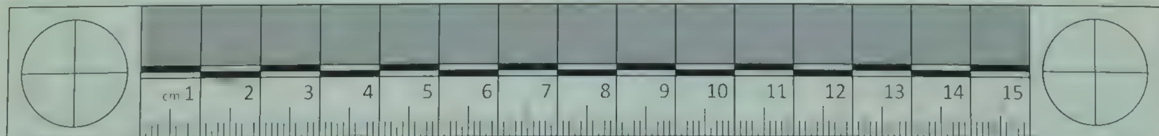
Not a day passes without our thinking of and praying for you; for we know but too well how much courage and consolation you need in the midst of the heavy trials which our dear Lord has been pleased to send you; and if we [illegible] , as surely [illegible] you in your sorrows and [illegible]! [illegible] "[illegible]".

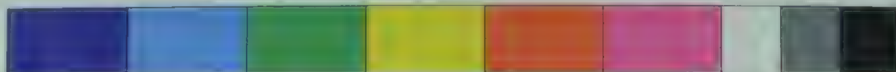
But of course, it is but just to redouble our prayers for you on the day of your holy Patron.

We were happy to learn that our case has been gained; we had been praying with all our might for its success; but as our triumph is not yet complete, we shall continue to besiege heaven with our poor prayers.

Our Noviciate is coming to its close [illegible] 8 months [illegible] months [illegible]!

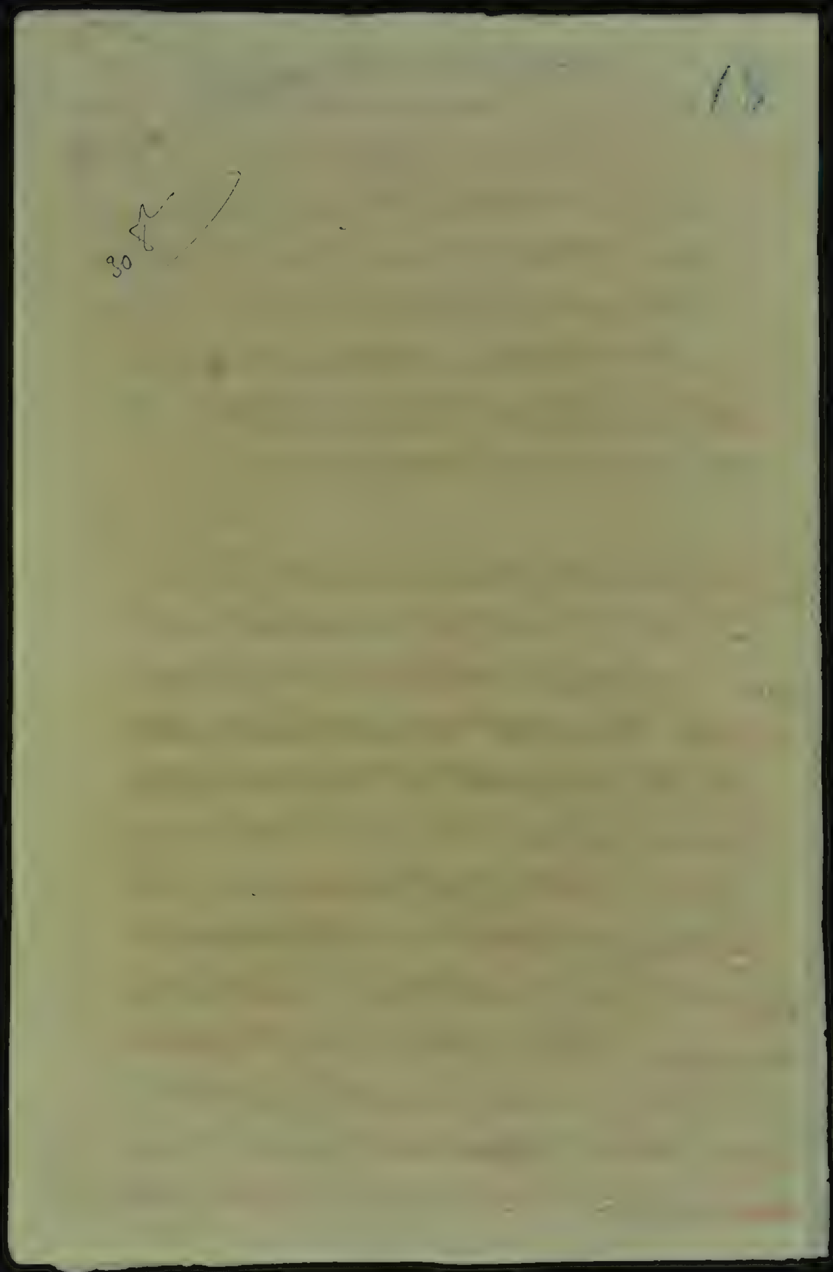
Ah, would to God that, at the term of our Noviciate, we could come out of it true Saints, zealous apostles, missionaries [illegible] love of Jesus! After so long and so intimate a conversation with Jesus, should we not come down from our little mountain, as Moses

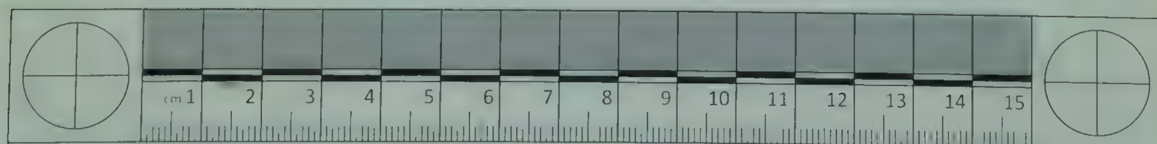


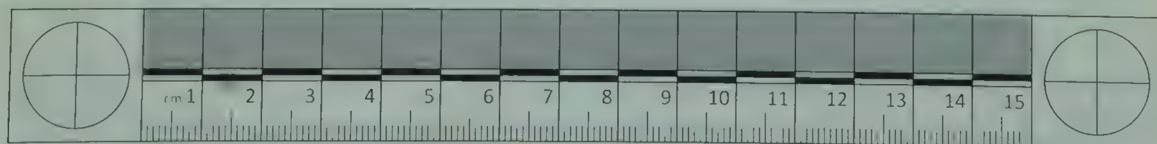


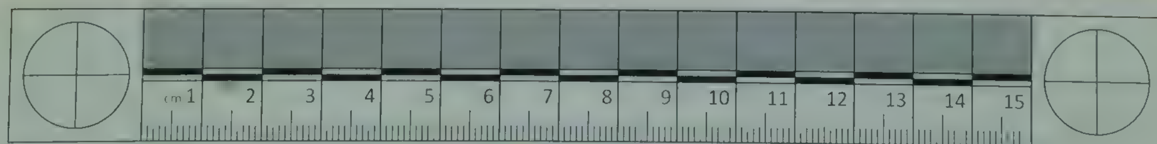
[illegible] without [illegible] thinking of [illegible]
[illegible] know not [illegible]
[illegible] you made in
[illegible]
[illegible]
[illegible] consummatum est [illegible]
[illegible] but just to [illegible] our prayers
[illegible] of your [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] forgot.
[illegible]
[illegible] 3 [illegible]
[illegible]
[illegible] !
[illegible] No-
[illegible] Souls,
[illegible] the
[illegible] so intimate
[illegible] not con-
[illegible] Moses

[illegible] from [illegible], of [illegible] 40 [illegible] of
[illegible] with you, [illegible] for [illegible]
[illegible]! [illegible]
[illegible]
[illegible] of [illegible]
[illegible] 3 [illegible] of the
[illegible] of Novices, our [illegible]
[illegible], to [illegible]
[illegible] might
[illegible] so!
But [illegible] not [illegible] to [illegible]
[illegible] this [illegible], this [illegible], this spirit
of mortification [illegible]
to possess! [illegible] you will pray for us
[illegible] not [illegible]
[illegible] — we,
not [illegible] poor Novices, who, [illegible]
in their [illegible] from [illegible]
[illegible],
forgotten by you.
[illegible] wishing you [illegible]
a very happy Feast.
[illegible] muitos [illegible] Gustos [illegible]!
Bless us now, Most Revd Lord, Your [illegible]
[illegible],
[illegible]
[illegible]
[illegible] Pallamanny.



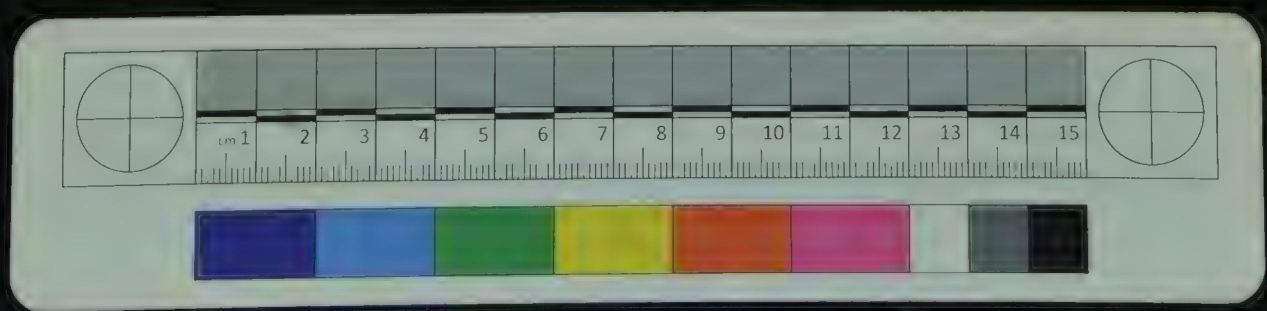

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

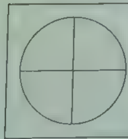
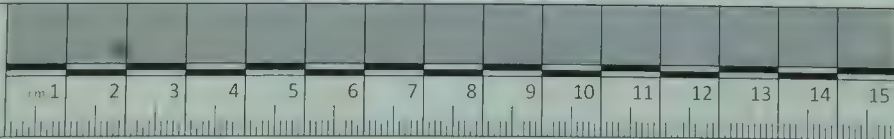

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

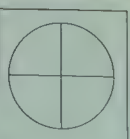

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



L. J. C. M. I. Jaffna 17

[illegible] Seminary
[illegible] from us [illegible] great a distance [illegible] August 188[illegible]
[illegible] we [illegible]
[illegible] the [illegible]
[illegible] Lordship [illegible]
[illegible] "[illegible]" — [illegible] the
[illegible] Lordship
[illegible] without
[illegible] of this
[illegible] you,
[illegible] for
[illegible] your
[illegible]
[illegible] to your Lordship? [illegible] either of
[illegible] from acting
[illegible] children [illegible] of them
[illegible] was at all the cause of our silence) it certain-
[illegible] No, my Lord,
[illegible] we will never forget [illegible] kind Father who has
[illegible] past five or six years [illegible]
[illegible] —




[illegible] at this very moment loving us and [illegible] at so great a distance from us. No! a thousand times No!; we will not be so base and ungrateful as to let the remembrance of your love and of your numerous favours slip from our memory. — "Si obliti fuerimus [illegible] oblivioni [illegible] dextera nostra; adhaereat lingua nostra faucibus nostris si non meminerimus tui." You certainly do not believe, my Lord, that we are exaggerating our feelings. God knows the feelings of my own heart whilst I am writing these lines; and my feelings are the feelings of [illegible] of my [illegible]! [illegible]

Last June the Very Rev. [illegible] Vicar General [illegible] gave us [illegible] We reached the [illegible] the feast, and we did [illegible] the feast as grand as possible by singing [illegible] [illegible] that we thought of you and prayed for you whilst

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] by the [illegible]
[illegible] Jaffna, [illegible]
The Brothers [illegible]
and others [illegible]
St. Anne's.

His Excellency [illegible]
come to Jaffna on [illegible]
fail to visit St. [illegible]
[illegible]
Perhaps the [illegible]
[illegible]
to receive from the [illegible]
[illegible] were delighted [illegible]
[illegible]
[illegible] My Lord, we [illegible]
as we always do, to [illegible]
good health, and [illegible]
quick and safe [illegible]

We are all [illegible]
see you back in [illegible]

...very moment leaving us and
...so great a distance from us
...times No!; we will not be so
...as to let the remembrance
...your numerous favours
...day. — "Si obliti fuerimus
...[illegible] ad haere-
...[illegible] si non
..." You certainly do not
...that we are exaggerating our
...the feelings of my own
...[illegible]; and
...feelings of [illegible] of my
...[illegible] good
...Very Rev. Fr. P[illegible] General
...Madhu [illegible] reached
...the feast, and we did
...the feast as grand as pos-
...[illegible] could
...[illegible] we
...prayed for you whilst

we [illegible]
[illegible] pretty well. Our good
[illegible] profited
much by the trip [illegible] again in good
[illegible] Jaffna [illegible] studies.
The Brothers [illegible] Rev. Fr. [illegible]
and others who have not yet returned from
St. Anne's.

His Excellency Sir Arthur Gordon, who had
come to Jaffna on the 28th inst., did not
fail to visit St. Patrick's College day before
[illegible] the boys gave him a grand reception,
perhaps the [illegible] he hopes
to receive from the Jaffnese. He and Mr. Twy-
nam were delighted with the Band.
My Lord, we [illegible] pray the good Jesus,
as we always do, to keep your Lordship in
good health, and to bring you back to us
quick and safe.

We are all of us very anxious to
see you back in Jaffna; though, perhaps,

our motive is not purely disinterested.

[illegible] begging your Lordship to give your fatherly blessing to all your devoted [illegible] Children, the Seminarists of St. Martin's.

[illegible] Your Lordship's most affectionate and obedient child [illegible] John [illegible]

Cette lettre a été [illegible] [illegible] travaux des constructions et la direction des séminaires [illegible] pas permis d'écrire à Votre Grandeur avant [illegible]. J'ai donc gardé cette lettre jusqu'ici [illegible] [illegible] elle [illegible] [illegible]

La lettre des enfants (des enfants) n'était pas très pressante.

L. J. C. e M.

1

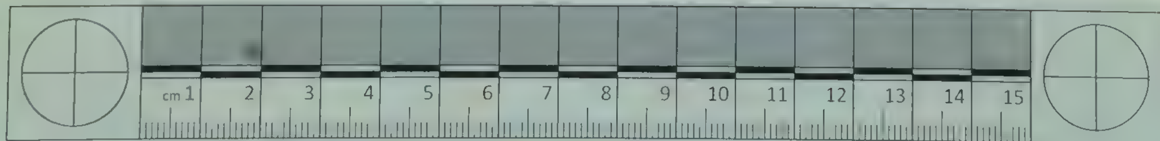
San Pedro. Turai 30th May 1886

My Dear Alexander,

I have received your letter of the Inst: I regret that before I left you could not take on you to overcome your emotion and clearly explain your feelings &c. It would have given me an opportunity to explain to you more at length the motives which brought me to a final decision concerning your vocation your leaving the Ecclesiastical Seminary. From what happened and what I told you last year you will easily understand that the matters referred to in your letter have but very little to do with that decision: In fact the my chief motives in declaring that I don't find in you all the required signs of vocation are the difficulty you experience for your studies and certain dispositions of your temper which may in your after life prove of much difficulty both to yourself and to your superiors — For the rest I never

doubted about your sincerity and good will and I have no difficulty to give you a certificate ~~to help you to be admitted~~ and recommend you to this Lordship Bishop Burgess ~~so~~ that he may help you to ~~live~~ ~~mind~~ follow the ~~calling of God~~.

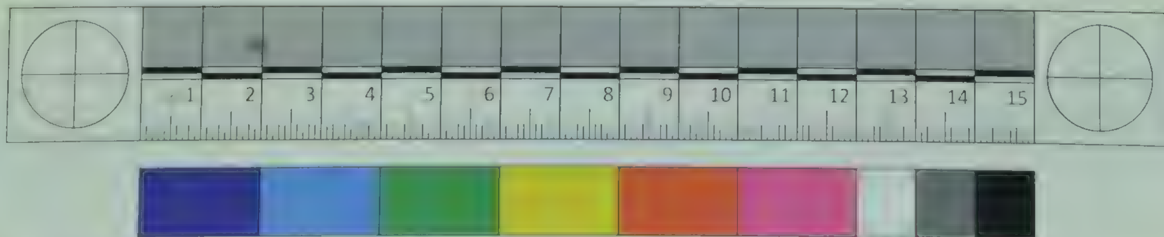
[illegible] letter
ref for the marriage





My dear [illegible]

[illegible] of the [illegible]
together to our friends [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] the long years [illegible]
[illegible] which have brought [illegible]
[illegible] during the [illegible]
[illegible]
[illegible]
you will surely understand that
the [illegible]
[illegible] with [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] impositions of [illegible] which
may [illegible] of much difficulty
both to ourselves and [illegible] impressions [illegible]



[illegible]

Ecclesiastici [illegible]

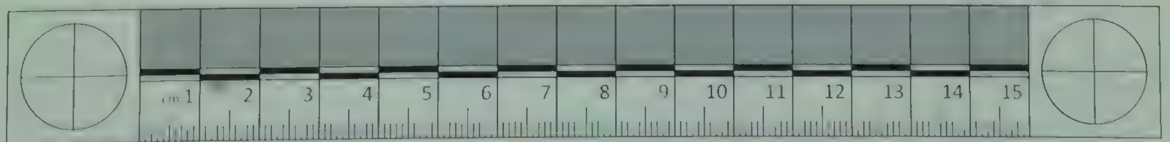
[illegible] 188[illegible]

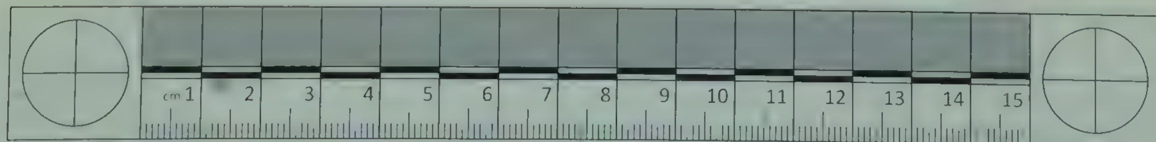
[illegible]

[illegible] a [illegible] de [illegible]

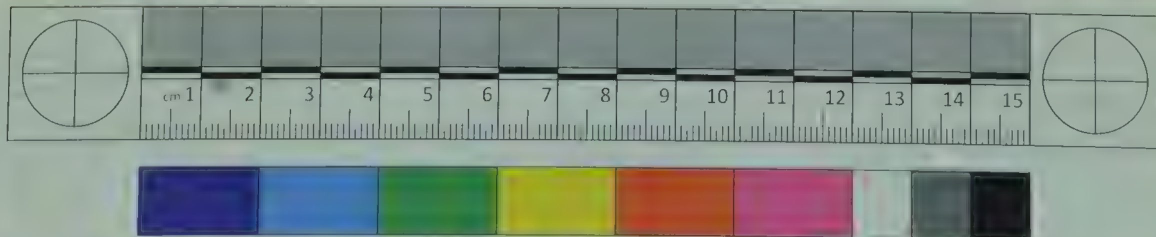
[illegible] Maritimis de Colombo.

[illegible]


cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

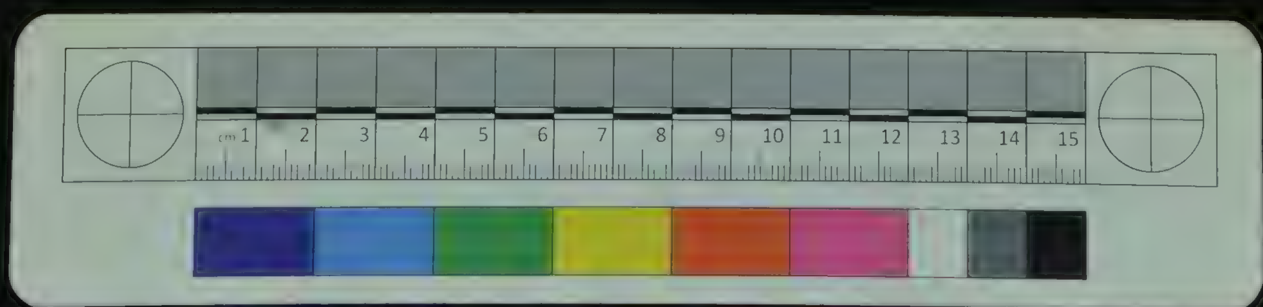


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

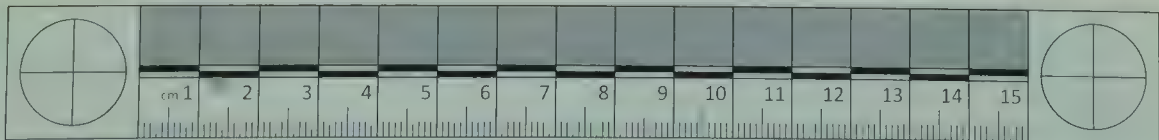



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15




cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

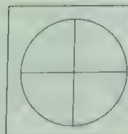
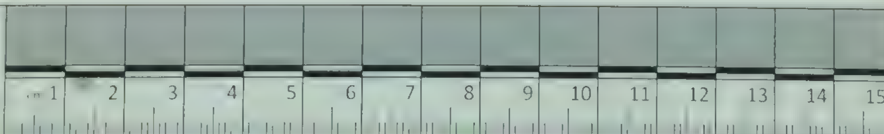
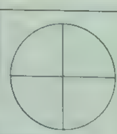

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



[illegible] ment see you
[illegible] what happened
[illegible] entered
[illegible] a strong
[illegible] mented me
[illegible] I had an
[illegible]

[illegible] R. Lelons
[illegible] began to
[illegible] might hear
[illegible] before
[illegible] Mattagal
[illegible] and
[illegible] for the
[illegible] and obey
[illegible] to give


a great scandal to [illegible] this I told him, that in [illegible] they do not obey; your Lordship will punish severely. On holy Saturday [illegible] superior allowed me [illegible] my brother. [illegible] for [illegible] minutes. I [illegible] him. Why [illegible] hypocrit? [illegible] having [illegible] the [illegible] [illegible] self by being present here [illegible] Friday [illegible] no one [illegible] [illegible] been enough [illegible] against [illegible]. I told [illegible] confession; [illegible] long time [illegible] to your Lordship, [illegible] may give

[illegible] al to Scotland. [illegible]
[illegible] me, that in [illegible] to
[illegible] by; your Lordship
[illegible]. The half
[illegible] superior, almost
[illegible] my brother.
[illegible] makes I am
[illegible] with
[illegible] happened
[illegible] having
[illegible] the father
[illegible] yourself by being
[illegible]
[illegible] no one
[illegible]. I assured
[illegible] been enough
[illegible] against
[illegible]. I told
[illegible] confession;
[illegible] long time
[illegible] to your
[illegible] gave

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] my
[illegible] word.
[illegible] out the
[illegible] your
[illegible] that your
[illegible] with me
[illegible] me.
[illegible] charity,
[illegible] sion and
[illegible] think
[illegible] that I
[illegible] spoke of it
[illegible] told me
[illegible] get rid
[illegible] you, what
[illegible] with the
[illegible] I must
[illegible] and
[illegible] long

all the way long, even when knocking at your door.

Before I came to the seminary [illegible] and [illegible] [illegible] have to [illegible] taken [illegible] all on a [illegible] often with [illegible] especially [illegible] with him I [illegible] to him. [illegible] that I was [illegible] irritated [illegible]. He [illegible] me this [illegible] come in [illegible] he promised [illegible] will never [illegible] in case [illegible] a priest, [illegible] me [illegible] he was [illegible] also

to conserva…
Now my Lo…
thing. If …
you did …
know my…
Gone to …
to your …
have the…
I will…

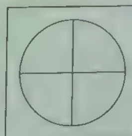
Your …

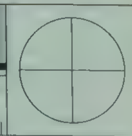
[illegible] day long, even when
[illegible] at your door.

[illegible] came to the seminary
[illegible] and what
[illegible] have to
[illegible] taken
[illegible] on a
[illegible] with
[illegible] especially
[illegible] him I
[illegible] to him.
[illegible] that I was
[illegible] irritated
[illegible] me this
[illegible] come in
[illegible] he promised
[illegible] will never
[illegible] in case
[illegible] a priest,
[illegible] me [illegible]
[illegible] was
[illegible] also

to consecrate myself to God.
Now, my Lord, I told you every
thing. If I had thought that
you did not understand and
know me well, I would have
gone to confession directly
to you. If in the future
I have the opportunity to do it
I will.

I remain
My Lord,
Your obedient child in [illegible]
S. Alexander



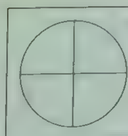

[illegible]

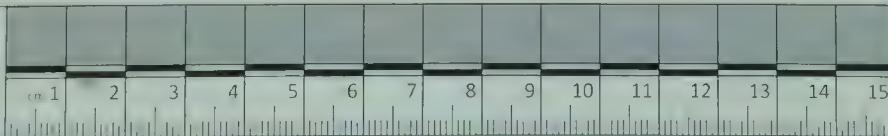
[illegible] d'[illegible]. [illegible] même, [illegible]

toujours à [illegible] [illegible]

[illegible] le [illegible] [illegible]

Veuillez, Monseigneur, agréer [illegible]









[illegible] t the
[illegible] to do so, but,
[illegible] excuse
[illegible] what
[illegible]
[illegible] to speak
[illegible] happened
[illegible]
[illegible] but, I thought
[illegible]
[illegible] it might
[illegible] to my
[illegible] the
[illegible]
[illegible] absently
[illegible] that is
[illegible] to
[illegible] and that
[illegible] speak about
[illegible] I told
[illegible] the morning
[illegible] R. P. Lelan[illegible]
[illegible], how

[illegible] far. My
[illegible] our people
[illegible] and many
[illegible] go to
[illegible] years;
[illegible] dangerous
[illegible] statue when
the people [illegible] excited like [illegible]
I [illegible] that the
[illegible] understood
[illegible] I had not
[illegible] to ride
[illegible] the fathers.
My [illegible] that
[illegible] If my
[illegible]
[illegible] not help it.
[illegible] happened last
[illegible] I never
[illegible] right to
[illegible], but
[illegible] way you

les frais de son passage à Ceylan mais encore ceux de son retour à [illegible] si, [illegible] l'épreuve de son noviciat de 2 ans, il devrait être renvoyé.

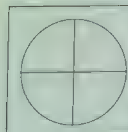
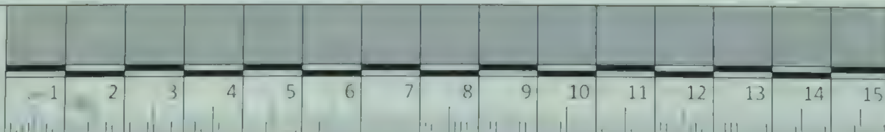
votre tout affectionné

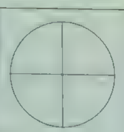
+ Chr. B.

18 mars 1886

Le P. Smythe heureusement arrivé [illegible] Murphy [illegible]

[illegible]




Cher Monseigneur, 12

voici les lettres de Mr. Paul de Villèle.

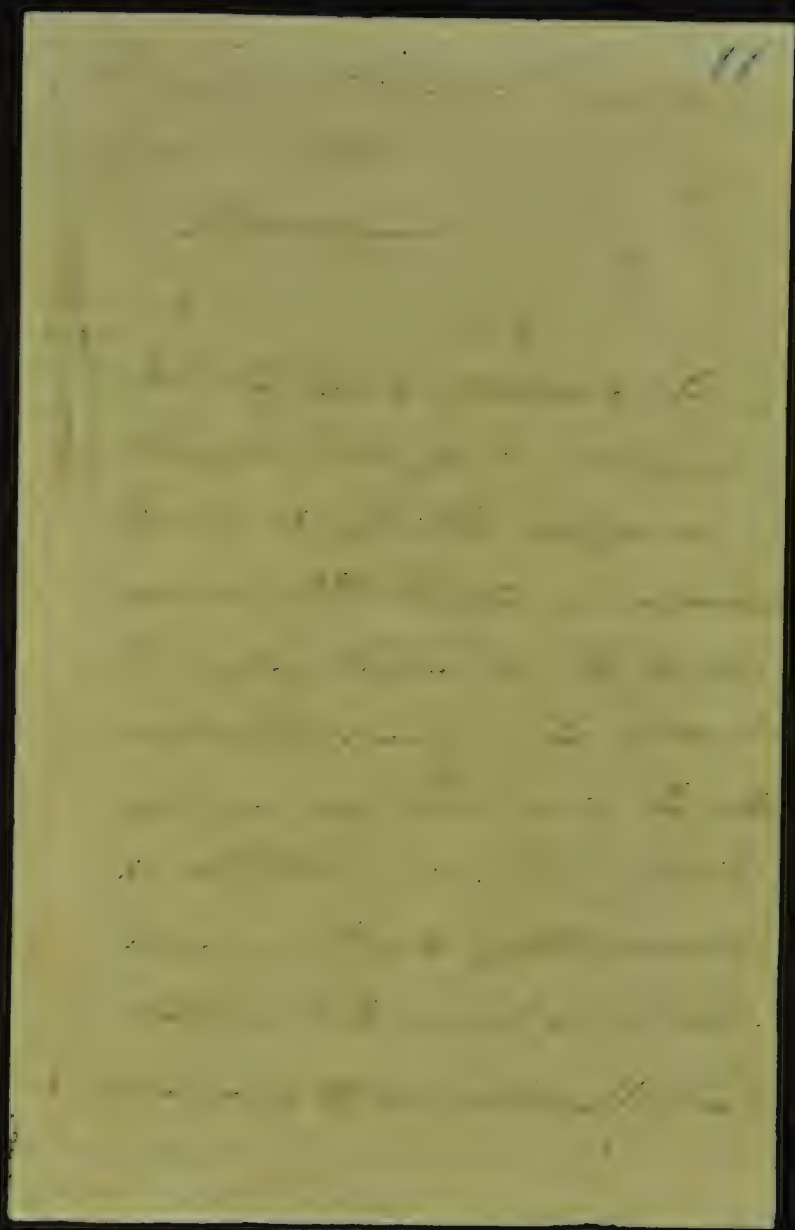
J'ai répondu :

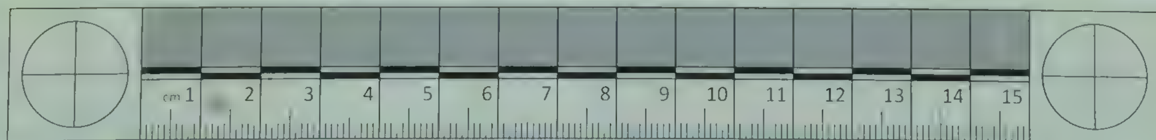
1° que je n'étais plus chargé du Vic. de Jaffna

2° que la bourse n'était pas vacante mais possédée par un séminariste

3° que nous ne pouvions ni à Jaffna ni à Colombo, recevoir des sujets sans la certitude morale qu'ils auront la vocation 1° à l'état ecclésiastique en général. 2° à la vie de miss.re à Ceylan - 3° à la vie religieuse dans la Congrégation des Oblats, et les qualités d'esprit et de cœur qu'exige cette triple vocation certitude qu'il serait difficile pour ne pas dire impossible d'avoir dans le cas présent

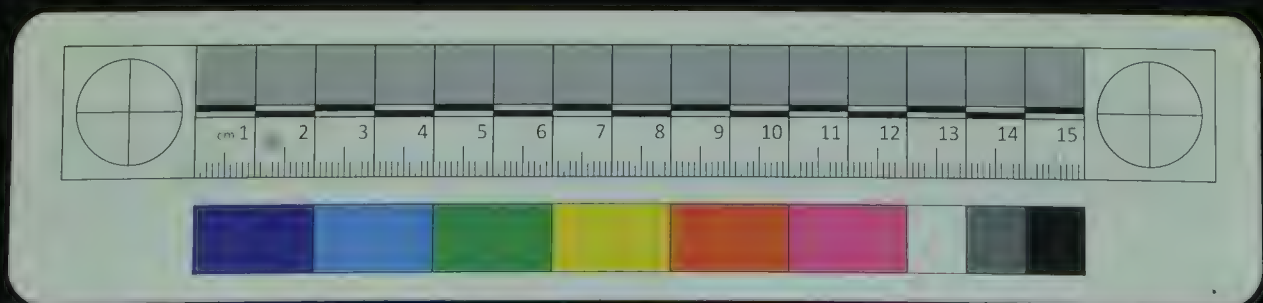
4° que non seulement, si ce sujet était accepté, il faudrait que l'on payât

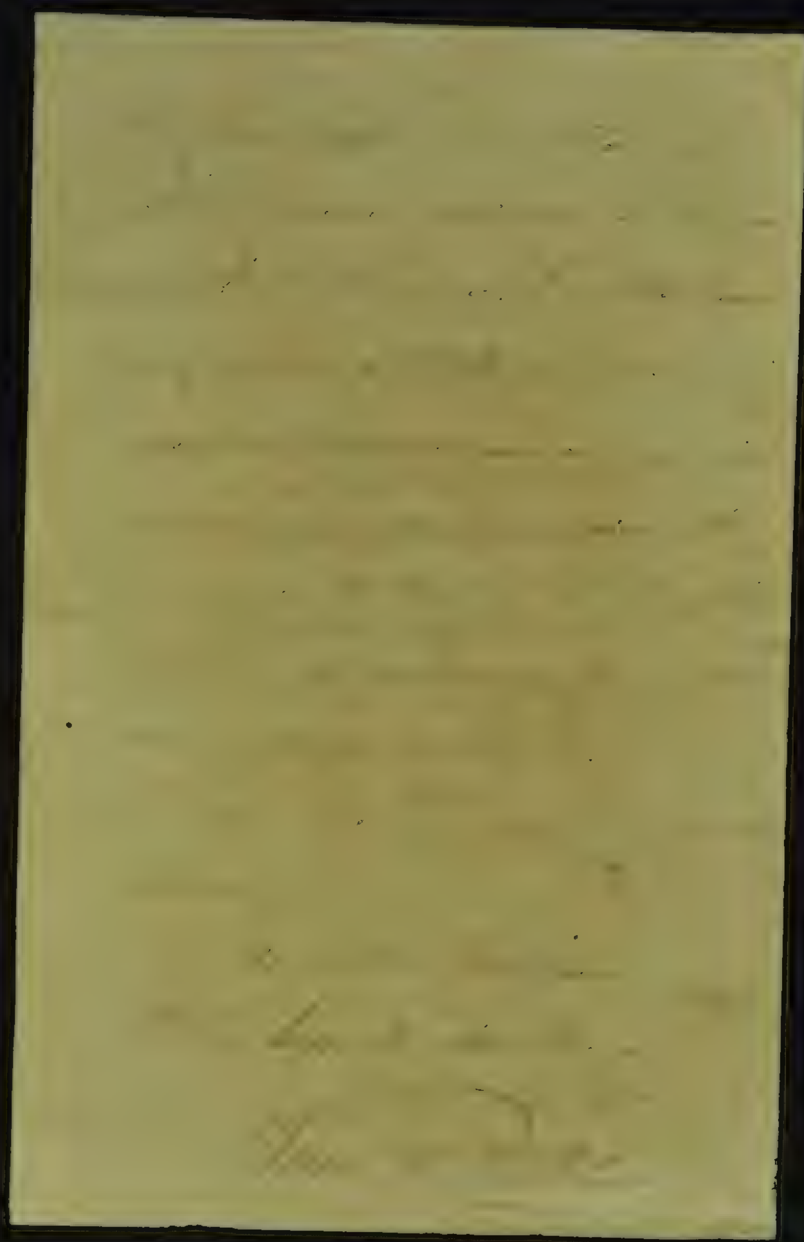


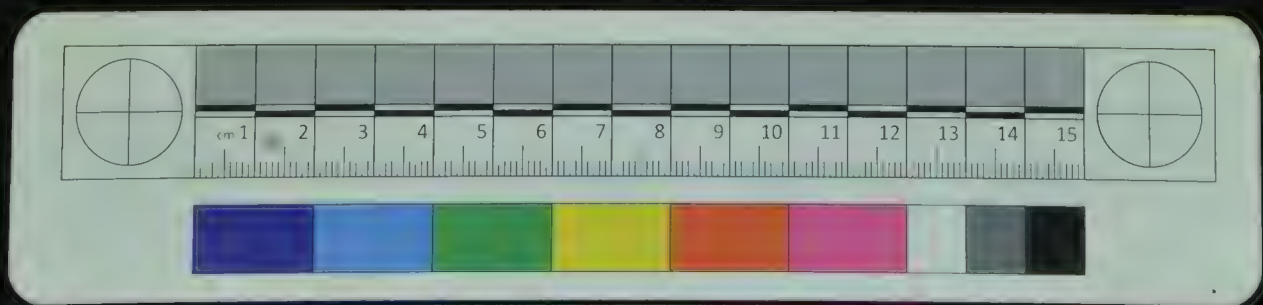

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

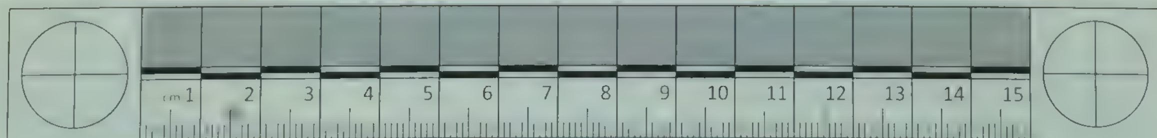
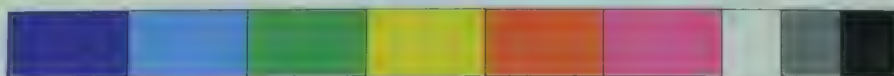



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

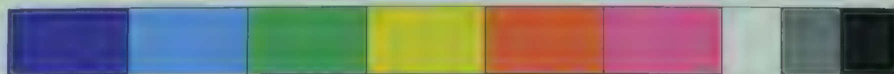


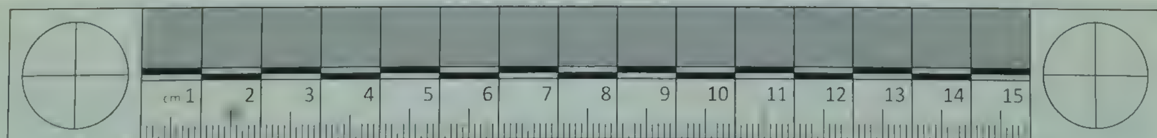


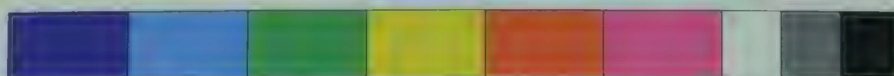

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

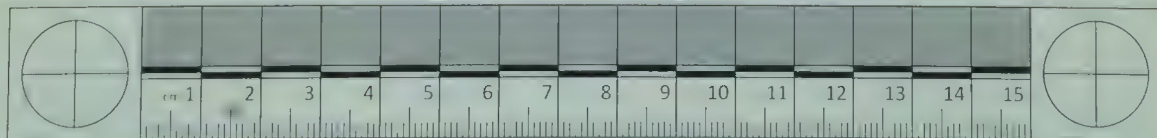
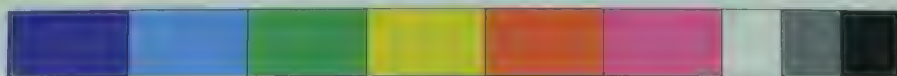

cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15


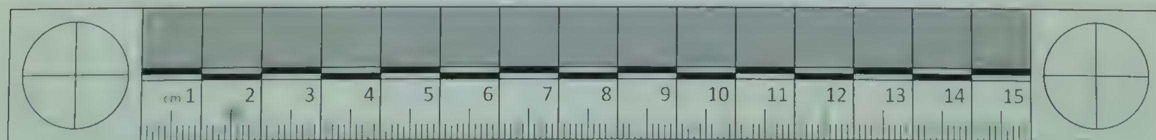

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

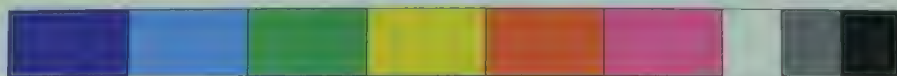


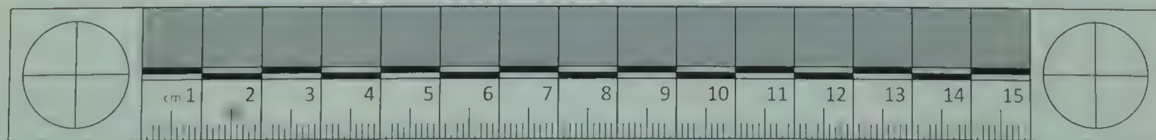


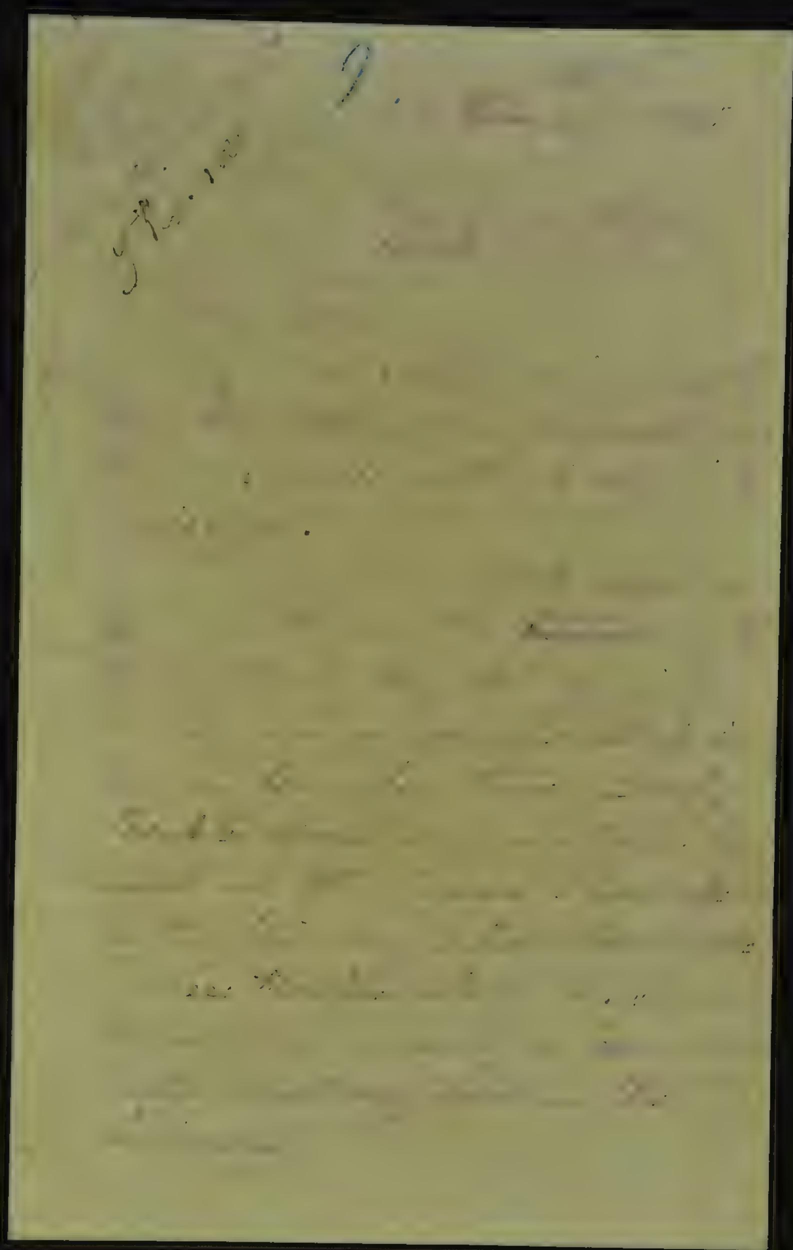


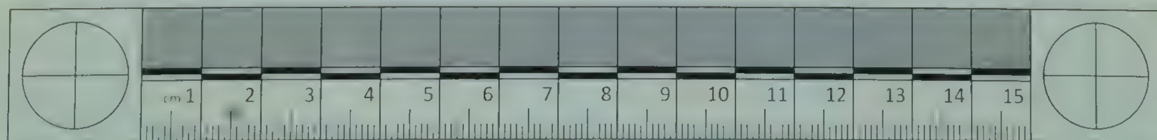

cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15


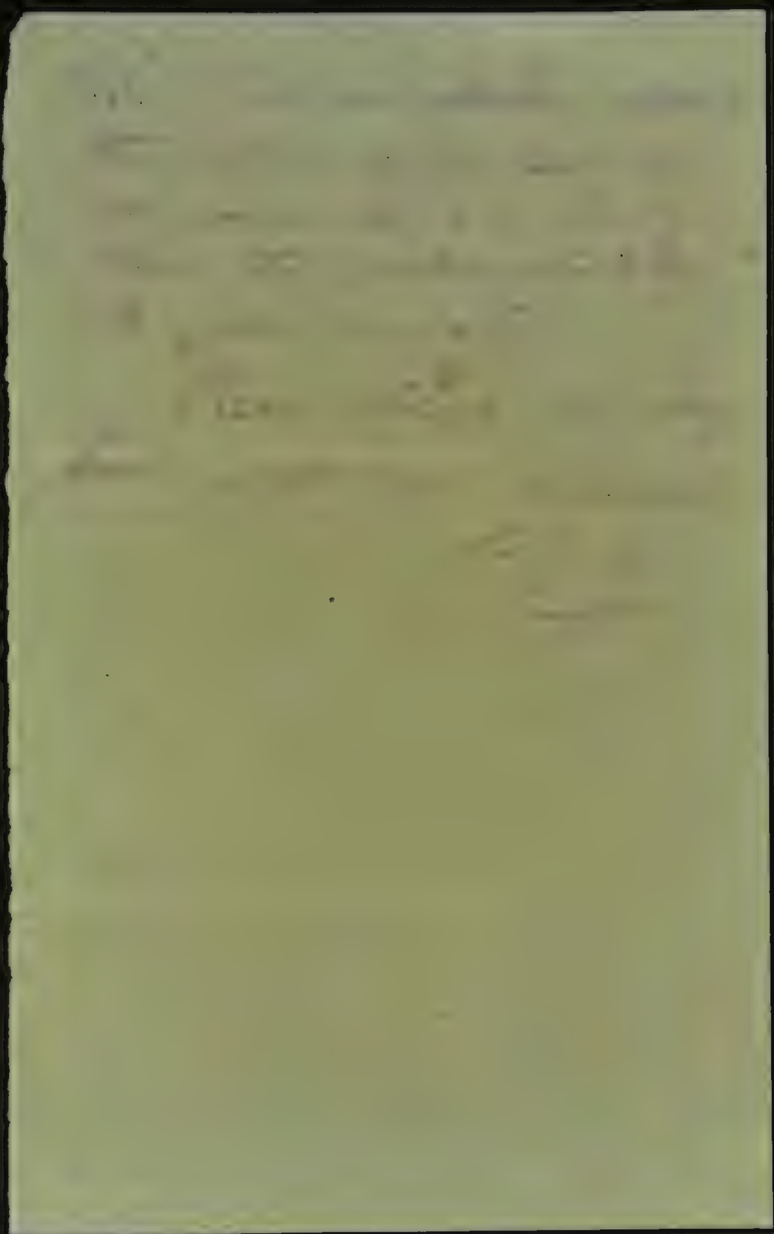

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

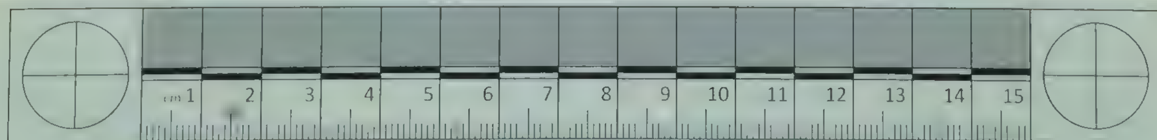


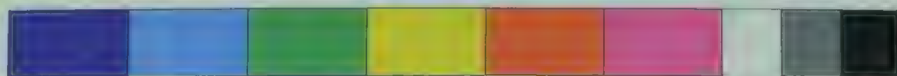

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15




cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



3/1 Jan: 85

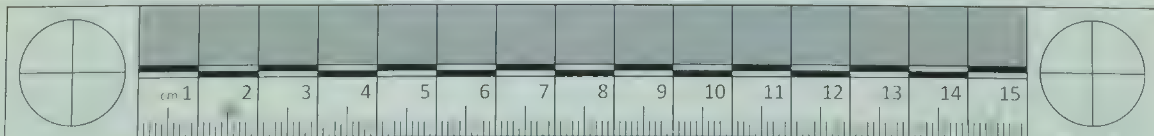
8

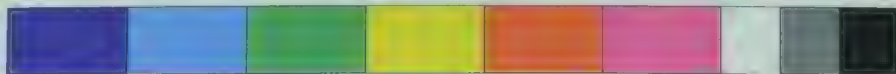
[illegible] [illegible]

What may [illegible] to Dr Prince by the first ships which would [illegible] & [illegible]. What can I [illegible] [illegible]

My Lord,

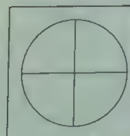
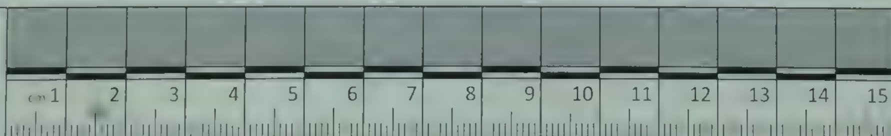
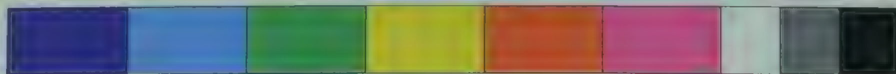
Your Lordship's absence gives me an opportunity to write a few lines. Your Lordship when leaving Jaffna told me to inquire whether there [illegible] kept to my mother [illegible]. I did as I was told & I was informed that she has a very little property with [illegible] it hardly enough to support her. This is the only thing





that my poor mother possess. I
leave her in the hands of Our Good
God. Revd Father Marriet wrote to
me, that my mother would come
to St. Pedro by the first ship
which would ply between St. Pedro
& Trinco. What am I to do if
she comes & troubles me in Jaffna
in the absence of your Lordship?
Will I leave my brother with my
mother till your Lordship's arrival,
if so I ask your Lordship to be
kind enough to answer me.
As to me I want nothing except
to serve our Good God & love
Him with my entire strength.
This is the only treasure I ask
for from our Good & Blessed Jesus.
Although I am afflicted with
sickness, & although I am far

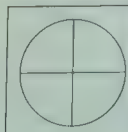
behind my companions in the
study, yet by the grace of
God I will not be disheartened.
In one of the letters written by
my Superior, Revd Father Jules, he
told me not to take up my
philosophy for some time & that
when our Lord judges it fit, then
He would give strength again.
These words encouraged my poor
heart; yes, my Lord, He would
give strength when He judges it
fit. Pray my Lord & Father in
C. J. that I may in the meantime
do His Most Holy Will.
My sickness is one trial, temptations
of every kind are my second
trial, to these temptations by the
grace of God I will not yield.
It is by the strength of God & not

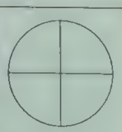





by [illegible] I would like
to be freed from these miserable
temptations & disturbance. My
improvement will more that I may
be able to serve my Jesus. But
let them afflict me as long as
our Good God permits. The Grace
of God is sufficient. ....

My third trial is the separation
from the seminary. I mention all
these not that I may take pride
but as your Lordship is my father
in C. of J. I mention them. In fine
my Lord I ask your Lordship to pray
that I may love Jesus & Mary & I too
will not forget your Lordship.

I remain your child XO
M. Joseph.



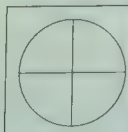
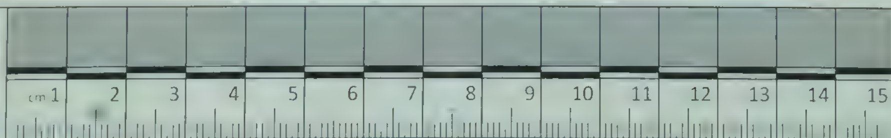
7

✝

Mannar,
15th September, 94.

My Lord,

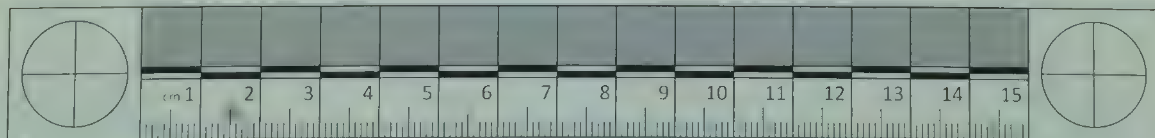
I humbly kneel before Your Lordship in acknowledging, with sincere thanks, the receipt of Your Lordship's letter, that accompanied the valuable gift of a

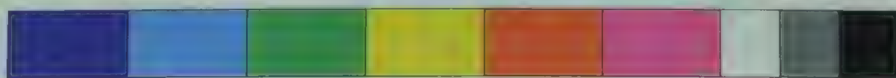






copy of "Controvercial
Catechism", with Your
Lordship's hearty blessing
conferred on me, for which
I humbly beg to submit
that I cannot adequately
thank Your Lordship. I
am just going through
the book, and I am happy
that the doctrines contain
in it, throw some light
on the erroneous teachings

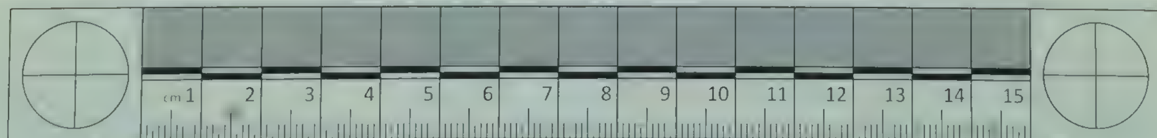
painful necessity of
tendering resignation,
which has already been
accepted. I am now in
Mannar with my
parents. Of course, I did
the above with the
consent of my parents.
Regarding my joining
the Ecclesiastial line,
as Your Lordship desires
that I should continue
in my present state

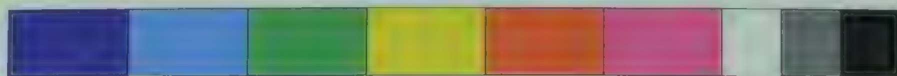




for some time more,
I cannot but be so,
under my great anxiety
to serve the Almighty; but
one thing which may
deserve Your Lordship's
attention is, that my
parents and relations
are in deadly enmity
towards me on
account of my
conversion, and I
regret to submit

that I will be exposed
not for wants, but to
several unnecessary
difficulties, and in
consequence of which
I may perhaps be
necessitated to quit
my relations and be
elsewhere, until Your
Lordship is pleased to
call me. To avoid
such unnecessary
troubles, I humbly

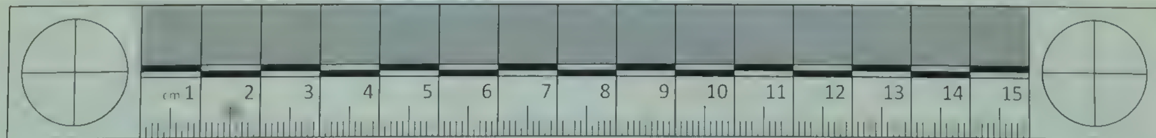


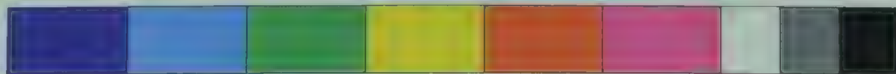


pray that your Lordship may be graciously pleased to take me in, at least as a probationer, though I cannot be at present, admitted into the Ecclesiastical line.

Notwithstanding all what I have said, I would humbly venture to assure, that Your

Your Lordship may not entertain the least doubt that my view will ever be changed, even when exposed to difficulties too horrible to be tolerated. My object in becoming a Catholic, is not for anything else, but for devoting myself entirely to God.

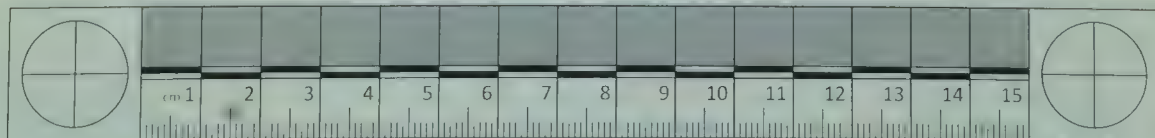


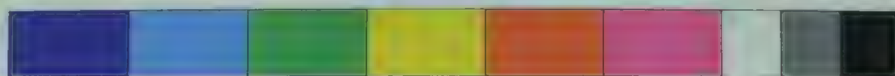


I shall be under the greatest obligation, if Your Lordship be pleased to send me a Crucifix, and a Holy Bible with its Commentary, if possible. The Revd. Father Hyppolite has kindly sent me an English Prayer Book.

As Your Lordship is going to Colombo, I humbly pray for some more religious books, which Your Lordship may deem useful to occupy my time.

I regret that I am not blessed to see Your Lordship at Vavuniyan Vilánkulam. However, I hope to see Your Lordship.





on hearing of your Lordship's arrival at Jaffna.

I have not as yet visited the Catholic missionary here, as he is away on circuit. I shall not fail to see him on his return.

In conclusion, I think I have written sufficient, and refrain

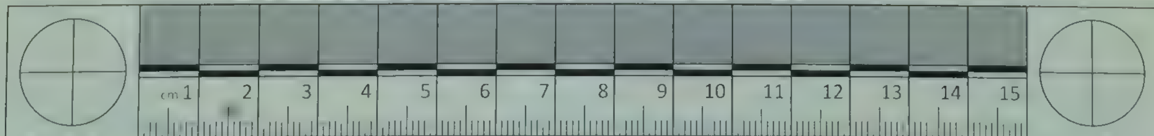
refrain from writing any further, as I should not occupy much of your Lordship's precious time.

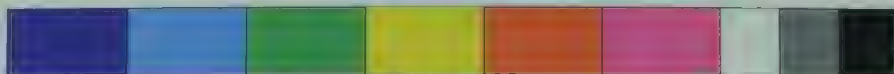
Craving your Lordship's blessing more & more,

I beg to remain
my Lord,
Your Lordship's most obt. Son.

In a hurry

J. G. Phillips

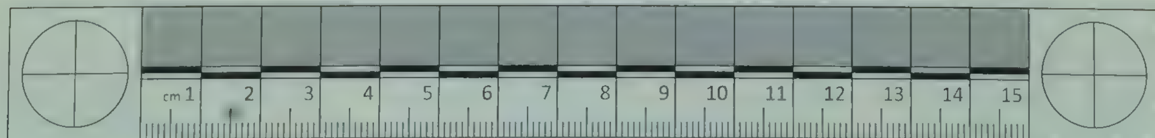




refrain from making
any further, as I
should not care to
speak of your
Lichfield friends
again.
Wishing your
Lichfield Nursery
Very sincerely,
[illegible]
[illegible]

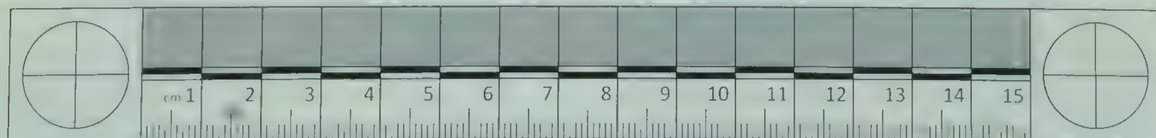
of the protestants... I humbly venture to thank Your Lordship for the interest which Your Lordship is pleased to shew in my welfare, by giving me some valuable advice.

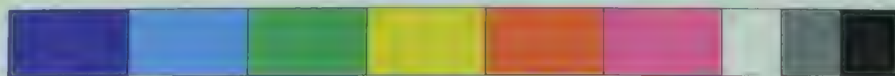
Ever since I was appointed as Diocesan clerk at Vanniyan Vilánkulam, I have been





occasionally laid up
with severe attacks of
illness, owing to the
unhealthy climate &
water of the station,
and this of itself obliged
me to apply to Government
for a transfer to a healthy
station; but having been
so unfortunate as to
be disappointed very
often. I was under the
painful





L.J.C. & M.I.

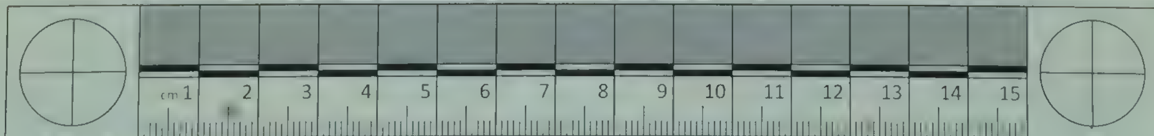
Pusselawa 7th September 1884.

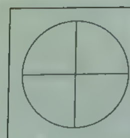
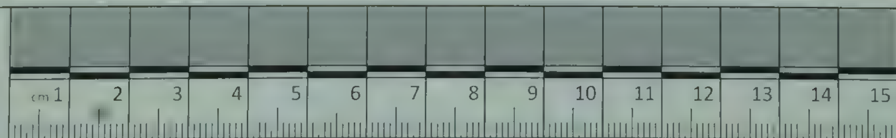
My Dear Mr [illegible],

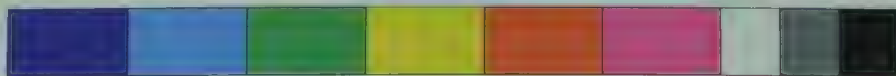
I received with much pleasure your letter of the 27th August last with the news of your reception into the holy Catholic Church. With all my heart I congratulate you on this happy event which I am sure will prove a source of unfailing rest and happiness to your soul [illegible].

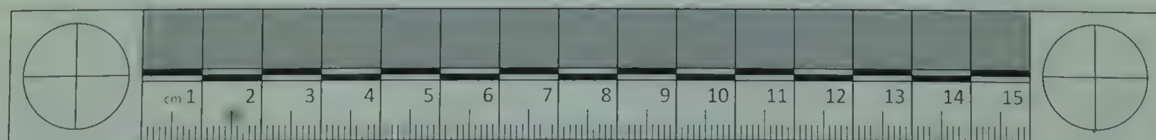
I thank God for the mercy and way in which He Himself without any human interference has spoken to your heart enlightened and strengthened and at last brought you to the decisive step which made you His own son and [illegible] in the holy Roman Catholic Church.

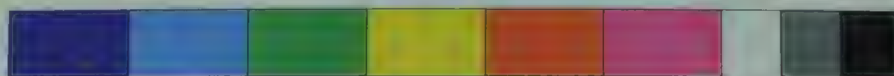
But because you have performed the external act which made you a catholic, you must not think





cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15




cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

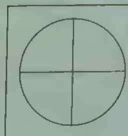


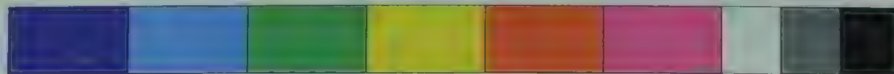
Vavuniyan Vilankulam
1st July, 18[illegible]

10. P. h

Revd. and dear Sir,

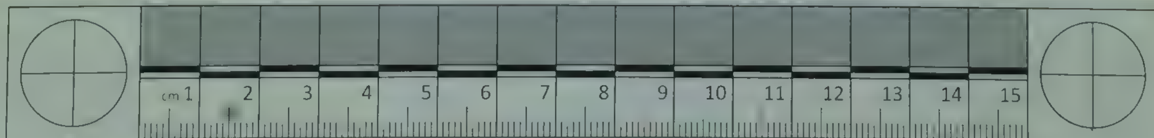
I thought of coming down to Manar, but unfortunately I don't expect leave of absence in time. Consequently, there is no probability of my being

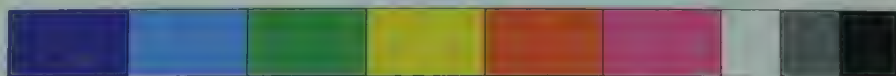


being present at the
festival, or of meeting
you and His Lordship
there. Therefore, I humbly
beg that you will be
good enough to break
the subject, we spoke
of at Erampaikkulam,
to His Lordship, ~~and~~
and intimate his
decision on it at your
convenience, [illegible]

I may [illegible]
makes the [illegible]
arrangemen[illegible]
If you [illegible]
busy and [illegible]
spare time [illegible]
to me, I [illegible]
on you af[illegible]
arrival he[illegible]
As [illegible]
known to [illegible]
being incer[illegible]

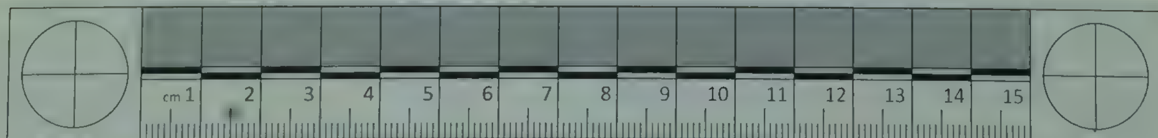




present at the
, or of meeting
d His Lordship
erefore, I humbly
t you will be
nough to break
ject, we spoke
Erampaikkulam,
Lordship, and
timate his
on it at your

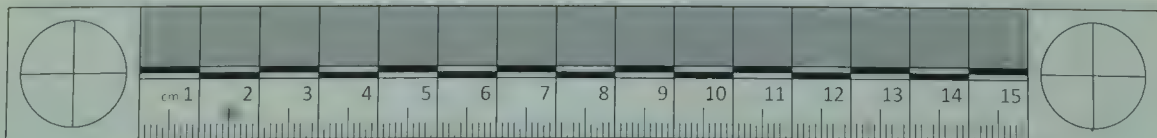
I may be able to
make the necessary
arrangements in time.
If you are too
busy and unable to
spare time to write
to me, I shall wait
on you after your
arrival here.

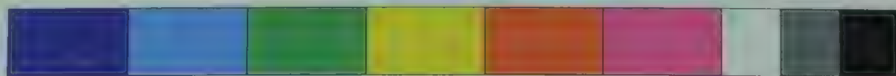
As I am
known to you, and
being sincere in my



views of joining
the Ecclesiastical line,
I think you will
not hesitate to
recommend me to
His Lordship; by
doing so, as I believe
to be, such and d-
signal assistance as
will make me happy
both in this and
in the next world.

I further beg





to assure you that
I can make myself
more useful in the
line I now prefer
than in any other.
I shall be glad
to have a personal
intercourse, to en-
lighten you with
further information
on the subject

I have no
news in particular

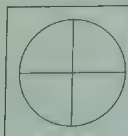




to acquaint you.

I beg to remain
Revd. Father
Your most obdt. Servt.
J. G. Phillips.

In a hurry.
J.G.P.





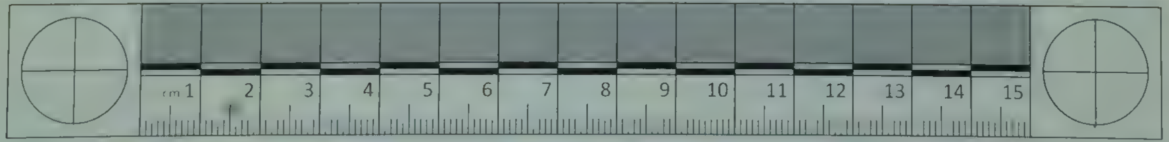

[illegible] 1

M. J.

Monseigneur,

J'ai envoyé un mot hier au Père Lytton pour le prier de ne me faire connaître sur la liste des notes que des séminaristes qui ne suivent pas tous les cours ; car ce serait une injustice et une honte pour le séminaire ; il me répond [illegible] qu'il préfère que je retire les séminaristes.

Puis il se plaint que je lui ai écrit sur une note [illegible] [illegible] qui devait être secret ; mais lui-même avait dit au portier du billet [illegible] seulement que les séminaristes qui ne suivent pas tout [illegible] [illegible] [illegible]





[illegible] pour [illegible] votes.

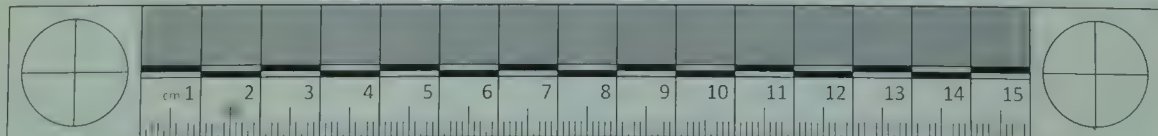
On ne peut [illegible] de telles circonstances envoyer [illegible] chez le [illegible] de tous les [illegible] de la ville [illegible], car c'est [illegible] [illegible].

[illegible] permettez-moi de garder [illegible] qui ne suivent pas tout le [illegible].

[illegible] fils, qui regrette bien de vous donner tous ces embarras.

[illegible]

J'ai [illegible] ainsi ne pas répondre directement au Sir Lytton de peur que vous ne vous fâchiez.





[illegible] 3
March [illegible]

My dear Mr [illegible]

I [illegible] not answer [illegible]
[illegible] you have of giving cause of
offence if I did it is a [illegible].
This is the one thing which troubles
me and indeed affects my health
in all these [illegible] years, [illegible]
[illegible]
[illegible] cannot learn anxiety which must
[illegible] two [illegible]lates.

[illegible] since you wish a trifling
amount as that I made after yielding
so much you wish me to withdraw
my boys, I will do so very willingly
if [illegible] so [illegible] them when—

[illegible] not [illegible] to.

[illegible] to the others I [illegible] it [illegible], knowing the Bishop does not wish it; but I think that if you can make him consent to it or take it upon yourself, it will be far better than running always the risk of Division [illegible].

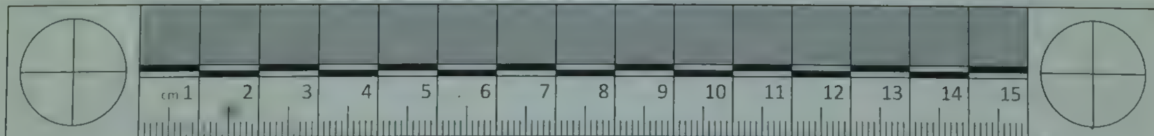
[illegible] you that all this [illegible] not [illegible] of the [illegible] for [illegible]; [illegible] in [illegible] that [illegible] to [illegible].
I will have [illegible] the interest of the [illegible] at heart, the more so indeed, as it will not interfere with what I [illegible] the good of the [illegible].

As to what you added at the end of your letter, I beg to remark that

[illegible] yourself [illegible] of [illegible] to take [illegible] make [illegible] what it was [illegible] what I [illegible] secret; it [illegible] any consequence [illegible] consented to.

Of course [illegible] that I will [illegible] Devonald to [illegible] any more to [illegible]

Ever yo[illegible]





... [illegible] ...
... others [illegible]
... [illegible], knowing the
not wish it, but I
if you can make him
... [illegible] I assure you
will be far better than
... the risk of division
... us.
... you that all this ...
[illegible]
... that ...
... which.
... the interest of
... heart the ...
... not interfere with
... the good of the ...

... you added at the end
..., I beg to remark that

you yourself had told Fr. Francis the tenor of my note about the change to take place in the giving of the marks [illegible], I fail to see in what it was of importance that what I wrote to you should be kept secret: it seems to me to be a necessary consequence of the change I consented to.

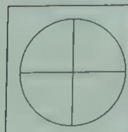
Of course you will understand that I will require Rev. Francis and [illegible] to teach in the seminary. In consequence they will not be able any more to teach in the College.

Ever yours devotedly,

J. Collin, [illegible]

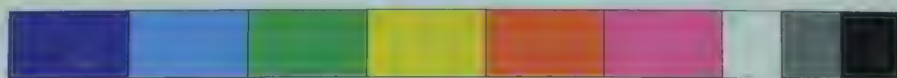


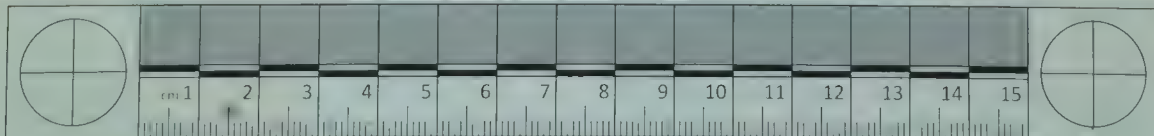
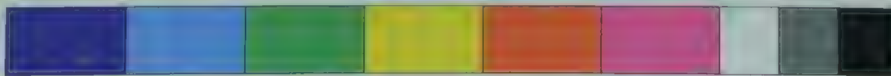





cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

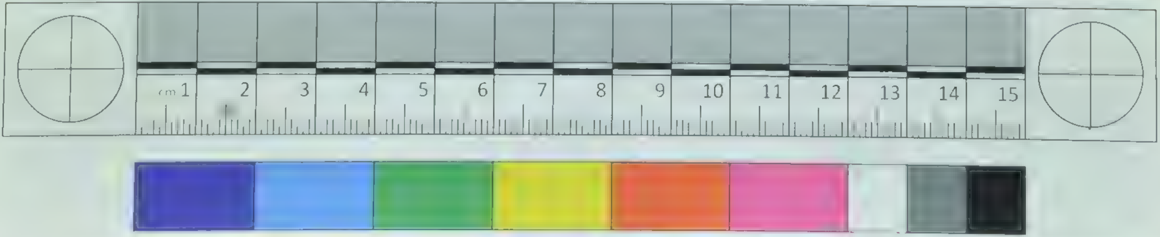





cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15


[illegible],

[illegible] the marks they [illegible] to be sent [illegible] that I may know how they get on. [illegible]



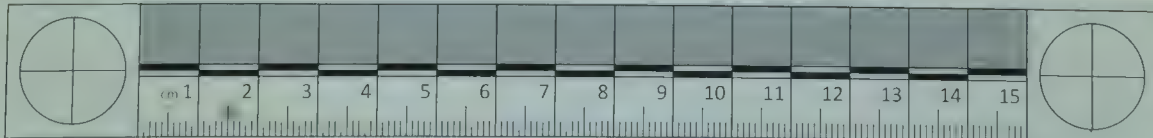
Lettres adressées [illegible] au [illegible] Pouzin [illegible]

[illegible]

N°	Date	auteur	Objet
	21.5.78	Bardeau	[illegible]
	21.12.78	[illegible]	[illegible]
	29.[illegible]	[illegible]	[illegible]
	30.[illegible]	[illegible]	[illegible]
	5.[illegible]	[illegible]	[illegible]
	13.[illegible]	[illegible]	[illegible]
	7.[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	10.[illegible]	[illegible]	[illegible]
	14.5.[illegible]	[illegible]	[illegible]
	25.8.[illegible]	[illegible]	[illegible]
	30.[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	12.[illegible]	[illegible]	[illegible]
	12.[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	30.1.80	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible].80	[illegible]	[illegible]
	[illegible].80	Bardeau	[illegible]
	26.[illegible].80	[illegible]	[illegible]
	[illegible].80	[illegible]	[illegible]
	[illegible].12.80	[illegible]	[illegible]
	[illegible].12.80	[illegible]	[illegible]

[illegible]

En 1883 [illegible]





lettres, dix lettres de Mgr Bonjean adressées au P. Pouzin aux [illegible]

11.6.75. contre un P. pas nommé. consolations – procès – contrat des Cadciars

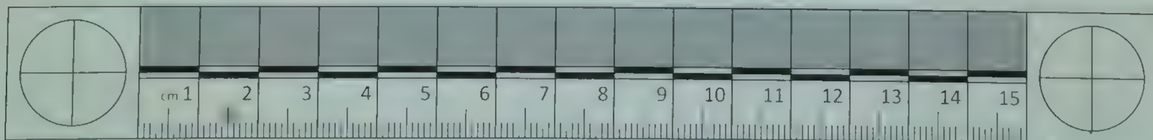
5.1.77. se ménager – choléra en divers lieux
22.2.77. archevêque de Goa.
6.11.77. santé de P. Mc[illegible] et d'autres
6.10.78. Circ.re pr chapitre vicarial. P. [illegible] aurait [illegible]

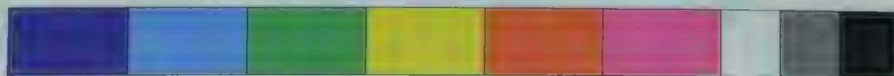
13.1.79. retour de Goa. P. M[illegible] [illegible] pour école

2.3.79 voyage à Jaffna. Ste Anne [illegible] difficulté Goa

6.10.80 [illegible]
15.12.80. [illegible] et [illegible]
26.6.[illegible] [illegible] chrétiente
15.12.

[illegible]





Dix lettres de Mgr Bonjean au P. Pouzin aux dessous.

… contre un P. pas nommé. contestations, procès, … [illegible]

… des Cadeiars

… le ménager … choléra en divers [illegible]

… archevêque de Goa.

… santé de P. Mélizan et d'autres

…9. Circ. pr chapitre vicarial. … n'aurait proposé

…9. retour de Goa. P. Mélizan … [illegible] refus de sacrements pour … [illegible]

… voyage de Jaffna à Ste Anne [illegible] difficultés [illegible]

[illegible]

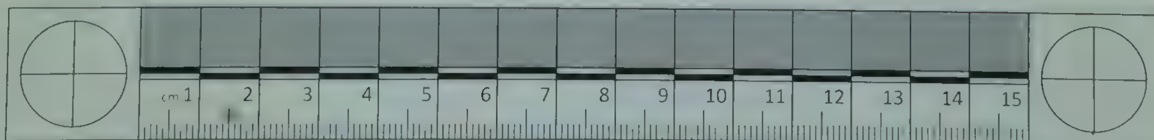
…30. [illegible] et [illegible]

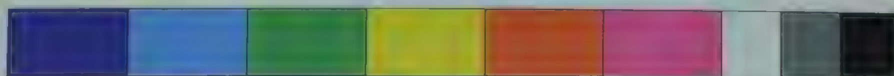
[illegible] excellente

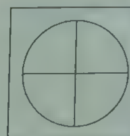
Jaffna le 21 [illegible] 1850

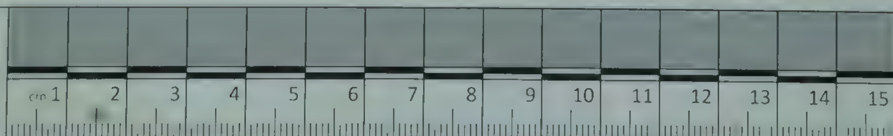
Mon Révérend et [illegible] Père,

[illegible]

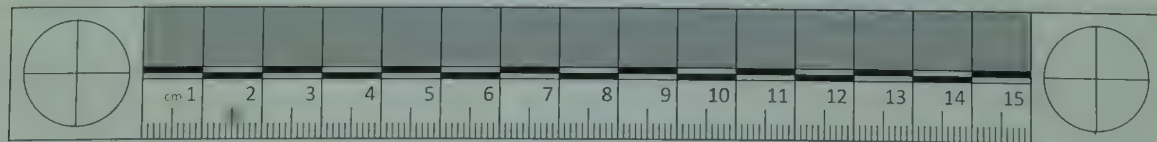






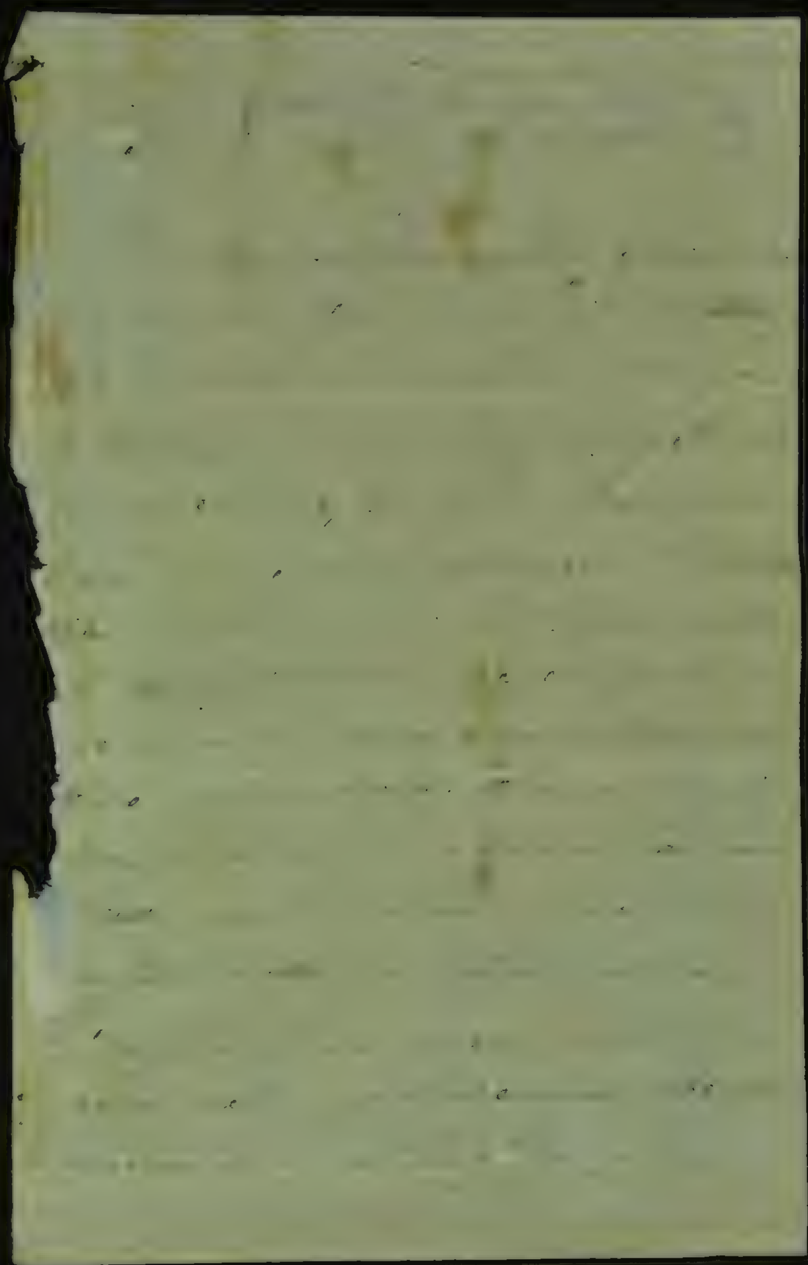

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

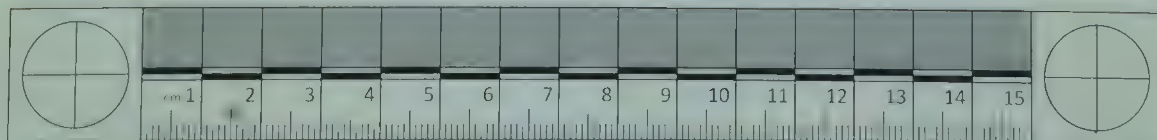



cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

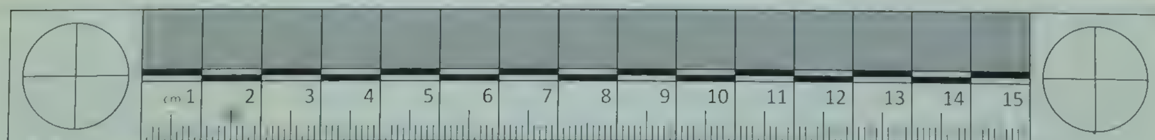



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

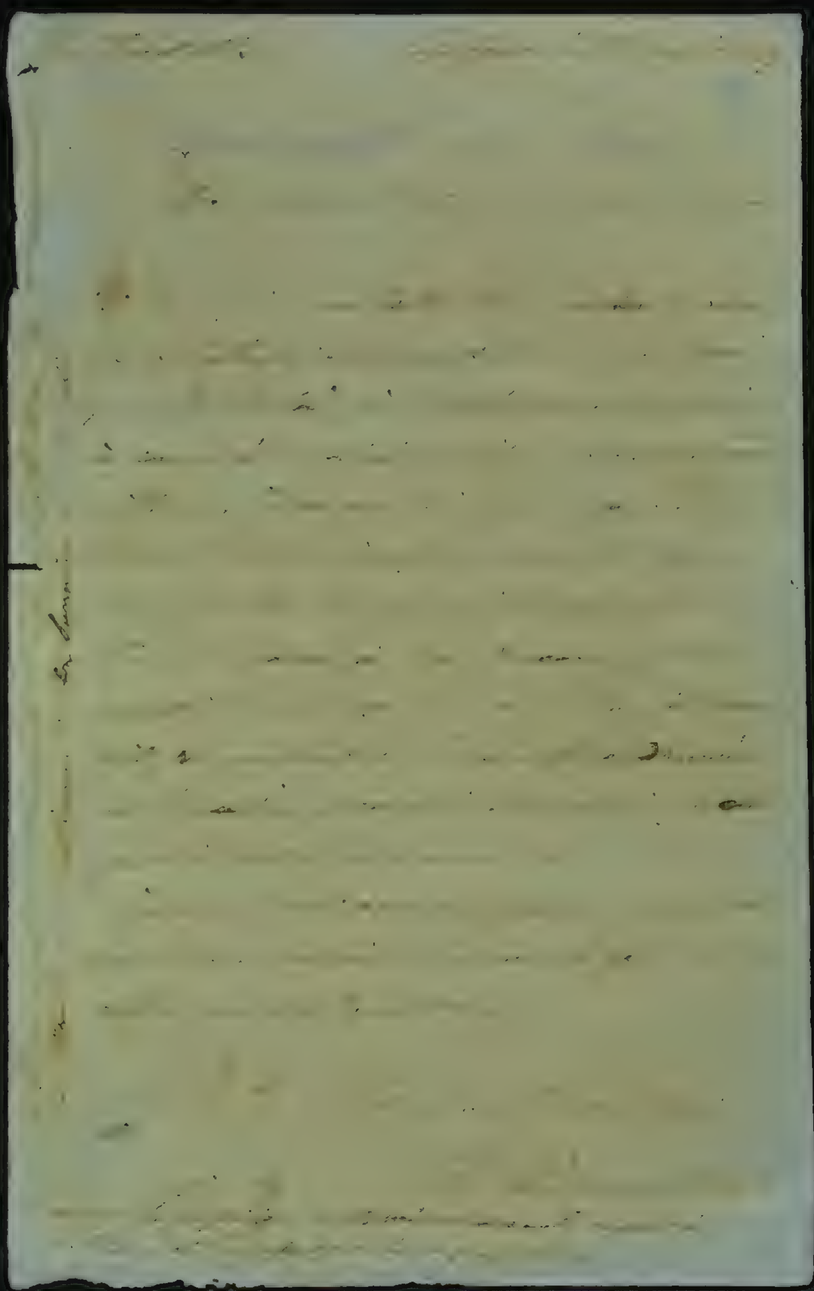


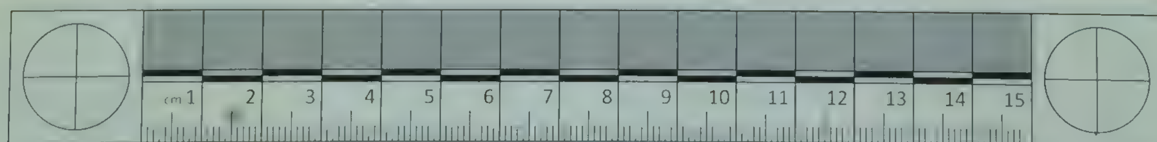

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15




cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



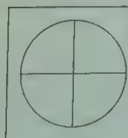
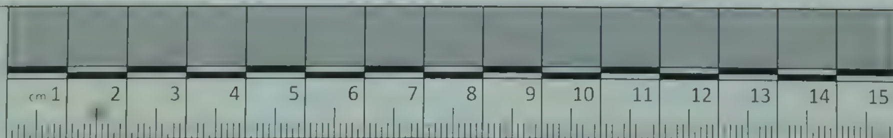


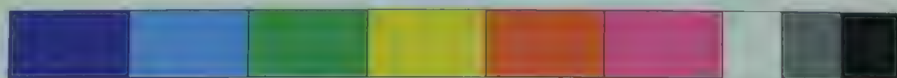

cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

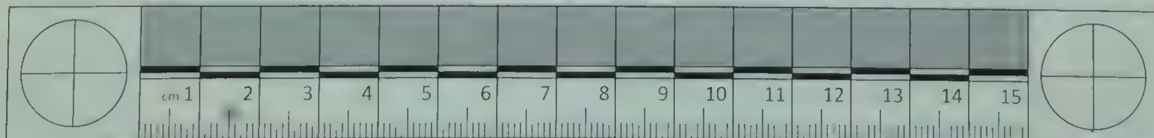
[illegible]

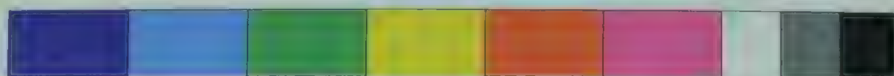
[illegible]

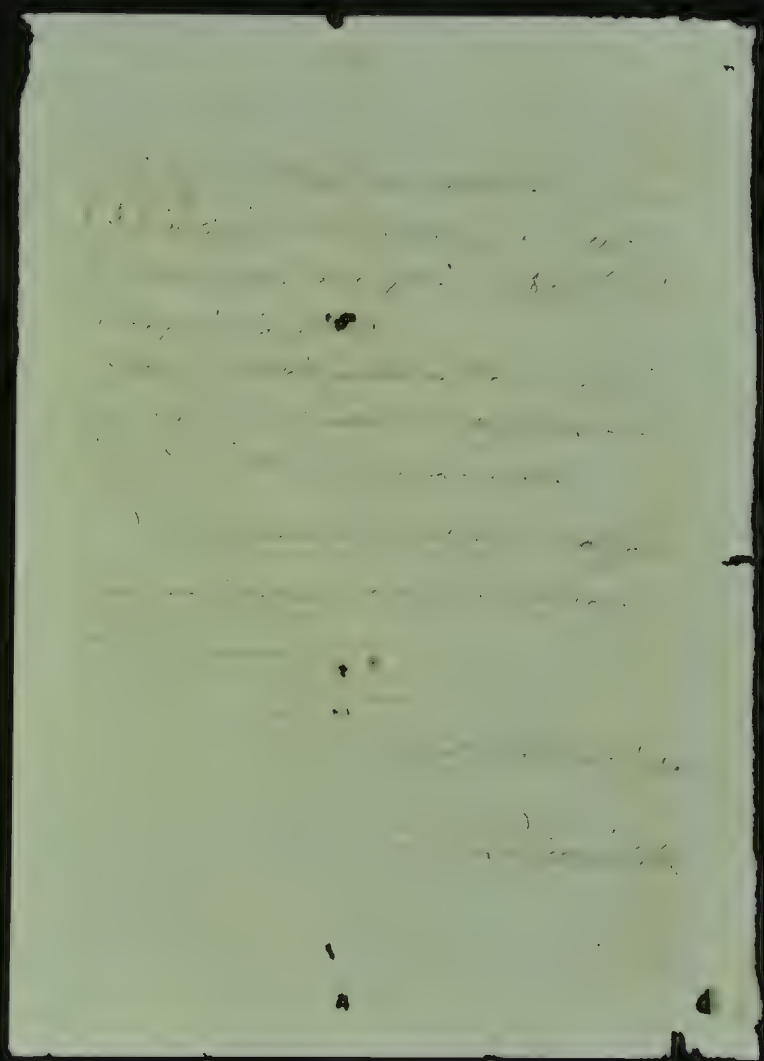
[illegible] j'espère bien que [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] qui [illegible] et [illegible]

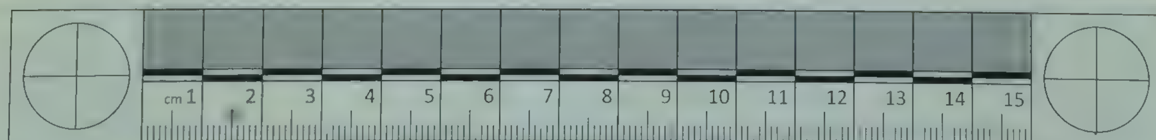


cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

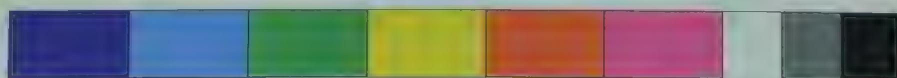


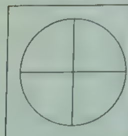
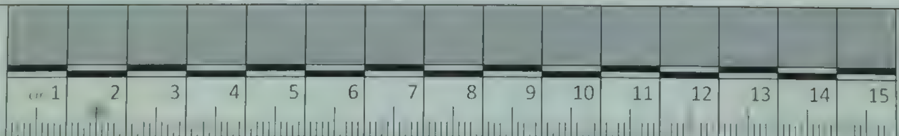
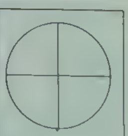

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



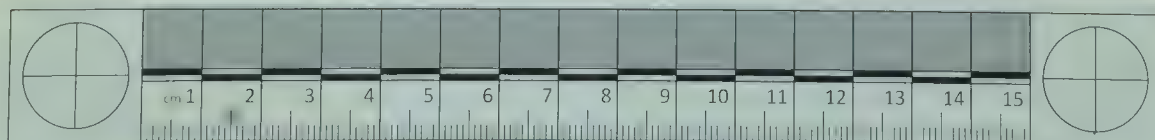



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

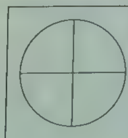
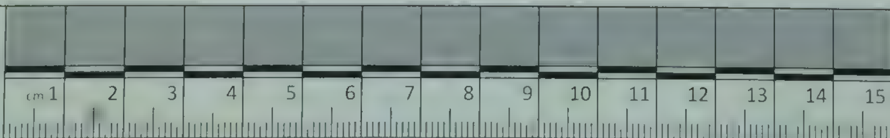
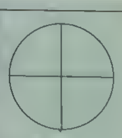


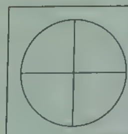
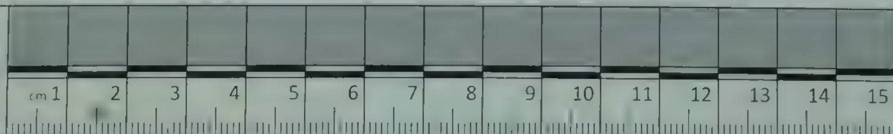
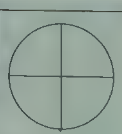
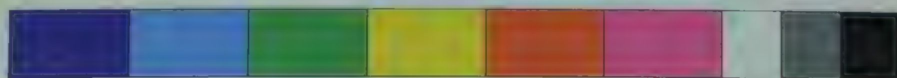




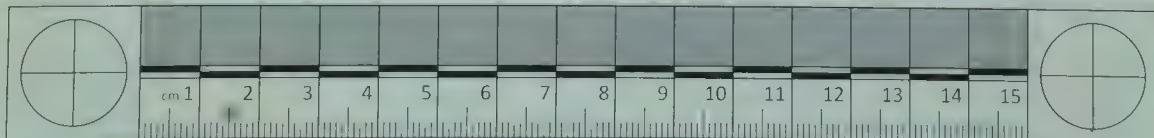
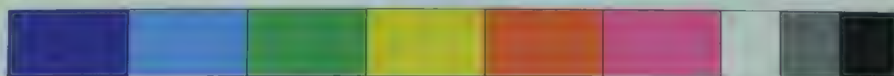
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

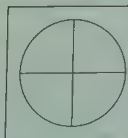
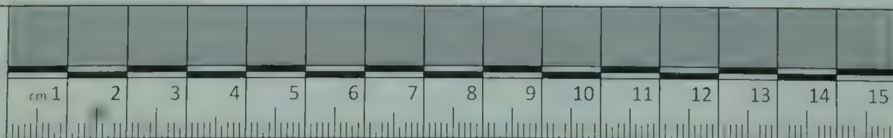
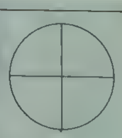
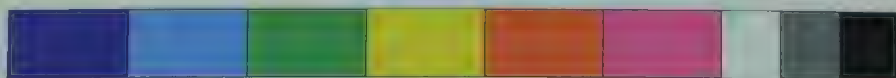

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

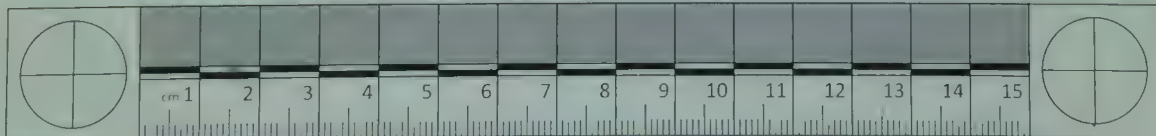


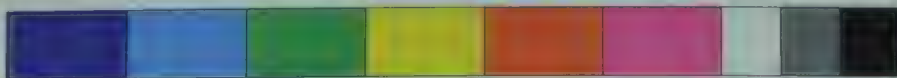


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15


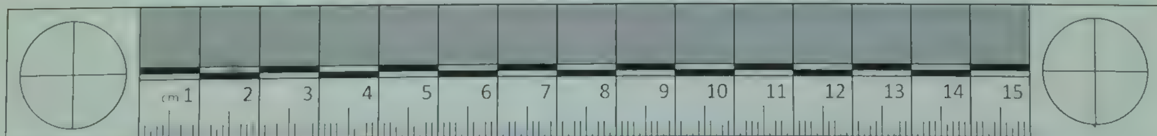



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



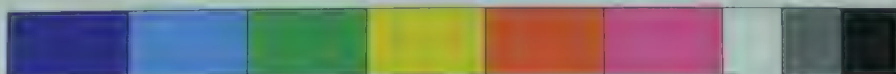

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15




cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15




cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15




cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



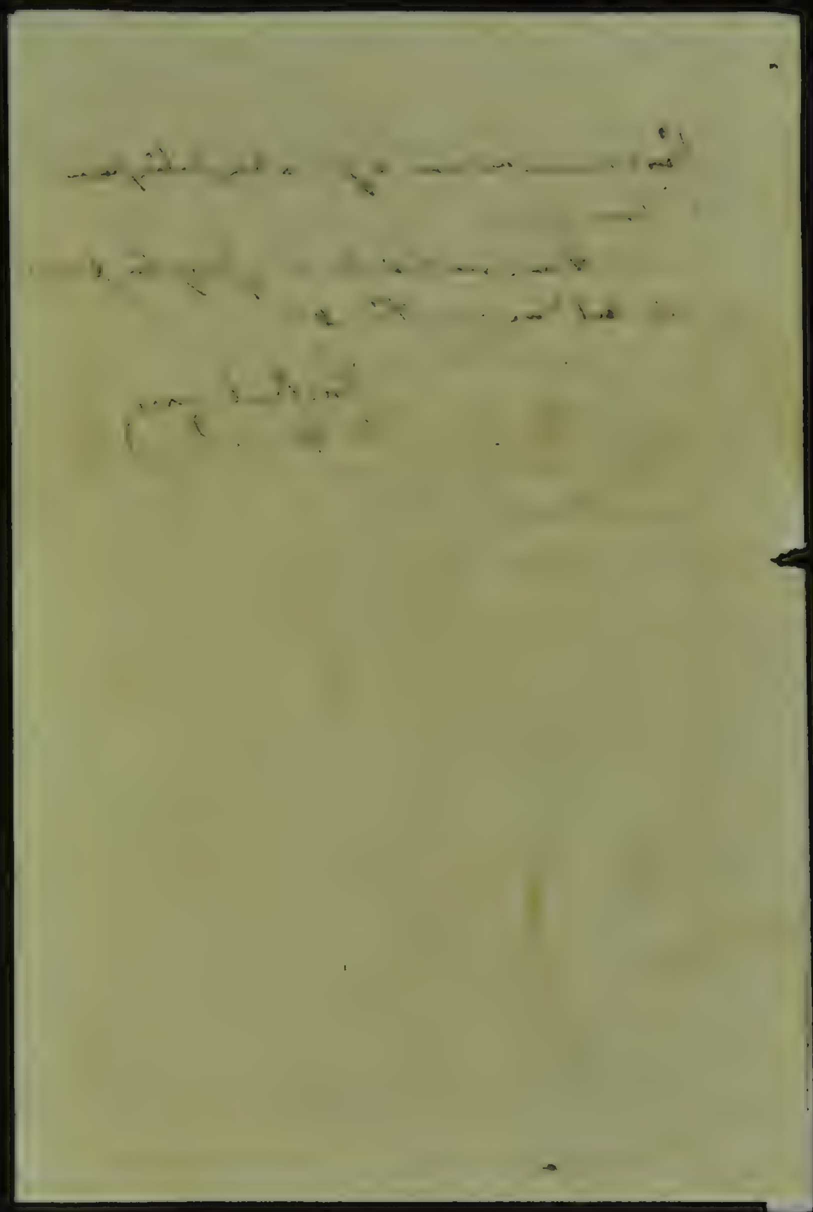
[illegible] qu'ils ne puissent parler [illegible]
une [illegible] à ce sujet [illegible]
[illegible]
encore — — — Je vous fais cette [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
vous [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

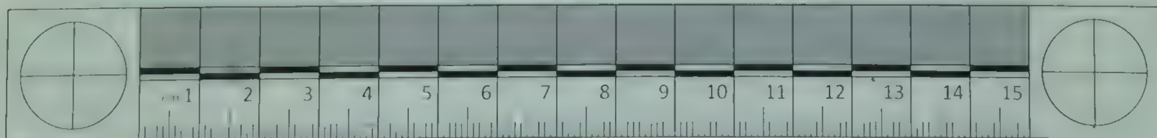
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

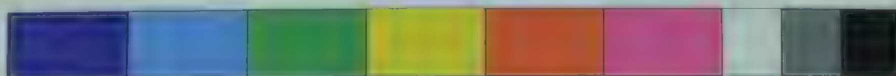
[illegible]

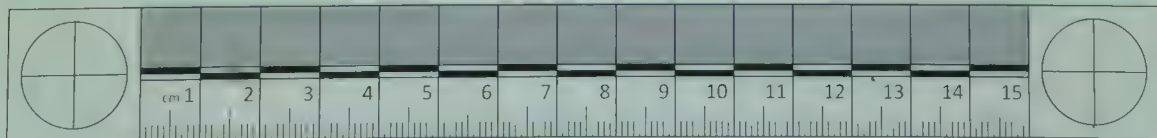
[illegible]

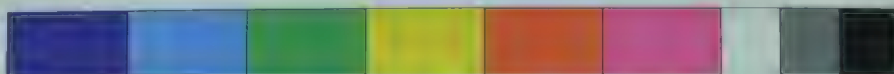
[illegible]

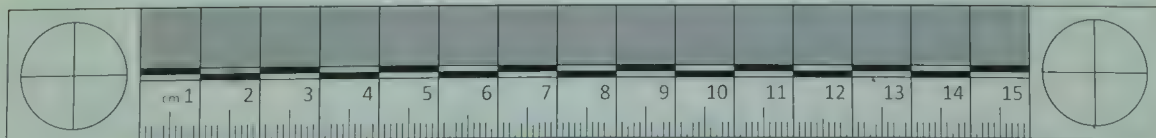


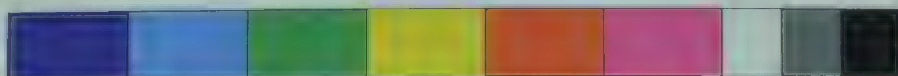




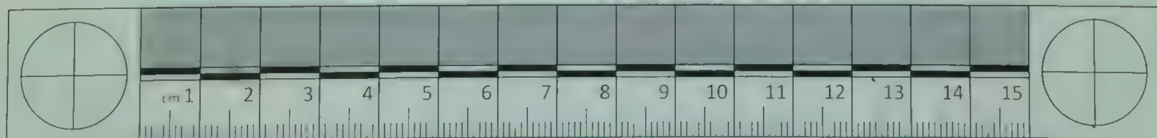


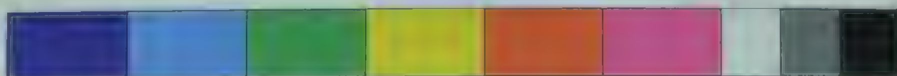



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15




cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15



[illegible] Vunnagu 25 Avril 1879

M [illegible]

[illegible]

Voici venir à vous [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] vous [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] vous [illegible] à [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] droit à votre [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Vunnagu [illegible] à [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

1° [illegible] [illegible]

2° [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible]

[illegible] [illegible]

Total [illegible]

[illegible] tout cela [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

ne pas obtenir ... grand ... prochaine, il faudra ... jours ... et écoles ... laisse tout à ...

Le Rev. Père ... autorisé à ... nécessaire pour ... Veuillez ... [illegible] ... afin que ... [illegible]

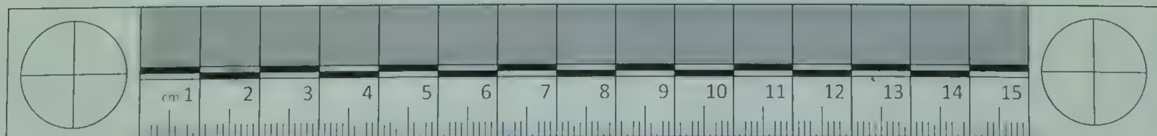
[illegible]

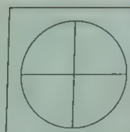
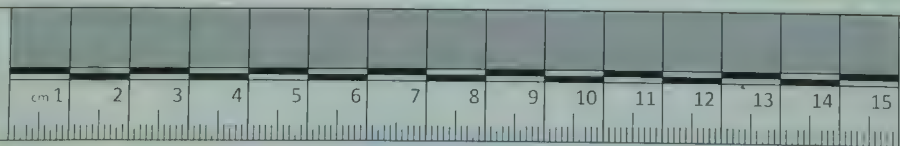
Tout ... [illegible] ... qui ne ... m'a fait ...

Vive Jésus

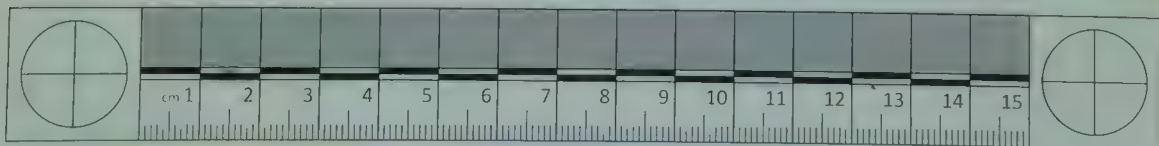
Votre tout aff. ... en N. S.

Chaminade [illegible]

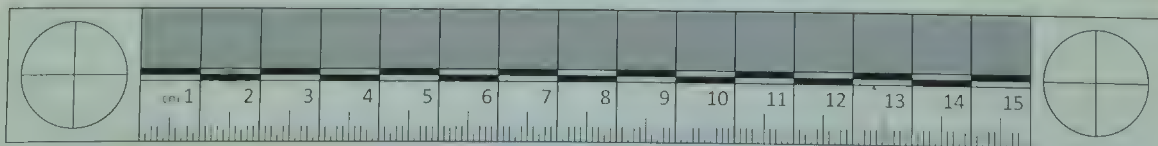

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

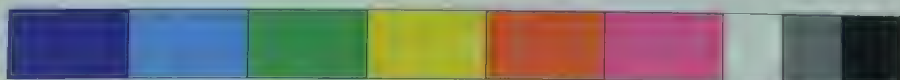



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

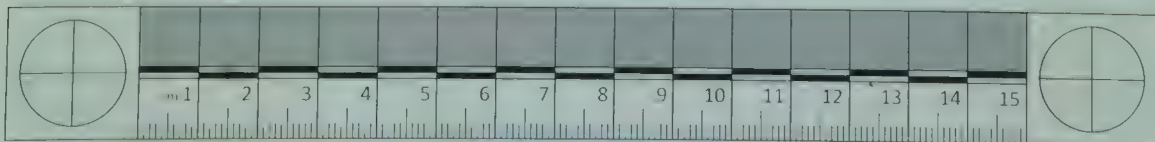



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

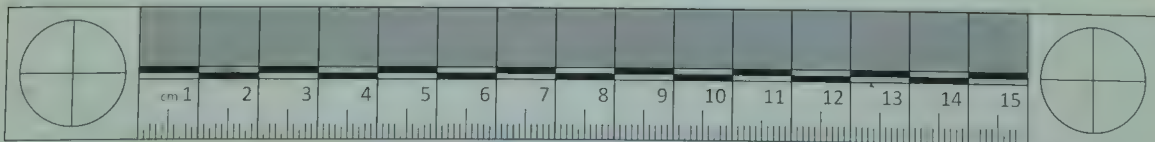


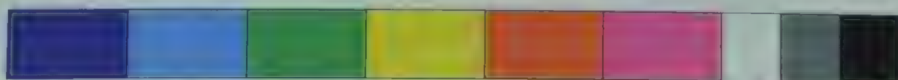

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

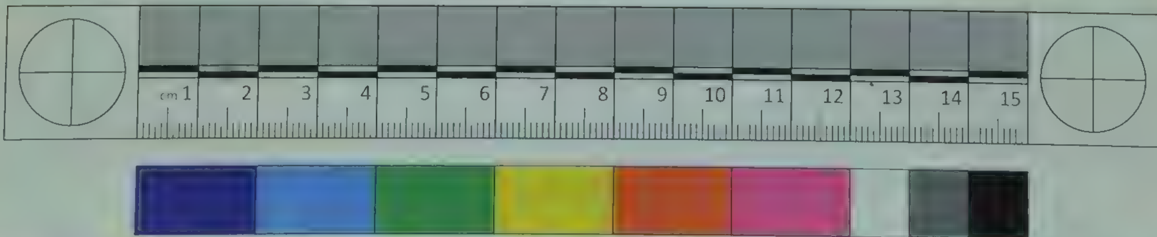



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15




cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15




cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

[illegible]

[illegible] aurez vous toujours pas [illegible]

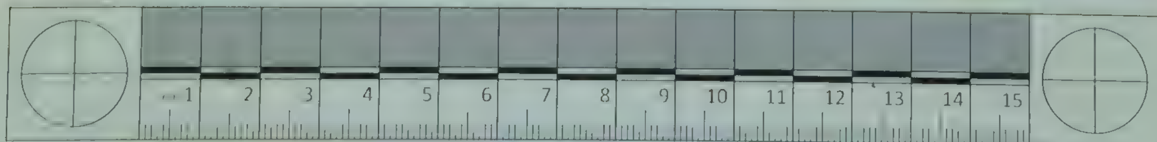
[illegible]

[illegible] comme [illegible]
surtout [illegible] l'accueil [illegible]

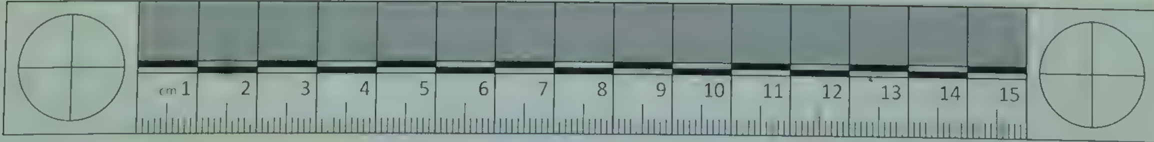
[illegible] Mouzinho, qui [illegible]

[illegible] ai oublié [illegible]

[illegible]



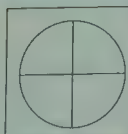
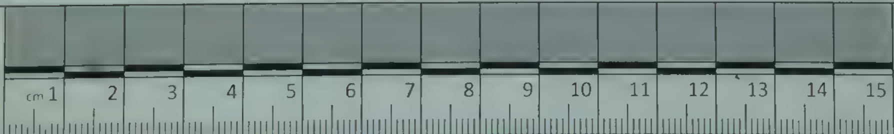
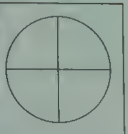




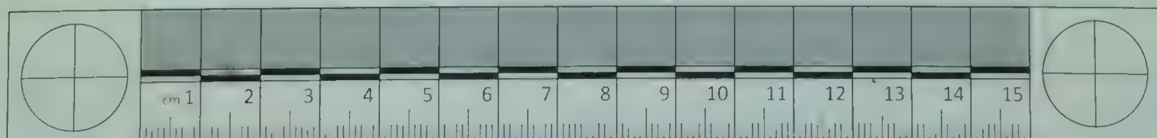


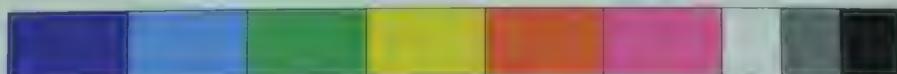

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15





cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15


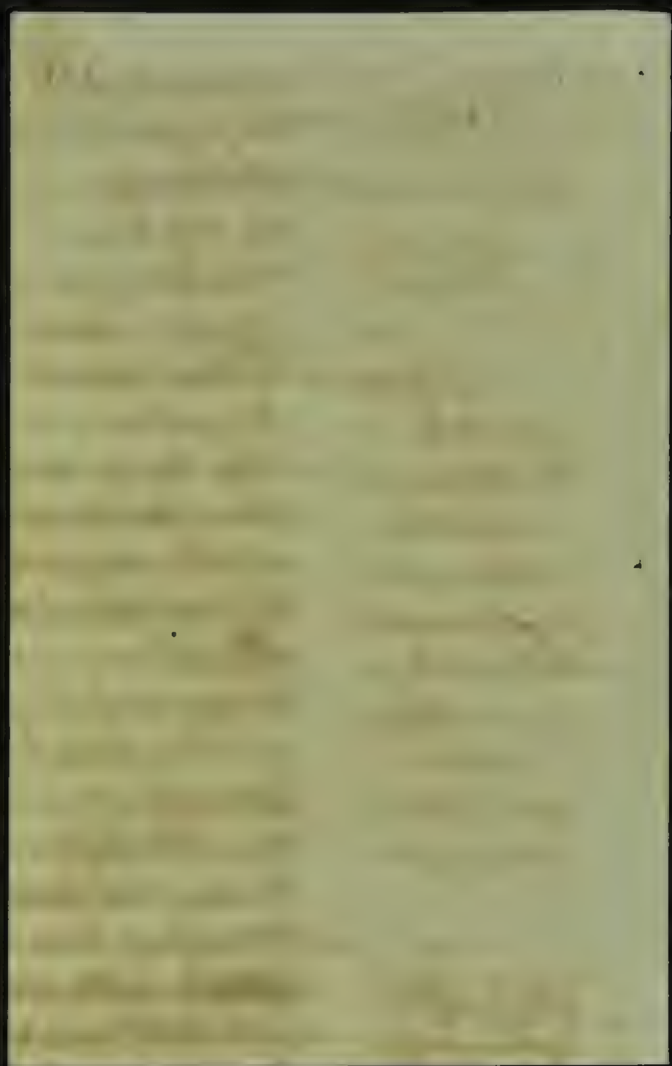


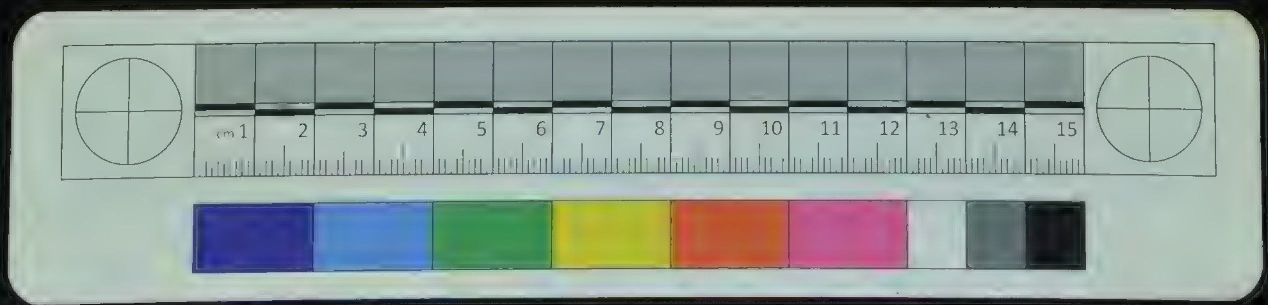


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15




1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15






cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

L. J. C. et M. I.

Hyères le 30 Janvier 1880

Mon très-cher Père

J'ai reçu enfin exactement votre dernière lettre et toutes celles où vous me parlez avec cette charité [illegible] que vous me témoignez. Mes vœux de retour de [illegible] se sont accomplis sur moi de si grandes choses: la main du Pontife consécrateur s'est levée sur moi, l'Esprit Saint a pris possession de tout mon être et y a répandu l'abondance de ses dons, l'onction sainte a coulé sur moi, je suis évêque, [illegible] consommation est! je suis désormais une victime immolée à Dieu au bien de mes frères et aux saintes âmes [illegible] mes [illegible] je [illegible] puissance aux pieds du Pontife consécrateur et par la sainte Église m'offrir à Dieu, appuyé sur moi. La bénédiction a la [illegible] de tous, [illegible] de la cour céleste. Il ne me reste plus désormais, bien cher Père, qu'à me montrer digne des grandes choses que Dieu a faites en moi

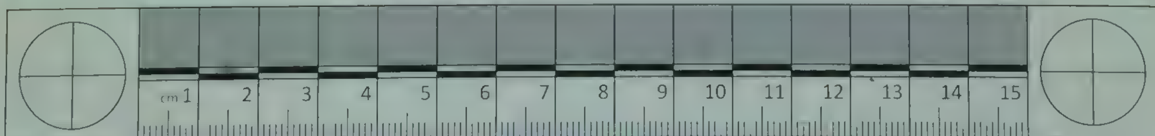
[illegible]

des grands desseins qu'il a sur moi en me devenant plus généreusement que jamais, au lieu d'en donner à tous mes frères et à la prospérité de notre chère Mission Syro.

Je n'entreprendrai pas de vous décrire tout ce qu'il y a eu de touchant dans les diverses circonstances qui ont donné à la cérémonie de mon sacre un caractère tout particulier. Les diverses publications que vous recevez et la relation que je joins du "Guardian" notre cher Frère Aloysius vous apprendront tout ce que vous pourriez savoir à ce sujet. Grâces à Dieu les choses se sont passées à la gloire de notre chère Congrégation et de notre chère Mission de Ceylan... Il semble que le bon Dieu ait voulu lui-même m'encourager visiblement à accepter le choix qu'on avait fait de moi malgré moi : depuis 15 jours environ ma santé s'est sensiblement améliorée : l'estomac a repris ses forces, l'appétit a reparu. Il ne reste plus que les douleurs [illegible], mais tout fait croire que ce

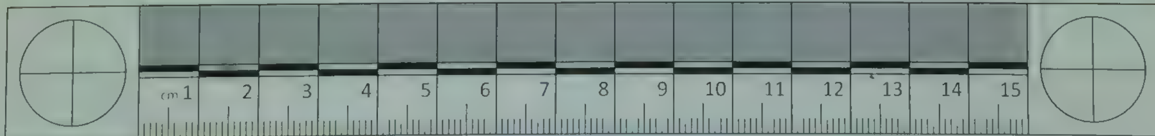
une indication générale de ma santé à mon cher Raphaël à qui je recommande [illegible]

n'est pas une affection [illegible]
simple douleur névr[illegible]
cet espoir de voir le [illegible]
lement et me permettre [illegible]
d'Apostolat au [illegible]
au milieu de nos chers [illegible]
remercier le bon Dieu [illegible]
ma voix, mon tout [illegible]
et à l'action... D[illegible]
Décembre nous som[illegible]
ici contre les rigueurs [illegible]
qui sévit dans tout [illegible]
ici un printemps [illegible]
l'Espérance sont ple[illegible]
et c'est bien à leurs soi[illegible]
que nous devons l'état [illegible]
nos santés... car la [illegible]
mis [illegible], prised [illegible]
les eaux de la [illegible]
Bonisson nous avaie[illegible]
maintenant cette va[illegible]
température se sera [illegible]



…soins qu'il a eus pour moi en me dévouant
…ment que jamais au bien cher de ton
…é, prospérité de notre chère Mission …
…rencé car' … de vous décrire tout
…qui se touchent aux diverses cir
…qui ont donné à la cérémonie de
…un caractère tout particulier. Les diver
…que vous recevez et la relation
… de "Gaurdeau" notre cher
…sus vous apprendront tout ce qu'
… savoir à ce sujet. Grâces à Dieu
…sont passées à la gloire de notre
…légation et de notre chère M…
…lan — … Il semble que le bon
…voulu lui-même m'encourager
…et d'accepter le choix qu'on avait
…malgré moi : Depuis 15 jours
…santé s'est sensiblement
… l'estomac a repris ses forces
…réparer il ne reste plus qu'à
…été, mais tout fait croire que ce

n'est pas une affection du foie mais bien une simple douleur névralgique. Je puis donc en conserver l'espoir de voir la force me revenir complètement et me permettre quelques années encore d'Apostolat au pied de nos pères et … au milieu de nos chers chrétiens. Aidez-moi à remercier le bon Dieu, car j'étais si triste de me voir encore tout jeune, réduit à l'impuissance et à l'inaction… Depuis le commencement de Décembre nous sommes venus nous abriter ici contre les rigueurs exceptionnelles de l'hiver qui sévit dans tout le reste de la France. C'est ici un printemps véritable : les bonnes sœurs de l'Espérance sont pleines d'attentions pour nous et c'est bien à leurs soins empressés et intelligents que nous devons l'état relativement prospère de nos santés… car la fièvre chez moi jointe aux indispositions précédentes apportées de Ceylan et les restes de la fluxion de poitrine chez le P. Ad Bonisan nous avaient bien réduits tous les deux maintenant cela va beaucoup mieux. D. … que la température se sera un peu radoucie, nous comp…





nous rendre à Rome où doivent se traiter de graves questions qui intéressent au plus haut point la prospérité de notre chère Mission de Ceylan. Monseigneur se propose de repartir pour Jaffna vers la fin d'Avril ou le commencement de Mai. Il a déjà préparé une belle et nombreuse caravane : des prêtres, 6 ou 7 jeunes lévites Anglais ou Irlandais [illegible] pour convertir, un Diacre, et enfin quelques religieuses. Les médecins ayant ordonné pour moi un séjour un peu plus prolongé en France si on veut que je me rétablisse complètement, Monseigneur ne veut pas m'emmener, il me faudra attendre jusqu'au mois de septembre. Je me console que ce retard me permettra de ramasser quelques [illegible] pour notre chère Mission et préparer moi aussi une petite caravane. Comme j'ai bien des lettres à écrire je vous prie de vouloir bien communiquer ma lettre aux chers PP. Dessaux, Trouchet et Blanc, et que je ne sépare pas de vous dans mon cœur et que j'embrasse et bénis avec vous dans toute l'effusion de ...

Adieu bien cher Père Sauzin, adieu bien cher P. Deneux, adieu bien cher P. Trouchet, adieu bien cher P. Ble...

recevez l'accolade fraternelle de celui qui vous a tant aimé et qui reste très humblement votre in Xto R. I.

+ [illegible]

Jaffa 24 avril 1880

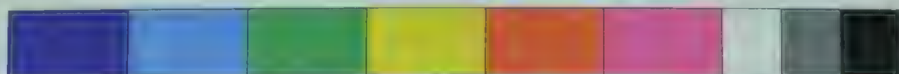
Mon Rév. et très cher Père Supérieur

J'ai reçu vos deux dernières lettres. Merci d'être venu si promptement nous rassurer sur l'état de [illegible] cher P. Blanchot. J'espère que grâce aux soins qui vous lui ont prodigués à [illegible] il se rendra [illegible] entièrement; veuillez bien lui faire part de nos condoléances et de nos souhaits les plus affectueux.

J'ai fait empaqueter une caisse [illegible] à l'écart pour vous et [illegible] vous expédier le tout par le courrier. Voilà que nous [illegible]

[illegible]





partie nos amis. L'hiver est
actuellement très fort. Je [illegible]
vous [illegible] à la 1re occasion
favorable.

J'ai reçu il y a quelques jours
de Mgr Bonjean une longue lettre
du 22 nov. Sa Grandeur était
encore à recueillir les [illegible], si elle
devait séjourner 8 jours en plus il
[illegible] aller passer 15 jours à [illegible]
d'où elle [illegible] pour [illegible]
en compagnie de Mgr [illegible]
Mgr [illegible]
[illegible] quelques
mois [illegible]
[illegible] à toutes
les bonnes lettres de [illegible] et me
charge de présenter à tous les
meilleures affections.

Pour ici tout va bien [illegible]

[illegible] vous estime
[illegible]
[illegible] avec [illegible]
ment [illegible].

Je ne puis [illegible]
long cette fois.
Mon [illegible]
à tous [illegible]

Votre [illegible]

[illegible]

Point de nou[illegible]
[illegible] de [illegible]
ici [illegible]

…s […]. Le [illegible] est
… très fort. Le [illegible]
…ssus de la 1re occasion.

…ici il y a quelques jours
… Bouisson une longue lettre
… la [illegible] était
… [illegible] la […], [illegible]
… 8 jours en [illegible], et
… 15 jours à [illegible]
… [illegible] [illegible] [illegible]
… [illegible] d'Oblats,
… [illegible] [illegible] affaiblis
… [illegible] quelques
… [illegible] [illegible] beaucoup
… [illegible] à [illegible] les
… [illegible] [illegible] et me
… [illegible] à tous les
… afflictions.
… tout le bien, et

chacun d'eux seul, il fait des vœux pour les chers infirmes. Veuillez pouvoir bientôt avoir dire qu'ils sont parfaitement remis.

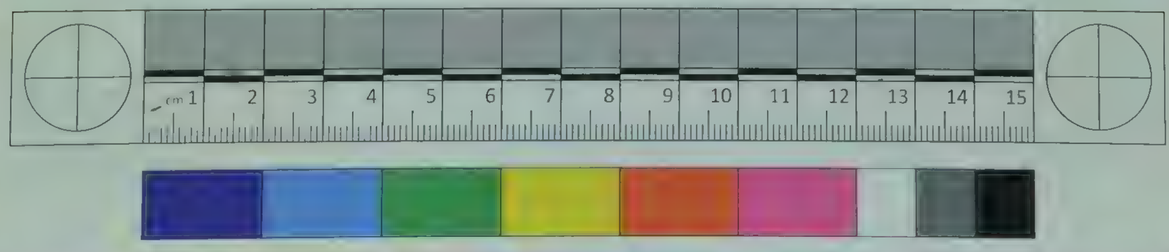
Je ne puis vous écrire plus au long cette fois. Adieu donc Mon Révérend Père, bien des [illegible] à tous, et croyez moi

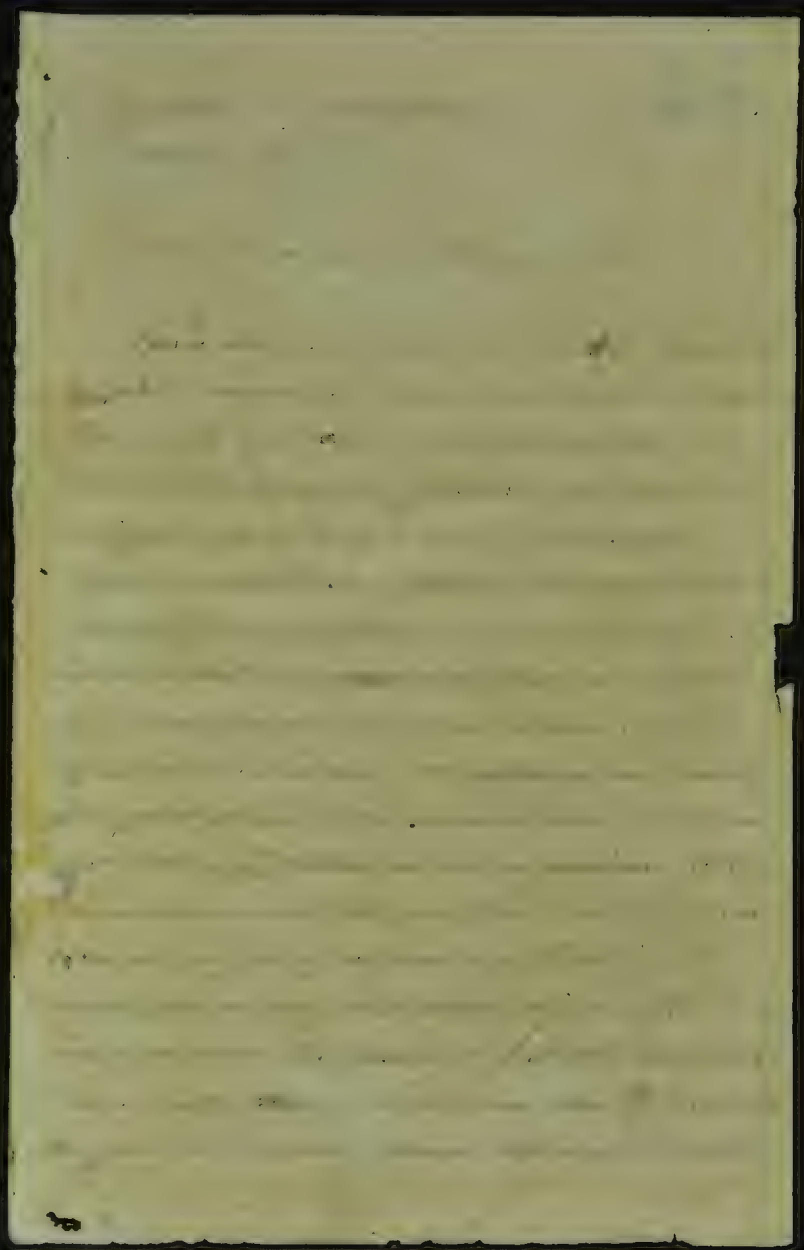
Votre frère le plus dévoué

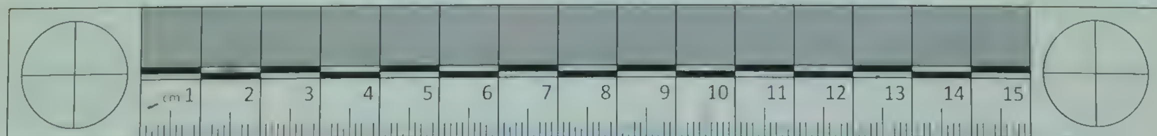
J. Boilleau omi

Point de nouvelles de nos [illegible] de Moda – Ils sont arrivés ici [illegible] samedi.

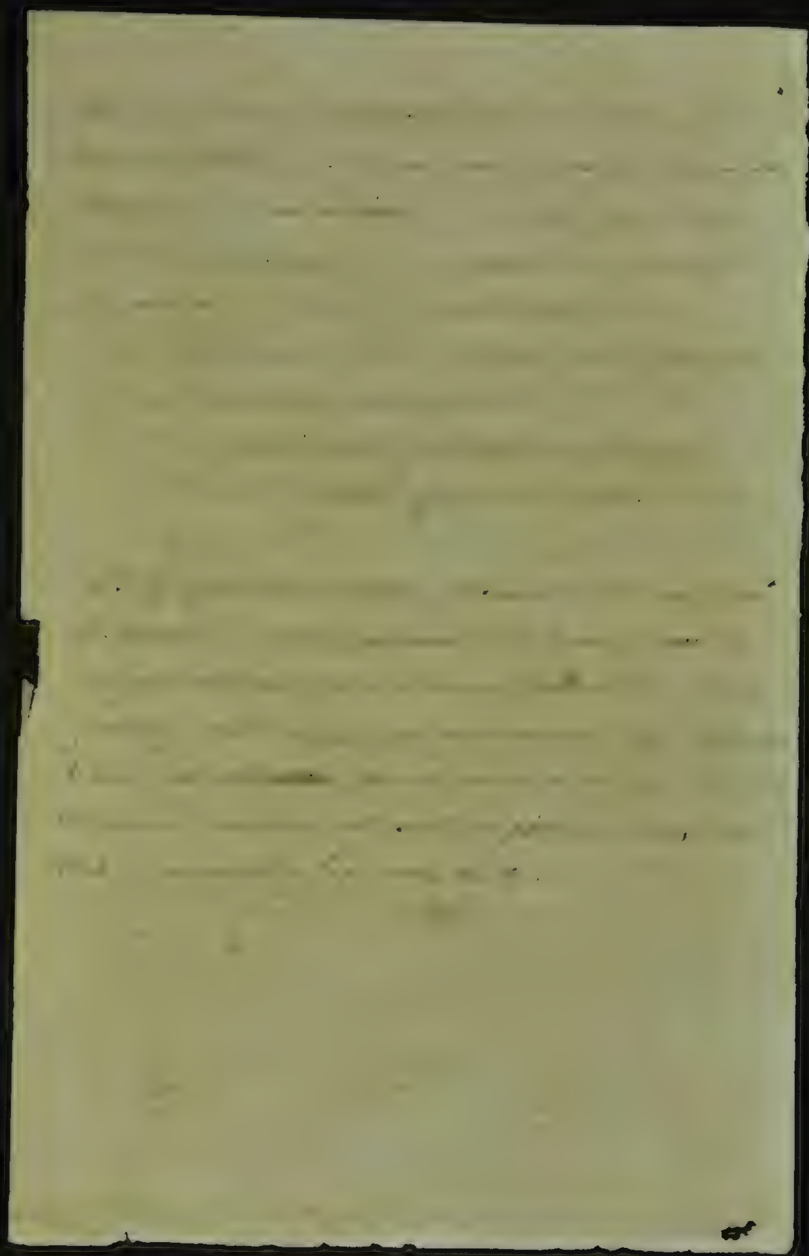
B






cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15







L.J.C.
et
M.I.

Jaffna le 31 Mai 1880

Mon Rév. et bien cher Père

Je vous fais parvenir par la poste d'aujourd'hui ma circulaire aux RR. Pères du Vicariat. Je ne doute point que vous ne fassiez tout ce qui dépend de vous pour exciter la générosité de vos chrétiens, et de tous ceux qui [illegible] à l'[illegible] en faveur d'une [illegible] au cœur de Monseigneur [illegible] l'esprit [illegible] de notre [illegible].

Les dernières nouvelles de nos [illegible] étaient des plus [illegible].

Outre que les soutanes [illegible] bien venues dans la lettre Mgr Bourget me dit qu'il [illegible] du mois de Juin et [illegible] [illegible] de [illegible], [illegible] – Outre le [illegible], [illegible] [illegible]. Mr [illegible] [illegible] petite de [illegible] qui [illegible] faire son [illegible] ici, ainsi que nous [illegible]. [illegible] il est en [illegible]. Et le p. [illegible] [illegible] [illegible] ou d'Irlande les p.p. Savary – Kirby – [illegible] Burke – Walsh – O'Meara – O'[illegible].

Comme vous le voyez nous allons être en force – Seulement, je [illegible] [illegible] de nos finances.

Le [illegible] envoie à tous ses plus affectueuses bénédictions. – Mgr Bourget et Mgr [illegible] ont [illegible] [illegible]. De tous à

Paré.

Son [illegible] [illegible]
[illegible] de Mgr B[illegible]
de [illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
de [illegible] Moi – [illegible]
[illegible] [illegible]
Du [illegible] de la [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] plus –
Il y a [illegible]
[illegible] [illegible]
[illegible] Blachet –
[illegible] à [illegible]
[illegible] tout le mon[illegible]
vous salue.
En me [illegible]
[illegible] [illegible]
toujours,
[illegible]

…les toutes, surtout — bien
…us de la lettre Mgr Bonjean
…sou retour du mois de
…t [illegible] de novembre
… Outre le [illegible]
…[illegible]. Mr. [illegible] [illegible]
… de [illegible] qui [illegible]
…st ici, ainsi que [illegible]
…tique. [illegible] les quels
…[illegible] et les pères [illegible],
… [illegible] ou de [illegible]
…[illegible] — Kirby [illegible]
…[illegible]. O'Meara — [illegible].
…tous le [illegible] nous [illegible]
… seulement, [illegible]
…[illegible] de nos financiers
… envoie à tous les
…[illegible] bénédictions. — Mgr
… [illegible] ont
… joint ici de tous à
Paris.

Son influence ne a mérité une
Circulaire de Mgr Bonjean pour demander
des prières, j'espère pouvoir vous
l'adresser demain. —

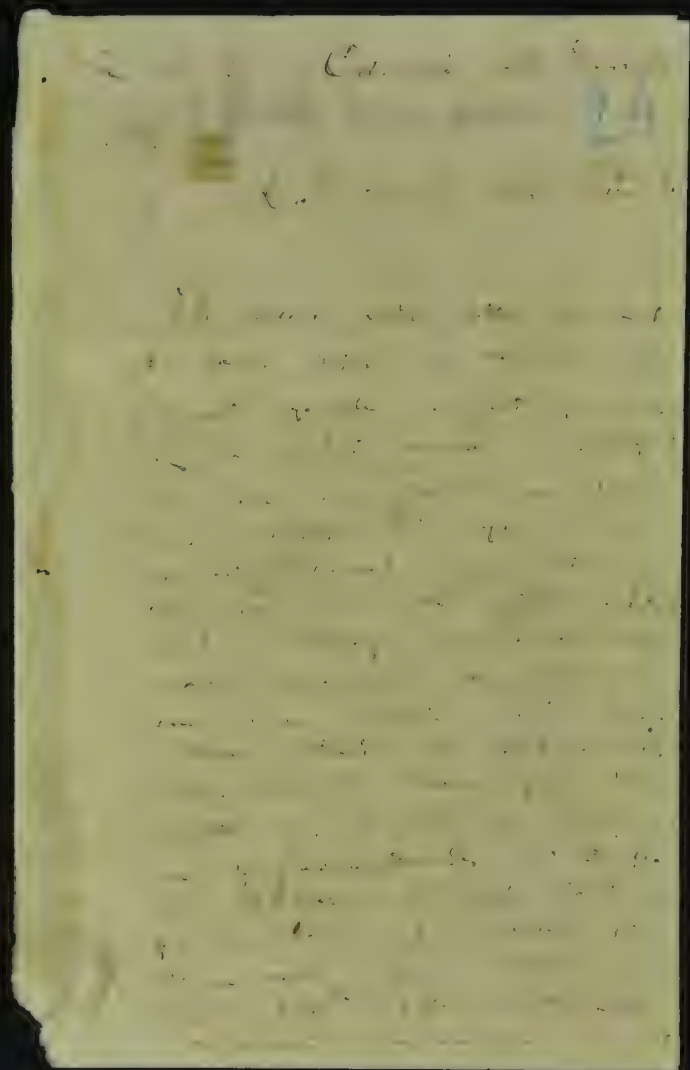
J'ai reçu votre dernière lettre
du 22 Mai, puisque vous ne
pouvez recevoir. Vos renseignements
du Louis de la retraite que vous
nous envoyiez, il est à prévoir
n'y songez plus. —

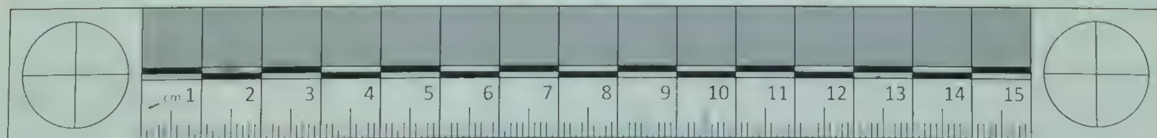
Il y a bien longtemps que
nous n'avons reçu de nouvelles de
chez Père Blackett. — J'espère que vous
voyez à Chilaw. Il aura été satisfait.

Ici tout le monde va bien et
vous salue.

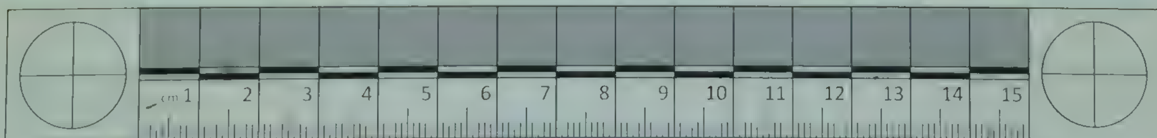
En me recommandant à vos
pieux souvenirs, croyez moi comme
toujours,

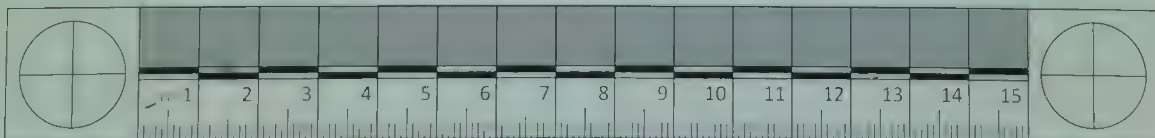
Votre bien affectionné frère
J. Boisseau
OMI




cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15




cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



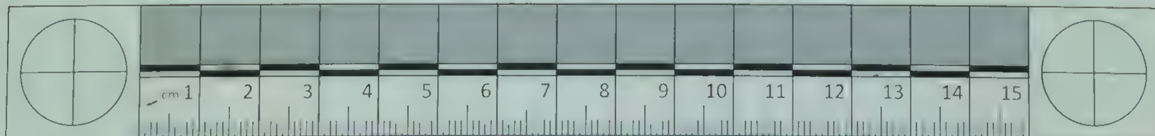
Jaffna le 7 Juillet 1880

L. J. C.
et M. I.
Mi. pr.

Mon Rév. et bien cher Père Bouzin,

Je suis enchanté d'apprendre que le cher Père Blochet a fait en si peu de temps de tels progrès dans la santé. Veuillez lui exprimer notre joie et nos congratulations. Vous serez heureux aussi d'apprendre que le changement de climat et de régime a fait du bien immense au cher P. Tourbouil. Il reprend des forces à vue d'œil. Tous nos autres infirmes également grâce à Dieu vont maintenant assez bien.

Nous avons été non moins surpris que vous d'apprendre que le P. Brochet se rendait à Madras. On pourrait s'étonner

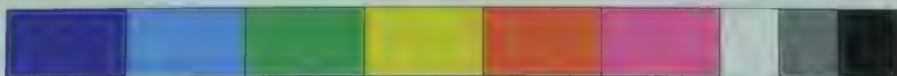


du Rd Père Vicaire et de moi, il venait d'annoncer à nous la nôtre qu'il allait se mettre en route, alléguant un peu librement "que le pasteur devait suivre ses ouailles". –
Et puisque l'occasion se présente je crois bon de vous dire, que l'arrivée de ce Père sans autorisation n'a pas produit une bonne impression sur les Pères réunis à Moka – quelques plaisanteries de sa part à ce sujet furent accueillies froidement. – Il paraîtrait aussi que sa démangeaison de parler et de critiquer n'a pas tout à fait disparu. Il aurait même prononcé des paroles regrettables comme celles au sujet de Mgr Mélizan; tout au fois, il est clair devant les Pères de regarder ~~les~~ chez le Vicaire de l'Episcopat, comme une faute. ce qui lui attira les protestations de tous les Pères présents. – Je vous dis tout cela

X Pour tirer quelque peu parti de la présence du P. [illegible] dans [illegible] le Rd P. Nicolas la charge de visiter les 2 ou 3 Eglises qui restaient encore à visiter. Ils feront route ensemble [illegible]

confidentiellement, [illegible]
de Supérieur vous [illegible]
lui donner la conduite [illegible]
je vous félicite de [illegible]
la source d'où vous [illegible]
– Les [illegible] bien [illegible]
Examens ont été satis[illegible]
les petits que Nicolas [illegible]
courses à [illegible]
– Mappu de [illegible]
(les parenthèses [illegible]
de Mappu) – [illegible]
étant en ce moment [illegible]
avec les enfants, je [illegible]
pour donner une réponse [illegible]
d'un maître. Mon[illegible]
[illegible]
cette affaire, et [illegible]
pour vous satisfaire [illegible]
de vous envoyer par [illegible]

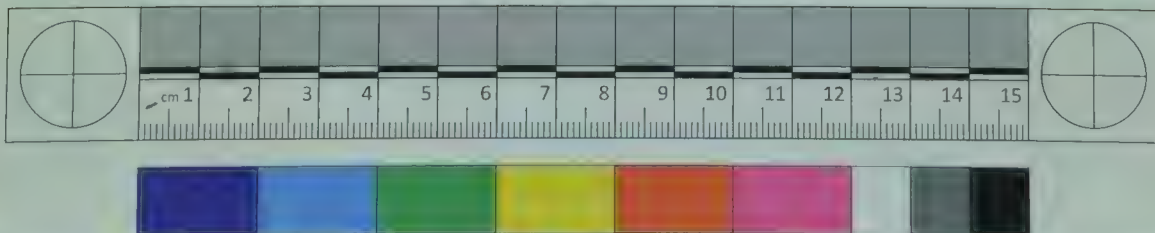




traire et de moi, je veux
la votre qu'il allait se
alléguant un peu hâtivement
devait suivre les ...
l'occasion se présente, je
dire, que l'article de
[illegible] produit
[illegible] sur les Pères récents
[illegible] de sa
furent accueillis froidement.
[illegible] aussi que sa
de poésie et de critiques
fait disparaître; il avait
[illegible] regrettables
sujet de Mgr Mélizan:
il est bien disant les
[illegible]
comme une faute.
les protestations de tous
Je vous dis tout cela

confidentiellement afin qu'en votre qualité
de Supérieur vous puissiez à l'occasion
lui donner les conseils nécessaires — Mais
je vous prie bien de ne lui point faire connaître
la source d'où vous tenez ces détails X
— Les dates bien achevées d'affaires qui [illegible]
[illegible] ont été satisfaisants. Mais je
regrette que Nicolas ait ainsi quitté son
concours à l'école [illegible] établie par le
Messrs de Moulbery (Un tel individu
[illegible] ne mérite guère la place
de Maître) — Le Rd Père Silavagen
étant en ce moment en [illegible] à [illegible]
avec les enfants, je ne puis aujourd'hui
vous donner une réponse définitive au sujet
du Maître. Mais aussitôt le Père
Silavagen revenu je lui parlerai de
cette affaire et ferai tout mon possible
pour vous satisfaire. Je tâcherai aussi
de vous envoyer par le Rd Père Julien un

[illegible] la présence de [illegible] doutant deux d'années seulement de moi.
[illegible] 2 ou 3 Eglises qui [illegible] encore à [illegible]
toute ensemble de Kamalaculam à Puttalam



Vous allez donc avoir le plaisir de voir
à Ste Anne le bon Père Tri-Tiroire.
C'est le Rd P. Meunier et moi qui l'avons
engagé à faire ce pèlerinage dans la pensée
de vous être agréable à tous, et attirer quelques
pèlerins de plus, et de profiter de l'occasion
pour collecter parmi les anciens Syngalais
quelques fonds pour une école anglaise, etc.
Seulement je vous prie d'user de toute
votre influence pour lui fournir les moyens
de quitter Ste Anne le soir même de la fête
qu'il est attendu à Kurunegala pour le 3
août au soir pour la fête de St. Dominique
et ici pour le 15 août, par conséquent
les jours sont comptés.
Hier la malle d'Europe nous est arrivée,
mais a été grande surprise par un mot
du T.R.P. Soullier c'est la 1ère Dispense
patente ! Il vous fait passer les premiers
vœux de la Congrégation. Bien affectueusement
à votre ... de P. Meunier.
C. Bonjean o.m.i.

Jaffa le 17 août 1880

Reçu ... et ... 16.7.

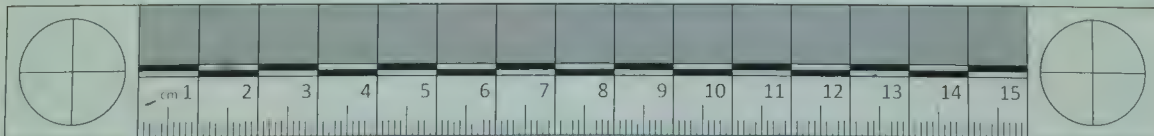
Mon très et bien cher Père Pougin

Vous trouverez ci-inclus dix ... de Messes N° 96 et les petits ... de D... ... Ch... de Eclusi...
Je ne veux point laisser passer cette bonne occasion sans vous remercier en même temps de votre bonne lettre du 9 courant. Nous nous sommes unis à vous pour remercier le bon Dieu de vous avoir donné cette année encore un pèlerinage si nombreux, si édifiant et si fructueux sous tous les rapports. J'espère que par la protection de Notre Dame il en sera de même à l'avenir malgré les oppositions et

entrées que certaines questions ou
terre y apportées. Nos chers pères
de St Acheul sont attendus ici vendredi
prochain.

Selon le désir que vous m'exprimiez
d'avoir quelques nouvelles d'Europe
je vous dirai que dans sa dernière
lettre Mgr Bonjean m'annonce qu'il
part définitivement le 19 7bre en
compagnie de 15 collaborateurs. Nos
Ligues nous viendra à l'offre dans
le cours de l'année et à nos frais.
Le provincial, vu l'état alarmant des
affaires en France, me charge de dire
à tous nos Pères de veiller à la
plus stricte économie. quelle conception
que chacun déploiera tout le zèle dont
il est susceptible pour répondre à l'appel
fait en faveur de nos écoles anglaises
et faire comprendre aux chrétiens qu'à

cette œuvre de nos [illegible]
devoir de tous de a[illegible]
Pour ce qui concerne [illegible]
Voici d'après la lettre [illegible]
cette lettre qui décrit [illegible]
le résumé de la position [illegible]
mouvement qui est [illegible]
doit se faire d'ensemble [illegible]
de l'indignation publi[illegible]
pour un groupe au[illegible]
Père Général pour [illegible]
elles se réfugier à [illegible]
Le Noviciat de l'ord[illegible]
dans la Vallée d'Ao[illegible]
de Laurière a été [illegible]
les Scholastiques 5 [illegible]
Coadjuteurs 15 à [illegible]
14 au cours et [illegible]
Vous, les disciples [illegible]
à Tullins - Point [illegible]



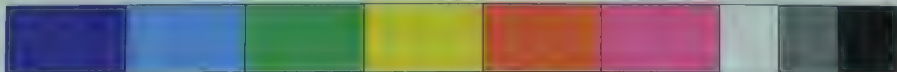


...ction question, ou
...ortés. Nos chers pèlerins
...sont attendus ici vendredi

...ités que vous m'exprimez
... nouvelles d'Europe
... que dans la dernière
... [illegible] m'annonça qu'il
... [illegible] le 19 7bre en
... 15 collaborateurs. Nos
... [illegible] d'Afrique dans
... [illegible] frais. -
... [illegible] l'état général des
...ons [illegible] de dire
...ès [illegible] à la
...mie. quelle compte
...laborateurs tout le zèle dont
... pour répondre à l'appel
... [illegible] idéal auquel
...endre nos chrétiens qu'à

cette heure de nos tribulations. Il est du devoir de tous de nous venir en aide.

Pour ce qui concerne notre Congrégation voici d'après la lettre de Mgr. et d'une autre lettre que m'écrit le Rd Père [illegible] le résumé de la position. Malgré l'esprit [illegible] que notre triste Gouvernement s'est [illegible] [illegible], dans la persécution de l'[illegible] [illegible], on est toujours dans une grande anxiété. Notre R. le Père Général [illegible] [illegible] [illegible] elles se réfugient à [illegible] près Bordeaux. Le Noviciat de [illegible] [illegible] dans la Vallée d'Aoste. Le juniorat de [illegible] a été licencié. Parmi les Scholastiques 5 ont été donnés à Ceylan, 15 à nos missions de l'Afrique 14 au Canada et autres Missions d'Amérique; les Théologiens devront être expédiés en Italie. - Tout cela est bien triste

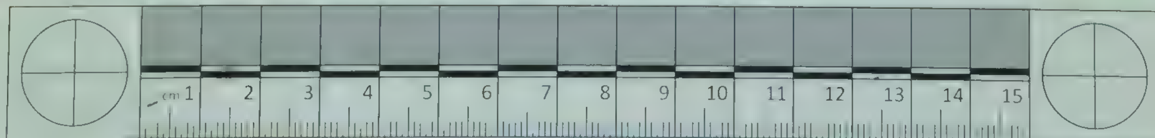


Ce n'est pourtant pas que les [illegible] écoliers [illegible] la toile [illegible]. [illegible] partout [illegible] fait-[illegible] [illegible]. Si quelques [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] nouvelles je ne manquerai pas de vous en faire part.

[illegible] à Joseph et aux confrères tout le monde de [illegible] pour le [illegible] de la Communauté vous retient. Mes meilleurs souvenirs.

Présidement voilà le très petit Père Blanc devenu grand Missionnaire, grand catéchiste et grand confesseur. Veuillez lui offrir mes congratulations et mes affections les plus fraternelles. Bonne santé à vous deux. Vous surtout ménagez bien la vôtre et ne faites pas plus de travail que vos forces ne le permettent. Adieu, bien cher Père, mille affections, l'union de prières.

Votre bien dévoué frère.
J. Boisseau


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



n° 1. –

[illegible] au [illegible] 70 . je lui ai écrit d'attraper ce qu'il pourrait, que pour le reste il le [illegible] comme [illegible], [illegible] le [illegible] [illegible] pour [illegible] une [illegible] . . . . . .

Merci des [illegible] ... Les 5 [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

apprendre ici à la [illegible]
et de la Curiosité [illegible] ...
Tout le village de [illegible]
engagé dans le jardin [illegible]
Ste Marguerite — : [illegible]
plaisir; ils viendront, je [illegible]
pour parler de lui [illegible]
s'il ne trappe [illegible]
l'original, pour les [illegible]
il devant de passer de [illegible]
le [illegible] qui a [illegible]
pour le convertir le peuple [illegible]
de [illegible] qu'[illegible]
des [illegible] d'Église. [illegible]
attendent pour [illegible]
Ce que je ferai pour [illegible]
principes [illegible] ; [illegible]
Je vais bien ... [illegible]
a [illegible] 1867, je serai [illegible]
vers le 10 . . . .
[illegible]

A. d'[illegible]

[illegible]

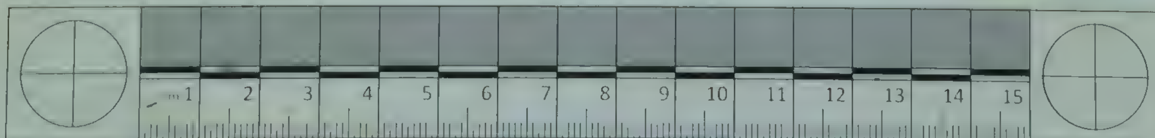
apprendre ici à la porte de la maison
et de la cuisine ....

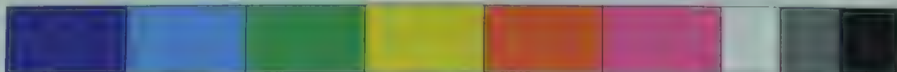
Tout le village de Dutch Bay est
engagé dans le parti [illegible] à
Ste Marguerite —; ils n'ont pas encore
paru; ils viendront, je pense, [illegible]
pour parler en leur [illegible]; je les attends,
s'ils m'apportent les [illegible] et
l'original, pour la [illegible]
il devront [illegible] passer de ma visite : c'est
le moyen qui a [illegible] été trouvé
pour [illegible] le peuple et la doctrine
de [illegible] qui occasionnent le [illegible]
[illegible]. [illegible], ils
attendent pour [illegible]; on verra
ce que je ferai pour celui de Dutch-Bay
principalement; c'est une [illegible]...

Je vais [illegible] .... si je ne vais pas
à Dutch-Bay, je serai à St [illegible]
vers le 10 ....

[illegible] votre [illegible] dévoué

A. [illegible]





Afflou le 6 Septembre 1880

L. J. C. [illegible]

[illegible]

M. I.

Mon très et bien cher Cousin,

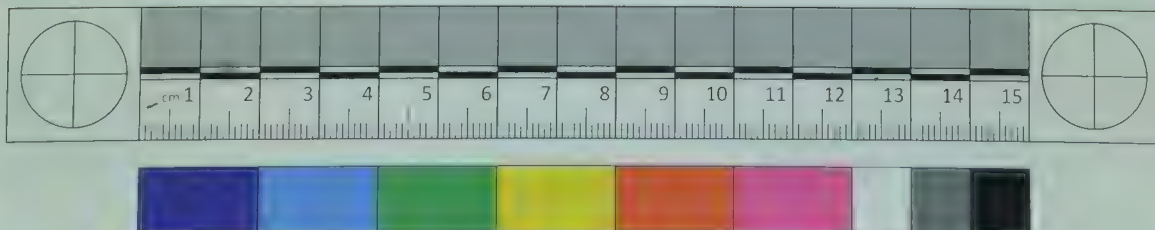
Je me fais un plaisir de profiter du premier moment libre qui m'est accordé pour répondre à votre bonne lettre du 25 août et vous donner de mon côté quelques nouvelles.

Je vous exprimerai tout d'abord la satisfaction que m'a causée la nouvelle que Nicolas avait fini par vous débarrasser de sa personne et mettre ainsi fin au [illegible] scandale qui donnait son rapport à une école visible.

Par contre j'ai été bien peiné de voir le jeune petit Père Blanchot repris de la fièvre. Lors du passage

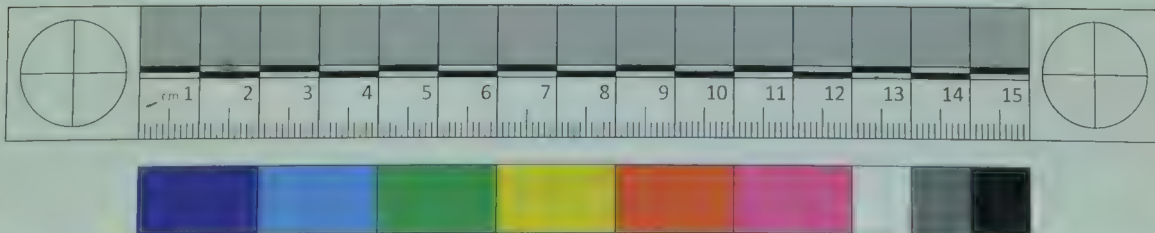
de Mousiguer à Kurunegala, je
vous engage à l'informer exactement
de son état, afin qu'il puisse décider.
Néanmoins je regretterais pour plusieurs
raisons que sa guérison se fît dans
la maison de la retraite à Jaffna.
C'est bien quelque temps ce qui nous
manquera le plus durant les Missionnaires
occupés d'exercer le Ministère et pourtant
le besoin s'en fait vivement sentir en
plusieurs endroits. Les Professeurs seront
de son quelque temps, plus faciles à trouver
que les Missionnaires.
Ce que vous me dites des désirs de
vous au Séminaire du cher P. Blachot
ne m'étonne point. Il y avait mis toutes
ses affections. Mais pour ce qui est
des énormes de changement du P. Maur
je devais désirer vous dire qu'elles n'ont
pour l'heure aucun fondement.

Le Rév. de bien
respecté. Il parait
du mal désigné
P. Marcit ou P. M
placé dans le sur
complément au Sémi
l'homme du hors
l'on trouvait de cette
à part quelque peti
qui venait à sa
et je peux qu'après
de la nouvelle ocasion
placez le Séminaire
a chance de se mieux
ne lui manque pas
récréation où il peut
maintenant qu'il
ments de sortir
des promenades régu
d'un deuil à m'
de s'inquiéter à



…ues à Kuinaigalo il
…les Professeurs exactement
…afin qu'il puisse assister.
…je regretterai pour plusieurs
…graviers le dit dans
…les séjours à Jaffna.
…quelque temps, ce qui nous
…plus durant les Missionnaires
…pour le Ministère et pourtant
…est rarement sentie en
…s. Le Professeur devant
…plus facile à trouver
…ns.
…de dites des Pères de
…ai, du cher P. Blanchet.
…Il y avait entre toutes
Mais pour ce qui est
…changement du P. Mau…
…bien dire qu'elle n'a
…aucun fondement.

Ce Père va bien et fait bien à ce poste. Il paraîtrait qu'une lettre ou mal rédigée ou mal interprétée du P. Mauriel ou P. Henry aurait fait croire dans le Sud que sa santé était compromise au Séminaire. Il a été le premier surpris des conclusions que l'on tirait de cette lettre et au fait à part quelques petits malaises transitoires qui tiennent à sa constitution il va bien et je crois qu'après l'avoir, après l'arrivée de la nouvelle personne, déchargé de quelques classes, le Séminaire est l'endroit où il a chance de se mieux porter. L'exercice ne lui manque pas dans les temps de récréation où il peut se donner tout le mouvement qu'il désire; il a en outre un nombre de sorties extraordinaires assez fréquentes sans promenades régulières par semaine. Je crois donc, je ne crois pas qu'il y ait trop lieu de s'inquiéter à ce sujet.

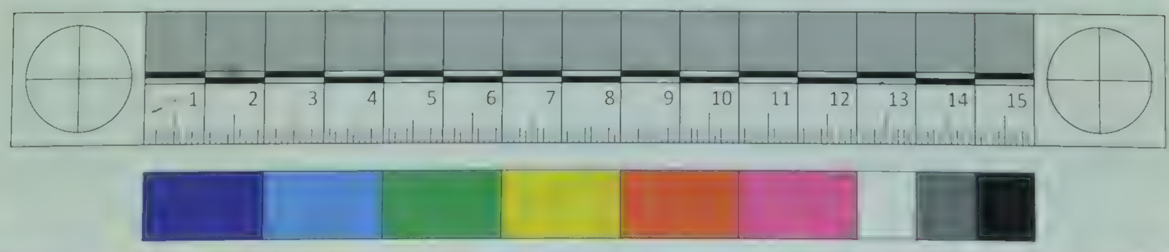


J'ai communiqué au Rd Père Murphy
ce qui vous [illegible] adressé au sujet des abon-
nés au journal : Anthony, Luce et
Veit, Gabriel. Il m'a dit qu'il allait
donner des ordres pour que l'on continue
l'envoi du journal aux premiers, et suspende
l'abonnement du second. — Pour le dernier
le Père vous prie de profiter de la bonne
occasion que vous offrons pour lui faire
remettre les arrérages. Le même Père
vous serait reconnaissant si vous pouviez
lui faire connaître les noms des abonnés
par les quels vous lui remîtes les 10 à
[illegible] à 5 avec l'on devient de la
somme remise pour chacun de ces abonnés.
Il a perdu la note prise à ce sujet.
Ce que vous me dites des guérisons
de Natal m'étonne et me paraît exagéré.
On a quelque fois bien donné quelques
gifles aux individus que l'on dit obsédés.



de rémission, et qui font des contorsions insolites. C'est là au reste que vous aussi bien que moi, avez dû voir quelques fois. Mais qu'on en vienne à des coups qui seraient de nature à nuire à la santé surtout occasionner la mort; c'est là une chose que je n'ai jamais vu et tout à ma connaissance je ne crois pas Minaut guère capable. Quoiqu'il en soit, petites ou grandes ces afflictions de peines physiques ne sont généralement point de mon goût; et comme elles sont de nature à donner lieu à des plaintes, je compte à la première occasion, prier le Rd Goant de veiller sur ce point, et de donner des ordres pour qu'on s'abstienne totalement à Moda de ce mode de coercition.

Malgré mon bien grand désir [illegible] [illegible] je me vois obligé [illegible]



jusqu'au retour de Mgr. J'enseigne la
Théologie dogmatique. Nous n'en avons pas
une ici de disponible pour le moment.
Mais Sa Grandeur nous a promis d'en
apporter un certain nombre d'exemplaires,
et je vous promets de lui représenter le
besoin où vous êtes [illegible]

Je me réjouis avec vous de tout le
bien qui se fait dans l'Oltrapiatta.
C'est là le résultat d'un zèle bien de
Dieu. C'est un spectacle beau à voir
que celui d'un Missionnaire tout épris
du désir de faire du bien aux âmes;
et qui se sacrifie à cette œuvre sublime;
sous l'action de son zèle tout se renouvelle
et prospère. C'est là le spectacle que
nous offre en ce moment la chère Mission
de Caito. C'est aussi celui que vous
donne l'Oltrapiatta et certaines autres
Missions que je pourrais nommer.

Recevez en. Mais [illegible]
plus sincère de la [illegible]
le Seigneur vous [illegible]
d'ici bas. Je [illegible]
et toujours plus grand[illegible]
En attendant le [illegible]
doit nous réunir [illegible]
laissez-moi vous dire [illegible]
ici. Les Pères, frères [illegible]
généralement bien. [illegible]
Michel seul fait exception [illegible]
humeur. Il est bien [illegible]
[illegible] Il souffre [illegible]
de rhumatismes et [illegible]
sa surdité également [illegible]
de sorte que nous [illegible]
allé bien loin [illegible]
vos bonnes prières. [illegible]
inscrivant [illegible]
P. St. George qui [illegible]

... le Mgr l'entrée d'une
... tique. Nous n'en avons pas
... nouvelles pour le moment.
... s nous a passés d'en
... sie nombre d'exemplaires
... de la séparation la
... [illegible]
... is avec vous de tout le
... dans l'extraordinaire
... lut d'un zèle bien de
... spectacle beau à voir
... [illegible] tout après
... de rien aux âmes.
... cette [illegible]
... tout la nouvelle
... la spectacle qui
... moment la [illegible] Mission
... aussi [illegible] que nous
... et [illegible] autres
... jamais [illegible]

Recevez en Mon très cher Père mes
plus sincères congratulations et daigne
le Seigneur vous récompenser de vos efforts
dès ici bas par des succès nouveaux
et toujours plus grands. ....

En attendant la Malle d'Europe qui
doit nous arriver d'un moment à l'autre
laissez moi vous dire un mot des santés de
ici. Les Pères, Frères et Sœurs vont
généralement bien. Notre vénérable Père
Michel seul fait exception. Depuis quelques
semaines il s'est beaucoup affaibli et
vieilli. Il souffre d'irritation de poitrine,
de rhumatismes et de débilité universelle.
Sa surdité également s'est beaucoup accrue.
De sorte que nous craignons qu'il ne puisse
aller bien loin. Je le recommande à
vos bonnes prières. Le R. P. Védrine est
maintenant à Solignac où il aide le
P. St. Georges qui a beaucoup perdu aussi
de son activité.

Le P. Jourdain se trouvait encore à
[illegible] de sa gaîté, sans
être encore bien robuste ; il y a un mieux
sensible dans son état. — Le P. [illegible]
guillon toujours plein de zèle travaille
ici beaucoup et est d'un grand secours
pour le P. Pélissier. — Enfin tous les
Pères de la Péninsule vont bien, et
d'après ce que j'ai vu dans ma tournée
que j'ai faite le [illegible] dans
la Mission est consolante, tout semble
en voie de progrès.

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de [illegible]
[illegible] au P. Mauroit. Sa [illegible] et [illegible]
étant à [illegible] [illegible] de M[illegible] [illegible] et ont fait le
[illegible] de Lourdes. Sa [illegible] allait [illegible]
[illegible] le f. [illegible] qui l'accompagnera. — Le [illegible]
[illegible] aussi. P. [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] aller [illegible] la [illegible] à [illegible], [illegible].
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de plus [illegible] sur
[illegible] [illegible] les Pères. — [illegible] autre chose [illegible]
[illegible] mille [illegible] affectueux à vous et
[illegible] P. Blöchet. [illegible] [illegible]

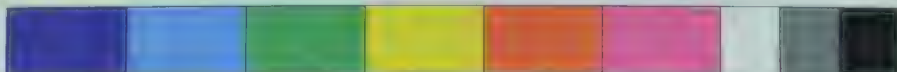
Jaffa le 26 Nov. 1860

[illegible]

Très révérend et bien cher Père Supérieur,

Veuillez m'excuser de ne vous avoir pas plutôt accusé réception de votre intéressant Rapport et de la bonne lettre qui l'accompagnait ; mais depuis le retour de Sa Grandeur surtout, j'ai eu tellement à faire que j'ai dû [illegible] mes lettres [illegible] correspondants. Enfin merci bien sincère pour l'un et l'autre et agréez mes meilleures congratulations pour tout le bien qu'il a plu au Seigneur d'opérer cette année encore dans l'[illegible] par votre zélé ministère. Daigne la divine Bonté vous en récompenser au centuple, et continuer de bénir toujours l'œuvre qui vient de commencer !...

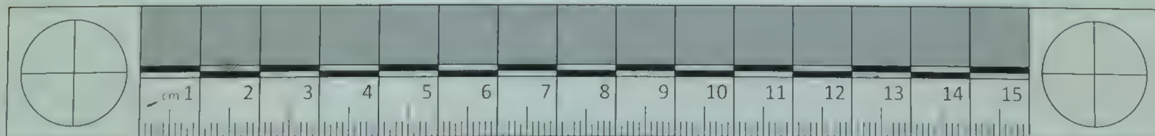


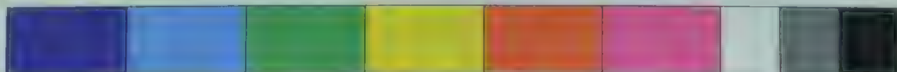


Je me suis empressé de répondre
et d'appuyer vos demandes de livres
près de Sa Grandeur. J'ai bon espoir
qu'elles seront exaucées. Seulement
comme le catalogue des nouveaux livres
n'est pas encore terminé, et qu'il serait
de faire aucune [illegible] Mgr
désire bien savoir tout ce qu'il a, et
tout ce que Mgr Millesini apporte. Je vous
prie de vouloir patienter encore quelques
semaines. Mais soyez tranquille, je me
charge de vous [illegible] exemplaires
des livres, et je l'espère, de vous obtenir
ce que vous désirez...

Par rapport aux histoires de la mission
de N. D. Rio Garcia, Sa Grandeur est parfaitement
bien au courant de l'affaire et se
propose de faire quelque chose dès que
ses finances le [illegible]
[illegible] - Voici encore de la suggestion,

bien de leur [illegible]
moment. En attendant, [illegible]
et sa [illegible]
du mois [illegible]
lui faire un cadeau [illegible]
Le 18 [illegible]
... et nombreux [illegible]
chez MM. Ch. Collin, [illegible]
J'établit [illegible]
Le MM. J. Collin [illegible]
le P. Buytte [illegible]
et Stoule Leclerc, et [illegible]
Poitiers. C'est bon [illegible]
de l'Isère. Vous voudrez [illegible]
souvenir particulier [illegible]
tous ces chers Orléanais [illegible]
Qui tout le monde [illegible]
Henry respond [illegible]
et sa à main, [illegible]
P. Chouvel, [illegible]





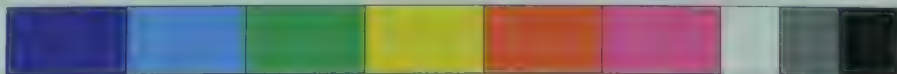
... exposé ... réponse
... demandes de livres
... J'ai bien reçu
... reçues. — Seulement
... des nouveaux livres
... et qui seront
... Mgr
... tout ce qu'il a ... et
... apporté ... tous
... quelques
... soyez tranquille
...
... de vous obtenir
...
... son besoin de la ...
... le prendre ...
... de l'affaire ...
... quelque chose ... qui
...
... de la suggestion,

Reçu de bien meilleurs [illegible] pour le moment. — On attend Mgr d'Orléans et sa procession vers le premier jour du mois prochain, et l'on se prépare à lui faire un solennel et cordial accueil.

Le 18 Fév. nous avons eu une belle et nombreuse ordination. Les chers ff. Ch. Collin, Aloysius et Verbist (?) étaient ordonnés Prêtres, les ff. J. Collin et Faure (?) Diacres — le f. Smyth sous-diacre — les ff. Murphy et Stout (?) Lecteurs et le f. Meary (?) Portier. — C'est bien pour un Vicariat de l'Inde. Vous voudrez bien avoir un souvenir particulier dans vos prières pour tous ces chers Ordinands.

Ici tout le monde va bien, le cher Père Mary (?) reprend peu à peu ses forces premières et va de mieux en mieux. Je rejoindrai le P. Chounavel (?) qui [illegible] l'ordination.





Mes hommages [illegible] bon Père
Girard, d'affection ainsi que le cher
et bon Père Blachot. L'expression
de mes meilleurs souhaits et la
nouvelle assurance de ma plus fraternelle
affection. - Je me recommande
à vos bonnes prières, et me crois
[illegible] toujours

Votre très dévoué frère en J.C.

F. Boisson
O.M.I.

Joffres le 7 10bre 1880

L. J. C.

et

Mgr,

[illegible] [illegible] Passin [illegible] [illegible] [illegible]

Bonnes nouvelles,

1° Mgr Bélizon et sa joyeuse caravane, arrivés ici et saufs Dimanche vers 11 h du m. —

2° Ma santé [illegible]

de cette lettre, bons pour tous [illegible], en attendant les gros lots, [illegible] les objets qui [illegible]. Seul [illegible] occasion favorable pour pouvoir être expédiés. —

le Pour le [illegible] —

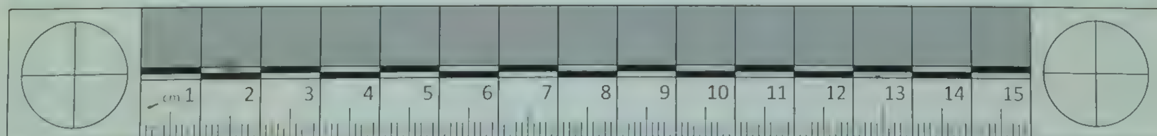
Une lettre Pourcelau [illegible] ?

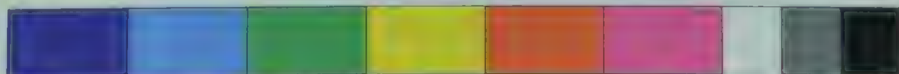
Praelectiones theologicae de Perrone en 5 volumes –
Causas et Decreta Concilii Tridentini – 1 volume.
Enchiridion ad Sanctorum [illegible] cultores accommodatum 2 copies.
Manuel biblique ou cours d'Écriture Ste ([illegible] ouvrage) (4 volumes). [illegible] mais n'ayez pas peur ici –
Une boîte en carton [illegible] cette petite paquet à votre adresse – [illegible] de temps –

a Rev. P. [illegible]
Un bon [illegible] qui lui envoie Mgr – 6 boîtes ou paquets de temps à son adresse –

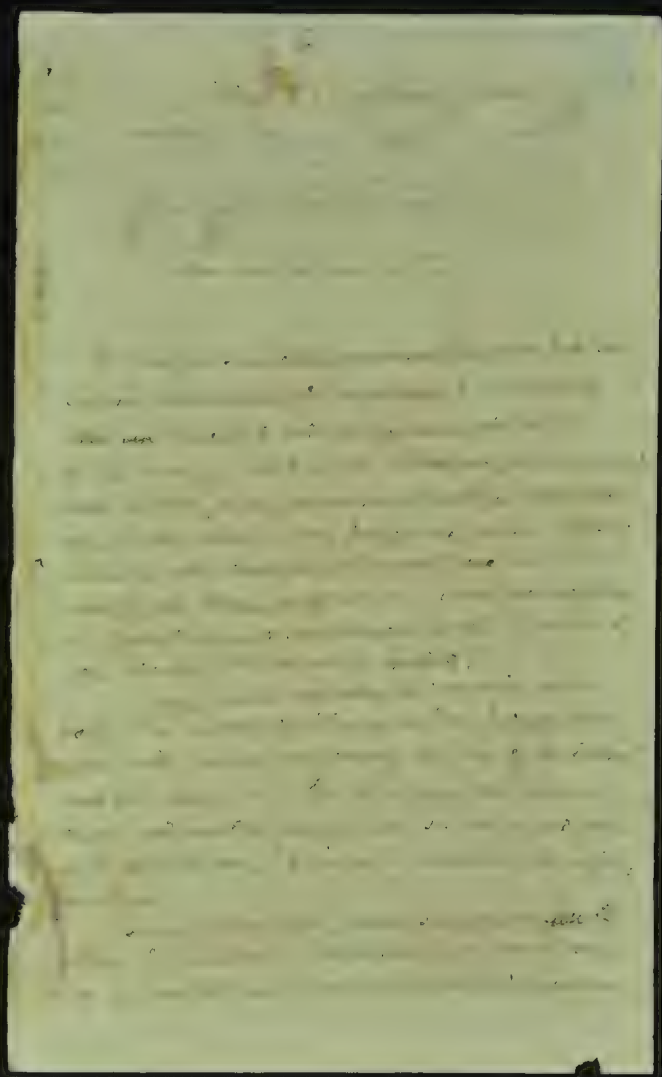
3. Pour P. [illegible]
Cérémonial Romain (2 volumes)
Catéchisme historique (4 volumes)
4. Pour P. [illegible]
La vie de J.C. par Veuillot. Œuvres de Veuillot. Souvenirs de [illegible]
[illegible] de l'Enfant Jésus, pour Mgr [illegible] –

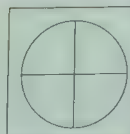
Nous devons plus tard [illegible] cette chose – On vous donnera je pense des documents.
Je vous fais part aussi ce [illegible]. Des images ou les bonnes Carmélites ont eu l'aimable attention d'envoyer à chacun des PP. de Ceylan.
Adieu [illegible]

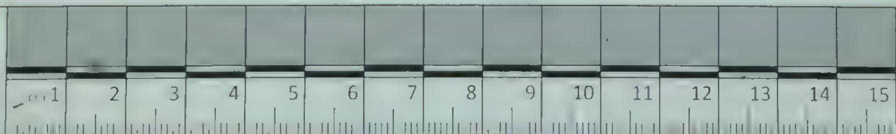




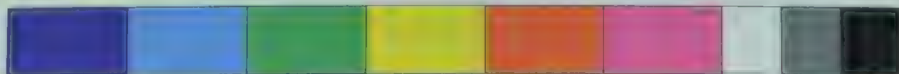

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

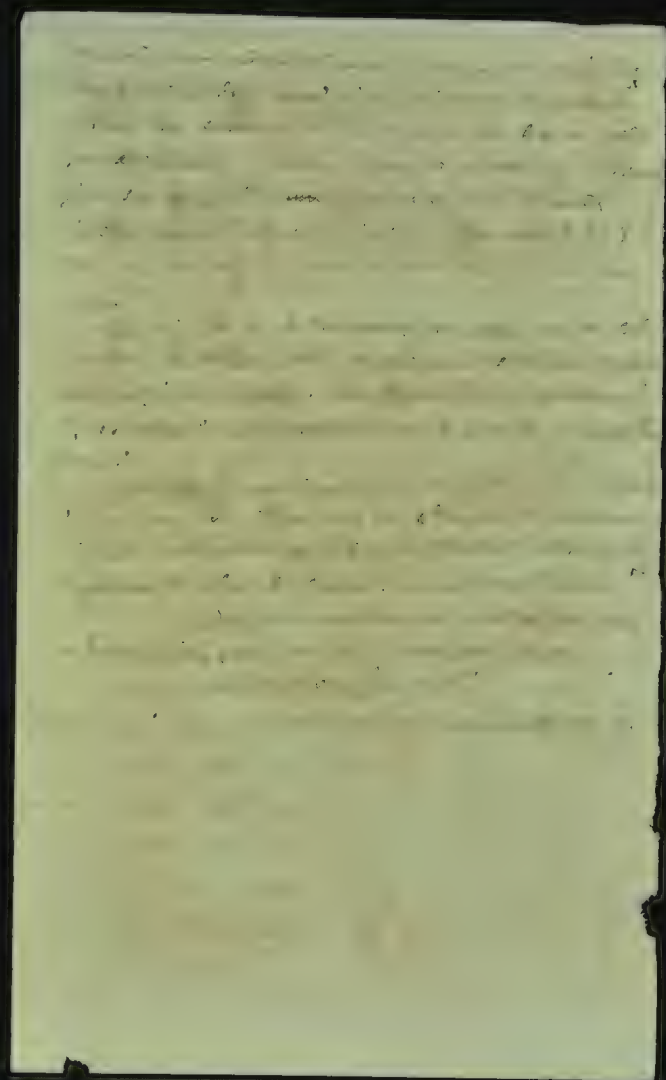


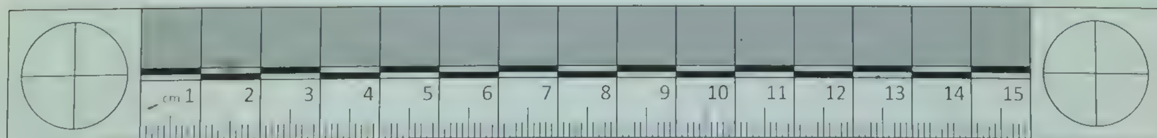



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

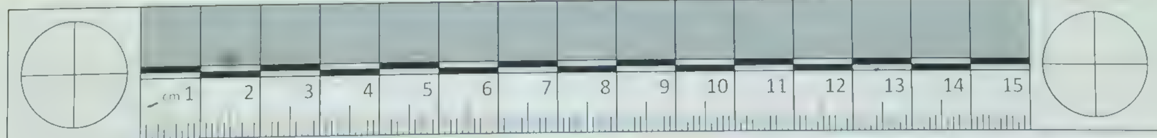




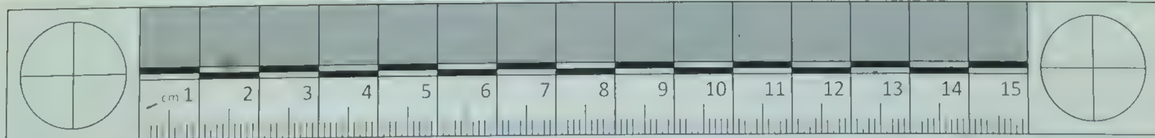


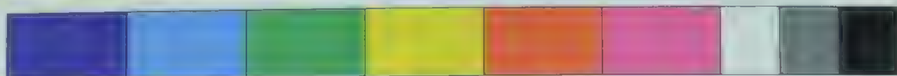

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

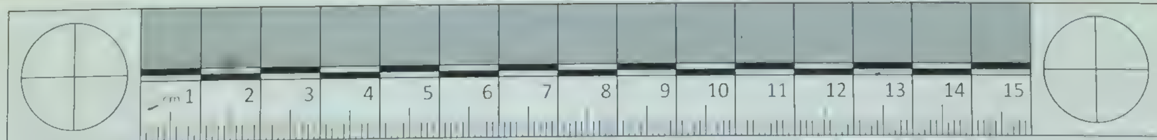
[illegible]


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

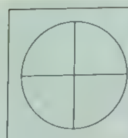
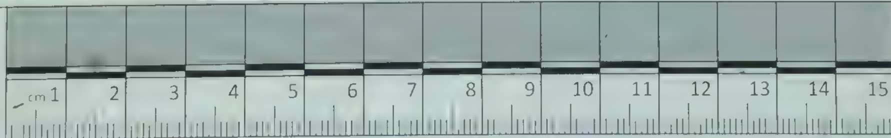



cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

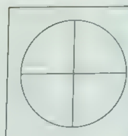


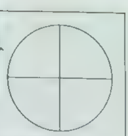
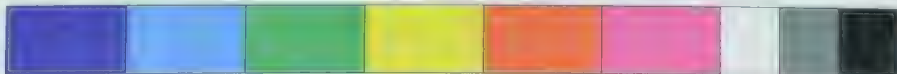

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15







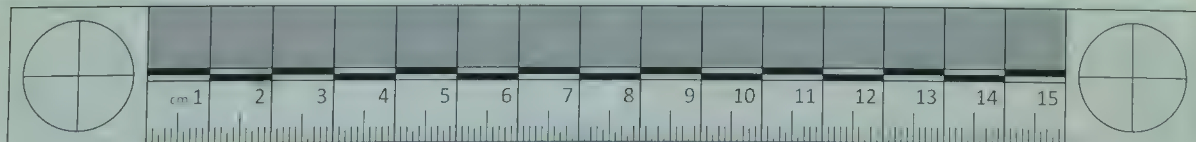







43. Lettres du P. Moucher
aux Pères [illegible], [illegible]
et [illegible].
en 1855, 1856, 186[illegible],
1867, et 1868.

Voir le résumé au 3me
vol. du catalogue, pag. 31.




J'ai reçu dans son tems votre [illegible]

[illegible] je vous

[illegible] a beau

[illegible] par l'impression

[illegible] que vous avez mis [illegible]

[illegible] à mon adresse

[illegible]

[illegible]

[illegible] que

[illegible]

[illegible]

meilleure [illegible]

[illegible]

de sang [illegible] je profite

pour [illegible] d'un peu de [illegible] me lais[se]

[illegible]

dans un [illegible] appelé [illegible]

[illegible] au milieu des

[illegible] d'entendre le concert

des [illegible] quelques [illegible]

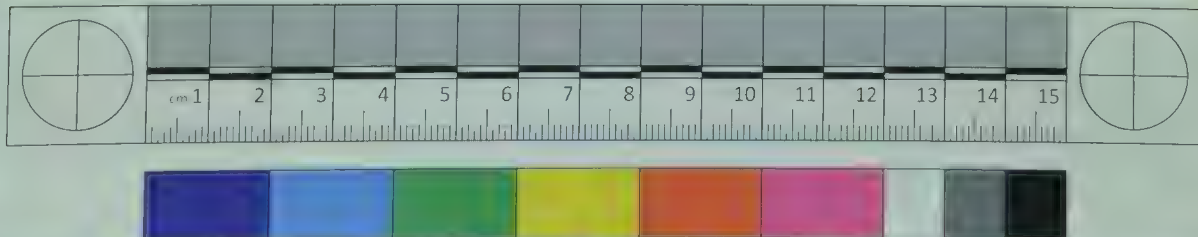
[illegible] solitude [illegible]

[illegible]

[illegible]

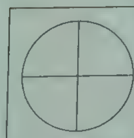
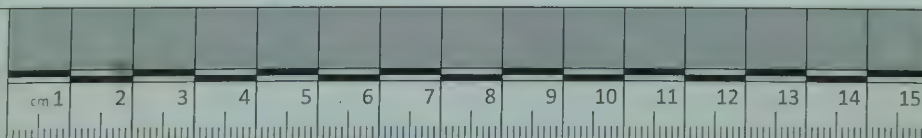
plutôt qu'à l'ordinaire dans [illegible]

[illegible] pourrais plus [illegible]



visiter les églises du voisinage. J'avais
à visiter cinq églises sur ma route avant
de venir à Suda-Madam; mais n'ayant
pu être reçu dans la première ni dans
la seconde, tout mon plan de campagne
s'est trouvé renversé, et j'ai dû venir
directement ici. Outre le hameau de
Suda-Madam qui compte une vingt-
aine de chrétiens et une dizaine de
païens, à un mille et demi se trouve
un autre hameau [illegible]
[illegible] où le pauvre [illegible]
pris la [illegible] dont il est mort. On
y comptait autrefois une dizaine de chré-
tiens. [illegible] cin-
quante [illegible]
[illegible] convertis [illegible]
[illegible] chré-
[illegible] se trouve [illegible]
où [illegible]
[illegible] de chrétiens, vingt sont morts
depuis [illegible] Croiriez-vous
que les chrétiens de ces villages qui
sont privés [illegible]
[illegible]
[illegible] comme un grand [illegible]
[illegible] quelques [illegible]
dans leur voisinage [illegible] pas
même à [illegible]
[illegible] quoiqu'ils soient à une petite
distance [illegible]
mille et huit heures [illegible]
[illegible] heures
avant la [illegible]

Vous voyez [illegible]
partout [illegible]
sur notre [illegible]
[illegible]
et accueillir [illegible]
nous.
On nous avait [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Du [illegible] grand [illegible]
O. M. I. [illegible]




[illegible] de Voitinage [illegible] avais
[illegible] ses [illegible] marcout [illegible]
[illegible] Madame maison ayant
la première [illegible] dans
mon plan de campagne
[illegible] j'ai dû venir
[illegible] le [illegible]
[illegible] compte une vingt-
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible], vingt sont mort
[illegible] Croiriez-vous
[illegible] lises que
[illegible]
[illegible]
[illegible] un grand [illegible]
[illegible] quelques [illegible]
[illegible] malheureux pas
[illegible] dimanches et des
[illegible] petite
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Vous voyez, Mon Révérend [illegible] que partout nous trouvons des épines sur notre chemin. Ayez donc courage [illegible] à cueillir [illegible] quelques unes et à cueillir à ceux qui viendront après nous.

[illegible]
[illegible] il paraît qu'il faut avoir encore
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] Mon Révérend Père [illegible]
[illegible]
[illegible] pour l'étude de la langue [illegible]
[illegible] c'est
pour nous un point capital de [illegible]
[illegible] langue avec facilité.
[illegible] auditeurs [illegible]
[illegible]
Mon Révérend et bien cher Père
je me recommande à vos bonnes
prières et à vos saints sacrifices
[illegible] O. M. I. [illegible]

Au Révérend Père [illegible]
O. M. I. [illegible]

[illegible] 1855

[illegible]

[illegible] Clermont [illegible]

[illegible] M. Chouvasel [illegible]

[illegible] M. Chouvasel [illegible] nous devons [illegible] de nous confier

dans le Seigneur, qui [illegible] notre plus

grand avantage dans [illegible]

[illegible]

[illegible] de brian [illegible]

[illegible] et d'embarras que nous

et quand [illegible] que tout autre [illegible]

[illegible]

Ainsi que je le disois dans ma dernière lettre, j'ai [illegible]

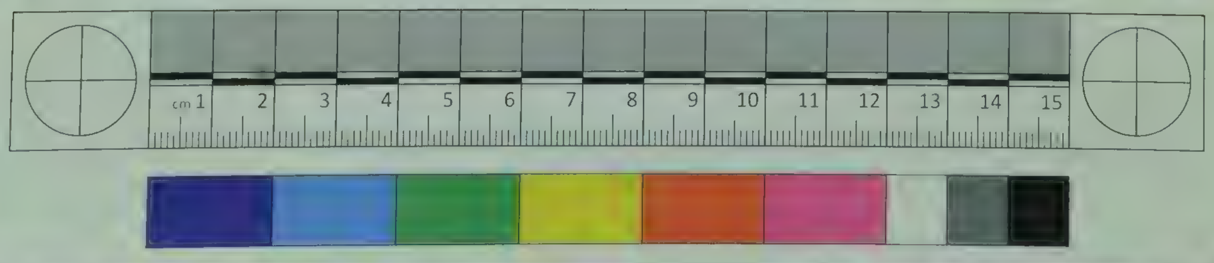
de ces lettres, que [illegible]

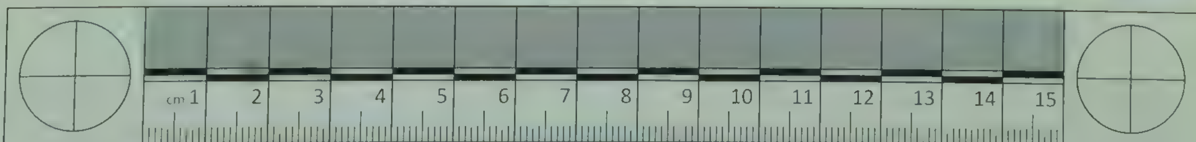
que ma santé ne [illegible] nous [illegible]

[illegible]

[illegible] les sentiments [illegible]

[illegible]




cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



qu'il a [illegible] pouvoir [illegible]

[illegible]

[illegible] l'an 1858 [illegible]

[illegible]

[illegible]

... mangeur ... l'armée ... [illegible]

... public [illegible]

[illegible]

On dit que le ... a envoyé ... [illegible]

... école protestante où ... jeune [illegible]

On fait ce jeune homme ... [illegible]

... protestant ... auroit ... [illegible]

... qu'il ne ... [illegible]

[illegible]

... dont ... [illegible]

... étoit la fête de ... [illegible]

... l'église schismatique ... [illegible]

[illegible]

... confesser, mais comme leurs ... [illegible]

[illegible]

[illegible] ... Marianne ... [illegible]

... Diego. Daniel ... [illegible]

... Gabriel ... [illegible]

... ben ... [illegible]

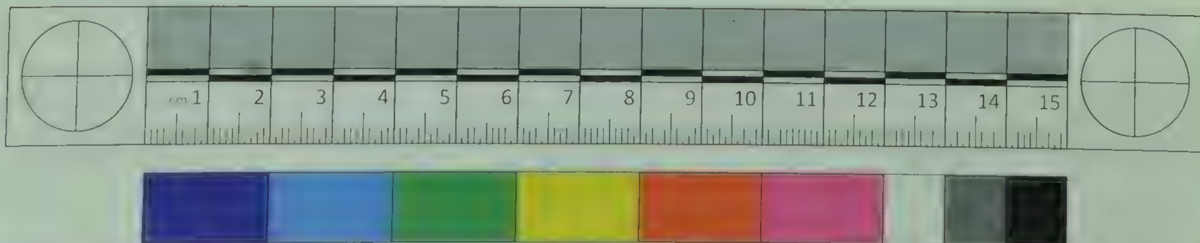
[illegible]

... la croix ... [illegible]

[illegible]

... connaître ... [illegible]

[illegible]


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

J. M. J. … le 10 Mars 1856

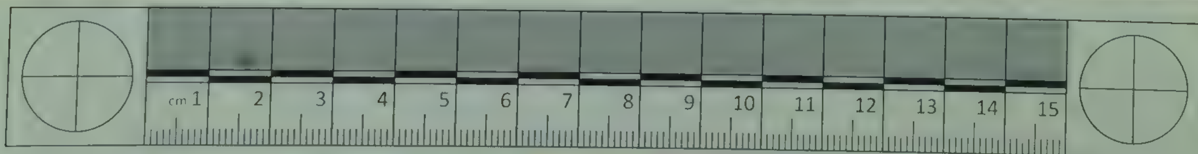
[illegible]

… pour 1854-1855 …

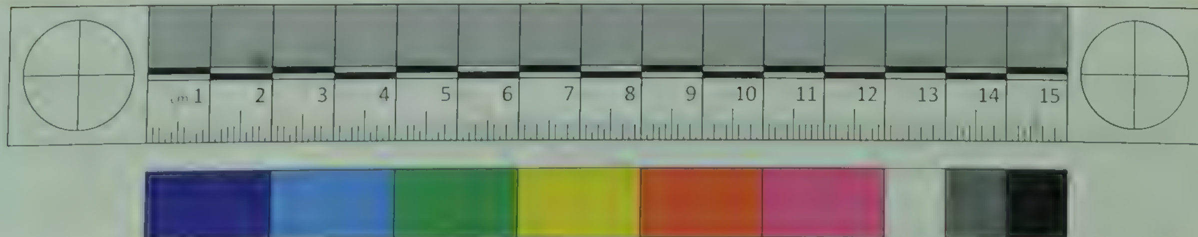
… pour 1853-1854 …

[illegible]

[illegible] en bois [illegible] ou espèce de bouteille [illegible] blanc [illegible] nous [illegible]
l'encore — j'ai laissé aussi mes l'armoire [illegible]
[illegible]
[illegible] premiers chapitres de [illegible]
[illegible] Fleury. Je [illegible] assez [illegible]
quelques pièces, et je serais bien aise [illegible]
j'aurais besoin [illegible] après [illegible] pour
[illegible]
[illegible] inconnue [illegible] J'ai
[illegible]
[illegible]
[illegible] avoir quelques [illegible]
[illegible] encore [illegible]
[illegible] obligé [illegible]
[illegible] enfants qui [illegible]
[illegible]
[illegible] dernières [illegible]
[illegible] juge [illegible]
[illegible] la peine [illegible]
[illegible]
[illegible] encore [illegible] table
[illegible] curés qui [illegible]
que nous avons [illegible]
[illegible] envoyés [illegible]
[illegible] adieu [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] comme [illegible] c'est
[illegible]
[illegible]



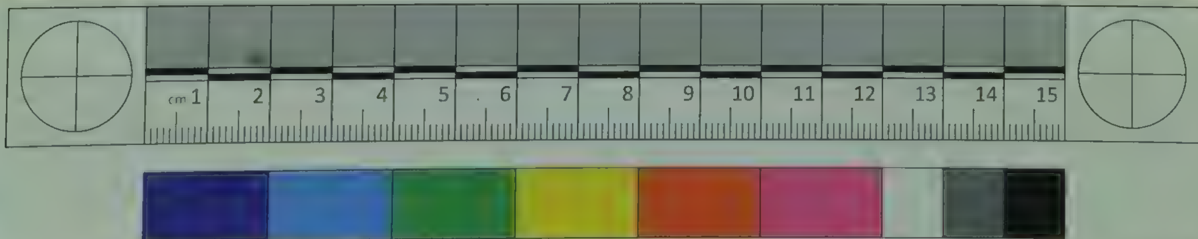




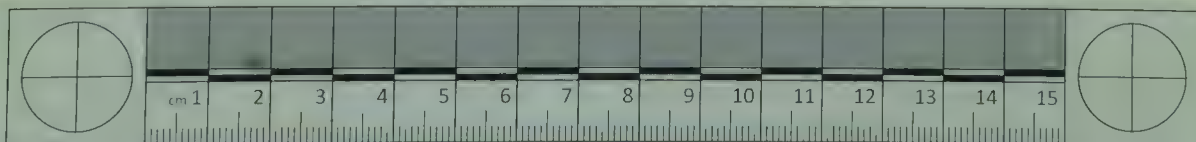
[illegible] 3 Mai 1856

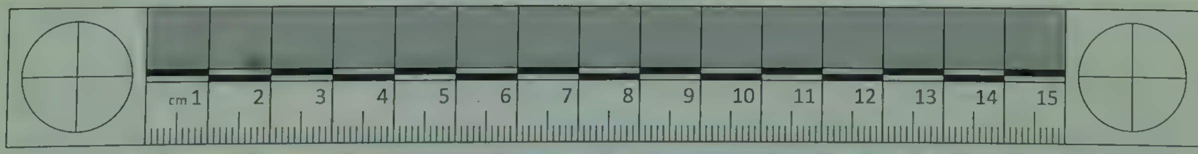
[illegible]

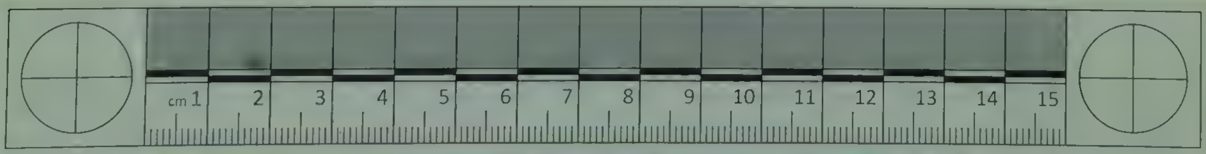
C'est aujourd'hui seulement que je [illegible] lettre du 8 Avril [illegible] contraire à [illegible] Mappus a [illegible] que on est [illegible] confiance que nous [illegible] l'homme que j'ai [illegible] C'est le même que a demandé [illegible] jamais [illegible] Mappus maître [illegible] qu'il s'acquittait très mal ou point [illegible] emploi qu'il passait la plus grande partie [illegible] qu'il [illegible] avec les enfants, qu'il ne leur apprenait ni prières ni Catéchisme, qu'il [illegible] homme [illegible], qu'il [illegible] fois, qu'il a été jugé incorrigible. Si le Mappus ou tout autre vous rend un témoignage différent vous pouvez être assuré qu'on vous trompe [illegible] témoignage [illegible] Mappus [illegible] l'ennemi de [illegible]



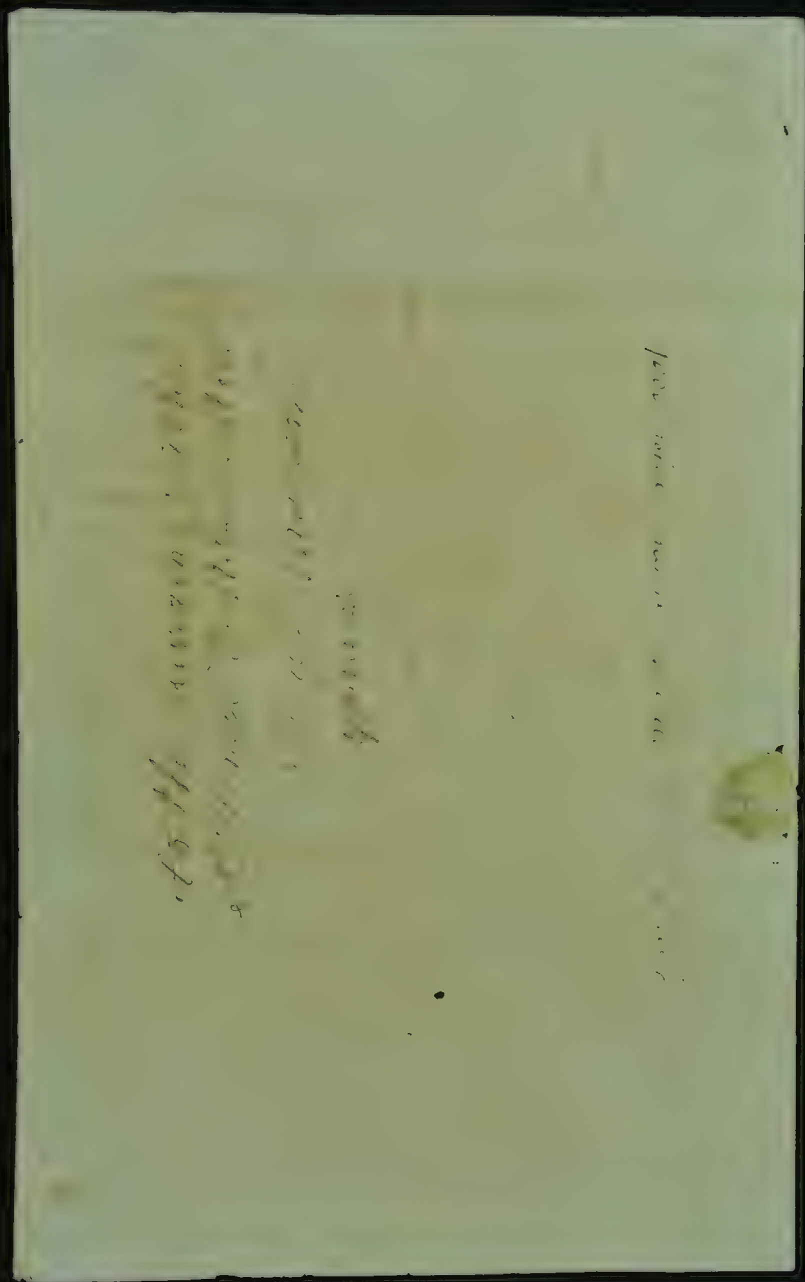
To the reverend father
J. Gury, C. M. [illegible]
[illegible]

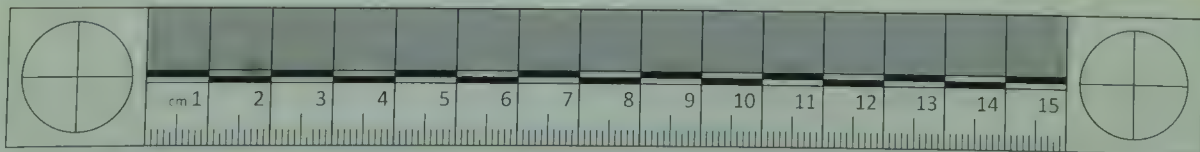

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15









Mis. de Trincomalie [illegible] 8 [illegible] 1861

[illegible]

[illegible]

J'ai reçu [illegible] avec [illegible] votre bonne lettre du 19 [illegible] [illegible]

[illegible] Votre lettre [illegible]

[illegible]

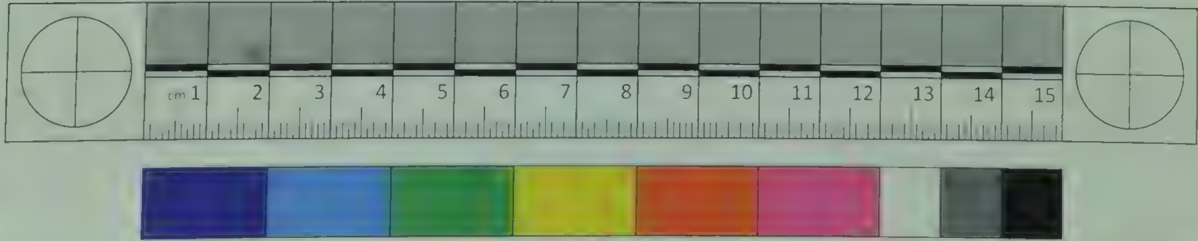
[illegible] quelques [illegible] que je me suis donné [illegible]

[illegible] d'apprendre [illegible]

[illegible]

Trincomalie [illegible] plusieurs infirmités [illegible]

[illegible] pendant [illegible]



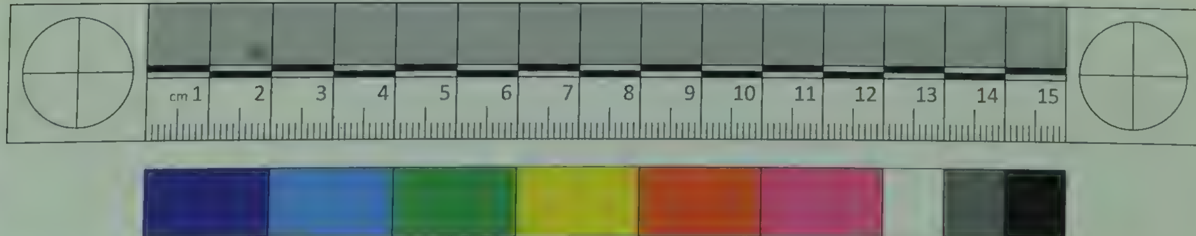
[illegible] Shidin[illegible] [illegible] [illegible] hui sont [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] [illegible] hal. [illegible]
[illegible] probablement [illegible] plaisir [illegible]
[illegible].

[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] bonnes ou mauvaises, qui peuvent
[illegible] nous a [illegible]
avec [illegible] fièvre, et nous n'avons pas oublié de prier
[illegible] [illegible] établissement [illegible]
[illegible] les pauvres chrétiens de [illegible] et de [illegible]
[illegible] de missionnaires [illegible], capables de
[illegible] [illegible]
[illegible]
et la santé venaient à vous faire défaut.

Nous avons lu avec le plus grand intérêt les détails
que vous avez eu la bonté de nous donner sur la res-
[illegible] [illegible]
[illegible] [illegible]
que les [illegible] de Ceylan avaient [illegible]
notre curiosité sans la satisfaire, et que nous n'avions
[illegible] aux questions que nous avons ad-
[illegible]
[illegible]
[illegible] désastreuse pour les [illegible], et qui dura
depuis [illegible] ans [illegible] pendant le carême
de 1850. J'étais [illegible] dans [illegible], depuis
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible] qui [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] [illegible]
réduction [illegible]
[illegible] Il y a
[illegible] qui [illegible]
[illegible]
une instruction [illegible]
quelques [illegible]
[illegible]
[illegible]
de l'hiver et [illegible]
quoi se réduisent [illegible]
Trincomalie. Nos [illegible]
[illegible]
[illegible]
plus grand [illegible]
cœur, c'est de voir [illegible]
de notre jeunesse, [illegible]
l'avenir [illegible]
[illegible]
de bon à Trinc[illegible]
pas maîtres de [illegible]
[illegible] écoles [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible] les [illegible]



[illegible] armée [illegible]

[illegible] bal [illegible]

[illegible] mauvais [illegible]

[illegible] partie, [illegible]

[illegible] d'effet.

[illegible] demand[illegible] dont [illegible]

[illegible] Eglise [illegible] Cangaparicaud [illegible]

d'autant plus d'intérêt [illegible]

[illegible] gouvernement [illegible]

satisfait, et que [illegible]

questions que nous [illegible]

ce sujet. J'espère que [illegible]

[illegible] de voir bientôt la fin [illegible]

[illegible] pour les âmes, et qui [illegible]

[illegible] depuis

[illegible] Père Keating à Batticaloa,

[illegible]

[illegible] rappeler avoir écrit à [illegible]

[illegible]

[illegible] Donc, Mon Révérend [illegible]

[illegible] mariage [illegible]

[illegible] incorrigible [illegible]

[illegible] beaucoup [illegible]

[illegible] c'est [illegible] pas [illegible]

[illegible] venir une génération encore plus mauvaise que la génération présente. Nous n'avons rien à [illegible] bon à l'incorrigible, tant que nous ne serons pas maîtres de la jeunesse par de bonnes et [illegible] écoles chrétiennes.

Le Père Keating a été bien sensible à votre bon souvenir, et vous envoie ses salutations fraternelles. Nous nous recommandons à [illegible]

[illegible] humble [illegible]

6 [illegible]

[illegible]

Vous en avez oublié une des plus [illegible]

des plus intéressantes pour moi. Vous [illegible]

donnez aucune nouvelle de [illegible]

mon ancien ami [illegible]

Majesté, et dont [illegible]

[illegible] long, [illegible]

[illegible] dans la [illegible]

[illegible]

[illegible] et de la part du R.

[illegible]

[illegible]

J. M. J. Jaffna le 16 janvier 1862.

Mon Révérend [illegible]

J'ai reçu [illegible] [illegible]

Père Chaurière[?] 2287 [illegible] car je serais vraiment désolé de ne pouvoir faire des petites communications [illegible]

[illegible]

nouveau en tout [illegible], et [illegible] avec son [illegible] moi-même. Le P. Chaurière[?] [illegible] m'a vous trouvé les lettres [illegible] par le [illegible] Monseigneur [illegible]

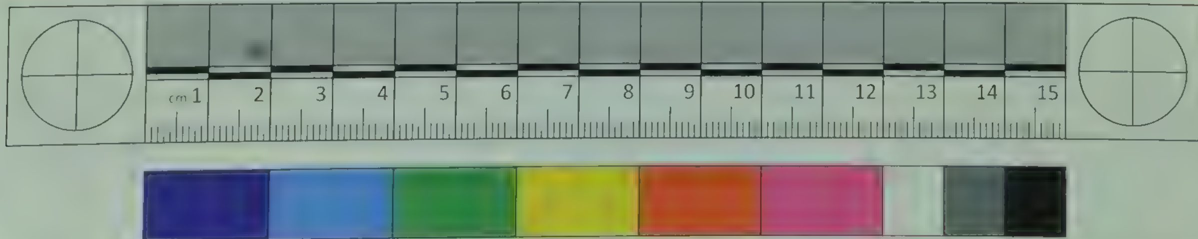
[illegible]

[illegible] de revoir cette année [illegible] Mon Révérend et bien cher Père [illegible] votre tout dévoué [illegible]

J. B. Allouthé[?] O.M.I. [illegible] Vicaire[?]

[illegible] Le R. P. Lempfrit[?] a [illegible]

[illegible] la bouche [illegible]



[illegible]

… Extrait d'une lettre [illegible]

[illegible]

… après que le R. P. Lempfrit [illegible]

[illegible]

… Le R. P. Lempfrit a obtenu [illegible] et le R. P. Fabre 19 voix. Ainsi le très R. P. Fabre a été élu, nommé et proclamé Supérieur général à l'unanimité des suffrages, moins la sienne… quoi de plus beau que cette unanimité, et l'union qui en a été le principe. Vous recevrez bientôt une circulaire qui

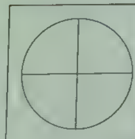
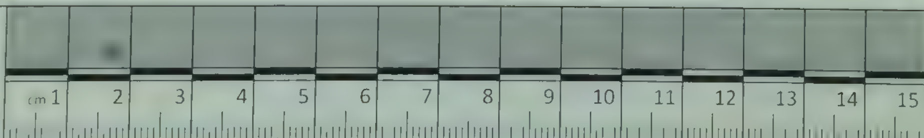
[illegible] O.M.I. 620 [illegible]

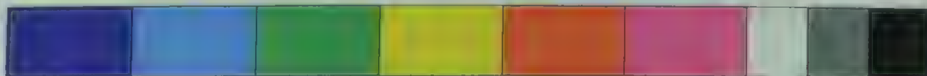
Nous [illegible] les détails et les procès-verbal [illegible]
seulement comme on les faisait imprimer [illegible] ces
on serait obligé [illegible] exemplaires [illegible]
[illegible] imprimer
en [illegible]
[illegible]

[illegible]

Ses hommages au Souverain [illegible]

[illegible]

Usu Kol

Extrait d'une lettre de Mr [illegible] écrite au 6.

Marseille le 6 janvier [illegible]

[illegible]

[illegible] cette [illegible] et [illegible]

[illegible] jamais [illegible]

[illegible] de l'[illegible] de notre [illegible] propagation [illegible]

[illegible] n'ont pas [illegible]

[illegible] parce qu'il [illegible]

[illegible] dans les circonstances [illegible]

[illegible]

[illegible] congrégations religieuses [illegible]

[illegible] Son Eminence le Cardinal de Bordeaux, et

[illegible] de [illegible]

[illegible] aux autres [illegible] avec l'ordre de [illegible]

uns aux autres.

6 janvier. Nous avons célébré [illegible] continuons à célébrer [illegible] beaucoup de solennité

la fête de l'Epiphanie, fête de la propagation de la foi,

par un [illegible], [illegible] la présence [illegible]

[illegible] de nos [illegible], et [illegible]

ont donné [illegible] plus [illegible]

[illegible]. Nos jeunes frères [illegible]

parler pour [illegible] étrangères, et à l'occasion du

jour de l'an, après avoir [illegible]

[illegible] à notre [illegible] supérieur [illegible]

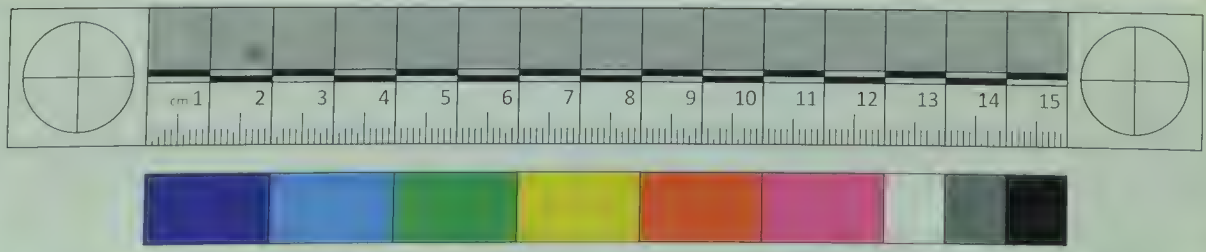
[illegible] d'eux [illegible]

[illegible] pour [illegible] d'aller au

[illegible] étrangères, [illegible] très bien [illegible]

[illegible] et comme [illegible]

[illegible]



[illegible] bien que [illegible] [illegible] mes

[illegible]

[illegible]

[illegible] Propagande [illegible] colonie.

[illegible] moi [illegible] [illegible] remarque

[illegible] qu'il me [illegible], de me donner un [illegible]

[illegible] mes [illegible]

de [illegible]

Malgré les [illegible] que nous traversons, notre

[illegible] tout [illegible]

[illegible] depuis

peu d'aller [illegible] dans leurs

diocèses. Mais comme [illegible]

[illegible] on n'a pas

[illegible] accepter [illegible] pour le mo-

ment. Je ne sais combien de peine je pourrai obtenir

pour nos missions de Ceylan. Malheureusement

nos deux novices de France ne sont pas bien formés.

[illegible]

[illegible] nouvelles

[illegible]

[illegible] pour nos

écoles anglaises. [illegible] à nos pères

leur [illegible] les choses les plus [illegible]

[illegible] pour [illegible]

[illegible] le [illegible]

Mon Révérend et bien cher Père, (Jouvé?)

Le temps et l'espace me manquent pour répondre

aux autres points de votre lettre [illegible]

[illegible] le nouveau [illegible]

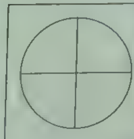
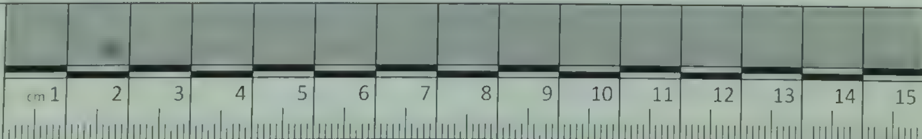
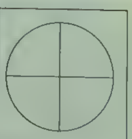
[illegible] Le gouvernement [illegible] France

[illegible]

[illegible] pour moi

votre tout dévoué et bien affectionné [illegible]

[illegible] O. M. I. [illegible]


... aux nou...

[illegible]

... de me donner un bon ...

[illegible]

... mon cher père, Gouret ...

[illegible]

Au Révérend Père Gouret.

[illegible]

... inde ...

[illegible]

2°. Objection du ...

[illegible]

... justifion ...

[illegible]

... repenare ... voluntatem ...

[illegible]

... hanc ...

[illegible]

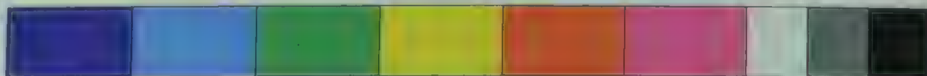


J. M. J. Jaffna le 19 février 1862.

Mon Révérend et bien cher Père,

Je continuerai aujourd'hui ma réponse à votre bonne lettre du 7 février. C'est vrai qu'il a été fait une souscription du temps du Père [illegible] pour la bâtisse projetée [illegible] église de St Jean Baptiste. Il est vrai aussi ce qu'il a été recueilli quelque argent, que le [illegible] a [illegible] dans la maison de [illegible] l'espérant [illegible] qu'est devenu cet argent, jamais [illegible] il ne m'a jamais [illegible] le savoir. Cependant il est nécessaire d'en faire la restitution, parce que cet argent a été perdu par la négligence du prêtre. Je ne sais lequel. Il est probable que cet argent a été versé par erreur dans la caisse de la mission. Il n'a pas été volé par [illegible] [illegible] Vanakkou [illegible] et Louis, en [illegible] consultés et [illegible] leurs souvenirs, pourraient peut-être [illegible] la valeur [illegible] approximative de la somme [illegible] Il vaudrait mieux donner plus que moins. On m'a présenté l'année dernière une première pierre bénie et je l'aurais bénite [illegible] à Mangarai [illegible] [illegible] des prêtres [illegible] [illegible]





[illegible] 1863

otre prudence à décider s'il était à propos ou non de laisser rebâtir l'église, et après en avoir délibéré avec le R. P. S. Keating, nous avons donné cette permission. Nous avons de plus permis de faire un appel aux chrétiens, je crois même que nous avons signé une invitation à contribuer ou une permission de faire des collectes. Cette pièce doit être entre les mains de [illegible] - interrogez ce brave homme sur tous ces points, et vous verrez que son rapport s'accorde avec ce que je vous écris.

J'ai beaucoup regretté de n'avoir pas pu aller au moins huit jours à Mangarai pour prendre soin des chrétiens de cette localité. Il est vrai qu'ils sont en très petit nombre, il n'y a guère que [illegible] trois familles chrétiennes, mais c'est toujours un noyau de chrétienté qui avec le temps et la bénédiction de Dieu pourra devenir un grand troupeau. Si on ne prend pas soin de ces pauvres gens, ils retourneront au paganisme. Ce que je dis de Mangarai il faut aussi le dire à plus forte raison de [illegible], dont je vous parlerai dans une autre occasion. Il y a aussi à Mangarai quelque famille payenne, qui peut être on pourrait amener à la foi.

Je compatis grandement à la peine que vous cause l'épreuve de [illegible] à laquelle il a plu à Dieu de [illegible] votre vertu; mais je suis assez tranquille [illegible] en Dieu et en votre persévérance, et j'ai la confiance que vous sortirez de cette épreuve plus pur et plus affermi dans la vertu. Que vous [illegible] serez fidèle à sa grâce. Il faut [illegible] vertus en [illegible] la perfection. [illegible] pour acquérir les vertus, sont les [illegible] des [illegible] contraires. Vous avez une passion [illegible] lâcheté, vous êtes néanmoins [illegible] les plus humiliantes;

[illegible] vous [illegible]
pureté de votre [illegible]
[illegible] des [illegible]
que le [illegible] et la [illegible]
[illegible]
tion [illegible]
de [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
des [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
susceptible [illegible]
[illegible]
de la chair [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] la chaste[illegible]
car elle ne [illegible]
[illegible]
car elle servit sur [illegible]
[illegible] n'établit point dans [illegible]
[illegible]
[illegible]
toute bassesse de [illegible]
d'horreur et d'aversion [illegible]
nerez, Mon cher Père, [illegible]
pensé vous être utile [illegible]

à propos ou non de laud[illegible]
voir de l'[illegible] à ce bord[illegible]
[illegible] permission. Nous avons
[illegible] avec [illegible] ye crois
[illegible] invitation à contribuer
[illegible] cette pièce doit
[illegible] interrogez
[illegible] vous verrez
[illegible] je vous écris
[illegible] pas pour aller au
[illegible] pour prendre [illegible]
[illegible] il sont
[illegible] toujours [illegible]
[illegible] il faut
[illegible] il y a [illegible]
[illegible] peut être [illegible]
[illegible] quelques conse[illegible]
[illegible] plait à [illegible]
[illegible] plus [illegible]
[illegible] pour [illegible]
[illegible] la chasteté,
[illegible] les plus humi-
liantes;

et vous [illegible] extraordinairement, en voyant que la pureté de votre corps et de votre âme y trouve son naufrage, où s'absorbe votre esprit; c'est ici le miracle, que la lumière et la beauté de votre innocence puissent prendre quelque accroissement de l'ordure de votre tentation. Dieu ne tire pas moins le [illegible] et le cristal de la boue, qu'il a formé du limon de la terre [illegible] mortifications du corps, je le confesse, servent beaucoup à la chasteté, [illegible] [illegible] charité; mais de [illegible] n'inspire pas l'horreur de l'impureté; [illegible] détache encore beaucoup le corps [illegible] l'esprit, le rendant par ce moyen moins susceptible des impressions impures et terrestres; mais elle laisse aussi quelquefois l'âme dans une fausse paix [illegible] la rend capable d'être facilement surprise par la tentation, [illegible] moyens que l'on suggère ordinairement, quoique bons et louables pour conserver l'intégrité du corps, néanmoins les tentations [illegible] sont en tout autre effet dans une âme passionnée pour la chasteté; elles lui sont tout [illegible] car elle ne [illegible] voit en soi qu'ordure et qu'im[illegible] il y a un éloignement de toute présomption [illegible] elle se voit sur le bord du précipice, elle ne s'établit point dans une fausse paix et dans une [illegible] [illegible] dans un inviolable [illegible] elle est pressée de la [illegible] de la bassesse de [illegible] plus [illegible] d'horreur et d'aversion qui [illegible] Vous me pardonnerez, Mon cher Père, cette trop longue citation. J'ai pensé vous être utile en vous faisant part de ce fruit

de [illegible] Respects, à vous qui avez [illegible] à lire à avoir
porté ou à votre usage, je dois ajouter cependant que
cette maxime [illegible] quelque, [illegible] ne convient pas
parfaitement, ne serait nullement applicable à une
personne qui aurait moins d'énergie pour la vertu,
et qui donnerait [illegible] à faire [illegible] à la [illegible].
Voici encore une maxime [illegible] d'un même
auteur: le remède le plus efficace pour les tentati-
ons d'impureté ne sont pas les austérités corporelles,
[illegible] les plus [illegible] le pur vaincre les tentations d'im-
pureté [illegible] intérieur [illegible]
[illegible] dans les occupations les plus [illegible]
et les plus [illegible] [illegible].
J'avais vraiment entendu dire qu'il y avait peu de chose
à faire et [illegible] [illegible] dans
votre lettre que vous y êtes très [illegible]
[illegible] sans le [illegible] y ayant beaucoup d'occupation
quand on a [illegible] et [illegible] on ne manque
jamais d'occupations [illegible] pas de telles
fêtes, [illegible]
[illegible], Mon Révérend et bien cher Père, tous nos
[illegible] [illegible] et les [illegible] de la
banlieue présents en ce moment dans la capitale,
se réunissent à moi pour vous saluer bien affec-
tueusement ainsi que le R. et bien cher P. Keating.
Je me recommande à vos bonnes prières et à vos saints
Sacrifices, et suis avec la plus sincère affection,
Votre tout dévoué en Ch. Jésus
F. [illegible] Vic. Apost.

80

J.M.J. Jaffna le [illegible] Mars 18[illegible]

[illegible]

J'ai reçu [illegible] bonne lettre [illegible] Mars, elle m'a [illegible]

[illegible]

[illegible] mais comment [illegible]

[illegible]

toutes [illegible] sans vous [illegible] ne sera

pas si facile. Continuez donc, Ma chère [illegible]

[illegible]

encourage[illegible] à vous [illegible]

[illegible] contre la [illegible]

[illegible]

une petite [illegible]

même pour [illegible] que vous ne

laissiez point [illegible] que vous [illegible]

[illegible] d'oraison et de recueillement [illegible]

[illegible] 1er [illegible] 1866

pour être un homme apostolique. Plus j'avance en âge et en expérience, plus je suis convaincu de [illegible] qu'elle en est comme la base, à savoir que de tous les dons apostoliques, le plus nécessaire est l'esprit d'oraison. Je lis en ce moment la vie du Bienheureux [illegible] Léonard, et j'y vois que c'était dans l'oraison [illegible] sur [illegible] et la [illegible] fruit [illegible] en [illegible] plus [illegible] avec [illegible] et tous les talents [illegible]

Je vous [illegible], mon cher père, de vouloir bien [illegible] l'histoire [illegible] les mêmes effets [illegible] en tout [illegible] mangés [illegible] le [illegible] délayés en sauce [illegible] nommée [illegible]

Nous n'avons reçu que [illegible] des canons [illegible] et je ne sais quand il vous arrivera [illegible] vous recevrez ce [illegible] après avoir passé

par l'hiver, [illegible]
Du reste ces canons n'[illegible]
ni ce bien intérieur [illegible]
intérieur [illegible] plutôt [illegible]
[illegible] à faire les jeûnes [illegible]
ne consiste à manger la [illegible]
pain, avec le cocolate [illegible]
Nous sommes même [illegible]
ces de jeûnes d'obligation [illegible]
plus adoucis [illegible]
qu'ils [illegible]
[illegible]

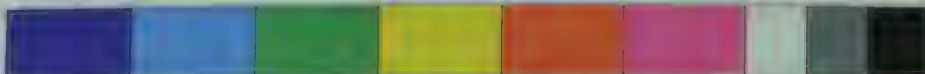
Le courrier d'Europe ne [illegible]
fois aucune lettre [illegible]
[illegible] Mauret. Le [illegible]
souffrant, et vous [illegible]
avez prié de lui écrire [illegible]
best compliments, [illegible]
Nous sommes plongés [illegible]
dans la plus profonde [illegible]
Sacrilège a été commis [illegible]
Le Saint Sacrement a été [illegible]
volé dimanche matin [illegible]
heures, le R. P. [illegible]
nach, s'est aperçu que [illegible]
et que les saintes hosties [illegible]
[illegible] levé le [illegible]
du tabernacle. Que Dieu [illegible]
tous nos pères et frères [illegible]
[illegible] à moi pour vous [illegible]
[illegible] pour [illegible]
Votre tout dévoué [illegible]
T.-G. Moutel, O. [illegible]

apostolique. Plus j'avance
plus je suis convaincu de
[illegible]
[illegible] de tous les dons
[illegible] l'esprit
[illegible]

[illegible]

par Chilaw, Negombo et Colombo.
Du reste ces canons n'ont rien de bien important,
ni de bien intéressant pour nous. Ce qui nous
intéresse le plus c'est que nous sommes auto-
risés à faire les jeûnes de l'Eglise à la romai-
ne c.a.d. à manger le matin deux onces de
pain, avec le cocolate, ou le café à l'eau.
Nous sommes même autorisés à suivre, en mati-
ère de jeûnes d'obligation, les usages encore
plus adoucis (ou si vous voulez plus relachés)
qui sont en vigueur dans les pays où nous
sommes.
Le courrier d'Europe ne nous a apporté cette
fois aucune lettre. J'ai remis votre lettre au
R. P. Mauroit. Le R. P. Boyer est toujours
souffrant; il vous remercie de la peine que vous
avez prise de lui écrire, et vous envoie ses
best compliments, ainsi qu'au R. P. Keating.
Nous sommes plongés ici depuis dimanche
dans la plus profonde tristesse. Un horrible
sacrilège a été commis dans la grande église.
Le Saint Sacrement a été profané et le ciboire
volé. Dimanche matin à la messe de sept
heures, le R. P. Melo, en ouvrant le taber-
nacle, s'est aperçu que le ciboire avec le pied manquait,
et que les saintes hosties avaient été déposées
au levée en vase d'or du ciboire, au milieu
du tabernacle. Que Dieu ait pitié de nous!
Tous nos pères et frères de Jaffna se réunis-
sent à moi pour vous saluer très affectueuse-
ment. Priez pour moi
Votre tout dévoué in Chr. Jesu
T. C. Mouton, O.M.I. Pro-Vic. Apost.





J. M. J. Jaffna le 14 Avril 1862.

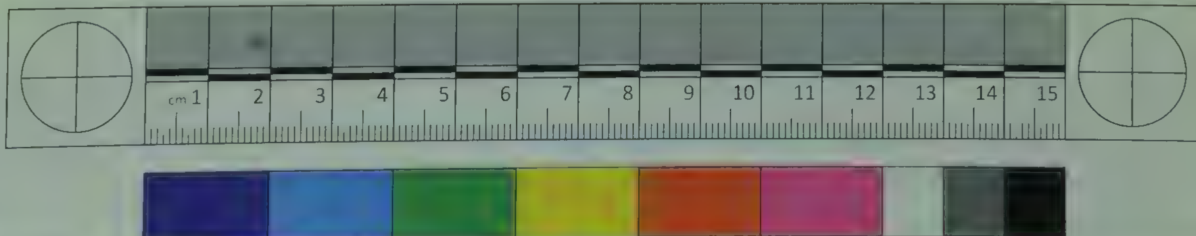
[illegible]

J'ai reçu hier soir votre bonne lettre du 8 Avril. Le R. P. Salaün est arrivé à Caïts le dimanche 6 Avril, et à Jaffna le jeudi 10. Dès son arrivée nous nous sommes aperçus que ce cher Père ne se portait pas bien. nous l'avons mis aussitôt entre les mains du médecin, qui l'a condamné à un repos absolu et l'a soumis à un régime sévère. [illegible] craint qu'il ait la maladie du foie. [illegible] les chaleurs sont très modérées cette année pour la saison. Je vous conseille de vous baigner tous les jours. Ne dites à personne que le choléra est à [illegible] trop tôt. Priez Dieu qu'il nous protège, qu'il préserve surtout de la maladie nos orphelinats et pensionnats. Le 23 mars il y a déjà eu chez les payens ou [illegible] quatre-vingt décès. Le 2 avril un chrétien est mort dans le voisinage de l'église. Ici il y a eu trois décès parmi nos chrétiens. Les attaques sont foudroyantes. En quelques heures on est emporté. La panique commence à gagner le peuple. On prend la fuite. Les écoles sont abandonnées. Le P. Mola va nous faire prendre à tous et à tous nos enfants un tonique par mesure de préservation.

Je vous accorde le pouvoir d'absoudre la personne [illegible] de tous les crimes d'avortement dont elle s'est rendue coupable par le passé jusqu'au jour où [illegible] l'avoir confessée en danger de mort. Je vous a[illegible]

Je ne puis que [illegible] à la suite des Confessions par [illegible] la charité de la Foi [illegible]

[illegible] le pouvoir [illegible] compliceś de cette [illegible]
[illegible] dans les susdits crimes, pourvu que s'étant
confessés cette année dans le tems des pâques c.à.d.
[illegible] les jours compris
jusqu'au dimanche du bon pasteur inclusivement,
ils achèvent leur confession et reçoivent l'absolution
dans le cours de l'année 1862. Vous leur ferez
connaître la réserve, afin de leur inspirer plus
d'horreur de [illegible] crime, c. à d. [illegible]
[illegible] toujours remis exactement au Rev. M. Maurault
[illegible] Dozés, les lettres que vous m'avez envoyées
à leur adresse. Le Père [illegible] a [illegible] pas
[illegible] vous lui avez demandé [illegible] de mettre [illegible] Nous
vous en enverrons au plutôt, soit par terre soit par
[illegible] de manière qu'il vous arrive à temps. En attendant
[illegible] ayez le peu que vous avez. Ne vous en servez que pour
la consécration et pour la purification des [illegible]
[illegible] [illegible] comme dit [illegible].
Dimanche 13 Avril nous avons reçu des lettres de
[illegible] Semeria datées de Rome 25, 27 et 28 Févr.
Monseigneur jouit d'une santé parfaite [illegible]
[illegible] sont en bonne voie. Tout s'arrangera pour
la plus grande gloire de Dieu, et le salut des âmes.
Les occupations de la Semaine Sainte, et d'autres
occupations importantes m'empêchent de vous
donner aujourd'hui de plus grands détails. Je
crois vous avoir communiqué la lettre que j'ai
reçue du Supérieur-général en date de Bordeaux
25 Février. Aussitôt que j'aurai un peu plus de
loisir, je me ferai un plaisir de vous donner tou[tes]
les nouvelles qui pourront vous intéresser. Bien entendu
[illegible] ne parlerez jamais de nos affaires de Rome [illegible]
[illegible]. Tout le monde ici vous envoie le salut [illegible]
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] et pour
l'être tout dévoué et tout affectionné.
[illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

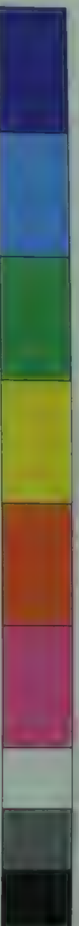


[illegible] complices de cette mai[illegible]
crimes, pourvu que s'étant
[illegible] le temps des pâques c.à.d.
[illegible] pasteur inclusivement,
[illegible]sion et reçoivent l'absolution
[illegible] née 1862. Vous leur ferez
[illegible] de leur inspirer plus
[illegible]
[illegible] Père [illegible] Allauroit
[illegible] que vous m'avez envoyées
[illegible] en [illegible] pas
[illegible] de mettre. Nous
[illegible]tôt, soit par terre, soit par
[illegible] arrive à temps. En attendant
[illegible]. Ne vous en [illegible] que pour
[illegible] purification et [illegible]
[illegible] du [illegible].
[illegible] avons reçu des lettres de
[illegible] Rome 26, 27 et 28 Févr.
[illegible] santé parfaite [illegible]
[illegible]. tout s'arrangera pour
[illegible] et le salut des âmes.
[illegible] et d'autres
[illegible] m'empêchent de vous
[illegible] plus grands détails. Je
[illegible] la lettre que j'ai
[illegible]al en date de Bordeaux
[illegible] j'aurai un peu plus de
[illegible]aisir de vous donner tou[illegible]
[illegible] intéressant. [illegible]
[illegible] nos affaires de Rome [illegible]
[illegible] vous envoie le salut
[illegible] et spécialement pour
[illegible] tout affectionné.
[illegible] Vic. ap. p[illegible].
[illegible]

[illegible] Dites, je vous prie, a[illegible]
[illegible] ainsi que [illegible] affaire [illegible]
a été remise officiellement [illegible]
mains de l'avocat de la reine. C'est
désormais avec ce Monsieur que M[illegible]
Murphorr aura affaire. Je [illegible]
que le [illegible] [illegible] [illegible]
[illegible] marche qui pourrait gêner l'action de
Queen's advocate.

Rev.d F. Couret O.M.I.
Apost. Mis.
Trincomalie.





[illegible] 13 [illegible] 18[illegible]

[illegible]

Vous demandez avec [illegible] [illegible] de [illegible] l'autorisation demandée de vendre [illegible] terre coupée par la route, et retranché du jardin appartenant [illegible] [illegible] j'aurais [illegible] ce coin [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] une [illegible] [illegible] des constructions [illegible] [illegible] [illegible] qui [illegible] généralement [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] qu'on vous impose [illegible] [illegible] que [illegible] vous contrarierait pas [illegible] [illegible] ce coin de terre [illegible] rapport [illegible] propriété [illegible] voisinage [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] les [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] le jardin [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] propriétaire [illegible]

[illegible] absolument [illegible]

[illegible] que [illegible] ajouterai que [illegible]

[illegible] voyage que nous [illegible]

[illegible] la campagne [illegible]

[illegible] l'absence du [illegible] Gouvei [illegible]

[illegible]

[illegible] absolument [illegible]
[illegible] devrais savoir. [illegible]
[illegible] doit arriver [illegible]
[illegible] ajouterai que [illegible]
ne nous écrira [illegible]

[illegible]

[illegible] Vous serez bien aise d'apprendre que notre [illegible]
[illegible] Supérieur [illegible]
[illegible] mois, une petite brochure [illegible]
[illegible] de la foi, [illegible]
et dans laquelle on en saura tous les détails [illegible]

[illegible]

J. M. J. J. [illegible] le [illegible] Mai 1862 13

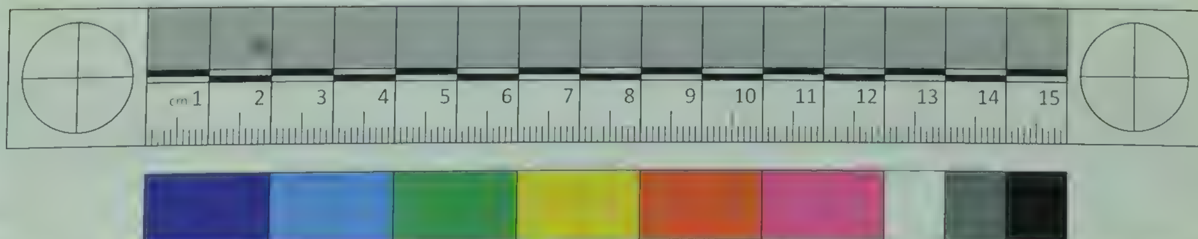
(Gauret)

Mon Révérend et bien cher Père

J'ai reçu votre bonne et [illegible] du [illegible], et je me [illegible] au récit de vos travaux et de vos succès dont le R. P. [illegible] m'a [illegible] dans sa lettre de [illegible] écrit à Monseigneur, qui s'en réjouit sans doute avec nous. La Sainte Vierge que vous honorez, et que vous faites honorer en [illegible], continuera [illegible] sur votre saint ministère [illegible] bénédictions.

J'ai fait toutes vos commissions, [illegible] celles qui regardent le P. [illegible] deux [illegible] [illegible] livres qui vous [illegible] [illegible] attendre le [illegible] pour vous les envoyer. [illegible] par [illegible] [illegible] connaissons [illegible] le haut [illegible] à qui confier cette commission.

Monseigneur m'a écrit [illegible] en date du 19 Avril. [illegible]



en route pour l'Angleterre. Monseigneur
nous amènera six sœurs de la Ste famille.
(Il vous) donne les noms de quatre d'entre
elles dont il nous dit le plus grand bien.
La Mère Xavier, Supérieure, (française),
femme pleine d'expérience, de bon sens pratique,
de piété et de dévouement. Elle n'a pas un ex-
térieur très avantageux; mais elle gagne beau-
coup à être connue. La sœur Marie-Hélène,
[illegible] de Londres, qui a de la piété, la modestie,
la parfaite connaissance de sa langue. nous
[illegible] la sœur Stanislas,
d'origine irlandaise, mais née en Angleterre,
[illegible] toute de zèle, qui nous sera aussi
bien utile. [illegible] à Limoges, elle a habité
au moins deux ans l'Angleterre. Elle sait
parfaitement l'anglais. Les sœurs destinées
pour Ceylan porteront le costume des dames
de [illegible] le costume, dont nous avons eu
un spécimen, est très convenable et sera
tout-à-fait du goût des [illegible] les
[illegible] officie-
[illegible] de la
[illegible] à la
[illegible] par
le [illegible], et qui sait plus ou moins
l'anglais [illegible] beaucoup
de [illegible] elle pourra
[illegible] tenir la cha-
ge de supérieure locale. Ce sont les seuls
[illegible] pour vous que me
[illegible] Monseigneur.

Monseigneur ajou[illegible]
ques paroles aimab[illegible]
de mes [illegible]
Prélat, nous [illegible]
guère de demeure [illegible]
venir et celui de [illegible]
est de notre mi[illegible]
tout et toujours. [illegible]
en être [illegible]
liens de sainte et [illegible]
nous unissent et qu[illegible]
mort, n'est-ce pas [illegible]
mission que je me [illegible]
tantôt à Rome, ou à [illegible]
etc.?"

Je me recommande [illegible]
[illegible] avec la [illegible]
Mon Révérend et [illegible]
Votre tout dév[illegible]
J. B. Mou[illegible]

...ngleterre. Monseigneur
...Sœurs de la Ste famille.
...s noms de quatre d'entre
...es d'être le plus grand bien.
...supérieure, (française),
...périence, de bon sens pratique
...ouvrement. Elle n'a pas un ca-
...ngeux; mais elle gagne beau-
...a. La Sœur Marie-Hélène,
...que par sa piété, la modestie
...ience dans la conduite. Nous
...ux elles. La Sœur Stanislas,
...s mais née en Angleterre,
...retsus, qui nous sera aussi
...à Londres, elle a habité
...Angleterre, elle sait
...nglais. Les Saints Stinières
...eront la conduite des dames,
...humes, dont nous avons sui
...est très convenable, et sera
...ut des enfants anglaises. Les
...ment singulière office.
...épris du conseil de la
...n'aurait donné à la
...nominé... le temps par
...qui soit plus ou moins
...ant dit beaucoup
...même qu'elle pourra
...la chose
...locale. Ce sont des seuls
...pour vous que me
...Monseigneur.

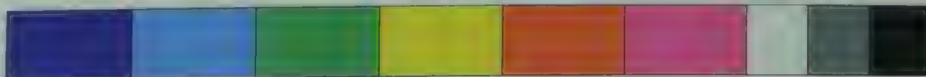
Monseigneur ajoute aux nouvelles quelques paroles aimables. « En lisant la date de mes différentes lettres, m'écrit le bon Prélat, vous remarquerez que si je n'ai guère de demeure permanente, votre souvenir et celui de nos chers Pères et Frères et de notre mission, m'accompagne partout et toujours. Et comment pourrait-il en être autrement? Indépendamment des liens de sainte et fraternelle dilection, qui nous unissent et qui sont plus forts que la mort, n'est-ce pas pour vous et pour la mission que je me trouve tantôt à Marseille, tantôt à Rome, ou à Bordeaux, ou à Paris, etc. »

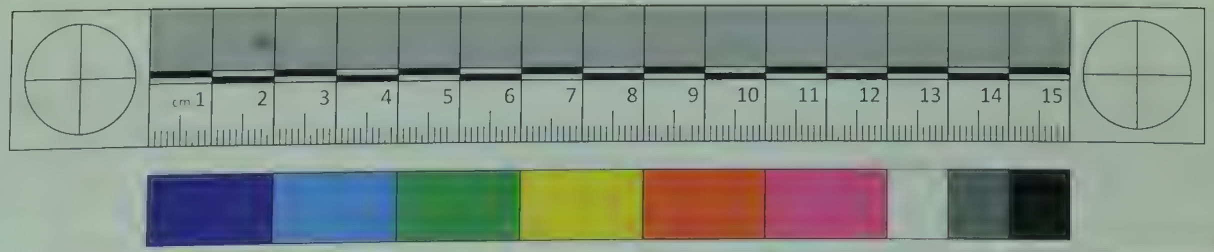
Je me recommande à vos bonnes prières, et suis avec la plus sincère affection,

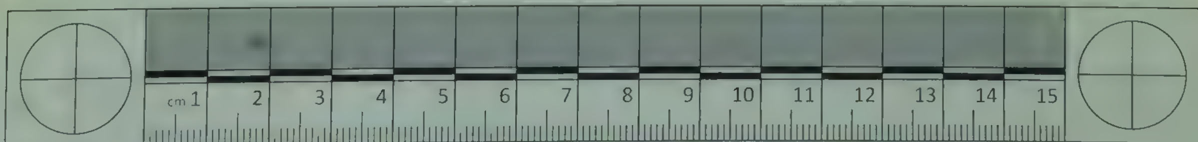
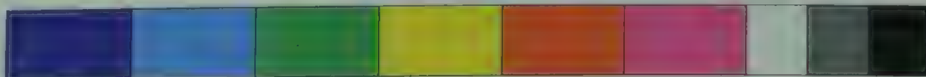
Mon Révérend et bien cher Père,

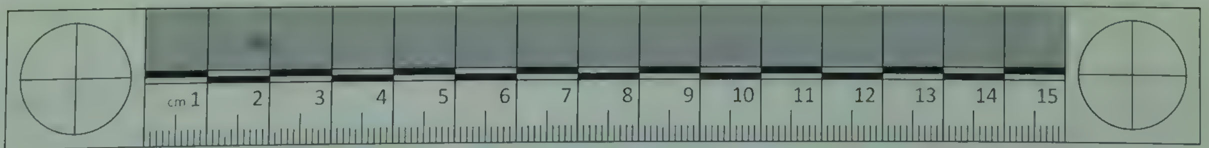
Votre tout dévoué in Christo

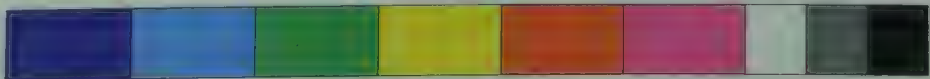
J. B. Mouthé, O. M. I. Préfet Apost.




cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15


cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15



cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15



[illegible]

[illegible] ... rizoctl ... [illegible]

[illegible] ... la

[illegible] ... [illegible]

est a condenst[illegible] a v[illegible] aparosz et la [illegible]

[illegible]

[illegible] il paraît que [illegible]

[illegible] ... Mikel est un [illegible]

[illegible] ... compose [illegible]

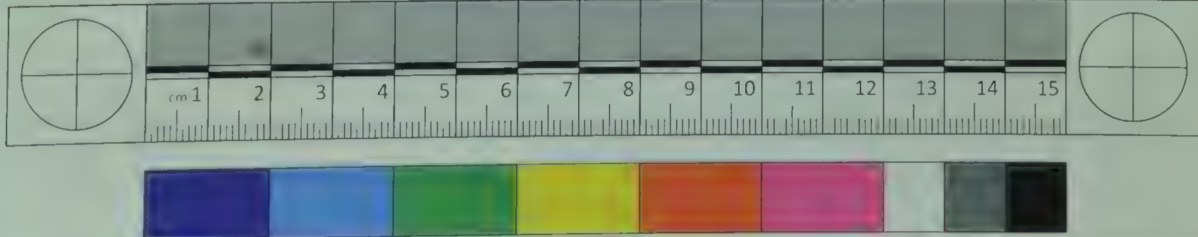
[illegible] ... a vo[illegible] faze [illegible]

J. M. J. Jaffna le 27 [illegible] 186[illegible]

Mon Révérend et bien cher Père,

Ce que [illegible] que je vous [illegible] [illegible]. Ce que j'avais prévu au [illegible] [illegible] fait espérer au [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] ont conduit [illegible] jusqu'à ce [illegible] la présence de ce bon Père. [illegible] plus il est [illegible] par la [illegible] a comparaître à la cour de Madras le 17 septembre. En attendant pourriez vous faire encore une petite visite au cher Père Lacan, qui commence [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] quatre [illegible] [illegible] d'amour [illegible] votre [illegible] n'était pas [illegible] [illegible] Ce sera un acte de charité d'autant plus grand que la santé de ce cher père n'est pas des plus florissantes [illegible] comme je l'ai appris par plusieurs voies, entre autres par une lettre de Mr. [illegible]. Si j'avais quelqu'un pour le remplacer, j'inviterais le [illegible] à venir passer quelques mois à Jaffna, pour respirer un peu [illegible]



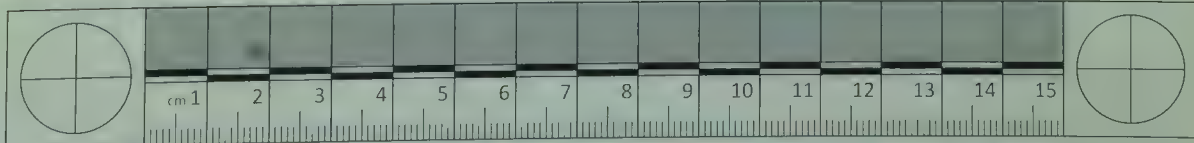
[illegible] meilleur régime et prendre [illegible] nous un peu de repos.

La dernière fois que j'ai écrit au [illegible] Keating, l'espace m'a manqué pour lui dire ce qui suit, que je vous prie de lui communiquer. Ce que j'avais prévu au sujet d'Armstrong, ancien [illegible] aujourd'hui [illegible] en notre maison de [illegible], s'est malheureusement vérifié. [illegible] Armstrong [illegible] bon à rien; je [illegible] dire qu'il est incapable de rendre aucun service, quoiqu'il soit [illegible] très bon et [illegible] l'esprit [illegible] jusqu'à la stupidité, [illegible] absolument incapable de [illegible] qui demandent tant soit peu d'intelligence. [illegible] ce qui [illegible] travaux [illegible] qu'il ne sait rien faire, il a perdu l'habitude du travail. Nous n'avons d'ailleurs pas de gros ouvrages à lui donner. Nous n'avons pas besoin de frères pour [illegible] de travaux et il nous sera toujours plus avantageux de les faire faire par des [illegible]. Il a donc été décidé à l'unanimité dans notre conseil qu'on ne pouvait garder Armstrong, et qu'il fallait s'en débarrasser au plus tôt. Il est depuis plusieurs mois à charge de la mission sans rendre absolument aucun service. [illegible] cependant nous [illegible] de le garder jusqu'au [illegible] de Monseigneur, [illegible] Mon seigneur ne [illegible] pas trop à revenir. Maintenant, Mon Révérend Père, le but de tout ce discours

est [illegible]
Keating [illegible]
place quelque [illegible]
Ce qui ne [illegible] pas [illegible]
par la même [illegible]
il est [illegible]
[illegible]
Mr Dickson. Ce qu[illegible]
[illegible] à Armstrong
[illegible] d'un [illegible]
d'un dépôt de sel, [illegible]
travailler [illegible]
etc. Pourvu que [illegible]
fiées, il ne soit [illegible]
tenir aucun compte [illegible]
tures. Ce qui convien[illegible]
Armstrong serait de [illegible]
qu'il n'aurait pas [illegible]
nous ne recevrions [illegible]
[illegible] n'est capable [illegible]
s'il ne sait bien qu[illegible]
comme les métiers [illegible]
nier, de menuisier [illegible]
La présente n'[illegible]
[illegible] Mon Révérend [illegible]
[illegible] qu'il [illegible]
[illegible] Nou[illegible]
très affectueusement [illegible]
bien cher père Keating [illegible]
[illegible] pour [illegible]
Votre tout dévo[illegible]
[illegible]

...égime et prendre s...
...os.
...e j'ai écrit au Rd P...
...n a manqué pour lui
...que je vous prie de lui
...e j'avais prévu au sujet
...[illegible] aux
...n notre maison de Jaffa
...[illegible]
...n'est absolument bon
...re qu'il est incapable
...rvice, quoiqu'il soit
...[illegible] pr...
...stupidité est abso-
...de [illegible] que deman-
...intelligence [illegible] ce qui
...[illegible] corporelle, ou qu'il
...[illegible] l'habitu-
...avoir d'ailleurs pas de
...[illegible] Nous en avons
...; pour [illegible]
...re toujours plus avant [illegible]
...uré par des [illegible] motifs
...é à [illegible] dans
...ne pouvait garder
...[illegible] embarras
...plus sérieusement
...[illegible] rendre absolu-
...être cependant
...garder jusqu'au
...Monseigneur ne
...Maintenant Mon
...de toutes ces cours

est de vous prié ; et de prier le R. P.
Keating, de vouloir bien nous aider à
placer quelque part le pauvre Armstrong ;
ce qui ne sera pas facile, attendu que
par la même raison que nous le renvoyons
il est difficile que personne en veuille.
Peut-être pourriez-vous en parler à
Mr Dikson. Ce qui conviendrait le
mieux à Armstrong serait d'être gar-
dien d'un reste-house, d'un magasin,
d'un dépôt de sel, d'une prison, etc.
surveillant d'ouvriers ... une plantation
etc. Pourvu que pour ces différents of-
fices, il ne soit pas nécessaire de
tenir aucun compte ; ni de faire des écri-
tures. Ce qui conviendrait le mieux à Arm-
strong serait de retourner au régiment
qu'il n'aurait pas dû quitter. Désormais
nous ne recevrons plus aucun soldat,
s'il n'est capable de faire l'école, ou
s'il ne sait bien quelque bon métier,
comme les métiers de tailleurs, de cordon-
nier, de menuisier, de tourneur, etc.
La présente n'étant point à d'autre
fin, Mon Révérend et bien cher Père,
priez Dieu qu'il vous ait en sa sainte
et digne garde. Nous vous saluons tous
très-affectueusement ainsi que le Rév. et
bien cher père Keating.
Priez pour moi
Votre tout dévoué in Ch. Jesu.
F. B. Moukel O. M. I. Bro. Vic. Apost.


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



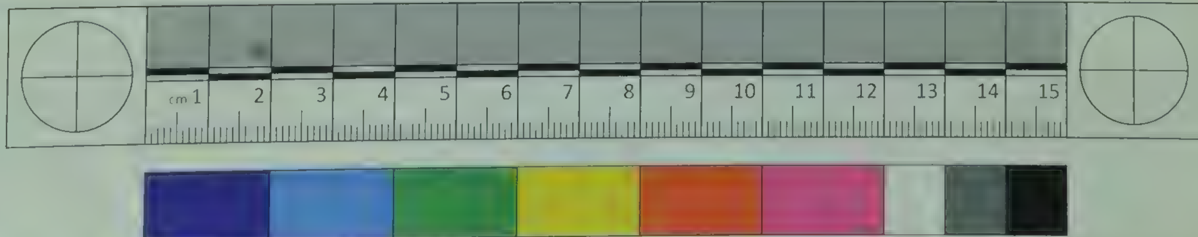
Jaffna le [illegible] Octobre 1862.

Mon Révérend et bien cher Père,

[illegible] qui est arrivé [illegible] [illegible] lettre [illegible] de votre main, qui par le contenu [illegible] pour [illegible] avec peine par cette lettre, Mon bien cher Père, que votre [illegible] changé; je [illegible] de vous soigner, et [illegible] tout [illegible] jusqu'à [illegible], ayez bon [illegible].

[illegible] par la lettre [illegible] que [illegible] [illegible] quand j'ai [illegible] d'abord que les anciennes [illegible] les [illegible] contre les blancs avaient été [illegible], et que [illegible] n'était inspiré que par la haine. J'ai été heureux d'apprendre que la famille [illegible] [illegible] chose que je n'ai jamais dit. Je n'ai jamais dit que les chrétiens [illegible] étaient en révolte.

J'ai surtout remarqué dans votre lettre, Mon Révérend Père, le passage qui a rapport aux mariages légaux ou illégaux. Et ce qui a vous aussi [illegible] venue la manie de donner à vos



supérieurs des évêques [illegible] ont point demandés? Ni vous, ni le père Keating, ne paraissez pas avoir compris à quelle intention j'ai envoyé ma réponse au secrétaire colonial. Ce n'est pas pour avoir votre avis sur cette pièce, ni sur aucun passage de cette pièce, que je vous l'ai communiquée; c'est uniquement pour votre information, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] avec [illegible] Keating sans [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] il [illegible] n'est pas [illegible] [illegible] [illegible] sera, ni [illegible] avez compris le sens [illegible] mariages au secrétaire colonial, par rapport au mariage actuel, [illegible] [illegible] dans cette [illegible] rédigée en termes vagues [illegible] que [illegible]? [illegible] Monseigneur. Mais [illegible] nous faisions, et même on ne [illegible] [illegible] mariage [illegible] [illegible] nos chrétiens leurs [illegible], même après les dernières lois, en ne tenant aucun compte de ces lois, et en obligeant [illegible] gouvernement à reconnaître tous nos [illegible] comme [illegible] [illegible] puisque le Gouverneur [illegible] ne fait opposition que contre un [illegible]

plus abrégée, avec [illegible] [illegible] cependant [illegible] éviter tout [illegible] au prochain, et qu'il [illegible] gêner pour cela, [illegible] cette manière [illegible] qu'il [illegible] faire à quelqu'un. [illegible] tous nos [illegible] à moi pour vous [illegible] [illegible]ment, ainsi que le [illegible] père Keating.

Je me recommande [illegible] et à vos saintes [illegible] avec les plus sincères [illegible] Révérend [illegible] bien [illegible]

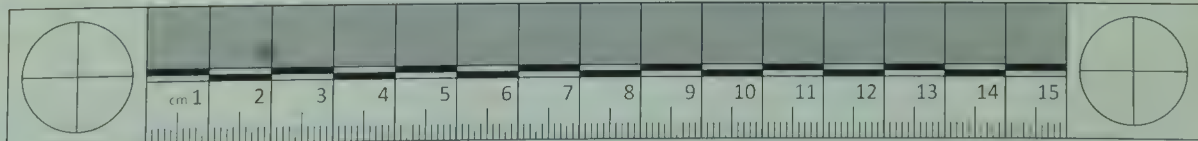
Votre très humble [illegible]

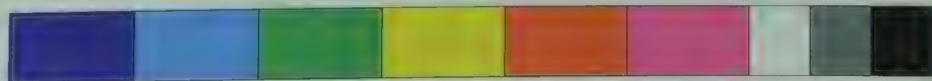
[illegible] 6. Mouto[illegible]

[illegible] la [illegible] encore à Colombo [illegible] [illegible] Monseigneur.

…qui n'avait [illegible] point
…mi le père Keating.
…avons compris à quel intérêt
…voyé ma réponse au Secré[illegible]
…n'est pas pour avoir votre
…pièce, ne vu aucun [illegible]
…je vous l'ai communiqué
…votre information,
[illegible]
[illegible]
[illegible] sans
[illegible]
[illegible]
[illegible]
…n'est pas
[illegible]
…avez com[illegible]
…ma réponse au
…rapport [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
…veuillez en [illegible] la déci[illegible]
…mais puisque vous [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
…avis, même après les derni[illegible]
…aucun compte des lois,
…gouvernement [illegible]
…condamnés [illegible]
…puisque le Gouverneur
…opposition contre un
[illegible]

[illegible] ce [illegible] et [illegible]
[illegible] les actes [illegible] conséquem[illegible]
[illegible]
ils reconnaissent par la [illegible] tous [illegible]
comme [illegible] quoique nous
[illegible] Keating ne [illegible] pas de
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] sans ré-
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Mulle Kitena [illegible]
que la pétition [illegible]
[illegible]
[illegible] une [illegible] et [illegible]
o [illegible] échappe au [illegible] qui n'a
aucune portée, [illegible] qu'il n'y a [illegible] aucune
mention de la seule chose dont il s'agit,
[illegible] c.à.d. du jugement porté contre le
Père. Dès lors nous avons compris quel serait
le sort de la pétition, et qu'elle resterait [illegible]
[illegible] ou que la réponse ne serait pas favo-
rable. Et en effet l'avocat de la reine a
répondu officiellement à Mulle Kitena
qu'il ne [illegible] pas [illegible] l'avocat de la
Reine se mêlerait de cette affaire. Ce que
le P. Keating aurait [illegible] faire [illegible]
d'en appeler à la cour de Colombo [illegible]
[illegible] par le contraire [illegible] Main-
tenant il est trop tard. Cependant M. Mulle
Kitena a insisté auprès de l'avocat de la reine,


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



plus abrégée, avec deux lettres Seulemen.
R. P. Cependant comme il est juste
d'éviter tout ce qui peut faire de la peine
au prochain, et qu'il est convenable de se
gêner pour cela, je me serais abstenu de
cette manière d'écrire, si j'avais soupçon
né qu'elle put raisonnablement faire de
la peine à quelqu'un.

Tous nos Pères et Frères se réunissent
à moi pour vous saluer très affectueu-
sement, ainsi que le Rév. et bien cher
Père Postini.

Je me recommande à vos bonnes prières
et à vos Saints Sacrifices, et suis
avec la plus sincère dilection, Mon
Révérend et bien cher Père,

Votre tout dévoué in Ct.
J. C. Mouhel, O. M. I.

P. S. A la date du 30 Sept. on
encore à Colombo aucune nouv
de Monseigneur.

[illegible] 30 8bre 1862.

17

Mon Révérend & bien cher Père,

J'ai reçu votre bonne lettre du 9 8bre ensemble celle du R. P. [illegible] de la même date. Je ne comprends pas comment vos lettres tardent si longtemps à me parvenir. Je suis bien reconnaissant de l'empressement que vous avez mis à me donner des nouvelles du [illegible] tant, et nous sommes très grandement réjouis d'apprendre que tous les [illegible] catholiques.

Vous m'avez sans doute fait quelque erreur lorsque vous me donnez les dimensions de votre [illegible] chapelle. Vous m'avez écrit qu'elle avait 9 mètres de large.

Est-il possible que cette chapelle n'ait que 9 mètres de large sur 50 mètres de long? Quoi qu'il en soit, Mon Révérend Père, vous n'avez pas fait [illegible] les dimensions de cette chapelle provisoire [illegible] [illegible] que vous [illegible], elle est évidemment trop petite pour les besoins de la population catholique des [illegible]. Il y avait [illegible] un million 1660 catholiques en comptant les soldats et je ne sache pas que depuis ce nombre ait beaucoup diminué. J[illegible]

d'après un calcul que j'ai fait, et que je crois juste, votre bangalo ne peut pas contenir à la fois cent cinquante personnes, à genoux ou assises à terre, comme sont ordinairement les natifs, quand ils entendent la messe. Supposé donc que votre chapelle soit pleine à chaque messe, trois cents personnes tout au plus pourront entendre la messe les jours de précepte.

Lorsque le Lt. Keating a eu l'imprudence de faire la pétition dont vous parlez, il n'avait sans doute pas encore reçu la lettre par laquelle les prêtres étaient empêché les chrétiens de faire aucune pétition de ce genre sans mon autorisation, et sans m'avoir soumis leur projet de pétition. Si vous êtes bien venu de ce fait que les mahométans ont été forcés d'ôter leurs turbans ou bonnets dans l'église, il me paraît tout à propos de faire mention de ce fait dans la pétition que vous avez porté le Lt. Keating à faire faire, et sur laquelle [illegible] une part.

L'excommunication dont le concile de Trente ... ipso facto, frappe contre ceux qui traduisent les clercs devant un tribunal séculier, même en matière civile, cette excommunication, dis-je, est réservée au Souverain Pontife. Elle a été fulminée d'abord par Martin V, et ensuite insérée dans la bulle appelée Bulla coenae. La loi du Souverain est encore en vigueur. C'est communément citée par les théologiens comme étant en vigueur. Cependant je vous avoue que cette loi a été faite pour des

dans les pays ou ...
tribunaux ecclésiastiques ...
et qu'elle ne peut ...
un pays comme celui ...
tribunal ecclésiastique ...
possible que le tribun...
décisions abandonné...
temporels leur honneur ...
l'arbitrage ou pouvoir ...
d'un évêque ou d'un ...
que le plus ordinairement ...
ment ...
... plus dans une caus...
... toujours ...
On appelle ... tribunal ...
chaque ...
... archiépiscopal ...
on appellent ...
En appellerait ils ...
Dire donc que le Souverain ...
un tribunal permanent ...
ils appellent qu'ils ...
... sur les lieux ...
particulier. Vous ferez ...
que me paraît plus ...
dant ...
d'un Sacré ...
doivent être reconn...
pas probable qu'ils ...
faire bientôt, il faut ...

... l'ai fait, et que je crois
... ne peut pas continuer à
... personnes, à genoux ou
...
... entendent la messe.
... qu'elle soit pleine de
...
...

... tenir à l'égard des chrétiens
... il paraît
... la lettre par laquelle
... les chrétiens
...
... leur
...
...
...
...
...
...
...
...
...
...
... même en matière
... communication, dit-on, est
... Elle a été
...
... appel
... encore en vigueur
... par les théologiens
... cependant je vous
... a été faite pour des

Ainsi, en pays où il y avait partout ces
tribunaux ecclésiastiques, et ...
et qu'elle ne peut pas ...
un pays comme celui-ci où il n'y a aucun
tribunal ecclésiastique, il me paraît im-
possible que l'Église veuille obliger les
... à abandonner leurs ... temporels ...
... ou leur fortune, à
l'arbitrage ou pour quelque ... l'arbitraire
d'un évêque ou d'un vicaire apostolique
qui le plus ordinairement ignore ...
... droit ... et que ...
imparfaitement le droit canonique. De
plus, dans une cause ... la ... ecclésias-
tique laisse toujours le droit d'appel.
On appellera du tribunal de l'évêque à celui
de l'archevêque, et du tribunal ...
... ou au pape; mais quel est le tribu-
nal archiépiscopal auquel nos chrétiens
en appelleront du jugement ... ?
En appelleront-ils au pape? Mais il faut
... que le souverain pontife ait ...
un tribunal permanent pour juger ...
... d'appel, ... des juges ...
... sur les lieux pour chaque ...
particulier. Vous ferez donc bien de ne
point ... cette excommunication
qui me paraît plus que douteuse ...
... comme il s'agit de la validité
... incapables ...
... qu'il n'est
pas probable qu'ils soient ... à
faire bientôt, il faudrait avoir recours

[illegible] qui [illegible]

Le [illegible] [illegible] Résolution [illegible]

[illegible] que lui [illegible]

[illegible] provision. Monseigneur est libre de se réserver [illegible] qu'il lui plaît [illegible]

que Monseigneur [illegible] mais il ne prouve pas qu'il l'ait en effet.

[illegible] que je ne pourrai pas [illegible] au [illegible] et bien [illegible]

[illegible] au [illegible] il est probable que [illegible] transporter [illegible]

[illegible]

[illegible] que [illegible] avec [illegible] et [illegible] avec [illegible] sincère [illegible] Mon Révérend [illegible]

Votre très [illegible]

[illegible]

[illegible] Monseigneur [illegible] dans [illegible]

[illegible]

[illegible] le 14 Octobre [illegible]69.

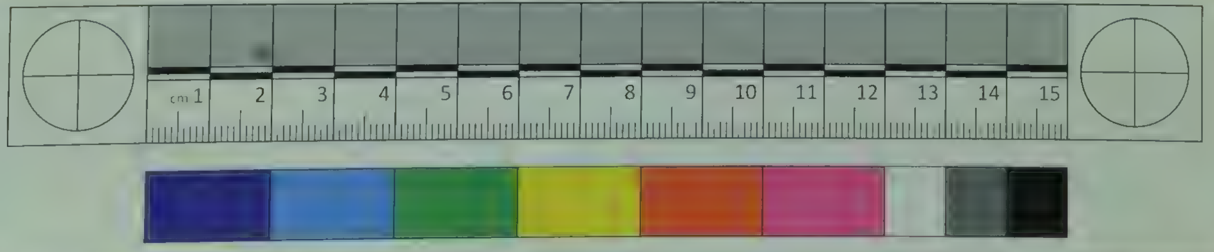
[illegible] Paris [illegible]

Mon Révérend et bien Cher Père

[illegible]

[illegible] une véritable consolation que votre sainte lettre du 7 8bre [illegible] les [illegible] a son arrivée j'ai reçu cette très bonne lettre du P. Keating, [illegible] cette consolation ; car [illegible] votre correspondance avec Trincomalie était assez pénible.

Je me réjouis particulièrement, Mon bien cher Père, de ce que vous [illegible] le bien commencé le bien [illegible] à Trincomalie, de ce que vous [illegible] l'instruction et à l'éducation [illegible] importance [illegible] surtout de ce que [illegible] congrégations [illegible] que vous avez commencé à reformer [illegible] à remettre dans une voie plus chrétienne la congrégation de [illegible] [illegible] Révérend Père, que vous puissiez [illegible]



ce temps en temps l'église de Canada, dans [illegible]
attendre l'époque de nos [illegible] ordinaires. [illegible]
[illegible]
Nous [illegible] depuis [illegible] temps. Mon
révérend [illegible] de [illegible] à [illegible]
[illegible] et à [illegible] de [illegible]
catholiques: et notre [illegible] [illegible]
[illegible] du jour [illegible] la [illegible]
[illegible] qui [illegible]
[illegible] considérables de [illegible]
[illegible] plus [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
énormes que [illegible]
[illegible]
[illegible] une proportion [illegible]
[illegible] l'arrivée de Monseigneur [illegible]
tout [illegible]
[illegible] que de huit cents francs n'a reçu [illegible]
il y a deux mois, nous en [illegible]
à deux cents francs. Six cents francs [illegible]
ont partis en deux mois, sans faire
aucune dépense ni extraordinaire ni
superflue. Ajoutez à cela que Monseigneur
n'apportera pas [illegible] huit cents [illegible]
peut-être pas cinq cents. Je ne sais comment
nous ferons pour [illegible] cette année. Il faut
espérer en la Providence, mais il n'en est
pas moins certain que nous ne mettons
pas plus d'[illegible] que par le passé dans nos

[illegible] pas [illegible]
[illegible]
nous [illegible]
[illegible]
que [illegible]
[illegible]
bientôt les [illegible]
les écoles [illegible]
[illegible]
[illegible]
écoles [illegible]
les voitures [illegible]
le besoin qui [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
pauvre, un [illegible]
[illegible]

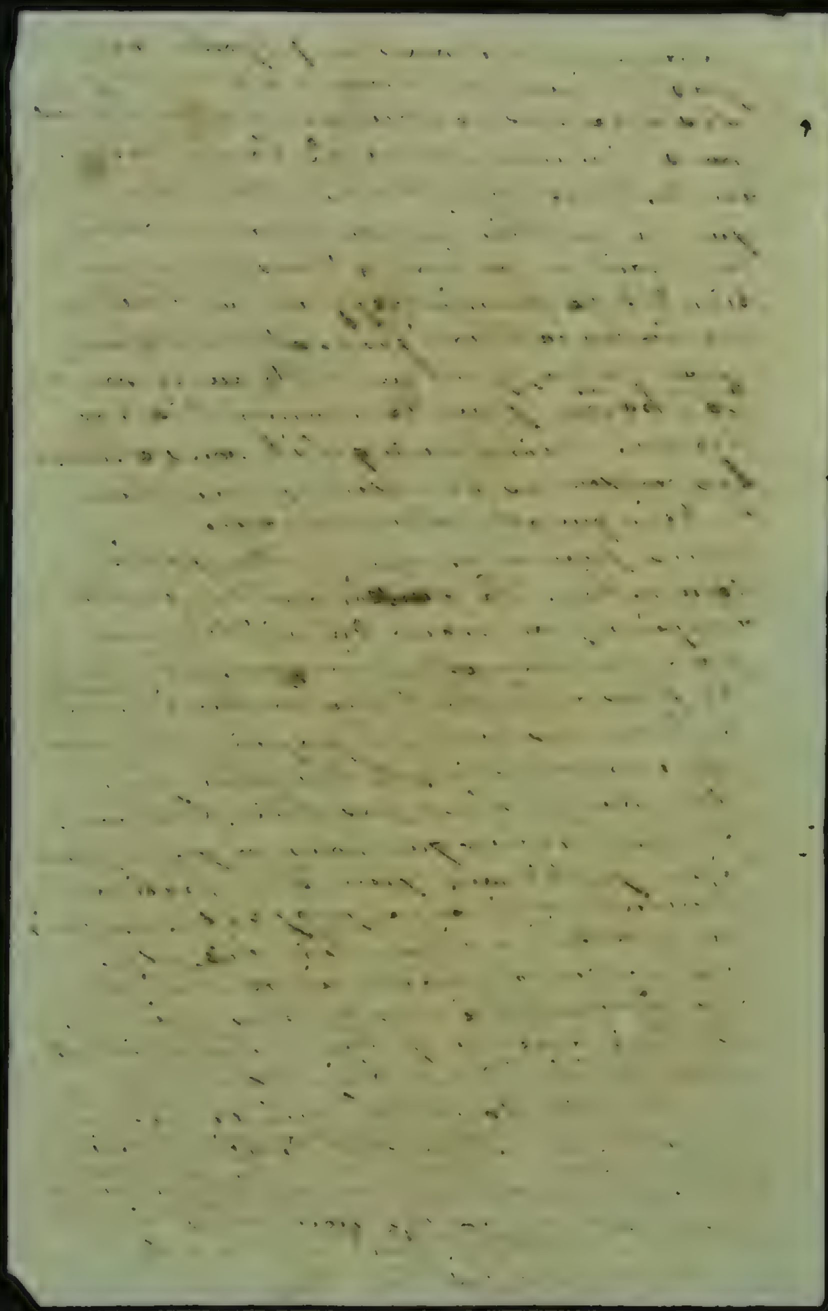
[illegible] écrire [illegible], [illegible]
[illegible] ordinaire [illegible]

[illegible] depuis [illegible] temps, Mon
[illegible] à [illegible]
[illegible] nos écoles
[illegible] de vœux plus ardents dans
[illegible] plus ardent désir
[illegible] le faire, mais la grande
[illegible] qui [illegible] les
[illegible] de cet établis-
[illegible] premier établissement
[illegible] maîtres [illegible]
[illegible]
[illegible] cette nouvelle
[illegible] Vous seriez
[illegible] les charges
[illegible] Charges qui
[illegible] qui [illegible]
[illegible] bien considé-
[illegible] Monseigneur [illegible] de
[illegible] en [illegible]
[illegible] cents pounds reçus et
[illegible] en sommes réduits
[illegible] six cents pounds
[illegible] mois, sans faire
[illegible] extraordinaire, ni
[illegible] à cela que Monseigneur
[illegible] huit cents pounds et
[illegible] sais comment
[illegible] cette année. Il faut
[illegible] mais [illegible] est
[illegible] nous ne mettons
[illegible] dans nos

[illegible] nous ne [illegible]
[illegible]
[illegible]
nous [illegible]
[illegible]
que [illegible]
[illegible] de vos écoles. Vous [illegible]
bientôt le premier rapport sur l'œuvre
des écoles catholiques, [illegible]
par ce rapport que cette œuvre [illegible]
ne peut pas se charger pour le moment de vos
écoles. Prions Dieu qu'il vous envoie
les ressources nécessaires pour faire
le bien qui est selon son cœur.
Vous pouvez envoyer votre petit
[illegible]. La pension est de quatre
roupies par mois. On doit toujours
payer un trimestre d'avance, et [illegible]
de plus à l'enfant [illegible]
acheter les livres, le papier [illegible]
etc. nécessaires. Le trousseau pour
les natifs n'est pas fixé. [illegible]
savent mieux que nous ce qu'il faut
à un petit noir pour être habituel-
lement mis avec propreté, en fait
de [illegible], etc.
Je me recommande à vos saints
sacrifices et à vos bonnes prières,
et suis avec la plus sincère [illegible],
Mon Révérend et bien cher [illegible]

Votre tout dévoué en Ch[illegible]
[illegible]

[illegible] de mettre [illegible]
nous recevons les nouvelles [illegible] du 30 [illegible]bre
du [illegible]. Nous [illegible]
[illegible]




cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15



J. M. J. Jaffna le 26 Mai 1869, Fête de N. D. Auxiliatrice.
nous avons grand besoin [illegible]

[illegible] Visite de Mulletivu [illegible] 1

[illegible] Monseigneur et bien aimé Père, [illegible]

[illegible] de [illegible] Juin [illegible] en date du 20 Mai [illegible]

[illegible] Genre [illegible] en réponse à la proposition que je vous faisais de

charger [illegible] cette année de la mission de Mulletivu, avec un

des Pères de Batticaloa. Je vous transcris ici une [illegible] Il

répond. Le [illegible], après avoir fait quelques objections plus ou

moins fondées, termine ainsi : « Tout cela dit, je suis prêt à [illegible]

Mulletivu sur votre signal. Seulement, en connaisseur du pays

[illegible] ordinairement [illegible] que les meilleures époques pour visiter cette [illegible]

est de [illegible] jusqu'à l'Assomption [illegible]

raisons qui me paraissent graves, [illegible] des Pères

de Batticaloa qui m'accompagne, comme il faudra revenir de Mulletivu

ensemble, nous aurons à peine [illegible] de finir [illegible] au moins

[illegible] nous [illegible] pourtant [illegible]

pas impossible vu le peu de temps [illegible] pour votre [illegible]

pourtant, le voyage du Père, et il me semble serait préalable qu'il [illegible]

[illegible] aux Mulletivu [illegible] pour qu'ils se préparent, surtout à [illegible]

[illegible] Tout cela me fait considérer [illegible] que ce serait bien dom-

mage que mon compagnon ne pût [illegible] Gourdet, qui [illegible]

[illegible] établiraient [illegible] chrétiens peu très.

[illegible]

immédiatement après la fête de St Sébastien, tandis que [illegible]

arriverais pour [illegible] comme nous avons

déjà dit [illegible]. De cette manière [illegible] partir d'ici qu'au

commencement de juillet, je [illegible] fête de St [illegible]

[illegible] 30 juin [illegible] pour le

[illegible] missionnaire à

Sainte [illegible], pendant quatre ans je [illegible]

[illegible] madame, et cependant alors

j'étais seul missionnaire dans [illegible] personne ne me remplaçait

[illegible], si ce n'est pour la neuvaine de St Jacques à [illegible]

[illegible] pour faire [illegible] mission, après

mon retour de [illegible]

[illegible] pour [illegible]

lui aussi n'a pas [illegible] des objections et ces objections ne

sont pas insurmontables. Cet arrangement des missions me

donne assez d'embarras. Ce qui complique les difficultés c'est

que [illegible] ne se porte pas bien et se croit menacé d'un

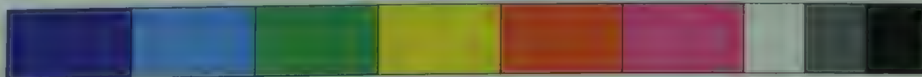
crachement de sang.

Je vous salue très affectueusement, Mon Révérend et bien

cher [illegible] pour [illegible]

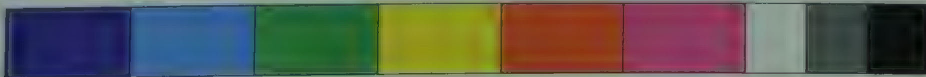
Votre tout dévoué serviteur et frère in Ch. Jésu

F. G. [illegible] Ep. [illegible] V. Ap.



... Mr [illegible] Mr [illegible]
... St Sébastien, tandis que [illegible] est
... [illegible] comme nous avons
... maniere ne devait porter ici qu'a
... [illegible] fête de St [illegible]
... le 30 juin [illegible] le
... [illegible] missionnaire
... je me suis toujours bien trouvé
... madame, et cependant alors
... que personne ne me remplacera ...
... de St Jacques à Chaly où
... pour faire la [illegible] mission, je
[illegible]
... [illegible] pour [illegible]
... objections et si vos objections ne
... Cet arrangement des missionnaires
... qui complique les difficultés c'est
... pas bien et serait menacé d'un
[illegible]
... Monseigneur et bien
... [illegible]
... serviteur et frère en Ch. Jésus
... Mgr. [illegible] V. Ap.









Rev.d Father Gourest O.M.I.

Apost. Mis.

Catchilapali:

Kind care of
The Post Master
Point Pedro [illegible]

J.M.J. Jaffna le 3 juin 18[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] affaires [illegible] pas

[illegible]

[illegible] des [illegible]

sont patentés. Le régistrar est le grand [illegible].

[illegible]

et pour régistrar [illegible]

Je vous envoie ci-joints les certificats demandés. Je vous envoie à part et sous bande huit feuilles de dispenses. J'ai [illegible] commissions et le puits, et les deux etc.

J'ai la douleur de vous annoncer la mort du R. P. Noble. Nous l'avons appris hier par le journal catholique de Calcutta. Je [illegible] la messe aujourd'hui pour lui, et nous lui appliquerons les suffrages pendant huit jours.

Tous nos Pères et frères de Jaffna vous [illegible]

o votre bon souvenir. [illegible]

[illegible]

que Dieu [illegible]

[illegible] et vos pauvres chrétiens [illegible] mais [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Rev.° Father Gouret O.M.I.
Aposti. Mis.
Boiel. patie.



[illegible]

[illegible] empêchem[illegible]

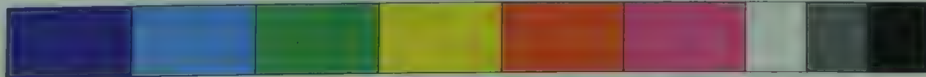
aumones dont le Vicaire [illegible]

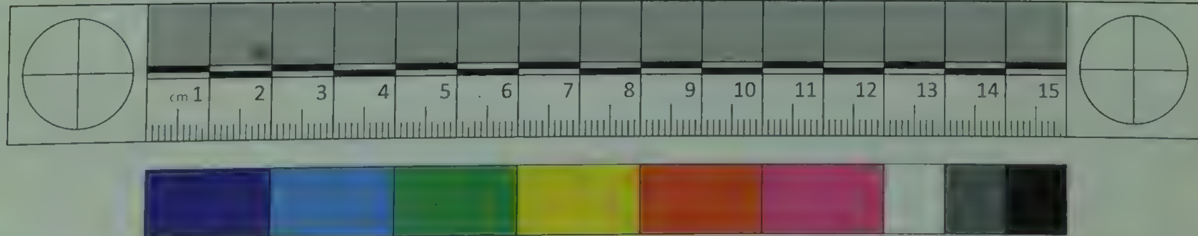
2° [illegible]

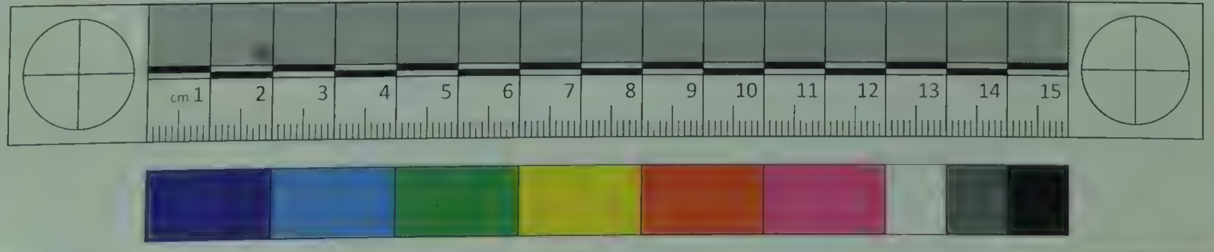
[illegible]

[illegible] que quelques uns de vos chrétiens, parmi [illegible]









[illegible] qui paraît satisfaisant pour le [illegible] dont il jouit [illegible] qu'il [illegible] pas dans une étude pour l'a[illegible]. Le bon est menacé de phthysie; s'il n'est pas déjà étique. [illegible]

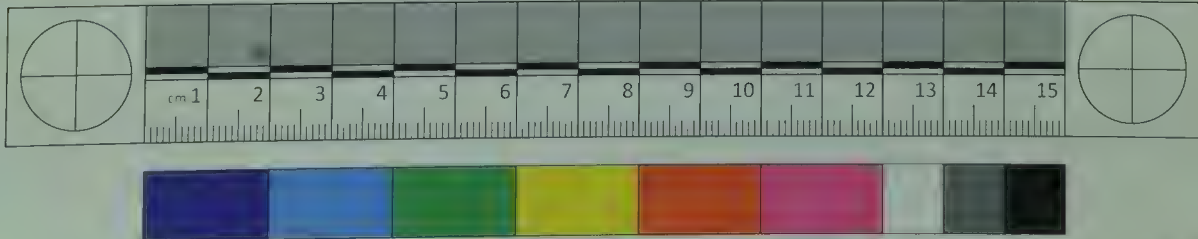
Le Docteur [illegible] nous a dit qu'il fallait attendre l'époque du mois de Novembre, époque critique pour ces sortes de maladies. Le B. B. Maurois a recommencé à reprendre ses occupations. Il a encore quelquefois [illegible] [illegible]



J. M. J. Jaffna le 16 Juillet 1867. 1

[illegible] Mon Révérend et bien cher Père,

[illegible] Vous savez que parmi les filles élevées par l'œuvre de la Ste [illegible] Enfance, qui ont au couvent des Sœurs de la Ste Famille à Jaffna, [illegible] quelques unes [illegible] nubiles depuis longtemps, et que le manque de [illegible] a empêché jusqu'à ce jour de les marier. Il est cependant nécessaire de les marier au plus tôt, si l'on ne veut pas s'exposer à les laisser éternellement à la charge de l'œuvre ou de la mission, ou ce qui serait pire encore, si l'on ne veut pas les exposer à tomber dans le désordre ou à retourner au paganisme, ce que deux d'entre elles ont malheureusement déjà fait. Si l'on ne peut réussir à marier ces pauvres filles, l'œuvre de l'éducation des filles nées de parents païens est une œuvre manquée, à laquelle il faut désormais renoncer. J'ai pensé, Mon Révérend Père, que peut être vous pourriez nous aider à en marier quelqu'une ou quelques unes. Voici comment: 1° Vous recevez des sommes provenant d'aumônes imposées pour dispenses d'empêchements du 2e degré de consanguinité et d'affinité, aumônes dont le Vicaire Apostolique s'est réservé la disposition. 2° Peut-être aussi pourriez-vous [illegible] quelque chose des aumônes imposées pour empêchements dont vous pouvez dispenser, aumônes dont la disposition est laissée au missionnaire. 3° Peut-être aussi quelques uns de vos chrétiens, parmi ceux qui ont quelqu'aisance, seraient bien aises de contribuer à cette bonne œuvre, soit de leurs propres



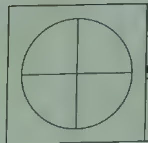
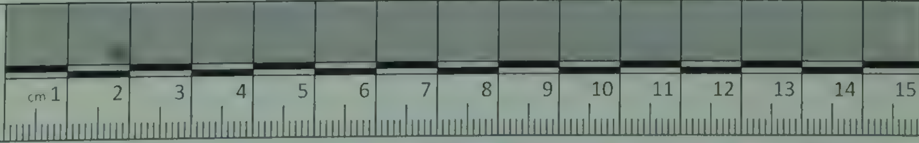
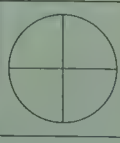
jeunes, soit ces jones [illegible] églises [illegible] pourriez-vous [illegible]
persuader d'y contribuer quelques [illegible] ou gentilshommes, catholiques
ou protestants; [illegible] parmi [illegible] connaissances, parmi vos
[illegible]. Le [illegible] a fait connaissance avec
un [illegible], [illegible].
[illegible] Dieu, Mon bien cher Père, et [illegible] de [illegible] bonnes
intentions et de faire fructifier vos démarches en faveur de cette bonne œuvre.
J'attends de vous, Mon cher Père, que vous y mettiez tout le zèle que je
vous connais pour le bien, dût-il vous en coûter quelques peines. On ne fait
rien de bon en ce monde sans peines et sans sacrifices. Je dis vous [illegible]
Mon Révérend Père, que l'œuvre de la Ste Enfance se charge de tous les
frais nécessaires pour l'entretien et l'éducation de ces jeunes filles; mais
qu'elle a toujours refusé de [illegible] pour les [illegible]. La mission sera
[illegible] tous les [illegible]
[illegible] en ce moment.

J'ai reçu hier 25 une lettre de Monseigneur, [illegible]
[illegible] mer Rouge
30 Mai, le jour [illegible] il dit [illegible] bien
[illegible]. J'ai reçu aussi des lettres [illegible]
[illegible], 28 et 29 juin, [illegible]
[illegible] Nos voyageurs sont arrivés en très bonne santé, et après un
heureux voyage, à Marseille le 9 juillet. Monseigneur est parti pour
[illegible]

que prêtres. On att[illegible]
et des prêtres [illegible]
rue de Marseille. [illegible]
J'espérais le [illegible]
Monseigneur et [illegible]
de Marseille, comme le [illegible]
nous n'avons pas [illegible]
Je me recommande [illegible]
et suis avec la plus sincère [illegible]
cher Père,

Votre tout dévoué serviteur
J. [illegible]

P.S. [illegible] lettre par [illegible]
[illegible]
[illegible] votre [illegible]
à votre [illegible]
vive [illegible] les nouvelles. [illegible]
bien cher Père, priez pour [illegible]


[illegible] pourriez [illegible]
[illegible] ou gentilshommes, catholiques
[illegible] conversations, parmi vos
[illegible] Geneys avait fait connaissance avec
[illegible], [illegible]
cher Père, et [illegible] de [illegible] vos bonnes
démarches en faveur de cette bonne œuvre.
Que vous y [illegible] tout le zèle que je
vous en coûte quelques peines. On ne fait
[illegible] sans sacrifices. Je dois vous avertir
[illegible] enfance et chargée de tous les
[illegible] l'éducation de ces jeunes filles ; mais
[illegible]. La mission [illegible]
[illegible] surtout les [illegible]
[illegible]
[illegible] Monseigneur, [illegible] à bord [illegible]
[illegible] bien
[illegible] Marseille
[illegible]
[illegible] en très bonne santé ; et après un
[illegible] juillet. Monseigneur [illegible] pour
[illegible] 1862 [illegible]

que prêtres. On attend à Rome au moins 600 évêques, et des prêtres [illegible]. Ils fourmillent dans les rues de Marseille. Le Pape a dû béatifier 205 martyrs japonais le 7 juillet, octave de St Pierre.

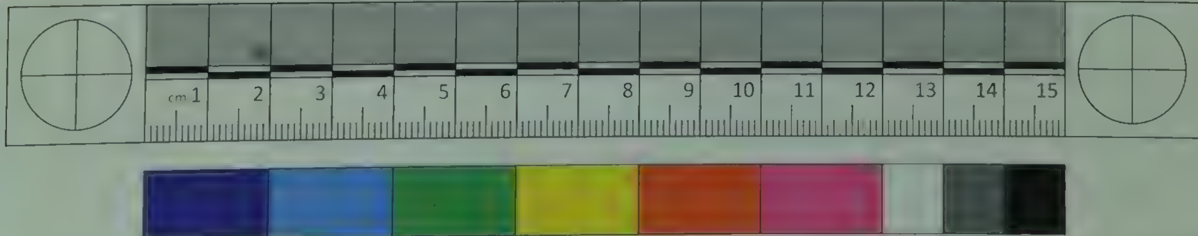
Monseigneur et le [illegible] Bonjean nous ont certainement écrit de Marseille, comme le [illegible] semble le supposer. Nous n'avons pas reçu ces lettres.

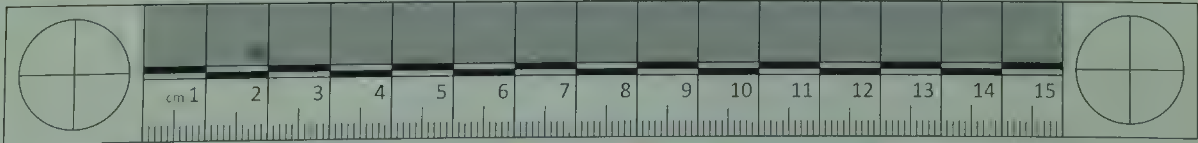
Je me recommande à vos bonnes prières et à vos saints sacrifices, et suis avec la plus sincère affection, Mon [illegible] bien cher Père,

Votre tout dévoué serviteur et frère in Ch. Jesu

F. C. Mouchel O. M. I. Pro V. Ap.

P.S. Cette lettre, par je ne sais quel mistake, a été portée au Père Lecam, et une semblable, adressée au Père Lecam et que vous avez eu la bonté de me renvoyer, a été portée à Votre [illegible]. Le R. Père [illegible] vous [illegible] vive voix les nouvelles. Que Dieu vous conserve, mon bien cher Père. Priez pour moi.




cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



No 2. Jaffna le 17 Sept. 1867.

Mon Révérend et bien cher [illegible]

[illegible] lettre du 29 [illegible] je [illegible]

[illegible] comment il se fait [illegible]

[illegible]

par vous les aurez confiées à quelque noir qui les aura perdues, ou que [illegible]

[illegible] négligé [illegible]

[illegible]

[illegible]

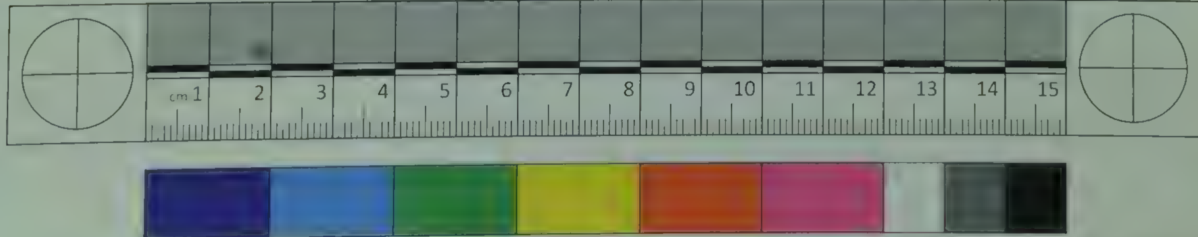
[illegible] les avez communiquées [illegible]

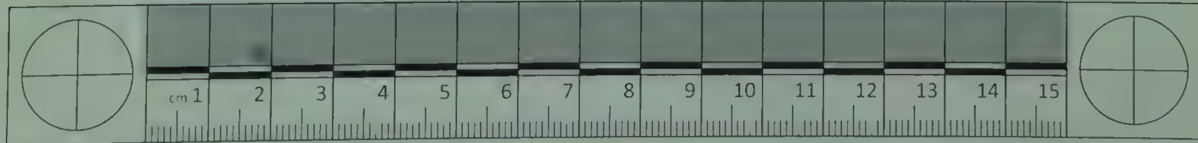
[illegible]

[illegible] les gouvernements [illegible]

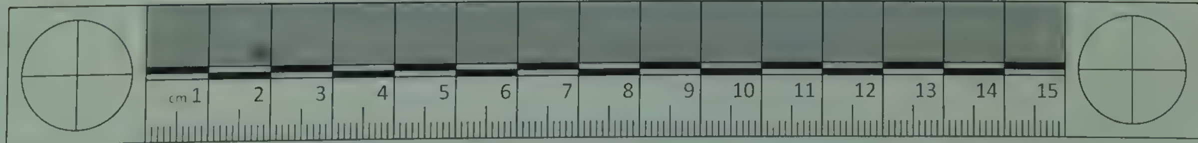
un grand [illegible] nos orphelinats, de la commande [illegible]

[illegible]








cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15



[illegible] 1857 [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] hommage [illegible] point [illegible]

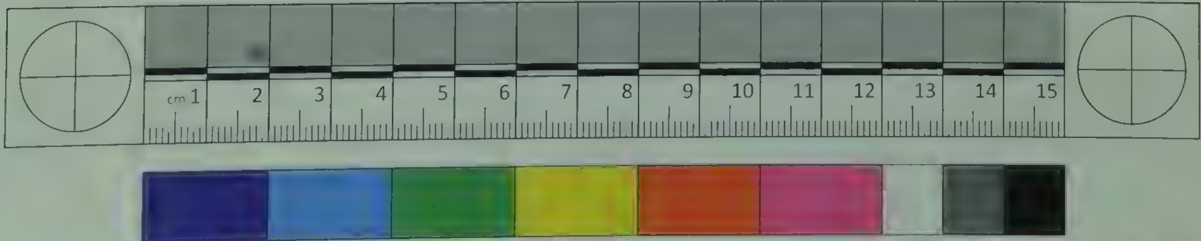
[illegible]

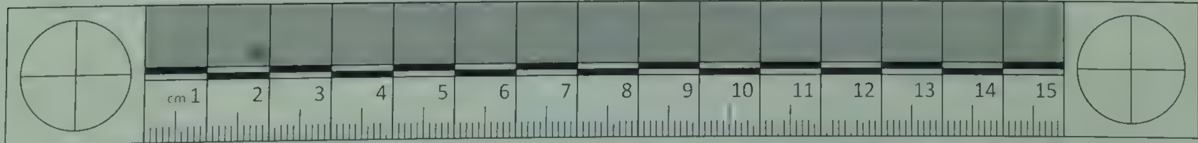
[illegible] avait [illegible] pour [illegible]

[illegible]

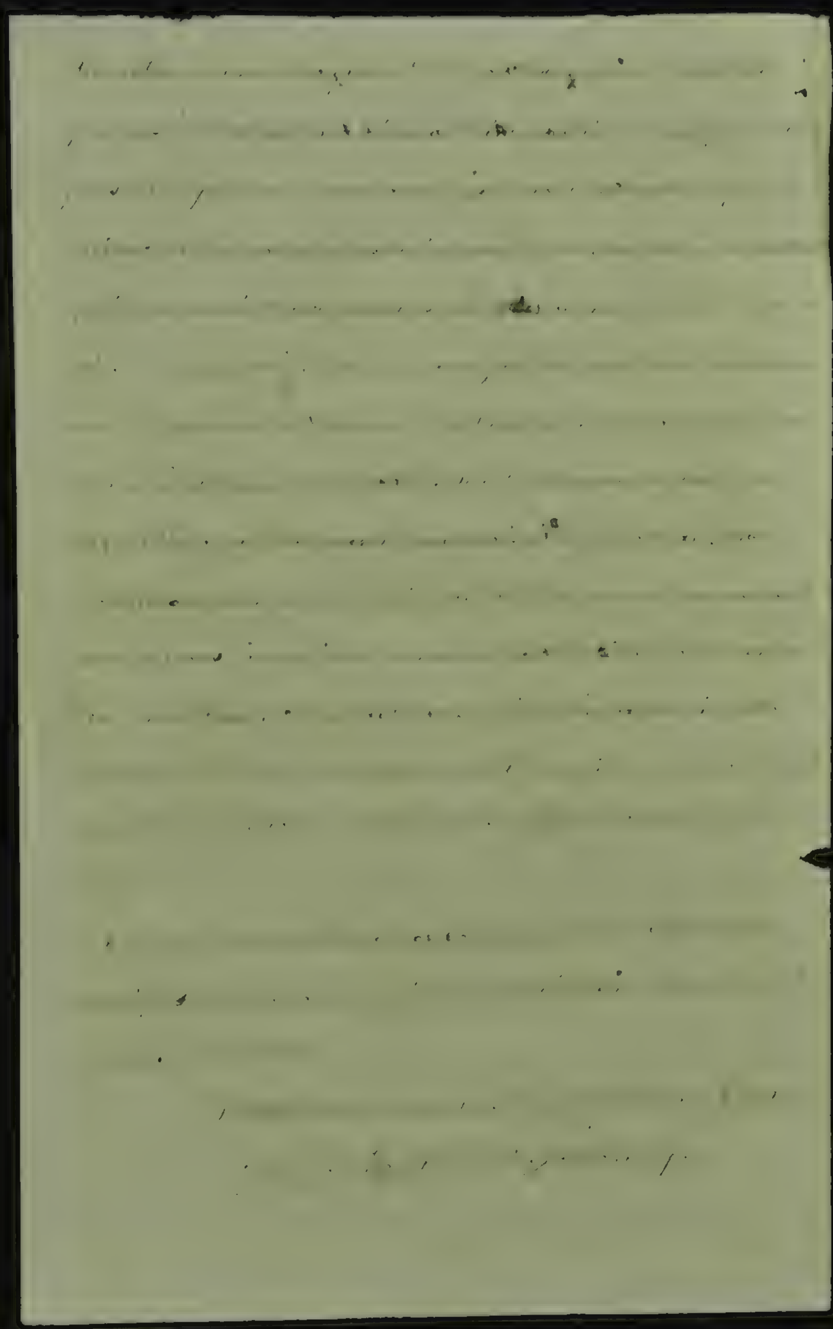
[illegible] ainsi que le [illegible]

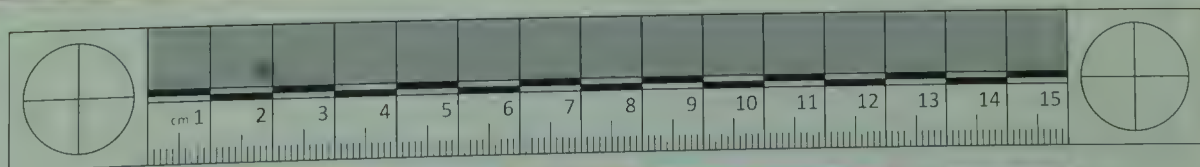
[illegible]

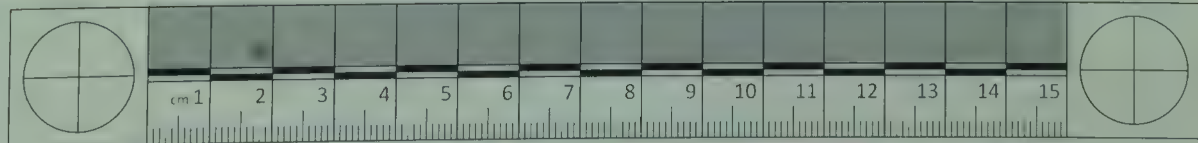

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

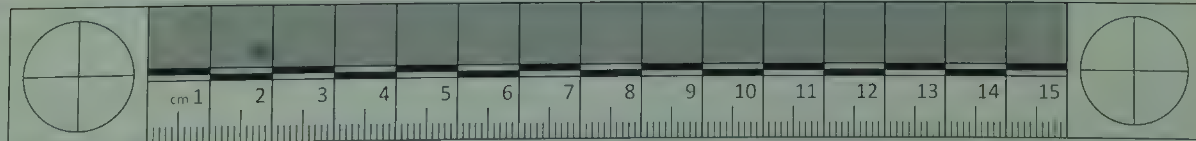




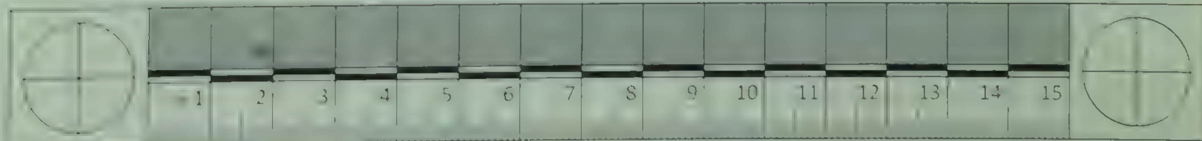







cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15




1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15


Rev. Father Gouret.
C.S.C.
Apost. Mis.
Saint [illegible].



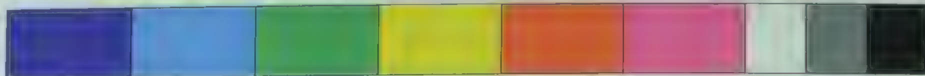


J.M.J. Joffre (?) 4 2 (?) 18.. [illegible]

Mon Révérend et bien cher Père,

Il ne suffit pas qu'on nous désigne les raisons de demander ou d'accorder une dispense sont vraies, il faut peser les témoignages, et examiner si les témoins sont dignes de foi. Nous devons tâcher d'obtenir sur la véracité des motifs l'assurance morale qu'il est possible d'obtenir dans ce pays. Il s'agit en effet d'une chose très grave. Si les motifs sont faux, la dispense est nulle, et le mariage aussi nul et sacrilège; et le prêtre qui aurait négligé de prendre les informations voulues, se rendrait coupable [illegible] d'une faute grave. Le Bolisier (?) me dit que le Muppu (?) de La fitte (?) est un fripon, à qui on ne peut nullement se fier, qu'il a été trompé par ce Muppu au sujet d'un mariage pour lequel j'avais refusé la dispense; il y avait le 2e degré de consanguinité. Vous ferez bien de faire prendre des informations secrètement par d'autres. Lorsque j'étais dans les missions de





[illegible] Consuls de Valiggina. Les [illegible] liens étaient avertis de 25 francs d'avance pour commencer les dépenses, qu'en général je n'accordai qu'un mois après la demande faite; ce qui me donnait le temps de prendre secrètement des informations à diverses sources.

Salut, santé, prospérité! Vive Jésus et Marie

Votre tout dévoué serviteur et frère in Ch. Jesu

J. B. [illegible] O.M.I. [illegible]

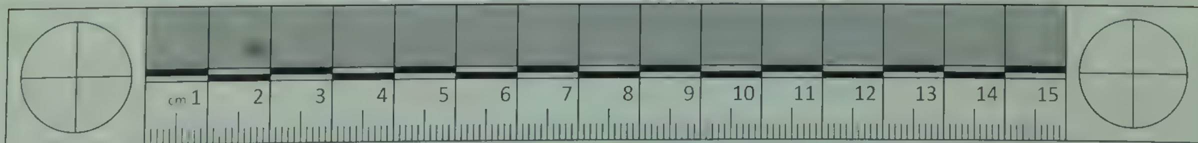
P.S. Le P. [illegible] après informations prises auprès des jeunes gens qui ont apporté la pancarte, me dit qu'il connaît les familles en question, qu'il croit vrais les motifs allégués, et qu'il pense qu'il est à propos d'accorder la dispense. Je vous l'envoie ci-incluse.

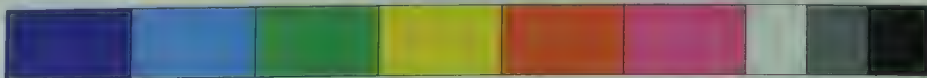
Faites-vous un très grand saint, Mon cher Père, que vous puissiez un jour aller tout droit de votre lit au Paradis, sans passer par le purgatoire,

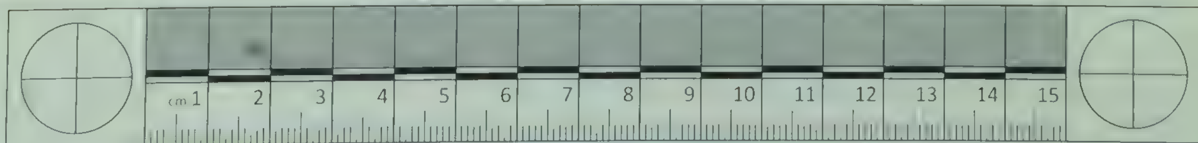
comme la vénérable Anna-Maria [illegible]
tout droit de son lit au ciel. Lazariste [illegible]
franciscain (? Félix de Montefiascone [illegible]
jésuite (le Père Valory). Nous ne pou[illegible]
la retraite en commun cette année [illegible]
Père pourra la faire en particulier; [illegible]
pour cela toute facilité. Le P. [illegible]
donner l'exemple. Le P. Chounavel [illegible]
dimanche soir commencer la sien[illegible]
pour vous le temps qui vous para[illegible]
favorable, et faites-le moi savoir; [illegible]
à votre disposition à Colombogam; [illegible]
remplacer dans votre mission. Si je vo[illegible]
à grands pas dans la voie de la sainte[illegible]
grand encouragement pour ma [illegible]
ferai tous mes efforts pour vous [illegible]
ce bien, si la longueur de vos enjambées [illegible]
le suivre de près.

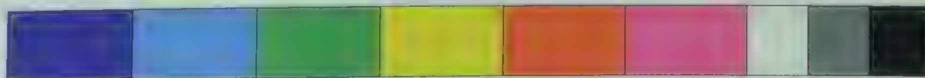
[illegible] ensuite de Vatighpin, les [illegible]
[illegible] avertis de [illegible] d'avance pour
[illegible] les dispenses, qu'en général je n'accordai
[illegible] après la demande faite, ce qui me
[illegible] le temps de prendre secrètement des infor[mations]
[illegible] à diverses sources.
[illegible], santé, prospérité [illegible]
[illegible] tout dévoué serviteur et frère en Ch. [illegible]
[illegible] Moutel [illegible]
[illegible] après informations prises
[illegible] jeunes gens qui ont approché la fiancée
[illegible] qu'il connaît les familles en question
[illegible] les motifs allégués, et qu'il pense
[illegible] à propos d'accorder la dispense. J'avoue
[illegible] ci-inclus.
[illegible] vous un si grand saint, Mon cher Père,
[illegible] puissiez un jour aller tout droit de notre
[illegible] quand le moment sera venu
[Par]adis, sans passer par le purgatoire,

comme la Vénérable Anna-Maria y est montée tout droit de son temps trois Lazaristes, un frère franciscain (Felice de Montefiascone) et un novice jésuite (le Frère Valory). Nous ne pourrons pas faire la retraite en commun cette année. Chacun de nos Pères pourra la faire en particulier, je leur donnerai pour cela toute facilité. Le P. Bulicani vient de donner l'exemple. Le P. Chounavel vient ici dimanche soir commencer la sienne. Choisissez pour vous le temps qui vous paraîtra le plus favorable, et faites le moi savoir; une chambre sera à votre disposition à Colombogam; je vous ferai remplacer dans votre mission. Si je vous vois marcher à grands pas dans la voie de la sainteté, ce sera un grand encouragement pour ma jeunesse. Je ferai tous mes efforts pour vous suivre, au moins de loin, si la longueur de vos enjambées m'empêche de le faire de près.






cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



J. M. J. [illegible] 12. 9bre 186[illegible] 28

Mon très Révérend et bien aimé Père!

J'ai reçu en son temps votre bonne lettre du 5 9bre,

et si j'ai différé jusqu'à ce jour d'y répondre,

c'est que j'espérais que le courrier [illegible] apporterait [illegible]

[illegible]

[illegible] mais [illegible] été [illegible]

[illegible]

nous avons reçu ce [illegible] 12 7bre.

[illegible] 8bre [illegible]

[illegible] désir parce qu'elle est confidentielle (amitié) [illegible]

[illegible] quelques passages qui [illegible]

[illegible] qu'on vous [illegible] bientôt

[illegible] les [illegible]

Je m'étonne, Mon Très Révérend Père, que vous ne parliez

de mon [illegible]; qui ne vous a-t-il pas

écrit que [illegible] par les [illegible]

[illegible] est maintenant

[illegible]

[illegible] par les [illegible]

mais [illegible] a été obligé de remplacer [illegible]

[illegible] Chounard, qui fait [illegible] annuelle [illegible] va

[illegible] employer à Juffra pendant 8 jours de bre 36, qui com[illegible]

[illegible] degrés de février [illegible]

Réaumur [illegible] en [illegible] qui,

[illegible] Monsieur cher [illegible], le veau gras que vous [illegible]

[illegible] votre [illegible] dans votre munificence [illegible]

royale, le veau gras, [illegible] de vinaigre, si vous [illegible]

mettez bientôt à la disposition [illegible] capable de faire

honneur [illegible]

Quant à [illegible] annuelle, [illegible], j'espère pas

[illegible] le voyage [illegible] de février; car je ne [illegible]

[illegible] capable [illegible]

[illegible] mariages [illegible]

[illegible] unique prédicateur de notre capitale, prédicateur ordinaire

[illegible] extraordinaire, prédicateur [illegible]

[illegible] au mois de [illegible]

[illegible] que [illegible] prêts

[illegible] pas [illegible]

[illegible] toutefois [illegible]

[illegible] présent [illegible] petit
[illegible] Mans.
[illegible] pour [illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible] nant [illegible] annuelle [illegible]

[illegible] jours de [illegible] 36, qui comm[illegible]

[illegible] degrés dessous [illegible] thermomet[illegible]

[illegible] en sa [illegible] qui,

[illegible], ce [illegible] que vous gardiez [illegible]

[illegible] [illegible] vraiment

[illegible] blâmé de [illegible], si vous ne le

[illegible] capable de faire

[illegible].

[illegible]
[illegible] il faut [illegible]

[illegible] de [illegible]; car je ne [illegible]

[illegible]

[illegible] mariage [illegible] mais [illegible]

[illegible] notre capitale [illegible] prédicateur ordinaire

[illegible] [illegible], prédi[illegible]

[illegible] jusqu'au mois de [illegible].

[illegible] présente

[illegible] je ne [illegible] pas de ses

[illegible]

[illegible] présent [illegible] petit
au grand portail de la cathédrale du Mans.
[illegible], quoiqu'un peu tard [illegible] pour moi
[illegible]
[illegible]






Rev.d Father Gourand
O. M. I.
Apost. Mis.
Alvay – Point Pedro.

J. M. J.

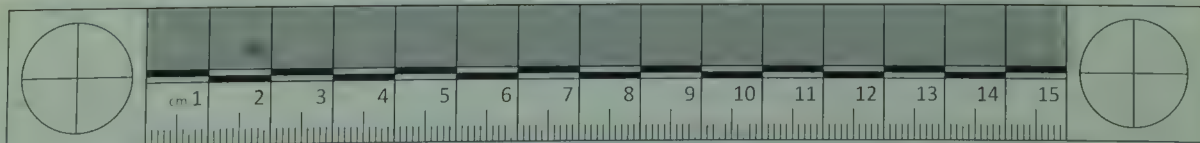
Jaffa le 1 janvier 1868.

Mon Révérend et bien cher Père,

[illegible] la première lettre que j'écris cette année [illegible] vous avez [illegible] premières. C'est pour compléter [illegible] réponse à votre [illegible] lettre du [illegible] 9bre, à laquelle le R. P. [illegible] n'a répondu [illegible] je suis bien aise d'ailleurs de m'entretenir un instant [illegible] vous, au commencement de cette nouvelle année 1868, que je [illegible] soit très bonne, très heureuse et très sainte, et ainsi [illegible] c'est juste que je commence par vous, [illegible] [illegible] faite; c'est [illegible] insigne que nous ne saurons jamais trop apprécier. Je [illegible] [illegible] remercier Dieu des grâces qu'il vous a accordées pendant ces saints jours et pour le prier de vous en conserver les [illegible] bienfaits par la grâce [illegible]

[illegible]

[illegible] aux désordres que vous me signalez [illegible] qui ne manquerait pas de froisser [illegible] lui, le [illegible] [illegible] difficile [illegible]





continuez à l'égard de [illegible] pleine de [illegible]

[illegible] de [illegible] et de charité que vous avez [illegible] jusqu'à ce jour.

[illegible] encore [illegible]

[illegible] quand [illegible] plus grave, [illegible]

[illegible] nous [illegible]. Il [illegible]

[illegible]

son [illegible] dans [illegible]

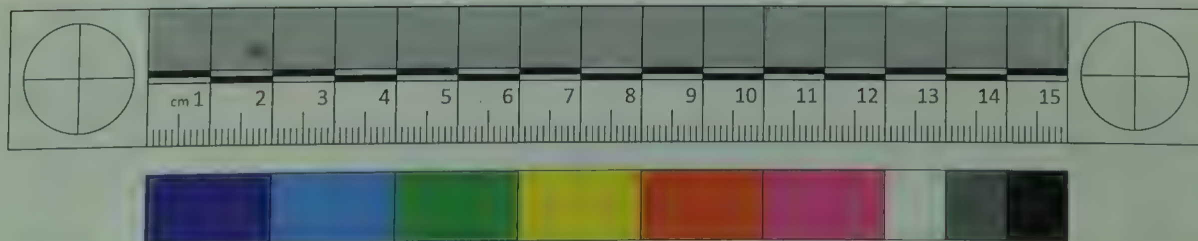
[illegible]

pour notre [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] au Canada [illegible]



[illegible] plaisir [illegible]

[illegible] la bonté que vous avez eue jusqu'à ce jour

[illegible] encore [illegible] qui

[illegible] plus grave, [illegible]

[illegible]ons. Il [illegible] évidemment que [illegible]

[illegible]

[illegible] dans [illegible]

[illegible]

pour tâcher de nous procurer [illegible]

notre T. R. P. Supérieur Général [illegible]

l'obéissance à aux deux pères anglais qu'on trouvera

capables, et disposés à s'expatrier pour venir à Ceylan

[illegible] de fournir ses [illegible]

[illegible] au Canada. Monseigneur [illegible]

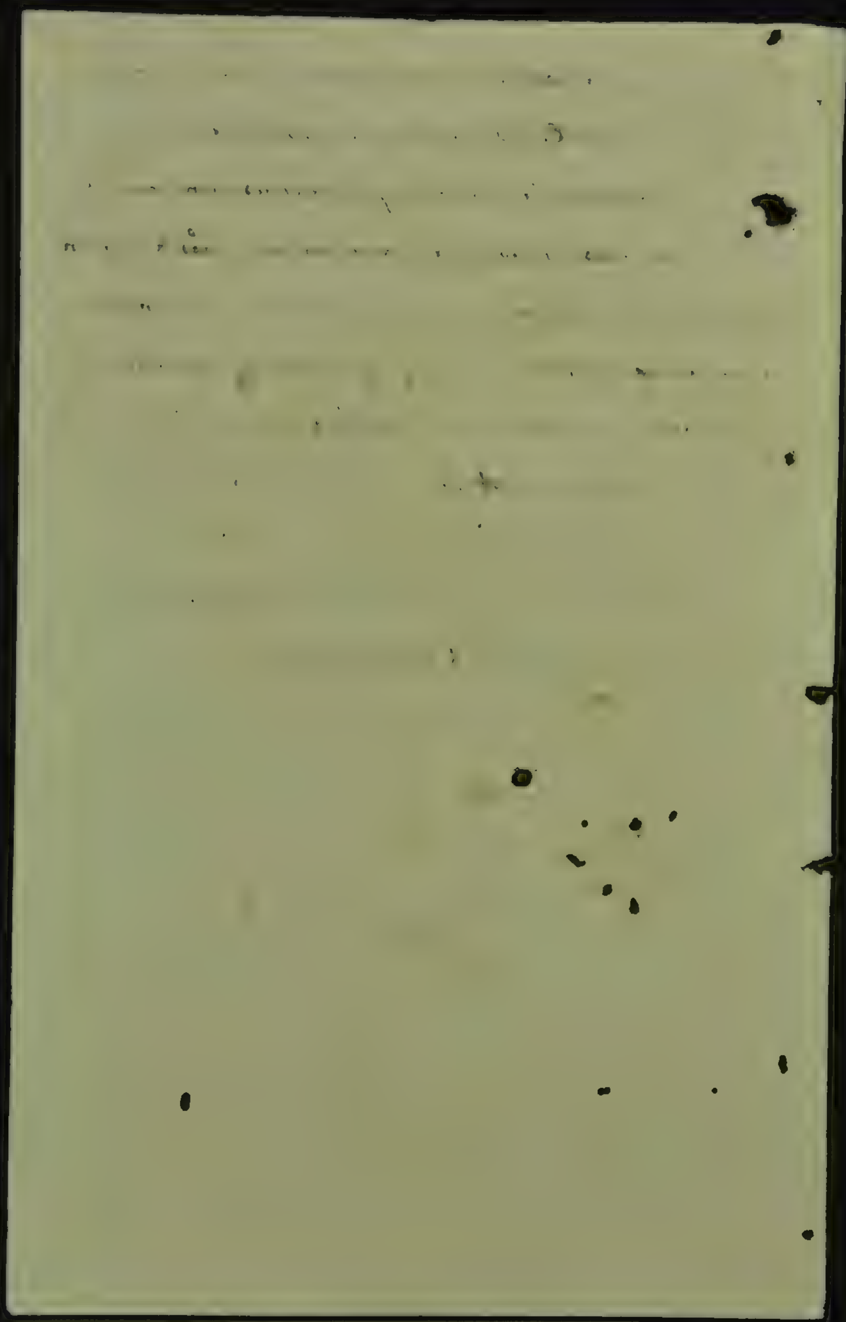
[illegible]

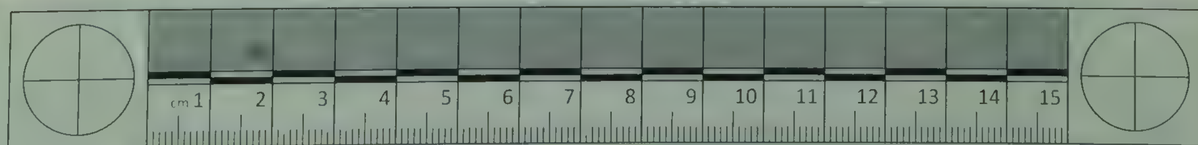
[illegible]

[illegible]

[illegible]





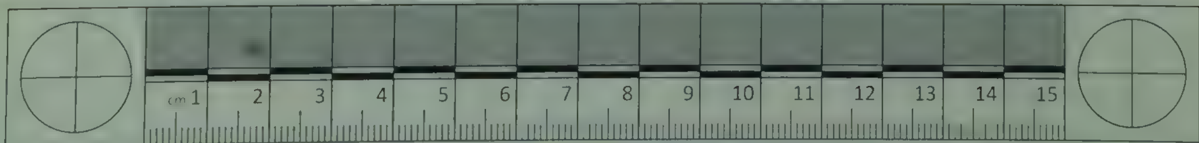

cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

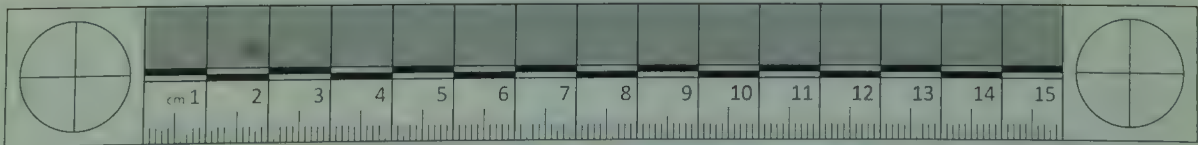


[illegible]

… in est de persuasion plutôt qu …

[illegible]


cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15



cm 1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15

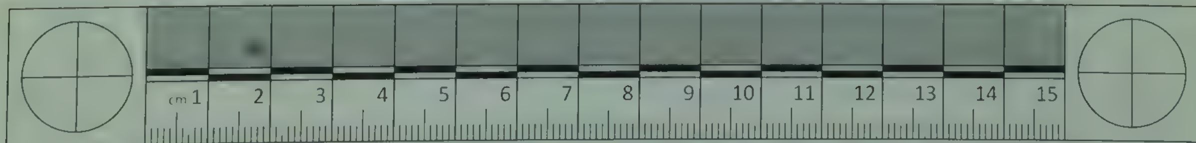


[illegible]

[illegible] M. 2. 6ro V. Sp.

[illegible] sa gabonisation à la [illegible] notices se trouveront réunies avec lui [illegible] table, etc.

[illegible] ologiques. Nos frères [illegible] [illegible]





J. R. J. [illegible] Vienna [illegible] 22 Mai [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] du 17 et du 18 Mars. Votre [illegible]

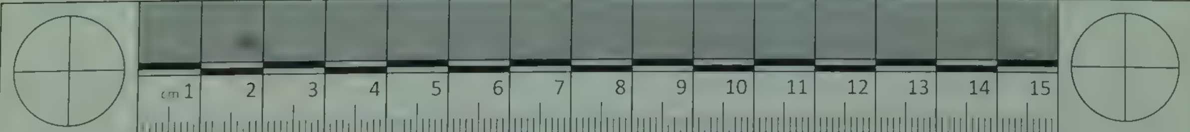
[illegible] 24. [illegible]

Sympathie [illegible]

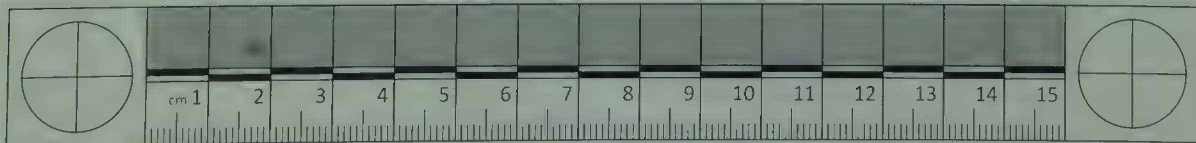
[illegible]

[illegible] pas à la maison [illegible]

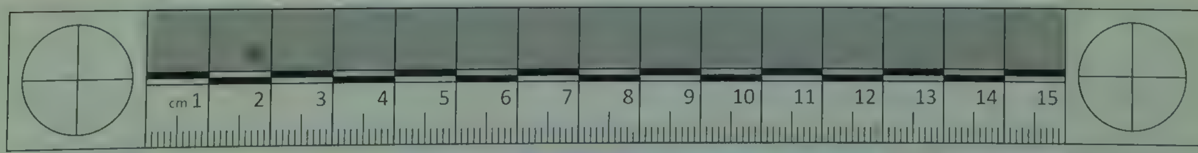
[illegible]



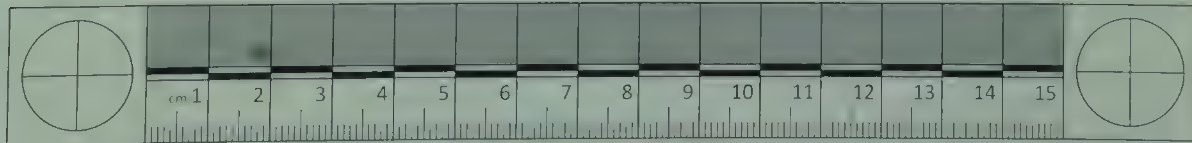










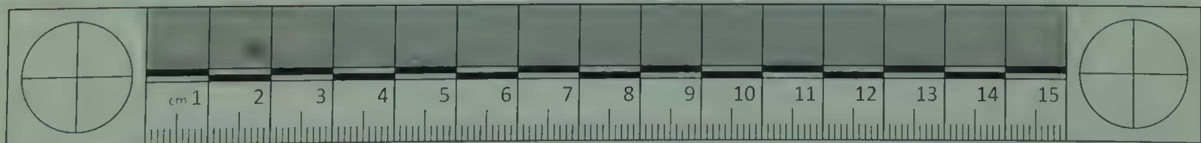

cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



[illegible] 16. [illegible]
[illegible] partis [illegible] matin. [illegible]
[illegible] qui sont partis [illegible]
[illegible] accompagner [illegible]
[illegible] aux. . .

[illegible] bonnes pierres [illegible]
[illegible]
[illegible],

[illegible]
[illegible]



encore à Alexandrie le 16 Mars

dans la semaine. Il y a eu

is qu'ils sont partis de Toulon.

accompagnent et nous

ins et [illegible].

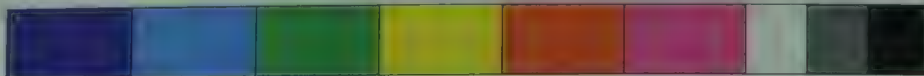
bonnes prières [illegible]

avec la plus sincère affection.

chers frères

serviteur et frère in Ch. Jesu

R. Mat. Bravent p.



Rev. James A. [illegible]

S.J.

[illegible] Mis.

Cincinnati.





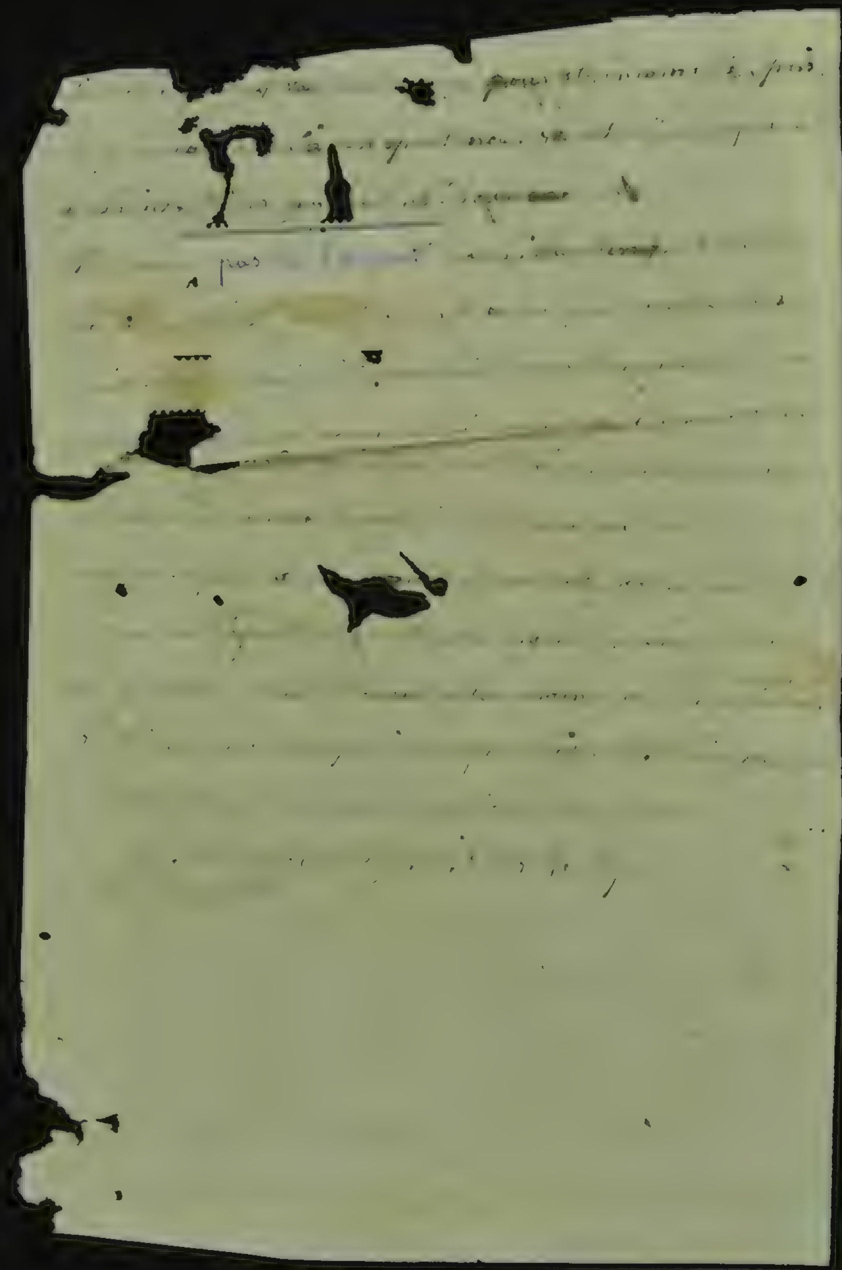


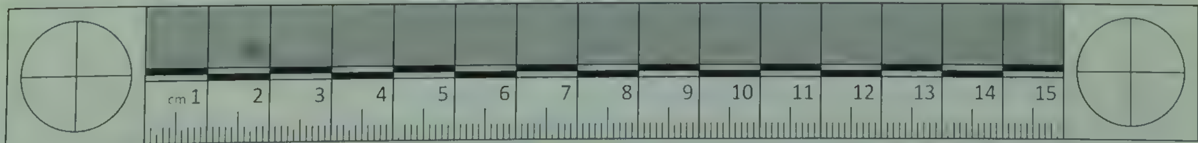
[illegible]

sulter des étrangers sur le

vos constitutions [illegible]

[illegible]







J. M. J. Jaffna le 12 Mai 1868.

Mon [illegible] Père,

[illegible]

[illegible] jours.

[illegible] sans permission

et [illegible]

[illegible] personne étrangère [illegible]

société, ce qui défendent expressément nos

constitutions. Je [illegible] en vertu de la

sainte obéissance, et sous peine de désobéissance

grave, péché dont je me réserve à moi seul l'absolution,

et sous peine d'interdit à sacris, encouru ipso facto

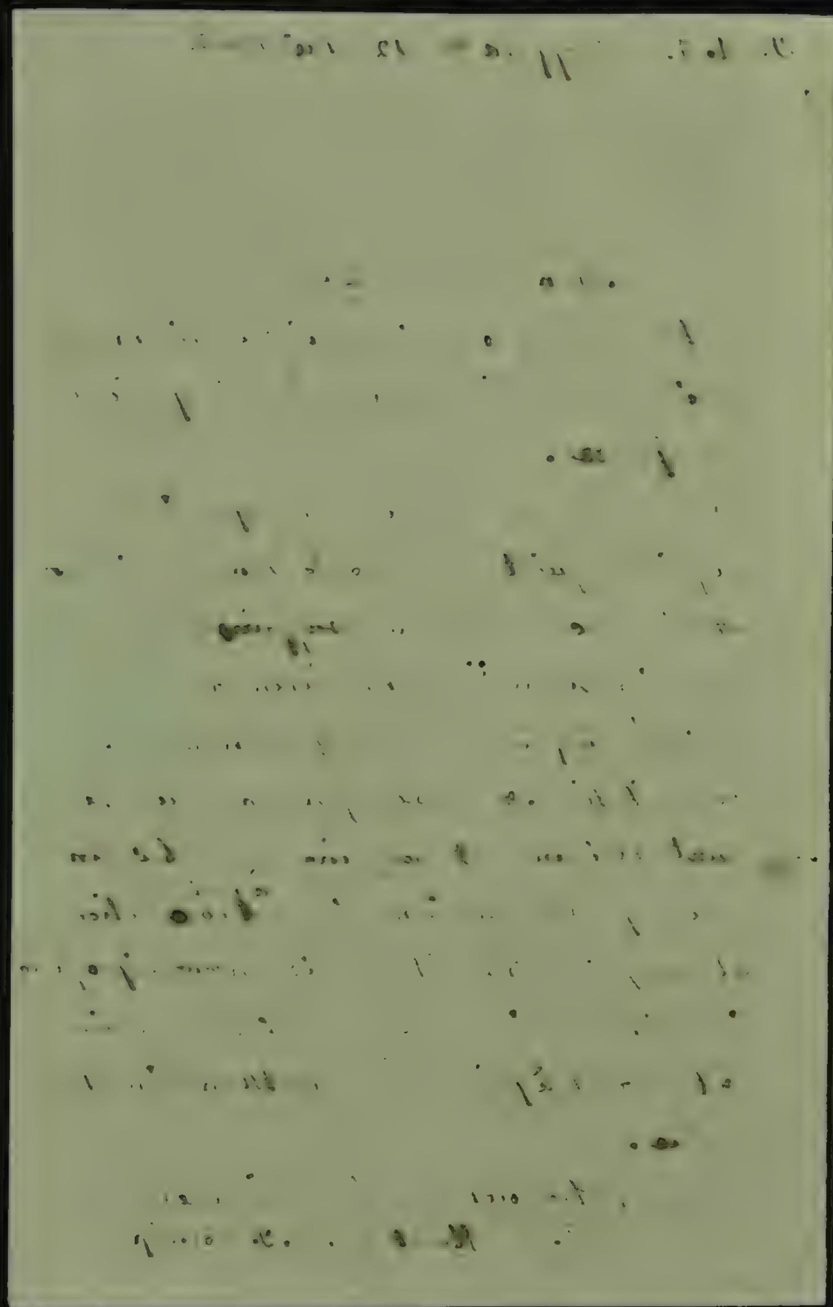
interdit dont je me réserve aussi l'absolution.

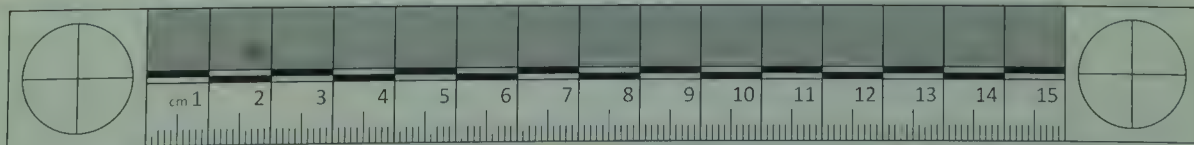
Il me reste à prier pour vous Mon bien cher

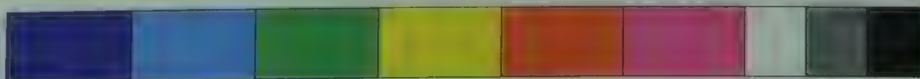
Père.

Votre tout dévoué serviteur et [illegible]

† [illegible] O.M.I. Év. Vic. Ap.




cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15



[illegible] [illegible] 1863.

[illegible]

[illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] pitié. [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] et el.

[illegible] pas [illegible] plus possible

[illegible] que vous avez tous [illegible]

[illegible] il [illegible] [illegible]

[illegible] plus facile de lui faire entendre raison, si — *à ce père*

[illegible] solution de quitter son poste

[illegible]

[illegible] pas encore qui va à Malakoff, [illegible]

[illegible] Carnot, [illegible]

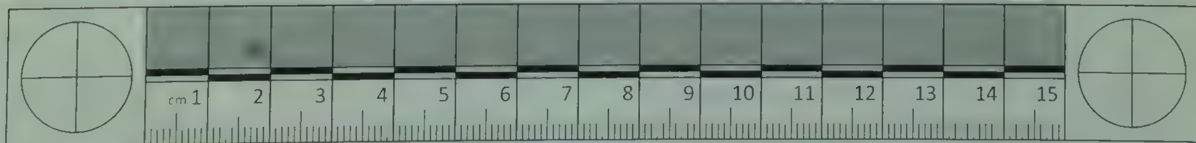
[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]





[illegible]

[illegible] partant

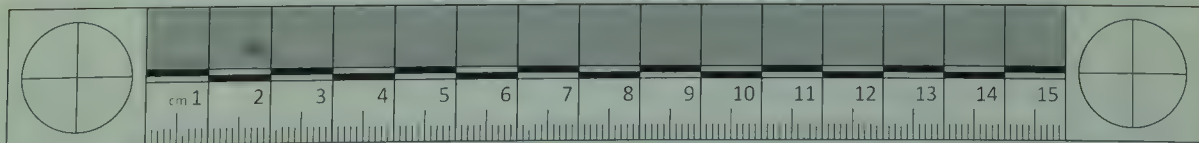
de ne pas écouter les plaintes que les [illegible] pourroient lui faire contre vous ou contre moi, et [illegible]

[illegible]

et pas juge entre [illegible]

entre lui [illegible]

[illegible]





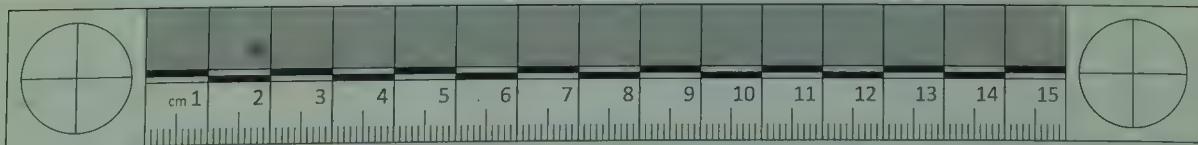
J. M. J. Jaffna le 20 mai 18[illegible]

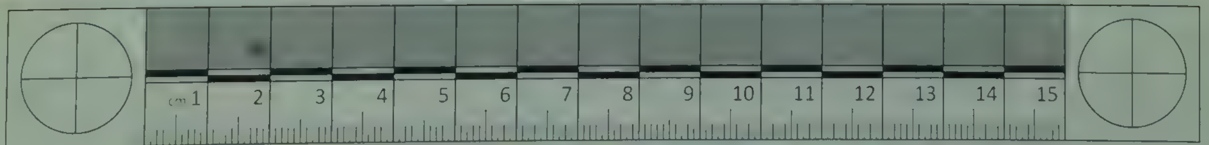
[illegible]

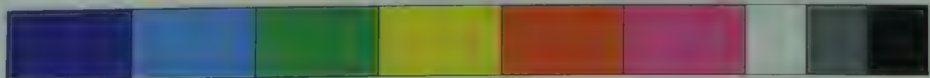
[illegible]

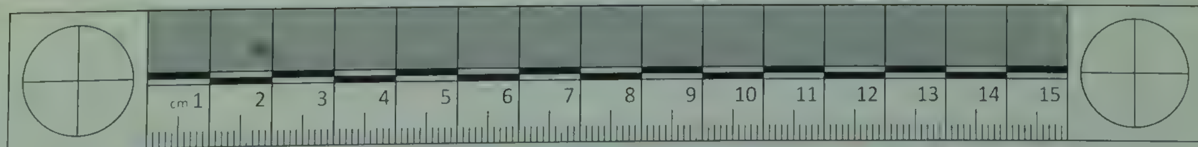
prendre de la [illegible]

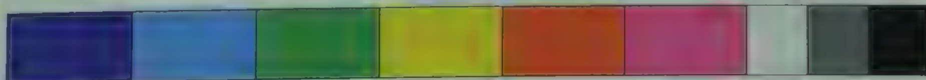
[illegible]

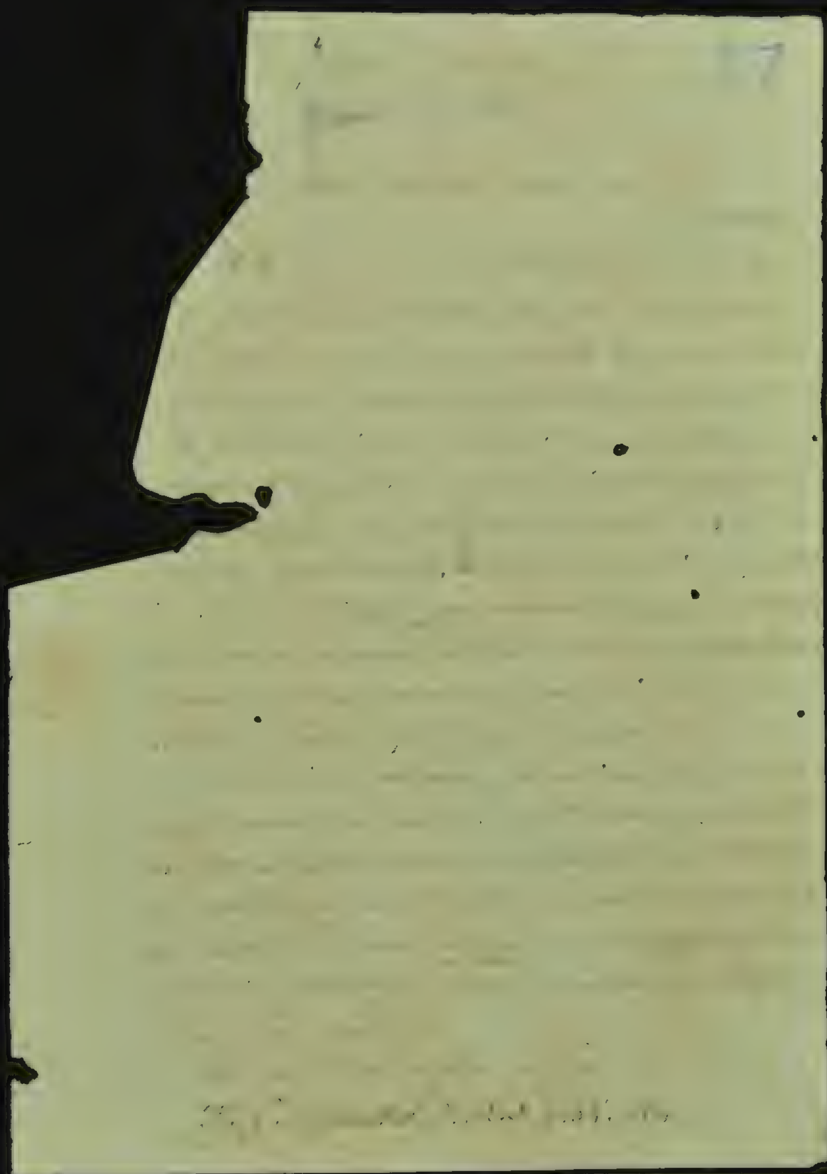


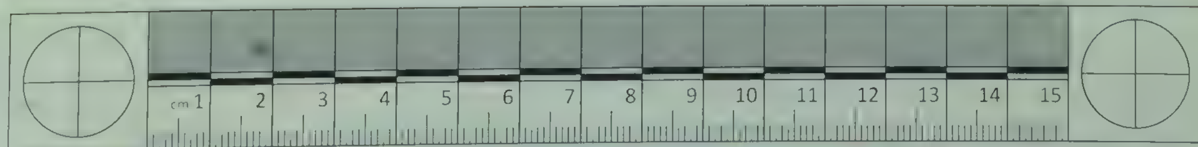





cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15









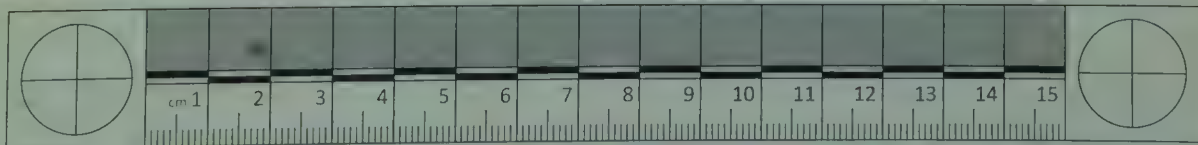
[illegible] ... [illegible] le 2 [illegible] 1868. 38

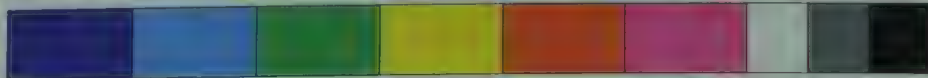
Mon Révérend et bien cher Père,

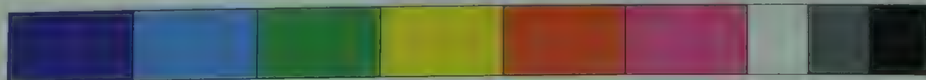
J'ai reçu le [illegible] [illegible] [illegible] lettre du 26 Mai. Je suis bien aise que le F. [illegible] se soit confessé; mais [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] vous [illegible] [illegible] confesser [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] pas qu'il [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] à les [illegible] avec nous. Ce qui diminue [illegible] la satisfaction que j'éprouve d'apprendre que le F. Keating est [illegible] [illegible] [illegible] qu'il n'a fait aucune [illegible] rétractation. Je ne comprends pas comment il ne [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] qu'il vous a dites et les scandales qu'il vous a donnés à la Congrégation pour le mal qu'il en a dit; comment [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] ses actes [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] nouvelle [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. Une pareille conduite [illegible] [illegible] [illegible] fausse, et n'indique pas un véritable retour [illegible] [illegible] moins qu'elle ne trouve son excuse dans

[illegible] l'esprit du pauvre [illegible] que vous avez bien,
[illegible] Mon [illegible] si je crois [illegible] a moitié
[illegible]
[illegible] depuis que [illegible] je [illegible] pas tout-à-fait
[illegible] sans doute, dans la [illegible] mais [illegible]
[illegible] inconnue et sur certains sujets un jugement si
[illegible] tel égarement d'esprit qu'ils [illegible]
[illegible] idées, et dont une disposition à la folie. Il ne faudrait
pas beaucoup pour [illegible] je crains
[illegible] un jour connaître ce [illegible] arrivée [illegible]
[illegible] pas qu'il soit à propos [illegible]
[illegible] qui [illegible]
[illegible]

Vous [illegible]
plan de conduite [illegible]
[illegible]
connaîtrait meilleur [illegible]
[illegible]
lui répondre par [illegible]
[illegible]
[illegible] familière et [illegible]
[illegible]
entre [illegible]






cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15


cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

[illegible] 3 [illegible] 1808.

[illegible]

[illegible] qu'on rapporte [illegible]

[illegible]

[illegible] avec [illegible] de ce [illegible]

et de ne pas revenir sur le passé; et de [illegible]

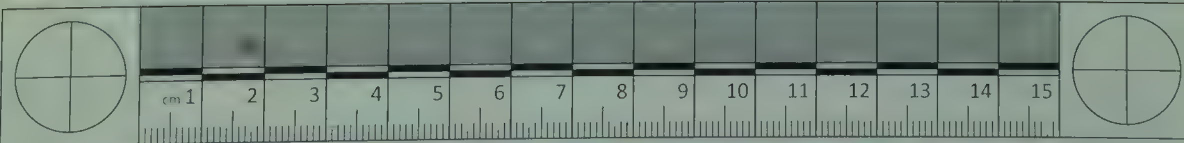
[illegible]

[illegible] reconnaissance

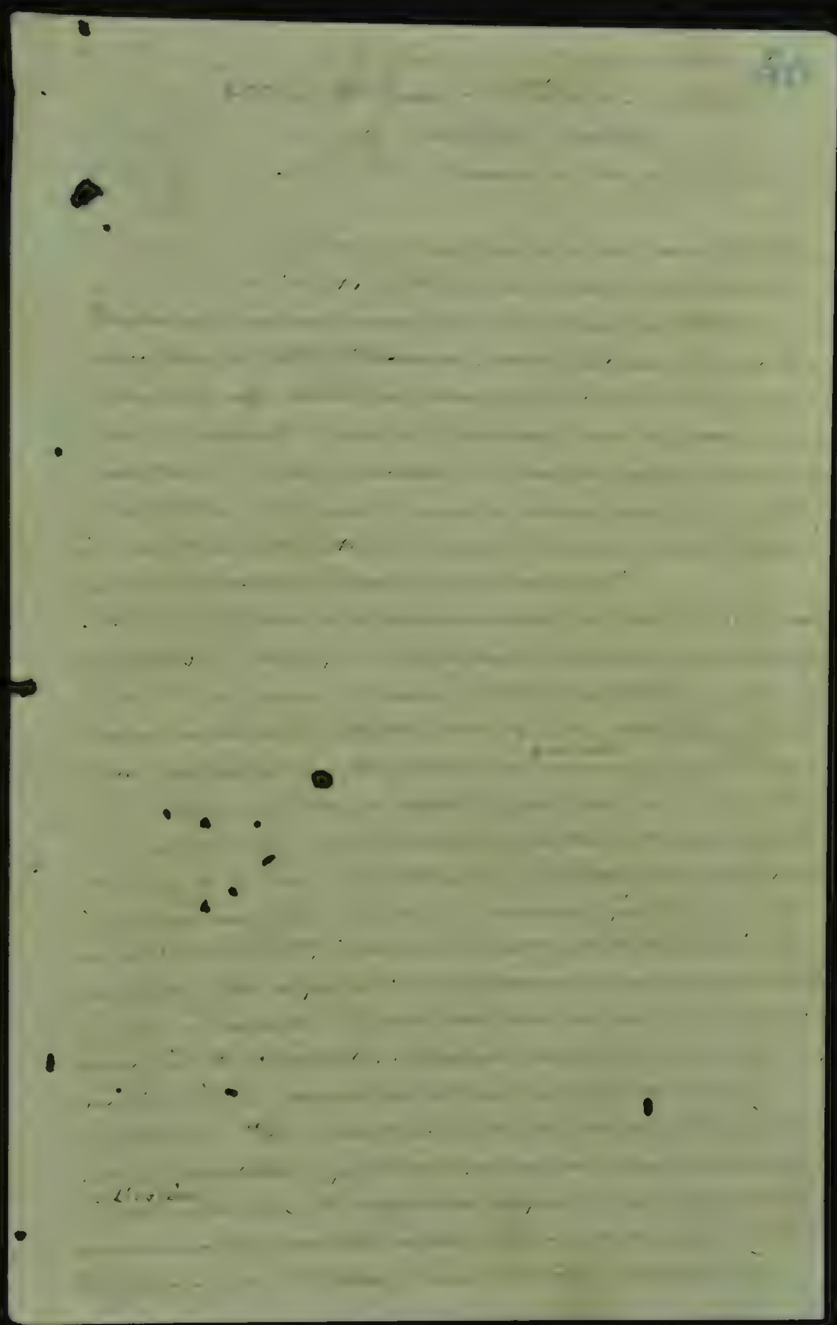
[illegible]

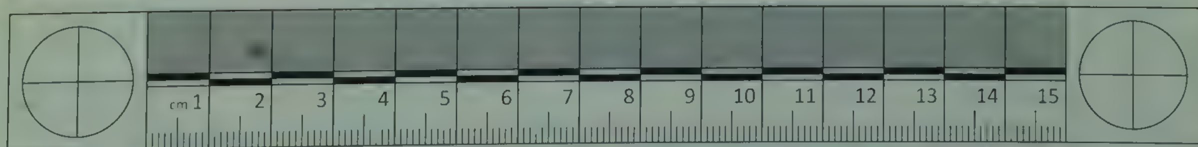
[illegible]

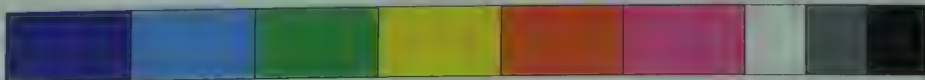
[illegible]



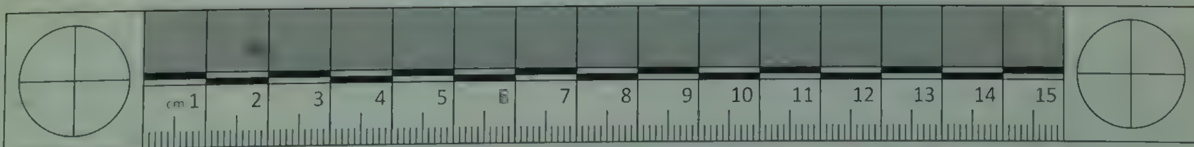






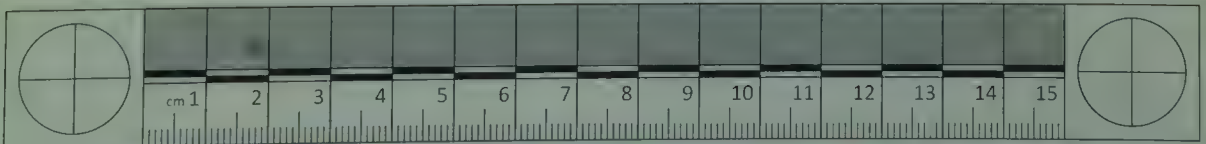


J. G. Mouhel

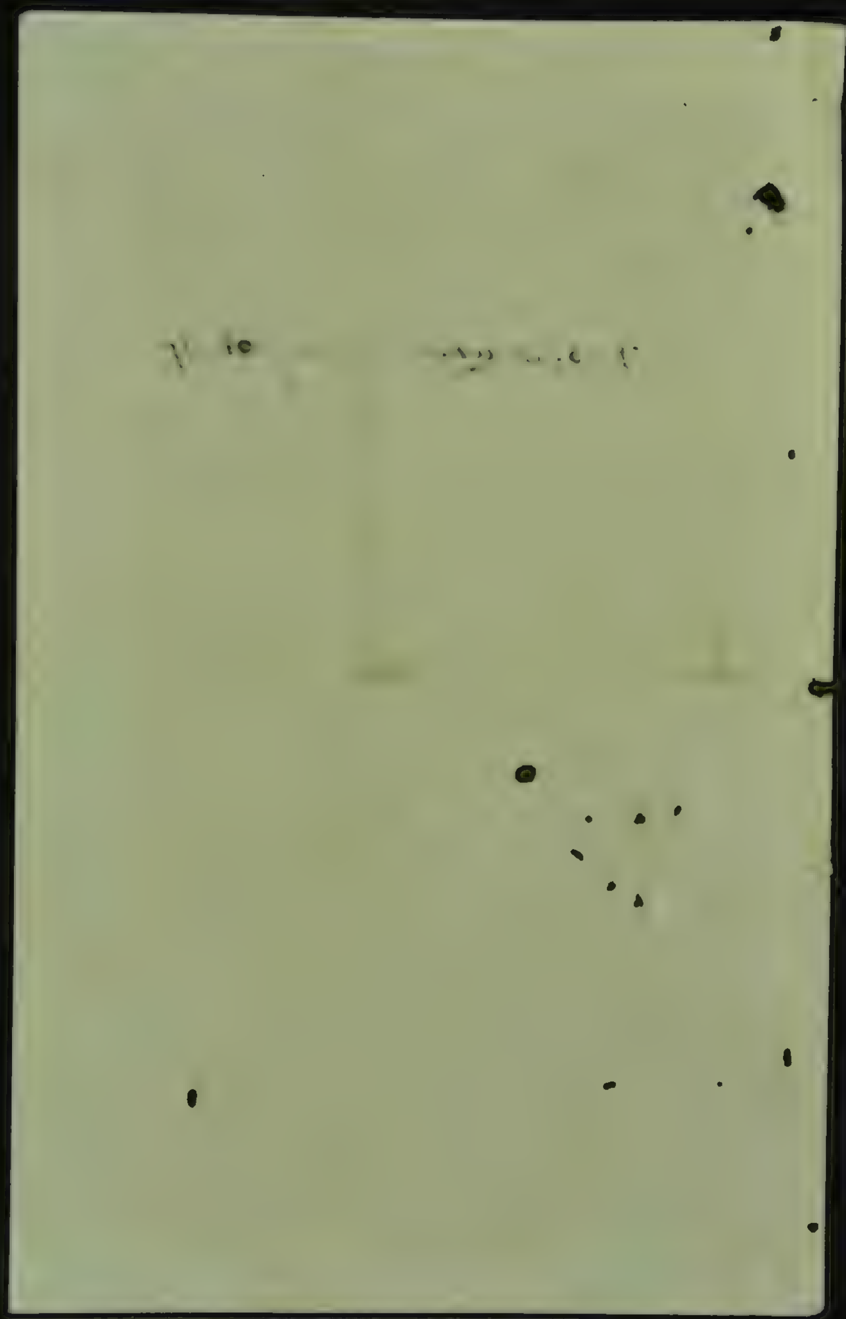




J. 6z Mourkel O.M.I. Pro V. Ap.

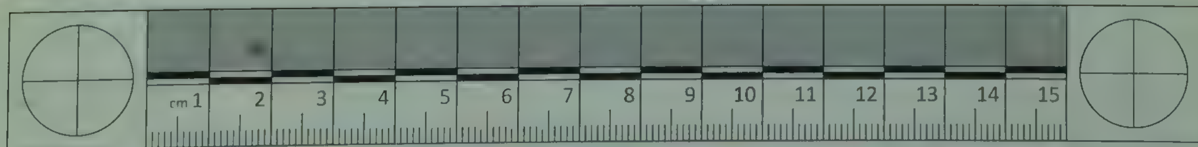







cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

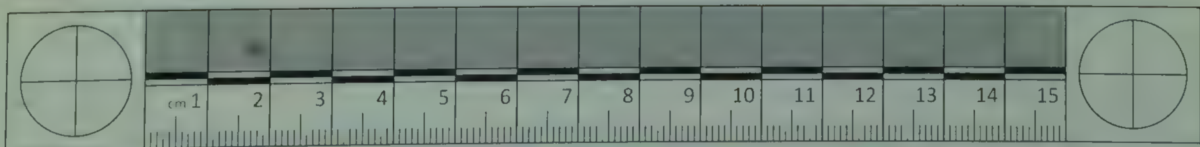






J. G. Mouney, C. M. J. vic. Ap.

P. S. Ne [illegible] pas [illegible], [illegible] que cette [illegible] n'a pas été écrite de ma main.





J. M. J. [illegible] le [illegible] sept. 18[illegible]

[illegible] [illegible],

[illegible] j'ai reçu hier matin votre bonne lettre [illegible] [illegible]. Nos moyens actuels ne nous permettent pas de dépenser [illegible] 100 [illegible] pour la construction d'un bungalow à [illegible], ni pour l'achat de la maison de M. [illegible]. Il faudra donc se contenter de louer une maison provisoirement [illegible] jusqu'à l'arrivée du Vicaire Apostolique. Le Vicaire Apostolique avec les ressources que j'espère il apportera d'Europe [illegible] [illegible] [illegible] faire [illegible] que nous ne pouvons faire aujourd'hui. Lorsque [illegible] [illegible] la visite de [illegible], ce qu'il [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] les lieux ce qui convient ou ne convient pas de faire.

J'ai engagé le P. Keating à correspondre avec les auto[rités] [illegible] par l'entremise de l'autorité ecclésiastique [illegible] à soumettre à l'autorité ecclésiastique ses [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], on [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] intérêt de tous, et dans l'intérêt particulier [illegible] [illegible]. D'abord il me paraît dans l'ordre que les affaires [illegible] qui intéressent le bien général, et [illegible] [illegible] [illegible] la responsabilité, ne soient pas traitées à leur [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] militaires; ce sont ces messieurs qui [illegible] se sont adressés directement à moi ou pour mieux [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Louis Napp[illegible] [illegible] [illegible] prouvera que [illegible] M. [illegible] [illegible] [illegible] avec les supérieurs ecclésiastiques pour les [illegible] qui regardaient les supérieurs [illegible] sans doute parce qu'il[s]

[illegible] pensé que c'est [illegible] reste [illegible] règle de toutes les administrations [illegible]

[illegible] d'établir des missionnaires [illegible]

[illegible] par [illegible]

[illegible] Keating [illegible]

[illegible] Bonjean [illegible] quoiqu'il [illegible]

[illegible] Monseigneur [illegible]

[illegible] affaires [illegible] gestion lui

était [illegible] confiée, il n'a jamais [illegible]

[illegible] Monseigneur [illegible]

[illegible] des écoles [illegible] peuvent

[illegible] importance [illegible]

[illegible] renoncer [illegible] la corres-

pondance [illegible] autorités [illegible]

[illegible] commun [illegible] de sa part

[illegible]

Keating a quelque raison pour [illegible] de poste [illegible]

[illegible] nous verrons [illegible] pratique [illegible]

[illegible] Keating, que j'aime [illegible]

[illegible]

[illegible] trouver un remplaçant [illegible] Keating. Le [illegible]

à ma disposition. Or ce bon père [illegible]

a beaucoup de goût et d'aptitude [illegible]

pour avoir [illegible] prononcia[illegible]

[illegible]

en rapport [illegible]

crois donc pouvoir compter sur [illegible]

[illegible] davantage [illegible]

[illegible] dans la mission de Manaar [illegible]

[illegible]missionnaires dont je puis dispo[illegible]

[illegible]

[illegible] et [illegible]

[illegible] Le [illegible]

[illegible] il me serait difficile [illegible]

grande difficulté que j'y vois [illegible]

[illegible] un autre poste qui convienn[illegible]

[illegible] que le [illegible]

[illegible] nissions [illegible]

comme [illegible]

[illegible]

[illegible] Le [illegible] M. Léziant [illegible]

lent et d'excellentes qualités [illegible]

titude pour l'étude de la lan[illegible]

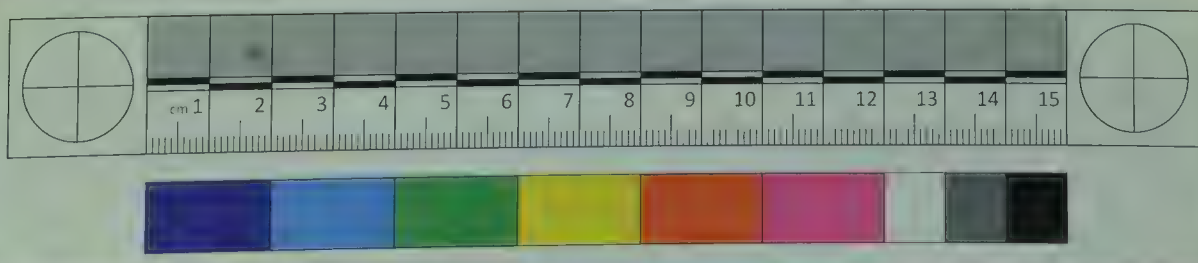
[illegible]

[illegible] Keating [illegible]

être dans son [illegible] je pense qu'il [illegible]

[illegible] reste à [illegible]
[illegible] M. Maccarthy, les
[illegible] ma mission [illegible]
[illegible] par l'inte-
[illegible] Mr [illegible]
[illegible]
[illegible] transmises ou
[illegible] l'intérêt. [illegible] Keating
[illegible] correspondance [illegible]
[illegible] de ma conduite
[illegible] raison de
[illegible] quoiqu'il fut secré-
[illegible]
[illegible]
Il n'a jamais [illegible] quelque ce
soit pour importante sans l'avoir
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] d'importance [illegible]
[illegible] Renoncer à tenir la corres-
[illegible] autorisées
[illegible] commission [illegible] de la part
[illegible]
[illegible] attendons. [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] bon du O'Keating que j'aime
[illegible] que je ne perdrai jamais, grâces
[illegible]
[illegible]
[illegible] Keating. [illegible]

à ma disposition. Or ce bon père ~~parle~~ [illegible] bien anglais.
Il a beaucoup de goût et d'aptitude pour cette langue; [illegible]
[illegible] prononciation; [illegible] mis-
[illegible] en Angleterre. [illegible]
[illegible]
[illegible] pouvoir compter sur lui au besoin. Ce qui m'embar-
rasserait ~~davantage~~, car [illegible] se trouve [illegible] au [illegible]
tin dans la mission de Manaar. Parmi les petits [illegible]
[illegible] dont je puis disposer [illegible]
[illegible] et [illegible]. J'ai vu les appeler à Jaffna pour [illegible]
leur santé, et les remplacer par deux autres pères, les RR. PP.
Gouret et Lelons. Les autres pères sont trop bien, chacun à son
poste; il me serait difficile de les remplacer. Mais la [illegible]
[illegible] difficulté que j'y vois, [illegible]
[illegible] un autre poste qui convienne à son tempérament [illegible]
sa santé, après surtout que le [illegible] [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
titude pour l'étude de la langue anglaise [illegible]
s'applique avec zèle, et y fait tous les jours des progrès.
[illegible]
[illegible]
[illegible]



[illegible] ... Jaffna ... sept[illegible] 18[illegible]

[illegible] Mon très Révérend et bien cher Père,

[illegible] cette lettre est la continuation [illegible]

[illegible] à votre lettre [illegible] qu'il était [illegible]

la [illegible] par l'autorité militaire [illegible] changée [illegible]

[illegible] Keating [illegible] pas [illegible]

[illegible] rien [illegible] au [illegible] Keating. Le [illegible] Keating

restera à son poste à moins qu'il ne [illegible] par [illegible]

[illegible] comme le [illegible]

[illegible] plus à l'avenir recevoir [illegible]

[illegible] l'autorité militaire n'a aucun droit

[illegible] et quand elle y aurait quelque

droit [illegible] continuelles £ 100 par an

[illegible] résolus à [illegible]

[illegible]

[illegible]

La santé de votre [illegible] bien cher Père [illegible] votre

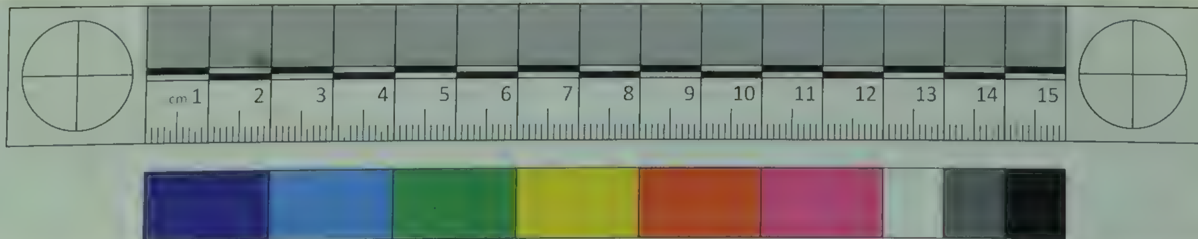
[illegible]

[illegible] sur les défauts du style [illegible] officiel [illegible] Père [illegible]

[illegible]

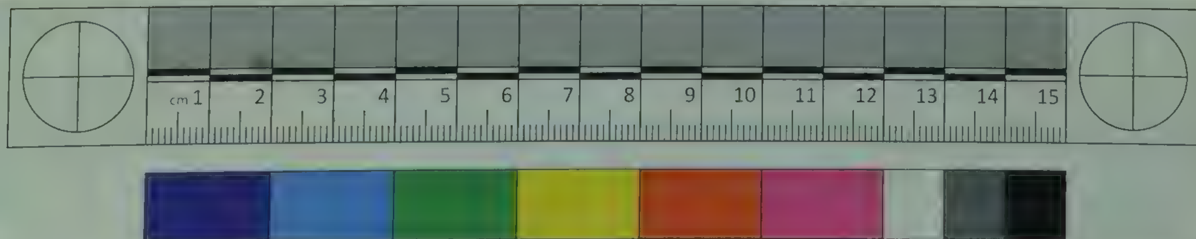
[illegible] pour [illegible] avec [illegible]

[illegible] style officiel [illegible] pauvre Père [illegible]



le 6. [illegible]
[illegible] sans y répandre quelque venin,
[illegible] il se [illegible]
[illegible]
[illegible] nous
[illegible]
[illegible] les
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] lettre du 28. Août,
[illegible] nouvelles preuves à l'appui des reproches [illegible]
[illegible]
[illegible] Messieurs ont [illegible] "office"
[illegible]
[illegible] £.25 [illegible]
moquer [illegible] répondre que [illegible] conti-
[illegible]
[illegible] le silence de ces Messieurs
[illegible]
[illegible]
[illegible]

quelles [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
malgré [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Quant aux dispositions [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] en ce monde [illegible] expose [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
hoc faciant [illegible]
[illegible]
[illegible]



[illegible] quelque venin, [illegible]

[illegible] il [illegible]

[illegible]

[illegible] nous

[illegible]

[illegible] correspondre avec les

[illegible]

[illegible]

[illegible] 28 [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] office

[illegible]

[illegible] 25 par [illegible]

[illegible] le service [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

quellevendis, n'est pas [illegible] les raisons [illegible]

[illegible] présentées avec une [illegible]

[illegible] comme [illegible]

[illegible]

orgueil [illegible] Cependant [illegible]

[illegible] que je viens de nous [illegible] je ne suis pas [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] le [illegible] vous comprendrez [illegible]

[illegible] pour [illegible]

quant aux dispositions du [illegible]

[illegible] et aucun égard en particulier [illegible]

[illegible]

[illegible] en ce monde, et exposé à un danger évident [illegible]

[illegible]

[illegible] ipsi dilectionem [illegible]

Quis restituet [illegible]

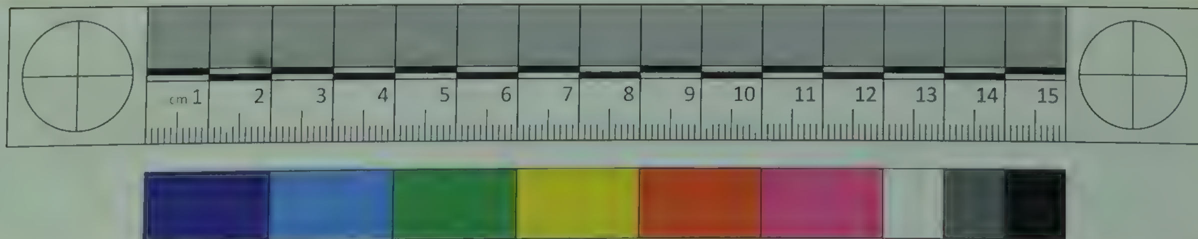
[illegible] pervigilant [illegible]

[illegible]

[illegible] faciant, et non gementes: hoc enim [illegible]

[illegible]

[illegible]



et [illegible] [illegible] [illegible] de l'obéissance [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible]. Mais

il ne suffisait pas de [illegible] [illegible] [illegible],

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] pour [illegible] [illegible]

sa conduite contre les [illegible] [illegible] [illegible]

et [illegible] les sentiments [illegible] [illegible] que [illegible]

[illegible] [illegible] dans le [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] on [illegible]

tous les [illegible], et par [illegible] qu'on leur [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] de Cavanagh [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] Saints

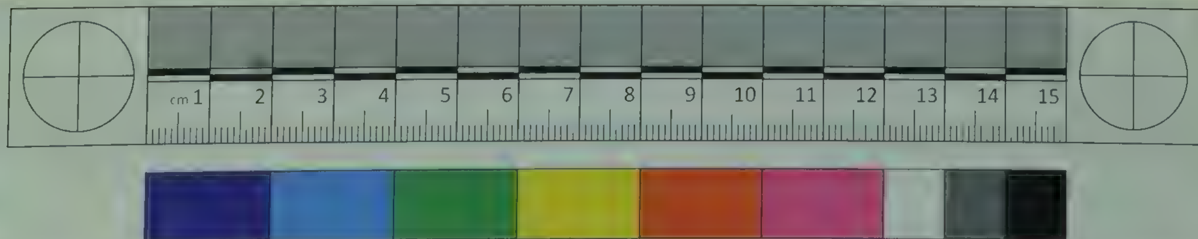
[illegible] [illegible] [illegible] affection, Mer

[illegible] [illegible],

[illegible] tout [illegible] [illegible] et [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

(...)



[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]





43. Lettres du

aux Pères Gour

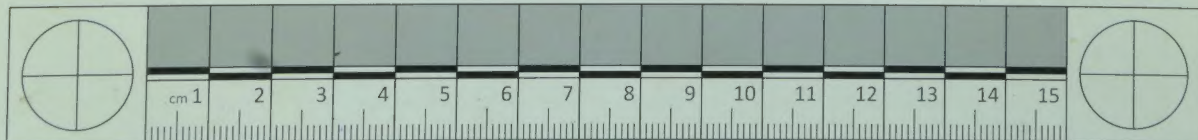
et K

en 1855, 1856

1867 et

voir le r

vol. du catalogue



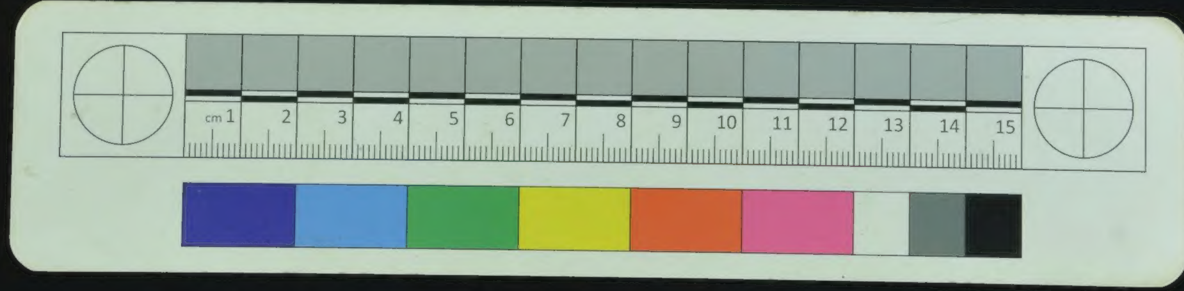


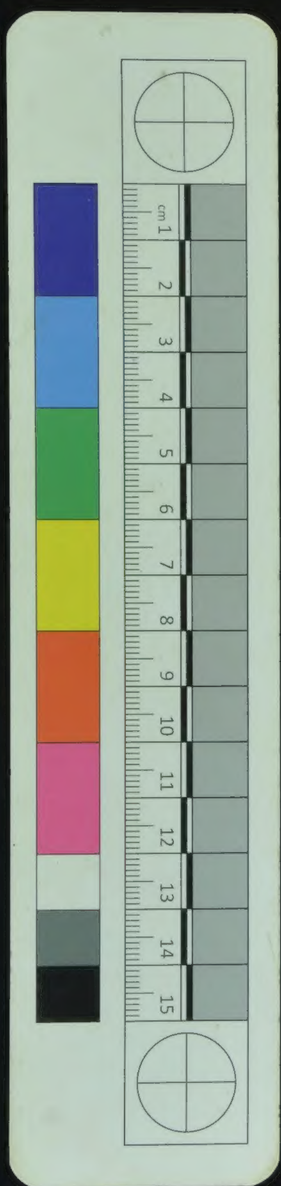
Lettres trouvées chez

P. Saint-Genieys (Aveyron) après sa mort

B

60







203

G

Lettres du P. Mouchel aux P.P. St-Genys, Gonnet, Keating.

Lettres de divers Pères au P. Pouzin.

Lettres de Mgr Bonjean au P. Pouzin et à d'autres Pères

Lettres dites: "petit format" adressées la plupart à

Mgr Mélizan, relatives 1°. aux Oblats, 2°. au

Séminaire, 3°. à Mullativu, 4°. à la Ste Famille